



HAL
open science

Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Camille Mortelette

► **To cite this version:**

Camille Mortelette. Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Géographie. Université d'Artois, 2019. Français. NNT: . tel-02478106

HAL Id: tel-02478106

<https://hal.science/tel-02478106>

Submitted on 13 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels

Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

THESE

Pour obtenir le grade de docteur de l'Université d'Artois en Géographie et
Aménagement du territoire

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2019 par

Camille MORTELETTE

Sous la direction de :

Bernard REITEL, Professeur à l'Université d'Artois (directeur)

Jérôme LAGEISTE, Maître de conférences à l'Université d'Artois (co-encadrant)

Jury :

Prof. Dr. Simon EDELBLUTTE, Professeur à l'Université de Lorraine, rapporteur

Prof. Dr. Edith FAGNONI, Professeure à l'Université de Paris Sorbonne, rapporteure

Dr. Jérôme LAGEISTE, Maître de Conférences à l'Université d'Artois, co-encadrant

Prof. Dr. Fabienne LELOUP, Professeure à l'Université Catholique de Louvain, Belgique,
examinatrice

Prof. Dr. Françoise LUCCHINI, Professeure à l'Université de Rouen, présidente du jury

Prof. Dr. Bernard REITEL, Professeur à l'Université d'Artois, directeur

Projets culturels dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Enjeux territoriaux et appropriation des sites miniers reconvertis par la culture



ARDPG, *Liberté, Egalité, Urbanité*, 2016

« Il avait vu des paysages plus célèbres. En avait-il vu de plus beaux ? Un beau paysage, est-il celui qu'on veut décrire aux autres, ou celui qu'on est le seul à aimer pour des raisons qui concernent moins l'œil que le cerveau, moins l'instant que la durée, moins la géographie générale que l'histoire privée ? Les paysages que chacun porte en soi, avec leur lumière et leur étendue, sont aussi uniques que ses empreintes digitales ».

François Weyergand, *La démence du boxeur*, 1992

Remerciements

Je ne me risquerai pas à l'élaboration d'une énième métaphore qui puisse traduire le caractère éprouvant de l'épopée que représentent la thèse et, plus globalement, le doctorat ; la longue liste des personnes que je tiens à remercier en est une preuve bien plus révélatrice (et dont l'écriture me satisfait davantage).

Je tiens d'abord à saluer l'implication, la compréhension, le soutien et la grande disponibilité de mes deux co-encadrants. Bernard et Jérôme ont su m'aiguiller pendant ces six années de thèse grâce à leurs nombreux conseils, remarques et questionnements. Merci d'avoir relu ce manuscrit avec autant d'attention. Ils ont su faire face avec beaucoup d'empathie et de recul à mes petites naïvetés et certitudes, mes doutes et entêtements (la doctorante est un être particulièrement complexe). Je les en remercie tous les deux avec beaucoup de gratitude.

Je remercie également l'ensemble des membres de l'équipe d'accueil Discontinuités qui m'ont fait une vraie place dans le laboratoire et m'ont impliquée tout naturellement dans de nombreux projets d'animation de la recherche. J'ai une pensée plus particulière pour François et Nicolas, qui ont été d'excellents voisins de bureau (non, je ne dis pas uniquement ça pour le café !) et, bien sûr, Catherine pour son aide et sa disponibilité. Merci à Nathalie et Sophie, Olivier, Corinne et Sabrina de la Maison de la Recherche pour leur gentillesse. Merci à Laurence, Émilie et Alexis du service culturel de l'Université pour leur enthousiasme. Merci aussi à Evelyne du Département, qui est d'une patience incroyable, et à mes collègues historien.ne.s.

Je remercie bien sûr les doctorantEs de Discontinuités, notamment Pauline et Léa. Nous avons été à trois une vraie équipe de travail et de soutien moral. Nos discussions, rires et bêtises ont été un sas de décompression essentiel à de nombreuses reprises. J'espère pouvoir être aussi disponible et utile pour vous d'ici quelques mois.

Puisque j'en suis aux doctorant.e.s, il faut absolument mentionner ma *team* de la salle des docs à la MDR : Pauline (encore et toujours), Débo, Yusuke, Cindy et Bjar. Merci d'avoir partagé avec moi le froid polaire et la chaleur accablante de cette salle en toute saison, de n'avoir pas (trop) jugé mon plaid rose fuchsia, d'avoir ri à (presque) toutes mes blagues. Merci pour les bières, les soirées, les rires, les encouragements, les danses de la joie mais aussi les regards mornes, les quelques soupirs et arrachages de cheveux. Tous ces moments auront été savoureux parce que partagés avec vous. Merci pour l'aventure Jeune Recherche en Artois, cette association formidable que nous avons créée ensemble et qui m'a permis de réaliser mon rêve : ~~œuvrer à la reconnaissance des jeunes chercheur.se.s et réaliser des événements de démocratisation scientifique~~ organiser des *blind tests* dans un bar ! Merci à Amandine et Sabrina également qui ont porté cette association avec nous.

Un grand, très grand, merci aux personnes qui m'ont relue : Céline (qui n'a pas hérité du chapitre le plus simple !), Fleur (que je dois remercier pour tellement d'autres choses encore !), Corinne (meilleure collègue de bureau possible !) et bien sûr... Laurent, qui a lu, relu et rere lu avec un enthousiasme débordant et une grande empathie pour mon désarroi pré et post-estival (enfin, à peu près). Grâce à moi, il est désormais tout à fait opérationnel pour encadrer d'autres scieur.se.s de branche ! Et surtout, pardon pour la poutargue...

Merci bien sûr à ma famille, en particulier mes parents Isabelle et Philippe, mes frères Pierre et Julien, mes belles-sœurs Loretta et Valentine. Chaque tergiversation et chaque moment de joie ont pu être partagés avec eux et ce réconfort a été essentiel à mon équilibre. Je les remercie de leur solidité pendant les épreuves rencontrées ensemble et me réjouis des bonheurs à venir. Merci à mes grands-parents pour leur soutien inconditionnel.

Une pensée énorme, un merci gigantesque, une reconnaissance incroyable et plein d'autres sentiments mièvres et démesurés pour les copains ; mes bandes, mes équipes de choc, mes *dream team*. D'abord, les filles, bien sûr. Élodie, Faustine, Coralie, Maud. Je n'arrive même pas à faire la liste des choses pour lesquelles je dois vous mentionner, les remerciements feraient autant de pages que la thèse entière ! Merci aux copains de l'IUL et de Lyon qui ont vu ce projet fou naître : Hugo et Mathilde, Romain, Léa et Clément, Soso, Agnès, Nico et Clém, Doriane, Stan, Timo et bien sûr Shampi, toujours là malgré la distance et les années, merci à vous. Merci aux copains Envol : Julie et Romain, Marie, Charles, Popo, Amandine, Thomas, Martin et Nico et vivement Noël prochain ! Merci aux copains de Liévin : Guillaume, Justine, François et Lucie, Bertrand et Julien, Joffran et Delphine et Bastien. Et un peu dans le désordre : Francis, Laureen, Lucas, Audrey, Rodolphe, Natacha, Adrien. Davis, Thibaut et Cousin (mes hommes de main !), Pierre et Mél, Arnaud. En six ans, la vie suit son cours, j'aurais bien souvent aimé pouvoir être davantage disponible pour profiter pleinement des moments passés ensemble ou vous soutenir dans les moments plus difficiles, notamment ces derniers mois, merci d'avoir compris et accepté ma présence en pointillés.

Un immense merci à Zoé, Thomas (et Elsa !) et Léa pour leur aide avec les cartes... vous avez été de véritables atouts (voilà, j'aurais mis au moins un jeu de mots dans mes remerciements).

Une pensée à Jérôme Rollin, *aka* Jéjé les bons plans, pour avoir vu passer, par un beau jour de mai 2013, un appel à projets de thèse sur geotamtam qui pouvait m'intéresser. Six ans plus tard, j'ai encore envie de lui dire merci. Un petit clin d'œil à l'équipe péda de l'IUL telle que je l'ai connue à l'époque, à Philippe Chaudoir en particulier.

Un merci aux personnes de la communauté scientifique rencontrées pendant le doctorat avec qui j'aurais échangé des moments importants pour ma construction en tant que chercheuse : Anne V., Yann, Olivier, Clotilde, Lauriane et Céline, Charles-Edouard, Alberto, Elizabeth, Anne H. et Marie-Laure et l'équipe de la revue *Urbanité*. Merci aux (post)doctorant.e.s croisé.e.s et revu.e.s à chaque fois avec beaucoup de plaisir : Hanane, les doctorants du Clersé, Marine, Aurélien, Étienne, Antoine, Charlotte, Agathe et Magali.

Il m'est impossible de ne pas penser à Laurent qui a été à peu près patient et presque jusqu'à la fin. Je le remercie avec beaucoup de sincérité pour tout ce que nous avons partagé.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour mon grand-père, qui m'emmenait à la chasse aux fossiles sur le terroir de Raismes quand j'étais petite et qui n'aura pas eu l'occasion de voir sa petite-fille préférée soutenir sa thèse. Ce travail lui est dédié.

Y ahora lo mejor está por venir.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations

ACOM NPdC : Association des Communes Minières du Nord-Pas-de-Calais

ALL : Autour du Louvre Lens

AMO : Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

ARDT62 : Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais

AULA : Agence d’Urbanisme de l’Artois

AVAP : Aires de mises en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine

BMU : Bassin Minier Uni

BQR : Bonus Qualité Recherche

CALL : Communauté d’Agglomération Lens Liévin

CD2E : Centre de Développement des Eco-Entreprises

CdF : Charbonnages de France

CEC : Capitale Européenne de la Culture

CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l’Acier

CHM : Centre Historique Minier (de Lewarde)

CIADT : Comité Interministériel d’Aménagement du Territoire

CLEA : Contrat Local d’Éducation Artistique

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPER : Contrat Plan État Région

CPIE : Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement

CRAM : Caisse Régionale d’Assurance Maladie

CRDD : Centre de Ressource sur le Développement Durable

DAC : Direction des Affaires Culturelles

DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

DDTM : Directions Départementales des Territoires et de la Mer

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l’Emploi

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement

EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPCIC : Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial
EPF : Établissement Public Foncier
ERBM : Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
EPHAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
GIRZOM : Groupe Interministériel pour la Restructuration de la Zone Minière
HBNPC : Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais
HVDZ : Hendrick Van Der Zee
ICOMOS : Conseil International des Monuments des Sites
IDH : Indice de Développement Humain
IME : Institut Médico-Éducatif
INA : Institut National de l'Audiovisuel
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MBM : Mission Bassin Minier
MLLT : Mission Louvre Lens Tourisme
MJC : Maison de la Culture et des Jeunes
OCDE : Organisme de Coopération et de Développement Économique
OREAM : Organisme Régional d'Étude et d'Aménagement d'Aire Métropolitaine
OT : Office de Tourisme
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAH : Pays d'Art et d'Histoire
ou PAHLL : Pays d'Art et d'Histoire de Lens Liévin
PIC : Plateforme d'Intelligence Collective
PLU : Plan Local d'Urbanisme
Sacomi : Société d'aménagement des communes minières
SACP : Société Anonyme de Capital Public
SAHLM : Société Anonyme d'Habitat à Loyer Modéré
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDP : Schéma de Développement Patrimonial

STAP : Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysage

Introduction générale

Il y a une trentaine d'années, on imaginait difficilement d'anciens territoires industriels devenir des lieux de mémoire, des lieux de loisir ou encore des lieux touristiques. Aujourd'hui, la ville de Detroit fascine, Bilbao possède son Guggenheim, les villes de la Ruhr ont été retenues pour être Capitale Européenne de la Culture en 2010 et le Bassin minier¹ du Nord-Pas-de-Calais est désormais en bonne place dans les guides touristiques régionaux. Il y a une vingtaine d'années, on imaginait difficilement les élus de ces territoires parler « attractivité », élaborer des stratégies de marketing territorial et rêver de villes créatives. Aujourd'hui, Saint-Etienne fête la 10^e édition de sa Biennale du design qui connaît une affluence grandissante, Marseille a accueilli le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) un an après l'arrivée du Louvre à Lens et le carreau de Wailers Arenberg devient *Creative Mine* en accueillant notamment des studios de tournage.

L'idée de cette thèse est née de ce paradoxe. C'est à l'époque de mon master en urbanisme, en 2012, que j'ai² découvert les industries créatives lyonnaises pour les besoins de mon mémoire sur leur lien avec l'Université. À ce moment-là, Valenciennes, ma ville natale, faisait la promotion de ses « rives créatives », tandis que le Louvre s'appêtait à ouvrir ses portes à Lens et que le Bassin minier venait de rejoindre les biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ces réalisations, parfois vécues comme de véritables événements, étaient aux antipodes des représentations que j'avais de ma région. Il semblerait que ces évolutions, ces changements plus ou moins radicaux, aient également surpris et étonné, interrogé et suscité l'intérêt des journalistes, de la population, des politiques, et des scientifiques. De fait, la couverture médiatique de l'inauguration du Louvre fut considérable, tous les journaux de presse nationale et de magazines avaient envoyé des observateurs à Lens et titraient invariablement sur l'espoir d'un « effet Bilbao » pour la région. De même, ces articles soulignaient le caractère audacieux de cette implantation dans un territoire³ tel que celui du Bassin minier.

¹ Parfois écrit « bassin minier », « Bassin minier » ou « Bassin Minier », nous avons ici choisi la deuxième option pour des raisons typographiques uniquement afin de rendre le nom du territoire d'étude plus visible dans le texte. Nous n'avons pas opté pour la version avec deux majuscules car cette façon de l'écrire, récente, est un des signes du réinvestissement de ce territoire par l'action publique territoriale que nous analyserons dans ce manuscrit.

² Je prends le parti d'utiliser ici la première personne du singulier pour évoquer des interrogations personnelles – la première personne du pluriel, plus orthodoxe, signalera un ton plus académique et l'interrogation scientifique.

³ Nous reviendrons en détail sur la dimension territoriale de cet espace singulier qu'est le Bassin minier plus loin dans le manuscrit.

De fait, les représentations que l'on a du Bassin minier sont très éloignées du prestige associé au musée parisien et au quartier dans lequel il se situe. Dans l'imaginaire collectif, c'est un territoire⁴ que l'on place au nord de la France, mais dont les contours et la localisation précise peuvent rester flous pour beaucoup. Le Bassin minier est parfois réduit à la seule ville de Lens et renvoie à un paysage spécifique, constitué de corons et de terrils, sans que ces emblèmes ne parviennent à le caractériser entièrement. Il est en quelque sorte victime d'une vision héritée – et déformée – du roman de Zola où la mémoire des luttes sociales laisse plus souvent la place à l'image d'un pays noir et sinistré, au sein duquel la mine aurait causé des stigmates handicapants pour le paysage du bassin comme pour sa population. Cette image stéréotypée mérite qu'on la mentionne tant elle est révélatrice de la représentation peu flatteuse que l'on peut se faire de ce territoire mais également du discours misérabiliste qui a longtemps prévalu – et qui prévaut encore parfois – pour le décrire⁵. Par son traitement médiatique, par exemple, ce territoire est encore régulièrement plus volontiers associé au chômage ou à l'alcoolisme, dans des reportages télévisés souvent condescendants et parfois sous-titrés, qu'au rayonnement du musée le plus célèbre de France.

Si, le Bassin minier possède une vraie puissance d'évocation à caractère répulsif et qui renvoie à des connotations très souvent négatives : le gris, la friche, le désœuvrement, la misère sociale... Pourtant, dans ces espaces a priori ordinaires et mornes, certains lieux convoquent d'autres images : des lieux emblématiques à l'esthétisme recherché, comme les Grands Bureaux des anciennes compagnies minières qui montrent une opulence, aujourd'hui révolue, mais aussi les cités minières, symboles du paternalisme⁶ ouvrier, et d'autres bâtiments encore qui reflètent les luttes sociales et les droits parfois durement acquis. Une image emblématique et singulière, où le réalisme de Zola serait cette fois-ci remplacé par la grandiloquence incantatoire des discours politiques contemporains des élus locaux qui se plaisent à évoquer la grandeur passée d'un territoire comme pour mieux appeler de leurs vœux un retour à ce rayonnement.

Les deux événements de 2012 que sont l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco et l'ouverture d'une antenne du Louvre à Lens ont été érigés en deux symboles d'une tardive mais réelle reconnaissance des *mérites* du territoire et de ses habitants. Cette mise

⁴ Dans cette thèse, nous nous référerons au Bassin minier en utilisant le terme territoire en tant que « portion d'espace intentionnel et interactionniste » (Raffestin, 1986) dont nous détaillerons plus avant les caractéristiques intentionnelles et interactionnistes.

⁵ La « petite phrase » du candidat Emmanuel Macron en visite dans le Bassin minier en janvier 2017 sur l'alcoolisme et le tabagisme avait localement fortement ému.

⁶ Théorisé par Frédéric Le Play, le paternalisme est une conception particulière des rapports entre patrons et ouvriers où les premiers jouent un rôle protecteur pour les seconds.

en récit use d'une rhétorique orientée vers le remboursement d'une dette que l'Etat aurait contractée auprès d'une population locale dont le dur labeur aurait grandement contribué à la richesse nationale à l'époque de l'exploitation houillère, sans remerciement à la hauteur du sacrifice consenti (Giblin-Delvallet *in.* Gros, 1999). Les pouvoirs publics le répètent à l'envi dans les discours et les outils communicationnels, en insistant sur le lien entre l'inscription Unesco et la reconnaissance de l'intérêt et de la valeur du patrimoine du Bassin minier d'une part, et la reconnaissance de la Nation pour un territoire délaissé depuis l'arrêt de cette activité d'autre part⁷, dont le rapport Lacaze préconisait l'effacement progressif en 1986. Ces deux événements ont donc suscité l'étonnement, l'intérêt de la part des personnes extérieures à la région⁸ mais aussi auprès de la population locale et, sans se départir des types d'image déjà énoncés, ont permis d'initier un renouvellement du regard portée sur le Bassin minier. L'historien Alain Corbin a analysé le changement d'image des espaces littoraux et « *le désir de rivage* » en raison de la modification du regard que l'on a porté sur eux (sans que leur matérialité ait pour autant changé), grâce notamment aux artistes qui, par leur travail, ont eu une influence sur la manière de percevoir le littoral (Corbin, 1990). Comme pour les plages boulonnaises, autrefois perçues comme des espaces dangereux, il y a donc eu une évolution du code de l'esthétique paysagère de cette région singulière qu'est le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Depuis 2013, les terrils et chevalements sont magnifiés dans des livres d'art ou dans des expositions⁹. La question de la réinvention du territoire grâce au Louvre et à l'Unesco est donc à poser.

Cette première présentation du Bassin minier relaie des stéréotypes communément partagés, parfois subis, parfois relayés, que j'ai entendus à plusieurs reprises puisque j'ai passé toute ma jeunesse à proximité de ce territoire¹⁰ avant de quitter cette région pour d'autres, que je considérais comme plus attractives et davantage porteuses de liberté et d'opportunités. Ces stéréotypes sont aussi à l'origine de mon questionnement géographique sur les projets de reconversion par la culture dans un premier temps et sur la manière dont ces projets sont amenés à participer aux stratégies de changement d'image de certains territoires. Le questionnement porte également sur la façon dont ils sont reçus, perçus, acceptés, appropriés par les habitants

⁷ Voir par exemple : Loyrette H., *Projet scientifique et culturel du Louvre Lens*, juin 2008.

⁸ Les titres de la presse en 2012 l'illustrent aisément.

⁹ On peut penser au très beau *Face Nord* paru en 2015 avec les photographies de Charles Delcourt ou l'exposition *Carnets du Nord* du 1^{er} février au 26 août 2018 des photographies de Thierry Girard au Centre Historique Minier de Lewarde.

¹⁰ Le Sambre-Avesnois est, pour d'autres raisons, un territoire à l'horizon tout aussi limité que celui du Bassin minier qui peut donc faire naître des désirs métropolitains chez certains jeunes gens dont j'ai fait partie.

de ce bassin et s'ils peuvent participer d'un renouvellement de l'identité collective associée à ce territoire. Bien que mon expérience du Bassin minier ne se résume pas à ces stéréotypes, c'est en partie grâce à eux que j'ai pu recréer l'étonnement initial, puis la distanciation, de la géographe face à son terrain et me défaire de certaines fausses évidences.

L'objet d'étude : Les politiques culturelles dans le Bassin minier et les anciens sites miniers

La culture peut avoir différentes acceptions et significations selon que l'on en a une vision restrictive ou extensive. Le *Larousse* (2017) en donne la définition suivante : « *Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation* ». C'est une des définitions les plus extensives que l'on puisse trouver. Une définition scientifique univoque du terme est tout aussi ardue tant les acceptions sont nombreuses. Il y a deux raisons principales à cela : puisque « *la culture est un champ commun à l'ensemble des sciences humaines* » (Claval, 2012, p.5), elle se prête à de multiples approches, ce qui témoigne de la polysémie du terme ; celle-ci est renforcée par l'ambivalence du mot. Dans le dictionnaire de référence en géographie co-dirigé avec Michel Lussault (Lévy, Lussault, 2013), Jacques Lévy en relève six significations différentes. A la fois « *rapport au Monde* », synonyme de civilisation ou désignant « *les idées et les valeurs communes à un groupe quelconque* » quand la culture est saisie comme un dénombrable, elle peut également désigner « *l'ensemble des productions idéelles disponibles dans une réalité sociale donnée* », « *les productions esthétiques d'une société* » ou s'opposer à la nature quand elle prise comme indénombrable (Lévy in. Lévy, Lussault, 2013, p.238). Dans ce travail de thèse, c'est à une acceptation restreinte de la culture que nous allons nous intéresser en la circonscrivant aux politiques culturelles mises en place dans le Bassin minier et aux pratiques. En France, ces politiques culturelles passent essentiellement par le soutien à la construction d'équipements culturels, la mise en place d'un événementiel spécifique, la conservation et la valorisation du patrimoine et la médiation culturelle grâce à l'action conjuguée de l'Etat et des collectivités territoriales (Dubois, 1999 ; Moulinier, 2016).

Dans le cadre de cette thèse, nous appréhendons essentiellement ces politiques à partir des projets de reconversion culturelle en choisissant comme objets d'analyse les anciens sites miniers reconvertis en lieux culturels. En effet, ces lieux peuvent être le cadre de différentes pratiques, notamment à partir des équipements culturels associés qu'ils soient de création, d'exposition ou de représentation scénique, notamment. Nous retenons ici les équipements culturels, supports de production et de diffusion des produits et activités artistiques tels que les

musées, théâtres et scènes musicales, ainsi que les événements qui leur sont associés et qui permettent aux structures de rencontrer leur public au-delà des portes de l'équipement, mais aussi les équipements de création culturelle comme les lieux de tournage ou de production. Ces lieux nous permettront d'interroger également les politiques publiques liées à la mise en patrimoine de l'héritage minier puisque les anciens sites miniers étudiés font aujourd'hui l'objet de politiques patrimoniales spécifiques, notamment depuis l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco.

Approche et problématique de recherche

« Ah ! vous avez un beau sujet ! » Cette exclamation a probablement été celle que j'ai la plus entendue lors des discussions formelles ou informelles, en colloque ou en journée d'étude, lorsque je résumais mon projet de thèse. « J'étudie les projets de reconversion culturelle dans le Bassin minier ; le Louvre Lens, l'Unesco, vous voyez ? » - loin d'en tirer une fierté quelconque, je me sentais plutôt chargée d'une mission imposante, celle d'être à la hauteur de mon « beau sujet ». Mais un « beau sujet », c'est-à-dire ? Un sujet passionnant ? Un sujet novateur ? Un sujet utile ? Si le caractère passionnant ne faisait pour moi aucun doute, son côté novateur ou utile me posait initialement davantage question.

En effet, dès les années 1980 et les premiers projets de reconversion de zones en difficulté grâce aux équipements ou aux événements culturels, des chercheurs comme Sharon Zukin (1982, 1985) ou David Harvey (1989), entre autres, ont interrogé la pertinence des politiques culturelles à l'œuvre. S'en est suivie une littérature particulièrement abondante en sciences politiques, en sociologie et en géographie qui a eu pour objet l'analyse de projets de *culture-led regeneration* ; à savoir les projets de régénération urbaine par la culture. On peut retenir le politiste Franco Bianchini qui a plus particulièrement interrogé les implantations d'équipements culturels prestigieux dans les quartiers en déshérence et les espoirs de renouveau urbain (Bianchini, Parkinson, 1993, Bianchini, 1999) ou l'économiste Graeme Evans qui a montré dans quelle politique plus globale de marketing des villes s'inséraient ces stratégies (2003). Cependant, ce dernier a aussi mis en doute l'aspect mesurable des effets de l'instrumentalisation de la culture sur la revitalisation du tissu urbain (2001, 2005). C'est probablement dans les années 2000 que la critique scientifique envers ces stratégies s'est le plus développée avec un numéro spécial de la revue *Urban Studies* sur la *culture-led regeneration* (2005, vol. 42, n°5/6) dans lequel Beatriz Garcia tente de déconstruire la renaissance de Glasgow depuis 1990¹¹,

¹¹ Date à laquelle la ville est devenue Capitale Européenne de la Culture (CEC).

Malcolm Miles interroge la rhétorique légitimant les politiques économique-culturelles menées dans les espaces en déshérence, ainsi que la perméabilité des artistes à ces discours, tandis que Steven Miles pose la question de l'impact des projets iconiques sur ce qu'il appelle le *sense of place* – soit l'identité des lieux. Les tentatives de régénération urbaine par la culture sont ainsi devenues un objet de recherche souvent débattu avec passion, en témoigne également la série d'articles de réponses et de contre-réponses entre María V. Gomez (1998 ; Gomez, Gonzáles, 2001) et Beatriz Plaza (1999) au sujet de l'échec annoncé du musée Guggenheim à Bilbao.

Ces analyses tendent à montrer l'incohérence ou l'inadéquation des politiques culturelles dans le cadre de territoires urbains en crise¹². Elles interrogent aussi régulièrement la réception sociale de ces projets et l'appropriation habitante sans pour autant en faire le cœur des approches. C'est en partie pour combler cette lacune que nous souhaitons donner une place importante aux habitants, grâce à l'analyse de leurs représentations, de leurs imaginaires et de leurs pratiques spatiales.

L'intérêt pour ces questions est plus récent en géographie française, fortement polarisée par la question de l'implantation de musées prestigieux dans des quartiers en difficulté ou des territoires en déprise économique¹³, le développement des grands événements et la diffusion de l'idéaltype de la ville créative. Influencés par la littérature anglo-saxonne, les travaux évoquent finalement assez rarement la question de la régénération urbaine à quelques exceptions près (Lusso, 2009, 2010, 2014, 2015). Ils traitent davantage de la place de la culture en ville et de l'analyse des politiques culturelles (Lucchini, 2002 ; Sibertin-Blanc, 2008 ; Gravari-Barbas, 2009 ; Saez G., Saez J.-P., 2012), de l'étude des jeux d'acteurs (Baudelle, 2013), du changement d'image de ces espaces et leur mise en tourisme (Fagnoni, 2004) mais aussi du caractère transposable de la culture comme instrument de l'action publique (Vivant, 2007). Plus récemment, une perspective critique s'est développée à partir de l'évaluation de ces politiques culturelles selon une approche très similaire à celle des chercheurs anglo-saxons, notamment à l'occasion de la sortie d'un numéro de la revue *Belgeo* (2014/1) sur le rôle des équipements culturels dans les espaces industriels en reconversion. Dans ce numéro, l'instrumentalisation de la culture est présentée comme un modèle de reconversion en crise (Bailoni, 2014 ; Grelet, Vivant, 2014 ; Manceau, 2014) et les effets pervers du recours à la ville créative comme modèle de développement urbain sont soulignés (Djament-Tran, Guinand, 2014 ; Mortelette, 2014). Cependant, l'appropriation habitante et la question d'un potentiel renouvellement d'un rapport

¹² Nous développerons plus en détail ces approches et les critiques formulées dans notre chapitre 2.

¹³ Notamment depuis ce que l'on a appelé en France *l'effet Bilbao*.

à l'espace ne sont esquissées qu'à travers, par exemple, l'analyse du comportement des visiteurs du Louvre à Lens et du musée Pompidou à Metz (Boquet, 2014). Par ailleurs, la constance des pouvoirs publics à vouloir reproduire des recettes de l'aménagement aux potentialités discutables en termes de régénération urbaine ou de redéploiement économique est indéniablement évoquée mais sans être précisément caractérisée.

L'aspect novateur et utile de cette thèse réside donc dans le constat d'un point aveugle relatif quant au traitement de notre objet de recherche. La démarche qui a été engagée a alors pris comme objectif ciblé de comprendre la manière dont sont reçues et perçues ces politiques publiques par les habitants et les raisons qui poussent les parties prenantes de ces politiques à répliquer des modes d'action dont les limites ont pourtant déjà été démontrées. L'impact de ces politiques est donc considéré dans toutes ses dimensions spatiales en intégrant l'ensemble des acteurs, décideurs comme habitants.

Pour mettre en lumière les enjeux heuristiques du questionnement initial de la thèse, il paraît pertinent de revenir sur les justifications données aux implantations de projets culturels prestigieux dans les territoires en crise. Symboles de la *grande culture* - que l'on peut opposer dans un premier temps à la culture populaire – ceux-ci nécessitent un investissement financier important dans un territoire marqué par la crise et la pauvreté et relèvent indéniablement d'un défi. En effet, il y a deux manières de comprendre les raisons de l'ouverture d'un musée tel que celui du Louvre dans un territoire tel que celui du Bassin minier : d'une part une volonté de démocratiser la culture en décentralisant un équipement culturel prestigieux dans un espace périphérique (Baudelle, 2014) et d'autre part une stratégie de redéveloppement territorial selon un mode opératoire bien connu et résumé par l'expression d'effet Bilbao (Zulaika, 1997 ; Ninjman, 2000, Masboungi, 2001). Par ailleurs, un autre effet bénéfique recherché a trait à la culture, aujourd'hui considérée comme un instrument aux multiples potentialités pour l'action publique. Si une priorité est accordée à la revitalisation, on remarque également autour de ces projets des ambitions sociales de vivre ensemble, notamment à l'échelle de quartiers en difficulté (Auclair, 2006). En décentralisant un équipement culturel prestigieux dans un espace périphérique, on cherche aussi à démocratiser et à donner l'accès à la culture à des populations défavorisées.

Ces deux types d'attentes peuvent s'avérer contradictoires puisqu'elles répondent à des objectifs différents que sont la recherche du retour de l'attractivité des territoires considérés et des politiques volontaristes de démocratisation culturelle.

En écoutant les discours tenus par les porteurs du projet du Louvre à Lens au moment de l'ouverture du musée, il serait aisé de conclure à une véritable préoccupation de faire accéder la population du Bassin minier¹⁴ à une forme légitime de la culture qui se situe dans la lignée des politiques de démocratisation culturelle. Or, la capacité de ces politiques à capter les publics dits éloignés de la culture, et donc à faire accéder les catégories populaires à cette forme considérée comme élitiste de la culture, comprend de nombreuses limites bien connues¹⁵ (Dubois, 2012). **Est posée alors la question des moyens mis en œuvre par l'institution muséale et les pouvoirs publics pour faire en sorte que la population du Bassin minier s'approprie réellement ce musée des Beaux-Arts et se sente le véritable destinataire du projet.** En outre, le Louvre à Lens n'est pas le seul équipement culturel à être implanté dans un ancien site minier. **Il s'agit alors de comparer ces différents projets de reconversion par la culture et d'interroger les idéologies sous-jacentes et la place réservée aux différents publics.**

Une autre manière de légitimer le musée du Louvre dans les discours est d'évoquer, nous l'avons dit, la potentialité d'un *effet Bilbao*. A l'instar d'autres rhétoriques de l'efficacité des effets de l'aménagement, qualifiées parfois de « mythe politique » (Offner, 1993), la littérature scientifique a déjà montré à de nombreuses reprises que les initiatives de renouveau territorial par la culture n'étaient pas systématiquement couronnées de succès dans les territoires en crise (Lusso, *op. cit.*, 2009 ; Grelet, Vivant, *op. cit.* ; Bailoni, 2010, *op. cit.* 2014). **Nous nous emploierons donc dans le même temps à comprendre ce qui motive les porteurs de projet à choisir la culture comme outil stratégique de renouvellement territorial en considérant les paradoxes et les insuffisances de ces choix de politique publique.** Nous interrogerons la manière dont ces projets sont légitimés dans les discours et à quels objectifs ou finalités ils sont reliés. **Seront abordés aussi les effets de ces politiques, s'ils correspondent à ce qui est affiché, et comment ils sont perçus et appropriés par les habitants.**

Par ailleurs, la question de la patrimonialisation paraît centrale dans ces dynamiques culturelles de reconversion. Depuis 2012, les sites miniers reconvertis en lieux culturels sont des sites reconnus par les instances du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) comme faisant partie des biens de l'humanité puisque le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais figure sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre de paysage culturel évolutif vivant.

¹⁴ Population qui comprend une majorité de catégories populaires aux pratiques culturelles classiques plutôt faibles.

¹⁵ Nous pensons notamment à l'échec des Maisons de la Culture de Malraux.

Les discours relatifs à cette inscription évoquent directement les habitants de ce territoire ainsi qu'un retour de leur fierté. Entre volonté de reconnaissance, valorisation d'un héritage et démarche de changement d'image du territoire, ce processus d'inscription à l'Unesco doit être croisé avec les politiques culturelles en cours car il leur est intimement lié.

Enfin, **nous interrogerons ce qui nous paraît être deux propositions difficilement conciliables : celle de réaliser des projets pour les habitants tout en faisant du Bassin minier un territoire compétitif et attractif.** C'est donc à l'aune de la **géographie critique** que nous analyserons les projets de rénovation culturelle : sont-ils le reflet d'une instrumentalisation de la culture par des politiques libérales (Harvey, 2001) ou participent-ils au renouvellement d'un *Droit à la ville* en permettant l'émancipation par la culture et à une production urbaine comme œuvre collective (Lefebvre, 1968) ?

Dans le sillage des recherches conduites par Henri Lefebvre, nous avons souhaité inscrire cette démarche de thèse dans une perspective transdisciplinaire, en l'ouvrant sur d'autres sciences sociales comme la sociologie, l'urbanisme ou la science politique, selon le concept de transduction qu'il introduit dans le *Droit à la ville* (Lefebvre, *op. cit.*, p. 111). Nos réflexions mettent en avant des interrogations propres à la géographie et à l'aménagement, mais aussi à l'histoire, ce qui correspond à ma formation universitaire ainsi qu'à ma construction intellectuelle, et il paraissait indispensable de faire travailler ensemble ces trois disciplines.

A travers la question du Droit à la ville, ce sont donc les conséquences de l'inscription spatiale des projets culturels et de la culture qui sont interrogées à la fois sur le plan fonctionnel et sur le plan symbolique, mais aussi pour les habitants et leur relation à l'espace dans un rapport de quotidienneté. Le Droit à la ville n'est pas un droit à l'accessibilité ; il s'agit d'un droit à l'appropriation et à la citoyenneté et d'un droit aux centralités pour les classes ouvrières et/ou prolétaires. D'anciennes centralités liées au travail, et donc symboles d'un rapport de domination, les anciens sites mines miniers sont devenus des lieux marginalisés et écartés des dynamiques urbaines et économiques pendant de nombreuses années. Leur réinvestissement par la culture est-il une opportunité pour en faire de nouvelles centralités au service des habitants ou l'action publique locale tombe-t-elle dans le « *piège culturel* » en faisant de la culture un « *objet de consommation, occasion de profit, production pour le marché* » (Lefebvre, *op. cit.*, p. 81) ? En requalifiant ces anciens sites dans leurs aspects fonctionnels, symboliques, dans leur ambiance et la représentation que l'on s'en fait, les projets culturels transforment-ils également la manière dont les habitants les vivent, les pratiquent, se les approprient et s'identifient à eux ? Autrement dit, en quoi la nouvelle territorialisation à l'œuvre modifie-t-

elle la territorialité des habitants ? Lorsqu'un territoire comme le Bassin minier est précisément identifié par des lieux hérités d'une histoire révolue, et que ces lieux sont également les supports d'une identification collective à un territoire, les projets culturels peuvent-ils renouveler cette « identification » territoriale ou, au contraire, contribuer à une « désidentification » (Eribon, 2009) ?

Ce qui nous intéresse ici, ce sont particulièrement les notions de **resémantisation** (Reitel, 2010) – soit le renouvellement du sens de l'espace – et de **territorialité** – soit le lien que nouent des habitants avec leurs espaces du quotidien (Raffestin, 1981) – et c'est la tension, le frottement, qui existe entre ces deux notions qui a nourri nos questionnements.

Pour répondre à ces questionnements de recherche, nous avons formulé les hypothèses de travail suivantes :

Hypothèse 1 : Malgré des discours centrés sur les habitants, leurs besoins et leurs attentes, les projets culturels les plus récents – et les plus retentissants – sont saisis avant tout comme des opportunités pour changer l'image du Bassin minier et de renouveler son attractivité via différents leviers (projets architecturaux majeurs, mise en valeur du patrimoine, renouvellement urbain et marketing territorial).

Hypothèse 2 : Les équipements culturels implantés dans les anciens sites miniers que nous étudions n'ont pas la même envergure, ni les mêmes objectifs ou les mêmes missions. Nous postulons qu'en raison de ces différences, les équipements culturels participent de manière inégale à la resémantisation du territoire évoquée plus haut et ne sont pas pourvoyeurs d'émancipation pour la population locale de la même façon.

Hypothèse 3 : La resémantisation des anciens sites miniers couplée à leur valorisation patrimoniale favorisent un changement de regard sur ces lieux autrefois délaissés et abandonnés par les pouvoirs publics et la population. En réactivant d'anciennes centralités et un discours positif sur l'identité territoriale, les pouvoirs publics contribuent au (re)développement de liens affectifs avec l'héritage minier et au renforcement d'un sentiment d'appartenance au territoire pour les habitants du Bassin minier.

Après avoir détaillé nos hypothèses de travail principales, il convient de présenter les terrains d'étude sélectionnés pour les mettre à l'épreuve.

Présentation des terrains d'étude et de leurs spécificités

La carte ci-après présente le périmètre du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ainsi que la localisation de nos cas d'étude. Habituellement, on donne comme bornes à ce territoire les communes d'Auchel (62) à l'ouest et Vieux Condé (59) à l'est¹⁶. Selon cette délimitation, il couvre une surface totale de 1200 km² et comprend une multitude de communes petites à moyennes (118 dans le Nord et 132 dans le Pas-de-Calais) et un maillage dense d'équipements culturels de proximité (centres culturels, bibliothèques, maisons des jeunes). En outre, le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais¹⁷ a adopté depuis les années 1990 une politique culturelle volontariste, notamment via l'aide à la création d'équipements et d'attributions de subventions. Pour aborder la question des projets de reconversion culturelle des sites miniers dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, nous avons choisi de nous intéresser à ceux ayant fait l'objet d'une reconnaissance particulière de la part des institutions sur le plan patrimonial d'une part, et d'une opération de reconversion en lieu culturel d'autre part. Ce sont donc des sites structurants et désignés comme emblématiques par les acteurs publics¹⁸ car représentatifs de l'ancienne activité minière¹⁹. On pourra se demander si ces sites désignés comme *emblèmes territoriaux*, c'est-à-dire comme des lieux jouant un rôle iconique, bénéficiant d'une imagerie et d'une mise en récit par les pouvoirs publics (Lussault, *in*. Lévy, Lussault, 2013, p. 328) jouent également un rôle de *haut-lieu*, faisant « *l'objet de pratiques collectives, plus ou moins ritualisées, et si de ce fait ils sont l'objet d'expériences individuelles et collectives à forte résonance identitaire* » (Debarbieux, *in*. Lévy, Lussault, *op. cit.*, p. 490). Les lieux considérés comme emblématiques dans lesquels chevalements, terrils, carreaux de mines, cavaliers sont autant de métonymies de l'époque de l'exploitation houillère et qui, pour les habitants et pour les personnes extérieures au territoire, montrent clairement où l'on se trouve (*marqueurs spatiaux*), cristallisent-ils les valeurs – réelles ou construites – qui leur sont associées (*hauts lieux*) ? Le marqueur spatial étant compris comme un signe ou un indicateur d'une activité ou d'une présence humaine qui donne une information aux individus sur la spécificité de cette activité ou de cette présence en singularisant la portion d'espace qu'il occupe (Lageiste, *in*. Rieucou, Lageiste, 2006).

Nous avons choisi comme cas d'étude **le site du Louvre à Lens** (62), situé sur un ancien carreau de mine entièrement démoli, **le site du 11/19 à Loos-en-Gohelle** (62) et la scène

¹⁶ Nous reviendrons plus en détail sur cette délimitation dans notre premier chapitre.

¹⁷ Le Bassin minier étant une entité spatiale extérieure à la Picardie, nous continuerons ici à nous référer au Nord-Pas-de-Calais et non pas aux Hauts-de-France.

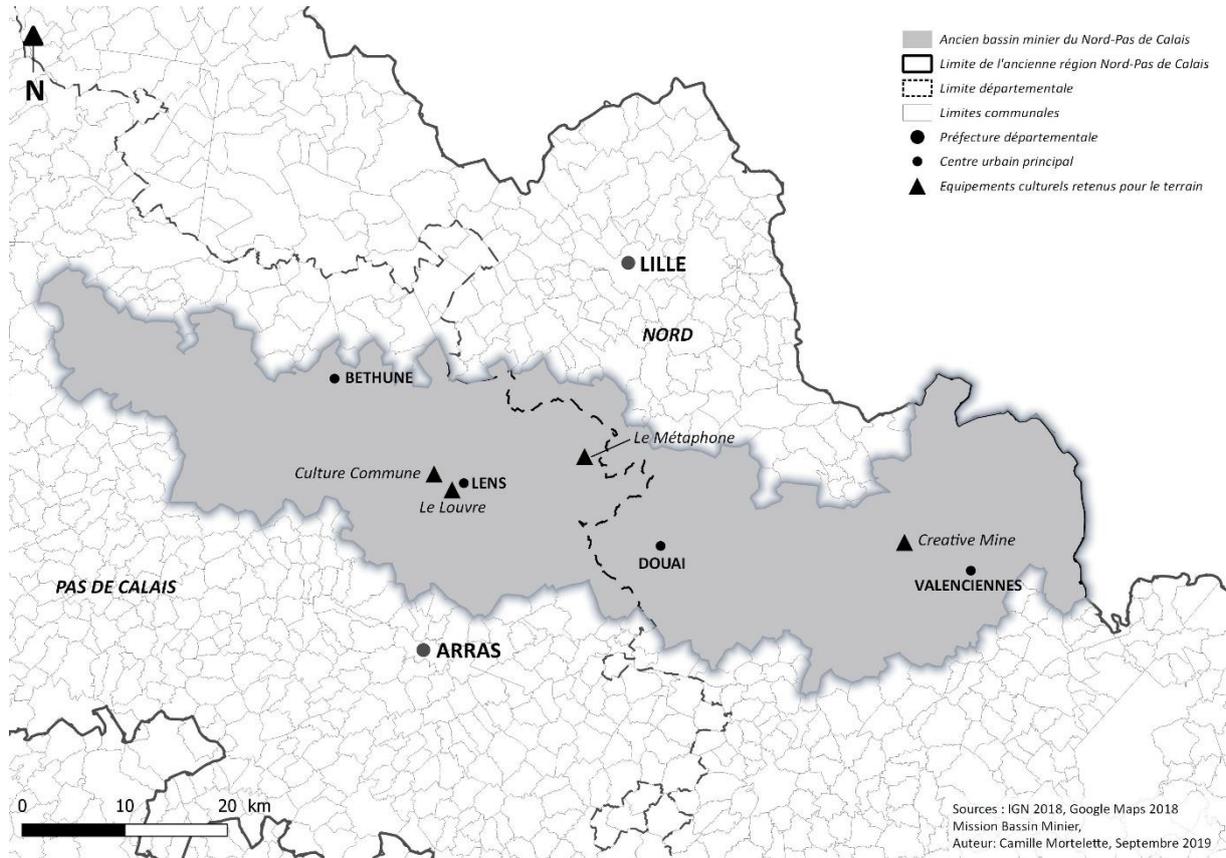
¹⁸ Par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Région et la Mission Bassin Minier notamment.

¹⁹ Ce sont simplement les sites les mieux conservés, c'est-à-dire les moins victimes des démolitions qui ont été réalisées dans les années 1980 et 1990.

nationale Culture Commune qui correspondent à une réhabilitation de l'ancien bâtiment des douches, **le site du 9/9 bis de Oignies** (62) et l'équipement culturel Métaphone qui font correspondre conservation et construction contemporaine et enfin, **le site de la fosse d'Arenberg** (59) et la Fabrique à Images qu'il accueille qui valorisent un patrimoine partiellement authentique et partiellement fabriqué (le lieu de tournage du film Germinal de Claude Berri) et constructions contemporaines. Parmi les sites choisis seul celui du Louvre Lens n'est pas associé à un lieu de mémoire par les pouvoirs publics. Ces sites aux réhabilitations contrastées invitent à des pratiques culturelles bien différentes les unes des autres et nous permettent de construire des éléments comparatifs intéressants²⁰.

²⁰ Le détail des raisons qui nous ont poussées à choisir précisément ces quatre terrains sera explicité dans notre chapitre 3.

Figure 1 : Carte générale du Bassin minier et des terrains de thèse à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais



Réalisation : T. Guy, Conception : C. Mortelette, 2019

La première partie de thèse sera consacrée à la présentation du Bassin minier dans sa trajectoire territoriale depuis le démarrage de l'exploitation du charbon ainsi qu'à la présentation du cadre théorique, des spécificités du terrain et de la méthode de recherche.

La deuxième partie reviendra sur le temps long des politiques culturelles dans le Bassin minier et sur l'émergence d'une gouvernance culturelle avant de s'intéresser plus précisément aux deux projets phares que sont le Louvre Lens et l'inscription Unesco : 2012 apparaît alors comme une année clé d'un changement de perspective. Nous nous emploierons ensuite à faire émerger les éléments structurants du réinvestissement fonctionnel et symbolique des anciens sites miniers par la culture dans une démarche comparative.

Enfin, la troisième et dernière partie sera consacrée aux perceptions, représentations et appropriations habitantes des politiques culturelles dans le Bassin minier et interrogera le lien entre resémantisation des anciens sites miniers et renouvellement des territorialités habitantes.

Partie 1 : Trajectoire du Bassin minier et fondements théoriques

Cette première partie a pour objet de présenter le champ de la recherche dans lequel nous nous inscrivons, les concepts que nous mobilisons pour décrire notre objet d'étude, ainsi que notre protocole de recherche. Cependant, avant d'analyser plus en profondeur les concepts présentés dans notre introduction générale, il nous apparaît nécessaire de dresser un portrait du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Bien que cet espace soit pleinement intégré au territoire national et qu'il soit articulé aux autres espaces alentours, nous émettrons l'hypothèse d'un territoire singulier dans le chapitre 1 avec une trajectoire qui en fait l'originalité. L'idée n'est pas de réaliser une étude monographique, mais plutôt de révéler en quoi le territoire et sa trajectoire renvoient à une représentation identifiée. Nous en proposons donc une étude diachronique en mentionnant les principales inflexions aux moments des différentes ruptures rencontrées. Le chapitre 2 sera pour nous l'occasion d'explicitier davantage le cadrage théorique à partir des hypothèses de travail posées dans l'introduction générale. Nous y aborderons la question de la reconversion des territoires postindustriels dans un premier temps, puis nous questionnerons les manières d'instrumentaliser la culture dans ces territoires. Enfin, nous décrirons davantage notre protocole de recherche et notre terrain de thèse grâce au chapitre 3 en spécifiant ses particularités, et notre rapport à celui-ci, ainsi que la méthodologie adoptée.

Chapitre 1 : La singularité de la trajectoire de reconversion du Bassin minier

La géographie ne considère pas l'espace comme immuable ou figé mais elle le voit comme une réalité soumise aux effets du temps et à l'action humaine. Néanmoins, l'appellation même de certains espaces tend à leur donner cette apparence erronée de fixité, d'autant plus que des acteurs, comme les élus, mobilisent certains attributs territoriaux avec une visée performative dans leurs discours sur le territoire et sa population. Ainsi, le Bassin minier semble conserver une certaine rigidité dans ses formes dans les représentations qui en sont faites. Paradoxalement, nous avons affaire ici à une entité géographique qui ne doit son nom qu'à l'activité industrielle qui a considérablement modifié son aspect et qui lui aurait conféré suffisamment d'homogénéité pour que les sous-ensembles dont elle est constituée puissent être rassemblés sous le choronyme « Bassin minier ». Pourtant, cet espace a vécu une véritable *trajectoire* territoriale marquée par des passages, des transitions entre plusieurs phases de conversion, du rural à l'industriel, et de reconversions après la fin du système minier. Par trajectoire, nous entendons la filiation, l'évolution diachronique de l'espace où les époques traversées ont agi comme autant de guides modifiant et conditionnant sa course et qui révèlent son passage d'un état à un autre (voire à d'autres). Aussi, la trajectoire n'est pas la simple constatation d'une évolution. A la manière d'un graphique mathématique, nous nous intéresserons aux moments clés de rupture en prenant la période actuelle comme point de référence. Il ne faut donc pas considérer cette trajectoire comme une évolution linéaire ou uniforme en tous points du territoire. Nous verrons qu'autour d'un élément commun – l'exploitation du charbon – se révèlent des trajectoires différenciées. C'est cette-ces trajectoire-s et ses-leurs implications que nous nous proposons d'analyser dans ce premier chapitre en nous interrogeant sur un point particulier qui a été fondamental pour nos réflexions pendant ce travail de thèse à savoir les territorialités dont le Bassin minier est le support. Nous chercherons à identifier d'abord la singularité de ce territoire à partir de son histoire économique et de ses implications spatiales, de la constitution de son paysage et des indicateurs socio-économiques de sa population. Puis, nous analyserons les implications spatiales de la fin de l'activité ainsi que les territorialités qui se sont construites autour de l'idée, du référent, *Bassin minier*. Enfin, nous proposerons une grille de lecture qui nous permette de

caractériser les changements consécutifs de cette trajectoire territoriale²¹ et qui soit commune aux sciences humaines et sociales.

1. UN BASSIN PALIMPSESTE. SPATIALITÉS ET ÉPAISSEUR TEMPORELLE

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est une appellation qui renvoie à une localisation et à un périmètre particulier comme c'est également le cas pour le Bassin stéphanois ou le Bassin lorrain. La toponymie à laquelle ils continuent de répondre aujourd'hui pourrait nous inciter à les considérer comme des territoires tout aussi permanents et invariants que des espaces naturels comme le Vercors, les Causses ou le Mercantour, comme s'ils existaient sous cette forme depuis toujours. Pourtant, la création de ces bassins industriels et miniers est anthropique et leur émergence et leur développement doivent s'analyser dans le temps pour pouvoir en apprécier les différentes couches constitutives. En effet, les aires concernées par ces bassins peuvent être abordées comme des palimpsestes, des surfaces, sur lesquelles il existait une organisation et des formes spatiales, ainsi que des sociabilités antérieures et auxquelles se sont ajoutées de nouvelles pendant l'exploitation du charbon mais aussi après la cessation de l'activité. Nous souhaitons analyser ici le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais comme ces parchemins sur lesquels il est possible de gratter les inscriptions antérieures pour en écrire de nouvelles sans que celles-ci ne parviennent à effacer complètement les premières. Nous reviendrons d'abord sur l'émergence et la structuration du Bassin minier comme territoire singulier sur le plan paysager et de son organisation socio-spatiale que nous considérons comme le premier moment de sa trajectoire. Le paysage actuel du Bassin minier et le maintien de nombreux marqueurs spatiaux relatifs à l'activité minière nous permettrons d'interroger les permanences de cette singularité du territoire. Enfin, nous tenterons de voir en quoi le Bassin minier reste un territoire particulier après cette période de l'exploitation minière à partir d'indicateurs objectivables qui caractérisent la population sur le plan démographique, économique, social et politique.

1.1 DE L'ESPACE RURAL AU PAYSAGE INDUSTRIEL TOTAL

Le Bassin minier n'a pas toujours présenté un visage industriel. Jusqu'au 19^e siècle, il s'agissait d'un espace rural dont la topographie était faite de plaines et de collines, de champs cultivés, de marais et d'étendues boisées. L'activité principale y était l'agriculture et, dans une moindre mesure et uniquement dans les rares villes préexistantes à l'exploitation du charbon, le commerce. Ce caractère rural reste significatif jusque dans la deuxième moitié du 19^e siècle et s'est partiellement maintenu jusqu'à aujourd'hui. Le Bassin minier, en tant qu'espace

²¹ Cette première partie fait également l'objet d'une recherche volontaire d'illustration, par la photographie notamment, afin de donner à voir le Bassin minier à la fois en mots et en images.

géographique identifié, est né des bouleversements induits par la Révolution Industrielle, à l'image de nombreux autres espaces similaires comme la Ruhr ou la Lorraine, et il est devenu un territoire à part au sein d'une vaste zone rurale et agricole. En considérant ce territoire dans le temps long, l'industrie charbonnière est donc récente (elle commence en 1720 et s'arrête en 1990) et brève (270 ans) ; elle a cependant considérablement marqué l'organisation spatiale du territoire, la manière de s'y référer au quotidien par l'expression Bassin minier, mais aussi la culture locale et la société dans son ensemble.

1.1.1 Les logiques de structuration spatiale

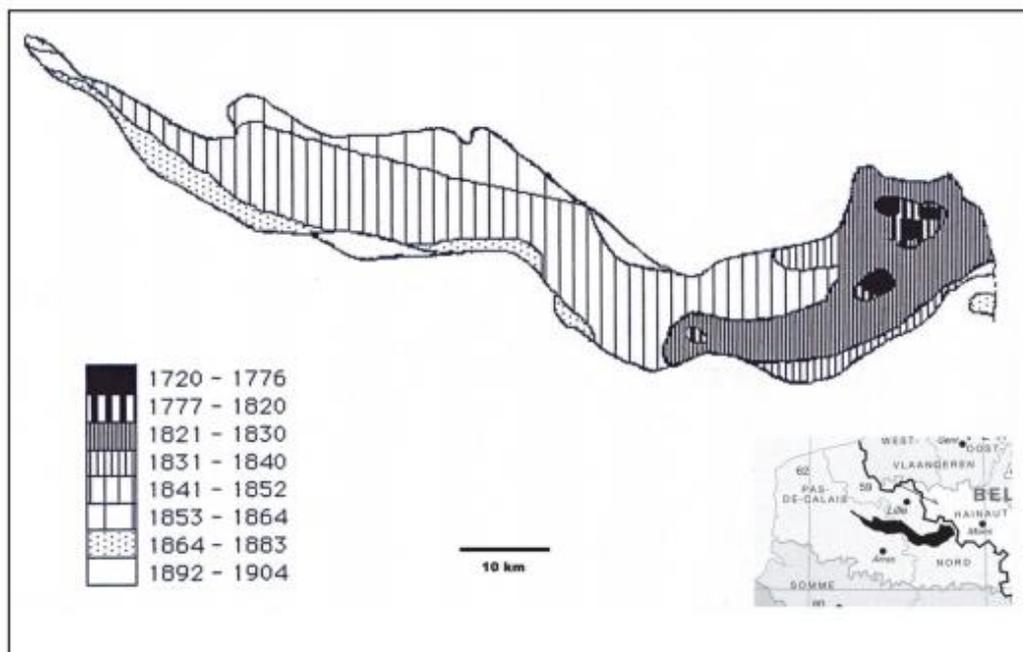
Le Bassin minier doit avant tout son existence à la présence en sous-sol d'une veine de charbon qui traverse la région du Nord-Pas-de-Calais d'ouest en est et se prolonge jusqu'en Pologne en passant par la Belgique. Il procède de prime abord d'une réalité géologique dont les contours sont forcément incertains puisque cette veine n'est pas une ligne droite régulière. De plus, la qualité du charbon n'est pas la même partout et son enfouissement est inégal. Cette absence d'uniformité souterraine explique l'irrégularité topographique du Bassin minier. De fait, s'il fallait donner des limites précises à cette zone que les élus locaux appellent territoire, elles ne seraient pas aisées à établir pour plus d'une raison. On peut d'abord invoquer la multiplication des partitions administratives mais il faut peut-être commencer par son appellation même de « bassin ». En effet « *espace d'activité plus ou moins centré, plus ou moins organisé autour d'un point, parfois d'une ligne, voire d'une forme de mise en valeur* » (Brunet et al., 1993, p.64), le bassin n'est pas un type d'espace possédant des limites clairement établies, autres que celles de l'étendue de la ressource considérée.

« Le bassin n'est pas prisonnier de frontières intangibles. La notion de gradient convient mieux que celui de borne, car les limites des bassins fluctuent constamment au cours du temps en fonction de la conjoncture économique, de l'évolution des techniques, de la progression des chantiers d'exploitation minière » (Leboutte, 1997).

Le Bassin minier se repérait donc aux formes spatiales produites par les chantiers d'exploitation minières avec des fronts pionniers (voir figure 2) en fonction des découvertes – et de la volonté de toujours trouver du charbon de meilleure qualité ou plus aisé à exploiter –, des centres dynamiques là où l'exploitation était la plus intensive ainsi que des périphéries ou des zones marginalisées à mesure qu'elle devenait moins productive.

L'Histoire retient la date de 1720 comme étant le point de départ de l'exploitation du charbon dans la région grâce à la découverte - après dix-huit mois de travaux – à Fresnes-sur-Escaut d'un affleurement charbonnier. A partir de cette date, l'exploitation du charbon, d'abord sporadique et peu intense, se traduit par une faible modification de l'organisation spatiale. La première vraie rupture dans la trajectoire du Bassin minier, est le processus enclenché à partir des années 1830, celui de l'extension de la recherche de charbon vers l'ouest et de la mécanisation généralisée de l'exploitation. Les vallées de l'Escaut et de la Scarpe ainsi que la plaine et les collines de la Gohelle commencent leur mutation vers un « *paysage industriel total* » (Rabier, 2002), c'est-à-dire un paysage dont tous les éléments sont un résultat de l'industrie houillère. La carte diachronique ci-après montre la chronologie de cette exploitation et sa dynamique.

Figure 2 : Carte de localisation du Bassin minier et dynamique de l'exploitation



Source : Guy Baudelle, « Ce que peut dire la géographie », Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 110-4 | 2003, p4.

Nous avons choisi de reprendre cette carte de Guy Baudelle car elle permet de mettre en avant les fronts pionniers de l'exploitation du charbon ainsi qu'un fonctionnement de ces espaces selon le couple centre/périphérie grâce à la matérialisation d'une expansion qui se fait de plus en plus vers l'ouest et vers les marges. De même, elle illustre parfaitement notre propos sur la première rupture dans la trajectoire territoriale du Bassin minier puisque la période 1831-1840 apparaît bien comme une période charnière.

Ainsi, le Bassin minier est une zone géographique née de l'exploitation du charbon et de son emprise totale sur le territoire – on a d'ailleurs véritablement commencé à parler de « Bassin minier » à partir de la nationalisation des compagnies privées ; moment où le caractère mono-industriel de l'activité était le plus probant et moment d'un marquage plus intense de cet espace par cette dernière. Aujourd'hui, ces limites se lisent toujours dans le paysage *via* les équipements encore présents qui montrent l'étendue de l'ancienne activité. En effet, la fin de l'activité principale d'un bassin économique ne conduit pas à une disparition immédiate de ce type d'espace puisqu'elle l'a marqué durablement, sur le plan paysager bien sûr, mais aussi sur le plan social et de son organisation. Il est peut-être possible de parler de *bassin fantôme* ou de *territorialités fantômes* à la manière des frontières fantômes (von Hirschhausen, 2017) qui, après leur disparition, déterminent encore des représentations et des usages de l'espace par rémanence. Actuellement, la délimitation du Bassin minier repose sur l'existence de traces²² héritées de l'extraction du charbon qui, malgré de nombreuses démolitions, sont pour beaucoup encore bien visibles.

Sur le plan organisationnel, le périmètre du Bassin minier a pendant longtemps été celui des concessions minières qui ne tenaient guère compte des limites communales comme nous allons le voir et qui voyaient dans le fractionnement des espaces de vie, une manière d'empêcher l'émergence de solidarités d'intérêt entre travailleurs. Ces concessions étaient détenues par des compagnies privées (voir figure 3) – souvent du même nom – qui étaient au nombre de dix-huit avant la nationalisation²³. À l'impression d'homogénéité causée par la généralisation de l'exploitation du charbon et ses répercussions sur le paysage, il faut pourtant opposer la partition de l'espace engendrée par la constitution et l'extension de ces compagnies minières. Il est possible d'affirmer qu'il y a eu dès la genèse de ce territoire plusieurs bassins dans le Bassin minier, avec des spécificités locales, bien que la logique d'organisation générale ait été la même, comme nous le verrons par la suite. Le bassin valenciennois, par exemple, se démarque des autres par une activité industrielle qui s'est progressivement diversifiée dès 1880, avec la métallurgie notamment mais aussi grâce à un renouveau de l'artisanat (verrerie et faïencerie), et grâce à l'effet conjugué des politiques protectionnistes française et de sa proximité avec la frontière belge qui la rend attractive pour les voisins wallons (Leboutte, *op. cit.*, p.170).

²² Nous reprenons ici à notre compte la définition du mot « trace » telle qu'employée par Vincent Veschambre (2008) comme un élément révélateur du passé et pas systématiquement intentionnel, en opposition à la « marque ».

²³ Elles étaient par exemple 26 compagnies pour 40 concessions en 1880 (Leboutte, *Op. cit.*, 1997, p.175).

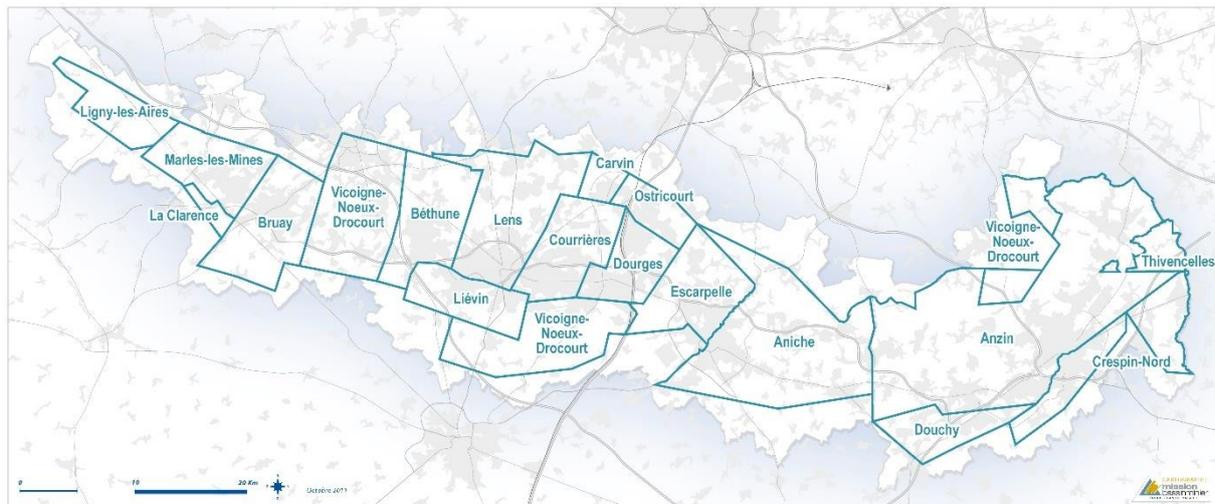
La nationalisation des moyens de production a été décidée par un vote à l'Assemblée Nationale en 1946 afin de reprendre le pouvoir sur l'exploitation et instaurer « *une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie* »²⁴. Les Charbonnages de France (CdF), au statut d'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPCIC), sont créés sur décision gouvernementale pour gérer l'activité minière. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques locaux, les CdF sont déclinés en différentes entités appelées les Houillères ; la zone Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais correspond aux Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC). Cette nationalisation des compagnies minières n'a pas pour autant remis en question les logiques d'organisation antérieures. Face à cette territorialisation multiple, nous pouvons d'ores et déjà faire l'hypothèse d'une juxtaposition des territorialités²⁵ marquées par des attachements, des pratiques et des imaginaires propres à chaque espace géré par une compagnie minière différente, voire spécifique à chaque concession. Il est également possible de se poser la question d'une pérennité de ces territorialités multiples, en dépit de la nationalisation, puis de l'arrêt de l'exploitation, et de les interroger au prisme des discours actuels présentant le Bassin minier comme un territoire homogène et cohérent.

Pour en revenir à l'organisation spatiale initiale du Bassin minier, il faut également préciser que les compagnies minières pouvaient regrouper plusieurs concessions, d'où les différences de tailles observables (notamment celle d'Anzin qui est la plus grande), jusqu'à épuisement du gisement ou jusqu'à ce qu'il devienne trop compliqué et donc trop coûteux à extraire. La carte ci-après montre cette structuration du Bassin minier selon les différentes compagnies qui gèrent parfois plusieurs sous-ensembles du Bassin minier comme c'est le cas de celle de Vicoigne-Noeux-Drocourt.

²⁴ Philippe Mioche, Eclairage sur la nationalisation des Houillères, <https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00340/la-nationalisation-des-houilleres.html>.

²⁵ La territorialisation faisant référence aux processus engagés par les systèmes d'acteurs faisant advenir le territoire (Vanier, 2002) et la territorialité à l'ensemble des relations qui lie un individu à un territoire (Di Méo, 1996).

Figure 3 : Carte des compagnies minières avant la nationalisation



Source : Mission Bassin Minier, 2011

Dès la fin du 18^e siècle, les premières compagnies privées ont souvent été fondées par des notables locaux qui possédaient suffisamment de capitaux pour démarrer une exploitation en collaboration forcée avec des seigneurs qui avaient la prérogative sur un territoire en particulier (avant la fin du régime seigneurial auquel la Révolution Française a mis fin). L'attribution des concessions se faisait par ordonnance royale (puis par le Conseil d'Etat), qui octroyait un périmètre défini et le droit d'exploiter le sous-sol. A partir des années 1850, l'organisation spatiale du Bassin minier se systématisait et s'expliquait notamment par la concurrence entre ces différentes compagnies qui tentaient d'attirer la main d'œuvre en proposant des logements aux mineurs et à leur famille à proximité de leur lieu de travail, mais aussi des services (école, église, salle des fêtes) à proximité des habitations. Des enclaves de vie se sont ainsi constituées autour des puits d'extraction qui représentaient des centralités concurrentes aux centres des bourgs. En outre, ces compagnies ont donné une empreinte architecturale forte à la zone qu'elles contrôlaient avec l'affirmation d'une recherche esthétique et d'une qualité architecturale des logements et des divers édifices construits afin, toujours, de paraître compétitives²⁶. D'ailleurs, comme nous le verrons plus tard, les formes urbaines du territoire sont un des héritages principaux de l'exploitation houillère. Les contours du Bassin minier sont donc lisibles en premier lieu grâce aux marqueurs spatiaux (Lageiste, *op. cit.*) de l'exploitation du charbon.

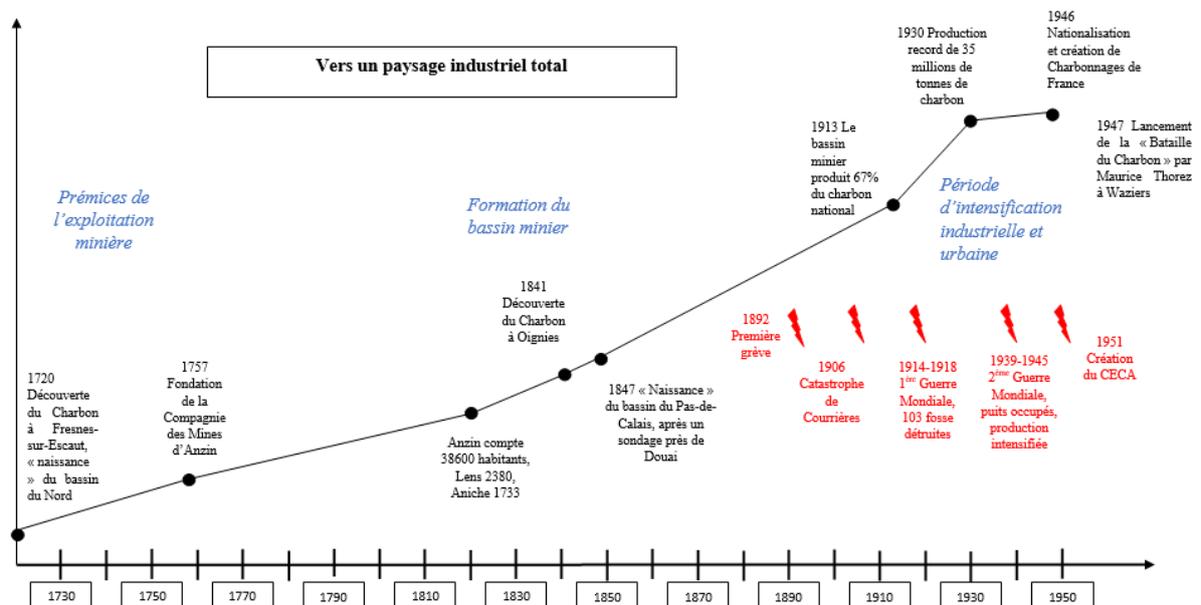
Après la nationalisation de 1946, la logique de ces limites a relativement perduré puisque l'exploitation a continué selon une organisation similaire, malgré la suppression des

²⁶ Mission Bassin Minier, L'habitat minier en Région Nord – Pas-de-Calais, Histoire et évolution 1825-1970, tome 1, septembre 2008.

compagnies. Ces dix-huit anciennes compagnies sont alors réunies en huit groupes plus larges, mais qui respectent les logiques d'organisation spatiale préexistantes.

Dans cette période de l'après-guerre, synonyme de reconstruction pour la France, l'économie repose encore sur l'existence d'une base industrielle fortement mise à contribution, dont l'acier et le charbon font partie des éléments essentiels. La « Bataille du Charbon » est lancée à cette époque, orchestrée notamment par le Parti Communiste, afin de pousser la production à son maximum. S'en suit l'annonce d'un objectif de production équivalent à 100 000 tonnes par jour pour lequel une campagne de modernisation des installations est lancée ainsi qu'une demande d'un effort de travail supplémentaire de la part des mineurs²⁷. Paradoxalement, c'est aussi à ce moment-là que les prémices de la fin de l'exploitation sont annoncées.

Figure 4 : Chronologie indicative de la constitution et de l'expansion du Bassin minier



Réalisation : Camille Mortelette, 2017²⁸

Sur ce graphique chronologique, nous voyons bien la constitution progressive, puis plus marquée à partir des années 1930, d'un paysage industriel total, notamment à cause de la mécanisation de l'exploitation. Les chevalements se multiplient dès le début du 20^e siècle, les cités minières se développent ainsi que les centrales thermiques et les cokeries. Les fosses emblématiques du Bassin minier, à l'esthétique immortalisée par le film *Germinal*, sont édifiées entre 1900 et 1930. La première moitié du 20^e siècle signe le véritable acte de naissance du

²⁷ Mineurs « récompensés » par la création d'un statut spécifique qui va avec certains avantages comme la gratuité du chauffage entre autres choses.

²⁸ Graphique réalisé grâce à la chronologie éditée par la Mission Bassin Minier et la fresque de Mineurs du Monde.

Bassin minier dont l'aspect industriel total s'intensifie pendant l'entre-deux guerres. Néanmoins à partir des années 1950, des événements marquants comme la naissance de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1950²⁹, conjugués à une baisse de la part du charbon dans la demande énergétique³⁰, ont amené à la récession programmée de l'exploitation houillère malgré le mouvement premier d'aide à la production, notamment via des subventions (Leboutte, *op. cit.*, p.477) et une production toujours importante de la matière première³¹. A partir de la deuxième moitié du 20^e siècle, les difficultés d'ordre conjoncturel se multiplient sans que cela ne remette en question la confirmation du paysage industriel total. Les destructions engendrées par les conflits mondiaux ont cependant modifié la physionomie de ce bassin avec la disparition de certaines infrastructures – la reconstruction pouvant aussi constituer un effet d'aubaine pour la modernisation – ou encore l'utilisation plus systématique du béton après le 2^e conflit mondial.

1.1.2 Un système spatial et une organisation sociale qui dessinent une hétérotopie ?

A l'instar de Guy Baudelle dans sa thèse soutenue en 1994³², il est possible de parler d'un système spatial de la mine puisque le paysage et le bâti se chevauchent pour dessiner un territoire lié à une fonction majeure : l'activité houillère. Cependant, cette notion de système spatial, bien qu'elle permette de comprendre le contrôle des compagnies minières, puis des HBNPC, sur l'organisation spatiale du territoire échoue à rendre compte de l'encadrement de la population par ces organismes. En effet, à cette domination foncière s'ajoutait également un encadrement social qui s'exprimait de manière multidimensionnelle. Le concept d'hétérotopie pourrait nous permettre de réaffirmer la singularité de cet espace du fait précisément de son organisation spatiale conjuguée à son fonctionnement paternaliste. Pour Foucault, les hétérotopies désignent initialement des lieux qui matérialisent l'utopie, des « *lieux d'utopie réalisée* », (Foucault, 1967). Foucault identifie six grands principes pour circonscrire cette notion d'hétérotopie. Parmi ceux-ci, le sixième retient particulièrement notre attention. Les hétérotopies seraient des lieux qui ont une fonction par rapport à l'espace restant : soit elles ont pour rôle de créer un espace d'illusion « *qui dénonce comme plus illusoirement tout l'espace réel* » (il prend ici l'exemple des maisons closes), soit, au contraire, ce sont des lieux qui créent

²⁹ A partir du partenariat économique avec l'Allemagne, il est devenu moins cher pour la France d'importer du charbon que de l'exploiter directement.

³⁰ Au profit de l'hydroélectricité par exemple via le plan Monet ou, bien sûr, des hydrocarbures et à partir des chocs pétroliers de 1973 et 1978, un investissement massif de l'Etat français dans l'énergie nucléaire.

³¹ Nous reviendrons sur cet arrêt de la production et ses effets plus loin dans ce chapitre.

³² BAUELLE GUY, *Le système spatial de la mine : l'exemple du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais*, thèse soutenue en 1994 à Paris I, 1228p.

un autre espace réel « *aussi parfait et méticuleux* » que le nôtre serait « *désordonné, mal agencé et brouillon* ». Il prend alors pour exemple, les sociétés puritaines fondées par les anglais dans leurs colonies. A partir de ce constat de volonté de création d'un espace réel codifié et répondant à une idéologie, il nous paraît pertinent de faire le parallèle avec les préceptes hygiénistes et paternalistes qui ont présidé à l'élaboration des cités minières d'une part, et à l'organisation de la vie quotidienne des mineurs et de leur famille d'autre part. Pour Henri Lefebvre, les espaces hétérotopes sont plus simplement des types d'espaces qui se distinguent les uns des autres, comme l'habitat pavillonnaire se distingue de l'habitat collectif (Lefebvre, *op. cit.*, p.68) où les éléments constitutifs de chacun de ces sous-ensembles sont isotopes (identiques) les uns aux autres. Sans pour l'instant choisir une acception plutôt qu'une autre, nous posons la question de l'applicabilité de ce concept au cas du Bassin minier.

Le Bassin minier au moment de son exploitation était avant tout un espace usuel, fonctionnel. En effet, l'urbanisation s'est constituée autour de l'exploitation et de manière à la servir efficacement, avec une intégration verticale des activités qui donne lieu à une organisation concentrée de leurs formes spatiales. Les centres de vie étaient donc à proximité immédiate des centres d'exploitation. Cette logique de proximité géographique entre différentes fonctions (exploitation/production, logement, services) crée ainsi un territoire en archipels (Viard, 1997) avec des micro-territoires à l'insularité plus ou moins forte, caractérisés par une faible relation avec les centralités existantes. La logique d'exploitation a donc provoqué des logiques de bassins de vie au sens utilisé par l'Insee : « *Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi* »³³. C'est une manière de fabriquer, de produire, l'espace commune aux espaces industriels européens du 19^e siècle (Leboutte, *op. cit.*, p. 14). À proximité des puits d'exploitation, on retrouve les fameuses cités minières qui concentrent la main d'œuvre selon une organisation sensiblement identique en tous points du Bassin minier : le « grain » qui désigne le couple fosse et cité minière. Pour autant, cette organisation relève davantage d'une prise en compte de logiques économiques que de logiques urbanistiques. En effet, les aménités urbaines sont avant tout là pour attirer la main d'œuvre, la contrôler et permettre qu'elle reste sur place dans des conditions favorisant l'exploitation de sa force de travail. Ici se révèle une véritable subordination du territoire aux logiques économiques où la ville a davantage une valeur d'échange qu'une valeur d'usage pour reprendre les termes employés par Lefebvre.

³³ A noter que depuis 2012, la référence à l'emploi a disparu <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060>

L'imaginaire collectif retient surtout la forme particulière des corons mais, suivant les principes hygiénistes, la forme de l'habitat minier s'est diversifiée au cours du temps. De 1825 à 1890, prévalent les corons, alignement en barreaux (d'où l'appellation « cité linéaire ») de petites maisons individuelles (30 à 50 m²) regroupées en blocs par sous-ensembles d'une dizaine de maisonnettes. Le confort y est relativement rudimentaire – il n'y a le plus souvent qu'une seule chambre et les toilettes sont à l'extérieur – mais les corons constituent déjà une amélioration par rapport aux logements ruraux. Au début du 20^e siècle, apparaît un autre type d'habitation, la cité pavillonnaire (1867-1939). Les barreaux disparaissent au profit de maisons mitoyennes fonctionnant par deux, le confort est plus travaillé, les maisons et les jardins s'agrandissent, et la recherche architecturale (par les matériaux employés ou les ornements de façade) s'affirme. Par la suite, le succès des écrits de Ebenezer Howard incite les compagnies minières à se tourner vers la cité jardin (1904-1939) où la densité est moins élevée – ce qui permet une affirmation de la maison individuelle – et les courbes de la voirie plus prononcées. Enfin, on retrouve également des maisonnettes de plain-pied beaucoup plus sobres et standardisées qui accueillèrent initialement les prisonniers allemands de la seconde Guerre Mondiale et qui ont été par la suite destinées aux travailleurs émigrés des pays du Maghreb, les camus.

Figure 5 : Les différents types de logement des cités minières



1. Coron de la cité du 9, Lens (62) en haut à gauche	2. Cité pavillonnaire des Brebis, Bully-les-Mines (62) en haut à droite
3. Cité jardin Bruno, Dourges (62) en bas à gauche	4. Camus bas, Cité de la Justice, Oignies (62) en bas à droite

Source : C. Mortelette, 2016

Ces cités minières sont des symboles des principes paternalistes et hygiénistes hérités du 19^e siècle. En effet, sur un plan spatial d'abord, on retrouve des rues qui se croisent à angle droit où s'alignent les maisons de mineurs, sises de maisons plus cossues aux extrémités de chaque rue, celles des contremaîtres et des ingénieurs. L'organisation de l'habitat traduit en fait la hiérarchie sociale et, en quelque sorte, la rend visible, explicite. Par exemple, dans certaines cités comme la cité des Provinces à Lens (voir figure 5), les maisons des notables et des équipements importants (comme l'école par exemple) bénéficient d'une particularité architecturale afin de marquer la différence avec les logements des mineurs. En effet, si la plupart des maisonnettes sont constituées de briques rouges, les bâtiments considérés comme plus importants ont des

détails en pierre meulière afin d'en marquer spatialement et symboliquement la différence de statut.

Le paternalisme se retrouve également dans les détails de la vie quotidienne des mineurs qui, les documents sources des archives du Centre Historique Minier le montrent bien, étaient guidés, si ce n'est tenus, dans les différentes étapes de leur vie (Rabier, 2002 ; Giblin et Debrabant *in*. Poussou, Lottin, 2004). Les mineurs étaient ainsi encouragés à jardiner pour éviter qu'ils ne se rendent dans les bars et cafés, leurs épouses devaient tenir convenablement le foyer dont la propreté était régulièrement inspectée, les vacances même étaient prises en charge par le patronat. On retrouve ici des problématiques aigües de contrôle, voire de domination sociale.

« Pour qui connaît l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, l'emprise des houillères y compris sur l'individu était totale. La culture prépondérante qui s'était finalement imposée au cours du dernier siècle, à partir de la mine et de sa tradition, a freiné les initiatives et développé des réflexes d'assistanat par lesquels chacun attend plus de l'intervention d'une puissance tutélaire que de sa propre initiative. A tort ou à raison, c'est le constat fait par de nombreux observateurs de la région »³⁴.

Sans pouvoir souscrire pleinement aux propos politiques de l'ancien député socialiste, l'extrait montre cependant que les compagnies minières, et les Houillères à partir de 1947, avaient la mainmise sur le Bassin minier dans toutes ses dimensions spatiales et sociales. La question des incidences de ce contrôle sur la population actuelle du bassin est un discours qui est revenu régulièrement et, sans l'aborder frontalement tout de suite, mérite notre intérêt – notamment en tant que discours³⁵.

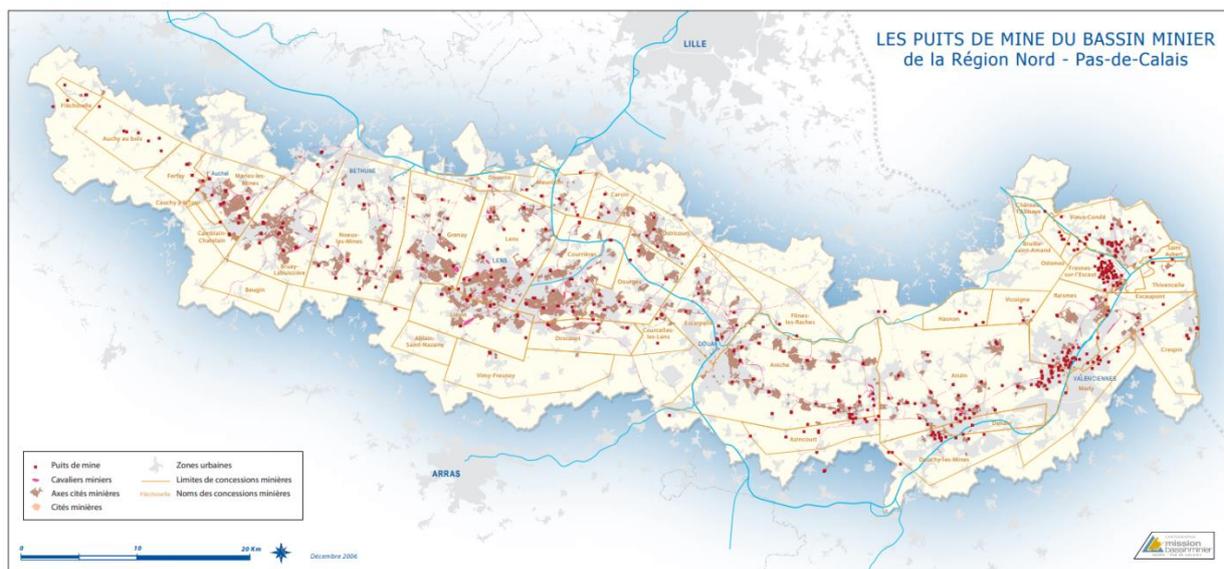
En outre, l'espace entier est polarisé par l'exploitation : les cités sont en périphérie et fonctionnent souvent comme des enclaves autonomes faiblement articulées aux organisations spatiales préexistantes. En effet, comme nous l'avons évoqué, elles possèdent leurs propres équipements destinés au quotidien (commerce, école, église, loisirs...). L'aspect fonctionnel du territoire se remarque également par l'organisation de ce dernier à plus petite échelle autour d'axes routiers et ferroviaires et de canaux qui structurent l'espace pour faciliter la circulation

³⁴ CABIDDU Marcel, *Les chances et les moyens du nouveau développement d'un ancien bassin minier, Rapport au Premier ministre*, éd. La documentation française, coll. « rapports officiels », Paris, 2001, p.20

³⁵ Nous approfondissons ce point notamment dans notre chapitre 3.

et l'exportation de la matière première. Les hommes prédestinent donc le Bassin minier à être avant tout un espace de production et l'aménagement de ce dernier est pensé de manière à ce que cette production soit la plus intense possible. L'aspect mono-industriel de l'exploitation du charbon a renforcé cet état de fait. La carte ci-après montre bien que la localisation des puits de mines, reliés entre eux par les cavaliers, constitue la colonne vertébrale du Bassin minier. Le figuré de surface marron représente les cités minières, clairement articulées autour de ces puits. Cette carte a également pour vertu de mettre en évidence le quadrillage du Bassin minier en différentes concessions grâce au figuré linéaire orangé.

Figure 6 : Carte des puits de mine



Source : Mission Bassin Minier, 2011

Ainsi, l'exploitation houillère, via son organisation économique, a façonné une organisation spatiale et a dessiné un territoire spécifique avec une fonction, une structuration et des limites. L'organisation économique a également fait émerger des sous-ensembles et a déterminé des usages et des modes de relation à ces nouveaux espaces. L'exploitation du charbon est donc à l'origine de la création d'un type d'espace singulier avec ses logiques, ses repères et ses modes de vie, dont nous développerons certains aspects plus loin, malgré les dynamiques divergentes qui créent dans le même temps une juxtaposition de territoires aux réalités diverses. Le Bassin minier pourrait donc être vu comme un territoire hétérotope dans le nord industriel des 19^e et

20^e siècle selon la définition de Lefebvre, mais aussi comme un territoire d'utopie réalisée des préceptes paternalistes induisant des spécificités sociales circonscrites dans un périmètre restreint³⁶ selon celle de Foucault. Les logiques de structuration sur le plan spatial et social du monde de la mine constituent la première étape, voire la première rupture dans la trajectoire territoriale du Bassin minier, et dessinent une première singularité via la création d'une image homogène de l'ensemble du territoire³⁷. Les productions spatiales liées au monde de la mine ont fortement et durablement marqué le paysage du Bassin minier au point que certains marqueurs spatiaux subsistants sont aujourd'hui investis d'une iconicité forte et médiatisés comme des stéréotypes spatiaux du territoire (Lussault, 2013). Nous proposons d'interroger ces marqueurs spatiaux iconiques du Bassin minier en tant qu'ils participent de sa singularisation.

1.2 UN PAYSAGE POLYSÉMIQUE ET UN TRAITEMENT AMBIVALENT DES TRACES DE L'HÉRITAGE MINIER

Le paysage est par définition « l'aspect du pays tel qu'il se présente à un observateur » (Tissier *in.*, Lévy, Lussault, 2013), il s'agit donc d'une étendue que le regard peut embrasser et qui est perçue comme un ensemble cohérent ou présentant une identité visuelle. Les traces les plus lisibles de l'exploitation houillère que nous venons d'aborder (terrils, cavaliers, chevalements, carreaux de mines, habitat minier) font, aujourd'hui encore, partie intégrante du paysage du Bassin minier. Depuis l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2012, ces traces sont aujourd'hui saisies d'un sens nouveau. Le paysage possède également une dimension culturelle puisqu'il est un point de vue, une construction sociale à partir du regard d'un groupe ou d'un individu (Lussault, *in.* Lévy, Lussault, 2013). L'inscription du Bassin minier au titre des « paysages culturels évolutifs » symbolise un possible achèvement du changement de regard sur le legs minier. Après avoir été considérées comme des objets désormais inutiles, voire des stigmates d'une époque déchu qu'il convenait de cacher ou de faire disparaître, les traces de l'exploitation sont aujourd'hui valorisées, revendiquées par la population et surtout protégées par une législation spécifique. Pour autant, ces processus de valorisation et d'identification n'ont pas été linéaires (Melin, Kourchid, 2002) et ne sont pas encore entièrement aboutis ; ils révèlent même une certaine ambivalence du rapport à l'héritage de l'époque minière. Les différents statuts du paysage industriel et minier entre modernité, déclin, effacement et réinvestissement ont été mis en évidence par ailleurs (Del Biondo,

³⁶ Nous retrouvons des hétéropies similaires dans d'autres bassins industriels et/ou miniers et certaines cités ouvrières, comme celles du chemin vert à Reims, mais de manière plus circonscrites.

³⁷ Nous questionnerons le caractère authentique de cette homogénéité à plusieurs reprises.

Edelblutte, 2016). Nous souhaitons avancer ici la notion de paysage polysémique pour faire état de ces représentations contrastées. Le paysage est constitué d'éléments qui seraient certes des supports identitaires communs, mais dont la valeur et le sens peuvent différer selon les individus ou les lieux. Afin de préciser cette notion de paysage polysémique, nous souhaitons nous intéresser ici au sort réservé aux sites d'exploitation du charbon depuis les premières fermetures de puits jusqu'à aujourd'hui. Pour ce faire, nous allons en donner une lecture globale avant de nous intéresser aux emblèmes de cet héritage les plus souvent investis par l'imagerie (à la fois institutionnelle et populaire) comme les terrils et les chevalements.

1.2.1 Trace ou marque : un héritage minier réinvesti

Au moment des premières fermetures de puits de mine, la démolition des traces de l'exploitation a été la première réaction. Ce processus est globalement partagé par d'autres anciens espaces industriels³⁸. En effet, les espaces anciennement occupés par l'industrie n'ayant plus de fonction précise, d'utilité, sont soit laissés à l'abandon, soit démolis. Cette façon de faire peut également être analysée comme une volonté de tourner la page, un choix politique délibéré plus qu'économique ; la fin de ce qui constituait le pilier économique majeur de la région étant vécue comme un choc, voire un traumatisme. Ces démolitions peuvent donc être perçues comme un moyen de repartir de zéro, de se tourner vers l'avenir, « *de tirer un trait sur ce qui renvoie (...) à des souvenirs douloureux ou dévalorisants* » (Veschambre, 2005). Il y a donc une dimension psychosociologique forte dans ces démolitions, d'autant plus marquantes que l'activité était dominante, qu'elle occupait de vastes espaces³⁹ et qu'elle structurait la société.

Néanmoins, malgré les démolitions des années 1970 à 1990 ou la mise en friche de la majorité des espaces concernés par l'extraction houillère, beaucoup de témoins de l'exploitation sont encore visibles aujourd'hui. On retrouve parmi ces témoins les axes de transport pour faciliter le transport du charbon (chemin de fer, cavalier), les composantes des lieux d'extraction (chevalement, terril, carreau de mine, tour d'extraction), les bâtiments administratifs (bureau de compagnie minière), l'habitat ainsi que les infrastructures structurantes qui rythmaient la vie de la société minière (école, église, salle des fêtes, centre sanitaire). Rappelons-le, la plupart de ces éléments ont subi les altérations du temps d'une part et ont soit perdu leur fonction initiale (cavaliers, chevalements), soit cette fonction a subi une modification comme l'ancien habitat

³⁸ Notre mémoire de master 2 sur la ville de Saint-Etienne le montrait également, MORTELETTE Camille, « Renouer avec l'attractivité territoriale. La relance des villes postindustrielles en déclin grâce aux économies culturelles et créatives. Etude du cas stéphanois ». Mémoire de master2, 2013, sous la direction de P. Chaudoir

³⁹ En 1984, les friches du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais représentaient le quart des superficies totales à l'échelle nationale (Baudelle, 1994), soit 5000 hectares en tout.

minier qui n'accueille plus uniquement les ayants-droits⁴⁰, mais aussi des particuliers sur critères sociaux en tant que Société Anonyme d'Habitat à Loyer Modéré (SA HLM). De fait, certains de ces éléments sont aujourd'hui à l'état de friche quand d'autres sont toujours debout, parfois faisant l'objet d'une protection patrimoniale. Nous nous proposons d'établir une première classification de ces traces qui dessinent les contours du Bassin minier afin d'en clarifier les différents statuts et de faciliter une analyse des traitements de ces traces spatiales par les pouvoirs publics.

Figure 7 : Tableau classificatoire du sort des traces spatiales minières

	Démolition/abandon	Changement de fonction	Rénovation	Protection/valorisation
Composantes des lieux d'extraction	Terrils, Carreaux de mine, Chevalements	Carreaux de mine, Terrils		Terrils, Carreaux de mine, Chevalements
Éléments prestigieux		Bureaux des compagnies minières, habitat patronal		Sites « emblématiques » ⁴¹ , habitat patronal, hôtels de ville, monuments aux morts
Infrastructures du quotidien	Habitat minier, écoles, églises, centres sanitaires, salle des fêtes...		Habitat minier, écoles, églises, centres sanitaires, salle des fêtes, équipements sportifs...	Habitat minier, écoles, églises, centres sanitaires, salle des fêtes...
Axes de transport	Cavaliers, Chemins de fer	Chemins de fer	Canaux	Gare

Réalisation : Camille Mortelette, 2017

⁴⁰ Les anciens mineurs et leurs veuves bénéficiaient d'un statut spécial au moment de l'exploitation du charbon qui leur permettait de ne pas payer de loyer, entre autres. A la fin de l'activité, les syndicats se sont mobilisés pour que ce statut soit conservé.

⁴¹ Ce point sera détaillé plus avant dans le manuscrit mais les sites désignés comme emblématiques ou « grands sites de la mémoire minière » sont les quatre sites d'exploitations les mieux conservés, jugés représentatifs de l'époque de l'exploitation sur le plan architectural et esthétique notamment par la DRAC et la Région. Ces sites sont d'est en ouest : la fosse de Wallers-Arenberg, la fosse Delloye à Lewarde, la fosse du 9/9 bis à Oignies et celle du 11/19 à Loos-en-Gohelle. A ces sites s'ajoute depuis 2016 la cité des électriciens à Bruay-la-Buissière.

Ce tableau nous apprend que la manière dont ont été traités les éléments hérités de la période de l'extraction est inégale d'une catégorie à l'autre mais aussi au sein d'une même catégorie. La raison principale de cette ambivalence de traitement est l'évolution du regard porté sur l'héritage de l'époque minière, l'évolution de la conception de ce qui est, ou non, à protéger, de ce qui constitue, ou non, un patrimoine. Ainsi, il nous paraît intéressant de reprendre ici la distinction opérée par Vincent Veschambre entre trace et marque (Veschambre, 2005). Les traces désigneraient l'expression spatiale et physique du passé quand la marque révélerait une présence et une intentionnalité de marquer durablement l'espace ou de réinvestir les traces du passé. Nous trouvons grâce à cette distinction l'explication de l'ambivalence du traitement de l'héritage minier. En effet, les éléments « prestigieux » se présentaient comme tels au moment de l'exploitation minière : les bureaux des compagnies minières devaient traduire sur le plan architectural leur richesse et leur puissance. De même, les éléments considérés aujourd'hui comme emblématiques du Bassin minier, comme les cinq grands sites de la mémoire⁴², ont fait l'objet d'une sélection et d'une hiérarchisation par rapport à d'autres sites miniers ; sur des critères de représentativité et de bonne conservation ; ainsi que d'une valorisation et d'une protection particulière par une convergence d'acteurs comme le Conseil Régional, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Unesco ou encore la Mission Bassin Minier (MBM). Ils sont, de fait, des traces du passé réinvesties, légitimées par ce réinvestissement que l'on peut alors qualifier de marques ou d'emblèmes territoriaux puisque jugés iconiques. La préservation des sites a donc d'abord été opérée à partir de leur caractère monumental, renforçant, ou poursuivant, de fait la hiérarchie sociale qui existait au moment de l'exploitation.

Nous souhaitons nous concentrer à présent sur le traitement des éléments les plus notables du paysage minier à cause de leur verticalité, à savoir les terrils et les chevalements. Cette focalisation se justifie d'abord par le fait qu'ils constituent désormais de véritables repères dans le paysage alors que nombreux sont ceux qui ont été démolis. Aujourd'hui considérés comme constitutifs du paysage du Bassin minier, et protégés à ce titre, ils semblent révélateurs du changement de regard sur l'héritage minier dans l'évolution de leur prise en compte.

1.2.2 Terrils et chevalements : supports du paysage minier

Les terrils sont, à l'origine, des déchets de l'extraction, des amas de mauvais charbon, rejetés après triage et ils étaient du temps de l'exploitation considérés comme inutiles : « *A l'époque, les terrils sont des espaces gâchés, inutiles et inesthétiques, dont on n'a que faire et dont on ne*

⁴² D'est en ouest : la cité des électriciens à Bruay-la-Buissière (62), la base 11/19 à Loos-en-Gohelle (62), le 9/9 bis à Oignies (62), la fosse Delloye à Lewarde (59) et le carreau de mine de Wallers-Arenberg (59).

sait que faire » (Bourdon, in. Poussou, Lottin, *op. cit.*, p.143). On en recensait 339 dans le Bassin minier avant les années 1970, il en reste aujourd’hui environ 200, et ils présentent des formes très variées. Les plus connus sont de forme conique, d’autres sont plats et certains complètement arasés ; leur forme étant révélatrice du sort qui leur a été réservé. En effet, à partir de la récession minière, beaucoup d’entre eux ont été utilisés comme matériaux pour la construction de routes et d’autoroutes, tandis que ceux qui étaient le plus riches en charbon pouvaient être réemployés pour alimenter les centrales thermiques. Ces réutilisations expliquent la forme rase, voire plane, de certains terrils évoquée précédemment. Ces petites montagnes noires sont pour certaines restées relativement intactes et ont connu un verdissement progressif que l’on pourrait croire consécutif de l’abandon de ces espaces et de l’œuvre du temps mais qui est en réalité intentionnel⁴³. Néanmoins, cette prise de pouvoir du végétal a contribué à une évolution dans la manière de considérer ces lieux, à un changement de regard, pour les habitants comme pour les personnes extérieures au Bassin minier, notamment parce qu’ils constituent aujourd’hui des écosystèmes et des réserves de biodiversité tout à fait spécifiques dans la région. De fait, certains terrils ont été aménagés pour favoriser la promenade, comme ceux de Loos-en-Gohelle ou de Raismes, par des routes en colimaçon à minima ou l’adjonction d’équipements à visée pédagogique comme la maison de la forêt à Raismes. La richesse des espèces faunistiques et floristiques présentes font de ces terrils des lieux protégés et valorisés ; un Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CPIE) a d’ailleurs été créé en 1989 pour assurer la gestion de certains d’entre eux.

⁴³ Le verdissement des différentes friches minières faisait partie des recommandations du rapport Lacaze de 1986.

Figure 8 : Les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle (62)



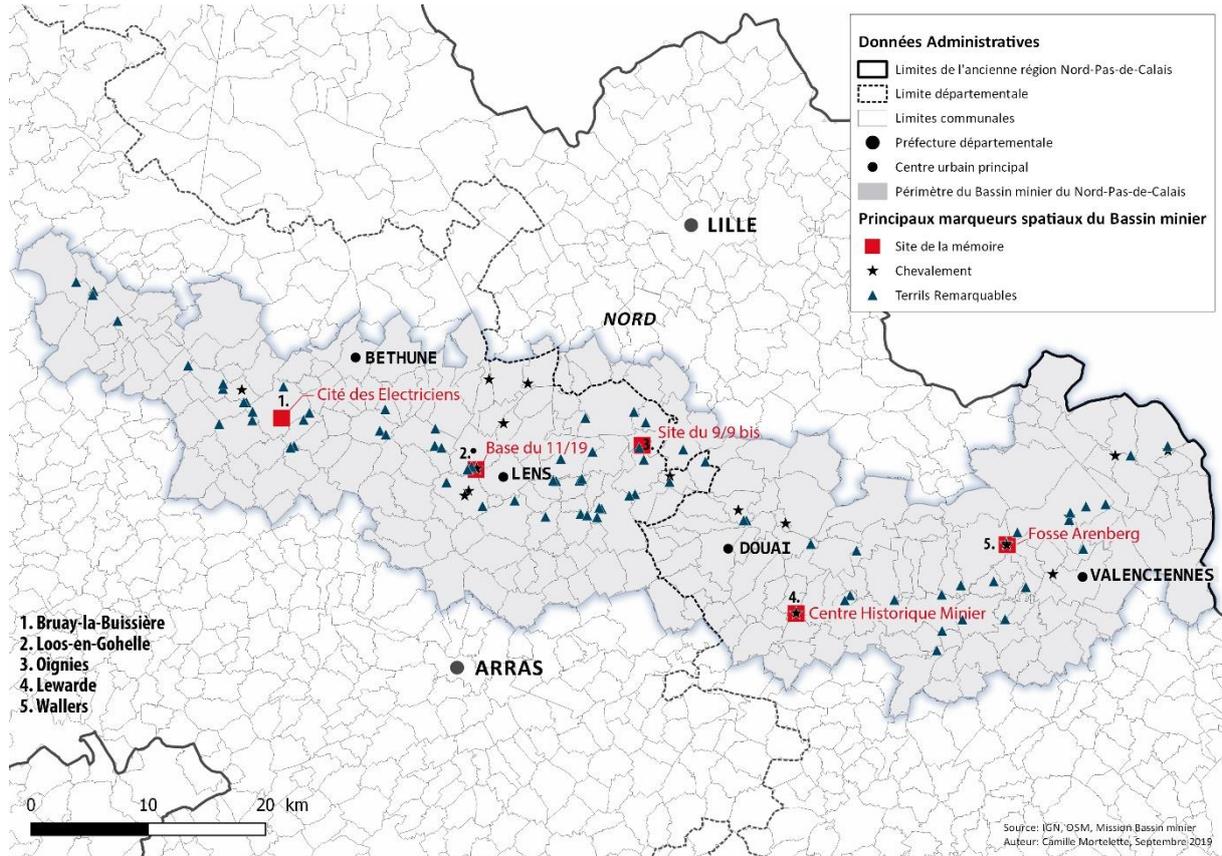
Source : C. Mortelette, 2015

Aujourd'hui 51 de ces terrils font partie des biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco en cohérence avec d'autres éléments de l'héritage minier depuis 2012, tandis que les terrils constituant la chaîne des terrils (ceux dont le CPIE a la charge) sont classés comme étant Paysage d'intérêt au titre de la loi 1930. En outre, ils font l'objet de ce que l'on pourrait appeler un verdissement surveillé. En effet, à l'inverse des terrils belges entièrement recouverts par la végétation, et aujourd'hui moins identifiables, le souhait est ici de conserver en partie l'aspect minéral des terrils afin que l'on puisse toujours les identifier comme révélateurs de l'épopée minière. Les terrils cristallisent donc un certain rapport à la mémoire et au passé à la fois pour les habitants et pour l'action publique.

Les chevalements ont également été pour la plupart démantelés au moment de la fermeture des carreaux de mine. Ces structures métalliques en forme de tourelles, que certains désignent par l'expression « *clochers des mines* »⁴⁴, sont aujourd'hui au nombre de 21 alors qu'ils étaient 150 dans les années 1930.

⁴⁴ Carnet MBM "Les paysages" p. 21.

Figure 9 : Principaux marqueurs paysagers du Bassin minier



Réalisation : T. Guy ; Conception : C. Mortelette, 2019

L'intérêt de la carte ci-dessus est double : d'abord, elle localise les différents marqueurs paysagers que nous venons d'évoquer alors que de telles cartes n'ont pas été produites par l'action publique. Soit, l'information est plus parcellaire, soit elle fait figurer tous les biens inscrits à l'Unesco et devient alors vite illisible. Ensuite, elle permet de rendre compte des éléments les plus visibles du paysage minier, soit en raison de leur hauteur (pour les terrils coniques et les chevalements), soit en raison de leur emprise au sol (pour les carreaux de mine et les terrils plats les plus imposants). La carte ci-dessus permet alors de mieux comprendre le maillage territorial opéré par les sites miniers les plus emblématiques du territoire et le paysage particulier du Bassin minier, notamment à cause de la légère verticalité des terrils. A l'instar de ces derniers, le sort des chevalements peut également être très divers. En effet, certains restent les seuls témoins de l'ancienne présence d'un carreau de mine aujourd'hui disparu et figurent seuls dans un paysage de champs ou de plaine. Dans d'autres cas, ils continuent d'accompagner des carreaux de mine toujours debout, soit en friche comme la fosse 5 de Billy-Berclau (62), soit reconvertis comme à Wailers-Aremberg ou à Lewarde. D'autres ont bénéficié d'une réelle monumentalisation. En effet, ils ont non seulement été restaurés, mais également mis en valeur

par une délimitation affirmée entre le chevalement et l'espace public (voir la figure 10) ou par un éclairage nocturne comme dans le quartier Dutemple de Valenciennes.

Figure 10 : Chevalement de la fosse 3, Liévin (62)



Source : C. Mortelette, 2015

Sur la photographie ci-dessus, l'adjonction d'une plaque mentionnant la participation financière de l'Union Européenne via les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) à sa restauration contribue à la mise en symbole de l'équipement.

Enfin, certains ont été rattrapés par l'urbanisme ordinaire des périphéries de ville. La photographie suivante, prise à Liévin illustre bien cet exemple d'un chevalement pourtant mis en valeur grâce à la couleur bleu mais dont la monumentalisation est comme parasitée par les équipements commerciaux alentours ou les espaces publicitaires à la taille parfois démesurée.

Figure 11 : Chevalement de la fosse 1, Liévin (62)



Source : C. Mortelette, 2015

Ce dernier exemple nous paraît particulièrement révélateur de l'interférence aujourd'hui assez forte, mais aussi pour souligner le décalage, entre ces équipements-témoins d'une époque révolue au caractère monumental évident et un urbanisme contemporain de la vie de tous les jours, sans qualité esthétique particulière, qui répond aux besoins actuels de la population. Cet urbanisme du quotidien comble les espaces vides dans un bassin qui s'appelle toujours Bassin minier mais qui a poursuivi sa trajectoire après la rupture que constitue l'arrêt de l'exploitation du charbon. Entre 1962 et 2010, les chevalements – seuls ou avec le carreau de mine qu'ils accompagnent – ont été classés Monuments Historiques par la DRAC. Ils sont aujourd'hui également inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco dans leur totalité.

En revanche, certains marqueurs spatiaux liés au monde de la mine ont plus facilement bénéficié de l'attention des pouvoirs publics dès la fin de l'exploitation. Ces marqueurs sont ceux qui correspondent davantage aux conceptions classiques de ce qui constitue un patrimoine à sauvegarder au même titre que les châteaux ou les cathédrales, c'est-à-dire considéré comme possédant des qualités architecturales et esthétiques. De fait, beaucoup d'entre eux sont des maisons de maître qui appartenaient aux patrons des compagnies minières, dont certains sont

appelés châteaux (voir figure 12), il s'agit également d'hôtels de ville ou de bureaux des compagnies minières. Ces bâtiments étaient, nous l'avons dit, l'expression du pouvoir des compagnies minières et se devaient d'imposer leur marque (pour reprendre la grille marque/trace) sur l'espace par leur monumentalité. Ils n'ont pas pour autant fait l'objet d'un classement aux Monuments Historiques prioritaire par rapport aux autres marqueurs spatiaux. En revanche, ils ont, pour certains, fait l'objet de réhabilitations de la part des pouvoirs publics qui, d'une certaine manière, renforcent leur valeur et l'affirmation d'un pouvoir à travers le nouvel usage proposé. Les anciens bureaux de la compagnie minière de Lens sont par exemple aujourd'hui occupés par la faculté Jean Perrin de l'Université d'Artois. Le château Mercier ci-dessous est aujourd'hui l'hôtel de ville de Mazingarbe.

Figure 12 : Château Mercier, Hôtel de ville de Mazingarbe (62)



Source : C. Mortelette, 2015

A travers les différents exemples énoncés, nous voyons que – dans un premier temps – la valeur patrimoniale de l'héritage minier n'allait pas de soi pour tous les marqueurs spatiaux liés au monde de la mine et qu'il y a eu une certaine ambivalence dans leur traitement du fait de cette hiérarchisation. Pour autant, ces marqueurs spatiaux continuent de dessiner un territoire singulier que l'on remarque aisément en le traversant. D'autres marqueurs, peut-être moins perceptibles, contribuent à faire du Bassin minier un territoire particulier et alimentent les

représentations que nous en avons. Ce sont ces marqueurs, ou plutôt indicateurs, dans le sens où ils nous renseignent sur l'état actuel du Bassin minier plus qu'ils ne le définissent, que nous souhaitons aborder à présent. Ils donnent à voir une population en difficulté et un territoire qui semble concentrer un grand nombre de handicaps.

1.3 LE BASSIN MINIER AUJOURD'HUI, UN TERRITOIRE TOUJOURS SINGULIER ?

Trente ans après la fin de l'exploitation, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est-il toujours un territoire qui se démarque des autres ? Ici, nous avons choisi de montrer cette singularité à partir de deux points particulièrement saillants : le caractère persistant des représentations négatives associées à ce territoire et les indicateurs de difficulté socio-économique de la population locale qui témoignent de problématiques propres au Bassin minier à l'échelle de la région.

1.3.1 Le caractère persistant des représentations péjoratives

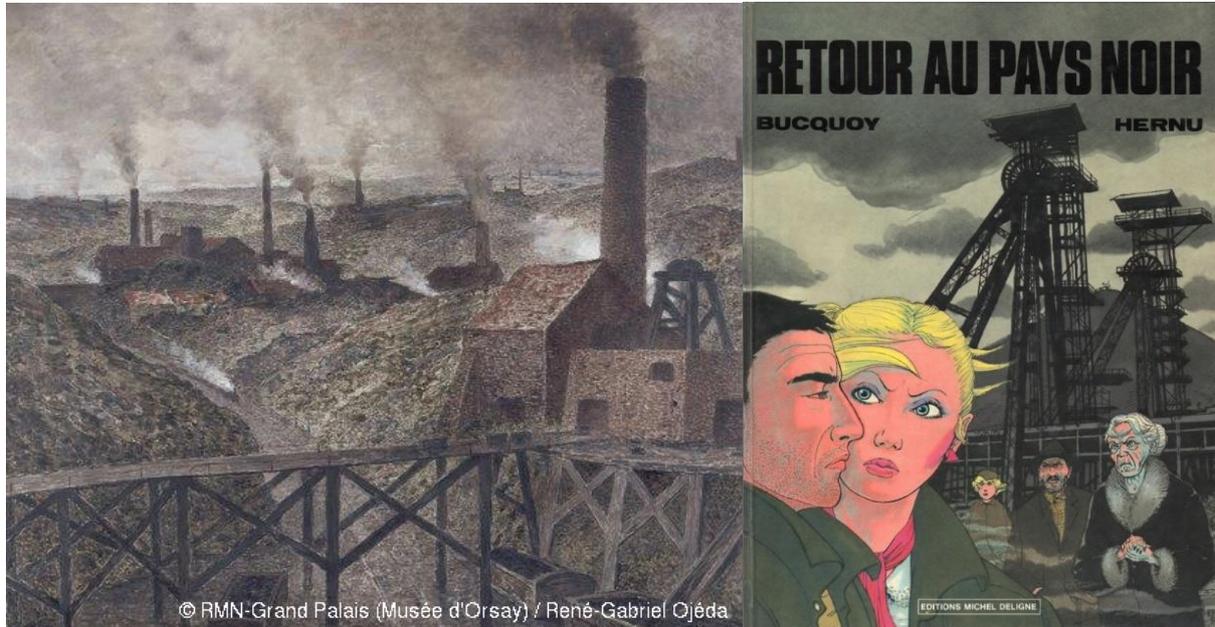
Le Bassin minier est associé à des représentations relativement homogènes, malgré les disparités internes évoquées, fortement tributaires de la période de l'extraction du charbon et qui ont survécu à la fin de l'exploitation minière. Les représentations que l'on se fait d'un lieu ou d'un territoire, en tant que construction sociale et processus d'énonciation (Stazack in. Lévy, Lussault, *op. cit.*, p.868), correspondent à des « *schémas pertinents du réel* » (Guérin, in. André *et al.*, 1989) qui associent images mentales et processus verbaux (Gumuchian, 1991) et révèlent des valeurs associées collectivement à tel lieu ou tel territoire. De fait, l'acte d'énonciation, en tant que figuration a pour effet de donner une image arrêtée, un reflet simplifié d'une réalité plus complexe. Dans le cas du Bassin minier, les images stéréotypées se superposent et dépeignent un espace flou mais aux contours persistants, ceux d'un espace successivement marqué par les traces de l'exploitation du charbon et par les friches conséquentes de la fin de cette exploitation. Le Bassin minier est ainsi réduit à une figure unique, à un archétype spatial immuable. Cet aspect invariant du Bassin minier est de fait paradoxal puisqu'il renvoie dans le même temps à une fonction révolue du territoire considéré et au déclin de cette dernière ainsi qu'à ses effets spatiaux.

Depuis de nombreuses années, le Bassin minier est ainsi associé à l'image d'un pays noir. L'expression « *pays noir* » désigne originellement la zone belge concernée par l'exploitation houillère, à savoir Charleroi et le Borinage⁴⁵. Constantin Meunier ou Vincent Van Gogh en ont peint les paysages au temps de l'exploitation charbonnière de manière réaliste jusque dans les

⁴⁵ Dans la province belge du Hainaut

années 1880. Ces peintures retranscrivent l'atmosphère de cette époque avec des ambiances où les couleurs sombres, dues à la poussière de charbon qui s'infiltré partout, et le rouge des tuiles et des briques dominant.

Figure 13 : Représentations du pays noir : tableau de C. Meunier (g.) et bande dessinée de J. Bucquoy et M. Hernu



Source : Musée d'Orsay et Bedetheque.com

L'appellation « pays noir » est également relayée dans d'autres domaines des arts comme le roman *L'adieu au pays noir* de René-Pierre Hasquin (1992) ou la bande dessinée *Retour au pays noir* de Jan Bucquoy et Marc Hernu (1982), qui font de la région du Hainaut (Belgique) le cadre de leur narration, ou encore dans le discours médiatique et politique jusqu'à être devenue un lieu commun. Cependant, l'expression « pays noir » ne s'est pas uniquement cantonnée à la région belge mais a pu désigner de manière plus large les espaces européens marqués par l'industrie du charbon. Emile Zola s'en fait l'écho dans son roman *Germinal* paru en 1885 ou encore les cinéastes Ferdinand Zecca et Lucien Nonguet dans leur film *Au pays noir* de 1905, un court métrage quasi documentaire qui revient en 13 minutes sur la vie quotidienne des mineurs à cette époque.

Cette dénomination véhicule une image essentiellement péjorative de ces régions via un champ sémantique qui rappelle la misère, la dureté du travail et la saleté. Sur les images précédentes, on remarque le choix de couleurs sombres, la morosité qui ressort du paysage ainsi que la fumée qui s'échappe des différentes cheminées mais aussi la poussière chez Constantin Meunier ou la dureté du visage des personnages sur la couverture de la bande dessinée qui traduit l'âpreté de

la vie dans ces régions de pays noirs. Le Bassin minier a longtemps été victime de cette image et le discours des élus locaux s'en fait parfois volontiers l'écho.

« Dans l'imaginaire collectif, le bassin minier est une zone maussade, froide, le « pays noir ». Ce cliché très répandu a la vie dure. La région Nord-Pas-de-Calais a été profondément marquée par son passé minier. L'extraction charbonnière dans la région (qui produisait 50% du charbon français) a laissé des traces sur les paysages et sur la réputation du bassin » (Cabiddu, 2001, p.26).

A l'instar de ce rapport officiel, les commentaires en ce sens sont nombreux et sont probablement le point de départ des tentatives ultérieures de changement d'image du Bassin minier, avec notamment le passage symbolique du noir au vert pour les terrils.

L'héritage minier a, de fait, contribué à donner une image homogène de l'ensemble du territoire. De plus, les productions spatiales liées au monde de la mine ont fortement et durablement marqué le paysage du Bassin minier au point que les marqueurs spatiaux subsistant constituent pour nombre d'entre eux des supports identificatoires forts. Ces représentations négatives s'appuient donc sur des données naturelles ou anthropiques (une absence de végétation, des bâtiments spécifiques) mais aussi sur une imagerie (une image stéréotypale) à laquelle se superpose un imaginaire (la mémoire d'un espace, son pouvoir d'évocation) (Amirou *et al.*, 2011). Autrement dit : *« Cet espace représenté est une construction individuelle et collective, en relation certes directe avec l'espace de vie (avec la diversité et l'intensité des pratiques spatiales) mais où intervient également l'imaginaire, le rêve ».* (Gumuchian, *op. cit.*, p.67).

En plus d'être un territoire support de représentations homogènes, le Bassin minier se caractérise également par des problématiques socio-économiques, mais aussi politiques, qui lui sont propres ou qui le distinguent des territoires alentours.

1.3.2 Des indicateurs de difficulté qui singularisent un territoire

L'ensemble du territoire du Nord-Pas-de-Calais a connu des difficultés avec la désindustrialisation du fait d'une crise majeure et multisectorielle. En effet, la région était principalement tournée vers l'industrie dite lourde : la sidérurgie et la carbochimie qui ont, dès les années 1950, et plus fortement dans les années 1970, entamé un déclin quand elles n'ont pas tout simplement disparu. La crise de ces activités a entraîné une forte diminution des effectifs

salariés et par conséquent une augmentation durable du chômage⁴⁶. Dans ce contexte, la reconversion de la région vers d'autres industries (automobiles notamment), puis vers les services, a constitué un véritable défi pour les populations et les pouvoirs publics. En effet, les indicateurs socio-économiques du Nord-Pas-de-Calais, en comparaison d'autres régions françaises, interrogent.

« Le Nord-Pas-de-Calais est l'une des régions de France métropolitaine les plus défavorisées : le revenu médian de ses habitants et son indice de développement humain sont les plus faibles des régions françaises (notamment sur les critères relatifs à la santé et à l'espérance de vie), son taux de chômage (12,8% fin 2013, 13% fin 2014) est le second du pays, et son taux de pauvreté (19,3%, soit 5 points au-dessus de la moyenne métropolitaine), le troisième. L'Insee relève même qu'en 2012 les habitants de la région avaient le niveau de vie médian le plus faible de France métropolitaine, à 17 700€ par an, soit 2 000€ en dessous de la moyenne »⁴⁷.

Cet extrait révèle un contexte socio-économique compliqué et un défi pour les pouvoirs publics. Néanmoins, ces chiffres masquent des réalités contrastées au sein de cette région avec des espaces plus dynamiques (la métropole lilloise, l'Artois, les espaces frontaliers et le littoral) que d'autres (le Hainaut-Cambrésis, la Sambre-Avesnois, l'Héninois et bien sûr, le Bassin minier). Nous nous proposons de voir à travers plusieurs indicateurs en quoi le Bassin minier se distingue du reste de la région.

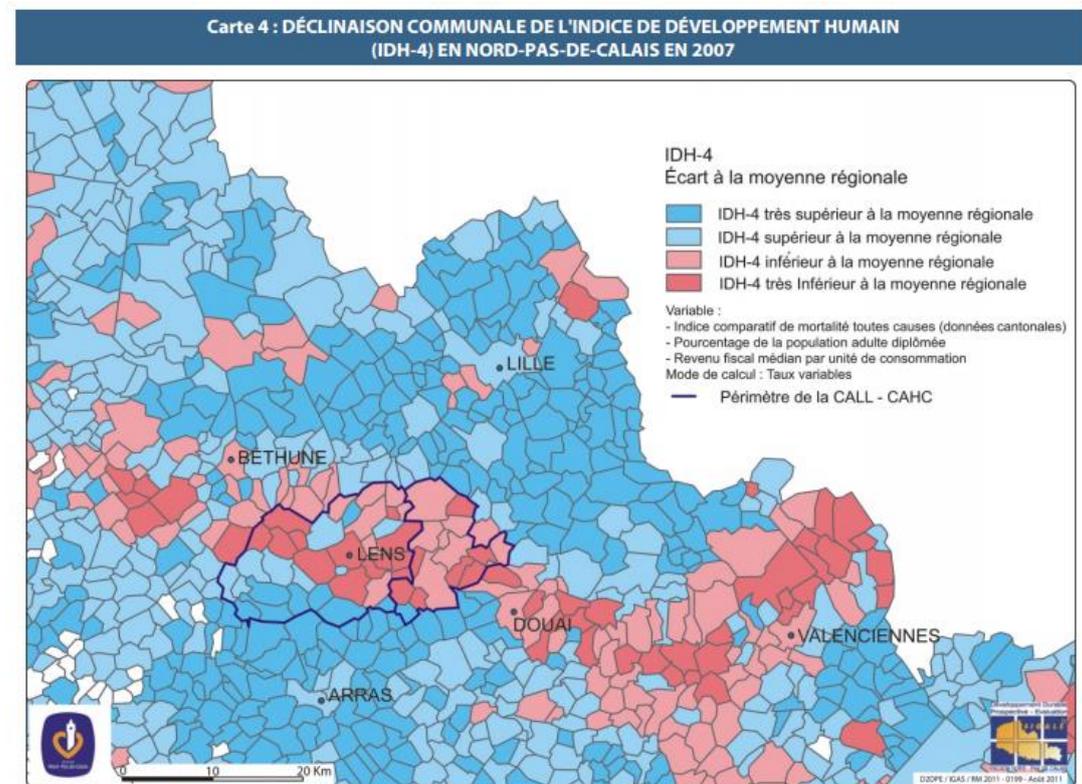
Le Bassin minier concentre actuellement de nombreuses difficultés bien qu'il n'en ait pas l'exclusivité. En effet, le caractère mono-industriel de l'exploitation du charbon a eu pour conséquence directe d'affaiblir considérablement son économie et de la désorganiser durablement. Les indicateurs socio-économiques révèlent que le chômage engendré par l'arrêt de l'activité a entraîné une précarisation importante de la population. Comme le montre la carte ci-après, dans les régions les moins dynamiques citées précédemment, l'Indice de Développement Humain (IDH) est particulièrement bas et c'est également le cas pour le Bassin minier. En effet, on voit assez nettement se dessiner une ceinture centrale rouge qui correspond

⁴⁶ Selon une étude par l'Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement Nord-Pas-de-Calais, en 1982 la Nord-Pas-de-Calais est la 3^e région française avec le taux de chômage le plus élevé avec 11% (après PACA et le Languedoc-Roussillon qui sont à 12%), en 1990 la 1^{ère} ex-aequo avec PACA avec 15% et en 1999, la 2^e avec 18% (après le Languedoc-Roussillon qui est à 19%). Source : Veltz P., Davezies L., *Nord-Pas-de-Calais 1975-2000 : le grand tournant*, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2004, p. 75.

⁴⁷ LeMonde.fr, « Nord-Pas-de-Calais : une région défavorisée et en très grande difficulté », article mis en ligne le 26/11/2015

grossièrement aux contours de l'ancien bassin - ceinture qui indique un IDH très inférieur à la moyenne régionale – à laquelle se greffe le bassin de la Sambre de tradition métallurgique.

Figure 14 : Carte de la déclinaison communale de l'IDH-4 dans la Région Nord-Pas-de-Calais⁴⁸



Source : Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, 2009

La population souffre donc conjointement de nombreuses difficultés socio-économiques (faibles revenus, taux de formation limité, taux de mortalité plus important) malgré les actions conjuguées menées sur ce territoire. Pour donner quelques indications plus précises, il est possible d'évoquer des revenus médians annuels qui ne dépassent pas les 16 000 euros⁴⁹ et qui peuvent chuter à 11 000 euros pour quelques communes comme Denain (59), Sallaumines (62) ou Lourches (59) ; des retards en matière de santé publique avec une surmortalité prématurée relativement importante due principalement aux cancers, aux maladies cardiovasculaires et à l'alcool et au tabac⁵⁰ ; enfin, les communes du Bassin minier ont des parts élevées de population

⁴⁸ La taille de la carte est volontairement réduite en raison de sa mauvaise résolution, néanmoins sa lecture analytique n'en est pas gênée.

⁴⁹ La moyenne nationale est de 18 000 euros

⁵⁰ Entre 2004 et 2007 « Un quart des personnes décédées avait moins de 65 ans. Cette surmortalité prématurée dans la région est encore plus nette que pour l'ensemble de la population. Chez les hommes, 34 % des décès ont lieu avant 65 ans contre 16 % chez les femmes. Deux causes de décès se distinguent : 29 % des décès sont dus à un cancer et 27 % à une maladie cardiovasculaire. Tous les ans, plus de 10 000 décès sont dus à chacune de ces deux pathologies dans le Nord-Pas-de-Calais. 24 % des décès sont liés au tabagisme et 5 % à l'alcoolisme. (...) La surmortalité régionale est particulièrement importante dans le bassin minier surtout pour les hommes. Pour les

sans diplôme (de 20 à 30%)⁵¹ ce qui contraste assez fortement avec le reste de la région et le territoire national.

Même si le Bassin minier n'est pas le seul espace en souffrance dans la région il est néanmoins identifié comme tel par les pouvoirs publics depuis plusieurs années mais aussi par les médias qui s'y intéressent également en raison de l'évolution de la manière d'y voter. En effet, la progression du vote pour le Front National (FN)⁵² dans des communes autrefois acquises au Parti Socialiste (PS) ou Communiste (PC) intrigue depuis plusieurs années journalistes et chercheurs et les reportages et commentaires se sont singulièrement multipliés depuis le premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

« C'est dans le bassin minier que l'effet du « séisme » électoral est particulièrement perceptible : en 2002, Le Pen l'emporte dans 21 des 30 villes retenues, alors que ce n'était le cas que dans 6 villes seulement en 1995. La gauche se voit reléguée en deuxième ou troisième position dans presque toutes les villes des parties orientale et centrale du bassin minier, là même où le PC conservait encore une certaine influence en 1995; seule la partie occidentale, la plus anciennement reconvertie, voit Jospin arriver en première position mais seulement dans encore 5 communes de plus de 9000 habitants » (Alidieres, 2004, p.55).

Les élections suivantes n'ont fait que confirmer cette progression du FN dans le Bassin minier. Marine Le Pen est d'ailleurs arrivée en tête des suffrages exprimés dans le département du Pas-de-Calais aux présidentielles de 2017. Cette perméabilité aux arguments du FN peut trouver son explication dans un certain mécontentement global, et dans un désenchantement quant à l'avenir. Dans une tribune parue dans Libération⁵³, Béatrice Giblin rappelle les probables raisons principales de cette évolution du vote, comme la désindustrialisation et ses effets, qui se font encore sentir sur le plan social et économique, ainsi que deux affaires de corruption de responsables PS qui ont vraisemblablement contribué à l'émergence d'un discours qui dévalorise les élus, celui du « *tous pourris* », élaboré par le FN, et qui suscite une certaine

femmes, la surreprésentation des décès est plus diffuse. Cependant, elle est un peu plus nette dans le Valenciennois et le Douaisis. Cette surreprésentation de la mortalité dans l'ancien bassin minier est très nette pour les décès prématurés et ceux liés à l'alcoolisme, notamment chez les femmes ». Source : La Mission Bassin Minier, *Conférence Permanente du Bassin Minier - Diagnostic territorial du bassin minier*, 2013, p. 19

⁵¹ Ces informations et chiffres proviennent du *Diagnostic territorial du bassin minier* réalisé en mars 2013 par le Pôle d'Observation-Prospective de la Mission Bassin Minier. Respectivement pp. 17, 19 et 13.

⁵² Rebaptisé Rassemblement National depuis le 1^{er} juin 2018.

⁵³ GIBBLIN Béatrice, « Comment le Pas-de-Calais a basculé du PS au FN », *Libération*, 11 mai 2017

adhésion localement. Le Bassin minier partage cette particularité avec d'autres circonscriptions du Nord-Pas-de-Calais comme celles de Sambre-Avesnois ou certaines de Flandre à ceci près que ces dernières n'étaient pas considérées comme des bastions du PS et/ou du PC.

Il est en revanche plus judicieux de comparer le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais à des régions comme le Bassin minier lorrain ou celui de Saône-et-Loire, les communes autour de Montceau-les-Mines étant également concernées, et aux anciennes zones industrielles de manière plus générale. Aux analyses transversales de mutation du vote ouvrier en France (Gougou, 2012) et du phénomène de « périphérisation »⁵⁴ (Guilluy, 2014) de certains espaces et de leur population qui contribue à la naissance d'une peur du déclin, s'ajoutent donc des circonstances conjoncturelles propres au Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Et ce sont ces raisons que cherchent à saisir les commentateurs.

Après le film documentaire *Au pays des Gueules noires, la fabrique du FN* (2004), le réalisateur Édouard Mills-Affif sort dix ans plus tard *Bassin miné* qui revient sur l'émergence progressive de ce parti dans la ville d'Hénin-Beaumont et sur son implantation de plus en plus solide. L'intérêt porté à l'enracinement du FN dans cette ville, et dans le bassin en général, par les médias, le monde politique⁵⁵ et artistique avec, par exemple, le film *Chez nous* de Lucas Belvaux sorti en 2017, contribue – en même temps qu'il cherche à comprendre, expliquer ou combattre cette implantation du Front National – à donner une image négative générale du territoire, ce que les élus et une partie de la population vivent comme une stigmatisation supplémentaire. Malgré la part de réalité incontestable que recoupe cette représentation, ces habitants souffrent d'une généralisation et d'une certaine banalisation de l'association « Bassin minier » et « Front National » dans les discours et les esprits. Ces deux éléments – IDH très faible et vote FN – dessinent donc les contours d'une région en grande difficulté socio-économique et, visiblement, en détresse sociale. Loin de nous l'idée d'avoir voulu en dresser une image répulsive ; l'objectif était ici de partir de certaines réalités socio-économiques et politiques ; agissant comme des révélateurs, qui contribuent fortement à l'établissement de critères communément mis en avant pour caractériser cet espace et qui trouvent en grande partie leur explication dans l'histoire d'une région modelée économiquement, socialement et culturellement par l'industrie minière⁵⁶. A ces handicaps socio-culturels importants, s'ajoutent

⁵⁴ Nous ne partageons pas forcément les analyses de ce géographe ; en revanche, la grande présence de cette notion dans les médias et son impact sur les orientations du débat public nous incitent à le mentionner ici.

⁵⁵ En témoigne la candidature de Jean-Luc Mélenchon aux législatives de 2012 face à Marine Le Pen qui avait beaucoup fait parler d'elle.

⁵⁶ Il nous faut également préciser que certaines œuvres choisissent de présenter préférentiellement des visions positives de la population du bassin minier comme *Visages, Villages* d'Agnès Varda et JR en 2017 ; ou

des handicaps de nature spatiale également hérités de l'exploitation du charbon, et surtout de la cessation de l'activité, deuxième rupture que nous allons aborder ci-après.

Conclusion intermédiaire : Ce premier point nous a permis d'aborder la rupture initiale dans la trajectoire territoriale du Bassin minier. Cette rupture, constituée par l'activité de l'exploitation houillère, a fait du Bassin minier un territoire dont l'histoire économique révèle ses caractéristiques urbaines, sociales, culturelles et paysagères. En effet, son périmètre et son organisation spatiale sont les résultats des logiques économiques de l'extraction houillère. Nous avons alors pu mettre à jour son caractère de territoire palimpseste dont les marqueurs spatiaux révèlent toujours un paysage qui fut autrefois celui d'un « paysage industriel total » et dont l'héritage est aujourd'hui réinvesti par l'action publique locale et les habitants du territoire. Malgré les démolitions et une patrimonialisation inégale, le Bassin minier est encore un territoire singulier, que ce soit matériellement ou en termes de représentations et d'image, mais aussi en termes de pratiques et de culture, d'où notre référence initiale aux frontières fantômes (von Hirschhausen, *op. cit.*) qui nous permet d'avancer l'idée d'un bassin fantôme dans une perspective de « *longue durée géographique* » (ibid.). Cette singularité s'exprime également dans la crise qu'a constitué la fin de l'exploitation du charbon et dans la gestion locale du passage à l'après-mine comme étudié à présent.

2. CRISE ET (RE)CONVERSION(S) DU BASSIN MINIER

Notre hypothèse est que la crise qu'a connu le Bassin minier à partir des années 1960, qui a mené à la fin de l'exploitation du charbon entre les années 1980 et 1990 constitue la deuxième rupture dans sa trajectoire territoriale et que cette rupture a également agi comme un révélateur de la singularité territoriale du Bassin minier. Nous allons nous intéresser d'abord aux répercussions spatiales de la fin de l'exploitation, ainsi qu'à leurs conséquences sur la population, notamment en termes d'évolution des territorialités, toujours dans ce souci de mettre à jour son feuilletage spatial et territorial.

complètement loufoques comme ce court de Luc Moullet, *La cabale des oursins* (1992) où il imagine déjà pendant 17 minutes les usages ludo-touristiques de ces « parents pauvres des volcans auvergnats ».

2.1 FIN DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE ET GESTION DE L'APRÈS-MINE, CONSÉQUENCES POUR L'ORGANISATION SPATIALE DU BASSIN MINIER

Alors que le maximum de la production charbonnière est atteint en 1958, le projet d'arrêter la production se dessine. Cette situation a longtemps été présentée comme paradoxale et dénoncée par les pouvoirs publics locaux de l'époque, notamment par les élus communistes qui ont fait de la poursuite de l'activité une de leurs batailles (Giblin, *in*. Poussou, Lottin, *op. cit.*), quand bien même le caractère inéluctable de la fin de l'extraction d'une ressource non renouvelable relevait de l'évidence. Les plans successifs dits de Jeanneney en 1960 et de Bettencourt en 1968⁵⁷ ont programmé la fin de l'exploitation minière en fermant progressivement les carreaux de mine en fonction de leur rendement. Le dernier de ces plans prévoit un arrêt total de la production de charbon en 1983. Malgré l'aspect progressif de ces fermetures, la fin de l'exploitation a été vécue brutalement par la population, en témoigne leur parole recueillie à l'époque⁵⁸. En effet, les mineurs érigés en héros de la France pendant la Bataille du Charbon comprennent mal les raisons de l'arrêt de l'exploitation, d'autant plus que les chocs pétroliers de 1973 et 1979 remettent en cause pendant un temps un arrêt définitif. Nous présenterons d'abord quelles ont été les conséquences spatiales de la fin de l'activité minière, puis nous reviendrons sur les problématiques territoriales spécifiques qui ont émergé au moment de la gestion de l'après-mine.

2.1.1 Fin de l'activité minière et déterritorialisation

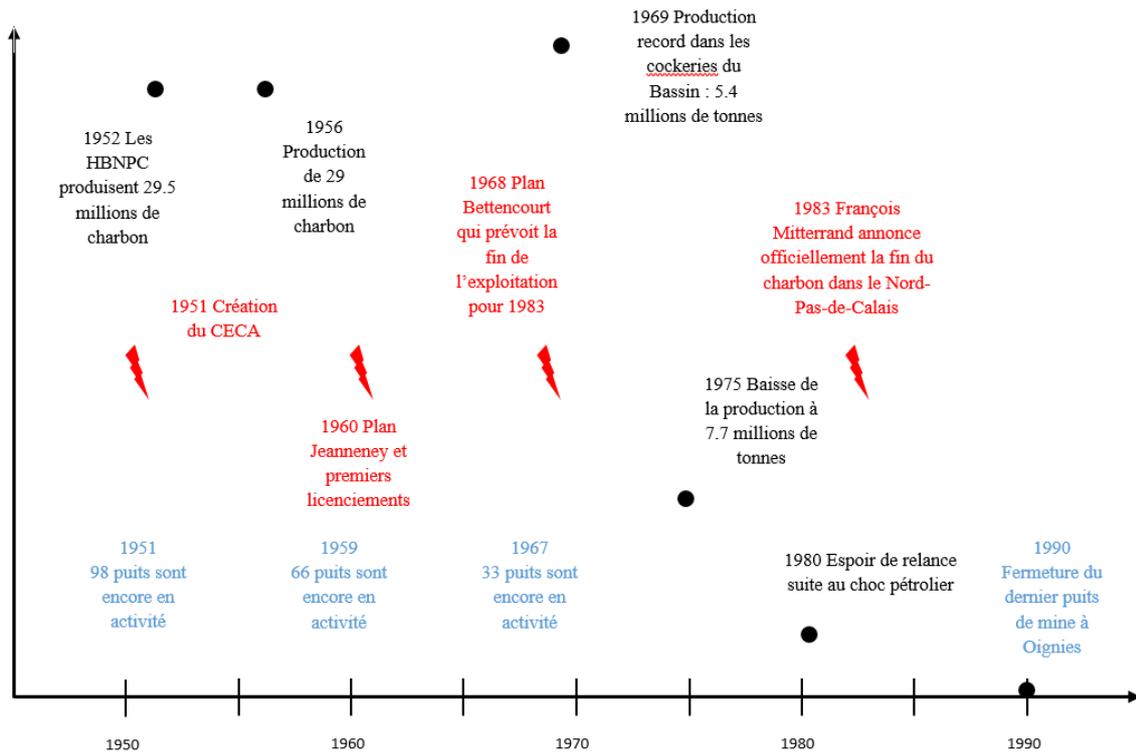
Afin d'aborder de manière synthétique la programmation de la fin de l'activité minière, nous avons décidé de rendre compte du déclin du Bassin minier et de sa gestion dans un graphique similaire au premier réalisé (voir figure 4, p28). La courbe traduit à la fois la baisse de la production, les fermetures de sites d'exploitation et les étapes importantes qui ont signé le déclin de l'activité. Ce deuxième graphique montre bien le paradoxe⁵⁹ d'une production charbonnière encore très importante au moment de la fermeture des premiers puits et des premiers licenciements.

⁵⁷ Jeanneney et Bettencourt sont les ministres qui ont porté ces plans de reconversion.

⁵⁸ De nombreux extraits de reportages sont disponibles sur le site internet de l'INA.

⁵⁹ Rappelons brièvement que ce paradoxe est resté pendant longtemps la source d'une incompréhension locale et d'une volonté locale de relancer la production, notamment au moment du choc pétrolier, et alimentent encore aujourd'hui la rhétorique de l'abandon par les pouvoirs publics

Figure 15 : Chronologie indicative de la fin programmée de l'exploitation du charbon



Réalisation : Camille Mortelette, 2017

La fin de l'exploitation a donc partiellement créé une déterritorialisation du Bassin minier et semble avoir sonné la fin de la raison d'être de cet espace, les nombreuses démolitions ou les échecs des plans de reconversion successifs en témoignent. Par *déterritorialisation* (Deleuze, Guattari, 1972), nous entendons la fin d'un mode de relation au territoire induit par un changement radical dans son mode d'organisation et dans son expression sémiologique.

Dès les années 1960, date des premières fermetures de site, le premier réflexe de la part de certains élus locaux a été de démolir les traces visibles de l'exploitation du charbon, comme les chevalements par exemple. Il est possible de voir cette politique de la *tabula rasa* comme la volonté de supprimer les vestiges d'une époque perçue comme glorieuse qui deviennent alors obsolètes et, peut-être, également perçus comme autant de rappels quotidiens que cette époque est désormais révolue et que l'épopée minière est devenue un échec. Ces démolitions sont souvent associées à la manifestation première du deuil qui est de (re)nier le passé. Vincent Veschambre revient longuement sur ce couple effacement des traces/déni de mémoire dans *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition* (2008) ; il y voit la manifestation de l'expression d'une violence symbolique pour les populations qui se reconnaissent dans ces traces spatiales. Néanmoins, les traces de l'héritage

minier ne sont alors pas encore considérées comme faisant partie d'un patrimoine à cette époque pour les populations locales – et encore moins comme d'un patrimoine exceptionnel et universel. Au contraire, ces démolitions sont aussi la manifestation du souhait de la population de *tourner la page* de l'histoire minière, de passer à autre chose et de s'orienter vers l'avenir ; rhétorique assez habituelle dans les espaces post-industriels (Deshaies, 2007).

Quand les traces ne sont pas effacées, ce sont des milliers d'hectares qui sont voués à la vacance, qui sont condamnés, parfois pillés, et laissés pour la plupart à l'abandon. A posteriori, certains chercheurs (Andres, 2006 ; Janin, Andres, 2008 ; Andres, Ambrosino, 2008 ; Bachimon, 2013) voient également dans ces friches la manifestation d'une autre étape du deuil et lui confèrent de fait une fonction sociale de « *refuge de la mémoire sociale* » (*Ibid.*, p. 17). En plus de l'apparition de ces friches, la fin de l'exploitation a également signifié le début d'une dévitalisation des lieux de centralité que sont le couple fosse-cité en initiant un cercle vicieux à partir d'une mise au chômage massive de la population jusqu'à la fermeture d'un certain nombre de commerces et d'équipements en passant par une baisse globale de la consommation.

Cette déterritorialisation a d'ailleurs été mise en mots par les pouvoirs publics qui ont commencé à parler d'ancien bassin minier ou d'ex-bassin minier⁶⁰. Marcel Cabbidu, dans son rapport de 1990, suggère même de ne plus faire référence au mot « mine » dans l'appellation de cette zone.

*« Dans ces conditions, la notion même de « bassin minier » paraît de plus en plus inappropriée, puisqu'elle ne correspond d'ailleurs plus à la zone de mise en œuvre des dispositifs de reconversion économique dont le champ d'application a tendance à s'étendre. (...) La dénomination de « bassin minier » constitue un handicap lorsqu'il s'agit de trouver un nouvel espace d'attraction pour les investisseurs. Il serait absurde de conserver cette dénomination à la fois négative et dépassée. Des propositions de nouveau nom ont été faites qui vont de la dénomination : « les Hauts-de-France » à celle de « Pays-du-Artois-Hainaut » en référence à l'histoire de cette partie du Nord-Pas-de-Calais » » (Cabbidu, *op. cit.*, pp.27-28).*

Si l'on reprend notre définition initiale de « bassin », il semblerait logique d'affirmer que la fin de l'exploitation a partiellement contribué à rendre flous les contours du Bassin minier, en

⁶⁰ Les majuscules parfois associées au nom du territoire disparaissent alors et renforcent l'idée d'un déclassement.

entraînant la fermeture des carreaux de mine en fonction de leur productivité, la mise en friche progressive de milliers d'hectares de zones industrielles et surtout les démolitions de lieux d'exploitation. Ces démolitions ont également provoqué des fragmentations dans l'articulation spatiale du territoire avec des centralités qui deviennent des espaces de marges et la disparition de marqueurs spatiaux de l'activité minière qui provoque celle des logiques d'organisation. La réduction de l'activité, jusqu'à son arrêt total, a donc produit l'apparition de ruptures dans le Bassin minier, de discontinuités, en fonction de la logique de fermeture des puits d'exploitation. Cependant, si concrètement le Bassin minier a désormais un contour plus incertain et est privé de sa logique d'organisation, il est resté un territoire qui fait sens pour la population, notamment à travers la mémoire, et un échelon d'action jugé pertinent par les pouvoirs publics notamment dans la gestion de l'après-mine. C'est cette gestion de l'après-mine qui nous intéresse à présent.

2.1.2 Gérer l'après-mine. Des héritages contrastés de l'époque charbonnière

La gestion de la fin de l'exploitation du charbon par les pouvoirs publics demande une réponse multidimensionnelle tant cette exploitation touchait en profondeur le territoire concerné et la population locale dans toutes les composantes de son existence. En effet, l'ensemble du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est concerné par les mêmes problématiques et a donc besoin de réponses communes puisque l'activité minière y était dominante. Cela concerne d'abord la conversion industrielle – et donc l'emploi –, mais aussi la gestion des anciens sites d'extraction ainsi que le logement et les équipements publics associés. La fin des années 1970 et les années 1980 sont cruciales pour le Bassin minier puisqu'elles signent l'accélération de la fermeture des puits de mine. Pour gérer les séquelles de l'après-mine, le Bassin minier – ou plutôt l'ex-bassin minier comme on a commencé à l'appeler alors – est donc devenu un échelon territorial pertinent pour l'action publique locale qui a commencé à se fédérer dès les années 1970. Leur action concerne principalement deux domaines : la conversion industrielle et l'emploi ainsi que la gestion du logement et des séquelles spatiales laissées par l'exploitation.

Concernant la problématique de l'emploi, la première politique mise en œuvre par l'Etat et Charbonnages de France est d'assurer une conversion industrielle en remplaçant une activité par d'autres avec le développement de la filière automobile, par exemple. Environ 53 000 emplois ont été créés jusqu'en 1990 tandis 89 000 emplois directs, et plus de 200 000 indirects, ont été perdus sur la même période (Baudelle, 1994). Les années 1970 marquent une période

de développement d'un chômage durable dans le Bassin minier ainsi que le début d'un solde migratoire négatif notable notamment chez les jeunes et les plus diplômés⁶¹.

La problématique du traitement de l'espace nous intéresse ici davantage et fait intervenir une pluralité d'acteurs (Etat, Charbonnages de France, collectivités territoriales) aux objectifs et enjeux très différents, quand ils ne sont pas opposés, mais qui se retrouvent sur un point commun : ne pas supporter seuls le coût du passage à l'après-mine.

Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) décide en 1971 de transférer les compétences en matière d'habitation et d'infrastructure aux communes. Cette décision semble inquiéter les élus locaux qui craignent d'avoir à leur charge des frais de rénovation trop importants en comparaison des faibles moyens dont ils disposent. Aussi, en réaction au refus des élus locaux, fédérés en l'Association des Communes Minières Nord-Pas-de-Calais⁶² (ACOM NPdC), de prendre à leur charge la totalité des frais de gestion de l'après-mine, l'Etat crée en 1972, un Groupe Interministériel pour la Restructuration de la Zone Minière (GIRZOM) qui a en charge le raccordement des logements miniers au tout-à-l'égout et la rénovation globale de ces logements. En 1990, un Etablissement Public Foncier (EPF) est créé afin d'aider les collectivités locales à la gestion des milliers d'hectares de friches engendrés par la cessation de l'activité charbonnière. Pour Charbonnages de France, les enjeux principaux ont été la gestion locative du parc de logements miniers (démolition et réhabilitation incluses) et la commercialisation des biens relatifs à l'exploitation (gaz de mine, cession des friches, commercialisation des infrastructures) afin de limiter les pertes financières. L'article de Guy Baudelle auquel nous venons de nous référer, paru en 1994 dans la revue *Hommes et Terres du Nord* (aujourd'hui *Territoires en mouvement*), est particulièrement éclairant quant aux problématiques de l'époque, notamment dues au statut de propriétaire foncier de Charbonnages de France.

Concernant les problématiques spatiales, la difficulté a également résidé dans la gestion du sous-sol du Bassin minier. En effet, plus de 100 000 km de galeries ont été creusées pour l'exploitation, engendrant de nombreuses répercussions sous terre mais aussi en surface. Le remblayage de ces galeries s'est souvent fait en urgence, avec des techniques perfectibles, notamment l'inondation. Depuis, ces galeries doivent être pompées en permanence, ce qui est particulièrement coûteux. De même, en surface, ces galeries ayant particulièrement fragilisé le

⁶¹ Ce solde migratoire est constamment négatif entre 1962 et 1990.

⁶² Créée en 1970, l'association regroupe 158 communes dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

sous-sol, les effondrements de terrain peuvent provoquer des étangs d'affaissement et fragilisent les fondations des maisons et équipements. Cet aspect de la gestion des séquelles, en plus de la réhabilitation des espaces publics et des cités minières, concentre l'attention et les moyens.

Enfin, il faut souligner le rôle majeur des idéologies territoriales sur la gestion de l'après-mine dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais mais aussi à l'échelle nationale. Il importe ainsi de souligner l'influence du rapport Lacaze⁶³ sur le devenir des grandes friches industrielles en France qui préconise un « *resserrement urbain* » *via*, notamment, l'abandon des zones les plus excentrées et des cités minières les plus délabrées. Ce rapport, qui a beaucoup ému localement, a pesé sur de nombreuses décisions de démolitions à l'époque.

Paradoxalement, la gestion de l'après-mine a pu donner du sens aux pouvoirs publics locaux en faisant du Bassin minier un échelon territorial pertinent pour l'action et en constituant un véritable défi à relever mais a probablement également contribué à la formation d'une identité territoriale post-mine *via* l'évolution des discours et des représentations. De même, cette gestion de l'après-mine a entraîné une mobilisation collective des élus dans une logique de défense de leurs intérêts communs et des techniciens comme nous allons le voir à présent.

Pour asseoir le pouvoir des collectivités face à Charbonnages de France⁶⁴, le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais initie en 1996 une réflexion globale et territorialisée pour répondre aux difficultés du Bassin minier *via* la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPMB). Cette Conférence Permanente a eu pour but premier d'établir un diagnostic complet – et inédit sur le plan de la méthode – du territoire en faisant varier les points de vue (élus, techniciens, membres d'association, habitants...). Ce diagnostic est un élément préalable essentiel à la préfiguration du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 1998-2002⁶⁵. L'issue de ce dispositif qui a duré presque deux ans, rythmé par des ateliers ouverts, des temps scientifiques, est la publication d'un livre blanc en 1997 qui fait état de plusieurs propositions pour le redéploiement de la région. Dans ce livre blanc, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais y est décrit comme étant « *au bord de la rupture* », avec une « *dérive de l'état sanitaire alarmante* », une « *faible capacité d'initiative des habitants* » et une « *organisation collective insuffisante* »⁶⁶. Près de 15 ans plus tard, le diagnostic établi par la même Conférence Permanente pour le Livre Blanc acte II en 2013 est

⁶³ Mandatée par le ministère de l'industrie en 1986, le groupe d'études à l'origine de ce rapport était dirigée par l'ingénieur Jean-Paul Lacaze.

⁶⁴ Sa dissolution n'est intervenue qu'en 2007.

⁶⁵ Le CPER concernera en réalité la période 2000-2006.

⁶⁶ Synthèse du livre blanc de la Conférence Permanente du bassin minier, 1999, p.4.

toujours alarmant pour les pouvoirs publics. En effet, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais accumule les handicaps structurels en termes de chômage, de précarité, de santé et de formation comme nous l'avons vu précédemment.

Afin d'avoir une réponse ciblée et adaptée, la première CPBM réaffirme la pertinence de l'échelon « Bassin minier » pour « *gérer les problèmes techniques et humains issus de l'exploitation minière* » (p.8) tels que les réhabilitations de logement, la dépollution des sols, un aménagement du territoire plus durable ou encore une meilleure offre de mobilité pour la population. Pour ce faire, elle suggère la création d'un outil d'ingénierie spécifique pour suppléer l'expertise technique auprès des collectivités territoriales. La Mission Bassin Minier (MBM) est donc créée en 2000 via le CPER 2000-2006. Il est alors possible de faire l'hypothèse d'une reterritorialisation du Bassin minier par la gestion collective des séquelles minières, notamment grâce aux dispositifs mis en place par le Conseil Régional.

Enfin, il faut également revenir sur les impacts démographiques, sociologiques et psychologiques de la fin de l'activité pour la population locale. De plus, nous l'avons vu, les mineurs et leur famille étaient pris en charge, et donc fortement dépendants de leur employeur que ce soit par les compagnies minières ou par les Houillères. La fermeture des mines fut d'autant plus durement vécue qu'elle a signifié la fin relativement brutale d'un mode de vie jusque dans la sphère intime des mineurs. En effet, cela n'a pas simplement représenté des suppressions d'emploi et une mise au chômage massive des travailleurs, mais aussi la cessation d'un système social et par là-même une forme d'affranchissement imposé pour la plupart de ces familles. Familles qui n'ont pas toujours montré leur aptitude à l'émancipation et à la reconversion professionnelle malgré les aides mises en place si l'on en croit les discours majoritaires.

Néanmoins, à plus grande échelle, le Bassin minier n'est pas un espace aussi homogène que l'on pourrait croire, d'autant plus que des besoins et des atouts spécifiques ont amené à une différenciation interne par l'établissement de projets de territoire contrastés qui remettent en cause cette idée de communauté de destins. Ce sont ces territorialités multiples que nous souhaitons interroger à présent.

2.2 DES TERRITORIALITÉS MULTIPLES

D'une certaine manière, l'espace usuel, fonctionnel, du Bassin minier n'est plus ou presque avec la fin de l'exploitation du charbon mais il est resté un espace vécu support de territorialité pour les habitants du Bassin minier (Di Méo, Buléon, 2007), dans la permanence de certaines

pratiques comme nous le verrons et de certains imaginaires. Pour Bernard Debarbieux, la territorialité est un « *acte de cognition par lequel un acteur social établit un système de liens avec des lieux investis de valeurs et de fonctions* » (Debarbieux, 1991). La territorialité interroge donc directement la relation qu'ont les habitants avec leur territoire, avec l'hypothèse d'une certaine réflexivité, ainsi que les significations qu'ils lui confèrent, le sens dont ils le chargent. En plus de cette approche teintée de sociologie cognitive, nous pouvons également nous appuyer sur celle de Guy Di Méo (1998) qui s'approche davantage de la pensée d'Éric Dardel et qui lie territorialité et géographicit . En somme, la territorialit  peut  galement  tre une relation d'ordre ph nom nologique, bas e sur des sensations, des  motions pas n cessairement formalis es clairement, entre les habitants et leur(s) territoire(s). Cette approche nous permet de consid rer  galement tout ce qu'il y a d'ineffable dans ce qui peut lier un individu   des lieux. Cependant, il nous semble primordial d'interroger ces deux dimensions de la territorialit  afin de nous permettre de saisir une territorialit  par le haut – de l'ordre du discours, de la mise en r cit – et une territorialit  par le bas – de l'ordre des pratiques et de l'espace v cu. Nous faisons ici l'hypoth se que l'h ritage minier est une composante essentielle de la territorialit  des habitants du Bassin minier en tant qu'il cristallise des valeurs m morielles et affectives mais que cette territorialit  n'est pas r ductible   cet h ritage.

2.2.1 Des marqueurs spatiaux supports d'une identit  territoriale ?

Nous allons interroger ici les relations d'habitants du Bassin minier   leur(s) territoire(s) par le biais des diff rents marqueurs spatiaux les plus rep rables h rit s de la mine et des concepts cl s de la g ographie culturelle, en nous int ressant d'abord aux signes d'un sentiment d'appartenance au Bassin minier dans les discours individuels, puis au rapport aux marqueurs spatiaux les plus symboliques/embl matiques⁶⁷ du Bassin minier dans une approche plus collective. Il faut pr ciser d s   pr sent que nous entendons l'identit  territoriale comme une construction qui met en r cit une identit  sociale collective territorialis e et qui s'exprime par un attachement   des lieux et une adh sion aux valeurs collectives qu'ils repr sentent – mais sans le prendre comme un *apriori* (Gu rin-Pace, Guermond, 2006) ou comme une donn e immuable dans le temps dans une approche vidalienne ou d terministe (Debarbieux, 2006). En effet, dans le cadre de notre terrain, notre analyse de l'identit  territoriale a  t  avant tout instrumentale en tant qu'elle est un outil pour les pouvoirs publics et imbriqu e dans un

⁶⁷ La distinction entre ces deux termes sera bien s r op r e par la suite.

discours, une rhétorique (Guermond, 2006 ; Di Méo, 2009 ; Lévy, in. Lévy, Lussault, *Op cit.*, p. 524).

2.2.1.1 Le sentiment d'appartenance, évidence d'une identité territoriale ?

Les éléments et équipements qui ont survécu à la fin de l'exploitation minière ont donc perdu leur fonction initiale et d'une certaine manière leur utilité, avant d'être patrimonialisés. Par ce processus, ils passent d'un statut de traces spatiales à celui de véritables marques, érigées pour certaines en emblèmes territoriaux par les acteurs publics. Cependant, malgré l'action de certaines associations ou de certaines initiatives individuelles, la plupart des mises en patrimoine de l'héritage minier se fait de manière descendante. Il est donc possible de se demander si leur valeur est également avérée pour la population locale.

Il est possible d'affirmer dans un premier temps que par leur toponymie, leur forme ou les imaginaires qu'ils véhiculent, ces éléments font toujours sens pour la population. En effet, ils constituent encore des repères auxquels la population se réfère : « *j'habite la cité du 9* », quand bien même le puits n°9 a disparu depuis vingt ans. D'ailleurs, les cités minières qui forment des quartiers à part dans les villes du Bassin minier sont toujours dénommées par leur ancien nom d'usage : soit rattachées à des numéros de puits (comme la cité du 12/14 à Lens) ou à des patronymes de saints et de saintes (comme la cité Jeanne d'Arc à Lens). Globalement, la mine a également marqué l'espace de manière durable dans la toponymie pour les noms de ville (Auchy-les-Mines, Marles-les-Mines...) ou de cités minières, dans la façon d'évoquer les lieux, de se référer à eux mais aussi dans la façon de se repérer dans l'espace. En effet, la logique d'organisation du territoire issue du découpage des concessions minières a perduré dans le temps ainsi que la façon de nommer les ensembles et sous-ensembles spatiaux comme les cités minières par exemple malgré les changements de nom de rue. De fait, les marqueurs spatiaux sont autant de jalons qui structurent une organisation de l'espace qui ne ferait plus réellement sens sans leur présence. Si un individu traverse le Nord-Pas-de-Calais par l'A1 qui relie Paris à Lille, il peut apercevoir au loin des terrils qui se découpent dans un paysage relativement plat. Ce paysage, particulièrement évocateur pour qui le parcourt régulièrement ou le connaît depuis toujours, ramène directement au lien presque filial des habitants avec leur territoire : on sait que l'on rentre « chez soi », au sens de *Heimat* en allemand, la région d'où l'on est originaire, où l'on a grandi.

Au-delà de ce que l'on pourrait considérer comme étant une jolie parabole – souvent recyclée à l'envi par les acteurs du territoire⁶⁸ –, nous pouvons aussi y voir l'expression d'un attachement de la population à leur espace vécu (Frémont, 1976), c'est-à-dire l'espace des interrelations sociales auxquelles s'ajoutent « *les valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par les liens matériels* » (Frémont, 1980, p.49). Il est possible aussi d'y voir l'expression d'un attachement à des reliquats d'une époque qui n'existent plus mais qui se rappellent à celui ou celle qui regarde le paysage du Bassin minier. Ce paysage du quotidien, que paradoxalement l'on voit parfois sans voir, cristallise pourtant certains souvenirs ou certaines valeurs quand on interroge les habitants précisément à leur sujet. En effet, lors de notre terrain, dans un dispositif d'observation participante d'une résidence artistique dans la cité des Provinces de Lens⁶⁹, de nombreux habitants évoquaient les terrils comme étant les symboles du travail de leurs aînés.

Les lieux ou équipements du Bassin minier, hérités de l'extraction houillère, qui existent encore même lorsqu'ils ont subi des évolutions via les différentes réhabilitations, remplissent désormais une fonction mémorielle : mémoire du travail des mineurs et des luttes sociales mais aussi mémoire d'un univers particulier qui a pris fin en même temps que l'exploitation. Si l'on reprend certaines des bases conceptuelles établies par Maurice Halbwachs (1925) sur les cadres sociaux de la mémoire, ces éléments du paysage fonctionneraient comme des images repérées par les habitants qu'ils associeraient peu ou prou au même souvenir et à la même émotion et auxquels ils donneraient une signification et une valeur similaire.

Il y a donc identification d'une mémoire, mais aussi d'une part de l'identité (ouvrière notamment) à ces fragments de territoire qui fonctionnent comme des métonymies du Bassin minier (Debarbieux, 1995). Ce processus d'identification est accompagné du développement du sentiment d'appartenance au territoire qui est aujourd'hui entretenu par les pouvoirs publics avec l'inscription du bassin minier à l'Unesco par exemple. Comme le reconnaît France Guérin-Pace (*op. cit.*, p. 308), il faut approfondir « *le passage de l'appartenance géographique comme facteur individuel de construction identitaire ou de territoires identitaires aux identités territoriales* », ce passage de l'un à l'autre ne relève pas forcément de l'évidence. Nous n'avons pas ici la prétention de résoudre ce problème mais plutôt de relever les liens qui existent de manière manifeste entre attachement à des lieux et cristallisation de valeurs spécifiques et

⁶⁸ Nous y reviendrons dans le deuxième point du chapitre 4.

⁶⁹ Le protocole précis de recherche sera exposé au chapitre 3.

singulières qui apparaissent dans des discours individuels sur ces lieux⁷⁰. Il faut à présent nous interroger sur la possible identification collective aux marqueurs spatiaux du Bassin minier.

2.2.1.2 Marqueurs spatiaux et cristallisation des valeurs du Bassin minier

Les marqueurs spatiaux relatifs à l'héritage minier n'ont pas tous fait l'objet du même marquage symbolique en fonction des époques. Si l'on en croit l'iconographie actuelle des guides touristiques ou des livres d'art ou la hiérarchisation de ces marqueurs par les institutions, ils n'auraient pas tous le même pouvoir évocateur. En effet, les chevalements, les terrils et les carreaux de fosse sont les éléments qui figurent le plus souvent sur les documents institutionnels ou promotionnels du Bassin minier⁷¹. Nous nous proposons d'interroger ce pouvoir évocateur à travers les concepts de marqueur spatial, d'emblème territorial et de haut-lieu, concepts clés de la géographie culturelle, qui permettent d'interroger des portions d'espace au prisme des valeurs et des représentations.

Les *marqueurs spatiaux* sont d'abord une preuve matérielle de l'existence d'une époque et d'un espace particulier, puisqu'ils appartiennent de manière exclusive à l'ère de l'extraction charbonnière : ils dessinent ainsi indirectement les contours du bassin comme des témoins tangibles d'une zone géographique singulière. Ils sont également une preuve idéale de l'existence du territoire comme espace des représentations et de la mémoire collective puisqu'ils fonctionnent comme autant de rappels de ce qu'a été le Bassin minier à la fois pour la population mais aussi pour les personnes extérieures au territoire. En outre, l'identification, la sélection et la hiérarchisation de ces symboles comme étant représentatifs d'une forme idéale du Bassin minier font qu'ils remplissent également une fonction d'*emblème territorial* dans le sens où ils jouent le rôle d'icônes territoriales et qu'ils peuvent être les déclencheurs de certaines pratiques, notamment ludo-touristiques. A ce stade de l'analyse, il est possible d'envisager les terrils et les chevalements comme des *hauts-lieux* du Bassin minier dans le sens où ils sont une « *concrétion de l'espace-temps* » (Bédart, 2002, p.3) et sont dans le même temps des *lieux de mémoire* (Nora, 1997) et des *lieux du cœur* (Bonnemaison, 1996) pour les habitants. Le haut-lieu qui par « *sa forte charge symbolique, est un lieu qui rend possible l'expression d'une adhésion individuelle à une idéologie collectivement partagée* » (Debarbieux, in. Lévy,

⁷⁰ Les résultats de notre enquête concernant cette question sont notamment présentés dans le chapitre 8.

⁷¹ Il suffit d'entrer « bassin minier » dans un moteur de recherche pour s'en rendre compte. Paradoxalement, certains marqueurs spatiaux du bassin minier comme l'habitat patronal, ayant pourtant bénéficié d'une patrimonialisation plus ancienne, ne semblent pas avoir le même pouvoir évocateur que d'autres éléments plus tardivement reconnus comme étant du patrimoine

Lussault, *Op cit.*, p. 491) a donc une valeur symbolique pour les habitants et emblématiques pour les acteurs de l'action publique et les visiteurs/touristes.

Enfin, nous voulons nous intéresser également aux autres éléments constitutifs du paysage du Bassin minier ou aux autres équipements liés à la mine ou à l'époque de l'extraction minière. En effet, si les terrils et les chevalements sont les éléments les plus lisibles grâce à leur verticalité ou l'habitat minier par son étendue, les reliquats de l'ère minière sont légion et continuent également de faire sens pour la population. En effet, les équipements de service comme les écoles, les églises ou les salles des fêtes sont toujours des lieux de vie pour certains d'entre eux et se font encore l'écho, grâce à leur architecture principalement, d'une mémoire liée à la mine. La plupart de ces équipements du quotidien ont conservé leur fonction initiale et restent des repères et des supports de sociabilité pour la population mais au même titre que la mairie, la poste ou le café.

Cependant, si ces marqueurs spatiaux sont spécifiques au Bassin minier, il nous semble problématique d'affirmer qu'ils sont les supports d'une identité territoriale communément partagée par l'ensemble d'une population. Deux raisons principales conduisent à cette première réserve. Il convient d'abord de distinguer plusieurs types de population dans le Bassin minier : ceux qui ont un lien plus ou moins direct, souvent familial, avec la mine comme les anciens mineurs, leurs épouses, leurs enfants ; ceux qui ont toujours vécu dans le Bassin minier sans avoir de lien direct avec l'ancienne activité houillère et les néo-arrivants⁷² qui n'ont aucun lien avec cette dernière ou encore les générations les plus jeunes. Il est possible que pour ces différentes catégories, la mémoire et l'héritage miniers représentent une part plus ou moins importante de leur rapport au territoire ou à une identité sociale sur les plans individuels et collectifs car ils n'y associent pas les mêmes représentations ou les mêmes valeurs. Ensuite, il nous semble que cette « identité territoriale », ayant pour variable principale l'héritage minier, est avant tout une expression totem saisie par les pouvoirs publics pour justifier d'un échelon territorial pertinent pour leur action mais (aussi) pour légitimer leur action par un intérêt général territorialisé et mâtiné d'affects (Bochet, Racine, 2002). Cette même mise en récit se retrouve dans la dimension immatérielle de l'héritage minier comme nous allons le voir ci-après.

⁷² Nous entendons par ce terme les habitants qui vivent actuellement dans le Bassin minier mais qui n'en sont pas issus à l'image des personnes bénéficiant d'un logement social dans les cités minières.

2.2.2 Des pratiques et des imaginaires encore fortement liés au monde de la mine ?

Aujourd'hui, un certain nombre de pratiques de la population du Bassin minier semblent héritées de la période de l'extraction du charbon car nombre d'entre elles se sont fortement développées à cette époque et ont été encouragées par le patronat. Nous nous intéresserons ici aux dimensions culturelles et de loisirs de ces pratiques. Parmi celles-ci, les plus courantes seraient la colombophilie⁷³, la pratique d'un instrument dans une harmonie municipale ou dans une fanfare, la pratique du football, de la boxe ou du vélo, le jardinage. Tous ces loisirs ne sont bien sûr pas spécifiques au Bassin minier mais ils sont issus d'une certaine vision de ce qu'est une « bonne » occupation pour les mineurs et leur famille, celle du patronat pour la classe laborieuse (Rabier, *op. cit.*). En effet, ces loisirs étaient promus et encouragés par les compagnies minières puis par Charbonnages de France afin de distraire les mineurs et surtout dans le but d'occuper leur temps libre loin des tentations ou des travers que les patrons jugent inhérents aux classes populaires. Cette valorisation d'une « occupation saine » correspond donc tout à fait aux préceptes hygiénistes du paternalisme déjà évoqué.

Pour certaines d'entre elles, ces pratiques ont survécu à la fin de l'exploitation mais de manière beaucoup moins intense qu'au moment de l'exploitation. La permanence de ces pratiques démontre donc à quel point les incitations patronales étaient importantes à l'époque. Aujourd'hui, dans une certaine mesure, il est possible de dire que ces pratiques participent d'une appropriation de cette mémoire ; on peut penser aux analyses d'Appadurai sur la pratique du cricket en Inde par exemple (2005). Les patrons des compagnies minières pouvaient développer des stratégies pour s'assurer du caractère opérationnel de leur projet. En effet, concernant l'activité colombophile par exemple, certains plans de logements incluaient la présence de pigeonniers au fond des jardins, des stades étaient construits⁷⁴... De fait, les pratiques de loisirs et de culture sont souvent vus comme bénéfiques pour ceux qui s'y adonnent, notamment depuis les années 1950 et les débuts de la démocratisation culturelle. Néanmoins, dans le contexte qui nous intéresse, ce qui peut être vu comme des outils d'émancipation pour l'ouvrier étaient visiblement dans le même temps des outils d'encadrement de la vie quotidienne des mineurs. Aussi, même si ces loisirs ne sont pas exclusivement propres au Bassin minier, ni à la catégorie ouvrière, la généralité et l'intensité de leur pratique pour la société minière définissent une particularité considérée comme territorialisée. Même si certaines pratiques sont tombées en

⁷³ Les sociétés colombophiles sont des sociétés groupant les particuliers autorisés à pratiquer l'élevage et les lâchers de pigeons-voyageurs.

⁷⁴ Ces différents éléments sont notamment repris par la Mission Bassin Minier dans ses plaquettes pédagogiques. <http://www.bassinminier-patrimoine-mondial.org/heritage-culturel/>

désuétude aujourd'hui et ne sont plus pratiquées que par une minorité – proportionnellement à la population globale du Bassin minier – cette particularité est présentée comme devant être préservée et valorisée par les pouvoirs publics. Certaines d'entre elles font même partie intégrante de leur rhétorique quand il s'agit pour eux de définir ce qu'est le Bassin minier, comme la pratique de la colombophilie, dont le caractère partagé peut être déconstruit.

La pratique de la colombophilie est loin d'être circonscrite au Bassin minier ou à la région du Nord-Pas-de-Calais ; en effet, la Fédération de Colombophilie Française est présente à travers 750 associations dans un grand nombre de régions comme la Normandie, le Centre mais aussi l'Aquitaine, cependant la concentration des associations est plus importante dans le Nord-Pas-Calais (environ 85%), dont une petite centaine dans le Bassin minier. En outre, cette Fédération nationale a son siège dans la région et permet une vivacité de la pratique grâce à l'organisation régulière d'événements. De fait, la colombophilie est également très présente dans les documents de communication de la MBM ou d'autres structures chargées de la valorisation patrimoniale et/ou touristique de la région comme le label art et histoire de l'agglomération Lens-Liévin ou la marque Territoire Autour du Louvre Lens (ALL) et est présentée comme étant caractéristique du territoire et participe donc de sa mise en récit.

C'est également le cas pour certaines pratiques du Bassin minier qui proviennent du brassage culturel important provoqué par les différents flux migratoires, avec des populations qui ont introduit des pratiques culturelles pérennes. Dès le début du 20^e siècle, le Bassin minier a connu différentes vagues d'immigration de travailleurs étrangers pour pallier le manque de main d'œuvre, puis pour aider à la reconstruction dans l'entre-deux guerres. Une des communautés les plus présentes est la communauté polonaise, on dénombre en effet environ plus de 40 000 immigrants polonais uniquement dans le département du Nord dans les années 1920. Selon Janine Ponty⁷⁵ (1988, pp. 427-428) ils peuvent représenter jusqu'à un tiers des mineurs employés dans la région et environ deux tiers des mineurs de fond, ce qui montre bien, selon l'auteur, qu'ils étaient embauchés avant tout pour les travaux les plus difficiles. Cette forte affluence de travailleurs est renforcée par la concentration spatiale dont ils ont fait l'objet, tant à l'échelle de la région, qu'à l'échelle d'une ville en particulier. Certaines communes, comme celle de Marles-les-Mines, surnommée la « Petite Pologne », sont particulièrement concernées par l'arrivée massive de ces mineurs. De même, certains quartiers sont exclusivement polonais dans des communes plus hétérogènes. Ainsi, certaines églises portent des noms à consonance

⁷⁵ Historienne spécialiste de l'immigration polonaise en France.

polonaise, comme l'église Saint-Stanislas de Calonne-Ricouart (62), ou sont connues pour s'adresser prioritairement aux croyants polonais, comme l'église du Millenium à Lens. Ces manifestations d'un entre-soi a pu favoriser l'attachement des immigrés polonais à leurs racines, à ce qui constituait selon eux leur identité et une volonté de préserver leur culture. Cette ségrégation spatiale des communautés a également constitué un véritable frein à l'intégration de ces populations et a contribué à l'instauration de petits groupes autonomes qui ont durablement gardé leur culture (langue, coutume, gastronomie)⁷⁶. En outre, les antagonismes entre familles immigrées polonaises et mineurs français ont pu être aigus, tout comme l'ont été quelques années plus tard les tensions avec les travailleurs marocains et algériens. De nombreux Polonais ont d'ailleurs choisi de retourner dans leur pays d'origine à la fin de l'exploitation. Aujourd'hui néanmoins, c'est une vision pacifiée de cette immigration qui nous est donnée à voir et qui est diffusée. En effet, les discours valorisent davantage les valeurs de solidarité qui auraient prévalu entre travailleurs à l'image de l'exposition du Centre Historique Minier de Lewarde « *Ahmed, Wladislaw, Dario... tous Gueules Noires* » qui revient sur l'adage qu'au fond, c'est-à-dire dans le puits de mine, « tout le monde était noir ». Cette mise en récit quelque peu schématisée fait probablement écho aux scores actuels de partis comme celui du Rassemblement National dans le territoire afin de rappeler que le Nord-Pas-de Calais est une terre d'accueil et de brassages culturels.

Ces particularismes - plus ou moins mis en discours et plus ou moins tenaces – constituent un héritage culturel qui s'est construit progressivement et qui participe de « *l'identité narrative d'une communauté* » (Ricœur, 1988). Il nous appartiendra dans cette thèse de vérifier l'aspect performatif de ces discours. En effet, nous interrogerons la manière dont les groupes sociaux se sont emparés – ou non – de certains éléments (notamment paysagers) et y voient l'expression d'une identité à la fois individuelle et collective dans un double mouvement descendant et ascendant. Ces traces, à la fois matérielles et idéelles, concrétisent un rapport au territoire teinté d'affects comme la nostalgie ou la fierté qui sont en capacité de renforcer le sentiment d'appartenance et le processus identificatoire de ces groupes avec ce qui constitue leur espace de vie, d'autant plus qu'elles sont largement mises à profit dans une mise en récit territoriale.

Nous avons vu qu'il y a encore une présence d'éléments relatifs au monde de la mine sur un plan matériel et immatériel et que certains ont une place importante dans les représentations que l'on a du bassin minier et de sa population. La mine participe bel et bien d'une identité

⁷⁶Aujourd'hui, de nombreux supermarchés du Bassin minier possèdent un rayon gastronomie polonaise particulièrement bien achalandé.

territoriale dans le sens où l'on associe toujours ce territoire à une activité⁷⁷ qui a pris fin il y a près de trente ans – l'aspect construit du processus d'identification en apparaît d'autant plus fortement. Cette identité territoriale fait toujours l'objet d'un discours spécifique de la part des institutions, notamment pour légitimer les projets de renouveau territorial et de reconversion par la culture que nous allons analyser dans notre thèse.

Conclusion intermédiaire : Ce deuxième point avait d'abord pour objectif d'analyser les modalités de la crise traversée par le Bassin minier au moment de la fin de l'exploitation en termes de déterritorialisation et de reterritorialisation dans la gestion de l'après-mine par l'action publique locale. Nous avons montré que la gestion collective des difficultés conjoncturelles a permis, après tout de même une période de transition, l'émergence d'une gouvernance *ad hoc* conduisant à considérer le Bassin minier comme un échelon pertinent pour l'action. Nous voulions ensuite interroger les territorialités pour aborder les questions d'identité, de sentiment d'appartenance et de valeur à l'aune de ce couple déterritorialisation/reterritorialisation. Nous avons montré que certaines pratiques et imaginaires sont toujours fortement liés au monde minier notamment en raison de l'existence d'un paysage particulier qui ramène irrémédiablement à la période de l'exploitation du charbon. Après avoir mis à jour cette trajectoire territoriale, nous souhaitons à présent proposer une grille d'analyse qui nous permette de la caractériser dans le temps long et de manière multidimensionnelle.

3. UNE GRILLE DE LECTURE POUR ANALYSER CETTE TRAJECTOIRE

La formalisation d'une grille de lecture pour saisir le Bassin minier dans sa trajectoire a été un de nos premiers exercices. L'idée était de pouvoir lier les différentes dimensions du territoire grâce à des concepts portant en eux une approche multidimensionnelle et qui soient applicables à la géographie et à l'aménagement du territoire. Il nous a semblé que les concepts de modernité, de postmodernité et d'hypermodernité étaient intéressants à interroger en ce sens. Ces concepts sont des catégories d'analyse qui ne renvoient pas directement à l'espace mais plutôt au temps, à des idéologies et aux transformations des sociétés. Ces concepts permettent de mettre en évidence des changements de paradigme en fonction de ces transformations. Alain Touraine et Daniel Bell ont par exemple proposé le concept de société postindustrielle (Touraine, 1969 ;

⁷⁷ Mais aussi à des pratiques qui découlaient de cette présence.

Bell, 1973) pour souligner comment l'information, la communication et la connaissance ont pris le pas sur l'activité industrielle et la production en tant que socles de la société. L'utilisation des concepts de modernité, postmodernité et hypermodernité nous permettent d'adopter une démarche similaire en mettant en avant des évolutions multidimensionnelles. Ils sont d'ailleurs surtout employés par des sociologues ou des philosophes, qui s'attachent dans leurs travaux à montrer des transformations qui touchent la société dans toutes ses composantes. A quelques exceptions près, nous pensons à François Ascher ou Edward Soja, dont nous détaillerons les travaux plus avant, ces catégories sont assez peu saisies par les géographes. D'ailleurs, comme en témoigne un débat retranscrit dans l'*Espace Géographique* il y a une quinzaine d'années (Brunet, 2004), ainsi qu'un article de tentative de clarification de Jean-Marc Besse (Besse, 2004), leur usage soulève parfois des méfiances, voire des résistances. En effet, souvent mal définis ou pouvant accepter plusieurs définitions selon les auteurs, les concepts de modernité, postmodernité et hypermodernité semblent parfois clivants et font l'objet de controverses dans le monde de la recherche en raison, notamment, de leur polysémie. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité à chaque fois les définir le plus précisément possible en vue de pouvoir s'appuyer sur une acception en particulier et de voir en quoi ces catégories permettent de qualifier la trajectoire du Bassin minier. Afin d'éviter toute méprise, nous faisons nôtre la mise en garde de Christine Chivallon sur les étiquettes postmodernes que l'on appose à tort aux chercheurs qui travaillent sur la postmodernité (Brunet, *loc. cit.*). Cependant, au-delà de cette difficulté notionnelle, ces trois concepts – qu'il ne faut pas comprendre comme une progression chronologique mais plutôt intellectuelle – nous paraissent particulièrement pertinents pour caractériser les structures du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. En effet, nous avons besoin d'un cadre d'analyse qui nous permettait de saisir ces évolutions toutes ensemble dans une démarche qui se veut volontairement globale et de mieux identifier les structures spatiales et leurs liens avec l'évolution du territoire. C'est en cela que ces concepts nous ont paru avantageux à l'heure de caractériser la trajectoire du Bassin minier.

3.1 LE BASSIN MINIER DANS LA MODERNITÉ

La modernité est un terme qui est issu du latin médiéval *modernitas* qui peut avoir deux acceptions selon ses traductions : soit une acception temporelle (<modo), soit une acception de mesure (<modus). Il s'agit donc d'un concept multiforme, dont on a surtout retenu la dimension temporelle, qui est associée dans le langage courant à ce qui est actuel, contemporain et habituellement opposé à ce qui est traditionnel. Cette première définition de modernité pêche évidemment par son manque de précision, ce qui a amené certains auteurs à avoir des définitions

parfois différentes de ce qui constitue la modernité ; il faut cependant préciser que ces définitions se chevauchent ou se recoupent sur de nombreux éléments. Cette absence de précision dans la définition a également provoqué la formation de sous-ensembles dans la modernité, l'émergence de plusieurs moments afin de caractériser davantage différentes périodes de la modernité. Ces dernières correspondent de fait à des découpages chronologiques allant de la « Basse modernité » à la « Haute modernité », en passant par la « Moyenne modernité » (Touraine, *op. cit.*) – découpages repris en partie d'auteurs anglo-saxons comme Anthony Giddens (1990), entre autres. Le terme générique "modernité" correspond donc à une réalité plus complexe faite de plusieurs modernités auxquelles on attribue des caractéristiques propres. Cependant, il faut noter que les avis divergent régulièrement sur la période où l'on peut faire commencer la modernité ou les modernités ainsi que sur les modalités de cette dernière, faisant du concept un objet particulièrement difficile à saisir. Afin d'éviter certains écueils dus à ces définitions peu précises, nous nous proposons ici d'analyser brièvement ce que l'on peut appeler *l'esprit de la modernité*, puis certaines de ses traductions pratiques et enfin les limites de ce concept.

Sur le plan philosophique, il est possible de positionner l'émergence de la modernité, ou de l'esprit de la modernité au moment des Lumières, au 18^e siècle (Lipovetsky, Charles, 2004). En effet, une *rupture* philosophique dans les manières de concevoir le monde a lieu à cette période. La philosophie des Lumières veut dépasser les croyances et les superstitions au profit du rationnel et de la science, ce qui amène à un certain optimisme pour l'avenir par l'association qui est faite entre le futur et le progrès. Le futur est désormais le moment où se trouverait le bonheur et non plus le passé. Les valeurs associées à la modernité sont donc, en plus du progrès, celle de la raison et d'un bonheur qui leur serait associé (Aubert, 2010).

Pour Soja (2000), la modernité est contingente d'une conscience critique de la contemporanéité – contemporanéité qui serait « *une source de connaissance pratique qui peut être utilisée pour changer le monde au mieux plutôt que de continuer à renforcer et à reproduire fidèlement le statu quo* » (p. 72). On retrouve donc là, sous d'autres mots, cette notion de progrès associé à un avenir plus ou moins proche porteur de changement qui s'oppose à la répétition d'une tradition davantage associée à la stagnation, à la stabilité. Mais la modernité n'est pas une notion immuable dans le temps pour l'auteur, c'est la raison pour laquelle il préfère la définir comme une succession de modernités modulables selon les époques et les lieux – il distingue par exemple la *Modernity-as-Enlightenment* (la modernité de l'esprit des Lumières) et la *Modernity-as-Liberal Democracy* (la modernité de la démocratie libérale).

On retrouve là l'idée de l'existence de plusieurs modernités, qui sous-tend l'idée d'une modernité-processus qui appellerait à un renouvellement perpétuel en rupture avec ce qui est considéré comme ancien, classique et inéluctable. C'est notamment la raison pour laquelle François Ascher lui préfère le terme de *modernisation* qui indique davantage cette idée de processus par rapport à une *modernité-état*. Nous nous éloignons là d'une définition philosophique pour aborder les transformations sociales dont est issue la modernité ainsi que celles qu'elle engendre. Pour François Ascher, « *la modernisation est un processus qui a émergé bien avant les temps que l'on qualifie de modernes. Il résulte de l'interaction de trois dynamiques (...) : l'individualisation, la rationalisation et la différenciation sociale* » (Ascher, 2001, pp. 12-13). Pour l'auteur, c'est la combinaison de ces trois processus qui a engendré le déclenchement de la modernisation du monde occidental qu'il situe aux abords de l'an 1000.

A quelques différences près, les auteurs s'accordent cependant sur un point : l'existence de trois moments clés de la modernité ; ils sont en revanche en désaccord sur les références temporelles de ce découpage, même si elles sont souvent minimes. Nous pouvons de fait reprendre le découpage proposé par François Ascher – qui nous paraît bien correspondre au contexte français et surtout à la question urbaine – qui situe donc la première étape de la modernité aux alentours de l'an 1000 jusqu'à la Révolution industrielle – la Révolution industrielle en constituerait la deuxième étape – et enfin, la troisième étape de la modernité se situerait à la confluence du 20^e et du 21^e siècle. Ce découpage permet de distinguer des différences de modalités dans les traductions pratiques (économiques, sociétales, spatiales) de la modernité mais aussi des différences d'intensité.

Si on l'inscrit dans un contexte spatial, l'émergence de la modernité est souvent associée à l'émergence des villes et d'une pratique systématisée de la planification, mais aussi – et peut-être surtout – à l'industrialisation qui s'est développée au 18^e siècle et de manière plus massive au 19^e siècle, et à la croissance urbaine induite (Lefebvre, *op. cit.*). En effet, pour Edward Soja, l'industrialisation qui se développe fortement à cette époque, et son corollaire une urbanisation qui se généralise (que Soja appelle la III^e Révolution urbaine), seraient donc issues de cette ou ces modernité(s). De ce point de vue, la modernité est alors associée aux changements d'ordre économique et social tels que la primauté de l'individu sur le collectif, des processus déterminants comme la naissance du capitalisme, puis l'émergence du fordisme, ou le développement de comportements économiques et sociaux comme la généralisation de la consommation de masse, ou encore de façons de concevoir l'espace et la ville avec la naissance de l'urbanisme fonctionnel tel celui professé par Le Corbusier. On peut également y associer

des processus qui s'inscrivent en négatif de ceux que nous venons de citer comme l'avènement de l'Etat-Providence censé réguler les déséquilibres engendrés par le libéralisme. Finalement, la modernité renvoie à l'idée d'une conjonction de changements qui se cristallisent entre le 18^e et le 19^e siècles et donnent cette idée de rupture. Aujourd'hui, sur le plan des idées, la foi en la notion de progrès apportée par la modernité s'est vue singulièrement affaiblie par un retour critique sur cette même modernité qui a révélé ce que Lipovetsky appelle « *les deux fléaux de la modernité* », à savoir la technique et le libéralisme marchand. Ces deux *fléaux*, auxquels on pourrait adjoindre la bureaucratie évoquée par Weber (1921), ont provoqué, selon lui, l'aliénation du monde humain plutôt que son émancipation. En outre, la crise industrielle et urbaine des années 1970 sonne le glas d'une modernité confiante en la notion de progrès et constitue le cadre d'une société plus désabusée, qui a moins confiance en l'avenir et cherche de nouveaux repères. L'avenir étant compromis, on peut donc faire l'hypothèse de la fin du bonheur qui reposait sur cette perspective du « *lendemain qui chante* » ; on assiste même à un glissement sémantique de la recherche du bonheur (état stable et pérenne) à la recherche du plaisir qui se situe davantage dans l'immédiateté. La postmodernité, n'est donc pas une période qui suit logiquement la modernité selon une chronologie mais plutôt une catégorie d'analyse élaborée pour caractériser une évolution idéologique et ses implications.

D'emblée, il convient de revenir et d'établir clairement la distinction entre postmodernisme et attitude ou démarche postmoderne. Cette différence peut sembler évidente mais un grand nombre de tensions épistémologiques et de critiques formulées à l'encontre du concept de postmodernité vient de cette confusion sémantique et nous souhaitons nous en prémunir. Le postmodernisme est né à la fin des années 1970 parallèlement en Europe et aux Etats-Unis, il est avant tout un courant esthétique, une critique de la modernité, qui a trouvé sa traduction dans la philosophie, les arts et l'architecture sans forcément renvoyer à une école précise, bien que le rôle du critique d'art Charles Jencks ait été majeur. Le postmodernisme, en tant que courant esthétique, promeut donc un retour aux motifs du passé, via le vernaculaire ou le populaire, notamment.

Le postmodernisme ne doit donc pas être confondu avec l'attitude ou la démarche postmoderne. C'est le philosophe Jean-François Lyotard dans son ouvrage *La condition postmoderne* (1979) qui introduit le premier cette nouvelle notion en France. Pour lui, la notion de progrès, notamment scientifique, est alors remise en cause en raison, par exemple, l'édification des camps de concentration comme celui d'Auschwitz. Ces faits, une fois connus et médiatisés, auraient entraîné une forte émotion et une défiance conséquente de la part de la population dans

l'idéologie qui associait progrès et bonheur. Il identifie alors à ce désenchantement, la fin de la crédulité à l'égard des métarécits modernes, c'est-à-dire les schémas narratifs donnant une vision et une interprétation globales du monde et de l'Histoire. Il identifie deux métarécits inhérents à la modernité : l'émancipation de l'individu rationnel et l'Histoire de l'Esprit universel ; ces deux métarécits légitimant le *projet moderne*. Or, toujours selon Lyotard, « *le projet moderne (de réalisation de l'universalité) n'a pas été abandonné, oublié, mais détruit, « liquidé » »* (Lyotard, 2005, p. 36), notamment à cause de l'avènement des camps de concentration d'Auschwitz mais aussi de la généralisation de la société de l'information. Ces deux événements auraient donc conduit à montrer la face sombre de la modernité et débouchent sur une perte de la foi en celle-ci en recodant négativement les valeurs modernes (Bonny, 2004). L'ouvrage de Lyotard a subi de virulentes critiques, qui l'accusent notamment de vouloir introduire la *relativité* dans le savoir scientifique ; le concept lui-même est régulièrement débattu, voire combattu, par les universitaires de différents champs disciplinaires. Aujourd'hui, ce trouble épistémologique est renforcé par les multiples acceptions de ce qu'est une approche postmoderne en sciences humaines et sociales. L'article de Bernard Elissalde sur le postmodernisme dans l'encyclopédie en ligne *Hypergéô* en relève deux, tandis que Claire Poitras et Pierre Hamel en identifient trois dans un chapitre d'ouvrage consacré à la postmodernité dans les sciences urbaines (*in.* Boisvert, 1998). Pour Bernard Elissalde, la première approche est centrée sur la tentative de sortir des cadres de pensée issus de la modernité via l'effort de déconstruction, il renvoie à des chercheurs comme Edward Soja ou David Harvey ; la seconde approche est davantage centrée sur la volonté de donner la parole aux minorités - considérées de fait comme opprimées - et qui ont donné naissance à certains types de *studies* comme les *gender studies* ou *queer studies*. Pour Claire Poitras et Pierre Hamel, la distinction s'opère plutôt selon des champs d'analyse :

« Les recherches qui se sont penchées sur les transformations de l'espace urbain en référence au postmodernisme ont abordé celles-ci à partir de trois registres de lecture différents : un registre économique qui met l'accent sur l'expression spatiale des nouvelles formes d'accumulation du capital ; un registre socioculturel qui aborde l'expression spatiale des nouvelles pratiques culturelles ; un registre politique qui soulève un questionnement d'ordre éthico-politique, tant par rapport aux problèmes de représentation que par rapport aux nouvelles inégalités sociales dans un contexte de modernité avancée » (pp.78-79).

Une démarche postmoderne remet donc en cause les valeurs associées à la modernité (comme le fonctionnalisme en architecture) dans différents domaines des sciences humaines et la volonté de trouver de nouvelles orientations, de renouveler les approches. La postmodernité, quant à elle, relève davantage de la « *macrosociologie historique et comparative et renvoie à une hypothèse de rupture ou de mutation historique tendancielle à l'égard de la modernité* » en tant que type de société (Bonny, 2004). Dans ce cadre, le postmodernisme et l'approche postmoderne font partie des *révélateurs* d'une entrée dans la postmodernité mais ne peuvent la résumer.

La postmodernité se traduit d'abord par le malaise et le sentiment de perte de sens d'une somme d'individus face aux réalités socio-économiques nouvelles suite au déclin de l'ère industrielle ; on parle alors de société postindustrielle ou de système postfordiste. De plus, la postmodernité est consubstantielle de la rupture idéologique nette avec le progressisme, qui faisait croire en un avenir meilleur grâce aux avancées de la science. Cette postmodernité se traduit par l'abandon des grands récits ou des métarécits (Lyotard, *op. cit.* 1979), à savoir « *les grandes idéologies comportant une dimension explicative du monde* » (Aubert, *op. cit.*, p.15) mais aussi par l'effacement progressif des cadres et des repères institutionnels et sociaux comme la pratique forte d'une religion, l'attachement aux partis politiques ou un syndicalisme affiché. Il s'agit donc d'une moindre confiance envers les institutions, y compris de l'Etat, dont le rôle régulateur s'est considérablement affaibli.

Sur le plan sociologique, cela se traduit par une individuation croissante dans la société – la somme des individus est désormais une somme de sujets –, la multiplicité des désirs et la volonté d'une satisfaction immédiate de ceux-ci, que certains penseurs associent à une hédonisation de la société, et qui s'accompagnent d'une généralisation de la consommation de masse.

Sur le plan spatial, cette postmodernité se traduirait par un retour au local selon Maffesoli (*in*. Boisvert, *op. cit.*) comme cela peut se voir aisément dans l'architecture postmoderne qui renouvelle, entre autres, le style architectural ancien et s'efforce de mettre en valeur les particularités locales et le traditionnel. De plus, certains termes spatiaux comme pays ou territoire ont fait leur grand retour dans les discours. Les « *grands récits* » qui donnaient une dimension explicative du monde seraient donc remplacés par d'autres qui s'incarnent grâce à un territoire donné, en se limitant à la dimension de ce territoire, et visent à susciter un attachement émotionnel à ce dernier, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance. En outre, la postmodernité semble aller de pair avec la mise en valeur du patrimoine local (Hamel, Poitras,

in. Boisvert, *op. cit.*). Il est alors possible d'associer la postmodernité à la mise en avant du vernaculaire et de la mémoire. En effet, si le futur n'est plus synonyme de progrès, la valeur refuge tendrait à être le passé qui « *fait office de critique des valeurs modernistes en même temps qu'il propose de revoir les échelles, les contenus et la forme de la ville industrialisée* » (ibid., p.74). La ville postmoderne serait également pour les auteurs une ville plus poreuse ou plus vulnérable au marché et au capitalisme financier. Cette affirmation nous semble cependant devoir être nuancée, la ville moderne ou industrielle étant également l'archétype de la ville organisée par le capitalisme et urbanisée par et pour ce dernier : les ségrégations spatiales et sociales sont tout autant présentes dans la ville moderne que dans la ville postmoderne, elles sont d'ailleurs dénoncées par Henri Lefebvre lorsqu'il évoque la « *banlieurisation* » (Lefebvre, *op. cit.*, p.26) et la fragmentation de la vie des classes ouvrières dans ses dimensions sociales et spatiales. En revanche, l'apparition de formes urbaines et de modes d'organisation propres à la ville postmoderne est indéniable ; en effet, la consommation de masse et la généralisation des loisirs ont modifié une ville qui est le reflet de cette nouvelle société. La ville moderne et fonctionnelle laisse la place à une ville qui fait la part belle aux loisirs et aux aménités urbaines : *waterfronts* et réhabilitation de friches industrielles pour remplacer les industries déclinantes, généralisation des grands équipements dans les métropoles, ou encore esthétisation de l'espace public. Nous serions donc dans une société où la multiplication des identités est devenue la norme, donnant lieu à un corps social fragmenté dont l'appartenance à de grandes idéologies se serait effacée. Dans ce contexte, faire émerger une identité collective à l'échelle d'un territoire, voire d'une ville, s'avère difficile.

Cependant, cette notion de postmodernité a été critiquée par nombre de chercheurs car elle donne le sentiment d'un dépassement de la modernité, à cause du préfixe « post- », quand celle-ci serait toujours présente, voire plus présente que jamais, mais s'incarnant différemment. Pour François Ascher (*op. cit.* 2001, p.22), il n'y a pas de postmodernité mais ces démarches « *soulignent plutôt le fait que la société moderne se dégage d'un rationalisme devenu trop simpliste et de ses certitudes, et qu'elle se débarrasse des formes de pensée messianique ou providentielle qui marquaient encore l'idée moderne du progrès elle-même. D'une certaine manière, nous devenons vraiment modernes et nous le devenons de plus en plus vite* ». L'incertitude et la conscience du risque (Beck, 1986) ne seraient pas révélateurs d'une crise de la modernité et ne seraient pas les indicateurs d'un passage à la modernité mais plutôt des développements majeurs d'un nouvel état de la modernité qu'Ascher qualifie de « *modernisation réflexive* ». En outre, les présupposés scientifiques de la postmodernité ont

souvent été qualifiés de faibles ou d'erronés : « *de très nombreux phénomènes dits postmodernes relèvent de processus inhérents à la modernité. L'individualisme croissant comme facteur de la dissolution des logiques collectives est ainsi imputable à la tendance moderne qui voit les « médiations » que sont le marché et l'organisation l'emporter sur les formes de socialisation familiales, tribales ou locales en faisant émerger des individualités* » (Pagès, in. Aubert, *op. cit.*, p.230). Intervient alors la notion d'hypermodernité qui pourrait mieux montrer que nous sommes toujours dans la modernité mais dans une version exacerbée de cette dernière.

Si postmodernisme et postmodernité, souvent confondus, sont deux notions tout à fait distinctes, il existe en revanche pour parler du parachèvement de la modernité une « multitude » de termes désignant pourtant le même état de fait. Surmodernité, basse modernité, modernité radicalisée, modernité tardive (traduction du concept anglo-saxon de *late modernity*), hypermodernité. Autant de termes pour caractériser la même tendance : les réponses trouvées dans les années 1980 pour mettre un mot sur les évolutions sociétales constatées ne semblent plus convenir aujourd'hui. A la fois parce que le mot "postmodernité" lui-même fait l'objet de critiques d'ordre sémantique, mais aussi parce que ces évolutions semblent avoir subi une nouvelle inflexion. L'avantage du préfixe « hyper- » est qu'il permet plus aisément de repérer l'opposition avec la postmodernité. En outre, comme souligné par François Ascher – qui préfère cependant parler de « troisième modernité » -, « *Hyper* signifie également, en langage mathématique, « à *n* dimensions », et ce second sens est aussi très intéressant pour rendre compte de certaines caractéristiques de l'individu contemporain » (*op. cit.*, 2009, p. 52). En effet, si la postmodernité reflétait une individuation croissante de la société, l'hypermodernité reflète une hyperindividuation, davantage dans le sens d'une multiplication des appartenances identitaires par les individus.

La notion d'hypermodernité est apparue en 1979 avec un groupe de chercheurs dirigés par le chercheur en psychologie sociale Max Pagès. Pour Lipovetsky, ce passage à une ère de « *l'hyper* » se caractériserait par une hyperconsommation, une hypermodernité et un hypernarcissisme ; une modernité poussée à son paroxysme, comme un *excès de modernité*. L'hypermodernité serait le cadre d'une société libérale, sur le plan économique principalement, dont les contours sont dessinés par le mouvement, la fluidité et la flexibilité. En outre, le point de rupture entre modernité et hypermodernité se situerait dans le changement du climat social et du rapport au présent. L'avenir étant devenu plus qu'incertain à cause, notamment, des bouleversements socio-économiques correspondant à l'ère postindustriel, et des difficultés à renouveler les «

grands récits » comportant une dimension explicative du monde. Le présent est devenu l'échelle temporelle de référence puisque la foi en l'avenir est troublée. Cependant, on assiste à un retour du passé ou, mieux dit, au recyclage permanent de ce dernier. Selon Lipovetsky toujours, le passé n'est plus à détruire comme au temps de l'époque moderne mais il est intégré à l'ici-maintenant, c'est-à-dire qu'il est reformulé « *dans le cadre des logiques modernes du marché, de la consommation et de l'individualité* » (Lipovetsky, Charles, *op. cit.*, p.56). Le passé, pouvant être considéré sur le plan spatial comme la combinaison de la mémoire et du patrimoine, est donc soumis à un élargissement de sa définition (on peut se référer ici à « *l'inflation patrimoniale* » évoquée par Nathalie Heinich dans son ouvrage de 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*) et à une surabondance, notamment événementielle avec l'accroissement des commémorations en tout genre. De plus, ce même passé répond désormais également à un impératif marchand : certains lieux de patrimoine sont réinvestis et réhabilités en lieux culturels (musées, salles d'exposition) ou en lieux dédiés aux loisirs (bars, boîtes de nuit), par exemple. Si cette dernière affirmation ne peut bien sûr pas être étendue à tous les lieux patrimoniaux, il existe tout de même une tendance de fond qui voit certaines pratiques se généraliser, le passé justifiant le présent et le marchand.

La société hypermoderne se caractériserait donc par une priorité accordée au présent sur le futur, une montée des particularismes (locaux ou communautaires) et une désagrégation du sens du devoir ou de la dette envers la collectivité (Lipovetsky, Charles, *op. cit.*). Pour aller plus loin, nous pouvons aussi voir l'avènement de l'ère hypermoderne comme celle de l'affaiblissement des régulations keynésiennes (mettant à mal les Etats-Providence), de l'aboutissement des logiques capitalistes de libre marché, de la multi-appartenance sociale des individus et de la mutation des liens de solidarité (les voisins ne sont plus des amis d'enfance par exemple) (Ascher, *op. cit.*, 2001).

Dans *Les nouveaux principes de l'urbanisme* (2001), François Ascher donne une interprétation intéressante des nouvelles façons de faire la ville selon les logiques de la troisième modernité ou hypermodernité influencée par les travaux de David Harvey et Edward Soja (Harvey, *op. cit.*, 1989 ; Soja, *op. cit.*, 2000) comme la montée des démarches réflexives, la perte de terrain de la planification face au projet urbain, le principe de précaution qui prend le pas sur l'intérêt général et la généralisation de la gouvernance urbaine face au gouvernement des villes – idée également développée par Albert Lévy (2006) qui parle d'urbanisme transactionnel ou de négociation (en référence à la multiplication des acteurs notamment). Néanmoins, certains auteurs soulignent l'existence d'une face négative de cette hypermodernité avec les « laissés

pour compte » de l'hypermodernité : des individus qui n'ont jamais bénéficié de supports économiques ou dont les supports se sont effondrés et qui, de ce fait, ont connu un parcours d'exclusion ou d'échec. Ces individus seraient les chômeurs de longue durée ou les jeunes en recherche d'un emploi aléatoire, que Robert Castel appelle les « *individus par défaut* » (in. Aubert, 2010). On retrouve ici les « exclus » de la mobilité dont parle François Ascher dans *Métapolis*. Le tableau récapitulatif ci-dessous permet de mettre en avant la continuité logique entre les différentes structures évoquées à partir de critères pouvant donner une appréhension multidimensionnelle d'une société donnée dans le contexte européen, les critères retenus sont pour certains inspirés de tableaux similaires réalisés par Anthony Giddens (*op. cit.*, p.151) ou François Ascher (*op. cit.*, 2001, p.52). Nous avons sélectionné pour chaque catégorie les éléments les plus saillants de l'analyse menée. Ce tableau a été conçu comme un outil immédiatement compréhensible et pouvant être utilisé sans le texte précédent.

Figure 16 : Tableau présentant les évolutions idéologiques, économiques, spatiales et sociales à travers les concepts de Modernité, Postmodernité et Hypermodernité

	IDEOLOGIE	ECONOMIE	SOCIAL	IDEOLOGIE SPATIALE	FORMES SPATIALES DOMINANTES	ACTEURS
PRE-MODERNITE	Tradition religion	Agriculture Artisanat	Primauté du collectif Entre-soi	Local Défensif	Ruralité Villes fortifiées	Etat Seigneurs Eglise
MODERNITES	Rupture avec la tradition Culte de la Raison Foi dans le progrès et l'avenir	Capitalisme Fordisme/ Taylorisme Industrialisation	Primauté de l'individu sur le collectif Rapports de classe	Préceptes utopistes et hygiénistes Fonctionnalisme Planification	Urbanisation Villes industrielles	Etat Patronat
POSTMODERNITE	Fin du progressisme Abandon des grands récits Passé est valeur refuge	Postfordisme Postindustrialisation Tertiarisation	Individuation Hédonisation Consommation Malaise et sentiment de perte de sens	Métropolisation Périurbanisation Retour au local, New Urbanism	Patrimonialisation du centre Requalification Waterfronts/centres commerciaux	Remise en cause de l'Etat Montée des pouvoirs locaux
HYPERMODERNITE	Prégnance de « l'ici et maintenant » Recyclage du passé	Société de la connaissance Innovation Flexibilité	Hyperindividuation Montée des particularismes et communautés identitaires Emancipation ?	Urbanisme de projet/ de coalition Homogénéisation urbaine	Le « tout » patrimoine + marchandisation	Remise en cause de l'Etat Montée des pouvoirs locaux Logique de la gouvernance

REALISATION : C. MORTELETTE, 2015

Cette façon de caractériser les choses a forcément ses limites mais le tableau que nous avons élaboré apporte des éléments tangibles pour comprendre les évolutions multidimensionnelles à l'œuvre dans un territoire prises dans le temps long. Nous proposons à présent d'en vérifier les applications concrètes : cette grille d'analyse peut-elle permettre d'analyser le Bassin minier dans sa trajectoire territoriale ?

3.2 LE BASSIN MINIER PARANGON DE L'HYPERMODERNITÉ ?

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au temps de l'activité minière peut être vu comme un territoire emblématique de la modernité. En effet, le paysage urbain de ce territoire a largement été modifié à partir de la Révolution industrielle jusqu'au milieu du 20^e siècle. En outre, il est possible d'ajouter que la modernité, et l'industrialisation qui l'accompagne, ont modifié l'espace et l'ont érigé en territoire en lui imposant une forme et une fonction qui n'était pas siennes au préalable. En effet, selon Jean-Claude Rabier (*op. cit.*, p.22), « *la configuration du territoire minier ne résulte pas d'une nature, mais de l'action d'agents, en l'occurrence les compagnies minières, qui le structurent en fonction de leurs objectifs et de leurs intérêts* ». La modernité, pourtant présentée comme un instrument d'émancipation de l'individu, a donc davantage été une période de subordination des individus à des processus économiques et d'exploitation, dont l'industrialisation a été l'outil et avec elle, ce que Lefebvre appelle l'idéologie rationnelle qui a fait prévaloir la technique sur la préservation d'une logique organique de la ville. L'action des *deux fléaux de la modernité* sur le territoire est donc issue des logiques de l'exploitation minière et son action sur le spatial mais aussi sur le social. En effet, nous avons également déjà abordé dans ce même chapitre la domination exercée par les compagnies minières sur les populations locales via les préceptes hygiénistes et paternalistes. L'action de la modernité est ici renforcée par l'assujettissement de la population locale via un contrôle social, entraînant de fait une dépendance de la base ouvrière au patronat et renforçant cette idée d'aliénation précédemment évoquée.

De plus, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais pourrait être vu actuellement comme le symbole d'une modernité décomposée, dont il ne reste que les ruines, d'autant plus que depuis les années 1960 et jusqu'à très récemment, il s'agissait d'un territoire que certains observateurs décrivent comme laissé « *en l'état* », inerte (Percq, 1997 ; Huntzinger, 1998 ; Cabiddu, 2001). Nous serions alors face à un territoire qui garderait les stigmates d'une période révolue et dont il est difficile d'envisager la transition à une nouvelle ère, d'autant plus qu'il est fortement marqué sur le plan socio-spatial par la domination exercée par la modernité – localement

traduite par l'action des compagnies minières, puis de Charbonnage de France. L'arrêt plus ou moins brutal de l'exploitation minière a également eu un impact fort sur la sphère privée des mineurs, laissant une population relativement désemparée et dans l'expectative. Certains acteurs publics du territoire estiment que les effets de ce qu'ils appellent un abandon de la population s'en ressentent encore aujourd'hui. En effet, ils estiment que la population du Bassin minier a de grandes difficultés à sortir d'une certaine inertie, à prendre des initiatives par elle-même et à saisir des opportunités⁷⁸. Cependant, si certaines formes spatiales ont perduré depuis la fin de l'exploitation, les usages, eux, ont disparu ou ont évolué ce qui nous permet d'affirmer que les signaux forts de la modernité se sont considérablement altérés ; il s'agirait davantage aujourd'hui de parler de signaux faibles.

La modernité telle que nous l'avons définie préalablement ne peut donc plus caractériser de manière satisfaisante le Bassin minier, ni en donner une interprétation spatiale, sociale et économique acceptable puisqu'elle ne correspond plus à sa réalité. Nous nous proposons donc d'apprécier ce que les concepts de postmodernité et d'hypermodernité peuvent apporter à cet effort de caractérisation.

Tout d'abord, nous posons comme postulat de départ que l'espace circonscrit du Bassin minier a subi les mêmes évolutions sociales et économiques que le reste du territoire national et est soumis au même malaise, à la même incertitude concernant l'avenir ; sentiments probablement renforcés par le contexte postindustriel de la région. En effet, la fin de l'exploitation minière et des métiers directement et indirectement liés à celle-ci, entraînant des taux de chômage élevés et une paupérisation de la population n'ont pu qu'accroître la désillusion des habitants du bassin ainsi qu'un sentiment de perte de sens et une perte de foi en ce que pourrait apporter l'avenir. Il est également possible d'évoquer ici le concept de désaffiliation tel que développé par Robert Castel dans les années 1990. La désaffiliation désigne une situation où les personnes sans travail se retrouvent du même fait écartées de certains réseaux qui portent en eux des processus de reconnaissance monétaire mais aussi de reconnaissance sociale. Cette désaffiliation traduit donc une double exclusion d'une partie de la société de cette population sans emploi.

Sans réduire la population du Bassin minier en une figure unique, nous pouvons tout de même rappeler que les indicateurs tendent à montrer une situation critique. S'il fallait donc situer la majorité de la population du Bassin minier dans l'hypermodernité, il s'agirait bien de la face

⁷⁸ Nous aurons l'opportunité de développer davantage cette idée dans la partie empirique de la thèse.

négative de cette hypermodernité : des « *individus par défaut* », en manque de ressources matérielles et culturelles et qui « *manquent des supports objectifs pour accéder à un minimum d'indépendance, d'autonomie, de reconnaissance sociale* » (Castel, in. Aubert, *op. cit.*, p.166). L'hypermodernité se caractérise par le mouvement, la fluidité et la flexibilité. Comme l'indique Lipovetsky, ces individus « *captifs* » sur le plan socio-spatial constitueraient donc le revers de l'hypermodernité. En outre, Bernard Stiegler parle d'un effondrement du narcissisme et d'une incapacité à s'aimer soi-même, rhétorique que l'on retrouve très régulièrement dans les discours des acteurs publics pour légitimer leurs projets quand ils parlent d'une nécessité du retour de la fierté pour les habitants du Bassin minier. Pour autant, le tableau qui suit le montre bien, des dynamiques et des processus caractéristiques de la post et de l'hypermodernité émergent dans ce territoire.

Finalement, si la modernité a été le symbole de la domination dans le Bassin minier, le passage à l'hypermodernité devrait jouer un rôle d'émancipation pour les habitants du territoire et leur permettre, par la fin de la domination sociale et du déclin économique ainsi que par la fierté retrouvée, de reprendre le contrôle sur leur avenir et de pouvoir élaborer de nouveau des perspectives d'avenir. C'est du moins ce que laissent entendre les discours des acteurs publics qui évoquent ce besoin de la population de faire la paix avec son passé et avec elle-même pour pouvoir rebondir⁷⁹ et regarder de nouveau l'avenir avec sérénité.

Pour autant, il convient de s'interroger avec beaucoup de précaution sur la réalité de cette émancipation par l'hypermodernité et de vérifier si elle n'est pas, au contraire, l'expression d'une autre forme de violence imposée à la population du Bassin minier dans ses principes et ses expressions tangibles en imposant aux habitants une nouvelle idéologie, de nouvelles formes spatiales sur lesquelles ils n'auraient pas plus de prise que précédemment.

Pour en revenir aux théories exposées par Lipovetsky, le Bassin minier est certes resté plus ou moins atone pendant quelques années⁸⁰, avec des habitants et des institutions que l'on peut qualifier d'hébétés par la fin de l'exploitation minière, mais le territoire connaît aujourd'hui les expressions concrètes d'une hypermodernité plus aboutie via l'ouverture à l'hyperconsommation et à l'hyperindividualisation ou hypernarcissisme (le besoin d'exprimer

⁷⁹ Le maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François Caron a d'ailleurs introduit le terme de « résilience » dans ses éléments de langage de prédilection.

⁸⁰ Sur le plan des mobilisations politiques ou patrimoniales par exemple comme nous l'avons vu en début de chapitre.

l'identité du Bassin minier et de sa population revient quasi systématiquement dans les discours politiques et techniques).

De fait, les acteurs du Bassin minier (les parties prenantes des institutions, de l'ingénierie territoriale et certains élus) semblent avoir embrassé pleinement la 3^{ème} phase de la modernité tandis qu'une partie de ses habitants en paraissent exclus. On pourrait alors avancer l'hypothèse que les tendances sociales et les différents projets qui se développent actuellement dans le Bassin minier sont dans une situation de décalage avec la population dans son ouverture à l'hypermodernité. C'est en cela qu'il est intéressant de se poser la question de l'appropriation habitante des éléments urbains nouveaux ou de leur participation au processus de patrimonialisation de l'héritage minier ainsi que leur perméabilité aux nouvelles manières de faire l'urbain via la concertation notamment. Le dernier tableau permet d'apprécier plus simplement la transposition des traits caractéristiques de la postmodernité et de l'hypermodernité au cas particulier du Bassin minier. Nous nous sommes efforcés dans ce tableau de traduire concrètement les critères du tableau précédent par rapport à ce qui existe dans le territoire étudié, notamment en ce qui concerne les acteurs. Certains comme Euralens ou la Mission Louvre Lens Tourisme (MLLT) n'ont pas encore été abordés mais feront l'objet de développements aboutis dans la suite de notre manuscrit. Il faut également préciser que nous avons privilégié les projets patrimoniaux et culturels, puisqu'ils sont l'objet de cette thèse, par rapport à d'autres et que ce tableau vise davantage l'exemplarité que l'exhaustivité.

Le tableau ci-après montre bien que les logiques propres à la postmodernité et à l'hypermodernité se retrouvent dans le Bassin minier et que l'hypermodernité n'est pas une étape supplémentaire ou un aboutissement de la postmodernité. Les traductions concrètes de ces deux phases semblent plutôt concomitantes et peuvent être amenées à se superposer ou à s'entremêler. En effet, et c'est ce que nous nous attacherons à vérifier par la suite, il nous semble que certaines logiques d'acteurs appartiennent davantage à la postmodernité comme la MBM (qui œuvre avant tout pour la préservation et la valorisation du patrimoine ou le traitement des séquelles minières) et que d'autres sont davantage issues des logiques hypermodernes comme Euralens ou la MLLT qui raisonnent surtout en termes de visibilité, d'attractivité et de rentabilité économique. Finalement, cette grille d'analyse ne permet pas simplement de repérer des temporalités, des structures spatiales, mais elle permet aussi et surtout de repérer des postures et des stratégies d'acteurs.

Ce tableau nous permet également de synthétiser les différents concepts appréhendés précédemment et de les mettre en relation les uns avec les autres en les appliquant au Bassin

minier. Cet exercice nous permet de réaffirmer le caractère emblématique du territoire au temps de l'exploitation pour caractériser les manifestations induites de la modernité.

Figure 17 : Analyse du Bassin minier grâce aux concepts liés aux modernités

	IDEOLOGIE	ECONOMIE	SOCIAL	IDEOLOGIE SPATIALE	FORMES SPATIALES DOMINANTES	ACTEURS
MODERNITE DANS LE BASSIN MINIER	Vision utilitaire du territoire Développement et exploitation	Mono-industrie	Paternalisme Domination sociale	Centralité du lieu de travail et proximité des relations sociales	Carreaux de mine, chevalement, terrils Cités minières	Etat Compagnies minières Relatif effacement des pouvoirs publics locaux
POSTMODERNITE	Deux logiques : un passé difficile à accepter ? Des mini-récits de valorisation de la mine ?	Déclin et plans de (re)conversion Tertiarisation de l'économie	Crise de confiance Chômage Population qui a la sensation d'être « livrée » à elle-même	Conservation/réhabilitation Retour à l'authentique Valorisation du patrimoine « monumental »	Traitement des cités minières : rénovation (énergétique + traitement paysager) Traitement des carreaux de mines, terrils, chevalements Friches minières reconverties en lieux de culture	Maires + Etat via services déconcentrés Collectivités territoriales Associations de mineurs Mission Bassin Minier Les habitants ?
HYPERMODERNITE	Passé présenté comme prestigieux devant être valorisé	Plans de reconversion Tertiarisation de l'économie Ouverture aux logiques touristiques	Crise de confiance Individus à la marge Retour de la fierté ?	Reconversion des traces du passé Valorisation du « tout patrimoine » Urbanisme de projet / coalition	Friches minières reconverties en lieux de récréation, de loisir Equipements vitrines	Maires + Etat via services déconcentrés Collectivités territoriales Entreprises/Mécènes Euralens (association qui met en relation les différents acteurs du territoire) Mission Louvre Lens Tourisme (création d'une Marque territoire) Les habitants ?

REALISATION : C. MORTELETTE, 2015

La grille de lecture que nous proposons nous semble donc opérante dans le sens où elle nous permet de caractériser le Bassin minier sur le plan économique et social, spatial et idéologique dans différents moments clés de sa trajectoire, qu'il se soit agi de ruptures ou d'inflexions, en comprenant bien que la postmodernité et l'hypermodernité ne marquent pas de manière nette et tranchée le passage d'une ère à une autre. Elle nous permet ensuite de mettre à jour des logiques d'acteurs différentes qui sont pourtant amenés à travailler ensemble, dans des périmètres qui se recoupent⁸¹, et pour un objectif commun, celui du renouveau territorial. Cette idée sera à réinvestir au moment de l'analyse des jeux d'acteurs dans le territoire. Elle nous permet également de questionner ces logiques de trajectoire en mettant au cœur de nos questionnements la population dans sa diversité en prenant en compte ceux qui embrassent pleinement cette hypermodernité et ceux qui seraient davantage en défaut d'hypermodernité par manque de ressources ou par refus de l'esprit hypermoderne. Elle donne donc des clés de lecture essentielles et éclairantes pour qui souhaite avoir une approche multidimensionnelle des processus territoriaux. Cependant, elle ne peut constituer une grille de lecture unique et suffisante en soi puisque les logiques post et hypermodernes ne délimitent pas avec précision des époques mais plutôt des évolutions sociales et idéologiques qui s'entremêlent.

Nous nous proposons à présent d'approfondir les colonnes que nous avons intitulées « idéologie spatiale » et « formes spatiales dominantes » afin de montrer la pertinence de cette grille de lecture en la croisant à des interrogations spécifiques. Mettons alors en avant les liens entre les items énoncés ci-avant et la culture et les politiques culturelles dans le Bassin minier en partant du présupposé que les rapports d'une société à sa culture explicitent également la trajectoire d'un territoire.

3.3 UN RAPPORT A LA CULTURE QUI TRADUIT CETTE TRAJECTOIRE

3.3.1 Un changement du rapport au temps et au patrimoine

Cette grille révèle également que le rapport au temps des sociétés a des implications directes sur leur rapport aux marques spatiales du temps. En effet, dans le cadre de la modernité l'avenir est la valeur prépondérante et le spatial est vu comme un élément à encadrer, à quadriller en vue d'un fonctionnement efficace maîtrisé. Cela correspond donc à l'avènement de la planification et des préceptes fonctionnalistes. Cependant, avec la remise en cause de cette idée de progressisme concomitante du passage à la postmodernité, on assiste à la perte de foi en l'avenir que nous avons déjà évoquée, à la perte de repères, à l'entrée dans le régime de l'incertitude. Dans ce contexte, il nous semble que le rapport des sociétés à ce qui fait

⁸¹ Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir, notamment dans les chapitres 4 et 5.

patrimoine évolue forcément et qu'il prend une importance renforcée. C'est l'idée que reprend également Hélène Mélin quand elle affirme que « *la question de la valorisation patrimoniale est en effet liée au rapport au temps, les lieux de mémoire apparaissent comme les symboles même du déroulement temporel et comme des points d'ancrage permettant d'identifier les différentes phases de l'histoire* » (Mélin, in. Gravari-Barbas, 2005, p.584). Aussi la modernité dans le Bassin minier correspondrait au moment de l'effacement des traces de l'héritage minier. En effet, il est possible d'analyser la volonté de tourner la page sur l'histoire minière comme un processus de suppression d'éléments empreints de nostalgie peu compatibles avec l'esprit de la modernité, puisque le bonheur réside dans l'avenir. La postmodernité, au contraire, révélerait un besoin d'ancrage à la fois temporel et spatial face à cette entrée en crise de l'avenir et correspond donc en toute logique à la valorisation de ce qu'il reste du patrimoine minier et à une volonté de protéger et de transmettre aux jeunes générations. L'héritage minier est donc préservé, ainsi que le souvenir de la I^{ère} Guerre Mondiale avec la célébration du centenaire, la construction de l'Anneau de Mémoire à Notre-Dame-de-Laurette (62) ou la construction du Lens'14-18 Centre d'Histoire Guerre et Paix à Souchez (62). Le passé est ainsi devenu une valeur refuge et le patrimoine joue ce rôle d'interface entre groupes sociaux en quête d'ancrage et passé réconfortant. Cette valorisation du patrimoine et la volonté de transmettre une mémoire aux jeunes générations s'expriment de manière assez forte dans les territoires postindustriels. La disparition d'une activité, de techniques, mais aussi d'un mode de vie et d'un « faire société » spécifique fait partie des inquiétudes des associations de sauvegarde de cette mémoire et des pouvoirs publics. En analysant les études réalisées dans le bassin stéphanois ou le bassin lorrain (Rautemberg, 1994, 2011 ; Fagnoni, 2002 ; Daviet, Valin, 2010) Il est possible de repérer des points communs dans les manières de faire d'un territoire à l'autre : protection et valorisation des bâtiments techniques d'une part (avec la création de musées de la mine notamment) et transmission de la mémoire d'autre part (avec la mise en place de visites, de spectacles sur l'histoire de l'exploitation où les habitants sont des parties prenantes). Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a connu ces mêmes processus dès les années 1980 avec la création de plusieurs musées de la mine ou encore l'événement des Gohelliades à Loos-en-Gohelle, sur l'impulsion de l'ancien maire Marcel Caron en 1984, qui a fait de la base 11/19 le décor d'un son et lumières annuel jusqu'en 2010.

Plus récemment, la valorisation du patrimoine minier dans ses formes monumentales et plus populaires fait aujourd'hui l'objet de mobilisations d'acteurs plus abouties qu'auparavant avec la désignation d'acteurs privilégiés (la DRAC, le Département, la MBM, le label Pays d'Art et

d'Histoire de l'agglomération Lens Liévin) et leurs initiatives, mais aussi l'instauration d'un consensus quant à la valeur de ce patrimoine minier partagé, notamment depuis la campagne d'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce renversement de valeur autour de l'héritage minier est également renforcé par son intégration à l'hypermodernité où patrimoine et mémoire sont désormais soumis aux règles de l'hyperconsommation en ayant une valeur marchande qui se généralise. De même, le patrimoine est vu comme un caractère distinctif permettant l'avantage concurrentiel (Proulx, Tremblay, 2006) pour le territoire, dans le but de l'ouvrir au tourisme et de renforcer son attractivité dans une démarche de marketing territorial. Le patrimoine devient ainsi un outil, un levier, voire une ressource (Gumuchian, Pecqueur, 2007) pour le territoire et mettre en récit une singularité, une unicité, une identité dans le but de le promouvoir à l'extérieur.

Notre grille de lecture nous paraît donc également opérante dans ce cas de figure pour expliquer les raisons philosophiques qui ont présidé à l'évolution du rapport à l'héritage minier et pour réfléchir autrement au lien de la société avec son patrimoine. Nous souhaitons à présent interroger l'évolution des politiques culturelles dans la même perspective.

3.3.2 L'instrumentalisation de la culture comme expression des changements sociétaux

Depuis plusieurs années, la culture est vue par les pouvoirs publics comme un moyen de régler localement des problèmes d'ordre économique et social, comme en témoignent les initiatives de démocratisation culturelle pour sensibiliser les publics éloignés de la culture ou de démocratie de la culture pour valoriser toute forme d'expression culturelle – dans les quartiers les plus sensibles notamment. Aussi, la culture s'apparente à un levier pour renouer le lien social ou gommer les phénomènes de ségrégation dans les territoires en difficulté ou renouveler l'image d'une ville (Auclair, *op. cit.*). Mais la culture permet également de refaire du lien avec les aspirations contradictoires actuelles de la société comme le retour au local et l'aspiration au mouvement, à l'hypermobilité, dans le sens où elle est une opération de distinction, un moyen d'affirmer son identité, tout comme elle est une façon efficace de se confronter à l'altérité.

Dans le Bassin minier, la reconversion des friches minières en lieux culturels peut être vue comme la manifestation du passage à la postmodernité. En effet, ces reconversions témoignent de la volonté d'un réemploi du passé et d'une certaine considération pour ce dernier. Nous faisons ici l'hypothèse de deux cas de figure opposés dans le Bassin minier que la partie empirique de la thèse s'emploiera à vérifier. D'un côté, des équipements culturels qui s'inscrivent dans une tentative de relation explicite avec le lieu dans lequel ils s'insèrent et pour lesquels le lien avec l'identité minière des sites est affirmé ; de l'autre, des initiatives qui

seraient davantage la manifestation de la phase la plus poussée de la modernité comme l'installation du musée du Louvre Lens, pour lequel d'anciens bâtiments miniers ont été détruits. Ainsi, certains projets culturels vont davantage relever d'un ancrage spatial et social en s'attachant à respecter un contexte en particulier, quand d'autres seront davantage inscrits dans des logiques d'ouverture, d'internationalisation comme c'est le cas des équipements culturels vitrines, à l'architecture spectaculaire. Une autre façon de l'analyser serait de faire appel au couple modèle territorial/modèle exogène mis en évidence par Fabienne Leloup et Laurence Moyart dans le cas de Mons, Capitale Européenne de la Culture (Leloup, Moyart, 2014). Les auteures montrent comment certaines initiatives s'inscrivent dans une filiation explicite avec les marqueurs identitaires de la ville et s'appuient sur les forces vives du territoire, quand d'autres s'apparentent à des projets hors-sols dont le but est de favoriser l'attractivité du territoire. Ces deux visions stratégiques opposées se retrouve-t-elle dans le Bassin minier ? A partir de notre grille de lecture, il nous paraît intéressant d'imaginer une superposition de ces logiques en fonction des acteurs qui les élaborent et les défendent. ---

Conclusion intermédiaire : Ce dernier point de notre chapitre avait pour ambition de se saisir des concepts de modernité, postmodernité et d'hypermodernité afin de caractériser le Bassin minier dans sa trajectoire territoriale de manière diachronique et multidimensionnelle. Il s'agissait de repérer des dynamiques dont nous avons vu l'absence de linéarité ; au contraire, elles se chevauchent souvent et sont parfois contradictoires. Après avoir défini le plus précisément possible ces trois concepts et la manière dont ils sont compris dans le monde anglophone et en France, ainsi que dans différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales, nous avons tenté de les transposer à la trajectoire de notre territoire d'étude. Nous en retenons qu'il y a deux approches possibles pour qualifier les dynamiques du Bassin minier, qu'elles offrent deux lectures possibles qui se complètent, tout en se contredisant en partie. Enfin, nous avons interrogé l'expression du rapport local à la culture, en tant que politiques culturelles et patrimoniales, comme une des manifestations de cette trajectoire territoriale pour laquelle les trois concepts donnent des pistes de réflexion quant à l'évolution de ce rapport. Pour autant, ce qui a été établi n'est pas toujours suffisamment solide pour constituer une grille de lecture mobilisable de manière infaillible, notamment à cause des contradictions soulignées. Elle permet cependant de réfléchir autrement aux bouleversements que le Bassin minier a connus depuis sa création comme territoire et de mettre en lumière comment les idéologies et les réalisations matérielles peuvent interagir dans un cadre socio-spatial considéré dans le temps long.

4. CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a été soumis à de nombreux bouleversements dans son histoire plus ou moins récente –l'activité minière constituant une période clé pour le comprendre. En effet, sa trajectoire territoriale des débuts jusqu'à la fin de l'exploitation nous a permis de le singulariser en tant que bassin palimpseste et support de pratiques et d'imaginaires fortement liés à l'héritage minier qui perdurent encore aujourd'hui. Malgré le processus de déterritorialisation engagée au moment de la fin de l'exploitation, le Bassin minier, saisi par l'action publique d'une part et comme espace vécu (Frémont, *op. cit.*, 1972) d'autre part, renoue avec une dimension territoriale malgré le traumatisme qu'a constitué la fin du charbon. Nous pouvons établir que sa trajectoire est composée de 3 inflexions majeures : le moment de l'exploitation minière et sa fin que nous associons à la modernité ; les premières tentatives de patrimonialisation et de valorisation mémorielle des traces du passé que nous associons à la postmodernité et l'ouverture du territoire aux logiques de l'hypermodernité avec la valorisation marchande du patrimoine par exemple. Bien entendu, ce passage de la postmodernité à l'hypermodernité ne doit pas être comprise comme une évolution chronologique, ni comme une succession de moments hermétiques les uns aux autres puisque les permanences de certaines logiques sont encore perceptibles aujourd'hui. Il faut davantage la considérer comme une progression globale avec des dynamiques qui peuvent se croiser. Cette grille de lecture nous permet de mieux comprendre la situation actuelle du Bassin minier, ses logiques et ses contradictions dans son organisation, dans ses formes spatiales, de saisir des logiques d'acteurs dans leurs idéologies et la manière dont il est vécu par celles et ceux qui le parcourent, se le représentent et/ou le conçoivent. Après cet essentiel préalable à notre étude, nous allons maintenant faire état de notre cadre théorique.

Chapitre 2 : Territoires postindustriels et reconversion par la culture. Pratiques d'aménagement et enjeux territoriaux

Glasgow, Essen, Manchester, Bilbao, Saint-Etienne, Mons, etc., la liste des villes européennes situées dans d'anciens territoires industriels au sein desquelles la culture a été un outil de régénération urbaine – de *renaissance* selon les discours des pouvoirs publics – pourrait être beaucoup plus longue. De fait, l'instrumentalisation de la culture, c'est-à-dire considérer la culture comme un instrument de l'action publique (Vivant, *op. cit.*), est devenue depuis les années 1990 une recette de l'aménagement dans des espaces urbains parfois très différents : métropoles de rang international, villes des Suds et territoires postindustriels. Dans ces derniers, en raison d'une dynamique négative de déclin engagée depuis les années 1970 (Bradbury et al., 1982 ; Friedrichs, 1993 ; Fol, Cunningham-Sabot, 2010), les enjeux territoriaux sont particulièrement forts. En effet, ce déclin s'observe à partir d'indicateurs sociaux et économiques mais s'analyse également sur le plan spatial et paysager, comme nous l'avons vu dans le Bassin minier : arrêt ou ralentissement de l'expansion urbaine, vacance progressive des logements et des commerces mais surtout multiplication des friches ; le tissu urbain endommagé est un révélateur de la crise traversée. Les élus souhaitent renouer avec la croissance et l'attractivité afin d'enrayer cette dynamique de déclin économique, mais aussi démographique, d'abord grâce à des politiques de reconversion, et plus récemment grâce à des politiques culturelles.

Ce chapitre offre l'occasion d'explicitier notre cadre théorique à partir de notre problématique centrée sur la volonté des pouvoirs publics d'instrumentaliser la culture à des fins de reconversion dans les territoires postindustriels et d'interroger la pertinence de ce choix dans le contexte du Bassin minier. Nous poserons d'abord la question de la reconversion des territoires postindustriels et des politiques publiques qui se sont progressivement tournées vers un développement par la culture qui semble aujourd'hui devenue de l'ordre du *réflexe* pour les pouvoirs publics. Nous analyserons notamment cette culture comme outil, ou instrument, grâce à l'« *exemple paradigmatique* » (Ninjan, *op. cit.*) du musée Guggenheim de Bilbao remis dans le contexte du développement du modèle – ou de l'idéaltype – de la ville créative en nous plaçant dans une perspective critique. Enfin, nous nous attacherons à montrer les paradoxes potentiels qui naissent de l'instrumentalisation de la culture dans ces territoires spécifiques que sont les anciens territoires industriels.

1. RECONVERSION DES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS ET INSTRUMENTALISATION DE LA CULTURE. CATÉGORIES D'ANALYSE

Les définitions de la reconversion données par les dictionnaires génériques évoquent l'adaptation d'un objet ou d'une structure à des besoins nouveaux ou à des conditions nouvelles (Larousse, 2017). Dans le cas des territoires postindustriels, comme le préfixe post- l'indique, les nouvelles conditions s'expriment ici de manière radicale : l'économie principale de ces territoires, qui reposait sur l'industrie, s'effondre et disparaît, laissant des territoires structurellement inadaptés à une situation inédite pour eux : de pôles, ils deviennent entraves et handicapent le développement économique à différentes échelles. La reconversion est généralement appréhendée comme un processus de requalification de ces territoires (Deshaies, 2006) émanant de politiques volontaristes pour gérer, puis enrayer cette dynamique de déclin, les remettre à niveau et les rendre à nouveau attractifs. Cette requalification, plurisectorielle et transversale, se joue à plusieurs échelles, de la friche industrielle à la région toute entière.

Le but de ce chapitre n'est pas de revenir de façon globale sur le processus de désindustrialisation et de reconversion de ce genre de territoire (processus déjà documenté : Daviet, 1993 ; Edelblutte, 2009, 2012 ; Daumalin *et al.*, 2006), d'autant plus que nous venons d'analyser la trajectoire territoriale du Bassin minier dans le temps. En revanche, il nous paraît plus utile et pertinent de mettre en lumière comment la reconversion a pu être abordée en géographie et en aménagement et de voir quels ont été les questionnements qui ont structuré le cadre d'analyse en géographie. Nous aborderons ensuite plus précisément la question du choix de la culture comme outil de reconversion à partir de l'analyse des politiques publiques.

1.1 ENJEUX TERRITORIAUX ET ANALYSES SCIENTIFIQUES DE LA RECONVERSION

Jusque dans les années 1960, il est généralement admis d'envisager l'Europe comme un continent industriel⁸². En effet, les districts industriels italiens, les bassins industriels du nord de l'Angleterre, d'Allemagne et la France, les mines de Pologne évoquent et dessinent des espaces qui se sont développés avec l'industrie et qui portent dans leurs paysages les marques de ces périodes de développement. Le déclin du secteur industriel a aussi et surtout été très ressenti par les villes, qu'elles aient été spécialisées dans le textile, la métallurgie ou l'extraction de matières premières. La friche industrielle constitue l'emblème de ce déclin sur le plan spatial.

⁸² Bien entendu l'Europe est toujours un continent industriel puisque le secteur secondaire est toujours vecteur de croissance économique. En revanche, les anciennes industries ont périclité et les localisations ont évolué. Nous parlerons ici de territoires postindustriels pour évoquer ces régions qui ont souffert de la crise des années 1960-1970.

Nous ne reviendrons pas ici sur les processus de déclin mais prenons ce dernier comme point de départ de nos réflexions et comme principal problème identifié par les pouvoirs publics, problème qui doit être résolu avec des politiques de reconversion. Nous aborderons successivement comment les étapes de la reconversion sont interprétées en géographie, puis nous nous intéresserons à la figure de la friche qui nous paraît révéler le renouvellement des interrogations scientifiques.

1.1.1 La reconversion : une tendance pérenne marquée par une diversification des questionnements scientifiques

Les premiers travaux géographiques⁸³ traitant précisément de la reconversion des territoires industriels interrogent avant tout les aspects économiques de cette reconversion avec des questions liées à l'emploi par exemple (Brunet, Grasland, 1992) la question de la réorganisation spatiale des territoires est également mise en avant (Baudelle, *op. cit.* 1994a) ainsi que celle des jeux d'acteurs (Holz, 1988). Le développement analytique de ces objets accompagne les priorités et les questionnements des pouvoirs publics locaux qui doivent alors gérer un problème inédit remettant en question toute l'organisation spatiale et économique de leurs territoires. De fait, les premières politiques mises en place sont des politiques de pôles de conversion qui ont été souvent instaurées dans l'urgence (Daviet, in. Daumalin *et al. op. cit.*) à partir de 1984. Ces politiques ont principalement concerné les régions minières, mais aussi les territoires de la sidérurgie et des chantiers navals. Le but était ici de réindustrialiser les régions touchées par la crise qui étaient souvent à caractère mono-industriel. Nous avons vu dans le chapitre 1, les difficultés qui s'opposaient à ce genre de politiques avec l'exemple de l'impulsion donnée à l'industrie automobile. C'est précisément ce contexte qui justifie les approches économiques et territoriales développées par les chercheurs. Le thème de la reconversion dans les analyses scientifiques arrive finalement assez tardivement par rapport aux premières politiques des années 1980.

1.1.1.1 La reconversion du Bassin minier dans la littérature scientifique

Pour entrer dans ce chapitre, nous avons souhaité d'abord analyser un numéro spécial de la revue *Hommes et Terres du Nord*, aujourd'hui *Territoires en Mouvement*, paru en 1994 – soit quatre ans après la fin définitive de l'exploitation – et entièrement consacré au « Pays Minier après la mine ». Cette manifestation d'un intérêt scientifique pour des dynamiques territoriales

⁸³ La lecture de l'Habilitation à Diriger des Recherches de Simon Edelblutte a été particulièrement éclairante pour comprendre comme la géographie s'était emparée de la question de la reconversion. Nous le remercions de son envoi.

récentes dans un territoire proche⁸⁴ était assez exceptionnelle pour nous intéresser. Ce numéro spécial nous paraît original dans le paysage scientifique car même s'il comporte des objets et des catégories d'analyse propres aux années 1990, il aborde déjà la question de la reconversion comme un processus multidimensionnel. En reprenant le sommaire de ce numéro, il est clair que les questionnements sont principalement d'ordre économique, mais aussi social et démographique. Un long article de dix pages interroge le redéveloppement économique essentiellement par le prisme de l'emploi et de sa mutation (Battiau et *al.*, 1994). On ne parle pas encore de *reconversion* ici mais de conversion économique, le processus est présenté comme un projet au long cours avec de nombreux défis à relever par les pouvoirs publics. Le mois de décembre 1990⁸⁵ est ainsi décrit comme n'étant « *qu'une étape symbolique* » par Pierre Bruyelle dans l'éditorial. De fait, la nécessité d'une gestion transversale de l'héritage minier apparaît déjà dans l'article de Guy Baudelle (*op. cit.* 1994b, pp. 3-12) qui revient notamment sur les cas particuliers de l'habitat et des friches qui opposent acteurs locaux et acteurs de l'Etat. Le Bassin minier est également présenté comme un territoire spécifique et unique du temps de l'exploitation du charbon – à la manière d'une hétérotopie⁸⁶ (Foucault, *op. cit.*) – et c'est la permanence de ces caractéristiques qui est interrogée à l'heure de l'après-charbon en termes de comportements démographiques (Thumerelle, 1994) par exemple. Enfin, les aspects environnementaux sont également questionnés en se concentrant principalement sur les vulnérabilités induites par l'exploitation du charbon et ses impacts sur le réseau hydraulique par exemple (Roussel et *al.*, 1994). En plus de la parution de ce numéro, la thèse de Guy Baudelle soutenue la même année envisage le Bassin minier comme un système spatial et interroge la construction de ce dernier ainsi que sa réorganisation après la fin de l'exploitation. Ce numéro mêle donc les approches les plus communément partagées à cette époque sans qu'une en particulier prenne le dessus, la nécessité d'une approche transversale – pour les pouvoirs publics comme pour la recherche – apparaît déjà cruciale.

La reconversion du Bassin minier ne fait plus l'objet d'autres travaux de géographie jusqu'en 2001, date à laquelle Guy Chautard et Bertrand Zuindeau questionnent la pérennité d'une reconversion qui serait encore « à l'ordre du jour » et le renouvellement des politiques publiques locales au prisme du développement durable. Aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas eu de

⁸⁴ Historiquement, la revue est rattachée au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES) de l'Université de Lille 1.

⁸⁵ Date à laquelle a été remontée la dernière gaillette de charbon à Oignies.

⁸⁶ Sans que ce concept soit pour autant utilisé par ces géographes.

nouvel ouvrage consacré à la reconversion du Bassin minier⁸⁷, celle-ci figure paradoxalement dans de nombreux manuels du secondaire depuis 2016, notamment pour les classes de première générale ou de STMG, pour illustrer la question des territoires en mutation ou des dynamiques territoriales⁸⁸. Il faut également souligner les travaux de la géographe Béatrice Giblin qui analyse le Bassin minier comme territoire politique dans sa thèse sur le Nord-Pas-de-Calais (1988) et la lie aux dynamiques d'aménagement : la lente reconversion du territoire (Giblin, in. Poussou, Lottin, *op. cit.*) est liée au jeu d'acteurs et à l'action collective. Nous pouvons également évoquer ceux de Corinne Luxembourg qui, dans son ouvrage sur les transformations des villes industrielles (2013), évoque les dynamiques de reconversion y compris dans le Bassin minier. Étonnamment, alors que la reconversion du Bassin minier est un processus durable mais évolutif, les chercheurs en géographie « locaux » de l'Université d'Artois ne se saisissent qu'assez peu de cette question⁸⁹ – ce qui n'est pas le cas dans le contexte lorrain par exemple où les chercheurs du LOTERR travaillent régulièrement sur le bassin houiller dont ils sont les voisins. Faut-il y voir un désintérêt ou une impression d'avoir épuisé la question ? Ces années de déshérence du territoire ont-elles amené à considérer que le Bassin minier est un territoire où il ne se passe rien ? Depuis la thèse de Guy Baudelle en 1994 qui abordait frontalement la question du passage à l'après-mine, aucun autre travail de cette envergure n'a été réalisé sur le territoire. A ce jour, un certain nombre de thèses vont être soutenues prochainement sur le sujet. Parmi celle-ci, celle d'Adeline Skrzypczyk à l'Université de Lille⁹⁰, celle d'Aurélien Gack à l'Université de Lorraine⁹¹ et bien sûr la mienne à l'Université d'Artois, toutes trois en géographie, et celle d'Hanane Idihia à Paris Saclay. L'impensé scientifique est donc amené à se résorber ; néanmoins le manque de littérature sur la période 1990-2000 est à souligner.

A l'exception de quelques travaux précédemment énoncés, la reconversion du Bassin minier, mais aussi des autres territoires postindustriels, entre finalement assez tardivement dans les questionnements géographiques, avec une approche économique forte qui a vite montré ses limites.

⁸⁷ On peut tout de même évoquer les actes du colloque « La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale entre la Ruhr et le Nord-Pas-de-Calais » parus dans *La revue du Nord* en 2006 ; ainsi que trois thèses évoquant plus ou moins directement cette reconversion (Forbras, 2000 ; Joly, 2001 ; Wiesztort, 2011)

⁸⁸ Les éditions Magnard et les éditions Hachette notamment.

⁸⁹ Les questionnements scientifiques de mes collègues se portent sur d'autres territoires de la Région comme l'espace transfrontalier Grande-Bretagne, France, Belgique, le littoral ou l'Artois ou travaillent sur des terrains étrangers comme la Guyane, le Sahel ou l'Allemagne.

⁹⁰ Élaboration d'une méthodologie participative de transformation durable des territoires post minier par le tourisme et les loisirs.

⁹¹ Mutations productives et redéveloppement territorial de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

1.1.1.2 Renouveau des approches de la reconversion

Dans un article de 2005, Sylvie Daviet analyse les publications relatives à l'économie industrielle dans l'Espace géographique de 1970 à 1999 ; travail repris et complété par Simon Edelblutte dans son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de 2012. L'intérêt de ce genre d'analyse étant de vérifier les évolutions d'un courant de recherche dans ses objets d'études et ses approches dans une perspective dynamique. Ce qui a particulièrement éveillé notre curiosité dans cet exercice est l'apparition plutôt tardive de l'intérêt des chercheurs pour la reconversion. En effet, Sylvie Daviet souligne sa faible représentation dans la période sélectionnée par elle, tandis que Simon Edelblutte confirme ce propos en évoquant son apparition et son développement à partir des années 2000. En outre, son analyse se fait essentiellement par le prisme de l'économie, ce qui comporte des limites évidentes puisqu'elle passe sous silence les aspects sociaux, mais aussi urbanistiques et symboliques, de la reconversion qui sont tout aussi cruciaux. Elle permet cependant de sortir de l'aspect monographique de certaines études en mettant en lien la question de la reconversion avec des dynamiques globales comme celles de la mondialisation (Amlot, Kennedy, 2010). En revanche, les années 2000 marquent aussi la diversification des approches de la question de la reconversion.

En effet, à partir des années 2000, bien que l'angle économique continue d'être une approche importante⁹², la question de la reconversion des territoires postindustriels bénéficie d'interrogations renouvelées notamment en raison de leur situation paradoxale entre permanence et mutation, entre gestion de l'héritage et projet.

Les politiques publiques sont passées d'une gestion de l'urgence à une gestion planifiée (Edelblutte, *op. cit.* 2012). Pour autant, la reconversion des territoires postindustriels représente toujours un défi partiellement relevé par les parties prenantes. Cet échec des politiques de reconversion, cette situation de mutation non-aboutie des territoires post-industriels mais aussi l'émergence de l'archéologie industrielle dans les années 1990 expliquent probablement l'émergence de nouvelles approches développées par les géographes telles que celle par le paysage, en tant qu'interaction entre la nature et les hommes, par exemple. Cela peut aussi s'expliquer par une prise en compte plus importante de cette composante paysagère par les pouvoirs publics. Dans le cas du Bassin minier, le verdissement est une préconisation anticipée puisqu'on en retrouve des traces dès les années 1990⁹³, sans que pour autant cela relève d'une approche par le paysage à proprement parler, l'enjeu est davantage de cacher que de mettre en

⁹² Notamment avec l'émergence de l'économie créative, nous y reviendrons.

⁹³ Archives de la Région, Diagnostic des fosses 9, 9bis et 10 ; cote : 230W799.

valeur. En revanche, depuis l'inscription du territoire au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre des « paysages culturels évolutifs », les actions pour le préserver et le valoriser sont bien plus explicites et réglementées, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Longtemps déconsidérée en géographie, l'approche par le paysage est donc réactivée dans les années 2000 et permet d'interroger la construction de paysages industriels dans un rapport dynamique en passant par le déclin et la reconversion. Partir d'effets tangibles a l'avantage de pouvoir interroger le processus de reconversion à plusieurs échelles (de la friche au bassin en passant par la ville-usine). Néanmoins, cette approche est relativement marginale⁹⁴ et ne peut pas se suffire à elle-même. En effet, elle doit être couplée à d'autres approches pour avoir une réelle portée heuristique. C'est le travail que réalise Simon Edelblutte en la couplant à une approche territoriale (*op. cit.* 2009, *op. cit.* 2012) par exemple ou Michel Deshaies avec les impacts environnementaux – entre autres – (*op. cit.* 2007), Edith Fagnoni avec le patrimoine (2001, 2002) ou encore Corinne Luxembourg avec l'identité et l'habiter (2014). Ces approches, bien que le mot « reconversion » qui désigne un processus engagé soit régulièrement employé, révèlent autant de dynamiques positives que de déclin des territoires. Elles montrent également des acteurs publics questionnés et mis au défi par ces dynamiques négatives, qui envisagent et gèrent plus ou moins cette nécessité de la reconversion. Ces approches, notamment les deux dernières, montrent aussi le statut ambivalent de l'héritage spatial minier entre patrimonialisation et rejet, entre reconnaissance institutionnelle des supports spatiaux des mémoires habitantes et de l'identité sociale collective, et instrumentalisation de ces dernières. Nous défendons l'intérêt d'un croisement de ces approches qui permette de mieux caractériser les processus de reconversion à l'œuvre dans le Bassin minier ; ce point sera développé plus loin dans ce chapitre, au moment de l'explicitation du positionnement scientifique choisi.

Enfin, il faut également préciser que la question de la reconversion s'est aujourd'hui affaiblie au profit d'un questionnement plus large sur le renouveau des territoires, questionnement qui permet davantage une analyse transdisciplinaire d'une part, mais aussi d'insister sur la mise en cohérence d'opérations appartenant des secteurs divers ou valorisant des fonctions perçues comme complémentaires (fonctions commerciales, socio-éducatives, culturelles). On parle donc aujourd'hui davantage de renouveau urbain – ou territorial – ou de régénération urbaine (Chaline, 1999) afin de mettre en avant cette dimension plurisectorielle et transversale de la reconversion, avec notamment l'idée d'une réparation du tissu urbain. La régénération

⁹⁴ Elle semble surtout développée dans les laboratoires lorrains.

urbaine⁹⁵, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, vient d'une filiation directe avec les terminaisons anglo-saxonnes, voire britanniques, et est entendue comme un ensemble de « *stratégies de reconversion visant à redynamiser des économies urbaines défailiantes tout en visant à doter les villes de fonctionnalités nécessaires à l'émergence de nouvelles images* » (Chaline, *loc. cit.*, p.4). Le renouveau urbain répond à la même définition mais vient d'une traduction de l'« *urban renewal* » américain et est considéré par certains chercheurs comme moins « mystique » (Edelblutte, *op. cit.*, 2012 ; Bailoni, *op. cit.* 2014) sans que cette discrimination ne renvoie pour autant à une distinction conceptuelle précise. Sur notre terrain, les acteurs territoriaux parlent plus volontiers de renouveau urbain dans une vision de redéveloppement global du territoire. Les actions de régénération urbaine semblent davantage limitées à des opérations en particulier, à l'échelle d'un équipement et du quartier adjacent. Nous faisons le choix d'utiliser l'un ou l'autre de ces deux termes dans cette thèse en fonction des objectifs visés par les porteurs des projets étudiés.

Après avoir explicité les différentes approches de la reconversion en géographie et leur diversification progressive, nous choisissons d'illustrer cette diversification, en nous intéressant à un des grands emblèmes du déclin et des dynamiques de reconversion qu'est la friche. Cet intérêt est motivé par notre objet d'étude principal : les friches qu'ont constitué les grands sites miniers aujourd'hui reconvertis en lieux culturels.

1.1.2 Figures de la friche : stigmaté, opportunité, sanctuaire

Nous nous intéressons ici à ce qui est probablement l'expression matérielle et paysagère la plus emblématique de la crise rencontrée par les territoires postindustriels et des tentatives de reconversion de ces espaces, à savoir la friche. La friche industrielle est par définition une portion d'espace aujourd'hui en état d'abandon après la disparition de l'activité qui donnait une fonction et une utilité au lieu (usine ou fosse). La friche rend alors visible et immédiatement perceptible le déclin que connaissent les territoires post-industriels (Edelblutte, *op. cit.* 2012, p.29). A grande échelle, la friche comporte en elle toutes les problématiques que l'on rencontre à l'échelle d'un territoire et questionne les pouvoirs publics sur son devenir. Microcosme, la friche est également intéressante à étudier car elle est une forme spatiale plus ou moins éphémère, plus ou moins transitoire. En effet, même s'il ne fera jamais l'objet de requalification, de protection patrimoniale ou de politiques de reconversion, l'espace en friche est amené à évoluer dans ses formes à travers le temps (Bachimon, *op. cit.*) : altération du bâti,

⁹⁵ Ce terme est notamment utilisé par Bruno Lusso (2009, 2015) ou Sandra Guinand (2012)

végétalisation croissante et traces évanescentes de l'ancienne activité, les friches deviennent un objet de fascination populaire⁹⁶ et scientifique. Si Lauren Andres avec Claude Janin (2008) ou Charles Ambrosino (2008 a et b) ont déjà interrogé les potentialités de la friche en tant qu'espace de veille pour les politiques publiques et temps du deuil pour les habitants, nous souhaitons mettre plus particulièrement en avant les multiples états qu'elle peut connaître dans le cadre des politiques de reconversion. Le sort de la friche dans les territoires postindustriels agit comme un révélateur de l'évolution des politiques de reconversion et de la perception des enjeux territoriaux.

La friche peut être investie de différentes manières selon le champ de la recherche dans lequel on s'inscrit : pour l'urbaniste, elle sera un délaissé porteur d'opportunité ; pour l'économiste, un obstacle au redéveloppement d'une zone, en termes d'image notamment (Gasnier, Lamard 2009) pour l'historien, un lieu de mémoire à préserver. Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution des politiques publiques du traitement des friches, il apparaît qu'elle peut occuper chacune de ces figures en fonction de la perception de sa valeur en tant qu'objet spatial et potentiellement patrimonial de la part des élus et des habitants. On peut ici renvoyer aux travaux de Vincent Veschambre sur la patrimonialisation des supports spatiaux des mémoires ouvrières et de l'évolution de certains héritages, les faisant passer de traces à marques⁹⁷ ou au travail de Thomas Zanetti sur l'ancienne Manufacture Royale de Saint-Etienne, site notamment occupé par la Cité du Design pour laquelle une partie des bâtiments originaux ont été détruits (Zanetti, 2010, 2011) ou également à l'ouvrage dirigé par Françoise Lucchini sur les friches culturelles (*op. cit.* 2016) qui sont l'expression même d'un retournement de la valeur (Tiano, 2007) initialement associé à l'objet friche.

Néanmoins, une friche existe lorsque le bâti initial a perdu de sa valeur. En effet, la friche est d'abord l'expression spatiale d'un abandon, d'une perte d'intérêt. Elle traduit également un manque de moyens publics pour réinvestir les lieux et redonner vie à ce morceau d'espace. Dans le cas du Bassin minier, nous avons évoqué ce processus partagé par l'essentiel des territoires postindustriels de la volonté de faire table rase du passé, en démolissant les lieux de l'exploitation minière qui a été la conception dominante jusque dans les années 1990, puis la prise de conscience progressive de la valeur patrimoniale de l'héritage minier. La friche minière a donc plusieurs visages : séquelle ou stigmaté que l'on veut cacher ou effacer, ou tout

⁹⁶ On peut penser au mouvement *urbex*, contraction de « exploration urbaine », qui désigne des photographes qui se faufilent dans des lieux en friche interdits d'accès au public pour y prendre des clichés inédits.

⁹⁷ Distinction notionnelle rappelée dans le chapitre 1.

simplement espace désormais sans valeur particulière qu'il est possible de faire muter, ou encore support mémoriel à protéger et à valoriser. La question de son réinvestissement paraît cruciale. En effet, à la manière d'une métonymie (Debarbieux, *op. cit.*, 1995), on pourrait alors se demander si de l'image de la friche ne dépend pas celle du territoire tout entier. La friche-stigmate véhicule l'image négative du déclin pour tout un territoire ; quand l'évolution de la figure de la friche, grâce à sa mise en patrimoine ou à sa reconversion en lieu culturel, serait le révélateur d'un territoire qui expérimente et revit. Aussi d'emblème de la déterritorialisation, la friche quand elle est réinvestie peut devenir symbole d'une forme de reterritorialisation.

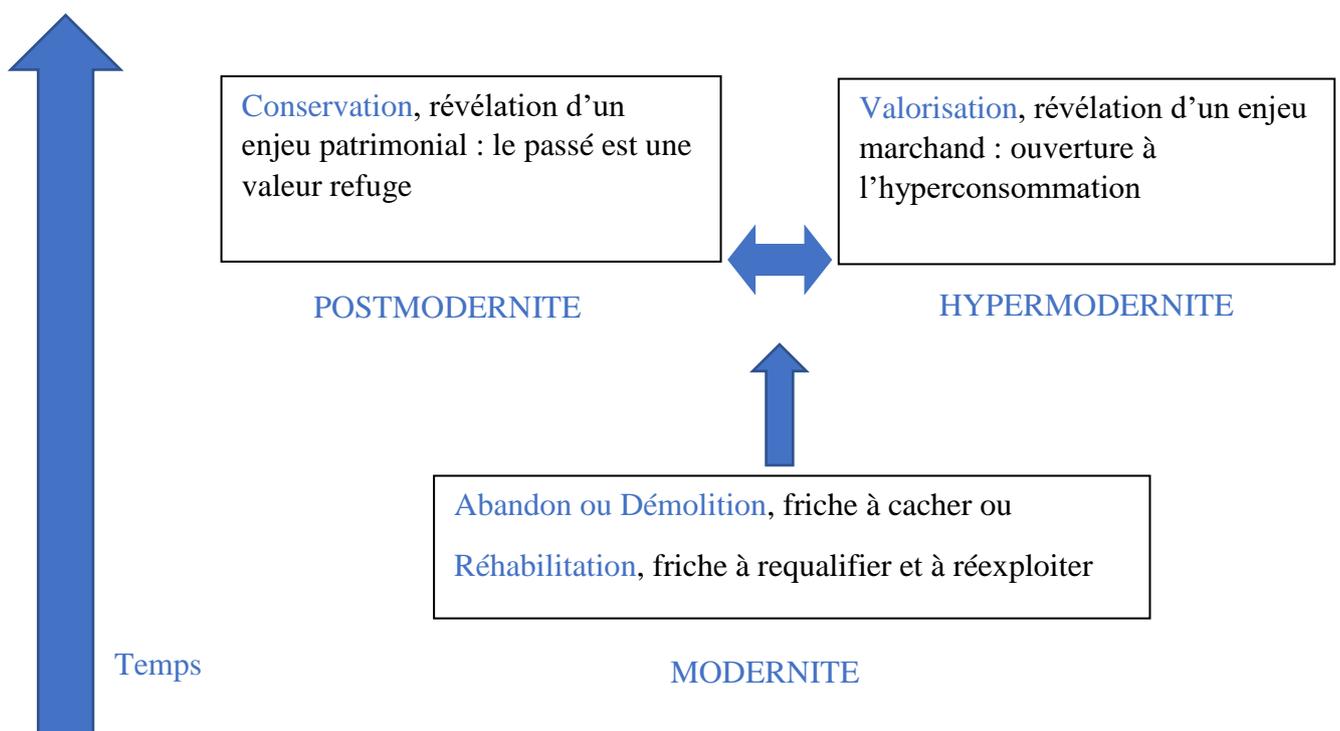
De fait, dans les métropoles notamment, les friches s'apparentent aujourd'hui à des terrains de jeux, à des laboratoires pour l'action publique territoriale où s'expérimentent des initiatives voulues comme innovantes. On peut par exemple penser aux Grands Voisins à Paris ou aux opérations *Ground Control* lancées par la SNCF qui font de l'occupation temporaire de friches un mode d'action publique plébiscité à la fois par les habitants-usagers et par les politiques publiques. Une évolution considérable dans la manière d'envisager ce type d'espace s'est opérée en passant d'une vision de la figure de la friche-séquelle à celle d'une de la friche-laboratoire urbain, notamment grâce à l'occupation de ces friches par des collectifs d'artistes et une institutionnalisation progressive de ces dernières (Andres, Grésillon, *op. cit.*). La friche est aujourd'hui un référentiel de l'action publique y compris dans des cadres urbains moins dynamiques comme celui des territoires postindustriels.

La reconversion des friches industrielles ou minières en lieux patrimoniaux ou en lieux artistiques et/ou récréatifs est devenue depuis les années 2000 un objet qui séduit à la fois l'action publique et les géographes, en témoigne une abondante littérature en géographie et en sociologie. En attestent également les approches croisant friches patrimonialisées et tourisme (Fagnoni, 2002, 2004, 2015), friches culturelles et action publique couplée à une analyse fine des temporalités (Gresillon, 2011 ; Andres, Grésillon, *op. cit.*), friches artistiques et culturelles et appropriation sociale (Lucchini, 2013, *op. cit.* 2016) ou encore friches culturelles et mémoire (Rautenberg, Trigano, 2008 ; Tornatore, 2016). Ces études donnent à voir des modes d'action publique plus standardisés mais aussi de moins en moins *bottom-up* et qui se généralisent dans les territoires postindustriels. Les friches sont non seulement saisies dans leur matérialité mais aussi – et peut-être surtout – dans leur aspect idéal comme l'indiquent les thématiques principales des analyses évoquées où les questions de représentations paraissent essentielles.

Cette figure évolutive de la friche peut être analysée via notre grille d'analyse élaborée avec les notions de modernité, postmodernité et hypermodernité afin de clarifier la coexistence de ses

différents statuts dans des temporalités qui se superposent. En effet, si la modernité représente la valorisation de l'avenir et la foi dans le progrès, alors il est logique que se superposent des logiques d'abandon ou de démolition des friches – on renie ce qui fut et qui n'a plus de valeur pour demain – et des logiques de requalification et de réaménagement de ces friches pour des usages similaires (conservation des activités industrielles) mais renouvelés (construction de nouveaux bâtiments ou choix d'un nouveau secteur d'activité). A rebours, partant du principe que les tendances postmodernes et hypermodernes se superposent et s'entremêlent, la friche est à la fois une valeur refuge, où l'on peut trouver des traces d'un passé qui rassure, et un objet spatial susceptible d'être (ré)investi à des fins marchandes dans un contexte où le capitalisme a besoin pour se maintenir de se renouveler et de réinvestir les lieux qu'il a initialement abandonnés (Harvey, *op. cit.*, 2010). La friche offre par conséquent un potentiel lié au regard que l'on porte sur cette dernière.

Figure 18 : Statut évolutif de la friche en fonction des perceptions et des enjeux territoriaux



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La friche a donc dans le même temps une valeur économique et une valeur sociale qui semblent difficilement conciliables et dont pourtant les pouvoirs publics veulent faire la synthèse. Cette synthèse nous semble d'autant plus compliquée à mettre en œuvre que c'est surtout la rhétorique du retour à la croissance qui agit comme une formule mobilisatrice pour les acteurs publics. Pourtant, ce réinvestissement des friches marque un vrai changement dans la façon d'envisager

l'héritage industriel et lui confère une valeur nouvelle. Après avoir analysé la figure de la friche, nous proposons d'élargir la focale et de revenir sur la mise en patrimoine de cet héritage en cherchant toujours à mettre en avant les approches des géographes.

Après avoir analysé la place de la reconversion dans la littérature scientifique, nous souhaitons à présent interroger comment celle-ci est saisie par les pouvoirs publics aujourd'hui, en mettant notamment en valeur leur espoir de renouveau pour le territoire et les limites de ces espoirs. Nous aborderons cette question par le prisme de l'instrumentalisation de la culture.

1.2 LA CULTURE COMME ATOUT ÉCONOMIQUE, RECETTE MAGIQUE ET RHÉTORIQUE INCANTATOIRE

Par ce titre plus ou moins provocateur, il faut surtout comprendre que l'instrumentalisation de la culture à des fins de redéploiement territorial relève d'un certain systématisme pour les pouvoirs publics sans que ses effets soient formellement démontrés. En effet, les leviers utilisés sont souvent les mêmes d'une ville à l'autre au point que la culture qui est pourtant utilisée à des fins de différenciation devient un vecteur important de standardisation des territoires. Cette logique de renouvellement de l'image et de positionnement stratégique grâce à la culture donne naissance à l'élaboration de politiques publiques attrape-tout qu'il peut être parfois difficile à démêler, notamment parce que la culture est saisie dans une acception très large, voire comme un mode de vie, et que ces politiques publiques dépassent le cadre des politiques culturelles et sont davantage envisagées comme des politiques territoriales (Ambrosino, Guillon, 2010). Nous tenterons ici de démêler ces fils et de montrer l'évolution de l'instrumentalisation de la culture dans les villes des territoires postindustriels – en commençant par souligner le contexte international d'injonction à la croissance économique – et comment la littérature scientifique s'en est saisie.

1.2.1 L'injonction du retour à la croissance et des acteurs publics producteurs de mythes

L'enjeu principal des villes postindustrielles ayant souffert de l'effondrement de l'économie industrielle sur laquelle leur développement s'était construit est de renouer avec la croissance économique et d'enrayer les dynamiques du déclin. Les élus de ces villes ont alors commencé à développer des stratégies politique d'attractivité fortement soutenues par l'Union Européenne ou l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) qui définit l'attractivité comme « *la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique et la régénération urbaine* » (OCDE, 2005). Ce retour à la croissance et cette attractivité sont devenues des expressions totems dans ce 21^e siècle capitaliste et (néo)libéral. L'Union Européenne, à travers la stratégie

de Lisbonne, est d'ailleurs l'émettrice de ces injonctions à croître et à attirer davantage, à travers la compétitivité et l'innovation. D'une économie industrielle de production, nous sommes donc passés à une économie de la connaissance et du service où « *les villes qui autrefois cherchaient à se vendre comme des lieux de production se vendent maintenant désormais comme des lieux de consommation* » (David Harvey, 1989). Dans ce contexte, les territoires deviennent des objets stratégiques qui doivent se différencier les uns des autres et dont l'image de marque devient de fait primordiale (Ingallina, 2007).

Pour les territoires postindustriels victimes de la crise déclenchée dans les années 1960 et 1970, le déficit d'image est précisément identifié comme un des principaux obstacles au retour de la croissance par les pouvoirs publics locaux. C'est ici qu'intervient le premier mythe de l'action publique locale (Offner, *op. cit.*) ou fiction instituante (Belot, 2015) : de l'image des territoires dépend leur attractivité. Or, cette affirmation et ce lien de causalité sont difficiles à prouver et ne reposent que sur peu d'éléments mesurables (Houillier-Guilbert, 2010). Néanmoins, cette croyance est particulièrement forte, comme en témoignent les innombrables initiatives de marketing territorial depuis la fin des années 1980⁹⁸. Ainsi les décideurs locaux mettent-ils en place des stratégies afin de renouveler l'image du territoire dont ils ont la charge, voire d'en élaborer une nouvelle, en vue d'associer leur territoire à un message positif mais aussi de le positionner par rapport aux autres sur la scène internationale). Ces stratégies de différenciation s'expriment donc par un positionnement de la ville ou du territoire sur un secteur en particulier (Saint-Etienne qui devient la ville du *design* ou Berlin la ville du *clubbing*) ainsi que par des opérations de *rebranding* afin de faire évoluer l'image de marque du territoire concerné. Une image du territoire est donc promue en alignant les techniques de vente du territoire sur les logiques du marketing propres aux entreprises (Rosemberg, 2000 ; Hankinson, 2009). En effet, l'image du territoire qui est donnée à voir repose sur une mise en récit de ce dernier et donc sur la sélection et la présentation d'une facette de ce territoire au détriment des autres – il est évident que Berlin représente bien plus que simplement la ville du *clubbing*, à la fois pour ses habitants mais aussi pour ses visiteurs.

Dans cette perspective, on remarque que la culture est souvent considérée comme un vecteur de ce changement d'image. Les exemples de villes comme Baltimore, Glasgow, Liverpool, Bilbao, ou les agglomérations comme la Ruhr, mises en valeur par la culture sont si nombreux qu'ils nous conduiraient à mener un inventaire à la Prévert. En effet, selon cette évolution

⁹⁸ Pour le contexte français, on peut évoquer la célèbre campagne de 'Montpellier la Surdouée' commandée par la municipalité et Georges Frêche, alors maire de la commune, et analysée par Muriel Rosemberg (2000).

urbaine vers des territoires de consommation plus que de production, les lieux qui combinent fonctions culturelles, récréatives et commerciales tendent à s'accroître considérablement et relèvent d'un second mythe de l'action publique, celui de l'outil de la culture comme vecteur du renouveau urbain. En effet, « *la création de tels espaces est souvent considérée comme une formule magique pour la promotion de l'image locale dans les stratégies urbaines en faveur de l'attractivité* » (Park, 2007, p.73).

L'instrumentalisation de la culture est donc vue par les pouvoirs publics locaux comme un moyen de renouveler l'image des territoires postindustriels et de renouer avec l'attractivité territoriale, condition selon eux *sine qua non* de relance économique au point que l'on observe aujourd'hui une convergence entre les politiques économiques et les politiques culturelles (Scott, Leriche, 2005 ; Kong, 2000). C'est ce mythe que nous allons analyser plus en détail à présent.

1.2.2 Instrumentalisation de la culture, mode d'emploi

Les politiques culturelles se sont considérablement diversifiées avec le temps, en termes d'acteurs et de philosophies bien sûr⁹⁹, mais aussi en termes d'actions, de projets et surtout de finalités. A partir des années 1980, les chercheurs en sciences politiques se sont intéressés à ce qu'ils ont considéré être un tournant des politiques culturelles urbaines dans leurs orientations. En effet, à partir de la deuxième moitié des années 1980, les politiques culturelles n'évoquent plus seulement les arts et le patrimoine, elles sont désormais principalement considérées comme un potentiel outil économique (Zukin, *op. cit.*,1982). Franco Bianchini revient sur ce changement de paradigme (Bianchini, *op. cit.* 1999) où la culture, d'abord négligée des années 1940 à 1960 comme outil de l'action publique, devient un outil favorisant le vivre ensemble et le lien communautaire dans les années 1970 et 1980, puis un puissant mobilisateur pour le marketing urbain à travers des projets de développement d'équipements étendards ou vitrine – *flagship* – notamment à partir de la fin des années 1980. Les élus se saisissent de la culture comme d'un outil, voire comme d'un atout économique - an *economic asset* (Bianchini, Parkinson, 1993), dans une démarche de marketing essentiellement (Evans, 2003 ; Rousseau, 2009). Les politiques culturelles sont de ce fait amenées à être un champ transversal de l'action publique de différentes manières qui sont parfois contradictoires tant l'écart peut être grand entre des actions qui visent à ressouder le lien communautaire à l'échelle d'un quartier et

⁹⁹ Nous y reviendrons dans notre chapitre 4.

d'autres qui visent à donner une dimension internationale à la ville avec l'implantation d'un équipement culturel prestigieux ou la mise en place d'un événementiel ambitieux.

Cette instrumentalisation de la culture¹⁰⁰ se fait donc dans un contexte particulier : l'élargissement de la définition même de culture qui dépasse ses anciens cadres, une évolution de la gouvernance des territoires qui voit se rapprocher politiques culturelles et politiques économiques (mais aussi secteur public et secteur privé) et qui initie la montée d'un urbanisme de projet plutôt que plan, et enfin des changements idéologiques et économiques qui font que dans un contexte d'incertitude, la duplication de formules qui fonctionnent rassure les parties prenantes des projets urbains. Il est possible d'analyser ce processus d'instrumentalisation de la culture à travers certaines étapes clés mises en avant par la littérature internationale.

Dans les années 1990, nous pouvons résumer les opérations à deux étapes incontournables (Ingallina, *op. cit.* ; Park, *op. cit.* ; Bailoni, *op. cit.* 2014) : l'implantation d'un équipement vitrine – ou vitrine – (Bianchini *et al.*, 1992 ; Smyth, 1994 ; Masboungi *op. cit.*, 2008 ; Reitel, Pfirsch, 2014) qu'il remplisse une fonction culturelle ou non, ainsi que la tenue d'un *mega event* - ou événementiel phare – (Garcia, *op. cit.* 2004 ; Gras, 2007 ; Barthon *et al.*, 2007, Gravari-Barbas, *op. cit.* 2009 ; Smith, 2012), l'organisation des Jeux Olympiques en est un bon exemple ou encore l'attribution du titre Capitale Européenne de la Culture qui, implicitement, promet la tenue d'au moins un grand événement culturel. Le bâtiment vitrine est un équipement à l'architecture volontairement iconique, généralement dessiné par un ou une architecte de renom (les désormais célèbres *starchitectes*) qui a lui seul peut être l'emblème de toute une opération de renouvellement urbain, voire de la ville. On peut penser par exemple à l'Imperial War Museum North de Daniel Libeskind dans l'agglomération de Manchester, au centre culturel Heydar-Aliyev de Zaha Hadid à Baku et bien sûr au musée Guggenheim de Franck Gehry à Bilbao. Ces bâtiments à l'esthétique singulière fonctionnent comme des signatures à la fois pour ceux qui les ont conçus et des emblèmes pour les villes qui les accueillent. De l'implantation de ces équipements vitrine ou de la tenue de ces grands événements sont attendus un effet d'entraînement de répercussions positives, ou *spill-over effects* (Park, *op. cit.*), sur le plan économique à une échelle plus petite. Néanmoins ce *spill-over effect* « n'est pas automatiquement garanti » (*ibid.*, p.75), de fait dans les territoires postindustriels, les exemples de retombées positives grâce à l'implantation d'un équipement de ce genre sont assez rares. On peut penser à Liverpool, à Bilbao ou à la Ruhr mais rétrospectivement ces projets

¹⁰⁰ Dans le sens où la culture est vue comme un instrument potentiel de l'action publique.

particulièrement consommateurs d'investissements ne sont pas forcément rentables pour les territoires. Certes, ils contribuent à dépoussiérer l'image de la ville sur la scène internationale, à renouveler l'ambiance d'espaces hier en déshérence et aujourd'hui lieux de consommation et de récréation, à développer une économie touristique inédite mais ils ne sont pas pour autant la garantie d'investissements autres que publics et d'une relance économique.

C'est pourtant dans ce contexte que la culture comme outil de l'action publique est vue comme porteuse de potentialité pour le redéploiement territorial des villes postindustrielles, notamment en termes de régénération urbaine (Bianchini, Parkinson, *op. cit.* ; Bianchini, *op. cit.* 1999 ; Miles, 2005 ; Garcia, *op. cit.* 2004). Cette généralisation des manières de faire s'est considérablement accrue à partir de réalisations, souvent présentées comme des événements, qui alors qu'elles n'avaient probablement pas vocation à être dupliquées, ont été associées de manière empirique à des pratiques qui fonctionnent¹⁰¹, à des recettes de l'aménagement. Nous pensons notamment ici à Glasgow Capitale Européenne de la Culture en 1990, l'ouverture du musée Guggenheim à Bilbao en 1997 ainsi qu'à la démarche des Internationale Bauausstellung¹⁰² (IBA) en Allemagne qui sont aujourd'hui devenus des référentiels urbains pour les aménageurs et les élus locaux. Ces recettes sont toujours d'actualité, en témoigne l'ouverture du Louvre à Lens ou celle, plus récente du centre Botín des Arts et de la Culture en 2017 à Santander, ville proche de Bilbao et démontrent un engouement persistant pour les équipements culturels vus comme des promesses de renouveau.

Les politistes et sociologues évoqués plus haut ont montré cette généralisation du phénomène de l'instrumentalisation de la culture dans les villes postindustrielles à des fins de redéploiement économique et de régénération urbaine. Ces auteurs, qui se situent dans une posture critique face à ces choix stratégiques, ont également montré comment les répercussions de la culture sur l'économie sont difficilement mesurables et résultent avant tout de choix marketing (Evans, *op. cit.*, 2003, 2005). D'autres réserves sont exprimées quant à ces stratégies, notamment sur les plans économiques et sociaux compte tenu des caractéristiques des territoires dans lesquels elles se développent mais aussi des personnes auxquelles elles s'adressent¹⁰³. A partir de la fin des années 1990, une autre dimension de l'instrumentalisation de la culture s'adjoint à ces politiques, celle de la ville créative et du développement des industries créatives.

¹⁰¹ Quand bien même ces « réussites » ont depuis été contestées par des chercheurs comme Gerry Mooney pour Glasgow (2004) ou María V. Gomez pour Bilbao (2002)

¹⁰² Exposition Internationale d'Architecture. Loin d'être de simples expositions, les IBA sont en fait des outils d'expérimentation architecturale par la réalisation de projets urbains à l'échelle régionale

¹⁰³ Ce point sera développé au point suivant.

1.2.3 La ville créative, un concept décrié mais qui continue de séduire les décideurs

locaux

En 2000, l'urbaniste-sociologue Charles Landry publie un ouvrage qui, par son titre, pourrait s'adresser directement aux aménageurs et leur promettre une boîte à outils dont ils peuvent se servir pour leurs projets. *The Creative City: a Toolkit for Urban Innovators* développe le concept de la ville créative et « *cherche à mettre en évidence les relations entre créativité et développement des territoires* » (Lusso, *op. cit.*, 2015). Pour lui, les solutions pour la relance des villes postindustrielles en crise ne sont pas qu'à trouver dans la création d'emploi mais aussi dans la capacité des aménageurs à créer des espaces urbains attractifs au moyen du développement d'aménités urbaines. « *La ville créative se présente comme un lieu ouvert reconnaissant l'interdépendance des dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles qui participent à la définition du bien commun* » (Ambrosino, Guillon, *op. cit.*, p.25). Une ville créative est donc une ville au cadre de vie agréable capable de redevenir compétitive et d'être à nouveau en mesure d'attirer et, dans laquelle les espaces de consommation à dimension récréative et/ou culturelle jouent pleinement leur rôle de catalyseur. La ville créative est donc un concept multidimensionnel qui a des implications en termes de gouvernance (par la coalition d'acteurs notamment), de consommation et de marketing avec la reconnaissance d'un public cible, et en termes de production avec l'émergence de nouveaux écosystèmes économiques qui comprennent activités et quartiers dédiés¹⁰⁴ (Ambrosino, Guillon, *loc. cit.*).

Cet ouvrage de Landry a connu un massif succès dans les sphères professionnelles et a inspiré l'économiste Richard Florida dans l'élaboration de sa propre théorie, celles des classes créatives – à savoir le public cible des villes créatives. Dans *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community And Everyday Life* (2002), Florida restreint son approche à partir d'une perspective de politique économique et de consommation en se centrant sur l'idée que « *l'attraction et la rétention des talents comme les professionnels, les gens des milieux culturel et artistique, ainsi que les secteurs de l'éducation et de la formation, sont des processus clefs pour le développement économique des villes d'aujourd'hui* » (Pilati, Tremblay, 2007, p.381). Pour attirer ces Talents, les villes devraient être capables de concentrer deux autres T : la Tolérance et la Technologie. Se dessine alors une image d'une ville où cohabitent différentes communautés et minorités dans une parfaite harmonie, avec une ambiance agréable et propice à la création mais une ville qui soit en même temps à la pointe de l'innovation avec des secteurs économiques porteurs et des industries novatrices – les industries se situant sur des

¹⁰⁴ Les célèbres industries et clusters créatifs.

secteurs créatifs et/ou de niche étant privilégiées. Cette vision de la ville idéale, désirée et fantasmée par les élus, présentée comme une locomotive imparable pour relancer l'économie locale, notamment à grands renforts de conférences de la part de l'économiste star a pourtant été largement déconstruite par des chercheurs de différents champs de recherche et de différentes nationalités (Levine, 2004 ; Peck, 2005 ; Darchen, Tremblay, 2008 ; Chantelot, 2009) du fait de ses insuffisances théoriques et méthodologiques d'abord mais aussi en raison des potentiels effets pervers qu'elle peut induire, nous y reviendrons. En effet, la définition d'une classe créative est d'emblée un exercice périlleux puisque cette *classe*¹⁰⁵ de travailleurs créatifs rassemble des profils aussi divers que des artistes-grafeurs, des designers, des professeurs d'université ou des journalistes. Max Rousseau a bien montré en 2008 à quel point il peut s'avérer complexe de définir des comportements, des envies, des logiques d'occupation de l'espace similaires à des personnes qui semblent appartenir à des univers économiques et sociaux très éloignés. La classe créative est donc un concept flou et pourrait très bien ne pas exister puisqu'il n'y a classe sociale que lorsqu'il y a une conscience de classe. De plus, Richard Florida semble faire des erreurs d'interprétation quant à la corrélation entre présence dans les villes d'individus créatifs et prospérité urbaine qui pourrait au contraire être un lien inverse d'attraction des créatifs grâce à des opportunités professionnelles – et donc de bonne santé initiale du secteur économique local (Chantelot, *op. cit.*). Il faut aussi probablement rappeler que l'appréhension spatiale des villes de Richard Florida est biaisée puisqu'il ne s'intéresse qu'aux centres des villes en oubliant complètement les espaces périphériques comme la banlieue (Vivant, *op. cit.* 2007). Enfin, sur le plan méthodologique, Richard Florida accompagne ses théories de plusieurs indicateurs qui permettraient d'évaluer le potentiel créatif et attractif d'une ville. Ses *Bohemian* et *Gay index* censés évaluer l'ambiance et la tolérance des villes, notamment sur l'importance numérique de la communauté gay, ne reposent pas sur des critères solides sur le plan empirique ; il paraît en effet considérablement problématique d'évaluer la tolérance d'une population donnée uniquement à partir de ses opinions sur une minorité en particulier.

Pourtant ses théories continuent à séduire les élus locaux et les aménageurs qui souhaitent changer l'image des territoires postindustriels et voient dans les villes créatives un concept mobilisateur. Ces théories, bien que décriées, font également date pour la recherche urbaine puisqu'aujourd'hui de nombreux chercheurs analysent l'évolution des politiques culturelles à l'aune de ce concept, qu'ils y adhèrent ou le critiquent. Le développement de l'économie

¹⁰⁵ La simple référence au concept marxiste de classe nous paraît ici galvaudée.

créative qui « *s'inscrit ainsi dans le mouvement de transformation du capitalisme où le savoir, la connaissance, l'imagination humaine sont source de création de valeur par les innovations qu'elles engendrent* » (Liefoghe, 2010) témoigne de cet engouement. En effet, de nombreux quartiers estampillés, voire labellisés, créatifs se développent. Dans ces quartiers, les (souvent) petites entreprises, qui se situent dans des secteurs aussi différents que la mode, le design ou la publicité, bénéficient de politiques favorisant leur émergence et leur développement via des outils mis en place par les pouvoirs publics comme les pépinières d'entreprises par exemple. Ces industries créatives sont des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ou Industries (PMI)¹⁰⁶ « *dans lesquelles le produit ou le service inclut une contribution essentielle de type artistique ou créatif, et qui sont habituellement porteurs de valeur culturelle, artistique ou de loisir* » (Caves, 2002). Néanmoins, la dimension culturelle n'est pas le critère principal, en effet la créativité dépasse cette dimension et l'englobe. En effet, selon la classification du Département de la Culture, des Médias et du Sport (DCMS) du gouvernement britannique¹⁰⁷, il est possible de dénombrer treize industries constitutives des fonctions créatives : la publicité, l'architecture, les arts et les antiquités, l'artisanat, le design, la mode (*fashion designer*), la production cinématographique, le génie logiciel pour les jeux vidéo, la musique, la représentation artistique, l'édition, la télévision et la radio. Ce type d'industrie fait donc la synthèse entre la production et la consommation d'une part, l'innovation et le culturel/récréatif d'autre part et intéresse fortement les élus locaux dans le sens où elles permettent de développer un nouveau secteur économique qui contribue à positionner la ville sur la scène internationale en tant que ville innovante et contribue également à faire revivre d'anciens quartiers industriels dans une logique de régénération urbaine. En France, on peut penser au quartier de la Manufacture Plaine Achille à Saint-Etienne où les anciens bâtiments de la Manufacture Royale d'Armes accueillent la Cité du Design et des industries innovantes d'optique et des entreprises liées aux médias, un espace de *co-working* ainsi qu'une Ecole Nationale d'Art et de Design, entre autres (Mortelette, *op. cit.* 2014).

¹⁰⁶ Et peut-être plus souvent encore des TPE et des TPI

¹⁰⁷ Un des premiers gouvernements à développer une politique économique de soutien et de développement vers ce type d'industries.

Figure 19 : Prises de vue de l'ancienne Manufacture d'Armes à Saint-Etienne



SOURCE : C. MORTELETTE, 2012

Sur ces photographies, on distingue des éléments régulièrement mis en avant dans des opérations du même type : conservation de certains bâtiments originaux jugés emblématiques (ici l'entrée de l'ancienne manufacture et des ateliers), l'adjonction d'éléments contemporains mais qui rappellent par leur forme et/ou les matériaux choisis une identité industrielle (ici la tourelle métallique et le D de Design) ainsi que d'autres éléments contemporains dont l'architecture a une ambition démonstrative : il s'agit de positionner l'équipement dans une perspective futuriste (ici la platine de Finn Giepel).

Pourtant les critiques théoriques et méthodologiques ne sont pas les seules que l'on puisse développer à l'encontre de la ville et de la classe créative. En effet, l'application de ces théories a donné lieu au développement de politiques économiques et urbaines aux effets pervers particulièrement aigus dans le contexte des territoires postindustriels en difficulté.

1.2.4 Villes créatives et effets pervers dans le contexte des territoires postindustriels

Une des principales critiques que l'on peut adresser à l'application du concept de ville créative, c'est que les politiques mises en place se développent essentiellement dans des quartiers centraux ou péri-centraux où résident des populations déjà privilégiées car disposant généralement d'un capital économique et culturel important¹⁰⁸ dans le but de rendre plus agréable le cadre urbain - avec la multiplication des aménités urbaines et l'embellissement des espaces publics notamment. Ces politiques marginalisent donc les quartiers et les populations les plus pauvres – précisément les catégories qui ont le plus besoin d'un accompagnement – dans une vision déformée de l'intérêt général. En outre, il a été démontré (Zukin, *op. cit.* 1982 ; Bianchini, Parkinson, *op. cit.* ; Levine, *op. cit.*) que ce genre de politique qui favorise par exemple l'implantation de prestigieux équipements culturels ou la venue régulière de travailleurs créatifs aisés dans des quartiers populaires mène directement à une gentrification de ces derniers. Cette gentrification s'exprime notamment par l'éviction progressive des populations les plus pauvres vers des quartiers périphériques due au développement de services à même de satisfaire les goûts de ces citoyens bohèmes¹⁰⁹, on peut par exemple penser aux commerces de bouche ou aux lieux de rencontre et de convivialité comme les bars (Vivant, *op. cit.* 2006).

En outre, les stratégies de régénération urbaine qui s'appuient sur la culture via l'équipement vitrine ou l'événement possèdent aussi leurs effets pervers, qui ont été démontrés depuis les années 1990. Les critiques formulées par les chercheurs peuvent être résumées en trois axes : d'abord la dénonciation de développement de stratégies coûteuses, à l'issue incertaine, qui peuvent porter préjudice aux politiques économiques et sociales en faveur des populations défavorisées et des quartiers en difficulté (Miles, *op. cit.* 2005). Ensuite le manque de lien des équipements culturels avec les besoins des habitants ou l'identité du quartier qui mènent inéluctablement au maintien de grands vaisseaux qui ne s'arriment pas ou mal au territoire (Bianchini, *op. cit.* 1999), on peut alors parler d'« éléphants blancs », réalisations fantaisistes et/ou inefficaces qui s'avèrent inefficaces sur le plan économique. Est également critiqué le manque de lien de ces opérations avec les politiques culturelles telles qu'elles étaient développées jusqu'alors et le manque de ressource nécessaire pour poursuivre une politique culturelle ambitieuse (Garcia, *op. cit.* 2004) ; d'autant plus quand les moyens se concentrent sur les projets les plus visibles au détriment de l'existant (Hélie, 2009). Plus généralement, la

¹⁰⁸ Population que Florida dénomme « classes créatives ». Même si ces catégories de population n'occupent pas prioritairement les centres urbains, elles en sont les principales occupantes en termes de consommation et de loisirs.

¹⁰⁹ Pour reprendre la terminologie mise en place par Richard Florida

critique porte sur le fait que c'est avant tout la réalisation de projets culturels qui n'ont pas pour objet le développement de la culture pour elle-même, mais avant tout le développement économique (Zukin, *op. cit.* 1982), dans une optique de renouvellement de l'image des villes et de marketing territorial, sans tenir compte de l'identité locale (Harvey, *op. cit.* 1989 ; Evans, *op. cit.* 2003). En outre, ces opérations qui ont initialement pour but de contribuer à la différenciation des villes, de constituer leur avantage comparatif pour reprendre des termes du marketing, font émerger des projets similaires les uns aux autres, des formes architecturales paradoxalement homogènes dans leur iconicité, des espaces isotopes (Lefebvre, *op. cit.*) et standardisés (Hélie, *op. cit.* ; Garnier, 2010).

Il faut enfin revenir sur les critiques formulées dès les années 1980 par Sharon Zukin qui voyait dans cette marchandisation de l'art et de la culture, un développement de la culture *mainstream* des classes moyennes au détriment d'artistes plus confidentiels – et issus du territoire – ainsi qu'un moyen pour les pouvoirs publics de contrôler la ville (Zukin, 1995). Les effets pervers induits par le développement de ces stratégies politiques sont nombreux et affectent l'espace dans ses dimensions économiques, politiques et culturelles. La critique de ces effets pervers relevés par les chercheurs en sciences politiques, en sociologie et en géographie, bien que non unanime, a pourtant pris de l'ampleur ces dernières années, notamment depuis la redécouverte du *Droit à la ville* grâce aux chercheurs anglo-saxons et sud-américains. Ces projets de reconversion par la culture, loin de contribuer à l'émancipation de la population locale, ne sont qu'un vernis (Mooney, 2004) ou un *aesthetic gloss* (Miles, *op. cit.*) qui masquerait l'aggravation des inégalités dans les villes.

La reconversion des territoires post-industriels constitue pourtant un véritable défi pour les pouvoirs publics. Nous l'avons vu, cette reconversion nécessite des modes d'action transversaux et planifiés, notamment dans les territoires anciennement dédiés à la mono-industrie, puisque la crise qu'ils ont traversé les a touchés dans leurs composantes économiques, sociales, spatiales et culturelles. La reconversion peut être vécue comme un objet de tension pour ces élus locaux dans un contexte où l'injonction à être attractif et compétitif est particulièrement forte. C'est ce qui pourrait expliquer pourquoi les pouvoirs publics locaux continuent de se saisir de la culture comme un mode d'action qu'ils pensent vertueux et porteur d'externalités positives pour leur territoire, quand bien même son potentiel en tant qu'instrument permettant le redéploiement territorial a été régulièrement remis en question. Ce paradoxe pose la question de la reproduction des modèles dans des contextes pourtant différents et de la force de ce qu'on appelle les bonnes pratiques dans les contextes d'incertitude actuels

(Chalas *et al.*, 2004) mais aussi des mythes de l'action publique. Nous allons à présent nous intéresser à l'instrumentalisation de la culture comme modèle de l'action publique et tenter de déconstruire son mythe le plus célèbre, *l'effet Bilbao*, avant de proposer une seconde grille de lecture pour analyser la reconversion par la culture des territoires postindustriels.

Conclusion intermédiaire : Ce premier point nous a permis de partir du traitement scientifique de la reconversion, notamment dans les années 1990-2000 pour aboutir aux enjeux de reconversion par la culture. Nous avons montré comment la géographie s'est progressivement emparé de la question de la reconversion des territoires postindustriels et comment les chercheurs dans leur raisonnement et leur objet de recherche ont accompagné l'évolution de l'action publique, après avoir montré quels étaient les impensés dans l'analyse de l'évolution du Bassin minier. Pour expliciter davantage l'intérêt de notre approche, nous nous sommes emparés de la figure de la friche qui est pour nous un emblème de la déterritorialisation de ces espaces post-industriels, tout en étant amené à être celui de la reterritorialisation, notamment lorsqu'elle est réinvestie par les politiques culturelles et patrimoniales. Ceci nous a conduit à interroger la question des politiques culturelles dans les territoires post-industriels par le prisme de son instrumentalisation dans le cadre de politiques d'attractivité et de changement d'image. Nous avons alors mis en avant le caractère mythique de certains aspects de cette instrumentalisation, notamment à cause de la transposition de modèles, comme celui de la ville créative, à des contextes locaux impropres à cette transposition. Le point suivant nous permet d'explicitier davantage notre positionnement.

2. LA CULTURE COMME INSTRUMENT DANS LES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS, MODE D'ACTION DÉCONTEXTUALISÉ OU SUPPORT DE NOUVELLES TERRITORIALITÉS ?

Notre grille d'analyse mettant en relation les notions de modernité, postmodernité et hypermodernité soulignait le rapport difficile de notre société à la manière d'appréhender son avenir. Le futur n'est plus synonyme d'avenir radieux ou de progrès, il est désormais un horizon lié à l'incertitude. François Ascher revient sur cette incertitude et en fait un des facteurs explicatifs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire tel qu'il est envisagé et réalisé par l'action publique. Par exemple, la figure du projet urbain s'est considérablement développée et généralisée ces dernières années, au détriment de la planification urbaine qui est censée réduire

et contrôler cette incertitude (Ascher, *op. cit.* 2001). Cette émergence de l'urbanisme réflexif, ou du néo-urbanisme, a été mise en évidence comme un signe de l'entrée dans l'ère postmoderne (Ascher, *ibid.* ; Chalas, 2000 ; Chalas et *al.*, *op. cit.*). C'est également ce contexte d'incertitude qui peut expliquer la reproduction des mêmes techniques, des projets similaires d'une ville à l'autre ou d'un pays à l'autre. C'est par cette entrée que nous voulons ici commencer par analyser l'instrumentalisation de la culture en nous plaçant d'abord dans le contexte de la circulation des bonnes pratiques et des modèles en suivant la grille de lecture la plus communément partagée par les géographes qui considère l'instrumentalisation de la culture comme un modèle en crise. Puis, nous proposerons une seconde grille d'analyse, qui nous paraît complémentaire dans le cadre de notre problématique, en interrogeant les projets culturels et la reconversion des anciens sites miniers comme des tentatives de resémantisation de l'espace.

2.1 L'INSTRUMENTALISATION DE LA CULTURE, UN MODÈLE DE L'ACTION PUBLIQUE ?

Une partie de la recherche urbaine s'est saisie de la question de la reproduction des modèles et de la circulation des bonnes pratiques pour analyser l'action publique telle qu'elle est menée actuellement¹¹⁰ (Bourdin, Idt, 2016 ; Peyroux, Sanjuan, 2016). Ce prisme permet notamment de questionner les processus de diffusion et de transposition de *recettes* de l'aménagement (Delpeuch, 2009 ; Peyroux, 2012) – soit de questionner l'aspect idéal de ces modèles - mais aussi l'aspect normatif de plus en plus développé de la production de la ville et donc la réalité matérielle de ces modèles (Dris, 2005). Nous analyserons ici ce contexte de reproduction des modèles et de circulation des bonnes pratiques avant de questionner l'instrumentalisation de la culture comme modèle de l'action publique et des types d'espace qu'elle produit.

2.1.1 L'action publique saisie au prisme des bonnes pratiques et des modèles

Dans le contexte d'incertitude, les tenants de l'action publique ont besoin d'être rassurés et se tournent plus volontiers vers des projets ou des réalisations qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs. En 2001, Yves Chalas opère une distinction entre l'urbanisme à pensée faible et l'urbanisme à pensée forte. Pour lui, la pensée forte est symptomatique de la modernité et représente la possibilité de la table rase et du grand geste architectural, la volonté de « *changer la société pour la rendre meilleure, pour la sauver d'elle-même* », une pensée « *pétrie de certitudes et orientée vers des perspectives d'avenir clairement tracées* ». La pensée faible,

¹¹⁰ On peut également penser au numéro spécial de la revue *Espaces et Sociétés* sur les bonnes pratiques (2007/4, n°31), coordonné par Françoise Navez-Bouchanine et Licia Valladares.

quant à elle, serait symptomatique de la postmodernité et correspondrait à l'urbanisme de la contingence et du doute, une pensée sans référentiel, qui promeut un urbanisme du « *débat, confrontation, négociation, compromis ou consensus* ». Dans cet ouvrage, Yves Chalas prédit autant qu'il souhaite l'érosion de la pensée forte au profit de la pensée faible qui lui paraît plus à même de répondre aux besoins des habitants et de les faire entrer véritablement dans le processus de production de la ville. Pourtant, l'utilisation des référentiels urbains et leur circulation à l'international n'ont peut-être jamais été autant développées, nouvelle preuve de la cohabitation des deux idéologies propres à la postmodernité et à l'hypermodernité que nous avons déjà évoquées à plusieurs reprises. En effet, la reproduction de modèles et l'appel à des référentiels ou la volonté de sauver et régénérer l'urbain (modernité, hypermodernité) et la prise en compte des particularités et des besoins des habitants (postmodernité) émergent de manière concomitante. Par ailleurs, il nous semble que ces deux idéologies, ces deux approches, se complètent pour définir l'urbanisme et l'action publique d'aujourd'hui : un urbanisme qui ne se fait plus sans l'appel à des références mais qui se construit dans la réflexivité.

Ces appels à des références sont aujourd'hui facilités par le contexte de la mondialisation qui permet leur circulation à l'international. Cela se traduit très concrètement par les techniques de *benchmarking* qui consistent à repérer ce qui se fait de mieux dans différentes régions du monde sur un thème précis, comme le classement de Shanghai pour les universités, ou la constitution de réseaux de villes, comme le réseau Unesco des villes créatives, qui favorisent l'échange entre grandes métropoles, entre autres. Dans ce contexte, il n'est pas rare de retrouver les mêmes modes de faire dans des contextes parfois très différents. Pour autant, la distinction entre modèles et bonnes pratiques n'est pas toujours aisée à opérer. De même, le mot « modèle » peut recouvrir différentes significations ou être compris de manière différente. Nadia Arab distingue par exemple deux définitions de « bonnes pratiques » ; d'abord une acception non controversée qui désigne « *les technologies et techniques éprouvées, dont on peut transmettre le mode d'emploi et garantir avec une certaine assurance le niveau de performance escompté* » (Arab, 2007), et une deuxième en tant que « *réalisations urbaines exemplaires* » (*ibid.*, Arab,) qui nous paraît se rapprocher davantage de la définition de modèle en tant que « *cadre de références* » (Bourdin, *Idt, op. cit.*), mais qui reste éloigné du modèle en tant qu'« *idéal pour l'action* »¹¹¹ (Bourdin, *Idt, loc. cit.*). Au point qu'il peut être parfois compliqué d'opérer la distinction entre modèle urbain et bonnes pratiques en tant que référentiels pour l'action.

¹¹¹ Que les auteurs rapprochent des modèles de ville produits par Tony Garnier par exemple.

Analysés sous l’angle du gouvernement des villes (Devisme *et al.*, 2007) ou sur les conditions du transfert (Landel, 2011), les modèles urbains eux-mêmes peuvent recouvrir plusieurs acceptions sous la même appellation. Bien que ces termes désignent essentiellement des opérations servant « *de référence à l’imitation ou à la reproduction dans un contexte autre que celui de sa production initiale* » (Peyroux, Sanjuan, *op. cit.*), il nous semble intéressant de clarifier leurs différentes significations grâce au tableau que réalisé ci-dessous, réalisé en grande partie grâce à la lecture de l’introduction du numéro spécial d’*EchoGéo* (2016, n°36) sur les stratégies de ville et les modèles urbains rédigée par Elisabeth Peyroux et Thierry Sanjuan

Figure 20 : Typologie des significations possibles de modèles urbains et de bonnes pratiques

	Différentes acceptions	Applications pratiques
Modèle urbain	Projection spatiale et image de la ville	Smart city Ville végétale Ville décroissante / résiliente
	Modèle sectoriels	Ville durable Ville inclusive
	Concepts transposés à l’action publique	Ville globale Ville créative Cité jardin
Modèle urbain/ références/bonnes pratiques	Tendances de fond	Hygiénisme Retour au fleuve

		Privilégier les modes doux
	Organisation spatiale	Cluster Eco-quartier Waterfronts
Bonnes pratiques	Technologies et techniques	Bus et vélos en site propre Cœurs de ville Concertation habitante Technologie du véhicule automatique léger pour les métros

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ce tableau explicite les différents sens que peut recouvrir le mot « modèle » de sa définition la plus globale et idéaltypique (première ligne) à sa définition la plus circonscrite et technique (troisième ligne). Nous retrouvons alors les différentes références qui sont employées actuellement, et à différentes échelles, par les tenants de l'action publique ; à la fois en termes de visions stratégiques de développement territorial et en termes d'applications concrètes. Ce tableau doit nous aider par la suite de mieux comprendre s'il est possible d'envisager la reconversion des territoires postindustriels par la culture comme un modèle (Bailoni, *op. cit.*, 2014) ou comme une idéologie (Grelet, Vivant, *op. cit.*) ou si le musée Bilbao peut effectivement être considéré comme un modèle (Nicolas, 2014). En effet, la plupart des auteurs évoqués choisissant de parler de « modèle » ne justifient pas l'utilisation de ce terme. Dans ce cadre, nous proposons de vérifier comment l'instrumentalisation de la culture est effectivement saisie comme modèle de l'action publique.

2.1.2 Le redéveloppement par la culture, un modèle pertinent de l'action publique ?

Depuis les années 2000, les chercheurs en sciences politiques et en géographie ont constaté une homogénéisation des politiques culturelles à plusieurs échelles : des pays du Nord vers les pays du Sud (Vivant, *op. cit.* 2006) et des territoires métropolitains et/ou compétitifs vers les territoires en difficulté, que ce soit pour lutter contre la ségrégation dans les quartiers prioritaires (Auclair, *op. cit.*) ou pour favoriser la régénération urbaine et l'attractivité des villes postindustrielles en crise (Bianchini, Parkinson, *op. cit.* ; Bianchini, *op. cit.* 1999 ; Miles, Paddison, *op. cit.* ; Scott, *op. cit.* 2000 ; Garcia, *op. cit.* 2004). Dans ces contextes parfois très différents, la culture est pourtant convoquée de la même manière par l'action publique. En effet, dans le cadre du modèle global – ou du concept transposé à l'action publique – de la ville

créative¹¹², ce sont souvent les équipements culturels d'une part et les événements culturels d'autre part qui sont choisis à partir de deux références majeures : le musée Guggenheim à Bilbao et Glasgow Capitale Européenne de la Culture (CEC). De nombreuses initiatives telles que l'implantation de musées d'art dans les territoires en crise ou de tentative de changement d'image grâce à l'événementiel doivent se comprendre et se lire à l'aune des deux expériences précédentes qui ont fait date dans l'aménagement en tant que projets culturels d'une part, mais aussi comme des nouvelles manières d'envisager l'action publique en termes de gouvernance (partenariats publics/privés, urbanisme de coalition...). Ces deux expériences n'ont bien sûr pas été pensées comme des modèles au moment de leur réalisation mais leur médiatisation et leur apparente réussite ont suscité la curiosité et l'envie pour les tenants de l'action publique.

Le redéveloppement d'un territoire grâce à la culture est progressivement devenu un modèle d'action publique : les pouvoirs publics s'en saisissent comme d'un outil, comme d'un instrument à des fins identifiées. Si l'on reprend le tableau précédent (figure 19), on remarque qu'il est possible de décliner la culture comme modèle selon les différents critères établis. En effet, la ville créative fonctionne comme un modèle en tant que concept transposé à l'action publique ou en tant qu'ensemble de politiques publiques identifiées sans qu'elles ne soient reliées à une ville en particulier (Söderström, Paquot 2012), mais plutôt partagées par plusieurs villes. L'implantation d'un musée dans un quartier en crise constituerait un sous-ensemble de ces politiques publiques relatives aux villes créatives, et pourrait donc être davantage associé aux bonnes pratiques ou aux références urbaines.

Nous avons souligné précédemment les réserves et les critiques des chercheurs, anglo-saxons notamment, envers cette instrumentalisation systématique de la culture, sans pour autant évoquer cette question des conditions de transfert de ce mode d'action ou s'interroger sur ses conditions de circulation. Dans la deuxième moitié des années 2000, les géographes français ont commencé à analyser l'instrumentalisation de la culture par ce prisme en interrogeant le transfert du modèle de redéveloppement par la culture à différents contextes comme celui d'un quartier en difficulté de Johannesburg (Vivant, *op. cit.* 2006), ou de régénération urbaine grâce à l'implantation d'équipements culturels dans des territoires postindustriels (Lusso, *op. cit.* 2009). Ces deux articles, sans parler de modèle en crise, soulignent déjà les limites de l'instrumentalisation de la culture à des fins économiques qui, « *en devenant l'élément central d'une stratégie urbaine, certes attrayante, (...) change de nature et de cible : elle a pour objectif*

¹¹² En tant que ville attractive, renvoyant une image positive.

non de répondre aux besoins et pratiques des habitants, mais de rendre la ville attractive » (Vivant, *loc. cit.*, p.66). De même, Bruno Lusso souligne le « bilan mitigé » de l'implantation de musées à des fins de régénération urbaine. En effet, si la requalification des quartiers dans lesquels ils se situent permet un embellissement du cadre de vie des riverains et peut amener à renouveler l'image de la ville vers l'extérieur, les impacts réels des musées en termes de retombées économiques ou d'amélioration des conditions de vie¹¹³ des habitants sont plutôt faibles (Lusso, *op. cit.* 2009, 2010). Ce n'est que plus récemment que des géographes ont davantage interrogé la remise en cause de l'instrumentalisation de la culture à des fins de régénération urbaine en évoquant une « *idéologie remise en cause* » (Grelet, Vivant, *op. cit.*) ou un « *modèle en crise* » (Bailoni, *op. cit.* 2014). Dans ces deux cas, l'instrumentalisation de la culture est présentée comme un modèle rigide, qui serait reproduit à l'identique et imposé à un contexte local sans forcément parvenir à faire du lien avec lui. Ce mode de redéveloppement est donc explicitement analysé comme exogène et forcément sans affinité avec les territoires que ce soit en termes de tradition politique, économiques, d'identité ou de pratiques habitantes. Pour autant, certaines études récentes en sciences de l'urbanisme et de l'aménagement montrent que les pouvoirs publics savent faire preuve de réflexivité et adaptent les modèles en vogue comme celui de la ville durable aux différents contextes socio-culturels et économiques des territoires dont ils ont la charge (Mullon, 2018). L'instrumentalisation de la culture serait-elle un cas particulier ? Dans le cas des projets culturels dans le Bassin minier, il s'agira d'observer si les pouvoirs publics locaux avaient effectivement des modèles ou des références en tête avant d'initier ces projets de reconversion par la culture, à quoi ont servi ces références et si, effectivement, ils sont parvenus, ou non, à s'émanciper de ces références. Dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, les références relatives à l'instrumentalisation de la culture sont à première vue multiples. Il y a d'abord une volonté de protéger et de valoriser l'héritage minier via sa mise en patrimoine, l'inscription du Bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en atteste. Nous pouvons également déceler une influence assez forte de pratiques comme la mise en culture des friches industrielles – phénomène de plus en plus répandu dans ce genre de territoires – nos différents cas d'étude le montrent bien. Il y a enfin l'attraction exercée par les équipements culturels vitrine dont le Guggenheim constitue probablement l'illustration la plus exemplaire, l'ouverture du Louvre à Lens semble le démontrer a priori. On observe donc deux modèles en opposition ici : le modèle exogène, développé ci-après, et le modèle territorial, à savoir le patrimoine considéré comme une ressource pour valoriser et

¹¹³ En termes d'amélioration du quotidien, d'impact sur les indicateurs socio-économiques et d'appropriation du lieu culturel.

transformer le territoire. L'observation de cette dualité sera explicitée dans la partie empirique de notre manuscrit.

2.1.3 De l'effet Bilbao à l'effet musée : une absurdité de l'action publique ?

Le musée du Guggenheim à Bilbao est probablement la réalisation qui a le plus inspiré les tenants de l'action publique des élus aux aménageurs¹¹⁴. Cette référence a en effet circulé de manière internationale dans les pays du Nord comme du Sud au point qu'elle semble aujourd'hui perçue comme l'exemple-type de ce qu'il convient de faire pour redynamiser un espace post-industriel. Pour les responsables de l'action publique, la renaissance de Bilbao associée au succès du musée est hautement désirable, au point que certains auteurs parlent de « *syndrome Bilbao* » (Nicolas, 2014). Le musée est donc passé dans le référentiel de l'action publique, c'est-à-dire les « *références communes qui contribuent à forger des consensus et à légitimer dans un secteur particulier les orientations données aux différentes politiques publiques* » (Godier, in. Bourdin, Idt, 2016). Il est cependant possible de parler de modèle pour le musée Guggenheim, en constatant que cette référence précise fait partie d'une logique qui le dépasse mais dont il est devenu le symbole que l'on pourrait associer à un modèle de développement exogène. C'est dans cet esprit que nous parlons de modèle exogène pour qualifier les opérations similaires à celles de l'ouverture du Guggenheim à Bilbao : « *Il s'agit d'implanter la greffe d'un « moteur culturel » au sein d'un espace qui génère, de façon mécanique dans un second temps, un développement économique sur un espace relativement vaste via des effets d'entraînement et multiplicateurs (selon un mécanisme de croissance à la Perroux). La culture est ici une activité motrice de développement, au même titre que l'industrie automobile ou encore sidérurgique* » (Leloup, Moyart, op. cit.).

Pourtant la figure du musée Guggenheim est passée en quinze ans de « *miracle* » à « *mirage* » (Gasnier, 2014), notamment lorsque l'on s'intéresse aux projets qu'il a inspirés dans des contextes certes similaires¹¹⁵ mais forcément différents. Il convient donc de déconstruire ce fameux effet Bilbao afin, d'une part, de voir en quoi il consiste exactement et, d'autre part, de repérer comment le mythe s'est construit.

On confond trop souvent ce fameux « *effet Bilbao* » avec un « *effet Guggenheim* » ; d'ailleurs, cette dernière formule apparaît régulièrement, y compris dans la presse spécialisée dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement (*Le Moniteur*, 2011 ; *Urbanisme*, 2015), et induit

¹¹⁴ Pourtant la décentralisation de la Tate à Liverpool lui est antérieure puisque le musée a ouvert ses portes en 1988.

¹¹⁵ C'est-à-dire dans d'autres espaces urbains présentant une problématique de déprise industrielle.

en erreur le lecteur non attentif. En effet, la formulation laisse entendre que ce serait l'implantation du musée dans la ville de Bilbao qui serait à l'origine de son renouveau. Or, le musée s'inscrit en réalité dans un vaste programme de régénération urbaine *Bilbao Ria 2000* qui lui est largement antérieur et par ailleurs, toujours en cours. En effet, la société anonyme du même nom, qui rassemble pouvoirs publics et privés, est fondée en 1992 afin de piloter les actions de régénération urbaine de différents espaces dégradés, notamment le long de l'estuaire du fleuve *Nervi6n*, dans une zone concernant toute l'aire m6tropolitaine de Bilbao. Parmi les travaux pr6vus et r6alis6s, on peut souligner la restructuration des infrastructures de transport et la reconfiguration des r6seaux, le r6emploi de friches industrielles et de d6laiss6s urbains pour des projets r6sidentiels mais aussi l'am6nagement de nombreux parcs dans les diff6rentes communes concern6es. Pour autant, et le discours scientifique y a grandement contribu6 (Nijman, *op. cit.* ; Masboungi, *op. cit.* 2001), le musée du Guggenheim « *est devenu un s6same de la renaissance urbaine* » (Masboungi, *op. cit.* 2008) pour les 6lus et les am6nageurs dans un premier temps, pour la presse et l'opinion publique ensuite.

N6anmoins, l'expression *effet Guggenheim*, que nous reprenons pour la d6monstration, serait donc 6 revoir puisqu'elle induit en erreur quant au processus de r6g6n6ration urbaine de Bilbao. En effet, l'arriv6e du musée n'est pas le c6eur du projet Bilbao Ria 2000, mais constitue plut6t une opportunit6 qui s'est pr6sent6e plus tardivement comme le soulignent Edith Fagnoni et Maria Gravari-Barbas dans l'introduction de leur ouvrage *Nouveaux mus6es, nouvelles 6res urbaines, nouvelles pratiques touristiques* (2015), en reprenant 6 leur compte l'argumentaire de Geraldo del Cerro (2013) et en 6voquant l'image du « *bouquet final* ».

Le musée a pourtant eu un impact 6vident pour la ville : celui de faire parler d'elle 6 l'international. En effet, si *effet Guggenheim* il y a, c'est bien celui du changement d'image de la ville, aupr6s d'un public de touristes d'abord et de tenants de l'action publique ensuite, gr6ce au retentissement qu'a eu l'implantation du musée en tant qu'institution prestigieuse et en tant qu'6quipement 6 l'esth6tique 6tonnante, con6u par un architecte de renom. L'int6r6t m6diatique et public pour ce musée a permis la naissance d'une nouvelle activit6, le tourisme, ou en tout cas, au fort red6ploiement de celle-ci. En effet, inaugur6 en octobre 1997, le musée fait d'embl6e la une de nombreux m6dias et ceux-ci sont quasi-unanimement 6logieux. *Le Monde* parle de « *mus6e chef-d'6uvre* » (19/10/1997) et le *New-York Times* de « *miracle* » (17/10/1997). Le succ6s rapide et important du musée (2 millions de visiteurs se sont rendus dans la ville pendant les vingt mois suivant l'ouverture du musée) a incit6 les am6nageurs de Bilbao Ria 2000 6 multiplier les gestes architecturaux d6monstratifs, changeant radicalement le visage de l'aire

métropolitaine. Depuis, le nombre de visiteurs fluctue autour de 800 000 par an avec un pic à un million en 2016 et 2017, années symboliquement importantes puisque marquant les 20 ans du musée. Parmi ces visiteurs, on retrouve évidemment une part importante de touristes étrangers, pratiquant le séjour court. Grâce au succès du musée, ces nouveaux flux de visiteurs extérieurs, beaucoup plus importants qu'auparavant, ont permis le développement d'une économie basée sur le tourisme. Aujourd'hui, cette économie constituerait environ 6% du PIB de la région basque espagnole et le musée aurait permis la création de 45 000 emplois directs (*Bilan*, 20/07/2017).

De ville postindustrielle en crise à cité touristique florissante, Bilbao a donc opéré un retournement de son image et inspire depuis les élus des régions industrielles déclinantes¹¹⁶ qui espèrent résoudre la même équation mais à partir d'un présupposé erroné : ce n'est pas le musée qui a mené au renouveau de la ville ; il l'a simplement accompagné et l'a donné à voir grâce à la médiatisation du geste architectural dont il a fait l'objet.

L'instrumentalisation de la culture à des fins de régénération urbaine et de renouvellement de l'image s'est donc généralisée au point d'être rentrée dans le référentiel des aménageurs et des élus qui voient en elle un outil efficace pour leur action. Néanmoins, dans cette logique, la reconversion des anciens territoires industriels par la culture relève dans la plupart des cas du fantasme ou du mythe politique. En revanche, ces implantations d'équipements culturels vitrine sont fortement médiatisées et participent pleinement d'une mise en lumière de ces territoires et d'un renouvellement de leur image. De plus, elles permettent une mise en récit particulière, empreinte de mythologie, de territoires qui se relèvent de leurs cendres et renouent avec une attractivité perdue. Avant d'analyser plus en détail ce genre de rhétorique, notamment dans la partie expérimentale de notre thèse, nous avons voulu développer une grille d'analyse qui mette davantage en relation les questions de resémantisation et de renouvellement des territorialités. En effet, les chercheurs évoqués plus haut dénoncent régulièrement les projets culturels hors sol, sans lien avec le contexte local et font de ces analyses le socle de leurs prédictions quant aux échecs de ces projets mais sans interroger réellement le renouvellement des perceptions de l'espace que ces projets peuvent induire.

¹¹⁶ Les exemples dans les villes britanniques sont nombreux (Bristol, Sheffield, Leeds), dans la Ruhr (Dortmund, Essen), en Belgique (Mons), mais aussi en France (Roubaix, Marseille).

2.2 RESÉMANTISATION DES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS ET RENOUVELLEMENT DES TERRITORIALITÉS

A l'image des territoires nationaux (Raffestin, 1981), les villes peuvent être décrites comme des ensembles de signes, des systèmes sémiologiques (Reitel, 2010), où les perceptions par les sens et les représentations par la réflexivité donnent une signification personnelle de ces systèmes à l'échelle de l'individu (Bailly, 1977 ; Reitel, *op. cit.*). Dans ce cadre, les villes industrielles sont un système sémiologique à part car leurs formes spécifiques induisent des images et une identité qui leur sont propres. Dans leur trajectoire territoriale, ces villes industrielles, devenues désindustrialisées ou postindustrielles, ont vu leur système sémiologique modifié par l'altération plus ou moins brutale de leurs formes. Nous souhaitons interroger ici la reconversion des anciens sites miniers en lieux culturels comme une proposition de resémantisation de l'espace faite par les pouvoirs publics à l'aune d'un renouvellement des territorialités pour les usagers de ces lieux et des habitants du Bassin minier. Nous reviendrons d'abord sur les catégories qui permettent d'analyser les villes comme des systèmes de sens qu'il est possible de renouveler et les impacts que ces systèmes ont sur les relations au territoire des habitants.

2.2.1 Système sémiologique, territorialité et identité

Pour analyser la ville comme système sémiologique, l'analyse de la forme est une première étape essentielle. En effet, l'urbanisme, qui est avant tout une idéologie spatiale (Lefebvre, *op. cit.*), cherche à résoudre des problèmes économiques ou sociaux par la forme, par le spatial. Plus simplement, toute forme spatiale (plan, production architecturale, projet urbain) porte en elle l'expression d'un discours traduisant cette idéologie. L'urbanisme est donc à la fois un producteur de forme et un producteur de sens. En outre, dans la recherche d'une certaine monumentalité ou dans l'adjonction d'accessoires (des grilles, des plots, des espaces verts), les concepteurs de la ville, ou de bâtiments en particulier, cherchent à exprimer une intention ou à induire des comportements en particulier par la forme urbaine (Gumuchian, *op. cit.*). Les grilles qui entouraient les sites d'extraction minière ou celles qui entourent aujourd'hui les *gated communities* sont des messages assez clairement reçus par qui y est confronté. La forme seule n'est rien sans les valeurs et la symbolique qu'on lui confère comme les deux exemples précédents le montrent bien. La ville est donc un signifiant et un signifié (Ledrut, 1973).

Au temps de l'exploitation minière, certaines formes du bâti ou de l'organisation spatiale ont une symbolique dont la lecture est assez aisée car elles convoquent des images relativement communes et utilisées dans d'autres lieux, dans d'autres contextes. La monumentalité des bureaux des compagnies minières montrait leur opulence et la mainmise qu'ils avaient sur le

Bassin minier. Dans certaines cités minières, des détails dans les matériaux employés (comme l'utilisation de la pierre meulière plutôt que de la brique) ou dans les formes choisies (les colombages par exemple) sont là pour distinguer certains équipements par rapport à d'autres : ainsi les équipements de service (écoles, structures sanitaires) ou la différence de statut social (entre les maisons des contremaîtres ou du directeur d'école et celles des simples mineurs). De même, les grilles qui fermaient les sites d'exploitation et les cités minières rappellent que ces quartiers fonctionnaient comme des enclaves et, de nouveau, l'exercice d'un contrôle social de la part des compagnies minières. L'organisation spatiale de ces cités avec les maisons de contremaître aux extrémités des rues renforçait cette impression de hiérarchie et de contrôle social.

Avec l'arrêt de cette activité, certains lieux ont perdu leur forme, leur fonction et parfois les deux simultanément. Cette perte de forme et/ou de fonction amène-elle de manière systématique à un changement de leur sens, de leur symbolique ? Prenons l'exemple des terrils. A l'arrêt de l'exploitation, ils s'apparentent toujours à des amas de charbon maigre qu'il n'est pas possible de commercialiser comme tels mais, en étant perçus comme une opportunité, une réserve de schiste pour construire des autoroutes, ils ont désormais pour certains une utilité nouvelle. Aujourd'hui, à l'aune de leur patrimonialisation, ils constituent désormais des géosymboles du Bassin minier et sont désignés comme des emblèmes territoriaux. Cependant, nous avons désormais deux sortes de terrils : des terrils exploités et des terrils plus préservés dont la forme actuelle rappelle celle du temps de l'exploitation. Les terrils arasés, ceux qui ont constitué une réserve de schiste, sont-ils par leur forme plate et donc moins visible, moins iconiques, moins emblématiques du territoire minier que ceux qui se détachent plus nettement dans le paysage ? Sont-ils investis de la même manière par les pouvoirs publics en tant qu'emblèmes ? Sont-ils les supports de la mémoire du Bassin minier avec autant de force pour la population ? Il est possible de formuler l'hypothèse que ces terrils plats peuvent être l'objet de significations multiples et même contradictoires. Ils peuvent symboliser un territoire qui tourne la page sur l'histoire minière et se projette vers l'avenir ou au contraire un territoire qui se coupe de ses racines et sa mémoire, selon la grille de lecture choisie. Les systèmes sémiologiques des lieux, ces fragments de territoire, et des villes, lorsqu'ils sont pris dans le temps long, dans une trajectoire, ne sont pas des systèmes univoques et dépendent beaucoup du faisceau des représentations individuelles. Il conviendra donc de manipuler cette notion avec beaucoup de précaution sans projeter nos représentations personnelles et nos systèmes de valeurs.

Néanmoins, il est possible d'affirmer qu'en perdant leur fonction, certains marqueurs spatiaux propres à l'exploitation minière ont subi une altération de leur forme (abandon, démolition, requalification), et donc de leur signification, pour les anciens mineurs mais aussi pour l'ensemble de la population du Bassin minier puisque le bâti implique des pratiques et des symboliques (Pellegrino, 2000). En effet, les anciens sites d'exploitation minière en perdant leurs grilles ont également perdu leur caractère sacré ou de lieux d'expression du pouvoir¹¹⁷ et ne sont alors plus le réceptacle des mêmes pratiques et des mêmes représentations pour la population en tant que collectif social.

A plus petite échelle, cette évolution du système sémique concerne dans le même temps les villes minières et le Bassin minier dans sa globalité, impactant non seulement la relation des habitants à leur territoire, mais aussi l'identité de ces villes. En effet, l'identité des villes provient des systèmes de valeurs que les sociétés urbaines projettent sur leur espace de vie. Aussi les villes ouvrières ont-elles une identité sociale ouvrière (Halbawchs, *op. cit.* ; Luxembourg, *op. cit.* 2013 ; Debarbieux, 2015). Qu'advient-il alors de cette identité et de cette territorialité spécifique dans les villes qui, plus ou moins brutalement, ne sont plus minières du fait de la cessation de l'activité ?

Les pratiques sont réduites à l'état de mémoire des techniques et les imaginaires, quant à eux, sont fortement ébranlés. Il est possible d'aller plus loin en parlant de « *perte de l'imaginaire collectif* » et de « *défiance vis-à-vis du territoire attaché à cet imaginaire* » (Luxembourg, *loc. cit.*, p.99), avec dans le même temps une perte de sens de l'identité des lieux et du territoire pour les habitants.

Système sémique, territorialité et identité sont donc fortement liés. A partir de ce constat, nous voulons à présent interroger les projets de reconversion culturelle comme des propositions de resémantisation des anciens sites miniers et du territoire.

2.2.2 Resémantisation des territoires miniers par le projet culturel. La culture pour réenchanter les lieux ?

En faisant des anciens sites miniers des lieux culturels à l'aide d'équipements vitrine, l'objectif premier des pouvoirs publics n'est peut-être pas l'accès à la culture des habitants ou l'amélioration de leur cadre de vie si l'on en croit les bases établies par notre cadre théorique. Cet objectif semble secondaire par rapport aux espoirs de renouveau territorial et de relance de l'économie locale. Néanmoins, en accueillant un équipement culturel dont les principes

¹¹⁷ Les pillages qu'ils ont subis parfois en témoignent.

s'apparentent à celui du musée Guggenheim, dans des sites miniers, les pouvoirs publics renouvellent les manières de percevoir le Bassin minier d'une part, mais aussi des rapports plus pratiques au territoire, en termes d'organisation spatiale par exemple, d'autre part. En effet, les sites miniers, anciennes centralités coupées du centre de la ville, regagnent en quelque sorte une nouvelle fonction centrale. Les riverains de ces équipements sentent-ils ce retournement du rapport centre-périphérie dans leur quotidien ? De même, les discontinuités sont fortes dans les communes du fait de l'organisation spatiale minière qui a survécu à la fin de l'activité. Ces nouvelles centralités engagent-elles les pouvoirs publics à recoudre le tissu urbain ? A plus grande échelle, il est également possible de se demander si ces équipements sont simplement posés sur le quartier, sans lien avec ce qui les entoure (Fagnoni, 2013), s'ils sont porteurs eux-mêmes d'une discontinuité, ou s'ils s'intègrent à leur environnement. Une autre question essentielle sous-tendue par notre approche comparative peut être posée : tous les équipements culturels localisés sur les anciens sites miniers relèvent-ils de ce modèle exogène ? N'y aurait-il pas d'autres logiques qui s'expriment dans le Bassin minier ?

De même, le réinvestissement par la culture de ces anciens sites ne se traduit pas uniquement par leur réhabilitation en lieux culturels, c'est aussi leur patrimonialisation qu'il faut prendre en compte. Cette reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'héritage minier par les institutions est-il perçu comme une reconnaissance pour la population locale également ? Leur passage d'un héritage collectif communautaire à un paysage reconnu comme universel et exceptionnel a-t-il également pour effet de renforcer ce sentiment de reconnaissance ?

Enfin, et c'est la question qui sous-tend tout ce travail, les projets culturels dans le territoire sont-ils porteurs d'émancipation à la fois en termes d'accès égalitaire aux pratiques culturelles, mais aussi, et peut-être surtout, les pratiques culturelles proposées aux habitants leur permettent-elles de réenchanter leur espace vécu, sont-ils les moteurs d'une véritable réappropriation urbaine ou ne sont-ils là que pour contribuer à la mise en récit du territoire, pour participer à la mise en scène des différents projets urbains ?

Après avoir interrogé le rôle de la culture dans les territoires post-industriels et analysé son instrumentalisation comme un possible modèle urbain, nous voulions donc proposer une seconde grille de lecture pour apprécier ce que proposent ces projets de reconversion par la culture dans le Bassin minier. Sans être suffisante, il nous semble que cette grille d'analyse et ces questionnements nous permettent de mieux mettre les habitants au cœur de nos réflexions. C'est à partir de ces questionnements que nous souhaitons détailler l'approche scientifique qui

a été la nôtre pendant notre terrain de thèse, ce qui fera le lien avec le troisième chapitre dédié à la présentation de ce dernier et à l'explicitation de notre protocole de recherche.

2.3 POSITIONNEMENT ET APPROCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre du renouveau culturel du Bassin minier, fortement médiatisé depuis 2012 avec son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco et l'ouverture d'une antenne délocalisée du Louvre à Lens, nous avons souhaité interroger les politiques culturelles menées dans le Bassin minier et en particulier celles qui concernent la reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels. En plus des motifs déjà évoqués dans notre introduction, il convient d'ajouter que lorsque ce projet de thèse a été élaboré par mes directeurs, il concernait tous les types de projet de reconversion des anciens sites miniers. Or, en m'appropriant ce sujet de thèse, il m'est apparu que les projets de reconversion culturelle étaient les plus à même de provoquer un renouvellement de la territorialité grâce aux potentialités de la culture en termes d'évolution des pratiques et des imaginaires.

Pour interroger ce renouveau culturel, il nous paraissait essentiel de mettre en relation les manifestations de cette renaissance (réelle ou supposée), la mise en récit qui l'entoure et la légitime, les différents acteurs qui portent ce renouveau via les projets et leur discours, ainsi que les modalités de la réception habitante. Nous avons souhaité ici reprendre la « triplicité de l'espace » mise au point par Henri Lefebvre entre espace conçu, perçu, vécu (Lefebvre, 1974). Nous avons été intéressés par cette approche en raison des potentialités heuristiques de la grille d'analyse proposée par Lefebvre qui permet de mettre en relation les lieux tels qu'ils ont été dessinés par les aménageurs (espace conçu), les pratiques spatiales des habitants (espace perçu) et enfin les représentations comprenant les discours et les imaginaires (espace vécu)¹¹⁸. Cette manière d'envisager l'espace comme support de représentations différentes selon les acteurs auxquels on s'intéresse permet de mettre à jour des décalages et peut-être des tensions lorsque ces différentes représentations entrent en collusion. Néanmoins, cette triplicité de l'espace n'est pas décrite comme aussi schématique par Lefebvre qui insiste sur le fait qu' « *une telle distinction doit se manier avec beaucoup de précaution. Elle introduirait vite des dissociations, alors qu'il s'agit au contraire de restituer l'unité productive* » (*ibid.*, p.53). Aussi notre approche méthodologique est-elle triple : une approche par les lieux, par les pratiques spatiales et par les représentations, tout en mettant en avant les interactions entre ces trois dimensions.

¹¹⁸Jean-Yves Martin, « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre », *Articulo - Journal of UrbanResearch* 2 | 2006

2.3.1 Une approche par les lieux

Afin de saisir au mieux les politiques culturelles menées dans le Bassin minier et de pouvoir y associer nos réflexions sur la resémantisation des anciens sites miniers, nous avons choisi une approche par les lieux. Néanmoins, nous n'avons pas souhaité aborder le lieu uniquement dans sa dimension matérielle, faisant ici une petite entorse à la grille précédemment évoquée. En effet, le lieu, en tant que « *fragment et symbole du territoire* » (Debarbieux, *op. cit.* 1995) relève « *simultanément de l'ordre des matérialités, de l'ordre des significations et de l'ordre des symboles* ». Dans sa thèse sur le renouvellement urbain et les continuités populaires, Matthieu Giroud (2013, p.79) s'appuyait également sur une approche par les lieux et faisait référence à Guy Di Méo et Denis Retailé pour appuyer son choix méthodologique. En reprenant à notre compte son procédé, « *On appréhendera donc le lieu selon le point de vue d'une triple relation : celle des individus avec un cadre matériel, celle des individus entre eux, celle des individus avec des valeurs cristallisées au sein de représentations socio-spatiales* ». Le lieu relève donc d'une signification à la fois individuelle et collective avec un « *sens social reconnu et partagé* » à la fois dans des représentations et des pratiques.

L'approche par les lieux permet alors de croiser pratiques et imaginaires des habitants. Le postulat des acteurs publics est que les transformations menées actuellement dans le Bassin minier participent également d'un changement de regard de l'intérieur et renouvellent l'identité territoriale du Bassin minier. Ainsi, les questions d'imaginaires géographiques et d'archétypes spatiaux associés à un territoire sont-elles essentielles dans ce travail. En effet, nous nous interrogerons sur la capacité des équipements culturels associés aux politiques globales de changement d'image à renouveler la territorialité des individus, via la modification de leurs représentations de leur espace vécu et un potentiel impact sur leurs pratiques de ces lieux.

De plus, et nous retrouvons ici l'approche de Lefebvre, l'étude des lieux nous a paru particulièrement pertinente car elle permet d'interroger simultanément l'expression spatiale de ces lieux dans leur matérialité, les potentiels changements de la forme et de l'organisation de ces lieux, les politiques culturelles auxquelles ces sites obéissent, leur action culturelle concrète. De manière transversale, nous avons également pu analyser l'impact de l'inscription du Bassin minier à l'Unesco car trois sites sur les quatre font partie des biens inscrits (à l'exception du site minier sur lequel se trouve le musée du Louvre puisque l'héritage minier authentique est ici à l'état de traces).

Nous avons également croisé à cette approche par les lieux, une approche par les représentations et les imaginaires à plus petite échelle.

2.3.2 Une approche par les représentations et les imaginaires

Les imaginaires et les représentations renvoient d'abord à une dimension onirique des espaces, à une poétique de ces espaces (Sansot, 1996). Nous souhaitons ici reprendre la typologie des imaginaires énoncée par Camille Tiano dans sa thèse, qui nous semble particulièrement stimulante : l'approche sociale qui interroge « *les liens entre la forme de la ville et l'état du corps social* », l'approche sémantique qui vérifie comment « *la ville et ses pratiques font sens pour les habitants* » et l'approche médiatique qui positionne la ville comme « *un lieu de foisonnement de discours au service de la concurrence métropolitaine* » (Tiano, *op. cit.*, pp. 12-13).

Ces approches permettent, en les croisant, de mettre en lien ce qui relève de l'idéologie spatiale, ce qui relève du système sémique des villes (la ville signifiant et signifié) et enfin ce qui relève du discours et de la mise en récit. Ce croisement nous paraît donc particulièrement pertinent pour étudier la reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels dans une logique de renouveau territorial. En effet, ce croisement permet d'interroger simultanément le glissement entre des lieux symboles du contrôle social qui deviennent potentiellement des lieux d'émancipation par la culture, des lieux qui, en changeant de fonction, changent également de symbolique et de signification pour la population et enfin quels sont les imaginaires convoqués par les concepteurs et aménageurs et de quelle mise en récit du territoire participent ces lieux. Nous avons conscience que ces trois approches relèvent de trois conceptions épistémologiques différentes et nous ne prétendons pas les considérer comme équivalentes, il nous semble pourtant que leur intersection est porteuse d'enseignement quant à l'analyse du phénomène transversal qu'est la reconversion et la resémantisation d'un site.

A cette interrogation sur les représentations et les imaginaires, nous avons, troisième axe de notre grille, adjoint une interrogation sur les pratiques spatiales habitantes, notamment via la notion d'appropriation.

2.3.3 Une approche par les pratiques spatiales et l'appropriation

Nous avons voulu nous intéresser dans un troisième temps au renouvellement des pratiques spatiales via la réception sociale (Semmoud, 2007) des projets culturels et l'appropriation. L'appropriation est une notion polysémique qui peut relever de l'ordre du matériel et de l'idéal. Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre se sont employés à explorer le potentiel heuristique de cette notion au cours de leurs travaux de recherche (Veschambre, Ripoll, *op. cit.* 2005 ; Veschambre *op. cit.* 2005 ; Veschambre, *op. cit.* 2008). L'appropriation peut avoir une dimension juridique de propriété. Mais elle peut également renvoyer à la prise de pouvoir sur

un espace donné qui peut être spatialement marquée par la barrière ou le barbelé par exemple. Enfin, la troisième acception, qui est celle que nous avons retenue, est cette fois-ci idéale. Le processus d'appropriation relève de « *l'apprentissage et de la familiarisation, conçu comme intériorisation cognitive. (...) [à] L'attachement affectif ou, plus profondément encore, ce que l'on pourrait appeler l'appropriation « existentielle »*¹¹⁹ (Veschambre, Ripoll, *op. cit.*). Il s'agit du sentiment de se sentir à sa place voire chez soi quelque part. Cette dimension de l'appropriation nous renvoie de nouveau à Henri Lefebvre : « *Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, droit à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville*¹²⁰ » (*op. cit.* 1968, p.140).

Cette notion d'appropriation permet d'interroger à la fois un sentiment d'appartenance à des lieux, via l'attachement dans une poétique de l'habiter, mais aussi via la jouissance des potentialités d'un lieu, à la possibilité de l'habiter comme « *acte social* » (Lefebvre, 1974) et œuvre collective.

Enfin, la rhétorique du « retour de la fierté des habitants » du Bassin minier invite à se poser la question de la réception habitante des projets mais aussi de leur participation aux évolutions territoriales en cours. En effet, la plupart des politiques menées actuellement sont légitimées dans les discours par la volonté de rendre à la population ce qui lui est dû suite aux souffrances économiques et sociales consécutives de la fin de l'exploitation du charbon, dans une rhétorique mêlant culpabilité de l'Etat et mérite des habitants du Bassin minier. Pour rendre opérante cette rhétorique, les pouvoirs publics locaux s'attachent donc à construire des dispositifs de concertation en direction des habitants autour des nouveaux projets ou s'interrogent sur la place à leur donner dans la transformation souhaitée du territoire. Mais les habitants dans leur ensemble se sentent-ils concernés par les changements à l'œuvre ? Ont-ils la sensation que ces changements sont réellement pour eux et se font potentiellement par eux ? Que proposent-ils et quelle place réelle est faite pour ces propositions ? Quelle est la part d'appropriation des résultats de ces politiques de changement d'image et des équipements culturels ? Les réponses à ces questions sont primordiales afin de déterminer au mieux si les équipements culturels peuvent réellement jouer un rôle dans le territoire en termes de pratiques et d'imaginaires associés. Néanmoins les projets étudiés ayant des généalogies différentes, nous n'avons pas pu

¹¹⁹ Le changement de police est le fait des auteurs

¹²⁰ idem

mettre en place de procédures d'analyse des dispositifs de concertation autour de ces projets. Nous avons néanmoins pris soin d'étudier avec attention les dispositifs de médiation des équipements culturels de notre terrain ainsi que la perception de leur rôle social par les usagers. Nous devons enfin apporter une ultime précision sur le caractère actant du terme « appropriation » qui ne doit pas non plus occulter de possibles postures ou actions d'opposition critique ou de résistance de la part des habitants. Les attitudes de la population locale face aux politiques culturelles doivent d'emblée être comprises comme plurielles et le terme d'appropriation sera analysé en duo avec son corollaire la non-appropriation qui peut recouvrir à la fois des processus de rejet ou de désintérêt.

Conclusion intermédiaire : Ce deuxième axe majeur du chapitre avait pour objectif de spécifier la manière dont nous allons analyser la question de l'instrumentalisation de la culture dans le Bassin minier. Il nous a permis d'établir les bases théoriques à l'analyse des modalités de l'action publique grâce aux notions de modèles, de références et de bonnes pratiques. Nous avons pu établir que si modèle il y avait, c'était surtout le couple modèle exogène/modèle territorial qui était le plus à même d'être mobilisé ici. Nous avons ensuite tenté de lier cette question de la reconversion des anciens sites miniers par la culture à celles de la resémantisation et du renouvellement des territorialités qui est l'autre question centrale de notre travail de thèse pour enfin décliner notre positionnement et notre approche en trois axes grâce à la triade explicitée par Lefebvre dans *La production de l'espace*. En nous appuyant, sur la représentation de l'espace, l'espace des représentations et les pratiques spatiales, nous suggérons une approche par les lieux, les pratiques habitantes et les représentations afin d'interroger pleinement cette question de la resémantisation.

3. CONCLUSION

La reconversion du Bassin minier est un processus compliqué, à l'image de beaucoup d'autres territoires postindustriels, et non entièrement achevé. Du déclin multidimensionnel aux tentatives de renouveau, les défis à relever pour les pouvoirs publics sont nombreux. De plus, dans un contexte particulier d'injonctions à l'innovation et à l'attractivité, qui tendrait à montrer leurs territoires comme des territoires « *qui perdent* » (Benko, 2007) la tentation d'avoir recours à des recettes magiques du développement territorial est grande pour ces derniers. La recherche en géographie a montré comment les réponses à ces défis se sont diversifiées avec le temps

pour répondre aux enjeux transversaux de la reconversion, mais ont montré également comment la composante économique a fortement polarisé la question. Cette polarisation est dénoncée par les tenants d'une approche radicale comme le politiste Max Rousseau dans sa thèse qui conclut en mettant en avant que « *la recherche « centriste » d'investissements extérieurs pour lutter contre la progression du chômage cède alors rapidement la place, sous couvert de nouveaux principes d'action urbaine comme la « qualité de vie », la « sécurité », le « patrimoine industriel », la « culture » ou la « créativité », à la subordination des politiques urbaines au principe de maximisation des intérêts économiques locaux en ascension* » (Rousseau, 2011, p.345). A Roubaix et Sheffield, l'auteur souligne que les politiques stratégiques de *re-imaging* pour attirer les classes moyennes tendent à remplacer les politiques publiques à destination de la population locale appartenant à des catégories sociales moins favorisées. Les résultats de son étude contredisent alors les discours qui légitiment ces politiques par le *spill-over effect* des stratégies visant un renouvellement l'attractivité. En effet, le retour à une bonne santé économique pour ces territoires est présenté comme le moyen de garantir aux habitants un retour à l'emploi ou l'amélioration de leur cadre de vie, entre autres. Dans ce contexte, la place qu'occupent les projets de reconversion par la culture interroge. N'existent-ils que pour répondre à des enjeux économiques dans une logique de changement d'image des territoires postindustriels et de renouveau urbain des espaces dégradés ? Sont-ils le résultat d'un transfert de modes d'action publique présentées comme de bons modèles de (re)développement territorial ou, au contraire, sont-ils des jalons pour permettre aux habitants de se réapproprier des lieux avec lesquels ils étaient en rupture¹²¹ ? Nous avons élaboré notre protocole de recherche à partir de ces questions et c'est ce que nous souhaitons présenter maintenant après avoir détaillé plus précisément nos quatre sites d'étude.

¹²¹ Nous pensons ici à plusieurs ruptures : celle avec un lieu qui a perdu sa fonction, une partie de son sens avec de potentielles démolitions, et donc de sa signification, celle avec une mémoire et sa transmission, celle avec des pratiques avec la mise en friche de ces lieux.

Chapitre 3 : Présentation du terrain et méthodologie

Après avoir analysé la singularité du Bassin minier et sa trajectoire territoriale et fait état de notre cadre théorique, je souhaite présenter ici les spécificités de mon terrain, telles qu'elles me sont apparues au début de ma thèse en 2013, puis au moment de l'enquête proprement dite en 2016, ainsi que la méthodologie que j'ai adoptée¹²². Ce terrain n'était pas inconnu pour moi, ni pour mes encadrants de thèse¹²³. Celui-ci était forcément le support de certaines représentations et d'interprétations de notre part. Je suis originaire du Valenciennois mais ai passé toute mon enfance et ma jeunesse dans l'Avesnois, non loin du bassin de la Sambre. Je me considère donc familière de ces territoires postindustriels en déprise et de leurs problématiques socio-économiques, culturelles, urbaines et paysagères. Même si je n'ai que très peu fréquenté le Bassin minier avant le début de ma thèse, j'estimais le connaître, du moins à travers certains aspects ou certaines villes qui me paraissaient emblématiques à l'époque comme Anzin, Denain ou Douchy-les-Mines. Je n'avais cependant jamais fréquenté la partie centrale et occidentale de ce territoire, qui au cœur de cette thèse. Cette connaissance de mon terrain avant même de commencer ce travail m'a d'abord mise en confiance, peut-être parce que n'avais pas tout de suite identifié le faisceau d'émotions, de représentations et de sentiments ambivalents que j'éprouvais et éprouve encore à l'égard de ce territoire. Entre intérêt et rejet pour les politiques en cours, empathie et agacement pour les habitants, et une forte curiosité ainsi qu'une grande appétence pour l'héritage industriel sous toutes ses formes, mon regard premier ne pouvait pas être neutre¹²⁴. Néanmoins, après cette prise de conscience d'un regard peut-être déformé que je portais sur le territoire, mes tentatives de distanciation et d'objectivation au moment de l'élaboration de ma méthodologie ont permis de recréer un étonnement et une vraie curiosité pour ce terrain et ce qu'avaient à en dire les habitants que j'ai pu rencontrer. L'enjeu de ce chapitre est donc d'explicitier les présupposés à partir desquels se sont construits ma réflexivité et la démarche scientifique adoptée. Pour cela, nous nous sommes proposés de partir sur des critères tangibles et objectivables qui permettent de dessiner les spécificités du cadre spatial de notre étude, de ses habitants et de nos quatre terrains d'étude. De même, nous nous sommes

¹²² Une fois encore, le *je* et le *nous* se croiseront dans ce moment de notre thèse, le *je* renvoyant aux moments d'individualités pures, le *nous* au questionnement scientifique comme précisé dans l'introduction générale.

¹²³ L'un a vécu dans la région Nord-Pas-de-Calais pendant de nombreuses années et l'autre a participé à des réunions de travail avec des acteurs de mon terrain de thèse comme Euralens ou la Mission Bassin Minier bien que son arrivée dans la région soit récente au moment du début de cette thèse.

¹²⁴ Ces points sont plus explicitement à la suite, notamment mon rapport aux habitants ou aux parties prenantes de l'action publique locale.

attachés à préciser le protocole de recherche et les outils méthodologiques dont nous nous sommes servis pour comprendre *et faire parler* notre terrain. Je présenterai d'abord l'objet de cette recherche et son cadre d'analyse, puis j'expliciterai le terrain choisi et les aspects méthodologiques du travail de thèse.

1. OBJET ET CADRE D'ANALYSE DU TRAVAIL DU TRAVAIL DE RECHERCHE

1.1 LES SPECIFICITES DU CADRE SPATIAL

Nous postulons d'emblée que le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ne fonctionne pas comme une entité homogène mais répond au contraire à des logiques locales multiples organisées à partir de différents pôles. En effet, nous avons vu dans notre premier chapitre que la trajectoire du Bassin minier a fait naître et a développé des sous-ensembles indépendants qui, en raison de contextes sensiblement différents, ne connaissent pas aujourd'hui la même situation malgré l'histoire commune de l'exploitation du charbon ou un héritage paysager et patrimonial partagé.

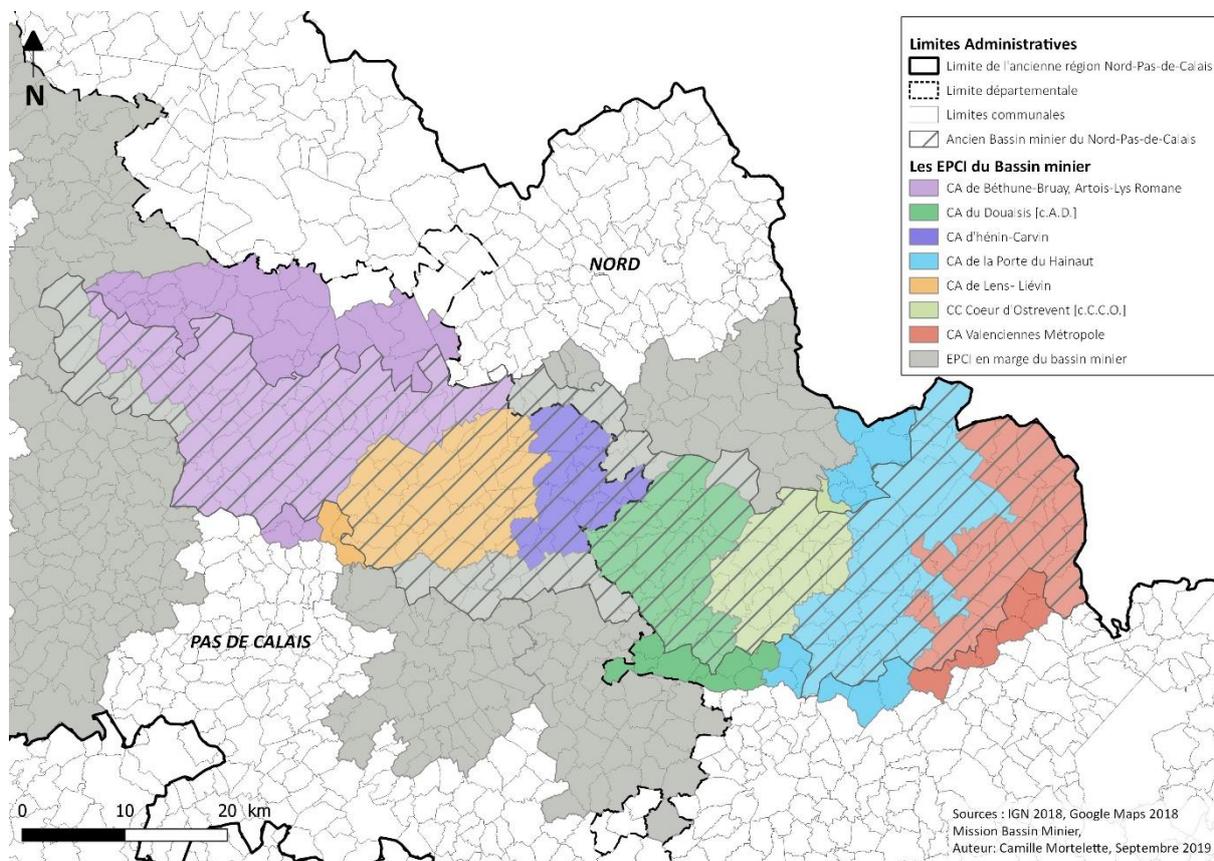
Ainsi, les contours de la veine de charbon qui passe dans le sous-sol de la région Nord-Pas-de-Calais dessinent-ils une entité géographique qui répond au nom de Bassin minier qui n'a aucune existence politique ou administrative et qui a fait l'objet de pratiques spatiales évolutives puisque son nom renvoie à une activité disparue depuis plus de trente ans. En 1994, Pierre Bruyelle se posait la question « Le Pays Minier existe-t-il encore ? »¹²⁵ et prenait comme éléments de réponse le morcellement administratif, le morcellement urbain et communal, le morcellement en secteurs économiquement spécialisés ainsi que le morcellement institutionnel. Bien qu'il soit possible de reprendre en 2018 certains de ces critères, il nous semble cependant, que cette définition restrictive du territoire ne peut plus convenir. En effet, il s'agit pour nous d'interroger également les pratiques mais aussi les imaginaires dans une approche plus extensive de la notion. C'est ce à quoi nous voulons nous employer ici. Nous souhaitons revenir d'abord sur le morcellement évoqué par Pierre Bruyelle en analysant d'abord les indices de fragmentation à petite échelle sur les plans administratifs et urbains notamment. Nous reviendrons ensuite sur la fragmentation spatiale du territoire due à la cessation de l'activité à plus grande échelle. Enfin, nous évoquerons la territorialisation de l'action publique dans le Bassin minier puisqu'il renvoie également aujourd'hui à un territoire de projet.

¹²⁵ Dans la revue *Hommes et Terres du Nord*, « Le Pays Minier après la mine », 1994/1, pp.48-54

1.1.1 Indices de fragmentation territoriale à petite échelle

Les espaces du Bassin minier renvoient certes à un paysage et à un imaginaire géographique commun - et l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco tend à renforcer une impression d'espace homogène et cohérent - néanmoins le Bassin minier est toujours un territoire morcelé sur le plan institutionnel et administratif. En effet, il est situé à cheval sur deux départements et il est divisé de manière inégale en sept Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) principaux, les autres, visibles sur la carte ci-dessous ne sont concernés par les problématiques minières qu'à la marge.

Figure 21 : Les sept EPCI principaux du Bassin minier



REALISATION : T. GUY, CONCEPTION : C. MORTELETTE, 2019

Ce découpage administratif fait que les intercommunalités sont plus ou moins concernées par les problématiques de l'après-mine dans leur périmètre : les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin sont des territoires quasi exclusivement miniers, très marqués spatialement par l'activité puisqu'elle y était particulièrement intensive. Au contraire, la communauté d'agglomération Artois Lys Romane est un territoire fortement caractérisé par sa ruralité et avec un héritage spatial de la mine qui peut être considéré comme moindre par rapport aux deux précédentes. De même pour la communauté d'agglomération des Portes du Hainaut

qui contient un certain nombre de communes minières¹²⁶ en son centre mais qui présente dans le même temps des paysages et des activités à dominante rurale au sud et au nord. En outre, l'activité minière s'est également arrêtée tôt – dès les années 1950 – ce qui a eu des répercussions importantes en termes d'héritages spatiaux. Cette disparité d'intensité des problématiques de gestion de l'après-mine à l'échelle des intercommunalités, aujourd'hui acteurs essentiels du développement économique local, pourrait induire plusieurs conséquences dans la prise en compte des spécificités des communes minières. Ainsi, si le Bassin minier est désigné comme territoire par les acteurs publics en tant que *territoire de projet* ou en tant que *territoire d'action*, nous voyons déjà les limites de cette dénomination puisque toutes les intercommunalités sont inégalement concernées par le traitement des séquelles minières.

D'autres discontinuités sont également à l'œuvre dans le Bassin minier et le morcellement territorial est renforcé par une hiérarchie peu affirmée entre les communes minières. En effet, avant l'avènement du *paysage industriel total*, le territoire était principalement polarisé par des villes moyennes comme Valenciennes, Douai et Béthune. Aujourd'hui, ces villes sont toutes des pôles urbains concentrant plusieurs fonctions urbaines : administratives, commerciales et de service, tout comme la ville de Lens dont le poids dans la hiérarchie urbaine s'est accrue dans la première moitié du 20^e siècle. Elles fonctionnent toutes comme autant de centralités dans le Bassin minier même si elles ont des poids démographiques et économiques très inégaux, ce qui brouille la lecture des hiérarchies urbaines mais aussi des rapports de force qui peuvent s'instaurer entre elles. Par exemple, Valenciennes et Douai dans le Nord polarisent fortement l'espace, car leur poids historique, administratif et économique correspond à un poids démographique qu'aucune autre ville alentour n'égale. En revanche, Lens et Béthune, qui cumulent les mêmes fonctions, sont concurrencées dans le rapport rang-taille par des communes au poids démographique équivalent, respectivement Liévin et Bruay-la-Buissière, qui n'ont pas la même épaisseur historique et culturelle, mais s'affirment tout de même comme des centralités secondaires. Cette multiplication des centralités urbaines est aujourd'hui vécue de manière ambivalente par les pouvoirs publics : certains la considèrent comme une force et parlent alors de « *territoire en archipels* », d'autres continuent de vouloir recréer une centralité forte qui est pour eux une condition *sine qua non* pour relancer une dynamique d'attractivité. Aussi, depuis l'arrivée du Louvre Lens, de nombreux acteurs plaident pour un renforcement de la centralité lensoise pour pallier le morcellement politique du territoire, au risque de mécontenter certains élus locaux des communes environnantes. Le Bassin minier connaît donc des situations

¹²⁶ Wallers-Arenberg, Lourches, Denain, notamment.

diverses, parfois contrastées, lorsqu'on l'observe à petite échelle. A grande échelle, l'impression de fragmentation paraît plus grande encore.

1.1.2 Un espace urbain fragmenté à grande échelle

Nous souhaitons revenir ici plus en détail sur les caractéristiques urbaines du Bassin minier et sur sa fragmentation et ce à différentes échelles. En effet, à petite échelle, le territoire apparaît comme un tout cohérent, très densément peuplé et constitué d'une nébuleuse de petites communes et d'agglomérations. Néanmoins, cette apparente cohérence dissimule mal de nombreuses micro-discontinuités qui font du Bassin minier un territoire discontinu, morcelé et relativement mal articulé. A petite comme à grande échelle, l'aspect fragmenté de l'espace urbain est particulièrement flagrant dans le Bassin minier. Il s'explique notamment par la forte poussée démographique qu'ont connue les villes minières à partir des années 1910 pour le Nord et plutôt vers les années 1940 pour les communes du Pas-de-Calais. Il se comprend également grâce à une logique d'urbanisation du territoire éloignée où le seul principe urbanistique est la facilitation de l'activité charbonnière,¹²⁷ la logique économique de l'exploitation commandant l'organisation spatiale.

Au début du 20^e siècle, les tableaux de recensement indiquent un doublement de la population au sein des communes minières entre 1806 et 1911.

« Quelques-unes (...) ont pris une certaine ampleur : il s'agit de Lens, Liévin et Bruay-en-Artois, dont les populations ont respectivement été multipliées par 4.5 ; 8 et 9 » (Bourdon in. Poussou, Lottin, *op. cit.*, p.130).

Néanmoins, malgré ce doublement – et parfois davantage – de leur population, les villes minières restent de petites communes qui ne concurrencent pas les villes historiques de Douai, Béthune et Valenciennes par exemple. Plusieurs explications sont possibles pour analyser cette petite taille des centralités du Bassin minier. Dans la partie orientale d'abord, les ressources en charbon se sont révélées moins importantes, ce qui a pu limiter l'arrivée de travailleurs et donc l'urbanisation. Dans la partie occidentale, au contraire, ce serait davantage l'aspect monofonctionnel de l'activité qui aurait empêché l'acquisition d'attributs propres aux villes historiques comme des fonctions urbaines fortes (administratives ou de commerce) dans ces communes restées, de fait, petites. Enfin, il faut également préciser que cette taille réduite de la

¹²⁷ Pour notre argumentation, nous utilisons essentiellement les travaux et l'analyse de l'historien BOURDON Jérôme, « Les villes minières, aux limites du fait urbain : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais et du Pays de Galle au XIX^e siècle, étude comparée », in. POUSSOU Jean-Pierre, LOTTIN Alain, *Naissance et développement des villes minières en Europe*, PUA, Arras, 2003, pp. 127-154.

plupart des communes du Bassin minier est aussi un effet direct des choix d'implantation de l'habitat minier par les compagnies. En effet, ces dernières voient avec beaucoup de méfiance les nuisances jugées propres aux villes (fréquentation d'estaminets par les ouvriers, facilités de regroupements vindicatifs) et ont fait le choix d'une dissémination de la population dans des petites communes plutôt que de concentrer l'habitat au sein des villes historiques comme Douai, Valenciennes ou Béthune.

Cette multiplication de petites communes et entraîne une fragmentation du Bassin minier, fragmentation accentuée par la disposition des cités minières en périphérie et parfois enchevêtrées entre deux limites communales. De plus, les réseaux ferrés, et dans une importance moindre routiers, destinés à emmener le charbon du site d'exploitation au site de transformation, ont compartimenté ces espaces urbains déjà éclatés. Des agglomérations sont parfois coupées en deux par ces réseaux qui ignorent, une fois de plus, les logiques étrangères à celle de l'exploitation économique. En effet, les espaces urbains sont contraints dans leur expansion et les discontinuités fortes les privent d'une articulation efficace entre les différents quartiers. De même, les habitants sont parfois confinés dans leurs espaces de vie, comme captifs d'un quartier fortement enclavé.

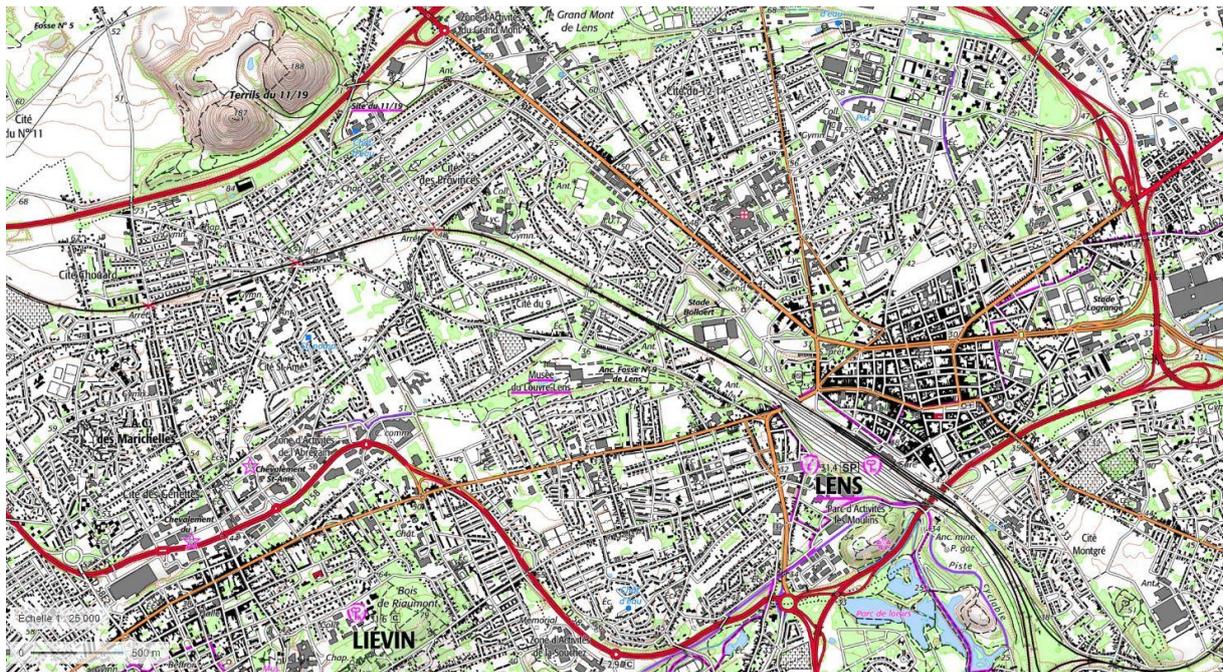
Par ailleurs, certains historiens¹²⁸ parlent d'un « désordre » de la ville minière qui multiplie les incohérences internes avec des cités minières parfois plus étalées que les centres urbains. Plutôt que de parler de désordre urbain, il faudrait davantage évoquer un ordre différent, régi par la logique économique où l'urbanisation entraînée par l'industrialisation de la région s'est faite en dépit des logiques anciennes de ces espaces ; on retrouve ici les processus dénoncés par Henri Lefebvre :

« Cependant, là où préexiste un réseau de villes anciennes, l'industrie l'assaille. Elle s'empare du réseau, le remanie selon ses besoins. Elle attaque aussi la ville (chaque ville), lui livre l'assaut, la prend, la ravage. Elle tend à briser les noyaux anciens en s'en emparant » (op. cit. 1968, p.

17).

¹²⁸ Bourdon in. Poussou, Lottin, *Op. cit.*, p.132

Figure 22 : Carte IGN de la région lensoise au 1/50 000



SOURCE : GEOPORTAIL, 2017

La carte ci-dessus est particulièrement illustrative de notre propos ; elle représente la région de la ville de Lens aujourd'hui¹²⁹. Ce qui paraît peut-être le plus flagrant à l'observateur, c'est probablement l'omniprésence du bâti et la continuité urbaine d'une commune à l'autre mais aussi une densité modérée en dehors des lieux de centralité. Ensuite, nous voyons assez clairement le centre-ville de Lens au nord des lignes de chemin de fer qui est particulièrement dense au regard des autres espaces. Les voies ferrées séparent l'espace représenté selon une diagonale nord/ouest – sud/est et représentent une coupure urbaine importante dans la commune de Lens. En outre, même si les lignes principales sont toujours en activité, certaines se terminent aujourd'hui en cul-de-sac car elles avaient pour unique fonction de relier les différents puits de mine entre eux. Pour les réseaux toujours, il est impossible d'ignorer les deux voies rouges qui semblent couper la trame urbaine sans se préoccuper d'une quelconque logique : la rocade minière¹³⁰ et l'autoroute A21 qui la rejoint au niveau de l'échangeur au nord de la carte. Cette autoroute passe à une centaine de mètres de l'Hôtel de ville de Lens, ce qui témoigne de la faible concertation qui a prévalu à la décision de son tracé. La rocade minière, elle, sépare nettement les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle de la fosse 11/19 dont le lien est aujourd'hui

¹²⁹ Un certain nombre de traces de l'héritage industriel ont donc disparu.

¹³⁰ La construction de cette infrastructure routière a été décidée dans les années 1950 pour relier les villes minières les plus importantes de Béthune à Valenciennes, en contournant les villes de Lens et de Douai. Ouverte en 1971 par André Delelis, maire de Lens, elle est depuis 2009 convertie en autoroute (A21) et souvent critiquée pour ses nombreux dysfonctionnements.

assuré par une passerelle enjambant la voie rapide. Les cités minières sont également facilement repérables avec leur implantation caractéristique en barreau (comme la cité des Provinces au nord de la carte par exemple) ou plus lâche et sur des voies courbes, caractéristique des cités pavillonnaires (dans la partie nord de Liévin, entre autres). Il est assez aisé de voir à quel point ces cités minières sont à l'écart des centres urbains sur cette carte et mal reliées à ces derniers, parfois davantage articulées avec des cités minières voisines appartenant à des communes différentes. Enfin, à l'instar de Philippe Vasset¹³¹, si l'on s'intéresse aux « vides », aux discontinuités en creux de cette carte, ils représentent des espaces agricoles cultivés, pour les plus grandes parcelles, ou des espaces verts en friche pour les parcelles les plus étroites. Ce qui ressort c'est avant tout une absence de cohésion à l'échelle infra-communale et une absence de cohérence à l'échelle intercommunale ; il s'agit plutôt d'enchevêtrements qui contribuent à cette impression de désordre mais qui, surtout, compliquent la pratique de l'espace par les habitants du Bassin minier.

Parler de « *nébuleuse de villes* » comme Pierre Bruyelle (Bruyelle, 1980) rend bien compte de la densité urbaine et de population globale à l'échelle de la région mais occulte partiellement une réalité beaucoup moins homogène et cohérente à l'échelle du Bassin minier ou d'une commune en particulier. En outre, à partir du 20^e siècle et l'apparition des cités pavillonnaires, les équipements de service sont désormais intégrés de manière de plus en plus systématique à ces espaces de vie, faisant des cités minières des enclaves urbaines fonctionnant dans une autonomie croissante. L'éloignement au centre urbain, renforcé par son manque d'accessibilité, contribue ainsi à retenir les mineurs en périphérie et met en péril l'unité de la société urbaine, pour reprendre des termes rencontrés dans le *Droit à la ville*, en assignant les mineurs à résidence dans un rapport discontinu à l'espace urbain. En outre, à partir de la fin de l'exploitation, les fractures internes à ces espaces urbains se sont même accentuées avec la dévitalisation progressive de ces quartiers périphériques qui fonctionnent toujours partiellement comme des enclaves mais qui subissent pour beaucoup la perte de certaines fonctionnalités, notamment la fonction marchande. L'activité économique, ancienne force de cohésion de ces espaces urbains, a donc provoqué, en disparaissant, un renforcement du morcellement des espaces de vie des habitants de ce territoire. Pour autant, la gestion de l'après-mine a contribué à une territorialisation du Bassin minier par l'action publique qui l'a jugé comme un échelon territorial pertinent comme nous l'avons analysé dans notre premier chapitre. Nous souhaitons

¹³¹ Dans son ouvrage *Livre Blanc*, paru en 2007 aux éditions Fayard, Philippe Vasset s'intéresse aux blancs sur une carte topographique au 25 000^e de l'Île de France et se rend sur place pour vérifier ce qu'ils représentent.

revenir ici sur les acteurs qui font du Bassin minier un territoire de projet et sur leur périmètre d'intervention.

1.1.3 Une multiplicité d'acteurs qui révèlent la cohésion ou la fragmentation territoriale ?

Le Bassin minier est aujourd'hui avant tout un territoire de projet. Après les problématiques les plus urgentes de la gestion de l'après-mine, le Bassin minier est resté un territoire dont le devenir est toujours fortement lié à son ancienne histoire économique, au point que certains acteurs évoquent une « *communauté de destin* »¹³² pour les communes minières. Nous avons déjà évoqué l'association des communes minières, l'EPF ainsi que la MBM dans notre premier chapitre comme étant des acteurs essentiels de la gestion de l'après-mine jusqu'à aujourd'hui. Ces derniers ont pour périmètre d'action le territoire du Bassin minier, compris comme l'ensemble des communes connaissant des problématiques spatiales liées à l'après-mine. Ils représentent alors des institutions spécifiquement créés pour répondre à ces problématiques et font le lien entre les différentes communes et intercommunalités qui composent ce territoire sans pouvoir administratif ou politique unique. Ils participent donc d'une cohésion territoriale pour ce bassin, dont les élus locaux sont réputés peu enclins au travail collaboratif, sans que cela soit pour autant leur rôle premier. De même, certaines administrations d'Etat déconcentrées en région comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) identifient le Bassin minier comme un territoire singulier, aux enjeux territoriaux qui se différencient des espaces alentours et qui doit de ce fait bénéficier de réponses adaptées de leur part. La DRAC a par exemple été un acteur déterminant dans le processus de patrimonialisation de l'héritage minier et développe aujourd'hui des dispositifs contractuels avec les acteurs culturels du territoire comme nous aurons l'occasion de le développer par la suite. La DREAL quant à elle est un acteur essentiel de la régénération urbaine et de la gestion des friches minières du territoire.

Cependant cette idée de communauté de destin, nous l'avons vu, est critiquable par bien des aspects et dans les faits les sous-ensembles qui composent le Bassin minier possèdent également des logiques qui échappent aux problématiques de l'après-mine qui les amènent à formuler des projets de territoire distincts les uns des autres, notamment à l'échelle des intercommunalités.

¹³² Nous avons retrouvé cet élément de langage dans différents documents institutionnels émanant de la préfecture de Région, du Pôle Métropolitain de l'Artois, d'Euralens ou des tracts politiques comme celui de Fabien Roussel (PCF).

En outre, et nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre 4, l'arrivée du Louvre Lens a permis le développement d'une coalition d'acteurs inédites à l'ouest du Bassin minier entre les communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay¹³³ faisant émerger une dynamique propre et inédite dans ce territoire. Le Bassin minier fait donc l'objet d'un emboîtement de stratégie et de périmètre d'action propres à certains acteurs ou à certaines problématiques, ce qui vient renforcer l'idée d'une fragmentation ou nuance fortement les discours faisant état d'une communauté de destin.

En outre, les acteurs rencontrés pendant notre terrain de thèse évoquent régulièrement le fonctionnement cloisonné des communes du territoire, autre héritage de l'époque minière, avec des élus soucieux de leurs prérogatives dans leur administration et qui complique le gouvernement intercommunal de cette région avec des personnes qui n'ont pas l'habitude de coopérer et d'avoir une vision collaborative¹³⁴. Nous avons entendu ce discours dans la bouche des acteurs rencontrés à plusieurs reprises et également dans des ouvrages et articles à vocation scientifique. Par exemple, Chantal Lamarre, sociologue de formation et directrice de Culture Commune de sa création à 2015, évoque les difficultés de coopération dans une démarche de développement local et intégré du Bassin minier dans *La Remonte* : « *La concertation intercommunale, quand elle existe, est souvent organisée pour résoudre des problèmes a posteriori plutôt que pour concevoir un projet collectif en partenariat* » (in. Rabier, *op. cit.*, p.198). Ces arguments reviendront à plusieurs reprises dans notre travail de thèse car ils ont souvent été avancés comme facteurs explicatifs des enjeux sociologiques et politiques de notre terrain¹³⁵. Les difficultés de gouvernance ne sont pas centrales dans notre travail, elles donnent en revanche des éléments de contexte intéressants pour mieux comprendre les particularités de l'action publique locale mais aussi certaines représentations géographiques du Bassin minier des élus et des acteurs de l'ingénierie territoriale. En outre, certains projets culturels sont explicitement des projets intercommunaux comme Culture Commune à Loos-en-Gohelle ou le Métaphone à Oignies ; d'autres, comme le Louvre Lens, ont nécessité une mise en synergie des acteurs de différentes collectivités territoriales pour leur portage politique. Cet aspect nous paraît donc devoir être exploré et analysé et l'argumentation à nuancer. Il faudra également envisager de montrer les effets performatifs de cette argumentation ou à l'inverse à quelle stratégie des acteurs elle renvoie.

¹³³ Remplacée par Artois Lys Romane en 2016.

¹³⁴ Ce qui peut conférer une homogénéité culturelle au Bassin minier mais intensifie les discontinuités entre communes.

¹³⁵ En gardant à l'esprit que ce genre de discours nécessitent d'être déconstruits et contextualisés.

Le Bassin minier est donc un territoire fragmenté sur le plan institutionnel et politique mais aussi sur le plan paysager avec des espaces plus ou moins marqués par l'exploitation houillère en raison des temporalités de l'extraction et du traitement de cet héritage au moment des fermetures de puits. Cette fragmentation matérielle peut-elle amener à une fragmentation idéale ? C'est ce que laissent entendre certaines parties prenantes de l'action publique locale qui affirment que l'identité minière est plus présente dans la partie plus occidentale du territoire et qui voient la ville de Lens comme sa capitale *naturelle*. Les contours du Bassin minier sont néanmoins difficiles à saisir sur le plan des représentations car la mobilisation populaire à l'occasion de la campagne d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco a été aussi intense dans l'ensemble du territoire comme nous le verrons dans notre chapitre 5. Ce caractère mouvant du Bassin minier est une composante essentielle de nos réflexions, notamment pour l'analyse des différents discours au sein desquels l'identité territoriale et sa composante minière sont instrumentalisées.

L'autre composante essentielle pour bien comprendre le territoire est bien sûr l'analyse sociologique de ceux qui l'habitent, population peut-être tout autant fantasmée dans les différents discours qui ont été mis à notre portée.

1.2 LES HABITANTS DU BASSIN MINIER, UNE CATÉGORIE DE POPULATION SPÉCIFIQUE ?

Nous avons déjà évoqué dans le premier chapitre les indicateurs économiques et sociaux qui font des habitants du Bassin minier une catégorie de population défavorisée au regard des moyennes régionales et nationales. Ces fragilités économiques et sociales, nous l'avons également développé dans le cadre de notre grille d'analyse, font des habitants des *individus par défaut* (Castel, in. Aubert, *op. cit.*). Peut-être convient-il de détailler davantage ce que Robert Castel entend par cette expression. Selon lui, l'individu a besoin de deux supports pour se réaliser et répondre pleinement à la dénomination « individu » : la propriété privée et la propriété sociale. La propriété sociale étant « *l'ensemble des ressources et des droits principalement construits à partir du travail, et qui peuvent assurer l'indépendance sociale des non-propriétaires* » (*ibid.* p.167). Les individus en défaut seraient donc ceux qui n'ont pas accès à l'un de ces deux supports qui sont les moyens d'être insérés dans la société et d'y jouer un rôle, ceux qui n'ont pas les moyens d'être auto-suffisants. Robert Castel résume cette figure de l'individu par défaut par deux autres : celles du chômeur de longue durée ou du jeune en quête d'emploi qui seraient emblématiques de cette privation de propriété sociale.

Cette entrée par l'emploi – ou plutôt par l'absence d'emploi – nous semble intéressante car les taux de chômage particulièrement élevés dans le Bassin minier viendraient corroborer cette hypothèse de l'individu par défaut. Néanmoins, il nous semble que le problème va plus loin et nous préférons opter pour la *précarité* comme catégorie d'analyse. Une précarité économique et sociale, fortement induite par l'absence de travail, mais aussi culturelle ou identitaire, fortement induite par des permanences et des représentations, souvent accompagnée d'un phénomène d'exclusion marqué, y compris spatialement.

Le terme précarité est utilisé en sociologie depuis les années 1980 (Cingolani, 2005 ; Bresson, 2016) car il recouvre une diversité de situations, de l'instabilité sociale à l'exclusion la plus aboutie, ce qui permet d'adopter un propos plus nuancé pour caractériser le dénuement d'une partie de la population du Bassin minier. Certes, la précarité est une catégorie plus évolutive et incertaine que celle de la pauvreté par exemple (Cingolani, *op. cit.*), mais elle permet de ne pas séparer les habitants en deux blocs selon un critère qui pourrait être jugé arbitraire comme le revenu médian. La précarité permet de souligner de manière peut-être plus fine une insécurité ou une fragilité de la population selon tout un ensemble d'indicateurs. La précarité est donc multidimensionnelle et peut être évaluée à partir d'indicateurs économiques et sociaux qui doivent être croisés afin de révéler l'instabilité vécue et subie par la population.

On peut penser au taux de chômage, notamment chez les jeunes et chez les femmes, au taux d'inactivité (en dehors des retraités et des étudiants) pour ce qui concerne la sphère du travail ; on peut également mobiliser le revenu médian, le nombre d'allocataires de minima sociaux pour ce qui relève de la sphère monétaire, le nombre de famille monoparentales ou la part de personnes sans diplôme pour révéler une fragilité sociale. Enfin, il convient également d'y adjoindre des indicateurs de santé publique comme un taux de mortalité prématurée ou le nombre de personnes en situation d'addiction (au tabac ou à l'alcool par exemple) ou en surpoids grave pour révéler les impacts de la précarité sur la vie quotidienne.

Dans les documents d'expertise et d'analyse territoriale émanant des collectivités territoriales ou des structures d'ingénierie territoriale, il est très peu fait mention du terme de précarité et lorsqu'il est utilisé, il s'agit toujours d'une précarité économique. Les acteurs du Bassin minier emploient plus volontiers le vocable de pauvreté, sans qu'une hiérarchie consciente existe entre les deux termes dans leur esprit. Dans son portrait socio-économique du Bassin minier paru au début de l'année 2019, la Mission Bassin Minier, revient sur cette pauvreté des habitants :

« Les taux [de pauvreté] observés à l'échelle du Bassin minier, majoritairement supérieurs à la référence régionale avec des taux dépassant 20 %, 30 %, voire 40 % dans le cas de Louches et de Denain, viennent souligner l'importance des difficultés économiques rencontrées par de nombreux ménages du territoire minier » (p.36).

Pour rappel, le seuil de pauvreté est fixé à 1088 euros par mois pour une personne seule en 2014. La moyenne régionale est de 18% et la moyenne nationale est de 14,9% pour les mêmes périodes. Cette pauvreté n'est ni minimisée, ni cachée. Elle est au contraire présentée comme un véritable enjeu et une partie des projets actuels – notamment les projets culturels – sont légitimés par l'existence de cette pauvreté. Ce point sera détaillé ci-après.

Toute la population du Bassin minier n'est pas également concernée par cette précarité mais il faut souligner la convergence de certains chiffres, notamment dans les communes possédant des cités minières aujourd'hui gérées par des bailleurs historiques comme Maisons et Cités (autrefois Soginorpa) ou encore SIA Habitat ou Pas-de-Calais Habitat. Cette population est aujourd'hui constituée d'ayant-droits¹³⁶ qui est une population vieillissante et qui se réduit progressivement mais aussi de locataires pouvant bénéficier d'un logement social. C'est particulièrement cette catégorie de population qui nous a intéressés en raison de deux facteurs. D'abord, parce que les équipements culturels que nous avons sélectionnés se trouvent en toute logique à proximité directe de certaines de ces cités¹³⁷. Ce sont d'anciens lieux d'extraction qui permettent de façon exemplaire de vérifier l'adéquation entre les politiques culturelles menées et les pratiques culturelles locales. Ensuite, parce que ces mêmes projets culturels sont en partie légitimés par des discours qui invoquent explicitement la possibilité d'un retour de la fierté pour les populations locales grâce à ces mêmes équipements ou des théories qui s'inscrivent dans la logique du *ruissellement*¹³⁸. Selon les sociologues étudiant la précarité, s'intéresser à cette catégorie de population induit une méthode et des défis spécifiques, nous nous emploierons à développer cette méthode dans le point 2 de ce chapitre.

Cette prégnance importante de la pauvreté constitue donc un enjeu pour les pouvoirs publics locaux pour qui la mixité sociale est un objectif à atteindre et surtout un objectif désirable qui permettrait selon eux de réduire les handicaps du territoire. De fait, il existe une croyance forte

¹³⁶ Pensionnés des Houillères ou leurs veuves

¹³⁷ Nous rappelons ici les logiques spatiales minières qui associent la cité et le lieu d'exploitation en un couple difficilement dissociable.

¹³⁸ Théorie selon laquelle les plus hauts revenus sont injectés dans l'économie, soit par la consommation, soit par l'épargne, et rejaillissent sur les catégories les plus pauvres.

chez certains des acteurs que nous avons interrogés en une politique de l'offre ou des aménités urbaines pour attirer d'autres catégories de population dans le Bassin minier.

« Je suis à titre personnel convaincu depuis toujours, et à mon avis je le serai durablement, que l'attractivité d'un territoire se joue sur les dimensions culturelles, sportives, ludiques... On n'attire pas les gens sur un territoire par l'équipement technique du territoire. (...) Est-ce qu'il y a une université ? Est-ce qu'il y a des salles de spectacle ? Est-ce qu'il y a des équipements sportifs, un réseau d'écoles qui fonctionne bien ? Ça c'est des choses importantes. (...) Le bassin minier a terriblement besoin de changer d'image et avec ce genre d'équipements on peut y parvenir. (...) Il faudrait qu'on devienne attractif pour les gens qui travaillent sur le territoire mais qui pour autant habitent ailleurs »¹³⁹.

Les équipements culturels comme le Louvre Lens sont vus comme des aménités urbaines pouvant permettre une nouvelle attractivité résidentielle – notamment d'actifs qualifiés – pour les villes du bassin minier. Avec cet extrait d'entretien, nous comprenons assez facilement quelle est la logique pour les parties prenantes de l'ingénierie territoriale locale : (1) le Bassin minier a besoin de redevenir attractif pour assurer son redéveloppement territorial ; (2) l'économie résidentielle permise par un retour de catégories de population plus aisées participe de ce redéveloppement territorial ; (3) pour redevenir attractif, le Bassin minier a besoin de changer d'image ; (4) les équipements, notamment d'ordre culturel, de rang métropolitain, sont des leviers efficaces pour assurer ce changement d'image. Cette logique inspirée par des opérations d'aménagements jugées réussies comme l'expérience Guggenheim à Bilbao, amène donc à légitimer l'ouverture d'un musée du Louvre à Lens¹⁴⁰ mais, on le voit, en grande partie pour des catégories de population qui n'habitent pas ou *pas encore* sur le territoire.

Néanmoins, cette logique s'accompagne presque systématiquement d'une autre préoccupation, celle de régler les problèmes de pauvreté et de précarité des habitants du Bassin minier et, cette fois encore, des équipements culturels comme le Louvre sont perçus comme des opportunités.

« L'assemblée générale du 1er juillet 2010 a défini la stratégie d'Euralens en ces termes ; « il s'agit de s'appuyer sur l'arrivée du Louvre-Lens pour, in fine,

¹³⁹ Extrait de notre entretien avec GB, 22/02/16.

¹⁴⁰ A partir d'une mécompréhension de l'exemple du Guggenheim à Bilbao comme nous l'avons analysé dans le chapitre 2, nous reviendrons sur cette tentative d'adaptation d'un modèle urbain – qui n'en est pas réellement un – plus longuement dans la deuxième partie du chapitre 4.

améliorer le bien-être de la population et développer le territoire, avec un haut niveau d'ambition » »¹⁴¹.

Ainsi, le musée du Louvre est appréhendé comme un catalyseur favorisant l'émergence de nouveaux projets, comme la rénovation des cités minières, et le mieux-être de la population locale. De même, l'association Euralens a, chaque année depuis 2014, publié un carnet spécifique sur les retombées économiques et sociales du Louvre Lens en termes d'émergence de projets, de création d'emplois ou d'attractivité touristique.

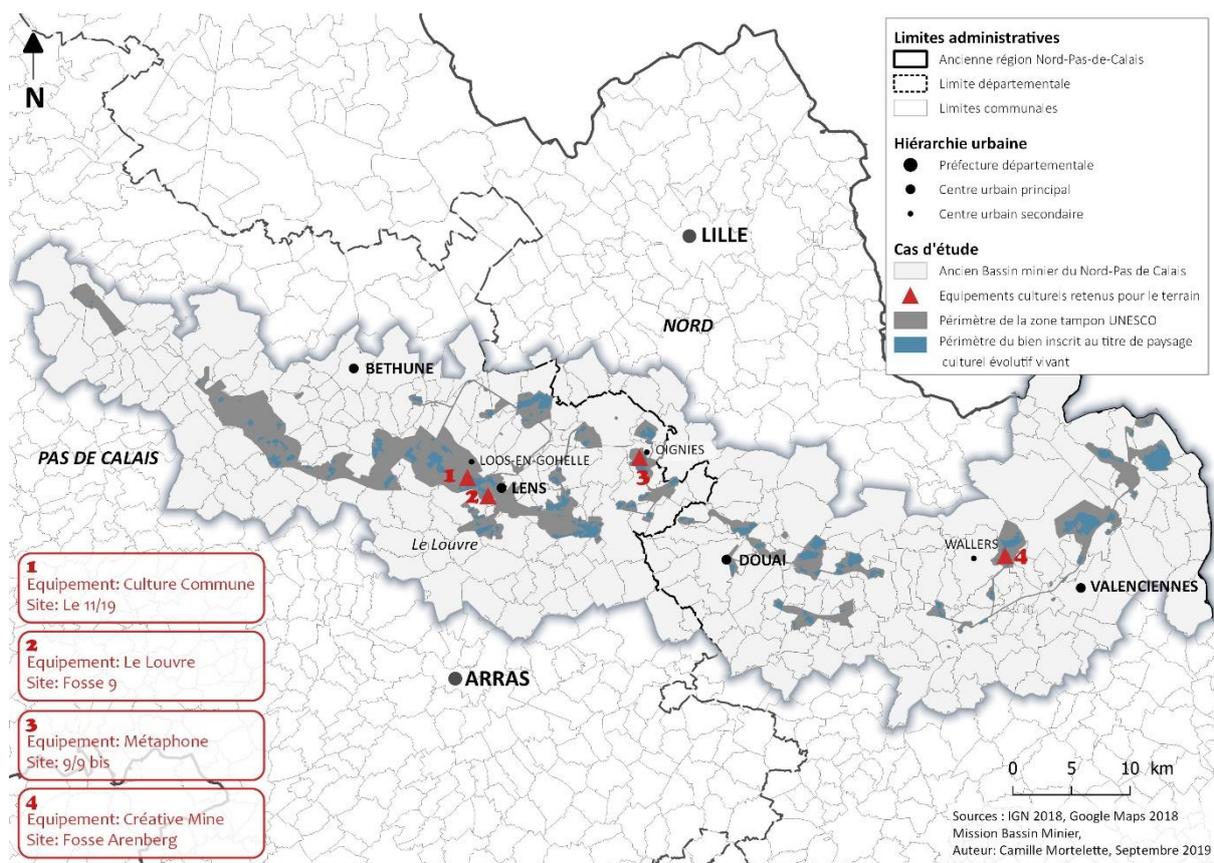
Les caractéristiques économiques et sociales de la population du bassin minier sont donc un élément important de la rhétorique justificative de l'arrivée du musée du Louvre à Lens. Après avoir affiné ses caractéristiques territoriales et sociologiques actuelles, nous allons présenter notre terrain et approfondir la complémentarité des quatre sites retenus.

1.3 PRÉSENTATION DU TERRAIN

Nous avons choisi quatre sites différents et complémentaires au sein même du Bassin minier dans les villes de Lens (62), Loos-en-Gohelle (62), Oignies (62) et Wallers-Arenberg (59) en fonction de critères spatiaux et de logiques d'aménagement explicités ci-après.

¹⁴¹ Extrait de INSEE, « Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain », *Pages de Profils*, n°110, septembre 2012

Figure 23 : Carte des cas d'étude retenus



REALISATION : T. GUY, CONCEPTION : C. MORTELETTE, 2019

Nous avons sélectionné un site minier reconverti en lieu culturel dans chacune des villes précédemment énumérées. Pour Lens, il s'agit du musée du Louvre Lens déjà présenté qui est situé sur une ancienne fosse, bien qu'il n'en reste que de rares témoignages visibles ; pour Loos-en-Gohelle, le site du 11/19 qui accueille depuis 1998 l'association Culture Commune et sa Fabrique théâtrale dans les anciens bâtiments des douches. Cette association intercommunale, devenue Scène Nationale en 1999, promeut la pratique et la diffusion du théâtre, de la danse et du spectacle vivant dans le Bassin minier et propose une saison de représentations ainsi que des résidences d'artistes. Pour Oignies, nous avons ciblé le site du 9/9 bis qui organise régulièrement des événements à dimension culturelle et/ou patrimoniale dans la salle des machines et depuis 2016 dans les anciens bâtiments des douches. Depuis 2013, l'équipement du Métaphone, salle de concert destinée aux musiques actuelles, y est également présent. Enfin, pour Wallers-Arenberg, nous nous sommes intéressés à la fosse d'Arenberg, site rendu célèbre par le tournage de nombreuses scènes du film *Germinal* sorti en 1993, ainsi qu'à l'initiative

*creative mine*¹⁴² qui permet la reconversion de l'ancien site minier en pôle d'excellence de l'image et des médias numériques en accueillant notamment un site de tournage, des salles de projection et un laboratoire universitaire. Les photographies ci-après permettent de repérer les éléments contemporains et ceux qui datent de l'exploitation minière.

Figure 24 : Photographies des terrains retenus



Le Louvre à Lens (62), hiver 2015 et été 2016

¹⁴² L'italique est ici simplement indicatif de la langue anglaise, c'est la raison pour laquelle les autres sites apparaissent dans une typographie ordinaire



Le Métaphone sur le site du 9/9 bis à Oignies (62), été 2016



La Fabrique théâtrale de Culture Commune à Loos-en-Gohelle (62), printemps et automne 2016



Creative Mine sur le site de Wallers Arenberg (59), été 2016

SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Nous avons sélectionné ces quatre terrains en fonction de deux critères principaux : d'abord parce qu'il s'agit de sites positionnés par les pouvoirs locaux comme des sites emblématiques du Bassin minier. En effet, le 11/19, le 9/9 bis et Wallers Arenberg sont 3 des 5 grands sites de la mémoire retenus pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco¹⁴³. Il nous a paru tout particulièrement pertinent d'interroger leur dimension emblématique pour le territoire en tant qu'emblèmes territoriaux « officiels » et la manière dont ils sont vécus par les habitants : sont-ils le support d'une identification collective pour ceux-ci et comment cette dernière s'exprime-t-elle ? Le deuxième critère était que ces projets devaient être représentatifs d'une part des différentes manières dont la reconversion culturelle est menée localement, à savoir la réhabilitation et la démolition-construction pour laisser la place à un équipement culturel contemporain, mais aussi représentatifs d'autre part de l'économie culturelle actuelle : lieux de création (Wallers-Arenberg, Culture Commune), lieux d'exposition (Louvre Lens, 9/9bis), lieux de représentation (le Métaphone, Culture Commune).

Ces lieux sont donc les supports d'équipements culturels récents comme le Louvre à Lens, *creative mine* à Wallers-Arenberg ou le Métaphone à Oignies mais aussi de projets aux généalogies plus anciennes comme Culture Commune à Loos-en-Gohelle. Notre intérêt est donc double : ces projets ainsi que les sites d'héritage minier dans lesquels ils se situent et leur relation à ceux-ci. Notre intention était également de pouvoir comparer différents projets afin d'échapper, au moins en partie, à un aspect monographique de notre recherche. Ici, la comparaison est également utile car ces projets appartiennent non seulement à deux logiques urbanistiques différentes (réhabilitation d'anciens bâtiments industriels et construction d'équipements culturels contemporains) mais aussi à deux logiques de politiques culturelles différentes (démocratisation de la culture et démocratie culturelle), en apparence du moins¹⁴⁴. Le tableau ci-après présentent de façon synthétique les différents sites de l'étude :

¹⁴³ Les deux autres sont le Centre Historique Minier de Lewarde et la cité des Electriciens de Bruay-la-Buissière.

¹⁴⁴ Cette opposition sera questionnée dans la partie expérimentale de la thèse.

Figure 25 : Tableau présentant le détail des cas d'étude

	Lens	Loos-en-Gohelle	Oignies	Wallers-Arenberg
Lieu	Ancien carreau de mine de Lens (traces)	Base 11/19 (site protégé et valorisé)	9/9 bis (site protégé et valorisé)	Le site minier d'Arenberg (site protégé et valorisé)
Date de création	2012	1998	2013	2015
Equipements culturels	Louvre-Lens (équipement contemporain)	Culture Commune (réhabilitation)	Le Métaphone (équipement contemporain)	<i>Creative mine</i> (équipement contemporain et réhabilitation)
Activité	Lieu d'exposition	Lieu de création et de représentation	Lieu de représentation et d'exposition	Lieu de création et de représentation
Événementiel	/	Ici et là dans la cité des Provinces, Constellations imaginaires	Les Rutilants	/

REALISATION : C. MORTELETTE

L'approche par les lieux nous permettra d'apprécier leur forme et leur organisation spatiale ainsi que leur logique d'insertion à plusieurs échelles. De même, cette approche a la vertu d'interroger simultanément les politiques de changement d'image via la construction d'un équipement métropolitain ou la mise en valeur du patrimoine minier et les politiques culturelles à proprement parler. Ces dernières concernent davantage l'occupation ou la mise en vie du lieu culturel, la mise en œuvre d'une saison culturelle (ou d'exposition temporaire) avec des objectifs et des missions propres à chaque lieu, une démarche et des dispositifs particuliers en direction des publics mais aussi les potentielles mises en réseau de ces différents équipements.

Nous ferons également référence dans notre travail à d'autres équipements culturels du Bassin minier lorsqu'ils sont également emblématiques et structurants comme le Centre Historique

Minier de Lewarde. Le centre historique minier de Lewarde fait partie des 5 sites de mémoire inscrits à l'Unesco et est le premier musée de la mine de France (par date de création et par importance). Il était, avant l'arrivée du Louvre Lens, le principal motif de déplacement de touristes dans le Bassin minier. Afin de consolider notre analyse, ces lieux et équipements culturels doivent être associés à l'appropriation dont ils sont potentiellement l'objet par les habitants. Cette notion d'appropriation nous paraît être une étape supplémentaire par rapport aux pratiques puisqu'elle révèle une dimension idéale forte à partir de la familiarisation et de l'attachement aux lieux (Veschambre, Ripoll, *op. cit.*).

Conclusion intermédiaire : Ce premier point nous a permis d'établir le cadre d'analyse de notre travail de thèse. Nous sommes revenus sur l'aspect fragmentaire et discontinu du tissu urbain dans le Bassin minier qui est un héritage direct de l'ancienne activité économique. Ces discontinuités, visibles à petite comme à grande échelle, préoccupent les pouvoirs publics qui les perçoivent comme des handicaps s'opposant à la rencontre ou à la mobilité. La pauvreté et les conditions d'existence difficiles d'une grande partie de la population, notamment celle qui habite l'ancien logement minier, sont le socle de politiques publiques spécifiques comme la réhabilitation thermique de ces logements mais aussi celui de discours de légitimation de politiques qui semblent plus éloignées du quotidien de ces personnes ; à savoir les projets de reconversion par la culture. Parmi ces projets, nous avons par la suite présenté ceux qui constitueront nos cas d'étude et justifié ces choix en termes de choix urbanistiques et patrimoniaux mais aussi en termes de diversité des pratiques culturelles. Le détail de ces équipements a été accompagnée de celle des quartiers riverains afin d'offrir au lecteur une vision globale des sites étudiés. Après avoir présenté l'objet et le cadre d'analyse de notre terrain de thèse, nous nous proposons d'exposer notre protocole de recherche et les détails de notre méthodologie d'enquête.

2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

2.1 LES ÉTAPES DU TRAVAIL DE THÈSE

Initiée en 2013, cette thèse a fait l'objet d'un appel à projet pour un contrat doctoral financé par la région Nord-Pas-de-Calais à hauteur de 50%.

Il est bien rare que les trois étapes clés du travail de thèse – constitution du cadre théorique, formulation de la problématique et des hypothèses, confrontation avec le terrain – soient

clairement marquées et constituent une réelle progression chronologique. Il s'agit plutôt de cadres généraux entremêlés dans un processus itératif (Hunsmann, Kapp, 2013), selon une approche abductive du travail de recherche (Bateson, 1984).

Un des premiers choix qui s'est avéré déterminant a été de choisir de vivre à Arras, à proximité de mon terrain. Le fait de vivre à 15 minutes en train de la ville de Lens a relevé d'une évidence : je pouvais m'y rendre pour n'importe quelle occasion, ou presque. Cela a facilité le lien avec les acteurs de terrain, ma réactivité au moment des différents colloques professionnels organisés par ces derniers dans des temporalités tout à fait différentes des temporalités universitaires et une accessibilité plus forte grâce à des coûts de déplacement moindre. En revanche, s'il était facile d'y entrer, il m'était tout aussi aisé d'en sortir. A la différence de mes collègues aux terrains lointains, je n'ai pas vécu ces périodes d'immersion de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, qui permettent de s'imprégner pleinement d'une ambiance en coupant avec la vie quotidienne. J'ai tout de même réussi à pallier ce problème en parcourant le Bassin minier à de nombreuses reprises, par divers moyens de transport¹⁴⁵ et à différentes périodes de l'année.

De fait, mon terrain a commencé dès 2013 avec de premiers entretiens dits exploratoires, auprès d'Euralens et de la MBM notamment, qui se sont révélés être des interlocuteurs privilégiés pour la suite de mon enquête et que j'ai été amenée à revoir régulièrement. Ces entretiens m'ont permis d'avoir une connaissance transversale des différents enjeux en termes politiques, économiques, sociaux et culturels du territoire mais aussi de me faire une première idée des discours sur ce territoire. J'ai de même réalisé une première série d'entretiens avec les directeurs et directrices d'équipements culturels dans le courant de l'année 2014. De plus, j'ai eu l'opportunité d'assister très rapidement aux grands rendez-vous politiques et techniques du bassin minier que sont les colloques professionnels ou les Assemblées Générales d'association comme Euralens. Ces moments d'observation non-participante m'ont permis de me familiariser avec les acteurs du territoire, de cerner les rapports de force, d'identifier les méthodes, les références et les enjeux de l'action publique locale mais aussi de repérer certains éléments de langage.

Enfin, le Bonus Qualité Recherche (BQR) Bassin minier porté par mon co-encadrant Jérôme Lageiste entre 2014 et 2016 m'a permis de recruter des étudiants pour réaliser des enquêtes

¹⁴⁵ Cette remarque pourrait paraître anecdotique mais vivre l'intermodalité dans le Bassin minier avec des correspondances de parfois près d'une heure entre un train et un bus en plein hiver permet en réalité bien des rencontres avec les habitants dans les petits cafés mais aussi bien de mornes solitudes qui ont pleinement participé à mon « expérience Bassin minier ».

auprès des visiteurs du Louvre Lens dont le pré-test a été réalisé entre collègues¹⁴⁶. Ces enquêtes, dont la méthodologie sera détaillée ci-après, ont été réalisées en deux moments. Le pré-test d'abord en décembre 2014, puis l'enquête proprement dite en juin 2015 avec des questionnaires dont la teneur a sensiblement évolué entre temps au regard des retours de terrain et des difficultés rencontrées.

Le moment fort du terrain a été l'année 2016 avec la réalisation de la majorité des entretiens qualitatifs avec les acteurs du territoire (élus, cadres de l'ingénierie territoriale, directeurs et directrices d'équipements culturels ainsi que des membres des équipes techniques et de médiation et des habitants du bassin minier) ainsi que la réalisation d'enquêtes quantitatives auprès des habitants et des visiteurs du bassin minier, lors d'événements culturels et récréatifs associés aux équipements culturels constituant mon terrain de thèse.

Figure 26 : Tableau récapitulatif de l'organisation du terrain d'enquête¹⁴⁷

	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.
2013										●		●●
2014	●					●					●	
2015						●			●		●	
2016			●●	●	●	●	●●			●		
2017	●								●	●●	●	

- Entretiens exploratoires
- Entretiens qualitatifs avec les acteurs publics
- Entretiens qualitatifs avec les habitants
- participante lors de colloques professionnels
 Archives
- Dispositifs d'observation participante
- Enquêtes auprès des publics des équipements culturels

REALISATION : C.

MORTELETTE, 2018

Après avoir vu la structure globale de la logique de mon travail de thèse, nous allons revenir en détail sur la méthodologie adoptée pour l'enquête de terrain.

¹⁴⁶ Avec Jérôme Lageiste et Catherine Barthon, notamment, que je remercie très chaleureusement.

¹⁴⁷ Présentation inspirée par la thèse de Pascale Nédélec, *Réflexions sur l'urbanité et la cidadinité d'une aire urbaine américaine : (dé)construire Las Vegas*, soutenue à l'Université de Lyon 2 en 2013.

2.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

2.2.1 Interroger l'action publique dans ses dispositifs et son positionnement

En sciences humaines et sociales, parmi les techniques de collecte de données dites vivantes, l'entretien qualitatif est une démarche particulièrement privilégiée car il permet d'obtenir dans le même temps des informations tangibles et de comprendre les idéologies et les imaginaires qui y sont associés, ainsi que les relations sociales entre les différents acteurs. C'est donc la méthode principale que nous avons adoptée car elle correspondait précisément à nos interrogations sur les discours et les jeux d'acteurs. Lors de la phase exploratoire, l'entretien qualitatif semi-directif a été privilégié afin de pouvoir orienter nos interlocuteurs et interlocutrices sur des questions précises, tout en laissant l'opportunité de découvrir des éléments qui nous était inconnus grâce à une phase de questions ouvertes en fin d'entrevue. Ces entretiens auprès des directeurs et directrices d'équipements culturels et auprès des cadres de l'ingénierie territoriale ont été réalisés avec une grille d'entretien simplifiée autour des axes principaux suivants : leurs missions, leurs réalisations, leurs partenariats, leur appréciation du Bassin minier et de ses habitants, ainsi que leur vision de l'action publique. Ces premiers entretiens ont permis de faire émerger les enjeux principaux du terrain de thèse, les axes majeurs de notre réflexion ainsi que les interlocuteurs clés de notre terrain.

Ces acteurs clés ont principalement été sélectionnés par un échantillonnage *par choix raisonné*. Il s'agit bien sûr des personnes travaillant dans les structures et institutions identifiées pour notre terrain dans le tableau placé en annexes (1, p.xx). Nous avons également établi une liste des services compétents en termes de politiques culturelles dans les différentes collectivités locales et une liste parallèle où la variable était cette fois-ci les équipements culturels retenus comme terrain de thèse. Enfin, pour rencontrer des élus participant activement à l'évolution du Bassin minier ou des personnes-ressources de l'action publique locale qui n'avaient pas forcément de responsabilité dans les structures susnommées, nous avons opté pour la demande d'entretien sur recommandation, ce choix méthodologique s'apparentant à l'échantillonnage *par boule de neige*.

L'élaboration d'une grille d'entretien commune n'était ni possible, ni souhaitable car les acteurs interrogés étaient issus de structures différentes, avec des missions ou des périmètres de compétence parfois très éloignés ; cependant, un protocole identique d'entretien a été élaboré pour chacun des acteurs et actrices rencontrés :

(1) une mise en mots de leur action via la présentation des missions de leur structure, de celles propres à leur poste, des dispositifs mis en place et une première évaluation de ces derniers lorsqu'il était possible de le faire ;

(2) une analyse de l'action publique locale via la description des logiques d'action à plusieurs échelles, des jeux d'acteurs et des instruments ;

(3) un effort de réflexivité sur leurs représentations à la fois du territoire et des habitants afin d'appréhender l'aspect plus symbolique de leur action.

Cette grille d'entretien est donc une version plus aboutie, mieux construite et plus systématique que celle qui avait servi à nos entretiens exploratoires qui était davantage un outil pour mieux comprendre les dynamiques et les spécificités du terrain de recherche. En outre, cette deuxième grille avait cette fois-ci pour objet de tester nos hypothèses de recherche, j'étais donc plus active dans la manière de mener ces entretiens afin de pouvoir réorienter mes interlocuteurs et interlocutrices en cas de digression tout en tentant de préserver des moments de discussion plus libres, notamment en fin d'entretien.

L'entretien a pour vertu de collecter les idéologies, « *une organisation d'opinions, d'attitudes et de valeurs* » (Adorno *et. al.*, 1950) et une certaine vision du monde de la part de ceux qui font l'action publique, notamment culturelle, et c'est précisément pour cela que nous en avons fait le cœur de notre méthodologie. Bien entendu, l'entretien possède des écueils quant aux exigences de rigueur scientifique puisque les témoignages sont toujours des constructions, voire des reconstructions, de la réalité dues aux défauts de la mémoire, des stratégies et positionnements de chacun ou par le simple fait que la situation d'énonciation est toujours une transformation de « *ce qui est en devoir-être* » (Blanchet, Gotman, 2015). Néanmoins, il existe des conditions vérifiables de rigueur dans les approches qualitatives (Olivier de Sardan, 2008) et l'objectivation consciente ou non des faits et de leur enchaînement par les acteurs était également un des résultats espérés dans notre méthode d'enquête puisqu'elle est révélatrice de leurs représentations. De surcroît, le potentiel problème de « déformation » de la « réalité » a été pallié en croisant nos entretiens – en posant la même question à plusieurs personnes par exemple – ou en comparant nos entretiens avec des documents institutionnels, notamment pour ce qui concerne les données chiffrées. Afin d'aller au bout de ce processus, je me suis également rendu aux archives, celles de la ville de Lens en 2016 et celles de la Région en 2017 afin de pouvoir y récolter des documents témoignant des efforts en matière de politiques culturelles par

exemple ou pour vérifier autrement la généalogie de certains projets comme l'arrivée du Louvre à Lens par exemple.

En outre, cette méthode d'enquête qualitative à destination de ceux qui font l'action publique a été complétée par une analyse de contenu des documents institutionnels ou de promotion afin d'analyser la manière dont sont mis en récit les projets urbains les plus récents, comment les politiques publiques en lien avec la culture et le patrimoine sont mises en cohérence ou quelle vision du bassin minier nous est donnée à voir. Nous avons restreint les principales sources systématiquement analysées à trois institutions – qui sont aussi les principales émettrices – Euralens, la Mission Bassin Minier et la Mission Louvre Lens Tourisme afin d'éviter un éparpillement de nos analyses.

En termes de rapport aux institutions et aux acteurs, il faut préciser ici qu'il a été grandement facilité à mon sens par trois faits majeurs : le fait d'avoir obtenu un contrat doctoral financé à 50% par la Région, ce qui montrait aux acteurs que mon sujet pouvait être porteur d'un enjeu local, le fait que l'Université d'Artois soit un des partenaires de l'association Euralens, ce qui a simplifié les premiers contacts et le fait que mon directeur de thèse fasse partie des interlocuteurs de cette même association dans le cadre de leur Plateforme d'Intelligence Collective. J'ai bien sûr connu les mêmes difficultés que la plupart de mes collègues à joindre des services de mairie et à rencontrer certains techniciens mais j'ai parfois également eu la surprise de recevoir des e-mails d'acteurs me proposant spontanément de les rencontrer. En revanche, la communication de certains documents institutionnels, comme les enquêtes visiteurs du Louvre Lens ou les rapports d'activité de Culture Commune, non disponibles en ligne n'ont pas toujours été transmis malgré des demandes répétées. Ce manque dans la transmission d'informations nous a empêché d'analyser avec rigueur les chiffres de fréquentation de ces équipements et de les comparer.

En plus de notre démarche auprès des acteurs publics, nous avons également développé une méthode d'enquête hybride entre quantitatif et qualitatif auprès de celles et ceux qui en sont les bénéficiaires que nous détaillons dans les deux points suivants.

2.2.2 Interroger les pratiques culturelles et les territorialités par le questionnaire

L'objectif de cette thèse est également d'interroger l'action publique au prisme de sa réception par les habitants du Bassin minier. En effet, les projets culturels ayant vu le jour récemment sont légitimés par la rhétorique du retour à la fierté et sont destinés avant tout à la population du territoire d'après les discours officiels tenus par les élus et les cadres de l'action

territoriale¹⁴⁸. Il était donc logique de nous intéresser à cette population et de définir précisément ce qui est entendu par le terme « habitants ». Les acteurs publics locaux font la distinction entre les « habitants » ou la « population locale », celles et ceux qui résident au sein du périmètre dessiné par les communes minières, et les ayants-droits qui sont les personnes bénéficiant encore d'un statut spécial lié à l'activité du charbon. Pourtant, en analysant leur discours, il apparaît qu'ils lient de manière étroite les habitants du Bassin minier à l'histoire minière et à son héritage mais aussi à une certaine condition économique, sociale et culturelle, nous aurons l'occasion de le vérifier dans le chapitre 7. Les habitants évoqués dans les discours correspondent donc à un profil type : une personne en situation de précarité qui doit son manque de ressources matérielles et cognitives à la fin de l'activité minière et au déclin territorial qui en a suivi. De cette observation a découlé un choix méthodologique : celui d'aller à la rencontre de ce profil d'habitants pour les entretiens qualitatifs afin de vérifier leur appropriation des équipements culturels et des sites miniers puisque ces personnes sont au cœur des discours. Cette approche spécifique est détaillée dans le point suivant.

Néanmoins, il me paraissait essentiel de pouvoir également interroger les bénéficiaires des politiques culturelles menées sur le territoire, sans la restreindre aux seuls habitants. Nous formulons en effet l'hypothèse que l'image d'un territoire, les représentations que l'on s'en fait, est double : elle dépend des représentations des personnes qui habitent le territoire mais aussi de celles des extraterritoriaux. Aussi, avons-nous décidé de nous intéresser aux usagers de ces équipements culturels sans que l'origine géographique soit un critère restrictif. Les visiteurs et habitants ont été distingués lors de l'exploitation des résultats dans un souci de cohérence. Une première difficulté s'est donc posée quant à la manière de capter ces usagers. Le Louvre Lens attirant des centaines de visiteurs chaque jour, les questionnaires ont pu être réalisés lors des jours d'ouverture du musée, devant et à l'intérieur de celui-ci, sans qu'une stratégie préalable et un calendrier strict soient nécessaires. Mais, ce n'est pas le cas des autres équipements culturels retenus, en raison de leur plus faible fréquentation. De surcroît, la forme de collecte choisie (le questionnaire avec des questions fermées et ouvertes) exigeait que les personnes soient disposées à y consacrer une dizaine de minutes : interroger des usagers avant ou après un spectacle¹⁴⁹ en début de soirée ne nous paraissait donc pas idéal à cause des facteurs contextuels propres à ce genre d'événements (nuit, spectateur pressé, divertissement court et intense). Par ailleurs, laisser les questionnaires à l'accueil de ces équipements comportait des

¹⁴⁸ Dans la presse locale par exemple.

¹⁴⁹ Culture Commune et le Métaphone étant des structures de représentation artistique avec une programmation principalement comprise en fin de journée ou le soir.

risques pouvant dénaturer l'enquête (questions mal comprises, questionnaires partiellement remplis), nous en avons d'ailleurs fait les frais lors du premier test à Culture Commune. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'administrer les questionnaires pendant des événements culturels festifs qui dureraient au moins une journée entière sur les sites du 11/19 à Loos-en-Gohelle et du 9/9bis à Oignies. Ces questionnaires n'ont pas pu être réalisés à Wallers-Arenberg en raison de la jeunesse de la structure d'une part et de l'inexistence de ce type d'événement d'autre part.

Les séries d'enquêtes ont été au nombre de 5 en comptant le pré-test en décembre 2014 au musée du Louvre Lens.

Figure 27 : Tableau récapitulatif de la temporalité des enquêtes et des personnes interrogées

Équipement	Période d'enquête	Événement	Questionnaires	Groupes
Louvre Lens	Décembre 2014	/	49	15 « habitants » / 34 « visiteurs »
	Juillet 2015	/	51	16 « habitants » / 35 « visiteurs »
11/19	Mars 2016	Ici et là dans la cité des Provinces	46	39 « habitants » / 6 « visiteurs » ¹⁵⁰
	Juin 2016	La Constellation Imaginaire	22	11 « habitants » / 11 « visiteurs »
9/9 bis	Juillet 2016	Les Rutilants	36	21 « habitants » / 13 « visiteurs » ¹⁵¹

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La catégorie « habitants » correspond aux personnes qui vivent dans une commune minière¹⁵², tandis que la catégorie « visiteurs » relève des personnes extérieures au Bassin minier mais qui

¹⁵⁰ Une non réponse

¹⁵¹ Deux réponses non lisibles

¹⁵² C'est-à-dire vivant dans une commune incluse dans le périmètre d'exploitation de Charbonnages de France.

peuvent résider dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cette distinction a été suggérée lors du travail sur le pré-test afin de vérifier si l'appartenance au Bassin minier pouvait jouer sur les représentations de ce dernier. Cette distinction explique pourquoi nos échantillons peuvent paraître peu représentatifs au regard des chiffres officiels de fréquentation du Louvre Lens qui estiment la fréquentation locale à plus de 60% ; nous n'avons tout simplement pas choisi la même acception pour la notion de « local » et avons exclu toutes les personnes de la région n'appartenant pas à une commune minière de la catégorie « habitants ».

Les événements choisis ont été identifiés en amont avec les acteurs (direction et médiation culturelle) de chacun des équipements afin que le public soit le plus divers possible sur le plan sociologique. Nous avons ici choisi de faire confiance à leurs estimations et projections. « Ici et là dans la cité des Provinces »¹⁵³ était avant tout un événement à destination des habitants du bassin minier, voire exclusivement destiné aux habitants de la cité des Provinces, riveraine de Culture Commune, si l'on en croit son nom, tandis que « La Constellation Imaginaire » étaient un événement qui devait drainer un public plus large par sa nature (festival d'art de la rue), ses dimensions (plusieurs jours, plusieurs lieux) et sa communication qui a dépassé le périmètre du Bassin minier. Du fait du changement de direction de Culture Commune et d'une programmation jusqu'à présent inédite, le nombre de visiteurs attendus était assez incertain ; c'est la raison pour laquelle notre enquête a été réalisée en deux temps pour le site du 11/19. Certains des questionnaires de l'événement Ici et là ont été remplis librement et, malgré notre présence et nos explications, ces questionnaires ne sont pour certains que partiellement exploitables car inégalement remplis. « Les Rutilants », eux, sont un événement mettant à l'honneur la pratique musicale qui en était à sa 12^e édition en 2016 et qui accueille des visiteurs plus nombreux chaque année, principalement originaire de la région. Nous devions pour cette occasion bénéficier de l'aide de deux bénévoles pour administrer nos questionnaires grâce à la structure du 9/9bis. Malheureusement, cette collaboration n'a pas été entièrement productive puisque l'aide fut très sporadique et qu'un grand nombre de questionnaires n'ont été qu'incomplètement exploitables du fait d'un grand nombre de non réponses.

J'ai bénéficié d'une aide substantielle dans le traitement de ces questionnaires grâce au stage de deux étudiants¹⁵⁴ que j'ai supervisés, qui les ont dépouillés et ont exploité les données grâce au logiciel Modalisa. L'enquête avait pour objectif d'interroger les pratiques culturelles des

¹⁵³ Que nous avons parfois abrégé en « Ici et là » ou « Ici et là dans la cité »

¹⁵⁴ Floriane Leprêtre et Aurélien Meurice, stagiaires de Master 1 de l'école d'ingénieur EI. CESI (Arras du 29 mai au 2 juillet 2017).

répondants et leurs représentations du territoire grâce à trois étapes distinctes dans le questionnaire. La première consistait à vérifier la manière dont le Bassin minier est identifié et qualifié, notamment en termes de représentations et d'imaginaire(s) et de l'interroger au prisme des deux événements majeurs en termes de politiques culturelles dans un second temps, à savoir l'arrivée du Louvre à Lens et l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette seconde question avait pour objet de vérifier si ces projets ont été identifiés et s'ils ont eu un effet sur leurs pratiques et imaginaires. Enfin, certains aspects de leurs pratiques culturelles étaient également interrogés en les mettant en résonance avec leur vie quotidienne afin de vérifier un impact possible de la fréquentation d'équipements culturels sur leurs pratiques et leurs représentations du territoire.

Néanmoins, malgré leurs enseignements, ces questionnaires ne nous ont pas paru suffisants en eux-mêmes. En effet, les thématiques abordées permettaient d'avoir une idée assez précise des profils des visiteurs et de certains aspects de leurs pratiques culturelles ; des représentations qu'ils ont du territoire et de la manière dont ils perçoivent les équipements culturels structurants ou la mise en patrimoine de l'héritage minier. Cependant, nous avons eu le sentiment que les questions n'étaient pas assez précises ou peut-être pas assez restrictives parfois pour recueillir une parole aboutie ou non normée. En outre, l'exercice du questionnaire est fortement contraint par le temps, afin que les interlocuteurs ne se sentent pas captifs de l'exercice, ce qui nous a amené à restreindre nos ambitions. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une démarche complémentaire, plus qualitative, à partir d'entretiens avec les riverains des équipements culturels choisis (réalisés entre juillet 2016 et septembre 2017).

2.2.3 Interroger les pratiques culturelles et les territorialités par l'entretien qualitatif

L'objectif du travail de thèse a été d'aller à la rencontre des riverains des différents équipements culturels sélectionnés. Ce choix a plusieurs raisons. Les deux premières ont déjà été présentées : le fait que les habitants de ces quartiers soient représentatifs des catégories défavorisées de la population du Bassin minier d'une part et que les discours légitimant les équipements culturels en fassent un des publics cibles desdits équipements d'autre part. Enfin, ces habitants résidant systématiquement dans des cités minières¹⁵⁵ (puisque les équipements culturels sont implantés sur d'anciens carreaux de mine qui sont toujours associés à des cités), cette approche a permis d'interroger la place de l'héritage minier dans leurs imaginaires territoriaux ainsi que les potentielles répercussions de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco

¹⁵⁵ A l'exception de certains riverains du Louvre Lens qui ne vivent pas tous dans une maison des mines.

– notamment quand leur maison était concernée par cette inscription¹⁵⁶. Les quartiers sélectionnés l’ont donc été pour des raisons de proximité avec les équipements culturels, de mise en patrimoine de l’habitat et de représentativité de la précarité dans le Bassin minier. La cité 9 à proximité du Louvre, la cité des Provinces à côté de Culture Commune sont d’ailleurs des quartiers relevant de la politique de la ville, ce qui donne une indication non négligeable en termes de diagnostics et d’enjeux économiques et sociaux des zones concernées¹⁵⁷.

La cité des Provinces de Lens, la cité 9 et la cité Jeanne d’Arc de Lens, ainsi que la cité Saint-Albert de Liévin sont inscrites au patrimoine mondial. La cité des Provinces est une cité jardin composée essentiellement de maisons mitoyennes qui fonctionnent par blocs de deux, parfois trois. Elle a été construite à partir de 1894 et reconstruite et agrandie dans les années 1920. Cette cité est située sur la commune de Lens mais nous l’avons fait résonner avec le site du 11/19 de Loos-en-Gohelle car elle en est l’immédiate riveraine. En outre, la Scène Nationale de Culture Commune a pour objet de rayonner sur tous les quartiers voisins sans tenir compte des limites communales et a mis en place un événementiel ayant ciblé comme destinataires les habitants cette cité en particulier.

¹⁵⁶ Nous le développerons plus loin mais toutes les cités minières du Bassin minier ne font pas forcément partie des biens inscrits en 2012.

¹⁵⁷ Pour un confort de lecture et éviter le chevauchement de figurés, les cités minières inscrites comme bien au patrimoine mondial seront signalées à part.

Figure 28 : Cité des Provinces, Lens. Localisation et illustration





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Pour le Louvre Lens, les entretiens ont été réalisés dans deux ilots différents. Le premier appartient à la cité 9 (mais ne le recouvre pas entièrement), il fait face au musée et constitue un barreau de corons typique. Il fait office de cité-vitrine pour les visiteurs du musée extérieurs à la région et a été réhabilité en ce sens. Le deuxième ilot, derrière le musée, appartient à la cité 9bis, à cheval sur les communes de Lens et de Liévin. Il s'apparente davantage à une cité moderne avec des maisons individuelles et standardisées, construit dans les années 1960, il est constitué de *camus bas*¹⁵⁸ et n'est pas ou peu visible pour les visiteurs.

¹⁵⁸ Procédé de production de préfabriqués mis au point par Albert Camus. Un *camus bas* désigne une maison de plain-pied.



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016 ET 2018

La troisième carte présente notre terrain à Oignies sur le site du 9/9 bis. Ici, même à une autre échelle, il n'y avait pas de quartier prioritaire à proximité de l'équipement culturel du Métaphone. Nous avons donc resserré celle-ci et choisi un autre indicateur de précarité : le taux de ménage à bas revenus. Ici, la cité Declercq est inscrite au patrimoine mondial (zone délimitée en vert la plus à l'est sur la carte).

Figure 30 : Cité Declercq, Oignies. Localisation et illustration

OIGNIES



— Zone d'enquête

Source : carte IGN - Géoportail

★ Equipement culturel





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

La cité Declercq est également une cité jardin composée de maisons mitoyennes fonctionnant par bloc de deux ou de maisons individuelles. Elle a été construite à partir des années 1930 et porte le nom d'Henriette Declercq, notable de la ville, qui est à l'origine de la découverte de charbon dans la ville en 1841 et a été copropriétaire de la compagnie de Dourges. Henriette Declercq est aujourd'hui un personnage historique local investi lors d'événements patrimoniaux.

La quatrième carte présente le quartier riverain de la fosse d'Arenberg. Ici, presque toute la carte est inscrite à l'Unesco et tous les habitants interrogés habitaient une maison concernée par cette inscription. Il s'agit ici d'une cité de corons construite à partir de 1900 qui a pour particularité d'avoir été mise en valeur lors du tournage du film *Germinal* de Claude Berri. La rue Taffin et la rue de Croy font toutes deux partie du périmètre inscrit au patrimoine mondial. Ce sont essentiellement des maisons jumelles situées en front de rue.



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Nous avons donc été à la rencontre des habitants entre juillet 2016 et octobre 2017, en nous rendant directement chez eux. L'objectif était de pouvoir aller directement à la rencontre des habitants échappant aux structures régulièrement sollicitées par les équipements culturels comme les écoles, les associations, les hôpitaux ou les centres sociaux. Cette méthode du porte à porte s'est parfois révélée assez éprouvante moralement à cause d'un nombre relativement élevé de refus de me répondre, voire de m'ouvrir la porte. Même si ce que j'ai interprété comme de la méfiance a souvent été contrebalancée par beaucoup de sympathie, cette technique d'approche m'a fait relativiser les représentations erronées, et probablement entretenues par la culture populaire, que j'avais malgré moi des habitants du Bassin minier. De même, cette méfiance s'est également manifestée par peu d'invitations à passer la porte d'entrée de la maison. En effet, beaucoup d'entretiens ont été réalisés dans la rue ou dans les jardins ce qui n'a pas toujours été confortable pour installer un dialogue approfondi. A l'inverse, les invitations à entrer, bien que plus rares, ont souvent été des moments privilégiés avec ces personnes : des cafés ont été partagés, de l'eau et du thé glacé pendant les plus fortes chaleurs, de la sympathie, des encouragements « *C'est osé pour une jeune femme de faire ça !* » mais aussi des confidences parfois compliquées à entendre. Passer la porte de certaines maisons et pénétrer dans l'intimité d'un foyer m'ont parfois fait réaliser de manière plus ou moins violente la détresse et la situation de précarité de plusieurs familles ou individus. Même en connaissant les indicateurs socio-économiques, que nous avons détaillés dans le premier chapitre, des habitants des cités minières, et sans généraliser quelques cas sur plus de 40 personnes

rencontrées, cette confrontation directe avec leur quotidien a parfois été assez dure à accepter et à endurer.

Les entretiens duraient entre 20 et 30 minutes selon les cas. Une dizaine d'entretiens ont été menés dans chacun des sites selon un guide ouvert et souple que nous avons conçu pour être adaptable aux différentes interactions avec les habitants. Néanmoins, j'ai parfois eu le sentiment de ne pas toujours réussir à me faire comprendre ; certaines réponses « à côté » ont pu me décontenancer ; certaines réponses manifestant un désintérêt total pour les équipements culturels ont également pu me décourager. Maryse Bresson (*op. cit.*) évoque des difficultés propres à la catégorie de population dite précaire. Il faut tout de même noter qu'elle comprend dans cette catégorie des situations relativement diverses de marginalité et d'exclusion¹⁵⁹ qui ne concernent pas nos enquêtés *a priori*. Pour autant, elle prévient des différentes difficultés qui peuvent émerger lors de la phase d'enquête à cause de ce qu'elle appelle la distance sociale et culturelle avec l'enquêté. « *C'est un obstacle pour l'observer ou le faire parler, qui prend de multiples formes : une difficulté d'accès aux populations, des maladroites au moment de l'interaction, des incompréhensions réciproques au moment de la passation des entretiens et des erreurs au moment des analyses* » (Bresson, *loc. cit.*, p.25)¹⁶⁰.

Passer des entretiens qualitatifs avec les tenants de l'action publique pour lesquels je maîtrise les codes, le langage grâce à mes études en urbanisme et aménagement du territoire à des entretiens avec des personnes aux univers culturels, économiques et sociaux finalement assez éloignés du mien, il faut bien le reconnaître, a été assez déstabilisant. J'ai donc tenté de me prémunir de ces obstacles en adoptant progressivement un vocabulaire et un rythme d'entretien plus adapté. Je crois qu'au début, je pouvais par moments adopter un niveau de langage qui n'était pas assez courant. De même, je n'ai peut-être pas toujours su prendre le temps d'installer une relation particulière avec chacun au début de mon terrain. J'ai d'ailleurs été bien plus satisfaite de mes entretiens à Lens, Loos-en-Gohelle et Oignies pour lesquels j'ai réussi à travailler davantage mes interactions avec mes interlocuteurs en parlant de moi ou en expliquant le contexte de ma recherche, par exemple, pour instaurer une relation de confiance. Le fait est que ce moment du terrain a été très particulier pour moi, il a d'une certaine manière concrétisé mon rapport ambivalent au territoire en me faisant rencontrer des personnes pour lesquelles j'ai

¹⁵⁹ SDF, monde la drogue...

¹⁶⁰ Je suis pourtant issue de la classe moyenne et ait grandi dans un univers rural plus ou moins isolé, j'ai encadré pendant de nombreuses années des séjours de vacances avec des adolescents des milieux populaires ou placés ; je ne me suis donc jamais considérée comme une personne « déconnectée » ; mais les incompréhensions réciproques ont, à mon sens, été assez nombreuses au début de mon terrain.

ressenti une grande empathie, voire parfois de la sympathie, et dans le même temps une espèce d'agacement malgré moi chaque fois qu'ils me disaient ne pas fréquenter l'équipement sur lequel je les interrogeais, voire ne pas le connaître du tout.

Faire la lumière sur mes émotions et mes interrogations sur la manière la plus adaptée d'interagir avec mes enquêtés ne doit pas être assimilé à une forme de mépris social auquel je m'oppose fortement – mon positionnement en géographie sociale et critique en témoigne pour moi je l'espère – en revanche, revenir sur les difficultés qui m'ont construite en tant que chercheuse était un préalable nécessaire à mes yeux. L'exploitation des résultats dans un second temps m'a permis, je crois, de « faire la paix » avec mon terrain et de retrouver une distance avec lui, en me rendant compte notamment que j'avais finalement toutes les réponses aux questions que j'avais posées.

Au regard du nombre de personnes interrogées, c'est davantage l'exemplarité que la représentativité qui était visée ici, notamment en raison de contraintes temporelles. En multipliant les formats d'enquête et concentrant la partie qualitative pendant la période estivale (à un moment où nous pensions peut-être à tort les personnes présentes et disponibles), aller au-delà d'une dizaine d'enquêtes par site s'est avéré compliqué. En outre, l'effet de redondance dans les témoignages, qui fait partie des indicateurs quant à un épuisement des possibilités de réponses, est apparu assez rapidement, ce qui nous a confirmé que l'échantillon, s'il n'était pas exhaustif pouvait être considéré comme suffisant pour indiquer des tendances. Les réponses obtenues ont davantage été traitées comme des récits ou des témoignages personnels que comme des discours représentatifs des habitants du Bassin minier. Nous avons d'abord réalisé un pré-test à Wallers-Arenberg pour évaluer comment nos questions étaient comprises et comment il était possible de les remanier. Suite à ce pré-test, certains aspects de ces entretiens ont évolué, en y insérant notamment des moments d'expression libre face à des images géotypiques¹⁶¹ du Bassin minier par exemple. Les entretiens étaient de type semi-directifs avec des moments plus *souples* pendant lesquels nous avons volontairement laissé la personne interrogée digresser ou évoquer des souvenirs ou des préoccupations par exemple. Comme le montre le tableau ci-dessous, les objectifs étaient assez ambitieux pour des entretiens ne devant pas excéder la demi-heure, aussi toutes les thématiques n'ont pas été abordées

¹⁶¹ Avec des éléments faisant directement référence à l'héritage minier et d'autres volontairement plus disruptifs comme le Louvre Lens ou le pôle d'excellence Euralogistic qui est un pôle économique important pour la région.

systématiquement pendant les entretiens. Il était important de rester attentif aux signes de fatigue ou de désintérêt des interlocuteurs en cas d'entretien un peu trop long ou laborieux.

Figure 32 : Le guide d'entretien

Thématiques	Quantitatif	Qualitatif
Nouveaux projets culturels	Les nommer, les situer, les dater, donner leur nature	Avis sur l'architecture, l'utilité, l'accessibilité, la fréquence des événements – cela change leur perception de leur espace de vie ? du bassin minier ?
Unesco	Délimiter un périmètre, savoir si sa maison est dans ce périmètre, savoir chronologie	Savoir ce que l'inscription change pour eux (et pour le bassin minier selon eux), quelle utilité, quelle pertinence ? – change leur perception de leur espace de vie ? du bassin minier ?
Pratiques culturelles (et de loisirs)	Quel type, combien, où, quand, comment, avec qui ?	Ce que ça leur apporte, pourquoi vont-ils dans des lieux culturels (ou pas). Leurs pratiques ont-elles évolué avec l'arrivée des nouveaux équipements Unesco
Identité territoriale	Quels sont les équipements les plus emblématiques de leur espace de vie/du bassin minier, quels sont les éléments matériels qui leur évoquent le plus le territoire, éléments immatériels ?	Expression libre : Qualifier le territoire, qualifier les habitants du bassin minier
Evolution du territoire	Dire quels sont les lieux qui leur plaisent le plus dans leur espace de vie/le bassin minier	Leur opinion a-t-elle évolué avec nouveaux projets culturels ? avec Unesco ? Vision prospective d'ici 15 ans

J'ai également mis en place d'autres dispositifs, des démarches complémentaires plus originales afin de mieux comprendre mon terrain et ses dynamiques, et de m'approcher différemment des habitants. Même si toutes n'ont pas pu donner lieu à une exploitation scientifique, des résultats ont été obtenus au même titre que les trois démarches précédemment évoquées.

2.2.4 Des démarches complémentaires plus originales

J'ai commencé cette thèse en pensant avoir une bonne connaissance de mon terrain. Même si je n'avais que très peu fréquenté la partie la plus occidentale du Bassin minier dans ma jeunesse, le Valenciennois et les balades en famille à chercher des fossiles sur le terroir de Raismes ont marqué certains dimanches après-midi de mon enfance. Cette connaissance empirique du territoire est certes un atout mais il m'a également fallu remettre certaines certitudes sur un espace familier qui s'est pourtant révélé plus énigmatique que je ne me l'imaginai. Afin de renouveler mon regard sur ce terrain, j'ai mis en place des démarches complémentaires à celles déjà développées précédemment dans l'idée également de mieux comprendre la population du territoire et son rapport aux pratiques culturelles. Il est possible d'évoquer comme première démarche, des dispositifs d'observation participante. J'ai par exemple accompagné une résidence artistique d'une semaine de la compagnie Hendrick Van Der Zee (HVDZ) dans la cité des Provinces en mars 2016¹⁶² et participé au forum thématique Culture et Tourisme organisé par Euralens entre mars et avril de la même année.

J'ai également assisté à de nombreux colloques professionnels afin de garder un lien avec les interlocuteurs de mon terrain mais surtout d'apprécier autrement les logiques d'acteurs, les discours et ce qu'ils comportent de symbolique. Les Assemblées Générales (AG) d'Euralens par exemple, parfois décrites en entretien comme « *des lieux où il ne se passe rien* » se sont finalement révélées riches d'enseignements sur la manière dont la parole est prise en public (et par qui), et sur les jeux de négociation (Leroux, 2006) des salariés d'Euralens avec les élus du territoire. Lorsqu'il ne m'était pas possible d'assister à ces AG, les comptes rendus des échanges ont été soumis à lecture et à analyse de contenu.

D'autres sources moins formalisées et systématisées, qui ne rentrent pas *stricto sensu* dans le protocole de recherche, m'ont également aidé à mieux cerner le terrain ou à mieux comprendre certains aspects, comme la veille sur la presse locale, notamment des articles de la *Voix du Nord* se rapportant aux équipements culturels, à l'inscription Unesco ou à des éléments de contexte comme la rénovation thermique des cités minières ou des visites de membres du gouvernement sous François Hollande ou de candidats en campagne comme Emmanuel Macron. J'ai également effectué trois visites de terrain ou ballades en pays minier mises en place par des

¹⁶² Ce moment particulier dans ma thèse a fait l'objet d'une communication au colloque *Vers la co-construction des patrimoines* organisé à l'Université de Cergy-Pontoise les 29 et 30 juin 2016 suivie d'une publication sous forme de chapitre d'ouvrage MORTELETTE C., 2018, « 'Ici et là dans la cité des Provinces'. Co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d'une cité minière. Lens, France », in. Auclair E., Herzog A., Poulot M.-L., *Patrimonialiser l'urbain, inventer le commun. Engagées, participatives, partagées : co-constructions patrimoniales dans la ville*, Paris, Le Manuscrit, coll. « Devenirs urbains ».

*Greeters*¹⁶³ à Bully-les-Mines (62), Marles-les-Mines (62), Nœux-les-Mines (62) et Carvin (59). Je voulais recueillir des récits d'habitants du Bassin minier passionnés par leur ville ou l'héritage minier, mais l'expérience n'a pas été très concluante car ceux-ci étaient essentiellement de l'ordre de l'anecdote et les *Greeters* trop peu nombreux pour élaborer une démarche scientifique solide.

Conclusion intermédiaire : L'intérêt de ce deuxième axe était d'explicitier notre relation au terrain, notre méthodologie et les étapes de travail qui ont rythmé ces six années de doctorat. La méthode s'appuie donc sur trois étapes clés : celle des entretiens qualitatifs avec les acteurs institutionnels, celle des enquêtes auprès des visiteurs des équipements culturels et celle des entretiens qualitatifs avec leurs riverains. A ces trois axes majeurs s'ajoutent l'étude d'archives, notamment celles de la Région, et l'observation non-participante et participante à des événements importants comme les colloques professionnels afin de pouvoir observer autrement comment les acteurs interagissent entre eux et quels discours sont tenus.

3. CONCLUSION

Ce troisième chapitre est probablement le chapitre le plus personnel de la thèse car exposer son terrain, sa méthode, son positionnement appelle une attitude réflexive et un vrai regard critique sur mes pratiques de chercheuse. Un terrain n'est pas qu'un cadre d'analyse, nous développons un rapport particulier à ce dernier, nous construisons avec lui une relation puisqu'il est également un réceptacle d'affects et le support de rapports sociaux. Nous avons montré ici notre capacité à interroger un terrain au prisme des enjeux territoriaux les plus saillants et à lier ces enjeux à notre questionnement scientifique. Nous avons également démontré qu'à partir de ces analyses et de notre cadre théorique, nous avons élaboré une démarche scientifique en mesure de nous aider à tester les hypothèses dressées en introduction. Cette présentation du terrain et de notre méthode conclut la partie théorique de ce manuscrit et nous permet d'aborder la partie expérimentale.

¹⁶³« Les Greeters sont des bénévoles amoureux et passionnés de leur ville ou de leur région qui ont plaisir à accueillir des visiteurs comme ils accueilleraient des amis. Ils offrent de leur temps pour découvrir les endroits qu'ils aiment, raconter leur histoire, leur quartier ou village et partager leur façon de vivre le quotidien. Un Greeter n'est pas un guide professionnel. Il accueille les visiteurs dans son environnement de vie et l'explique avec passion ». Extrait du site *greetersonline.com*

Conclusion de la première partie

Cette partie théorique avait pour objectif de présenter le territoire du Bassin minier de manière multidimensionnelle et en mobilisant différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales. Le premier chapitre nous a permis de caractériser la trajectoire territoriale du Bassin minier de son émergence en tant qu'entité géographique à aujourd'hui. Nous avons vu comment l'activité économique avait agi comme un révélateur des différentes étapes de cette trajectoire avec la formation d'un territoire fortement polarisé par l'exploitation du charbon et les logiques économiques et patronales, sa déterritorialisation au moment de la fermeture des différents puits de mine et sa reterritorialisation à partir de la saisie collective des enjeux territoriaux de l'après-mine par les acteurs locaux. Nous avons appréhendé cette singularité territoriale à partir des concepts de bassin fantôme et d'hétérotopie, de paysage et de marqueurs spatiaux, de territorialités, de représentations et d'identité afin de questionner une cohérence, une originalité, voire un caractère atypique du Bassin minier et de l'argumenter de la manière la plus aboutie possible. Notre grille d'analyse avec les notions de modernité, de post et d'hypermodernité nous a également permis de replacer cette trajectoire territoriale dans des évolutions globales à la fois sur les plans idéologiques, sociaux, urbains, politiques et culturels. Elle nous a permis de discerner des dynamiques parfois paradoxales. Nous avons finalement établi que, malgré le mouvement de déterritorialisation, la persistance des traces de l'exploitation (conjuguée à leur réinvestissement en marques par l'action publique) dessinait encore un territoire auquel des pratiques, des représentations et des imaginaires étaient encore fortement attachés et qu'ils participaient au mouvement de reterritorialisation.

Le deuxième chapitre a été l'occasion d'explicitier notre cadre théorique en prenant comme point de départ l'analyse de la reconversion des territoires postindustriels et la manière dont ce phénomène a été traité par la discipline. Nous avons vu que l'approche économique, concurrencée par celle des jeux d'acteurs avait finalement laissé la place à d'autres approches plus globales à mesure que l'enjeu de la reconversion devenait moins urgent. De fait, dans cette thèse la notion de paysage n'est pas centrale mais constitue un enjeu réel, notamment dans le cadre de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous avons montré

que le choix de la reconversion par la culture est une décision qui s'appuie d'abord sur des considérations économiques et de requalification du cadre bâti dans le cadre des politiques d'attractivité et de changement d'image. La culture devient alors un instrument de l'action publique destiné à participer à sa montée en gamme. Les acteurs publics, influencés par des réalisations extérieures ou le succès de modèles tels que celui de la ville créative, voient dans la culture une recette magique de l'aménagement. Néanmoins, malgré des choix qui s'appuient sur des modèles de développement exogène à l'image du musée du Guggenheim à Bilbao, toutes les utilisations de la culture comme instrument ont-elles des visées économiques ? La reconversion des anciens sites miniers en lieux culturels, et donc leur resémantisation, ne peut-elle pas être à l'origine d'un renouvellement des territorialités des habitants ? Cette question nous paraît d'autant plus importante compte tenu de l'enjeu qu'il y a pour les habitants à se réapproprier ces anciens lieux de l'expression du pouvoir patronal et de la mainmise économique sur leur espace de vie. Des parallèles confondants peuvent d'ailleurs être dressés entre la situation du Bassin minier et de sa population locale avec celle des pays qui ont connu la colonisation. En effet, entre indicateurs socio-économiques qui démontrent leur précarité, l'attentisme et le manque de ressources matérielles et cognitives pour faire face aux difficultés du quotidien nous pousse à nous demander si un droit à la ville est aujourd'hui possible dans le Bassin minier et si les projets culturels peuvent être un outil d'émancipation leur permettant d'y accéder.

Le troisième chapitre enfin nous a permis de présenter plus finement nos quatre cas d'étude après être revenu sur les spécificités du terrain en tant que cadre spatial de l'analyse. Nous sommes revenus sur deux problèmes majeurs du Bassin minier (sa fragmentation due à l'arrêt de l'exploitation et la situation socio-économique des habitants) afin de vérifier comment ces problématiques sont traitées par l'action publique locale. Nos choix méthodologiques et la présentation des temporalités de notre travail de recherche clôturent ce dernier chapitre de la partie théorique, ce qui nous amène à la seconde partie du manuscrit.

Partie 2 : La culture comme outil stratégique, changement d'image et resémantisation de l'espace

La deuxième partie de cette thèse développe le volet empirique du travail de recherche. Nous présentons ici les principaux résultats de nos enquêtes de terrain afin de discuter les hypothèses annoncées en introduction. Cette partie empirique concerne principalement la question des politiques culturelles dans le Bassin minier depuis leur genèse jusqu'à leurs résultats actuels. L'étude des jeux d'acteurs, des matérialisations concrètes de ces politiques dans le contexte du réinvestissement fonctionnel et symbolique des anciens sites miniers seront donc au cœur de la partie 2. La troisième partie sera l'occasion d'analyser plus finement la réception sociale de ces projets et les perceptions des habitants quant aux changements en cours. Nous voulons ainsi d'abord interroger les politiques culturelles dans le Bassin minier en tant qu'outil stratégique pour les différentes collectivités territoriales en charge grâce à l'étude de la reconversion des anciens sites miniers en lieux culturels et à leur patrimonialisation.

Nous proposons l'étude de ces politiques culturelles en les inscrivant dans un temps relativement long à partir de l'instauration du ministère français de la culture en 1959, qui symbolise l'émergence d'actions volontaires, voire volontaristes, en matière de politiques culturelles à l'échelle nationale (chapitre 4). Ce chapitre sera l'occasion d'interroger le renouvellement des acteurs et des idéologies en termes de conception et de mise en place des politiques culturelles. Ensuite dans le chapitre 5, nous envisagerons 2012 en tant qu'année charnière qui a marqué un *tournant*¹⁶⁴ pour ces politiques culturelles en raison de deux événements majeurs qui se sont produits : l'inauguration du musée du Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif vivant. Certes, ces deux événements ne relèvent pas du même type d'action mais notre hypothèse est qu'ils produisent des résultats similaires sur le territoire en rapport avec notre thèse, d'où notre volonté de les étudier conjointement. Ce chapitre sera consacré à l'analyse de leur effet moteur pour la montée en visibilité et le changement d'image du territoire associée aux évolutions qualitatives que ces deux projets provoquent en termes de politiques publiques et d'aménagement de l'espace. Enfin, le chapitre 6 sera l'occasion de

¹⁶⁴ Fait, événement constituant un changement plus ou moins important ou plus ou moins radical ou être l'indice, le signe d'un changement, selon le dictionnaire en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Linguistiques (CNRTL).

mettre en perspective ces deux projets-événements avec les équipements culturels complémentaires de notre terrain en nous concentrant sur le réinvestissement par la culture des anciens sites miniers du territoire et les changements de pratiques et d'imaginaires qu'ils supposent.

Chapitre 4 : Du cloisonnement à la co-construction des politiques culturelles. Renouveau des acteurs et des idéologies.

De la constitution d'un ministère de la culture jusqu'à la prise de compétence en 2015 des intercommunalités en la matière, la période a été jalonnée par un mouvement global de structuration des politiques culturelles, avec pour principales étapes la déconcentration et la décentralisation des missions de l'Etat (Urfalino, 1996 ; Faure et al., 2001 ; Moulinier, 2002 ; Poirier, 2003). Dans leurs travaux, les politistes insistent tout particulièrement sur la mise en place d'une gouvernance culturelle spécifique et sur la culture comme un outil de coopération à différentes échelles. En géographie, outre l'impact spatial de ces politiques, l'accent est également mis sur leur « *tournant métropolitain* » (Saez G., Saez J.-P., op. cit.), c'est-à-dire la place croissante qui est prise par les métropoles dans l'élaboration de ces politiques, avec tout ce que cela implique en termes de rapprochement des sphères culturelles et économiques. Dans le Bassin minier, et plus largement dans la région Nord-Pas-de-Calais, sans parler pour autant de tournant métropolitain, la culture - au sens des politiques culturelles - a été perçue dès les années 1970 comme un outil de l'action publique permettant de répondre efficacement à plusieurs enjeux par les acteurs politiques. Soulignons dès à présent que ces enjeux peuvent pourtant paraître contradictoires : le renforcement de la centralité urbaine et la construction d'une image positive des villes, ou la reconstitution du lien social ne semblent, *a priori*, pas relever des mêmes conceptions de la culture.

Malgré les difficultés économiques et sociales du Bassin minier, des équipements culturels d'envergure et d'autres au rayonnement plus modeste ont ainsi été édifiés dès les années 1970. Pourtant, l'hégémonie culturelle et foncière des Houillères est persistante et les municipalités ne sont pas toujours en mesure d'avoir une vision ambitieuse pour les politiques culturelles locales. Dans le même temps, les premières lois de décentralisation influent forcément sur l'arène politique locale (Olivier De Sardan, 1993). Les acteurs voient les politiques culturelles comme des opportunités d'affirmer leur valeur ajoutée en tant que collectivités aux missions, compétences et enjeux différenciés. Nous allons voir ici quelles ont été les premières initiatives en termes de politiques culturelles à l'échelle du Bassin minier et ce qu'elles ont produit, notamment spatialement. Nous interrogerons également la mise en place progressive - non sans difficulté - d'une gouvernance spécifique pour planifier ces politiques culturelles avec l'émergence de nouveaux acteurs, l'association Bassin Minier Uni et Euralens qui, par leurs actions, renouvellent la gouvernance du territoire. Enfin, le troisième axe du

chapitre permettra de réinterroger les politiques culturelles menées actuellement à l'aune de la stratégie de changement d'image du territoire et de l'instrumentalisation de la culture.

1. DES POLITIQUES CULTURELLES VOLONTARISTES POUR UN TERRITOIRE EN CRISE ?

Les politiques culturelles en France sont fortement marquées par l'héritage des conceptions d'André Malraux lorsqu'il était ministre des Affaires culturelles, puis de la Culture entre 1959 et 1969, et qui donnent à la France ce statut d'exception culturelle (Regourt, 2004). Celles-ci se définissent en premier lieu par l'action centralisée d'un Etat initiateur et animateur des politiques culturelles via l'élaboration d'une politique de soutien à des filières identifiées, comme le cinéma par exemple, via l'impulsion d'une offre culturelle dans un esprit d'équilibre territorial. Cette vision témoigne également du développement d'une pensée spécifique qui fait de la culture une mission publique à la fois politique et sociale (Urfalino, *op. cit.*). Dans un troisième temps, cette vision propose une offre culturelle qui expose les publics à l'art dans un rapport direct, c'est à dire sans la recherche d'une médiation quelconque entre le public et l'œuvre (Dubois, *op. cit.* 1999). Elle confère alors une forte dimension légitimiste, c'est à dire normative et élitiste, à la culture vue comme un moyen d'élever les masses mais sans faire confiance à « *la capacité de chacun à inventer ses propres instruments de jugement critique et d'émancipation* » (Moulinier, 2014). Cette culture standardisée, que l'on pourrait rapprocher de ce qu'Ernest Gellner a appelé la « haute culture universelle », c'est-à-dire la culture proposée, voire imposée, à tous les ressortissants d'un pays dans l'espoir d'un faire une nation (Gellner, 1989), est fortement liée à la démocratisation de la culture.

Depuis les années 1980 et l'arrivée de Jack Lang au ministère, un second courant a émergé et s'est consolidé, celui de la démocratie culturelle, qui s'oppose au premier. La démocratisation de la culture s'inscrirait dans « *une perspective de réduction d'écart et de facilitation d'accès à un bien inégalement réparti ou difficilement accessible* » (Moulinier, *op. cit.* 2014), quand la démocratie de la culture correspondrait davantage à une vision communautaire et ascendante, davantage liée à l'action socioculturelle. La démocratisation culturelle est largement critiquée du fait son incapacité à répondre aux besoins réels des populations et à ne s'adresser qu'aux catégories de population disposant d'un capital économique et/ou culturel élevé (Bourdieu, 1979 ; Coulangeon, 2011). Cette critique prend une épaisseur particulière dans le Bassin minier où la majorité de la population apparaît comme défavorisée dans les deux sens précédemment évoqués. Cette particularité est-elle prise en compte à l'heure de décider des politiques

culturelles par les différents acteurs en charge de cette compétence ? Dans quel but ces politiques culturelles sont-elles élaborées ?

De fait, on a régulièrement évoqué une politique de la culture comme réponse à la crise à l'échelle de la région, dans le Bassin minier bien sûr, mais aussi dans la région lilloise ou la Sambre-Avesnois, territoires (post)industriels qui ne sont pas exempts de difficultés. Le Bassin minier fait-il partie des territoires identifiés par la Région où une politique culturelle spécifique serait à mener ? En géographie, le travail de Mariette Sibertin-Blanc qui croise action publique et territorialisation de la culture via les projets culturels dans ses travaux (Sibertin-Blanc, 2001, 2013) a attiré notre attention. Elle développe avec Stéphanie Lima le concept de configuration culturelle territoriale, soit « *le croisement de plusieurs champs de force, inscrits dans un processus itératif : un contexte urbain, des dispositifs territoriaux et des cadres de l'action culturelle, des logiques personnelles et professionnelles* » (Sibertin-Blanc, Lima, 2016). Cette approche permet de prendre en compte les politiques globales et les spécificités locales, ce qui nous paraît essentiel après avoir présenté le Bassin minier comme un territoire singulier dans notre première partie. Nous voulons ici étudier les spécificités de l'élaboration des politiques culturelles dans le territoire étudié, de la fin de l'exploitation à 2012, pour mettre en avant une évolution des objectifs associés à la culture qui seraient concomitants de celle des parties prenantes de ces politiques. Nous reviendrons ensuite sur les manifestations d'un volontarisme à plusieurs échelles en termes de politiques culturelles malgré des dynamiques contraires.

1.1 UNE ÉVOLUTION DES POLITIQUES CULTURELLES ENTRE LOGIQUES NATIONALES ET PARTICULARISMES LOCAUX

Depuis le premier mouvement de décentralisation culturelle, l'Etat n'est plus le principal support des activités culturelles (Moulinier, *op. cit.* 2016). Aujourd'hui, un grand nombre de compétences en matière de gestion patrimoniale, construction d'équipements ou subventions aux compagnies, pour n'évoquer que quelques prérogatives propres au champ culturel, se répartissent entre les différentes collectivités territoriales. Nous aurons l'occasion de détailler ce partage de compétences dans le cas du Bassin minier un peu plus loin en interrogeant notamment l'action des différentes collectivités territoriales et de la DRAC ainsi que la structuration des politiques menées à partir des lois de décentralisation. Nous voulons avoir ici une lecture diachronique des politiques culturelles afin de vérifier en quoi leur construction répond en même temps à des tendances générales impulsées par l'Etat et par l'identification et la prise en compte d'une spécificité du Bassin minier par les acteurs locaux. Si spécificité territoriale il y a, elle est avant tout due à la mise sous tutelle du territoire par Charbonnages de

France. Les logiques de cet acteur, en termes de politiques culturelles, sont-elles les mêmes que celles des collectivités et des services déconcentrés de l'Etat ? Pour répondre à cette question, nous aborderons successivement deux époques : en partant du moment de l'exploitation jusqu'à l'après-mine pour vérifier la place réservée à la culture et les ruptures potentielles engendrées par la fin du Bassin minier en tant que territoire organisé et géré par les Houillères. Puis nous interrogerons les recompositions d'acteurs depuis la décentralisation et la mutation des conceptions des politiques culturelles que cela a engendré, pour enfin interroger les pratiques culturelles des habitants.

1.1.1 De la mine à l'après-mine : un retard des politiques culturelles sur le territoire ?

Jusqu'à la fin des années 1960, il est difficile d'évoquer une « politique culturelle » ou un « projet culturel » à proprement parler à l'échelle du Bassin minier, si ce n'est dans les manifestations du paternalisme des compagnies minières et des Houillères à leur suite. En effet, ce système patronal de gestion du quotidien des habitants est accompagné d'un encadrement des pratiques culturelles et des loisirs des mineurs et de leur famille. L'exposition ethnographique du CHM de Lewarde, par exemple, présente la vision d'une communauté à la sociabilité forte, avec l'organisation régulière de fêtes et de bals par exemple, et aux pratiques de loisirs partagées en famille. Nous avons déjà évoqué dans notre premier chapitre, la manière dont ces loisirs étaient organisés par la direction des compagnies privées et des Houillères : l'harmonie, la colombophilie, le football ou encore le jardinage étaient des activités encouragées car perçues comme saines et permettant d'occuper les mineurs pendant leur temps libre. Elles émanaient cependant rarement de choix individuels et personnels et étaient davantage liées à une contrainte exercée par le patronat (Lamarre, *in*. Rabier, *op. cit.*, p.192), ce qui est un facteur à retenir dans l'analyse des pratiques culturelles actuelles dans le territoire.

Les équipements culturels, quelles que soient leurs tailles et leurs missions sont relativement rares dans le Bassin minier à cette époque. En effet, les équipements les plus prestigieux, à rayonnement régional, se trouvent uniquement dans les villes historiques¹⁶⁵ de Douai, Valenciennes et Béthune et le maillage en équipements culturels de proximité est relativement faible. Dans les communes de taille plus modeste, à l'exception de salles des fêtes¹⁶⁶ ou d'équipements collectifs à destination des jeunes enfants ou des personnes âgées, on ne trouve que peu d'équipements relatifs à une culture de proximité (bibliothèques, salles de spectacle, cinémas). En outre, jusque dans les années 1980, les politiques d'offres culturelles ne sont pas

¹⁶⁵ Pour rappel, celles qui avaient une importance antérieure à l'exploitation du charbon.

¹⁶⁶ Qui sont alors des salles polyvalentes servant à différents usages comme la diffusion de films, les bals, etc.

au cœur des préoccupations de la plupart des élus locaux pour qui l'urgence est plutôt de gérer un nombre grandissant de friches suite à l'arrêt de l'exploitation du charbon, d'où un retard territorial en termes d'équipements publics dans les années 1990. Nous aborderons d'abord la question des équipements à rayonnement régional avant celle des équipements culturels de proximité afin de mieux mettre en relief le passage du système minier à la déstructuration progressive de ce système au moment de l'après-mine et ses répercussions sur l'élaboration des politiques culturelles dans le Bassin minier.

1.1.1.1 Equipements culturels à rayonnement régional, l'affirmation de centralités urbaines

L'idée ici n'est pas de faire l'inventaire de tous les équipements de ce type mais plutôt d'en sélectionner quelques-uns parmi les plus emblématiques et représentatifs des politiques culturelles développées jusqu'au début des années 2000. L'étude de ces équipements dans le temps long est nécessaire ici pour mettre en avant la confirmation d'une hiérarchisation urbaine entre les villes historiques de Valenciennes, Douai et Béthune et la volonté de municipalités comme Lens ou Liévin d'affirmer leur montée en puissance¹⁶⁷ par l'équipement.

Plusieurs équipements à rayonnement régional sont créés, dans des temporalités assez différentes, via le réinvestissement de lieux emblématiques dans les villes historiques de Douai, Valenciennes et Béthune. Nous pouvons d'abord évoquer le rachat par la mairie des bâtiments¹⁶⁸ accueillant aujourd'hui le musée de la Chartreuse à Douai en 1951 pour en faire le musée des Beaux-Arts ou encore la rénovation en 1995 du musée des Beaux-Arts de Valenciennes, créé au début du 20^e siècle, afin d'augmenter sa capacité. A Béthune, mentionnons la création en 1992 de la Comédie de Béthune qui a d'abord occupé un grand chapiteau de 300 places, avant de réinvestir deux bâtiments historiques : l'ancienne poudrière de Vauban et l'ancien cinéma le Palace, respectivement en 1993 et en 1999. Cette scène est labellisée Centre Dramatique National depuis sa création. Il convient également d'évoquer la réhabilitation en 1986 de l'ancien cirque de Douai, la salle de l'Hippodrome – qui a également servi de lieux de combats de coqs ou de salle de bal – pour l'ouvrir davantage au spectacle vivant. Elle est labellisée scène nationale en 1992¹⁶⁹. Enfin, Douai est la seule ville du Bassin minier à accueillir un Conservatoire National de Région. Ces équipements contribuent au

¹⁶⁷ Démographique et économique notamment grâce à l'exploitation du charbon.

¹⁶⁸ Tour à tour hôtel particulier, couvent par l'adjonction d'édifices religieux au 17^e siècle et bâtiment militaire au moment de la Révolution.

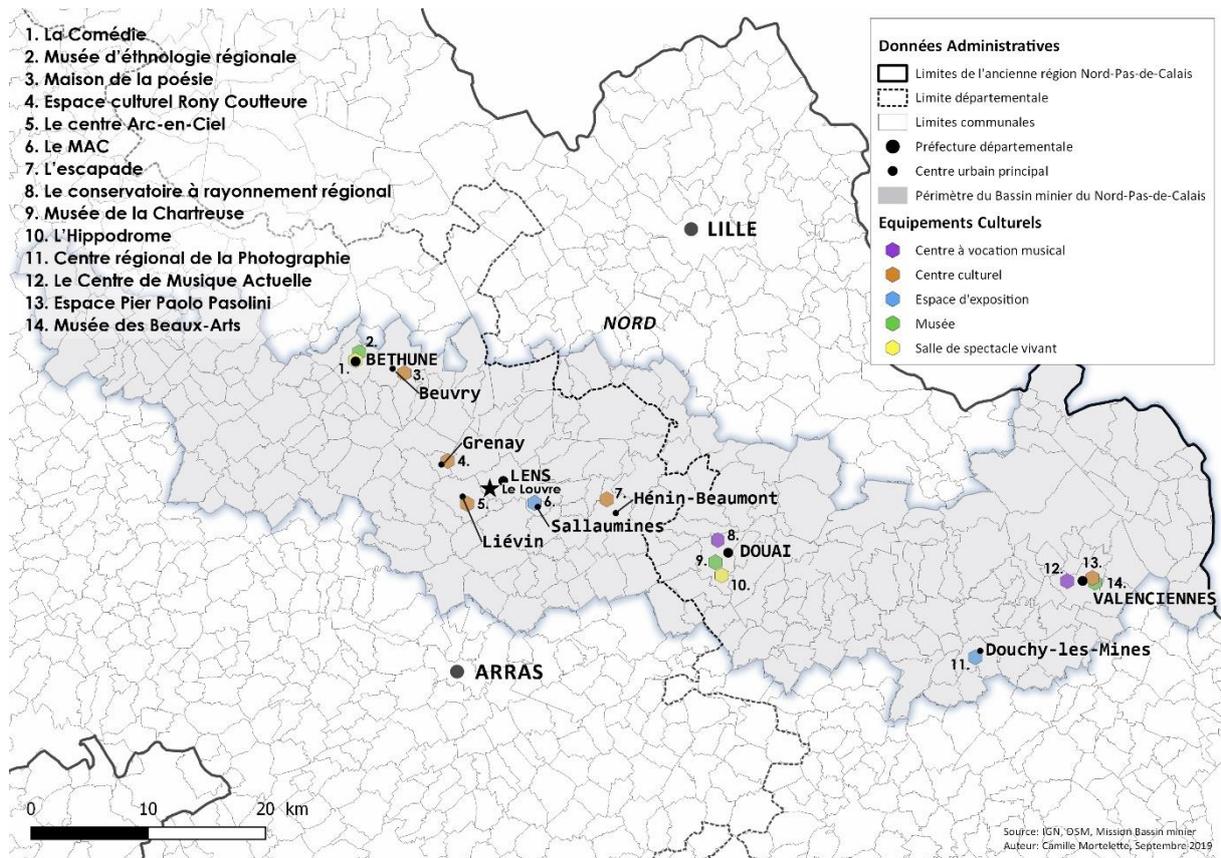
¹⁶⁹ L'ouvrage *Des villes et des hommes. Le devenir de l'ancien bassin minier* du centre d'étude et de prospective du Conseil Régional (p48) évoque l'influence des Houillères dans les années 1970 pour ouvrir cette scène au spectacle vivant mais nous n'avons pas retrouvé d'autres témoignages écrits corroborant cette version.

prestige de ces villes par le rayonnement qu'ils exercent, à la fois par les lieux emblématiques qu'ils occupent, mais aussi par le caractère élitiste de la culture qu'ils diffusent.

Nous avons précédemment relevé l'association entre politiques culturelles et politique de la pierre (Dubois, *op. cit.* 1999) au niveau national : cette tendance se vérifie à l'échelle du Bassin minier. En effet, la construction de nombreux équipements est décidée à l'échelle des communes, parfois sous l'impulsion des compagnies minières, avec des centres culturels à vocation multidisciplinaire comme la Maison des Arts et de la Communication (MAC) de Sallaumines en 1992 ou le centre Arc-en-Ciel de Liévin en 1989¹⁷⁰. La particularité de ces deux derniers équipements est qu'ils encouragent également la pratique artistique en faisant des usagers des acteurs de cette pratique (pratique de la danse, de la musique, du dessin...). Ils ont également mis en place des partenariats avec les écoles primaires locales, ce qui permet de sensibiliser les habitants dès leur plus jeune âge aux arts et à la pratique artistique. La carte ci-après localise les équipements mentionnés ainsi que d'autres que nous avons identifiés comme ayant un rayonnement équivalent. Les équipements culturels ont été classés par type d'activités proposées (musée, salle de spectacle vivant, centre culturel, lieu d'exposition et centre à vocation musicale). Il faut préciser, en outre, que l'ensemble de ces équipements représentent la carte culturelle des équipements à vocation régionale dans les années 1990 ; d'autres ont ouvert depuis. La carte démontre de manière exemplaire le maillage très lâche de ces équipements à l'époque, les équipements de proximité, telles que les bibliothèques, les salles des fêtes ou les écoles de musique, sont, eux, bien plus nombreux.

¹⁷⁰ En termes de loisirs, il faut souligner la construction d'équipements sportifs comme le stade Bollaert à Lens inauguré en 1933, le Stade couvert de Liévin en 1986.

Figure 33 : Carte des principaux équipements à rayonnement régional ou intercommunal



CONCEPTION : C. MORTELETTE ; REALISATION : T. GUY, 2019

Les derniers équipements mentionnés portés à l'échelle de la commune sont empreints de la culture des maires socialistes et surtout communistes, qui voient dans la pratique culturelle un moyen d'émancipation pour la jeunesse dans un esprit d'éducation populaire, particulièrement en vogue dans les années 1960 et 1970 (Fourcaut, 1993 ; Bellanger, Mischi, 2013) et que ces maires ont maintenu vivace le temps de leur mandat.

Il faut cependant rappeler que ces équipements structurants n'ont pas tous la même fonction : en effet, certains comme les musées des Beaux-Arts ou les scènes labellisées contribuent à renforcer les centralités des villes historiques comme Valenciennes, Douai ou Béthune, quand d'autres participent davantage à donner une assise plus solide à des villes sans aura historique comme Lens, ou à des centralités émergentes comme Liévin (dont le poids démographique concurrence celui de Lens depuis les années 1990), en plus de leurs fonctions d'éveil à la culture ou à la pratique artistique des populations locales. Néanmoins, dans ces deux cas de figure, la culture est vue dès la fin des années 1980 comme un champ à investir dans certaines communes, à la fois parce qu'elle participe de leur image de marque – notamment dans les villes au rayonnement plus important - et aussi parce qu'elle est conçue comme un moyen de faire

accéder la population du Bassin minier à d'autres horizons – que ce soit dans une démarche de démocratisation de la culture ou de démocratie culturelle. De fait, ces structures bénéficient de subventions importantes de la Région, notamment au titre des aides au développement du spectacle vivant, qui reconnaît leur contribution « *à la dynamisation et à l'irrigation culturelle du territoire* »¹⁷¹.

En considérant les équipements culturels à rayonnement régional, le Bassin minier ne marque pas ou peu sa singularité par rapport aux autres territoires dans cette période charnière des années 1980-1990. En effet, à l'échelle de la région, d'autres communes comme Maubeuge, Dunkerque, Boulogne ou Arras se dotent du même genre d'équipements afin, notamment, d'asseoir leur position dans la hiérarchie urbaine. A ce titre, le Bassin minier n'est pas identifié par la Région comme un territoire spécifique en termes de besoin en subventions, il ne bénéficie pas d'un investissement particulier de sa part, ni de celle des autres collectivités. Le tableau (n°), placé en annexes (p.xx), permet d'en avoir l'illustration. Il présente de manière synthétique les subventions accordées à des structures ou à des compagnies par l'Etat, la région, les départements et les villes pour l'année 1991 dans le cadre du bilan des politiques culturelles de la région pour la période 1985-1993. Nous avons ajouté sur ce document des cercles rouges pour indiquer les équipements appartenant au territoire d'étude. Bien sûr ce tableau est une photographie à un moment t des subventions accordées, mais il est assez révélateur de la politique mise en place par le Conseil Régionale sur le temps long. Sur ce document, on remarque d'abord que la métropole lilloise concentre l'essentiel des subventions grâce à son bagage plus important en organismes culturels de spectacle vivant. Les grandes villes du Bassin minier ne sont pas privilégiées par rapport à celles de taille et d'importance équivalentes dans les autres sous-ensembles régionaux comme Dunkerque ou Arras. En revanche, un véritable effort est mené pour doter le territoire en équipements culturels de proximité au point qu'il est possible de supposer une volonté d'établir des politiques culturelles spécifiques pour le Bassin minier.

1.1.1.2 Promotion de l'accessibilité à la culture : vers un maillage territorial des équipements de proximité

La difficulté pour nous ici a été la recherche de sources écrites à la fois sur la période concernée, mais aussi sur le territoire. Les ouvrages d'histoire et de sociologie sur la question sont assez

¹⁷¹ Bilan de la politique culturelle du CR 1994-1996. Archives régionales, cote 7D58. A titre d'exemple, la salle Arc-en-ciel et la MAC bénéficiait depuis leur création d'une subvention annuelle de 70 000 francs, réévaluée à partir de 1997 à hauteur de 100 000 francs en signe de reconnaissance de leur plus-value par le CR.

rare, voire presque inexistant, à l'exception de *La Remonte* de Jean-Claude Rabier (2002), qui se concentre essentiellement sur le département du Pas-de-Calais, qui revient notamment sur les pratiques culturelles des mineurs et de leur famille et sur la construction de projets culturels intercommunaux. Il existe également un document édité par le Centre d'études et de prospective du Nord-Pas-de-Calais en 1995 dans lequel la question des politiques et des équipements culturels est abordée. Ceci explique l'imprécision plus grande sur la partie orientale du territoire, liée à l'absence de sources bibliographiques. A ce titre, les archives du Conseil Régional ont été pour nous d'un grand secours même s'il n'était pas toujours possible de trouver de documents sur l'ensemble de notre terrain d'étude.

Dans le contexte du passage à l'après-mine, le rôle des Charbonnages de France est primordial puisqu'ils sont un propriétaire foncier incontournable, y compris depuis la fin de l'exploitation : ils continuent de posséder des sites d'exploitation et des logements, mais aussi la plupart des équipements culturels de proximité. Ils jouent non seulement un rôle d'incitation à la pratique de certaines activités culturelles ou de loisirs, mais ils représentent de surcroît un verrou pour l'action publique locale puisqu'ils avaient la maîtrise du sol et du devenir des équipements précédemment évoqués (Baudelle, *op. cit.* 1994b). Sur le plan foncier, les équipements sont toutefois progressivement cédés aux municipalités à partir des années 1975 via la procédure du Groupe Interministériel pour la Restructuration des Zones Minières¹⁷² (Girzom) et le Département joue un rôle notable dans ce transfert de compétences via la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) du Pas-de-Calais.

« La DDJS assure l'instruction technique et financière, mais aussi de conseil aux collectivités locales pour lesquelles elle recherche le type d'utilisation à envisager pour l'équipement en fonction des infrastructures existantes, mais également d'objectifs urbains, comme l'ouverture des quartiers périphériques à l'ensemble des habitants de la commune » (Centre d'études et prospective du Nord-Pas-de-Calais, 1995, p. 50).

Plusieurs possibilités s'offrent alors aux municipalités. Les années 1990 représentent une époque charnière où la politique culturelle devient l'affaire des petites municipalités qui commencent seulement à avoir un pouvoir de décision réel parallèlement à leur réappropriation du foncier communal. Néanmoins, une politique d'offre culturelle n'est pas toujours une

¹⁷² Le rôle principal du Girzom a été l'allocation de crédits spécifiques pour la rénovation du cadre spatial dans les zones minières.

priorité et la plupart des communes se contentent de consolider l'existant, en s'appuyant sur les structures associatives locales. En outre, les équipements culturels de proximité, tels que les bibliothèques par exemple, sont assez rares, inégalement répartis et de taille souvent modeste. Les sources trouvées nous permettent de développer ce cas particulier des bibliothèques comme exemple d'incitation à la pratique culturelle dans le Bassin minier.

Dans les années 1990, le développement d'un réseau de lecture publique à l'échelle de toute la région est mis en place par le Conseil Régional, qui en avait fait une priorité dix ans auparavant. La volonté est de réduire les inégalités d'accès à la lecture et de construire un réseau cohérent de bibliothèques publiques dans un souci de démocratisation culturelle¹⁷³. Le Bassin minier bénéficie alors considérablement de cette politique volontariste de construction. En effet, « *sur la période 1992-1997, une quinzaine de bibliothèques auront été inaugurées dans le Bassin minier* » (*ibid.*, p.52). Cette politique d'accès aux livres a été une des plus ambitieuses politiques culturelles de l'époque, en dotant les écoles et les communes de centres de documentation ou de bibliothèques, en faisant de ces lieux des épïcètres culturels pour la lecture mais aussi le spectacle vivant (auprès des tous petits notamment), pour la pratique de l'écriture (sous la forme d'ateliers), ou encore le théâtre (Lamarre, *in*. Rabier, *op. cit.*, p.202).

De plus, toujours dans les mêmes années, se développe la volonté commune¹⁷⁴ de mailler le territoire et de mettre en cohérence des équipements dits de proximité comme les bibliothèques, les centres culturels, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) dans les quartiers périphériques des grandes villes ou dans les villes petites à moyennes. On peut y voir une stratégie visant à atténuer les insuffisances en matière d'équipements, d'effacer ou d'atténuer la distinction culturelle et sociale des habitants du Bassin minier par rapport à l'ensemble des habitants du Nord-Pas-de-Calais pour atteindre le niveau moyen des indicateurs régionaux mais aussi nationaux. En effet, le constat unanime de la faiblesse des pratiques de lecture, mais aussi et plus globalement de la réussite scolaire, est l'argument majeur de la construction de ce réseau de bibliothèques. Le développement des équipements culturels est considéré comme un moyen d'offrir à la population un accès à la connaissance et donc à une culture émancipatrice. Aujourd'hui, on dénombre 67 bibliothèques municipales, 17 bibliothèques spécialisées et 23 médiathèques, la progression a été considérable. A rebours, certains acteurs interrogés utilisent ce genre d'exemple pour appuyer leurs critiques des élus locaux. Selon eux, ce nombre

¹⁷³ Bilan général des interventions du Conseil Régional dans le domaine culturel, 1974-1980. Séance plénière du CR du 30 janvier 1981. Archives régionales, cote : 7D2

¹⁷⁴ Pour la DRAC, la Région et les Départements.

exponentiel d'équipements est une illustration des logiques de clocher qui ont longtemps prévalu, et prévalent encore, dans le territoire : chacun veut son équipement culturel si le voisin l'a aussi. Cela attesterait d'un manque de volonté de coopérer à l'échelle intercommunale¹⁷⁵.

Le maillage du territoire en équipements culturels de proximité est ainsi une des priorités des années 1980-1990 pour les municipalités, après un contexte de relative apathie suite aux bouleversements induits par la fin des activités charbonnières, et pour le Conseil Régional et la DRAC dans un contexte de décentralisation et de déconcentration des pouvoirs. En outre, le retrait progressif de Charbonnages de France et les premières lois de décentralisation initient un renouvellement des acteurs des politiques culturelles dans la région et dans le Bassin minier à partir des années 1970 et avec une inflexion forte dans les années 1990. L'introduction de ces nouveaux acteurs a-t-elle conduit à une évolution dans la manière dont l'offre culturelle est pensée et structurée localement ?

1.1.2 Conséquences locales d'une reconfiguration nationale des politiques culturelles

En France, malgré la décentralisation, l'Etat reste le principal animateur des politiques culturelles (Moulinier, *op. cit.* 2014). Toutefois, la région Nord-Pas-de-Calais est un cas particulier dans la mesure où les politiques de déconcentration et de décentralisation coïncident avec la fin de la présence des Houillères, ce qui a permis à la DRAC, à la Région et aux Départements de devenir des acteurs majeurs de la politique culturelle. Nous aborderons la question de ces nouveaux acteurs et les compétences dont ils se sont saisis et dans un deuxième temps ce que ces changements ont pu induire comme évolution idéologique dans la définition des politiques culturelles.

1.1.2.1 Le Conseil Régional : un acteur essentiel des politiques culturelles

Nous souhaitons revenir ici sur un discours que nous avons entendu à de nombreuses reprises¹⁷⁶ qui montre l'engagement du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais en matière de développement de la culture comme une spécificité, voire une exception, locale. Nous voulions vérifier brièvement le rôle et l'action du Conseil Régional, marqué par des figures politiques majeures comme Pierre Mauroy ou Daniel Percheron, et mettre en relation le discours entendu et l'action réelle de cet acteur. Les acteurs culturels de la Région que nous avons rencontrés, font remonter l'engagement de cette collectivité pour la culture à sa date de création en 1974 sous la présidence de Pierre Mauroy. La culture est présentée comme une « *une priorité de leur*

¹⁷⁵ Nous y reviendrons plus longuement dans le point suivant.

¹⁷⁶ A la fois pendant le terrain de thèse mais aussi pendant ma jeunesse dans le Nord-Pas-de-Calais et mes premières années d'études passées à Lille.

action »¹⁷⁷ pour laquelle le Conseil Régional s'investit pleinement. Il faut pourtant préciser ici que ce sont surtout les années 1980 qui ont été charnières en termes d'investissement budgétaire. En 1981, la région Nord-Pas-de-Calais et au même niveau que Rhône-Alpes, la Normandie ou la Franche-Comté avec des dépenses qui s'élèvent à 14 francs par habitant, quand la Bretagne, l'Aquitaine ou la Lorraine dépensent plus de 18 francs par habitant¹⁷⁸. En revanche, à partir de cette époque, les crédits alloués à la culture doublent : « *de 100 millions de francs en 1986, le budget culturel du Conseil Régional atteint la somme de 200 millions de francs en 1992 (...) le Nord-Pas-de-Calais étant aujourd'hui la première Région de France pour son investissement culturel tant en valeur absolue qu'en francs par habitant* »¹⁷⁹. Au-delà du discours, cela se vérifie par les budgets alloués à la culture comme le montre les deux tableaux placés en annexes (p.) et référencés comme suit : n° et n° qui présentent figure les dépenses culturelles de l'ensemble des Conseils Régionaux en 1990.

Grâce au premier tableau, on voit le Nord-Pas-de-Calais se singulariser avec un budget global plus important que les autres régions en valeur absolue, il est en deuxième position après l'Alsace en part du budget général et en deuxième position après la Corse pour les dépenses en fonction du nombre d'habitants. Le deuxième tableau confirme l'engagement du Conseil Régional en mettant en avant la part plus importante du budget qui est réservée à la culture par rapport aux autres régions que ce soit pour l'aide au fonctionnement (des équipements culturels notamment) ou pour l'investissement (par les subventions par exemple). Cet investissement s'est affirmé au fil des années avec, par exemple, un budget de 32,5 euros par habitant pendant le dernier mandat de Daniel Percheron¹⁸⁰, malgré une baisse globale des dotations des Conseils Régionaux¹⁸¹. Cette part importante est notamment due à la conviction de l'existence d'une mission de service public auprès des habitants, celle de les faire accéder à l'art et à la culture. C'est d'ailleurs la justification qui revient le plus souvent dans les années 1990 pour montrer le bien-fondé de cette politique volontariste : « *Dans une société où chacun est menacé ou atteint*

¹⁷⁷ Rapport introductif présenté par Michel Delebarre, premier vice-président du conseil régional chargé de la formation initiale et supérieure culture et sports. Séance plénière du 28 novembre 1996. Séance plénière du 28 - 29 novembre 1996. Archives régionales. Cote : 7D59

¹⁷⁸ Timbart Odile (1987), *Les dépenses culturelles des régions en 1978, 1981, 1984*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris (75), 254p. Archives régionales, cote : ET3888

¹⁷⁹ Rapport présenté par Michel Delebarre, premier vice-président du conseil régional chargé de la formation initiale et supérieure culture et sports. Séance plénière du 28 novembre 1996. Séance plénière du 28 - 29 novembre 1996. Archives régionales, cote : 7D59

¹⁸⁰ La plupart des Régions participaient entre 12 et 15 euros par habitant à la même période, source : Camille Renard, « A quoi sert votre région », *France culture*, 03/11/15, <https://www.franceculture.fr/politique/quoi-sert-votre-region-35-la-culture>

¹⁸¹ Les frais relatifs au Louvre Lens ne doivent pas être considérés ici car il dépend des grands projets et non pas de la culture.

par la crise, l'art permet d'explorer ses propres repères alors que les conditions de vie les rendent opaques, voire insaisissables, en particulier les plus démunis »¹⁸². L'art et la culture sont vus comme un outil d'ouverture mais aussi de compréhension et d'interprétation de la société actuelle et comme un moyen de pallier les difficultés du quotidien sans pour autant les réduire à du divertissement. En plus de ce rôle social de la culture, son rôle et ses potentialités économiques sont également perçus très tôt : « *Dès le début de ce Conseil Régional, la culture a été considérée comme un moyen de requalification des territoires, de développement ou de changement d'image et ça a commencé, symboliquement, avec l'Opéra National de Lille* »¹⁸³.

Enfin, le rôle du Conseil Régional ne se mesure pas qu'à son investissement financier pour le secteur. Il faut également s'intéresser à son rôle en tant qu'acteur pivot des politiques régionales, dont la mission principale est d'être un incitateur et un interlocuteur commun pour les autres collectivités territoriales. Dans les années 1990, le Conseil Régional se donne ce rôle de coordinateur des politiques culturelles en structurant son action autour de deux idées principales : le rééquilibrage territorial et la contractualisation partenariale¹⁸⁴. A travers ces deux axes forts, la volonté est de promouvoir une équité territoriale en termes d'accès à la culture (qu'il s'agisse d'équipements culturels ou d'événements comme les expositions, les concerts ou les représentations), et d'en assurer la pérennité grâce à la multiplication des parties prenantes (et donc des portages politiques et des investissements financiers). Le Conseil Régional se positionne comme un acteur essentiel des politiques culturelles par la force de son investissement d'une part et son rôle de coordinateur d'autre part. L'incitation à la contractualisation partenariale évoquée est d'autant plus intéressante que le nombre d'acteurs se saisissant de la compétence culture augmente avec le temps, comme nous allons le voir à présent.

1.1.2.2 La culture, une scène politique ?

La compétence culturelle est aujourd'hui une compétence partagée à différents échelons territoriaux : entre l'Etat, la Région, le Département et les niveaux intercommunal et communal. De fait, on assiste à un enchevêtrement des compétences puisque « *la culture est un domaine particulièrement institué par l'autosaisine des acteurs* » (Moulinier, 2001) – ce qui ne participe pas à une grande lisibilité des politiques culturelles et du rôle de chaque acteur¹⁸⁵. Nous

¹⁸² Rapport d'orientation, la politique culturelle du Conseil Régional, 1994. Archives régionales, cote : 7D139

¹⁸³ Entretien avec une chargée de projet à la Direction des Affaires Culturelles de la Région, mars 2015.

¹⁸⁴ Points de repère sur l'évolution de la politique culturelle du Conseil régional, 1974 - 1998. Archives régionales, cote : 7D100

¹⁸⁵ D'autant plus que le partage des compétences varie d'une région à l'autre mais aussi d'un département à l'autre, et depuis la loi NOTRe de 2015, d'une intercommunalité à l'autre.

repreons ici la notion de « scène » (Olivier De Sardan, *op. cit.* 1993) car nous considérons que cette autosaisine relève autant de stratégie et d'identification d'opportunités de la part des collectivités que d'un désir de co-construction.

Le premier acteur en termes de politiques culturelles sont les communes qui ont à leur charge la gestion des équipements municipaux (bibliothèques, musées, écoles de musique et salle de spectacle) et des événements organisés à leur échelle. Depuis la loi NOTRe de 2015, les intercommunalités sont invitées à se saisir à leur tour de la compétence culture. Certaines n'ont pas attendu cette loi pour y consacrer des moyens humains et financiers mais d'autres éprouvent plus de difficultés à développer cet intérêt communautaire, nous y reviendrons. On observe également un recul assez important du Département, notamment en termes de subventions, mais aussi comme animateur de la politique culturelle, qui délègue aujourd'hui davantage aux intercommunalités. Avec les lois de décentralisation, les parties prenantes des politiques culturelles locales se sont multipliées et nous évaluerons si ces changements ont eu un impact sur ces politiques à l'échelle du Bassin minier.

En tant que service déconcentré de l'Etat, la DRAC est un acteur majeur du soutien aux politiques culturelles et artistiques à l'échelle d'une région, notamment via les conventions tripartites qui l'engagent aux côtés des Conseils Régionaux et Départementaux, mais aussi via une politique contractuelle sollicitant également plusieurs acteurs : on peut penser notamment aux Contrats Locaux d'Education Artistique et Culturelle (CLEA) qui engagent la DRAC aux côtés d'au moins une collectivité et du ministère de l'Education Nationale¹⁸⁶. Les Conseils Régionaux et Départementaux sont également deux acteurs majeurs du soutien à la création et aux équipements culturels via une politique de subvention relativement importante¹⁸⁷. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les compétences de ces trois acteurs en matière de politique culturelle, en spécifiant leur rôle historique dans le Bassin minier.

¹⁸⁶ Ces contrats consistent en des résidences-missions de quelques mois autour d'un artiste ou d'une compagnie, ou d'une œuvre et/ou d'un territoire et ont pour ambition de sensibiliser les écoliers aux pratiques artistiques et culturelles.

¹⁸⁷ Il faut noter toutefois que les moyens des Départements sont singulièrement moins importants que ceux de la Région, en raison notamment de leurs modes de financement qui les a récemment mis dans une grande difficulté financière, aussi la part de leur budget réservé à la culture est en général beaucoup moins importante par rapport aux Régions

Figure 34 : Tableau des acteurs principaux en matière de compétence culturelle¹⁸⁸

	Acteur	Rôle global ¹⁸⁹	Rôle dans le Bassin minier
Echelle régionale	DRAC (service déconcentré de l'Etat)	Soutien à la création Protection du patrimoine (Inventaire) Education	Protection et valorisation du patrimoine minier via l'Inventaire Soutien au Contrat Local d'Education Artistique Subventions aux compagnies artistiques et aux résidences-mission
	Région	Lecture publique, Archives, Enseignement musical, Gestion des musées régionaux, <i>Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC)</i> , Soutien à la création cinématographique, <i>le 1% culturel</i>	Subventions aux équipements culturels (construction et fonctionnement) et à leur programmation (par projet), Subvention aux compagnies artistiques, Lecture publique jusqu'en 2004 (<i>spécificité</i>), Financement Louvre Lens (construction et fonctionnement) au titre de Grand Projet, rôle de Pictanovo à Wallers-Arenberg
Echelle départementale	Département	Protection et valorisation du patrimoine local, Animation culturelle du monde rural <i>Transfert des bibliothèques centrales de prêt</i>	Protection et valorisation du patrimoine minier, Développement de la pratique amateur de la musique (<i>spécificité</i>),

¹⁸⁸ La question du rôle des intercommunalités sera abordée par la suite car elles sont révélatrices de cas particuliers dans le Bassin minier.

¹⁸⁹ Les compétences obligatoires des collectivités territoriales sont en italique dans cette colonne.

		<i>Archives, le 1% culturel</i>	Lecture publique à partir de 2004 Archives
--	--	---------------------------------	--

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Même si les lois de décentralisation de 1983 sont parfois qualifiées de « *timides* » (Grefe, Pflieger, 2015, p.58), le transfert des compétences de l’Etat vers les collectivités territoriales s’est confirmé avec les lois de 2003 et 2004 qui étendent leur champ d’action notamment pour l’enseignement artistique, le spectacle vivant et le patrimoine. L’apparition de ces acteurs dans le champ de la culture fait des politiques culturelles un secteur partagé, stratégique et réticulaire. Ce changement a un effet majeur pour les collectivités : la construction progressive d’un projet culturel à différentes échelles et qui correspond aux missions de ces parties prenantes. La culture devient donc un outil de mise en visibilité et d’équilibre territorial pour la Région ; elle devient un outil de missions de solidarité pour les Départements. Pour les communautés d’agglomération, il est possible d’imaginer un rapprochement entre politique culturelle et développement économique, voire touristique, en examinant leurs autres compétences. La notion de « scène politique » nous permet de mettre en avant ce rapport stratégique aux politiques culturelles pour les acteurs locaux, en cela la situation du Nord-Pas-de-Calais n’apparaît pas exceptionnelle au regard des pratiques sur le reste du territoire. Enfin, la place et les missions des équipements culturels publics font désormais l’objet de réflexions et de prises de décisions partagées – notamment pour les Equipements Publics de Coopération Culturelle (EPCC) pour lesquels les collectivités territoriales impliquées sont représentées au conseil d’administration¹⁹⁰. Ce changement a-t-il eu pour autant un impact sur la manière dont sont envisagées les politiques culturelles dans le Bassin minier, en termes d’idéologies dominantes notamment et de structuration de l’offre ? C’est ce que nous nous proposons de vérifier à partir de chiffres provenant du Conseil Régional¹⁹¹.

1.1.2.3 Vers la généralisation des politiques de démocratisation culturelle

Afin de vérifier cette évolution, nous avons souhaité analyser les soutiens du Conseil Régional à la culture dans le Bassin minier à partir de documents transmis par l’institution au cours de notre terrain pour une période comprise entre 2004 et 2014. A partir d’une carte réalisée par la Direction des Affaires Culturelles (DAC) que nous avons placée en annexes (p.xx), nous avons

¹⁹⁰ C’est le cas du Louvre Lens et du Métaphone pour notre terrain de thèse.

¹⁹¹ Nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur cet acteur pour l’analyse qui suit car l’investissement inégal des deux Conseils Départementaux en termes de compétences et de temporalités complique l’étude de l’impact de leur action.

établis le tableau ci-dessous en ajoutant une information qui nous paraissait essentielle à sa compréhension, celle de la densité de la population dans les arrondissements considérés¹⁹². Les couleurs correspondent à une gradation d'intensité du violet au rouge, en passant par le bleu, puis l'orange¹⁹³.

Figure 35 : Tableau des subventions engagées par la Direction de la Culture dans le Nord-Pas-de-Calais entre 2004 et 2014

ARRONDISSEMENT	INVESTISSEMENT (% DU TOTAL REGIONAL)	FONCTIONNEMENT (% DU TOTAL REGIONAL)	DENSITE EN (HAB/KM ² , 2016)
BOULOGNE-SUR-MER	1	3	252
MONTREUIL	2	1	84
CALAIS	8	2	277
SAINT-OMER	5	1	156
DUNKERQUE	11	5	261
BETHUNE	5	4	415
ARRAS	13	4	111
LENS	4	3	1 025
LILLE	33	57	1 407
DOUAI	5	6	514
CAMBRAI	1	1	182
VALENCIENNES	7	7	553

¹⁹² Nous avons envisagé les chiffres de densité comme relativement stables de 2004 à 2016.

¹⁹³ Nous avons préféré le bleu et le violet au jaune et au jaune clair pour des raisons de lisibilité des chiffres.

AVESNES-SUR-HELPE	5	6	164
--------------------------	---	---	-----

SOURCE : DAC

Le premier constat est que l'arrondissement lillois est celui qui concentre la part la plus importante de subvention. Cela s'explique par une densité de population importante mais corrélée à l'intensité de la vie culturelle des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. La période est d'ailleurs marquée par Lille Capitale Européenne de la Culture en 2004, l'ouverture du musée de la Piscine trois ans auparavant et l'ouverture à venir de l'antenne de l'Institut du monde arabe de Tourcoing en 2016, cette particularité doit bien sûr être prise en compte pour l'analyse. A partir de cette carte, le Bassin minier ne semble pas être un territoire qui se distingue particulièrement des autres en termes d'investissements, d'autant plus qu'il relève de plusieurs arrondissements à la densité de population élevée comme celui de Lens. Malgré des investissements non négligeables, il ne semble pas prioritaire par rapport à un autre.

Après cette vision d'ensemble, il convient d'analyser plus finement les données reçues et nous proposons de nous concentrer sur les types de projet subventionnés par la Région dans le Bassin minier afin de comprendre quels sont ceux qui sont les plus à même d'obtenir des subventions régionales¹⁹⁴. Nous avons pu obtenir des chiffres sur les cinq structures les plus aidées pour les arrondissements de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes, qui sont les arrondissements traversés par le Bassin minier¹⁹⁵, auprès de la DAC et pour la même période que précédemment.

Figure 36 : Les cinq structures culturelles ayant bénéficié des subventions les plus importantes dans le Bassin minier entre 2004 et 2014

Arrondissement	Structure	Type	Montant de l'aide en fonctionnement
Béthune	Comédie de Béthune	Centre Dramatique National	746 640 €

¹⁹⁴ L'attribution des subventions se faisant parfois par projet, certaines structures peuvent être plus privilégiées que d'autres pendant un à trois ans à la suite, le fait d'étudier ces subventions sur une période de dix ans permet de lisser les résultats et d'avoir une meilleure appréciation des structures les plus soutenues par la Région.

¹⁹⁵ Pour rappel, le Louvre Lens est absent de ce tableau car il est financé au titres des grands projets par la Région. En revanche, il faut bien sûr ramener les différentes subventions aux dix millions d'euros en moyenne que coûte le musée à la Région.

	Maison de la Poésie, Beuvry	Formations, diffusion, édition, animation	65 000 €
	Anima Motrix, Béthune	Compagnie théâtrale conventionnée par la DRAC, et soutenue par le Théâtre du nord.	50 000 €
	Lab-Labanque, Béthune	Exposition des créations pérennes ou éphémères d'artistes plasticiens (photographie, vidéo, sculpture, peinture, design d'objets)	40 000 €
	Association Opus 62, Béthune	Sextuor à cordes. Musique de chambre classique, romantique et contemporaine. Spectacles pluridisciplinaires.	37 430 €
Total			939 070 €
Lens	Association Culture Commune	Scène Nationale du Bassin minier.	630 000 €
	Mission Bassin Minier, Oignies	Gestion du label et valorisation du	140 000 €

		Patrimoine – ingénierie de développement et d'aménagement du territoire	
	Association Droit de cité	Association intercommunale : irrigation artistique et culturelle. Accompagnement des initiatives.	130 000 €
	Compagnie Hendrick Van der Zee (HVDZ), Loos-en-Gohelle	Compagnie de Guy Alloucherie, en résidence à La Fabrique Théâtrale de Culture Commune. Créations pluridisciplinaires en lien avec les habitants	78 000 €
	Centre d'Animation Culturelle l'Escapade, Hénin Beaumont	Salle de spectacle pluridisciplinaire et lieu de pratique pour la professionnalisation des artistes de musiques actuelles	54 500 €
Total			1 032 500 €
Douai	Centre Historique Minier, Lewarde	Valorisation de la culture minière du Nord-Pas de	1 700 000 €

		Calais : musée de la mine, centre de ressources documentaires et centre de culture scientifique de l'énergie	
	Centre d'Action Culturelle l'Hippodrome, Douai	Scène Nationale. Programmation pluridisciplinaire. En cours de fusion avec le Théâtre d'Arras : Tandem Arras-Douai	725 000 €
	Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai	Deux spécialités : musique et art dramatique.	429 662 €
	Orchestre de Douai	Formation symphonique de répertoire large. Initiation des scolaires à la musique classique	280 000 €
	APEPAC, Goelzin	Association d'éducation populaire : sensibilisation des publics et à la préservation des patrimoines historiques et	18 000 €

		naturels : ouverture de lieux privés pour accueil de concerts et expositions	
Total			3 152 662 €
Valenciennes	Le Phénix	Scène Nationale. Programmation pluridisciplinaire, formes innovantes et arts numériques	722 000 €
	Centre Régional de la Photographie, Douchy les Mines	Centre d'Art Contemporain. Expositions, résidences, centre de ressources, formation, conférences, éditions, artothèque	255 000 €
	Ecole supérieure d'Art et de Design, Valenciennes	EPCC depuis 2011 (la Région n'en est pas membre mais subventionne) Option Art et Design, 150 étudiants	250 000 €
	Association Printemps Culturel, Douchy les Mines	Association d'éducation populaire. Soutien à la programmation culturelle des communes et	205 000 €

		actions de sensibilisation.	
	Espace Pasolini, Théâtre International, Valenciennes	Lieu de Fabrique artistique (performances) en danse, théâtre et musique. Accueil en résidence. Festivals.	190 000 €
Total			1 622 000 €

SOURCE : DAC

A première vue, à partir des sommes engagées, il est possible d'affirmer que le Conseil Régional est bien un partenaire de premier plan pour les différents équipements culturels du territoire. On observe d'abord que l'attribution des subventions est loin d'être homogène, notamment pour l'arrondissement de Douai, en raison du soutien au Centre Historique Minier. Ces différences s'expliquent principalement par le montage de projets en particulier par ces structures qui ont alors besoin d'un accompagnement supplémentaire.

On observe ensuite une diversité d'attribution des subventions qui se retrouve également dans les types de structures soutenues (associations, théâtres et scènes nationales, lieux d'exposition, compagnies artistiques) et les visions de la culture qu'elles émettent. En effet, selon les territoires, les équipements dont ils disposent et les projets culturels locaux, les structures relèvent soit davantage de la démocratie de la culture (APEPC, l'Escapade, HVDZ, Culture Commune, Droit de Cité), soit de la démocratisation culturelle. Il y a d'ailleurs une véritable prépondérance des projets relevant de la démocratisation culturelle. Ces projets, qui correspondent à la vision légitime et souvent élitiste de la culture, correspondent essentiellement à des projets associés aux villes centres de chacun des arrondissements qui accueillent les équipements à rayonnement régional. A en croire, le discours émis par le Conseil Régional – qui correspond au discours classique sur la démocratisation culturelle – cette vision promeut une culture émancipatrice pour les habitants du Bassin minier et vectrice d'ouverture sur le monde. Les objectifs de l'institution sont donc clairs : proposer une offre culturelle diversifiée mais avec une promotion plus importante des projets perçus comme exigeants qui correspond à une croyance fermement établie, nous le démontrons dans le point suivant, que la

demande est structurée par l'offre. Il nous semble alors essentiel de revenir sur les pratiques culturelles des habitants du Bassin minier, non pas pour valider ou invalider la politique du Conseil Régional et ses ambitions mais plutôt pour vérifier comment ces pratiques sont prises en compte par les institutions.

1.1.3 Un constat de pratiques culturelles fragiles et peu développées à relativiser

Le premier constat à rappeler est qu'il y a une surreprésentation de catégories populaire dans le territoire étudié par rapport au territoire national. On retrouve en effet, un nombre important d'employés et d'ouvriers mais aussi de personnes sans emploi : « *Au premier trimestre 2013, les zones d'emploi de Lens-Liévin (17,9%), de Valenciennes (16,9%) et de Douai (15,7%) affichent des taux de chômage nettement supérieur à ceux observés dans la région (14%) et en France métropolitaine (10,4%)* »¹⁹⁶. De plus, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont peu présentes dans la région : « *en 2014, le taux de cadres dans la population active n'est que de 8,4 %, et est même inférieur à 6 % dans plusieurs communes du cœur urbain minier* »¹⁹⁷ contre 11,7% à l'échelle de la Région des Hauts-de-France et 15,8% à l'échelle nationale. Nous avons déjà fait l'analyse des indicateurs de pauvreté de la population locale et de son manque de ressources économiques, mais aussi sociales dans les chapitres 1 et 3 mais il importait de rappeler ce contexte.

La question des pratiques culturelles de ces catégories de population est donc à poser car de nombreuses études sociologiques ont régulièrement montré que les pratiques culturelles sont différentes d'un groupe social à un autre (Bourdieu, *op. cit.* 1979 ; Coulangeon, 2016 ; Fleury, 2016). Philippe Coulangeon propose de distinguer trois types de pratiques culturelles : les pratiques ordinaires qui relèvent du quotidien (regarder la télé, lire, écouter la radio ou de la musique), les pratiques amateurs (danser, dessiner ou peindre, faire du théâtre, jouer d'un instrument) et enfin les pratiques exceptionnelles que sont les sorties culturelles (aller au musée, assister à un concert ou à une représentation scénique). Parmi ces catégories, la première est la plus commune pour tous les groupes sociaux et la dernière, comme son nom l'indique, celle qui sort le plus de l'ordinaire. En revanche, des différenciations internes peuvent s'opérer. Pour la télévision par exemple, la durée de visionnage et le type de programmes regardés induisent une distinction sociale (Coulangeon, *op. cit.* 2005). Dans ce contexte, il a été montré à plusieurs reprises que les classes populaires, notamment ouvrières, ont des comportements culturels

¹⁹⁶ Mission Bassin Minier, *Le Livre Blanc : Acte II. 100 propositions pour accompagner la mutation du Bassin minier*, décembre 2013, p.15 (d'après les chiffres de l'URSSAF).

¹⁹⁷ Mission Bassin Minier, *Portrait socio-économique du Bassin minier*, novembre 2018, p.34

spécifiques mais qu'elles possèdent également une culture et des pratiques qui leur sont propres (Hoggart, 1970, Schwartz, 1990 ; Siblot *et al.*, 2015). En outre, ces analyses affirment qu'elles sont moins sensibles aux pratiques culturelles exceptionnelles qui sont, par ailleurs, les pratiques promues à l'échelle nationale et qui correspondent à une vision plus élitiste de la culture (Siblot *et al.*, *op cit.*). Des études ont montré que les publics privilégiés de ces manifestations culturelles sont avant tout des catégories de population appartenant aux groupes sociaux les plus favorisés, au capital économique et culturel plus important (Coulangeon, *op. cit.* 2005 ; Fleury, *op. cit.*). Ainsi 6% des ouvriers sont allés au théâtre en 2008, 13% à un concert, 1% à l'opéra contre 42, 51 et 14% de cadres supérieurs ou de chefs d'entreprise (Coulangeon, *loc. cit.*)¹⁹⁸ pour les mêmes catégories. La visite d'un musée semble moins discriminante, bien qu'il faille distinguer les musées d'art et les musées techniques. En effet, 55% des Français auraient visité un musée en 2003 selon l'Insee. Néanmoins, certains indicateurs économiques et sociaux (la catégorie socio-professionnelle, l'âge, les revenus et la taille du ménage) sont déterminants à l'heure d'analyser cette pratique. Sans surprise, les anciens cadres supérieurs seuls ou en couple ont plus de chance de fréquenter régulièrement les musées qu'un foyer de cinq personnes avec de bas revenus.

Nous avons trouvé dans les archives du Conseil Régional, un graphique qui donne une première estimation des pratiques culturelles à l'échelle de la Région en 1985. Réalisé à partir des sources du ministère de la culture, ce graphique, que nous avons placé en annexes (p.), nous permet de donner quelques éléments de comparaison avec les chiffres précédents. Près de 30 ans séparent les dates d'enquête, néanmoins les critiques formulées par Bourdieu en 1975 sont toujours d'actualité, nous estimons donc que la comparaison est possible. On observe sur ce graphique des pratiques assez similaires à celles précédemment évoquées. On remarque cependant une légère surreprésentation des pratiques les plus populaires (télévision, radio, presse) et une sous-représentation des pratiques dites légitimes, ainsi que de la lecture – ce qui explique sans doute pourquoi le Conseil Régional s'est emparé de la question de la lecture publique.

Dans le Bassin minier, ce caractère distinctif du groupe social dans le rapport à la culture se vérifie-t-il ? Différents rapports¹⁹⁹ indiquent un désintérêt pour les structures existantes ou une absence de demande quant au développement de structures culturelles.

¹⁹⁸ Selon une étude du ministère de la Culture

¹⁹⁹ L'acte I du Livre Blanc de la Conférence Permanente du Bassin minier, 1998 ou un diagnostic interne au service culturel du Conseil Régional par exemple.

« La pratique culturelle a fait une réelle avancée depuis une quinzaine d'années. Les collectivités y ont aidé. Cet effort doit encore s'accroître dans une politique d'autant plus volontariste qu'il n'y a pas de demande réelle de pratique culturelle et que c'est l'offre qui crée la demande »²⁰⁰.

Le constat d'une faiblesse des pratiques culturelles et de la fréquentation des équipements fait partie du socle rhétorique qui a accompagné l'ouverture du Louvre à Lens, notamment dans le projet culturel et scientifique. Pour autant, les pratiques culturelles ne sont pas absentes de ce territoire y compris pour les populations les plus modestes, d'autant plus si on choisit une définition extensive de la culture.

*« La question de la vie culturelle dans le bassin minier a rarement été traitée sans passion. Pour certains, les tenants d'une culture « cultivée », elle est inexistante ou soumise aux contraintes du mauvais goût ; pour d'autres, adeptes de la « culture populaire », elle remplit les interstices d'une vie vouée au travail en empruntant des chemins que seuls savent inventer les pratiques ouvrières ou, plus largement, populaires » (ibid. Lamarre, in. Rabier, *op. cit.*, p.191)*

Ainsi s'exprime Chantal Lamarre, l'ancienne directrice de Culture Commune dans l'ouvrage du sociologue Jean-Claude Rabier. Bien sûr, cette citation montre un engagement personnel de la part de cette actrice du champ culturel à la formation de sociologue qui a pendant vingt ans été partie prenante des politiques culturelles locales, mais elle met aussi en avant les contradictions et paradoxes des politiques culturelles dans les territoires en difficulté et les deux visions a priori opposées de ces dernières. Sans prendre nous-mêmes la culture légitime comme étalon, force est de constater que les pouvoirs publics du Conseil Régional ont construit leurs politiques culturelles en fonction de cette philosophie légitimiste de la culture, en privilégiant volontairement les institutions représentatives de la haute culture ces dernières années : *« Il s'agissait, et il s'agit toujours, d'une politique d'aspiration par le haut. D'où la relative disproportion des fonds dépensés par les institutions vedettes »²⁰¹.*

En favorisant majoritairement le développement de cette culture légitime, les pouvoirs publics entretiennent donc le maintien des barrières symboliques qu'elle suppose pour des populations

²⁰⁰ Synthèse du Livre Blanc, Acte I, 1998, p. 19.

²⁰¹ Rapport, *Office régional de la culture et de l'éducation permanente (ORCEP)*, Lille (59), 1988; Archives régionales, cote : ET599

peu éduquées à l'art et à cette culture en particulier (Dubois, 2012). Cet effort particulier en direction des formes plus élitistes de la culture ne doit pas être comprise comme une exclusion de fait de certaines classes sociales mais cela pose alors la question des dispositifs mis en place pour permettre aux catégories populaires d'accéder à ces formes légitimes de la culture en termes d'incitation, d'accompagnement et de promotion. Il est possible d'évoquer la gratuité de certains équipements ou événements culturels par exemple ou la mise en place d'une médiation adaptée. Les sources trouvées n'évoquent cependant que peu ce genre de dispositifs et le discours est davantage centré sur un constat pérenne d'une non-fréquentation des équipements. De fait, d'après une note de travail de la direction de la culture du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, « *malgré le nombre important d'équipements culturels de grande qualité, les études menées sur le bassin minier soulignent qu'une partie importante de la population fait encore largement partie des « non-publics »* »²⁰².

Cette dénomination de « non-public » ou de « public éloigné de la culture », voire « empêché » est en soi révélatrice de la mission que se donnent les acteurs qui se saisissent de la compétence culture. En effet, elle propose de manière sous-jacente un défi aux pouvoirs publics mais aussi aux responsables d'équipements culturels : celui de capter ce public (Fleury, *op. cit.*). C'est d'ailleurs un des éléments de discours récurrents qui est apparu lors de nos entretiens et qui transparaît également clairement dans les discours autour de l'arrivée du Louvre à Lens. Aussi, faire en sorte que les habitants du Bassin minier fassent partie du public du musée ne relève pas tant d'une ambition politique que d'une injonction et d'un défi à relever pour la direction du musée, tout comme pour les principaux investisseurs²⁰³. Cette rhétorique de la conquête fait d'ailleurs naître des frustrations et des remises en question pour certains acteurs interrogés, notamment au Conseil Régional et dans les équipes de médiation des différents équipements, sur lesquelles nous reviendrons, en contraste avec constat d'une inertie globale de la fréquentation malgré des dispositifs d'incitation parfois innovants.

Il paraît alors essentiel de mettre en parallèle ces discours, qui reposent sur des études et des données révélatrices en termes de fréquentations d'équipements et de pratiques culturelles globalement faibles localement, avec les dispositifs mis en place pour pallier un décalage a priori entre l'offre et la demande. Le Conseil Régional et les différents acteurs liés aux politiques culturelles se donnent-ils les moyens de leurs ambitions ? Nous reviendrons en détail sur les dispositifs mis en place pour nos cas d'étude par les directions d'équipement et/ou les

²⁰² Document datant du 16/05/2013, mis à notre disposition lors d'un entretien en mars 2016.

²⁰³ Rappelons que les principaux financeurs sont les collectivités territoriales donc la population locale.

pouvoirs publics locaux afin d'aller au-delà de ce simple constat de pratiques culturelles faibles dans le chapitre 6.

Aujourd'hui conçues comme un vecteur d'émancipation et non plus d'encadrement des populations, les politiques culturelles se heurtent néanmoins à de nombreux obstacles. En premier lieu c'est probablement le grand nombre de petites communes, dont les ressources humaines, financières et techniques sont limitées, qui constitue la contrainte la plus importante. A ce problème, en est lié un second, qui nous a été rapporté à de nombreuses reprises en entretien, celui des difficultés du travail intercommunal. En effet, les politiques culturelles souffriraient à l'échelle du Bassin minier d'un manque de coordination et de collaboration intercommunales. Enfin, le caractère partagé de la compétence culturelle entre les différents échelons des collectivités locales, mais aussi une expertise inégale selon ces mêmes échelons territoriaux, contribuent à faire des politiques culturelles un objet d'étude particulièrement difficile à saisir. Néanmoins, ces politiques culturelles ont tendance à se structurer aujourd'hui et à gagner en lisibilité dans certaines zones du Bassin minier notamment via les tentatives de développement de la coopération intercommunale et l'émergence de nouvelles parties prenantes qui, par leurs actions transversales, font apparaître de nouveaux rapprochements d'acteurs comme allons le mettre en avant à présent.

1.2 LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : UNE NOUVELLE STRUCTURATION DES POLITIQUES CULTURELLES ?

En France, les textes ont tardé à encourager la prise de compétence des EPCI dans le champ culturel. La loi Chevènement de 1999 instaure une nouvelle compétence, inédite alors, pour les intercommunalités, celle de la construction, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Pour autant, cette compétence n'est obligatoire que pour les Communautés Urbaines, les Communautés d'Agglomération et de Communes en étant exempté. Pourtant, dans le Bassin minier comme dans tout le pays, de nombreuses intercommunalités se sont saisies de certaines compétences (Négrier, Teillet, 2008) souvent partagées avec le Département dans un effort de complémentarité pour pallier les faiblesses des petites communes, dans les territoires ruraux notamment. Cette autosaisine s'explique en partie, nous le verrons plus loin, par des diagnostics de manque d'offres et de présences d'acteurs dans les territoires concernés, mais aussi par un constat de manque d'ingénierie territoriale dans les communes, notamment les plus modestes. En dépit de cette appropriation, le travail de coopération intercommunale est décrit comme étant relativement

laborieux par les parties prenantes des politiques culturelles. Ce constat sera l'occasion de s'interroger sur la possibilité d'une spécificité culturelle et territoriale. Nous reviendrons d'abord ici sur les premières politiques culturelles intercommunales du Bassin minier dans le Nord et le Pas-de-Calais avec l'exemple spécifique de la genèse de l'association Culture Commune qui nous paraît être révélatrice de la difficulté de construire des projets culturels qui dépassent les frontières de la commune. Puis, nous interrogerons les discours actuels des acteurs culturels sur la nécessité d'un renforcement de la structuration et de la collaboration intercommunale, en analysant ce sur quoi ces discours reposent précisément.

1.2.1 Une ébauche de politiques intercommunales via le projet culturel : le cas de Culture Commune

Comme nous l'avons déjà vu, jusqu'à la fin des années 1980, les politiques culturelles s'élaborent principalement à l'échelle des communes, surtout celles qui ont un poids démographique significatif ou celles qui exercent depuis longtemps des fonctions de centralité. Malgré les discours répétés de plusieurs acteurs interrogés lors du terrain de thèse sur la difficulté des élus à dépasser les logiques communales et à envisager des projets intercommunaux, une initiative relativement ancienne de coopération entre communes est née à la fin des années 1980, à la suite d'une demande politique de maires du Pas-de-Calais et qui a été orchestrée par le Conseil Général. L'intérêt du travail intercommunal est ici de corriger les faiblesses des communes en termes de ressources et d'ingénierie, à la fois en termes d'adjoints et de personnels dédiés dans les communes. Chantal Lamarre, directrice historique de Culture Commune, est revenue à plusieurs reprises sur la genèse de l'association et sur les conditions d'émergence de ce premier projet intercommunal :

« La chance de ce projet a été que dans la majorité des cas il n'existait pas avant cette initiative de politiques culturelles municipales. Seules cinq à six communes disposaient d'un adjoint à la culture, beaucoup ont d'ailleurs créé une délégation d'adjoint à cette occasion »²⁰⁴.

Propos qu'elle confirme avec son témoignage à vocation scientifique dans l'ouvrage *La Remonte* (Rabier, *op. cit.*) :

« La création de Culture Commune va entraîner un mouvement de création de délégations d'adjoints à la culture, à la jeunesse, parfois ajoutées aux

²⁰⁴ Sagot-Duvaurox, Dominique. « « Immiscer la subversion du possible ». Entretien avec Chantal Lamarre, directrice de Culture commune », *Mouvements*, vol. no17, no. 4, 2001

traditionnelles délégations aux fêtes et aux cérémonies, dans les villes concernées ».

Ces deux témoignages, auxquels nous attribuons le statut de récit étant donné la posture engagée de Chantal Lamarre en tant que directrice pendant un peu plus de vingt-cinq ans de l'association²⁰⁵, montrent pourtant bien que les politiques culturelles sont désormais envisagées comme décisives, puisqu'elles occupent des lignes budgétaires spécifiques. Ces témoignages montrent aussi que le travail intercommunal est d'abord considéré comme une opportunité financière par les élus. Nous verrons plus loin que cette appréhension du travail intercommunal pour les acteurs culturels est sensiblement différente. En effet, c'est pour eux davantage l'occasion de développer un projet culturel cohérent dans des territoires différents mais soumis à des problématiques communes en termes de données socio-économiques, de rapport à la culture et à la mémoire. Cette divergence de points de vue pourrait être stimulante et inciter au débat mais elle est vécue comme un obstacle à la collaboration entre élus locaux et acteurs culturels, notamment pour les personnes travaillant dans des petites structures, moins visibles et moins rentables.

²⁰⁵Les sources bibliographiques sont rares et forcément empreintes de subjectivité lorsqu'elles émanent de parties prenantes comme ici. En outre, les sources archivistiques ont rarement été conservées, aussi le croisement est-il bien souvent impossible.

Figure 37 : Vue de la base 11/19 et de Culture Commune²⁰⁶



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

En 1989, l'association Culture Commune est créée avec le soutien du Conseil Régional et de l'Etat, sous l'impulsion du Conseil Général du Pas-de-Calais et avec vingt-sept communes adhérentes des arrondissements de Lens, de Béthune et de Hénin-Beaumont. Sa programmation culturelle est au départ axée sur l'art contemporain et le spectacle vivant et promeut l'accès à l'art des publics dits éloignés de la culture. En 1998, l'association Culture Commune s'installe sur la base 11/19 de Loos-en-Gohelle dans l'ancien bâtiment des douches²⁰⁷. Ce bâtiment abrite la Fabrique théâtrale, un espace de création pour les artistes en résidence, ainsi qu'une petite salle de représentation qui sert essentiellement à présenter les travaux des artistes à plusieurs étapes de leur processus de création. Depuis sa genèse, ce site n'a donc pas pour vocation d'être un lieu de diffusion. En outre, les capacités en termes d'accueil du public sont assez limitées²⁰⁸. Contrairement à la grande majorité des équipements culturels français de spectacle vivant, l'essentiel des représentations se déroulent dans les salles de spectacle des communes adhérentes dans une logique de rayonnement d'une vingtaine de kilomètres, ce qui en fait un

²⁰⁶ On retrouve le chevalement du 11/19 qui date de 1920 et la tour de concentration de 1960 comme éléments plus visibles ; l'association Culture Commune occupe les anciens bâtiments des douches au centre-droit de la photographie.

²⁰⁷ Nous reviendrons plus en détail sur le processus de reconversion dans le chapitre dédié.

²⁰⁸ La jauge de la salle de la Fabrique est de 94 places assises.

équipement culturel atypique. Le fonctionnement réticulaire de Culture Commune est original puisque le site de Loos-en-Gohelle est une centralité, puisque les bureaux et la Fabrique s’y trouvent, mais que chaque commune adhérente exerce aussi une fonction de centralité dans une logique polynucléaire. Culture Commune est en outre le seul équipement labellisé Scène Nationale qui n’a pas de lieu propre de diffusion. Cette labellisation, obtenue en 1999, est néanmoins gage et exigence d’une programmation artistique et culturelle ambitieuse et d’un certain rayonnement. La volonté des parties prenantes est d’en faire un outil qui puisse à la fois bénéficier aux habitants du Bassin minier dans une logique réticulaire et de démocratisation de la culture. Il doit également bénéficier au territoire en participant à son changement d’image. Les projets de reconversion de friche en lieux culturels émergent à la fin des années 1990 et Culture Commune fait localement écho à d’autres initiatives comme la reconversion de la Piscine à Roubaix en musée d’art contemporain ou, plus tard, la reconversion du Tri Postal lillois en lieu d’exposition dans le cadre de Lille, Capital Européenne de la Culture en 2004. Dans un reportage de France 3 de 2001 sur l’association, Chantal Lamarre insiste sur la coréalisation du projet culturel avec les communes, sans que Culture Commune « *fasse à la place des municipalités* » ou soit « *prestataire de service* »²⁰⁹.

Néanmoins, nous avons souligné précédemment les objectifs et ambitions différenciés selon les types d’acteurs et les difficultés de collaboration sur lesquelles ces incompréhensions pouvaient aboutir. De fait, même si les témoignages des actuels représentants des désormais trente-cinq communes membres n’ont pu être recueillis, il est tout de même possible d’évoquer des discours contrastés quant à la situation de l’association. En effet, l’ancienne directrice est critique, que ce soit dans les témoignages déjà cités ou en entretien²¹⁰, en évoquant à plusieurs reprises un manque de soutien financier et institutionnel, de la part de la DRAC notamment, ou en soulignant une légitimité encore incomplètement acquise de la culture de création, « *à la fois parce que les références n’existent pas et parce qu’elle est associée aux élites urbaines ou parisiennes* » (*ibid.*).

Ce genre de discours n’est pas toujours aisé à contrôler sans analyse patiente de lignes budgétaires et croisement de différentes sources sur plus de vingt-cinq ans. L’objet ici n’est d’ailleurs pas d’évaluer la véracité du discours d’un acteur déplorant le manque de moyens dont

²⁰⁹ Reportage mis en avant par le site Mineurs du Monde dans une collaboration avec l’Institut National de l’Audiovisuel (INA) <https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00275/les-nouveaux-usages-des-friches-industrielles-l-exemple-de-culture-commune-a-loos-en-gohelle.html>

²¹⁰ Il faut préciser ici le contexte de l’entretien qui a été réalisé en 2014, soit quelques mois avant la démission de la directrice qui nous a explicitée les raisons de son départ et fait part de son ressentiment face aux institutions.

il ou elle bénéficie pour développer un projet culturel ambitieux et assurer le fonctionnement et l'investissement de sa structure. En revanche, en considérant la période 1998-2015²¹¹, il est possible d'affirmer que Culture Commune est un acteur culturel incontournable sur le territoire du fait de sa longévité d'une part et du soutien constant des institutions d'autre part. En effet, l'association compte aujourd'hui trente-cinq communes adhérentes ce qui témoigne de la stabilité de son rayonnement intercommunal, mais aussi de la pérennité de son financement²¹² par l'Etat, complété par les Conseils Général et Régional. Ce caractère incontournable se retrouve également en termes de gouvernance et de jeux d'acteurs. En effet, la directrice de Culture Commune a fait partie des experts désignés du territoire en participant aux comités de pilotage de l'inscription du Bassin minier à l'Unesco ou au cercle qualité d'Euralens dont nous reparlerons. Enfin, Culture Commune est aussi un acteur indispensable en termes d'animation artistique et culturelle, en compensant un vide sur les arrondissements de Lens et de Béthune avant la naissance des premières intercommunalités politiques d'abord, mais aussi, et peut-être surtout, en proposant des formes culturelles et artistiques inédites, tout en cherchant à créer le lien avec les spécificités de la culture locale, comme la mémoire ouvrière ou le patrimoine minier.

Culture Commune n'est pas la seule association de développement culturel à vocation intercommunale dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Il convient d'évoquer également Droit de Cité issue de la même volonté politique et répondant à des besoins similaires d'action culturelle de proximité pour les habitants. Droit de Cité est une association créée en 1991 par 19 communes du Pas-de-Calais – l'association couvre donc plus ou moins le même territoire que Culture Commune – qui soutient principalement une programmation autour de la musique et du spectacle vivant, construite à partir de plusieurs temps forts dans l'année. Enfin, dans le Département du Nord, et ce dès 1979, une association constituée de membres de la société civile a également vu le jour pour porter un projet culturel à vocation intercommunal : le Printemps Culturel. Son rayonnement concerne les communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole et des Portes du Hainaut et concerne une trentaine de communes petites à moyennes. Cette association entend lutter contre la ségrégation et le cloisonnement culturel grâce à la programmation, la diffusion, la sensibilisation et soutien à la création. L'action se concentre particulièrement sur l'organisation d'événements de spectacle vivant dans des villes comme

²¹¹ Moment à partir duquel Culture Commune s'est installé sur la base du 11/19 jusqu'au départ de Chantal Lamarre

²¹² Bien qu'il ait pu se révéler insuffisant à certaines périodes plus cruciales que d'autres pour l'équipement (travaux de rénovation, embauche de personnel, subventions qui arrivent trop tard... ce qui est souvent le lot des équipements culturels publics qui occupent des bâtiments plus ou moins vétustes).

Douchy-les-Mines, Somain, Fresnes-sur-Escaut ou Marly. Aujourd'hui également soutenue par les intercommunalités, cette association a joué un rôle précurseur localement et s'est largement substituée à la puissance publique pour proposer une offre culturelle aux habitants de la partie orientale du territoire. Les logiques *bottom-up* ont été déterminantes localement pour encourager le développement de projets culturels qui dépassent les frontières communales.

Ces initiatives, qu'elles émanent de logiques descendantes ou ascendantes, témoignent de la nécessité d'un échelon d'intervention plus inclusif que la commune mais aussi plus exclusif que le département, et qui se fasse en fonction de logiques territoriales : à la fois en termes de présence (ou d'absence) d'équipements culturels dédiés, mais aussi en termes d'identification de bassins de vie. Cette nécessité d'un échelon d'intervention spécifique est vérifiée par les débuts de l'intercommunalité politique et la création des EPCI.

1.2.1 L'intercommunalité culturelle une réponse au manque d'ingénierie culturelle dans les communes ?

Malgré l'existence d'une prise de conscience de l'importance d'une offre culturelle de qualité parmi les élus du Bassin minier, les acteurs culturels interrogés pendant notre terrain de thèse sont relativement unanimes quant à un manque d'expertise et d'ingénierie locale²¹³ dans ces communes, venant corroborer les témoignages précédemment évoqués de Chantal Lamarre. Les petites communes du territoire ne bénéficieraient pas toujours de cadres suffisamment compétents pour prendre en main les politiques culturelles et en comprendre les enjeux selon ces discours. Cette dernière évoque cependant une situation en demi-teinte avec une montée en compétence des communes dans le champ culturel sans que cela n'aboutisse complètement, notamment en termes d'ambition de projet :

« Les modes d'organisation varient mais incluent comme contrainte l'ouverture d'une ligne budgétaire, le recours à des professionnels et la réflexion sur des projets d'équipements communaux ou intercommunaux. La difficulté tient, pour les porteurs de projets, à légitimer auprès des élus la nécessité d'une programmation artistique contemporaine » (ibid., pp204-205).

Ce que laisse comprendre cet extrait, c'est que le portage politique resterait encore faible et que la culture, à grande échelle, serait associée à une dimension festive et de divertissement par les

²¹³ Que ce soit en termes d'ingénierie culturelle ou pour d'autres domaines de l'action publique, d'où la création en 2000 de la mission d'aménagement Mission Bassin Minier.

élus locaux, sans forcément une réelle exigence systématique en termes de qualité²¹⁴. En première observation, il nous paraît judicieux de souligner qu'en voulant rencontrer des adjoints à la culture pour notre terrain de thèse, nous avons parfois été confrontés à la difficulté de ne trouver que des conseillers municipaux délégués aux fêtes et aux associations, terminologies auxquelles n'était pas toujours associé le mot culture. Cet état de fait indique une action forcément parcellaire et restreinte en termes de politique culturelle mais aussi un investissement limité en termes d'action et de projet culturel. Il faut préciser que certaines communes petites à moyennes se démarquent mais il faut les envisager comme des exceptions qui font figure de municipalités précurseuses, notamment dans la période 1980-1990²¹⁵. En France, la commune est souvent comprise comme la cellule de la base de la vie culturelle. Pourtant la taille des communes est un facteur majeur de l'importance que peut prendre la culture dans les budgets (Lucchini, *op. cit.* 2002). Les sociologues évoquent régulièrement la culture comme un « bien supérieur » pour les ménages, un budget dont les plus modestes tendent à se passer. Il est possible d'établir un parallèle avec les communes de rang inférieur qui doivent hiérarchiser leur budget différemment des métropoles (Grefte, Pflieger, *op. cit.* p.62). Pour autant, nous avons voulu interroger la dimension rhétorique de ce genre de discours qui nous a été répété par différents acteurs institutionnels, à différentes échelles d'intervention (Région, Département, Intercommunalité), en les comparant notamment avec les études réalisées en interne comme à l'externe.

Au Conseil Régional, comme dans certains services de conseils départementaux ou d'agglomérations, des constats similaires sont émis par nos interlocuteurs. Le service culturel du Conseil Régional évoque la plus-value de leur action à l'échelle de la région qui consiste selon eux à « *ne pas être dans le local où la culture c'est un mot qui peut-être aussi des fois confondu avec un certain amateurisme ou de l'animation* »²¹⁶. Au niveau départemental, on évoque l'absence d'ingénierie dans certaines communes : « *Il faut travailler sur de l'accompagnement surtout au niveau des communes qui n'auraient pas d'équipements ou de professionnels dédiés à la culture* »²¹⁷ et au niveau intercommunal, cette nécessité de l'accompagnement y compris à plus grande échelle est également évoquée : « *Il faut faire ce*

²¹⁴ La culture est ici réduite à une dimension de divertissement populaire.

²¹⁵ Nous pensons aux communes de Loos-en-Gohelle, de Sallaumines, de Hénin-Beaumont, de Grenay ou de Liévin qui ont très tôt perçu l'intérêt de développer un projet culturel à l'échelle de la commune et d'accueillir un équipement culturel original (pour rappel, Culture Commune, la MAC, l'Escapade, la salle Ronny Coutteure et la salle Arc-en-ciel, respectivement).

²¹⁶ Entretien avec un cadre du service culturel du Conseil Régional, mars 2016.

²¹⁷ Entretien avec une chargée de mission culture au Conseil Départemental du 62.

*travail d'ingénierie*²¹⁸, *presque de pédagogie auprès des différents centres culturels mais aussi auprès de nos élus en termes de culture* »²¹⁹. La rencontre et la médiation font donc partie intégrante de leurs missions quotidiennes.

Ces discours nous révèlent deux éléments essentiels : un besoin de légitimation de leurs actions et de leur existence pour les acteurs interrogés d'une part, mais aussi la permanence de certains obstacles à l'élaboration de projets culturels en termes d'ambition et de cohérence notamment. Ces discours reposent essentiellement sur des diagnostics et des études réalisées en interne, qui ont également permis aux différentes collectivités locales d'analyser quelle pouvait être leur plus-value. Les diagnostics du Conseil Régional montrent par exemple une pluralité de structures culturelles de qualité dans le Bassin minier avec une représentation de tous les domaines d'expression artistique ; à partir de ce constat, la supervision de ces initiatives afin de les structurer davantage et de véhiculer une image renouvelée du territoire est présentée comme une mission pouvant être assumée par le Conseil Régional. A plus grande échelle, la communauté d'agglomération Portes du Hainaut a réalisé dès sa création un état des lieux culturel au sein de son périmètre qui a révélé une vitalité des équipements et du réseau de lecture publique mais un manque de professionnels de la culture (des gestionnaires mais également des associations) ainsi que des politiques culturelles communales qui remplissaient davantage une fonction d'animation que de projet culturel²²⁰. C'est la raison pour laquelle dès 2001, au terme de ce diagnostic, Portes du Hainaut s'est saisi de compétences culturelles dans des champs spécifiques²²¹, qu'elle partage avec d'autres collectivités.

D'après une enquête menée par l'Assemblée des communautés de France en 2000, « 52% [des EPCI] interrogés déclaraient mener des actions de mise en valeur du patrimoine, 44% intervenir dans le domaine des équipements culturels, 53% mener des actions événementielles » (Greffé, Pflieger, *op. cit.*, p.63). On retrouve des statistiques similaires à l'échelle du Bassin minier, puisque sur les huit EPCI qui le traversent, cinq se sont saisi de cette compétence avant 2015. Les intercommunalités sont donc devenues à leur tour des acteurs à l'expertise de plus en plus développée, qui ont su se révéler indispensables par leur action d'accompagnement des structures de niveau infra-communal et en se positionnant parfois sur un secteur particulier :

²¹⁸ Expression à comprendre comme support technique (pour monter des dossiers de demande de subvention par exemple) et d'expertise.

²¹⁹ Entretien avec la responsable du service culturel de l'agglomération Lens-Liévin.

²²⁰ Entretien avec la responsable du service culturel de l'agglomération Portes du Hainaut.

²²¹ Le spectacle vivant, l'éducation artistique et culturel, la lecture publique et le champ muséal.

comme pour l'agglomération Hénin-Carvin qui se spécialise sur la musique et la lecture publique.

Nous proposons de nous intéresser en particulier à ce cas²²² pour avoir un exemple de la plus-value que peuvent apporter les intercommunalités. Ce positionnement a été adopté à partir des résultats d'un diagnostic culturel commandé par l'agglomération et réalisé par un cabinet externe en 2002. Il a été consolidé par un effet d'aubaine quand en 2004 le Nord-Pas-de-Calais a fait partie des régions pilotes pour une réforme portant sur l'enseignement des arts vivants. Deux postes aidés par la DRAC sont alors créés sur le territoire de l'agglomération afin notamment d'accompagner les écoles de musique et de structurer la formation musicale.

« De 2004 à 2013, on a donc travaillé avec ma collègue à la définition des contenus de stratégie et de travail à l'échelle du territoire. Une stratégie de complémentarisation [sic] de ce qui existait, de qualification aussi de ce qui existait et puis de structuration aussi dans une démarche où on a essayé de faire émerger les parts manquantes de ce qui existait et de créer une cohérence à l'échelle des différents acteurs pour que chacun puisse s'identifier dans un rôle un peu plus particulier – que tout le monde ne fasse pas la même chose ou qu'il y ait des trous laissés par les uns ou par les autres »²²³.

Cette stratégie a été complétée, voire finalisée, avec la construction du Métaphone, salle de concert à l'architecture contemporaine, sur le site minier du 9/9 bis en 2013, qui est désignée comme « la porte d'entrée de la musique sur le territoire »²²⁴.

En termes de logique et de planification culturelle, il apparaît assez clairement que ces collectivités ont des projets qui leur sont propres et qui peuvent dépendre autant de la couleur politique des présidents d'agglomération et de leurs équipes, que du diagnostic territorial. En effet, Hénin-Carvin se singularise avec la maîtrise d'ouvrage de l'équipement musical du Métaphone du 9/9 bis ou la gestion d'une chaîne de télévision²²⁵ qui met particulièrement en avant la vie culturelle du territoire, tandis que Portes du Hainaut a une action plus classique

²²² Nous avons eu l'opportunité de le creuser plus particulièrement car c'est de ce positionnement qu'est issue la création du Métaphone sur le site du 9/9bis qui fait partie de nos cas d'étude.

²²³ Entretien avec des chargés de mission patrimoine et culture de l'agglomération Hénin-Carvin.

²²⁴ Nous y reviendrons dans notre chapitre 6.

²²⁵ IL TV qui existe depuis 2003.

avec le transfert de la gestion de certains équipements culturels²²⁶ et une intervention programmée autour de temps forts dans une logique événementielle ou de résidence d'artistes. Sur le plan spatial, Hénin-Carvin a donc une logique de création ou de renforcement du 9/9 bis comme centralité alors que Portes du Hainaut fonctionne davantage en termes de maillage et d'équité territoriale. Ces situations contrastées et sans cohérence particulière d'une intercommunalité à l'autre ne sont pas une originalité locale. En effet, les politistes évoquent régulièrement les entremêlements tortueux et les tâtonnements (Négrier, Tellier, 2008) qui aboutissent à ces diversités de situation pour lesquelles il serait « *prématuré de tabler sur une vaste convergence qui, un jour, ne manquerait pas d'aligner les ordres communautaires sur un axe intercommunal unique* » (Négrier, Tellier, *op cit.* 2008).

Néanmoins, toutes les intercommunalités du Bassin minier ne se sont pas saisies de la compétence culture avant la loi NOTRe. C'est le cas de Lens Liévin, ce qui de prime abord intrigue²²⁷ puisque le Louvre est arrivé à Lens en 2012 (cette arrivée étant prévue depuis 2004). Les personnes concernées se sont retrouvées muettes au moment d'expliquer cette incongruité pendant nos entretiens. L'intercommunalité ne s'était toujours pas saisi de cette compétence en 2016 et était encore dans le processus d'aide pour évaluer ses besoins et surtout rédiger l'intérêt communautaire. Cette rédaction a nécessité l'établissement d'un diagnostic culturel²²⁸ et la tenue de nombreux ateliers entre différents acteurs-animateurs de la culture par un cabinet extérieur. En outre, le service des affaires culturelles n'était occupé que par une seule personne au moment de nos entretiens qualitatifs alors qu'il y aurait eu besoin de quatre agents à temps complet selon celle-ci pour répondre aux seuls besoins d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les communes. Il y a donc un manque de mobilisation d'acteurs politiques localement et probablement de vision pour le développement culturel du territoire qui a été résumé de manière assez lapidaire par des parties prenantes des politiques culturelles à plus petite échelle : « *globalement, on a eu le sentiment, nous techniciens, que l'agglomération et la ville de Lens ne se sont pas appropriés le cadeau qui leur a été fait, je dirai ça comme ça* »²²⁹. Sans prendre cette information au pied de la lettre, ce témoignage nous a paru intéressant car

²²⁶ Avec tout de même une originalité : dans le cas des musées de France, l'agglomération a compétence en termes de collection mais les bâtiments restent municipaux. Pour les bibliothèques créées avant la prise de compétence culture, l'agglomération a pris à sa charge la gestion de l'équipement, tandis que le personnel reste employé par les mairies.

²²⁷ Il faut tout de même noter que l'agglomération bénéficie du label Pays d'art et d'histoire, attribué par le Ministère de la Culture, depuis 2008.

²²⁸ Qui ne nous a pas été communiqué malgré nos demandes.

²²⁹ Entretien avec un cadre du service culturel du Conseil Régional, mars 2016.

révélateur de l'état d'esprit de certaines parties prenantes un peu plus de trois ans après l'ouverture du musée.

Les politiques culturelles se sont donc progressivement structurées autour d'acteurs nouveaux – les intercommunalités – qui se sont révélés être incontournables grâce à l'apport d'une expertise et d'une ingénierie rarement présentes dans les communes petites à moyennes, mais aussi grâce à leur échelon d'intervention qui permet le développement d'un projet culturel pour un bassin de vie mieux adapté aux pratiques habitantes. Paradoxalement, cette structuration n'a pas été synonyme de renforcement de la lisibilité de ces politiques à cause des situations contrastées des intercommunalités, d'une part, mais aussi de possibles obstacles à la coopération intercommunale, d'autre part. De nombreuses parties prenantes évoquent en entretien les difficultés des élus à collaborer en dehors du périmètre de leurs communes en évoquant notamment l'esprit de clocher. Malgré notre méfiance pour les effets de discours, le caractère répété de ces affirmations et leur présence dans des documents institutionnels nous a conduit à nous interroger sur une spécificité culturelle territoriale des élus du Bassin minier due à des effets de contextes, de permanences de certaines postures et d'héritage social et culturel de l'exploitation minière.

Conclusion intermédiaire : Ce premier point du chapitre 4 met en évidence plusieurs éléments. D'abord que la mise sous tutelle du Bassin minier par Charbonnages de France a fait des politiques culturelles un enjeu local en termes d'émancipation de la population à l'époque de la fermeture des puits de mine, notamment à cause des pratiques contraintes, d'une part, et des pratiques culturelles légitimes faibles, d'autre part. Ensuite, que les politiques culturelles sont vite identifiées comme un atout et une nécessité par le Conseil Régional, avec notamment un effort de structuration de ces dernières dans les territoires qui la composent et de portage multi-partenarial. Enfin, que les politiques culturelles dans un territoire sans hiérarchie urbaine forte sont volontairement développées à une échelle intercommunale malgré les difficultés de mise en place. A l'aune de la définition de configuration culturelle territoriale (Sibertin-Blanc, Lima, *op. cit.*), il est alors possible d'affirmer que celle du Bassin minier a sensiblement évolué à deux moments-clés sous l'effet de politiques nationales et de spécificités locales. Aussi, le passage à l'après-mine d'abord et les lois de déconcentration et de décentralisation ensuite, avec une inflexion particulière à la fin des années 1990, marquent deux grandes étapes pour le territoire. La configuration culturelle territoriale du Bassin minier révèle une attention particulière des différents acteurs concernés à une meilleure accessibilité des équipements culturels pour une

population perçue comme peu éduquée à l'art dans ses formes les plus légitimes. Dans ce contexte, comment l'inscription du Bassin minier au Patrimoine Mondial de l'Unesco et l'arrivée du musée du Louvre à Lens en 2012 font évoluer cette configuration ? Nous pouvons aisément formuler l'hypothèse d'une perturbation de cette configuration en raison de leur poids symbolique.

2. LES PROJETS CULTURELS, CATALYSEURS DE LA CO-CONSTRUCTION DU DISCOURS ET DE L'ACTION

Ces deux projets nous paraissent intéressants à analyser d'abord sous l'angle de la mobilisation d'acteurs et de la coopération entre institutions publiques afin de vérifier comment évolue cette configuration culturelle territoriale. Certes, parler de fédération d'acteurs publics du territoire grâce à la culture serait probablement une expression trop forte mais ces deux projets ont pour caractéristique d'introduire une collaboration d'acteurs à la fois pour l'action, mais aussi pour la mise en récit d'un territoire en reconversion. Les projets culturels sont rarement abordés sous l'angle de la gouvernance ou de la collaboration d'acteurs en géographie, chose qui est plus courante en sciences politiques. Nous pouvons par exemple évoquer la thèse de Vincent Guillon sur la gouvernance culturelle (Guillon, 2011) où l'auteur développe les recompositions de l'action publique à Lille, Lyon, Saint-Etienne et Montréal et le travail mené par Fabienne Leloup et Laurence Moyart sur Mons, capitale européenne de la culture où la coopération d'acteurs à différentes échelles est étudiée (Leloup, Moyart, *op. cit.* 2014). Pourtant, dans le cadre de l'urbanisme de coalition et le développement de la ville par projet (Pinson, 2009), les rapprochements spécifiques d'acteurs se multiplient et un projet culturel peut parfois avoir une incidence importante dans la gouvernance locale. Notre hypothèse ici est que l'ouverture du Louvre à Lens et l'inscription au patrimoine mondial ont pu jouer ce rôle localement. En effet, ces deux projets ont été à l'origine de l'émergence de nouveaux acteurs de l'action publique locale : l'association Bassin Minier Unesco (BMU) d'une part et Euralens d'autre part, qui ont participé à la reconfiguration de certains équilibres dans le partage du pouvoir urbain et à une nouvelle manière de fabriquer l'action collective. A partir de la grille de lecture proposée par un ensemble de chercheurs de différentes disciplines de sciences sociales (Rey-Valette *et al.*,

2014) pour analyser la gouvernance territoriale²³⁰, nous avons pu faire émerger les manifestations d'une action et d'un discours collectif dans le Bassin minier.

2.1 UNE ACTION PUBLIQUE RENOUVELÉE : ACTEURS ET SCÈNES

Par « nouvelles scènes », nous entendons les cadres de médiation où se donnent à lire ou à entendre l'action publique territoriale. D'après Stéphane Cadiou, ces scènes sont au nombre de trois, d'abord la littérature grise (rapports d'expertise, études, notes de synthèse...), mais aussi l'ensemble des forums de discussions plus ou moins ouverts au grand public ainsi que la grande diversité de publications institutionnelles (lettres d'information de sociétés de médias, journaux d'associations, bulletins (Cadiou in. Bourdin, Idt, *op. cit.* pp28-30). Ces scènes nous paraissent essentielles à analyser car elles « *accompagnent désormais étroitement la conception et la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbains. Elles forment une toile sur laquelle s'énonce l'action urbanistique. Elles assurent une mise en circulation de l'action publique, incarnée aussi bien par des catégories administratives, des procédures, des projets, etc.* » (Cadiou, *loc. cit.*, p30). Nous analyserons successivement la création et le rôle des acteurs précédemment évoqués, d'abord l'association BMU qui a œuvré à l'échelle du Bassin minier pour porter techniquement le dossier d'inscription mais qui s'est également chargée de son soutien populaire et a été un atout pour son portage politique dès le début du projet. Nous reviendrons ensuite sur l'association Euralens, créée par la volonté de l'ancien président de Région Daniel Percheron, en 2009, soit au moment de la construction du musée, afin de favoriser l'émergence de projets autour du Louvre Lens dans un périmètre rassemblant les intercommunalités de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay. Nous verrons ici que ces deux associations et leurs actions ont contribué à l'émergence de nouvelles dynamiques d'acteurs pouvant augurer une réorientation radicale de la configuration culturelle territoriale du Bassin minier.

2.1.1 Bassin Minier Uni : entraîner une synergie collective en portant le dossier Unesco

Afin de porter le dossier Unesco pendant toute la période qu'a duré la procédure d'inscription, une association a été créée en 2003 sur décision de Jean-François Caron²³¹. En France, le portage de dossier d'inscription à l'Unesco n'est pas forcément synonyme de la création d'une structure *ad hoc*, certains dossiers sont suivis par des municipalités ou des intercommunalités. Or, le Bassin minier est divisé en plusieurs EPCI comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.

²³⁰ Cette grille, particulièrement stimulante, permet d'aller au-delà de la simple cartographie d'acteurs en mettant en évidence les controverses et les apprentissages collectifs. Elle a été un outil essentiel pendant la période du terrain pour identifier ce qu'il pouvait se nouer lors des événements collégiaux entre acteurs du Bassin minier.

²³¹ Président de l'association, maire de la ville de Loos-en-Gohelle et souvent désigné comme étant l'initiateur principal de la procédure d'inscription.

L'idée était de créer une structure qui puisse couvrir tout le territoire et qui soit spécifiquement dédiée à ce portage du dossier d'inscription. Cette association, d'abord appelée Bassin Minier Unesco, puis Bassin Minier Uni²³², a été avec la Conférence Permanente du Bassin Minier, un des premiers dispositifs de création d'une synergie collective entre des acteurs de différents horizons.

La constitution de cette association avait pour but de monter un dossier technique solide en réunissant différents experts locaux du patrimoine minier comme le Centre Historique Minier de Lewarde, la DRAC, la MBM, la Chaîne des Terrils mais aussi l'association des communes minières, des architectes-paysagistes ou des habitants venant de la société civile. Ce rapprochement d'acteurs a ainsi permis la mise en commun d'expertises savantes et d'usage dans une volonté de construire de manière collective et transversale une meilleure connaissance du Bassin minier. Le processus de constitution du dossier a duré trois années au cours desquelles les différents acteurs de l'association, aidés de la MBM, ont réuni des éléments qui pourraient justifier du caractère exceptionnel et universel de l'héritage minier du territoire dans le but d'une inscription dans la catégorie « paysage culturel évolutif²³³ ».

Ces trois années de travail ont donné lieu à un premier colloque professionnel en 2006²³⁴ sur la candidature du Bassin minier qui posait la question des enjeux et des opportunités. Par la suite deux autres colloques appelés « Rencontres Bassin Minier Uni » ont eu lieu en 2007 à Wallers Arenberg (59) et 2011 à Liévin (62). Nous voulons montrer ici le rôle de ces nouvelles scènes dans la reterritorialisation du Bassin minier. Notre hypothèse est qu'elles permettent la mise en scène symbolique d'un territoire uni, grâce aux lieux choisis pour se réunir ainsi qu'aux propos positifs tenus, la réunion d'acteurs de différentes sphères autour d'un objectif commun et qu'elles favorisent la création d'une culture commune.

Ces nouvelles scènes montrent d'abord l'affirmation du Bassin minier en tant que territoire à part entière sans que la partie la plus marquée par l'exploitation soit présentée comme plus légitime. En effet, et c'est un élément que nous retrouverons à plusieurs reprises, les différentes réunions et colloques ne se déroulent jamais au même endroit, dans l'ouest du Bassin minier comme dans l'est. Nous pouvons y voir la volonté de fédérer les différents bassins de vie dans une même dynamique. Un maillage du territoire s'opère donc grâce à la tenue de ces colloques

²³² L'appellation « Unesco » étant exclusivement réservée à l'organisme du même nom.

²³³ La référence au « vivant » n'est venue que plus tard. Le processus de collecte de données et le cahier des charges de l'Unesco sera précisé au chapitre 5.

²³⁴ Les 28 et 29 juin 2006 à Bruay-la-Buissière (62).

professionnels dans les lieux emblématiques de l'exploitation minière des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ce détail est d'importance dans une région où il existe une certaine rivalité entretenue entre les deux départements. Ainsi, les élus du Pas-de-Calais revendiquent une filiation plus forte de l'héritage minier et ressentent une plus grande légitimité à entrer au patrimoine mondial tant l'exploitation du charbon a été intense dans la partie la plus occidentale du territoire. Tenir ces colloques dans différentes villes, c'est donc affirmer la volonté de montrer le Bassin minier comme un territoire homogène et uni culturellement et politiquement.

Plus généralement, ces colloques ont surtout eu deux vertus principales : celle de réunir différents élus des communes du Bassin minier qui y entendent des propos positifs et valorisants sur l'héritage minier d'une part et celle de faire intervenir des experts extérieurs qui peuvent apporter un regard distancié et amener des idées nouvelles dans ce territoire d'autre part. Par exemple, lors de la première édition de ce genre de manifestation ont été invités des chercheurs comme Paul Smith, célèbre spécialiste de l'archéologie industrielle, ou Massimo Preite, spécialiste du patrimoine industriel²³⁵. L'objectif a été d'apprendre à la fois des expériences étrangères, mais aussi de préciser de manière collective les exigences des instances évaluatives. Cette manière de faire, qu'il est possible d'associer à la circulation des bonnes pratiques (Arab, *op. cit.*), est relativement novatrice à l'époque dans le territoire. C'est devenu aujourd'hui un outil privilégié par les nouveaux tenants de l'ingénierie territoriale locale.

De manière encore plus établie qu'auparavant, l'héritage minier n'est plus considéré comme une séquelle, comme un problème à traiter, comme une friche à cacher ou à réemployer, mais comme un atout à préserver et à valoriser pour le territoire. En outre, ces colloques sont des lieux de la réflexion collective. Les actes de la première rencontre le montrent bien : en 2006, de nombreux élus ou techniciens du Bassin minier ne savent pas encore ce que veut dire précisément « paysage culturel évolutif » ou ce qu'est une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). C'est aussi l'occasion de réfléchir à des possibilités de développement relativement inédites sur le territoire comme le tourisme par exemple, qui est envisagé dès ces années-là, ou le développement de dispositifs spécifiques de sensibilisation et de médiation autour du patrimoine dans les écoles par exemple. Pourtant, on ressent à la lecture des actes de ces différentes journées une certaine inquiétude de la part des élus, peut-être une perplexité vis-à-vis des évolutions en cours – certains acteurs interrogés nous

²³⁵ Mais aussi des cadres et des responsables d'institutions nationales et supranationales comme la chargée de mission Unesco au Ministère de la Culture ou le secrétaire général de TICCIH ou encore le Directeur du projet Blaenavon au Pays de Galles, paysage inscrit à l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif »

ont d'ailleurs parlé de réticence²³⁶. Certains s'interrogent par exemple sur la pertinence, non pas de l'inscription en elle-même, mais de la valeur patrimoniale réelle de l'héritage minier. Ces journées sont visiblement organisées également pour les rassurer en invitant des experts qui puissent leur confirmer que le territoire et son patrimoine peuvent tout à fait prétendre à cette inscription prestigieuse ou leur donner des conseils à partir de leur expérience. Enfin, afin de lutter contre cette méfiance initiale, ces nouvelles scènes ont clairement été des lieux de fabrique de l'enthousiasme et de l'empathie interculturelle, permettant un socle identitaire commun. Ce socle identitaire commun permettrait alors de facto une interdépendance entre acteurs et de faire émerger une solidarité entre eux (Pinson, 2009). La carte de vœux ci-dessous, envoyée à toutes les municipalités du Bassin minier, est une bonne illustration des démarches pour favoriser ce socle identitaire commun grâce à l'iconographie employée et au message diffusé.

Figure 38 : Carte de vœux pour l'année 2012 de l'association BMU



SOURCE : ARCHIVES REGIONALES, COTE B12299

L'association BMU a également été à l'origine de nombreuses publications institutionnelles mêlant des informations scientifiques et des discours ayant plutôt une dimension de communication en direction des différents acteurs du Bassin minier afin de dresser des bilans à

²³⁶ Ce constat ne doit cependant pas occulter une diversité d'attitudes et de positionnement chez les élus locaux ; certains montrent également leur enthousiasme ou ont été moteurs dans le processus à l'image de Jean-François Caron, bien sûr, ou encore Gilles Rolos, ancien maire de Sallaumines et président de la Mission Bassin Minier de sa création jusqu'en 2014.

mi-parcours du processus d'inscription. Ces publications et ces journées permettent de rythmer ce processus, de faire le point collectivement sur ce dernier et de légitimer les nouveaux acteurs en place – ce sont aussi des lieux de prise de parole et de discours, conduisant à l'élaboration d'un langage commun.

Ces nouvelles scènes que nous venons d'analyser semblent donc cruciales pour favoriser un sentiment de projet collectif, ce qui, si nous reprenons à notre compte les constats de grande difficulté à travailler ensemble pour des élus locaux, est alors indispensable. Bien qu'aujourd'hui le discours soit homogène et globalement positif sur l'inscription du Bassin minier comme patrimoine mondial, une majorité d'élus sont initialement peu réceptifs à la dynamique. Ce n'est qu'à partir de 2006 – et donc à partir du moment où la possibilité d'une inscription est devenue tangible – que leur présence aux rencontres Bassin Minier peut démontrer un intérêt, et leurs interventions un enthousiasme sous-jacent. Encore faut-il souligner que les prises de parole publique ont tout intérêt à dénoter l'enthousiasme. En 2007, l'association crée un club des maires afin qu'ils puissent montrer publiquement leur engagement pour la candidature et encourager davantage la constitution d'un réseau de figures politiques motrices d'un enthousiasme collectif dont on espère un effet d'entraînement. Les témoignages des techniciens retransmettent d'ailleurs ce sentiment d'isolement initial : « *On a restitué toute cette réflexion aux élus mais c'était un peu surréaliste à l'époque, vraiment, on sentait le fossé... On était un peu pionniers* » et quelques minutes plus tard : « *Il n'y avait pas de pensée structurée, constructive, porteuse d'avenir et de développement... c'est l'étude qui a posé ces jalons-là* ». Le jugement peut paraître sévère, voire excessif, néanmoins il rejoint notre analyse du manque de professionnalisation et de sens politique de cette génération d'élus. De plus, certains acteurs majeurs de l'époque qui travaillaient soit à la MBM, soit dans l'association BMU relèvent une certaine incrédulité localement quant à la possibilité d'inscrire le Bassin minier au patrimoine mondial. Ce qui conforte une mise en récit héroïque a posteriori de la genèse du projet. En effet, les individus à l'origine du portage du dossier se décrivent volontiers comme une « *poignée de précurseurs* », voire des « *visionnaires* ».

Depuis 2012, une partie de l'équipe BMU a rejoint la MBM, un de leurs partenaires principaux, en charge du plan de gestion de l'inscription. La MBM est également devenue un acteur majeur de ces nouvelles scènes grâce, par exemple, aux rencontres Bassin Minier Patrimoine Mondial organisées tous les deux ans depuis octobre 2013 qui possèdent les mêmes vertus que celles précédemment énoncées à la seule différence qu'elles permettent désormais de montrer ce qui a été réalisé collectivement depuis l'inscription et les objectifs qu'il reste à atteindre. Cette

dynamique initiée par l'association BMU à partir de 2003 jusqu'en 2012, nous la retrouvons quelques années plus tard dans un autre contexte et pour un autre périmètre mais avec les mêmes ressorts dans le cadre de l'association Euralens. Cette dernière n'a pas été créée pour porter techniquement et politiquement le musée, mais plutôt pour créer une synergie d'acteurs du public et du privé et faire émerger des projets sur le territoire afin de créer une dynamique dont le musée serait un des éléments moteur.

2.1.2 Euralens : faire émerger une action collective pour accueillir le Louvre Lens

Euralens est né de la volonté de Daniel Percheron d'initier une dynamique d'acteurs autour de l'arrivée du musée du Louvre et de susciter une démarche de redéveloppement territorial en favorisant le développement de nouveaux projets. Nous allons revenir ici sur la genèse de l'association et ses modalités de fonctionnement en nous intéressant notamment à son périmètre, ses acteurs clés et aux scènes de l'action publique créées.

« A l'occasion de l'arrivée de ce musée, afin d'en tirer le meilleur bénéfice pour le développement régional mais aussi pour en assurer sa réussite sociale et culturelle, un accord se dessine autour de la nécessité d'engager, autour du Louvre-Lens, un processus concerté d'aménagement et de développement du territoire et des territoires voisins »²³⁷.

L'ancien président de Région²³⁸ est parti du constat que les élus du territoire éprouvent des difficultés à collaborer en dehors du périmètre de leur commune, et qu'ils n'étaient pas *prêts* pour l'arrivée du musée dans le sens où la mobilisation locale et la solidité du réseau d'acteurs ne paraissaient pas à la hauteur de l'enjeu territorial que constituait le Louvre à Lens. Nous avons vu que d'autres acteurs font le même constat et tiennent des propos similaires depuis de nombreuses années.

« Comment faire en sorte qu'en toute liberté, tous ces élus, toute cette société civile si timide dans le bassin minier (...) se rencontrent sans contrainte et parlent le même langage (...) pour faire cause minière commune »²³⁹.

L'association Euralens a donc été créée en 2009 avec pour objet trois missions principales : l'élaboration d'un tramway qui puisse relier les territoires de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, la

²³⁷ Extrait des statuts originaux de l'association, 2009.

²³⁸ Il a présidé la Région Nord-Pas-de-Calais de 2001 à 2015.

²³⁹ Entretien avec l'ancien président de région et d'Euralens.

promotion d'une « ambition urbaine » centrée sur les cités minières et une ouverture sur la métropole lilloise²⁴⁰.

Le nom de l'association rappelle celui d'Euralille²⁴¹ et de fait, les espoirs sont les mêmes : donner une stature internationale au territoire lensois à partir d'un projet de réaménagement urbain²⁴². En outre, une partie de l'équipe Euralille se retrouve à Euralens comme interlocuteur, voire comme partenaire privilégié de l'association, comme Jean-Louis Subileau ou Bernard Masset, l'ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy à la mairie de Lille, directeur d'Euralens de 2015 jusqu'en avril 2017, ou comme des proches de Daniel Percheron, par exemple Gilles Pette²⁴³, son ancien directeur de cabinet. Le nom de l'association revendique explicitement cette filiation avec le projet Euralille.

Euralens a pourtant un mode de fonctionnement qui lui est propre : elle est conçue comme un « *forum d'acteurs* », c'est-à-dire un dispositif permettant la rencontre et l'échange entre les différents porteurs de projets locaux et les élus. C'est une association loi 1901 dont le périmètre dépasse la commune lensoise puisqu'il concerne trois intercommunalités du Pas-de-Calais : Lens-Liévin, Béthune-Bruay et Hénin-Carvin. La commune lensoise est identifiée en 2009 comme le territoire de centralité, celui sur lequel les efforts doivent être portés de manière prioritaire puisque c'est celui sur lequel le musée se trouve. Ce périmètre est rapidement élargi à l'agglomération Lens-Liévin ainsi qu'à Hénin-Carvin et Béthune-Bruay afin de faire émerger un territoire de projets à un échelon jugé cohérent par l'action publique.

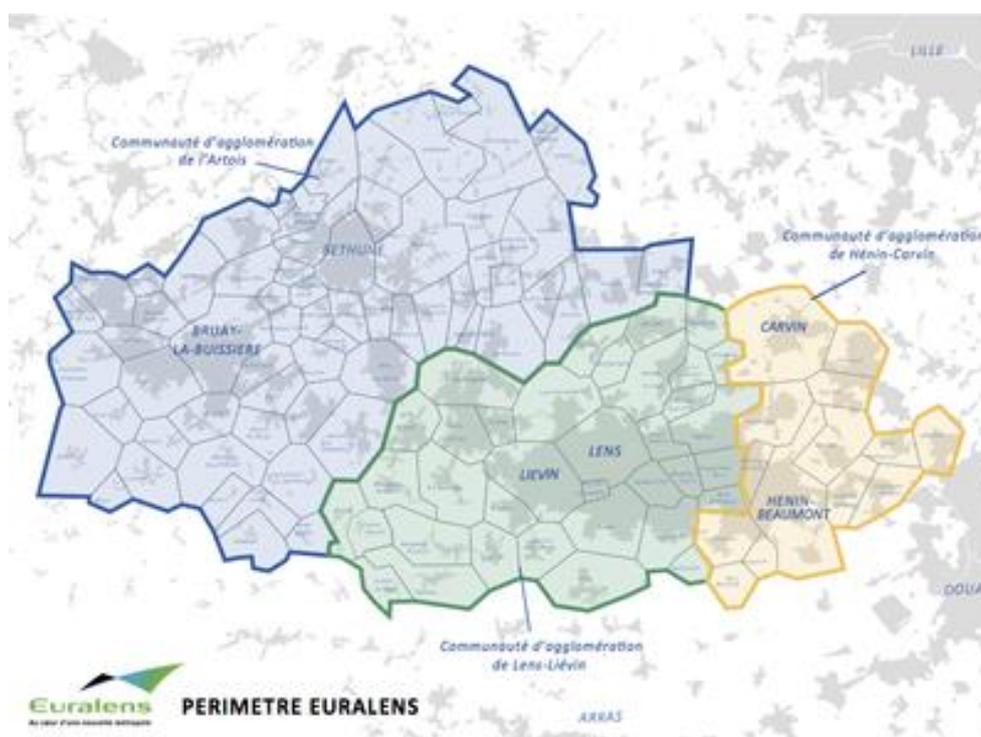
²⁴⁰ A partir des statuts originaux de l'association, 2009.

²⁴¹ Le troisième quartier d'affaires français situé entre les communes de Lille et de La Madeleine, créé à partir de 1994 sous l'impulsion de Pierre Mauroy.

²⁴² Le projet Euralille constitue initialement une vaste opération de requalification urbaine d'un quartier situé entre le centre-ville de Lille et le quartier St Maurice-Pellevoisin qui a commencé avec la construction en 1994 d'un grand centre commercial et d'une gare desservant à l'international (notamment en direction de Bruxelles et de Londres). Depuis, de nombreuses tours et bâtiments – dont la célèbre Tour de Lille en forme de botte réalisée par Christian de Portzamparc – dessinent les contours d'un quartier d'affaires. La volonté était ici de placer Lille sur la carte de l'Europe et de faire venir les investisseurs internationaux.

²⁴³ Directeur d'Euralens de 2009 à 2015.

Figure 39 : Périmètre Euralens



SOURCE : EURALENS

Cette association possède initialement un petit nombre de salariés, rejoints en 2011 par une chargée de communication et en 2012 par un chargé de la labellisation. Il s'agit donc d'une petite structure dont la Région est le financeur principal, le budget complété par les cotisations des adhérents – qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales – et par des dons pour une moyenne de 500 000 euros annuels. L'association a pourtant de nombreuses missions : outre cette fonction de forum, l'association possède son propre dispositif de labellisation pour les projets locaux et d'accompagnement de ces projets via le « cercle qualité ». Ce cercle qualité est composé de différentes personnalités locales ou à dimension internationale qui sont reconnues comme des experts dans différentes spécialités (économie, aménagement, architecture, tourisme) ; on y retrouve par exemple Pierre Veltz, Ariella Masbouni, Pablo Otaola ou Marie Lavandier, la directrice du Louvre Lens²⁴⁴. Ces experts remplissent une mission de conseil et de prescriptions pour les orientations que doit prendre le territoire ou les projets qui seront soumis à leur évaluation. S'entourer de spécialistes reconnus par leur profession permet de donner une plus grande crédibilité au projet d'Euralens mais aussi de montrer aux élus locaux que le territoire est entre de bonnes mains. Telles des bonnes fées qui se penchent sur le berceau Bassin minier, ces experts ont donc un rôle double : faire bénéficier

²⁴⁴ Xavier Dectot, au moment de notre terrain de thèse.

le territoire de leurs compétences et lui assurer une meilleure visibilité, ne serait-ce que dans la sphère restreinte de l'urbanisme et de l'aménagement.

En termes de nouvelles scènes à présent, Euralens a réussi à rendre incontournable ses Assemblées Générales (AG) où sont conviés tous les adhérents de l'association, ses partenaires, mais aussi toute personne ayant signifié son intérêt pour leurs actions. En effet, il y a régulièrement une petite centaine de personnes présentes à ces AG alors que rien de décisif ne s'y joue sur le plan de l'action publique. En effet, ces AG sont davantage des lieux de mise en scène de l'action publique territoriale. En revanche, la présence occasionnelle des experts précédemment cités ou habituelle de Daniel Percheron, à la verve proverbiale, permet de rappeler régulièrement les orientations à prendre pour voir émerger ce territoire de projets qu'Euralens appelle de ses vœux. En outre, la présentation des projets en cours, le rappel des avancées et les prises de parole des porteurs de projet permettent la prise de conscience qu'une action collective est effectivement opérante et qu'elle entraîne une dynamique qui doit se pérenniser en fédérant les énergies. Même si les AG sont progressivement décrites comme des grandes messes dans lesquelles il ne se passe rien par nos interlocuteurs, elles ont joué un rôle initial fondamental de prise de conscience de l'importance du collectif parmi les adhérents de l'association.

Ces adhérents sont avant tout des collectivités territoriales (communes et intercommunalités), des structures publiques et parapubliques comme le Louvre, la SNCF, la Caisse Nationale des Dépôts et Consignations, l'Université d'Artois ou encore la MBM ou le Racing Club de Lens²⁴⁵. Ces Assemblées Générales permettent d'abord l'émergence d'une interconnaissance entre élus, cadres et techniciens de différentes intercommunalités et de différents secteurs – ce qui favorise donc le décloisonnement des pratiques et une mise en réseau des différentes personnes amenées à œuvrer pour le (re)développement territorial du Bassin minier. C'est en ce sens qu'Euralens remplit sa fonction de forum même si le caractère politique et médiatique de ces rencontres influe forcément sur les discours qui y sont tenus et sur les postures de celles et ceux qui y prennent la parole. En effet, les AG sont des lieux de déférence et de manifestation d'un enthousiasme affiché, la parole critique y est très rare et ne se manifeste qu'en des occasions

²⁴⁵ Au total, 35 communes, 5 intercommunalités dont 3 partenaires financeurs (avec le Département du Pas-de-Calais, la Région et la CCI), 32 structures publiques ou parapubliques adhérentes.

particulières. Ce fut par exemple le cas en 2015, lors de la constitution du Pôle Métropolitain de l'Artois²⁴⁶, contre laquelle les élus communistes se sont plusieurs fois exprimés.

Les forums thématiques organisés depuis 2014 constituent une autre scène de l'action publique territoriale créée par Euralens. Ces ateliers thématiques sont des réunions sectorielles qui visent à réunir tous les acteurs concernés au cours de deux à trois séances pour faire émerger de nouvelles pistes d'actions et faire avancer l'action publique territoriale sur des thématiques considérées comme des enjeux forts comme l'énergie, la concertation ou encore l'économie et la formation. Dans le cadre de notre terrain de thèse, nous avons choisi de nous intéresser à l'atelier thématique Culture et Tourisme pour lequel un protocole d'observation participante a été établi²⁴⁷. Le principe de ces ateliers est une fois de plus de décloisonner des acteurs qui ne travaillent pas toujours entre eux en partant des constats déjà émis dans les années 1990 : il est nécessaire de dépasser les limites communales pour développer l'intérêt communautaire dans différents secteurs. Il s'agit d'assurer une action publique territoriale cohérente à l'échelle des trois agglomérations et qui tienne compte de l'existant. Dans le cas de l'offre culturelle, ces ateliers étaient axés encore une fois sur l'interconnaissance et posaient la question de la mutualisation de certains événements culturels potentiellement redondants ou au calendrier peu avantageux pour leur lisibilité. L'enjeu était également une montée en gamme de l'offre culturelle en s'inspirant de ce qui peut se faire ailleurs selon le principe de la circulation des bonnes pratiques.

Enfin, Euralens émet également de manière régulière un certain nombre de publications à destination de l'ensemble des partenaires qui sont disponibles à chaque AG mais également envoyés dans les différentes structures. On retrouve d'abord les comptes rendus d'AG mais surtout, les livrets du label qui paraissent chaque année et qui présentent en détail tous les projets ayant obtenu la labellisation Euralens, ainsi que les livrets « Louvre Lens chiffres clés et impacts »²⁴⁸ qui sont des publications dressant un état des lieux des changements à l'œuvre en imputant ces mêmes changements à l'arrivée du musée. Sont diffusés aussi les livrets de restitution des différents ateliers et enfin les livrets consacrés à des projets en particulier comme la réhabilitation de la base 11/19 de Loos-en-Gohelle ou la Chaîne des Parcs. Euralens est donc responsable d'une production assez importante de documents institutionnels qui, encore une fois, permet de porter à la connaissance de ses lecteurs les évolutions territoriales en cours, les

²⁴⁶ Syndicat mixte à l'échelle des trois communautés d'agglomération, validé en 2018, qui a un rôle opérationnel en termes d'aménagement et de développement économique.

²⁴⁷ L'analyse en est faite plus loin dans ce chapitre.

²⁴⁸ Quatre publications de ce type à ce jour en 2014, 2015, 2016 et une spéciale pour les cinq ans du musée

initiatives jugées pertinentes par l'association et celles et ceux qui les portent, politiquement notamment. Il y a à la fois un enjeu de communication et de création d'un esprit collectif pour donner du sens à l'action. Il faut préciser ici que ces lecteurs sont avant tout les élus locaux, les parties prenantes de l'action publique, les porteurs de projet et les médias – ces derniers étant les seuls à faire percoler l'information auprès de la population.

Aujourd'hui, Euralens est un acteur décrit comme indispensable par l'essentiel des personnes que nous avons rencontrées pendant notre terrain de thèse, notamment grâce à ce rôle qu'ils se sont donnés de médiateurs de l'action publique territoriale.

« Euralens a le mérite de mettre autour de la table des personnes qui n'avaient pas l'habitude de se parler, que ce soit des institutions ou des entreprises, des collectivités (...) a eu le mérite aussi de regarder sur la mise en pratique de certaines priorités (...) Euralens a ouvert les champs »
(entretien avec le maire de Lens, mai 2016)²⁴⁹.

Ce genre d'appréciation est unanimement partagé par les acteurs que nous avons rencontrés et qui sont concernés par le périmètre Euralens, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels ou culturels. Le discours sur l'association est en tout cas le même d'un acteur à l'autre²⁵⁰. Ces nouveaux acteurs, nés pour porter des projets culturels majeurs sur le territoire, permettent donc l'interconnaissance et la production d'une action collective à l'échelle du Bassin minier ou d'une partie de celui-ci. Elles sont également à l'origine d'une construction et d'un partage de nouveaux discours sur le territoire grâce à la mise au point d'éléments de langage et d'une rhétorique bien spécifique comme nous allons le vérifier à présent.

2.2 LA MISE EN RÉCIT DU TERRITOIRE PAR LE PROJET CULTUREL

Dans le contexte de la métropolisation et du tournant marketing des politiques publiques (Evans, *op. cit.* 2003), la mise en récit des projets urbains est devenue un axe de travail important pour toute maîtrise d'ouvrage. En effet, la manière de communiquer sur un projet urbain, notamment pendant sa construction, est devenue presque aussi important que sa réalisation (Matthey, 2014). En témoignent les bâches habillées de slogans autour des chantiers ou la multiplication des communiqués publicitaires dans l'espace public comme dans les pages

²⁴⁹ Extrait d'entretien avec le maire de Lens et président de l'agglomération Lens-Liévin (avant qu'il ne remplace Daniel Percheron comme président de l'association).

²⁵⁰ L'évolution du discours serait intéressante à étudier aujourd'hui en prenant en compte les évolutions récentes du rôle et des manières de faire d'Euralens dont les parties prenantes cherchent aujourd'hui à faire la promotion de leur méthode de travail à l'échelle nationale. Des commentaires off récoltés depuis notre terrain laissent transparaître un certain agacement et les prémices d'une défiance.

de la presse institutionnelle. Les géographes qui se sont saisis de l'aspect marketing des projets urbains sont essentiellement des tenants de la géographie politique. On pense bien sûr à Michel Lussault qui, à partir de ses travaux de thèse sur la ville de Tours et son maire Michel Royer, a développé l'idée que la mise en discours des projets était intimement liée au pouvoir urbain et à sa légitimation (Lussault, 1993). En s'appuyant sur les écrits de Paul Ricœur et sur la notion de récit, il montre comment la narrativité permet une mise en cohérence et une visibilité de l'action publique et donc du pouvoir urbain. La sphère communicationnelle englobe donc désormais celle du politique et de l'action publique, au point que certains géographes avancent que les pratiques en sont fortement affectées avec une « *ascendance prise par des métiers maîtrisant plus les compétences communicationnelles sur les savoirs et les pratiques disciplinaires (le plan, la projection) de l'architecte-urbaniste* » (Matthey, op. cit.). Nous voulons analyser ici comment les acteurs et les nouvelles scènes évoqués précédemment ont donné naissance à des discours inédits sur le territoire mais également, la manière dont ils ont participé à les uniformiser et peut-être également à les lisser. Nous étudierons d'abord la mise en récit mythifiée de la trajectoire territoriale du Bassin minier et ensuite, la manière dont les projets servent de support pour la mise en discours de l'action en train de se faire.

2.2.1 Construction d'un discours commun et mise en cohérence de la trajectoire territoriale du Bassin minier

Lors de nos entretiens avec les acteurs, nous nous sommes attachés à les faire parler du Bassin minier en tant que territoire, en leur demandant le périmètre qu'ils lui associent, l'image qu'ils en ont et comment ils perçoivent son histoire. L'objectif était bien sûr d'interroger leurs représentations mais aussi de repérer des effets de discours et des modèles qui peuvent se répéter. Nous allons voir ici que les discours sur le territoire, l'ouverture du Louvre et son inscription à l'Unesco reposent sur l'idée d'une cohérence de sa trajectoire et instrumentalisent l'identité du territoire pour favoriser l'acceptation et l'appropriation de ces projets par les habitants.

Le discours relatif à l'histoire du Bassin minier insiste bien sûr sur la période de l'exploitation houillère et sur la fin de cette exploitation qui sont respectivement décrites comme des périodes de grandeur et de déchéance. Ce discours permet l'émergence d'une histoire mythifiée du retour à cette grandeur grâce à l'arrivée du Louvre Lens ou à la reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'héritage minier par l'Unesco. Ce dispositif rhétorique est classique pour les espaces en déshérence qui veulent renouer avec la croissance et qui mette en récit leur déclin pour justifier le recours aux politiques d'attractivité (Miot, 2012) ou de renouvellement de

l'image (Rousseau, 2011). Ces effets de discours étaient déjà mis en avant par Michel Lussault qui soulignait que « *les élus mettent (...) en place des rhétoriques téléologiques qui fournissent le sens – à la fois l'orientation et la signification – de la politique urbanistique, et cela constitue même l'essentiel de leur fonction* » (Lussault, 1997). Cette fonction téléologique a pour principe de donner une cohérence à la trajectoire d'une ville ou d'une région, en nouant son passé, son présent et son avenir, selon l'auteur. A cette fonction, Michel Lussault en adjoint deux autres : la fonction mythologique qui fournit un « *récit des origines* » grâce à une rhétorique identitaire et la fonction de personnification qui « *assure l'incarnation de la ville* ». Dans les récits qui nous intéressent ce sont surtout les deux premières fonctions qui sont particulièrement activées. En effet, le discours sur le renouveau, voire la renaissance, du Bassin minier grâce aux projets culturels a pour objet de nouer passé, présent et futur et de réconcilier les habitants avec leur territoire. Il fournit également un socle rhétorique identitaire à destination des habitants pour qu'ils se sentent partie prenante des évolutions en cours.

Il permet également de donner une cohérence à la trajectoire territoriale du Bassin minier et d'annoncer un ordre des choses. En effet, le Louvre et l'inscription à l'Unesco sont présentés comme un « *juste retour des choses* » après les souffrances du passage à l'après-mine et le supposé abandon des pouvoirs publics que nous relevions dans le chapitre 1. En effet, certaines expressions récurrentes forment un canevas particulièrement dense duquel les acteurs s'éloignent rarement. Les formules évoquant le « *retour à la fierté* », le « *besoin de reconnaissance* » de la population se retrouvent dans des sources très diverses comme des articles de presse, le projet scientifique et culturel du Louvre Lens (2008), des documents institutionnels comme ceux d'Euralens (dans les compte-rendus d'AG et les cahiers du label notamment) ou encore des sites internet dédiés comme celui du Bassin minier patrimoine mondial :

« Mais l'inscription au Patrimoine mondial ne change pas uniquement le regard extérieur porté sur le Bassin minier. Elle agit aussi à l'intérieur du territoire. Longtemps, les bâtiments et les paysages issus de la mine ont suscité indifférence, incompréhension, voire mépris. En étant reconnu comme un patrimoine digne de valeur, cet héritage industriel parfois lourd à porter s'est transformé en motif de fierté pour les habitants du Bassin minier. Vivre dans un territoire « Patrimoine mondial » contribue à décomplexer et

à rehausser l'estime de soi d'une population traditionnellement « taiseuse », volontiers encline à l'autocritique »²⁵¹.

En outre, cette fierté et cette reconnaissance, en plus d'être des éléments de récit récurrents, sont également élevés en enjeux par les pouvoirs publics et sont régulièrement évalués par des enquêtes. L'association Euralens par exemple, grand producteur et commanditaire d'études sur l'impact du Louvre Lens sur son périmètre d'action, tente régulièrement de chiffrer l'impact du musée sur la population locale en termes concrets (l'évolution de l'emploi par exemple), mais aussi pour évaluer des dynamiques moins tangibles comme l'évolution de la perception du territoire ou la manière d'envisager l'avenir depuis l'arrivée du musée et l'inscription du Bassin minier à l'Unesco. Le sentiment de fierté éprouvé est une des composantes de ce type d'enquête²⁵².

Ces deux projets-événements sont associés dans une mise en récit du territoire et contribuent à la mythologie précédemment explicitée dans le but de lui conférer une dimension affective et de faciliter ainsi l'appropriation des projets par les habitants. Ces liens entre affects ou sentiments d'appartenance et identité territoriale et collective, réinterrogés en 2006 à l'aune d'un numéro spécial de l'*Espace Géographique*²⁵³, nous semblent particulièrement intéressants à analyser du point de vue instrumental puisque les pouvoirs publics, à travers leur discours et la mise en récit des projets, usent d'un socle rhétorique qui vise à renforcer le sentiment d'appartenance via la valorisation du territoire.

Nous proposons l'analyse de deux images promotionnelles pour appuyer notre propos. La première est issue de la campagne promotionnelle de la ville de Lens à partir de 2004, la seconde est le logo choisi par la MBM pour représenter la marque « Bassin minier Nord-Pas-de-Calais Patrimoine Mondial » créée en 2013. Le Louvre et l'inscription étant les deux projets emblématiques du territoire, il faisait sens de revenir ici sur ces deux campagnes.

²⁵¹ <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/lapport-dun-label-prestigieux/>

²⁵² Euralens, Livret 7, Louvre Lens : chiffres clés et impacts, 2015, p.29

²⁵³ « Débat sur l'identité territoriale », *Espace Géographique*, 2006/4, tome 35, numéro dirigé par France Guérin-Pace et Yves Guermond.

Figure 40 : Promotion des projets culturels et lien avec l'identité territoriale



SOURCE : VILLE DE LENS (A GAUCHE) ET MBM (A DROITE)

Sur la première photographie, on voit nettement un terril au premier plan accompagné de deux formes pyramidales en verre qui lui répondent et qui évoquent bien sûr la pyramide du Louvre de Ieoh Ming Pei. Le rapprochement entre les deux formes, comme un clin d'œil complice avec les familiers du musée parisien, nous amène à les rapprocher jusqu'à assimiler une forme à l'autre. Le slogan « *la culture c'est dans notre nature* » renforce cette assimilation et montre que la venue du Louvre à Lens comme évidente et non-contradictoire avec l'identité du Bassin minier. La seconde illustration montre une forme qui ressemble à un w inversé qui semble créer des vagues. Notre interprétation de ce logo nous amène à y voir deux terrils vus de face entourées de courbes qui rappellent à la fois des courbes de niveau et les dermatoglyphes (lignes de la main). En associant les courbes de niveau des terrils aux empreintes digitales (qui sont propres à chacun et en cela un moyen de singularisation et d'identification des individus), le logo nous dit que l'héritage minier est constitutif de l'identité du territoire et par là des personnes qui y vivent. L'identité est donc dans les deux cas un élément de discours quasi mythologique qui constitue un socle narratif essentiel.

La mise en récit de la trajectoire du Bassin minier de l'exploitation du charbon jusqu'à l'année 2012, présentée comme une année tournant, donne donc une justification et une cohérence aux différentes péripéties qu'a connu le territoire. En outre, il ressort que les nouveaux acteurs que sont Euralens et la MBM²⁵⁴ sont des producteurs particulièrement importants de ces nouveaux

²⁵⁴ Dans laquelle travaillent désormais certains anciens membres de l'association BMU et qui gère aujourd'hui l'inscription à l'Unesco.

discours et qu'ils contribuent également à leur uniformisation et à leur lissage comme nous allons l'analyser à présent.

2.2.2 Une mise en récit de l'action en train de se faire

Ces discours unanimes et unifiés se rencontrent surtout dans les nouvelles scènes détaillées précédemment. Selon leur type (littérature grise, colloques, publications institutionnelles), elles peuvent être des lieux, où certains discours sont répétés, ou des documents, où des éléments de langage de manière plus ou moins implicite sont proposés. Parmi ces scènes, nous allons nous intéresser ici à celles initiées par Euralens, notamment pendant leurs AG, en faisant l'hypothèse que malgré leur aspect consensuel, elles sont en réalité des lieux où se jouent désormais des moments clés de la normalisation de l'action publique. En effet, ces AG permettent à Euralens, en tant que plateforme de l'accélération de coopération intercommunale et intersectorielle, de faire passer des messages, voire de les marteler, grâce au savoir-faire de certains politiques professionnels. Nous analyserons d'abord la manière dont l'auditoire peut être rendu captif du savoir-faire politique via la figure-pivot de Daniel Percheron, grâce à nos notes d'observation et aux comptes rendus d'AG, puis la mise en place de dispositifs rhétoriques spécifiques et leurs effets sur les acteurs. En termes de grille d'analyse, nous nous sommes concentrés sur les motifs les plus récurrents de ses prises de parole après quelques séances d'observation : emploi d'expressions régulières, registre d'expression et outils langagiers divers.

Nous avons voulu insister sur la figure de Daniel Percheron, car il nous a régulièrement été décrit comme « *un personnage* », expression très floue mais révélatrice de son habileté politique à marquer les esprits. En croisant des extraits d'entretien où l'on me le décrit comme charismatique et comme un grand orateur, des extraits d'articles presque hagiographiques : « *Le sourire est aigu ; le ton, trop martial pour être tout à fait pris au sérieux. Daniel Percheron lance à son interlocuteur un regard amusé* »²⁵⁵ et mes notes personnelles d'observation non-participante où je me suis parfois accordée une certaine licence aux côtés de paragraphes plus factuels : « *et c'est reparti avec Percheron qui assure le spectacle* » se dessine donc un personnage. Il manie l'hyperbole avec régularité : le Louvre devient « *le plus beau musée du monde* », les experts qu'Euralens fait venir ne sont plus Jean-Louis Subileau ou Michel Desvigne, mais « *le formidable Subileau* » et « *l'incroyable Desvigne* ». De même, il use de ressorts comiques récurrents comme les apostrophes directes auprès de personnes dans la salle, les références à la popularité de François Hollande pendant son quinquennat ou aux résultats de

²⁵⁵ Marion Coquet, « Daniel Percheron, l'homme qui veut réveiller le Nord-Pas-de-Calais », *L'Express*, 03/12/2012.

l'équipe du Racing club de Lens, qui ont tous deux connu des jours meilleurs. S'il fallait définir une attitude, nous parlerions volontiers de malice ingénieuse – le sens de l'humour de Daniel Percheron est assez désarmant et paraît tout ce qu'il y a de plus naturel. Notre hypothèse est qu'au contraire, cet humour est une technique qu'il a peaufiné avec le temps et qu'il est pour lui une véritable arme de persuasion et de séduction. Ainsi ses nombreux traits d'humour volontairement provocants et ses envolées intentionnellement lyriques sur la renaissance à venir du Bassin minier constituent un dispositif spécifique, c'est du moins l'analyse que nous en faisons. Dans ce dispositif, il y a des schémas et des modèles qui reviennent presque inmanquablement comme la référence à l'effet Bilbao ou la venue de la Joconde au Louvre Lens²⁵⁶. L'expression « *effet Bilbao* » ou les références à la ville basque peuvent revenir une dizaine de fois²⁵⁷ par AG²⁵⁸ et ces références constantes de 2009 jusqu'à aujourd'hui indiquent un cap, un objectif à tenir dans un esprit performatif. Cette accumulation de références permet l'assimilation du message : « *Daniel Percheron nous ramenait toujours à ses fondamentaux, le musée Guggenheim à Bilbao. Je pense, Président, que nous avons notre Guggenheim et notre effet, le forum d'acteurs qui est véritablement extraordinaire* »²⁵⁹.

Les AG d'Euralens sont donc une scène de l'action publique qui permettent la théâtralisation de l'action publique d'une part mais aussi la circulation et l'homogénéisation d'un dispositif rhétorique sur l'action en train de se faire comme nous allons l'analyser à présent, au sens où « *les dispositifs rhétoriques tendent ainsi à imposer une logique à la fois de contrôle et de fonctionnement sur les individus et les organisations qu'ils traversent* » (Calta, 2005). On retrouve ce contrôle par le discours au sujet de la démonstration de l'interdépendance des acteurs et la nécessité d'un travail collectif. En effet, partant du constat des difficultés des élus locaux à collaborer entre eux, l'idée est de démontrer que l'union fait la force. Le fait que le périmètre Euralens soit densément peuplé et aussi important que la métropole lilloise est par exemple régulièrement répété pour montrer que la région occidentale du Bassin minier a un véritable poids démographique à l'échelle de la région et qu'une union politique est nécessaire pour rendre ce territoire visible. Ce dispositif rhétorique est renforcé par l'invitation d'experts et de techniciens pour harmoniser les savoirs sur les manières de mener une action publique

²⁵⁶ Quoique moqué pendant plusieurs années pour cet entêtement, une rumeur relayée par les médias de la venue de la Joconde à Lens est pourtant née au courant de l'année 2018, au point que les supporters du Racing club de Lens tendent une banderole en plein match pour la réclamer ou que la ville dépense une partie de son budget dans l'édition d'affiches avec le célèbre portrait de Mona Lisa en arrière-plan et la question « Et pourquoi pas ? » qui se détachait.

²⁵⁷ Compte rendu du 4 décembre 2009.

²⁵⁸ Réunion qui dure en moyenne deux à trois heures.

²⁵⁹ Extrait du compte rendu de l'AG du 19 novembre 2015.

collective. Ainsi, Jean-Louis Subileau, urbaniste partenaire d'Euralens²⁶⁰ était présent lors de l'AG du 2 octobre 2009 pour expliquer ce qu'est un groupement de commande. Le partenariat hérité de l'urbanisme négocié est donc fortement valorisé et est présenté comme un gage de réussite de l'évolution du territoire.

Enfin, les AG sont également l'occasion de faire un travail d'accompagnement des élus et de proposer des cadres de réflexion pour faire avancer le territoire, via la mise en place d'éléments de langage, d'un discours officiel sur l'action en train de se faire. Par exemple, et le logo d'Euralens le rappelle, un accent est mis sur le passage du noir au vert : le noir représente le charbon et le « développement non-durable » (expression régulièrement empruntée par Jean-François Caron) ou l'économie destructrice (*raubwirtschaft* (Raumolin, 1984)) et le vert, les terrils végétalisés mais aussi, par opposition, le développement durable vers lequel se tourne désormais le Bassin minier dans la dynamique globale Rev3 (3^e Révolution Industrielle) enclenchée par le Conseil Régional, sensible aux théories de l'essayiste Jeremy Rifkin²⁶¹.

Figure 41 : Logo et slogan d'Euralens



SOURCE : EURALENS

De même, le slogan de l'association, visible sur l'image ci-dessus est révélateur des éléments de langage distillés et vient renforcer le message sur la dynamique nouvelle initiée par le Louvre Lens et qui concerne un périmètre plus large que la ville de Lens, les acteurs se situant au-delà des limites communales. Enfin, le territoire lui aussi est mis en mots à travers différents projets comme celui du tramway qui devait relier le territoire de Lens-Liévin à celui d'Hénin-Carvin ou celui de la Chaîne des Parcs. Ces projets qui ont pour objet de relier différentes parties du territoire (via le tramway ou via une impression de continuité verte à travers la mise en liaison des différents parcs) sont l'occasion de revenir sur l'aspect fragmenté et discontinu du territoire

²⁶⁰ Également à la manœuvre du projet Euralille à l'époque.

²⁶¹ Qui promeut le développement économique via les nouvelles technologies et l'énergie dite verte.

mais de manière positive. En effet, l'expression de « *territoire en archipels* » est alors proposée afin de montrer, non pas l'éclatement du territoire, mais plutôt l'aspect complémentaire des différentes centralités. Ainsi l'archipel évoquerait l'équilibre et la clarté quand la nébuleuse, autre terme parfois employé par les acteurs, par exemple, pourrait évoquer la confusion. Cette utilisation va à l'encontre des définitions établies de « sociétés en archipels » de Jean Viard (1998) ou de l'utilisation qui en est faite en général en géographie où le concept d'archipel sert à souligner les ruptures et les discontinuités (Arrault, 2005). Le principe qui sous-tend le message général est simple : donner à voir comme une force ce qui a été un handicap afin de changer la vision du territoire.

Ainsi, en proposant des messages simples et positifs et en les répétant régulièrement, c'est le consentement collectif et de la dynamique commune qui sont recherchés afin de s'assurer de la mise en œuvre des projets. Néanmoins, la mise en commun d'un récit unique pour le Bassin minier est forcément sujette à quelques difficultés et n'a pas été un processus linéaire ou rapide. L'édition de nombreux livrets et prospectus depuis 2009, la mise en place d'une *masterclass*²⁶² (ou cours de perfectionnement) le 20 octobre 2016 pour expliquer les messages émis par Euralens auprès des techniciens de l'action publique, en témoignent. En outre, même si les directeurs successifs d'Euralens promeuvent les vertus de la médiation, du dialogue et de la confiance réciproque, il semblerait que les méthodes employées ici laissent peu de place aux discours et aux actions divergents sur le territoire.

Les projets culturels que sont le Louvre Lens et l'inscription à l'Unesco ont donc suscité l'émergence de nouveaux acteurs dans le territoire sur impulsion du Conseil Régional dans les deux cas. Ces nouveaux acteurs aux pratiques novatrices ont bouleversé la gouvernance du Bassin minier en dehors des cadres institutionnels habituels en produisant de nouveaux dispositifs et de nouveaux outils pour la coordination. En effet, ces deux associations, soutenues par les pouvoirs publics, n'ont dans les faits aucun pouvoir juridique mais ont su développer une influence politique réelle et encourager la coopération intercommunale entre élus mais aussi entre techniciens. De plus, les discours qu'ils émettent ou qu'ils permettent de développer au sein de leurs dispositifs contribuent à uniformiser les manières de se référer à l'évolution du territoire et aux projets en cours. Cette homogénéisation du discours participe très probablement d'une uniformisation des imaginaires que nous avons décelée pendant nos entretiens mais aussi

²⁶² Organisée par le Label Pays d'Art et d'Histoire de Lens Liévin et Euralens, cette demi-journée avait pour objet de donner à chacune des personnes présentes des informations sur les projets d'aménagement en cours et d'en assurer une médiation identique auprès de la population ou des visiteurs de la part d'acteurs aussi différents que les Offices de Tourisme ou la Chaîne des Terrils par exemple.

des pratiques (*via* la labellisation des projets pour Euralens par exemple). Nous souhaitons examiner à présent si cette mise en synergie des acteurs à partir de deux projets culturels différents peut faire émerger un projet culturel global à l'échelle du Bassin minier et à quelles conditions, toujours dans cette idée de faire ressortir des étapes déterminantes dans la configuration culturelle territoriale du Bassin minier.

2.3 POLITIQUES CULTURELLES ACTUELLES, VERS UN PROJET CULTUREL COMMUN ?

Le projet culturel tel que nous l'entendons est l'aboutissement de la mise en place d'une gouvernance culturelle, à savoir un rapprochement d'acteurs de sphères et de secteurs différents dans une démarche partenariale autour d'une ressource commune, l'offre culturelle, et pour un objectif commun : le développement de celle-ci dans un territoire donné. L'instauration d'un projet culturel repose alors sur des acteurs, des dispositifs et une organisation dédiée pour son développement ainsi qu'une vision commune. Dans la continuité de nos réflexions précédentes, nous voulons ici vérifier si les équipements culturels de nos cas d'étude proviennent ou ont permis une réflexion globale sur l'offre culturelle dans le territoire. Nous avons montré le rôle-clé des institutions comme le conseil Régional ou le Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans la structuration et le soutien de certaines initiatives. Notre intérêt, à présent, est de vérifier si ces interventions permettent la mise en place de manières de faire spécifique qui pourrait être associée à une gouvernance culturelle dans le territoire.

2.3.1 Un projet culturel à l'échelle du Bassin minier ?

Les reconversions les plus tardives des anciens sites miniers du Nord-Pas-de-Calais témoignent de la rencontre de plusieurs instances ou collectivités, aux conceptions politiques parfois assez éloignées, et élaborées à des échelles différentes. Il est possible d'évoquer d'abord, celle née à la fin des années 1990 à l'occasion de la CPBM, de mieux gérer l'après-mine et de régler les problèmes socio-économiques et culturels du Bassin minier²⁶³ qui a amené à une prise de conscience collective d'un besoin de conservation et de protection des anciens sites miniers mais aussi d'un besoin de valorisation. Il faut relever ensuite, celle émanant de la Région Nord-Pas-de-Calais, et aujourd'hui Hauts-de-France, qui, depuis les années 1970 souhaite promouvoir la culture technique et scientifique. Le Conseil Régional soutient par exemple les musées techniques comme le CHM de Lewarde, mais aussi l'écomusée de Fourmies et, plus récemment, le musée de la dentelle de Calais ou l'inscription du Bassin minier à l'Unesco. Dans

²⁶³ Et parfois celle de certaines municipalités aux élus précurseurs, voire pionniers.

les années 1990, comme nous l'avons déjà vu, la Région entend donner une place de choix aux politiques culturelles considérées à la fois comme un outil de marketing et comme un moyen de proposer une échappatoire aux habitants touchés par la crise économique. Le rapport d'orientation de la politique culturelle du Conseil Régional de 1994 permet d'en comprendre les fondements philosophiques :

« Dans une société où chacun est menacé ou atteint par la crise, l'art permet d'explorer ses propres repères alors que les conditions de vie les rendent opaques, voire insaisissables, en particuliers pour les plus démunis. (...) Les chômeurs, rejetés hors du temps social et des valeurs du travail doivent être réinscrits dans une dynamique créatrice personnelle et collective »²⁶⁴.

Cette vision de la culture comme un horizon ou une perspective commune est partagée par de nombreux acteurs du territoire. En 2002, à l'occasion d'un atelier « Pratiques culturelles et artistiques », animé notamment par Chantal Lamarre, dans le cadre d'un projet de convention culturelle dans l'agglomération Hénin-Carvin, un des intervenants s'exprime :

« La culture fait partie intégrante de l'expérience humaine, individuelle ou collective. C'est l'aspect spirituel de la vie d'une société à chaque moment de son histoire et c'est un des principes fondateurs et unificateurs de toute communauté. (...) Dans cet esprit, la culture peut et doit avoir une place importante dans le Bassin minier. Elle peut contribuer à recréer des liens, à fédérer la population autour de projets communes et amener le Bassin minier à une ouverture sur l'extérieur qui contribuerait à son développement interne »²⁶⁵.

Dans ce contexte, la création de lieux culturels au sein des anciens sites miniers provient-elle d'une même volonté de rendre les pratiques culturelles plus accessibles d'une part et de changer la symbolique de ces anciens lieux d'expression du pouvoir des Houillères d'autre part ? En d'autres termes, ces projets qui se ressemblent sur le principe et dans leur matérialisation sont-ils issus de décisions concertées et si oui, à quelle échelle ?

Ces projets ont en réalité des généalogies très différentes. Pour le Louvre Lens c'est le rôle du Conseil Régional qui a été déterminant, quant à Culture Commune, c'est le Conseil Général qui

²⁶⁴ Archives de la Région., cote 79139.

²⁶⁵ Archives de la Région, cote 919W53.

a impulsé le projet et la commune de Loos-en-Gohelle qui a proposé le site du 11/19. Le maire de l'époque, Marcel Caron, peut d'ailleurs faire figure de précurseur puisque, dès les années 1980, il envisageait une reconversion de ce site par la culture. Pour le projet *creative mine* de Wallers-Arenberg et le Métaphone au 9/9bis, ce sont cette fois-ci les intercommunalités, Portes du Hainaut et Hénin-Carvin respectivement, qui sont à l'origine de la reconversion. Ces deux projets sont donc des projets d'intérêt communautaire différents, créés pour répondre à un besoin local. Il est alors possible de faire l'hypothèse de projets sans lien les uns avec les autres qui fonctionnent de manière autonome.

Nous avons retrouvé les traces de réflexions sur le devenir de ces sites, à différentes époques et par différents acteurs, en envisageant notamment la reconversion culturelle ou leur mise en réseau. Nous en détaillons quelques-unes. En 1993-1994, un rapport de la DAC envisage de faire des sites emblématiques (à l'exception du 11/19) des témoins de ce qu'était l'exploitation du charbon et de les inscrire dans une complémentarité thématique. Le site de Lewarde aurait été le site dit généraliste (le musée du CHM existe déjà à cette époque), le site d'Arenberg aurait accueilli une exposition qui mette en avant la relation de l'homme (sic) à son environnement et le site de Oignies aurait dû exposer les principes du machinisme et de la sécurité²⁶⁶. En 1997 ensuite, à l'occasion d'une réflexion sur la requalification des sites du 11/19 et du 9/9bis par l'EPF et la Société d'aménagement des communes minières (Sacomi), ces deux acteurs proposent une mise en complémentarité des sites miniers les plus emblématiques, à savoir ceux d'Arenberg, Oignies et Loos-en-Gohelle. Pour la fosse d'Arenberg, ils imaginent un lieu muséographique de présentation in situ et dans les bâtiments existants de la réalité de la fosse (ce qui a été partiellement réalisé). Pour la fosse 11/19, ils projettent la possibilité de faire jouer aux bâtiments extérieurs le rôle de décor pour des activités théâtrales populaire sur la mine, dans une version locale du Puits du Fou. La fosse 9/9 bis fait figure d'exception puisqu'ils conçoivent la possibilité de lui faire rejouer un rôle industriel²⁶⁷. A partir de 1999 enfin, dans le cadre du rapport du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) qui fait suite à la publication du livret blanc de la CPBM en 1998, on voit émerger les réflexions préalables à l'inscription Unesco du Bassin minier (sans qu'elle soit envisagée à cette époque). C'est à ce moment-là que se décide et se structure le réseau des sites de la Mémoire, et que s'engagent les projets de réhabilitation soutenus financièrement par l'Etat et la Région dans le

²⁶⁶ Archives de la Région, cote 340W72

²⁶⁷ Requalification du site de la fosse 11/19 et du site des terrils et Requalification des espaces extérieurs de la fosse Declercq-Crombez des 9/9bis d'Oignies par l'Etablissement public foncier (EPF, 1997). Archives de la Région, cote 2161W2.

cadre du CPER 2000-2006²⁶⁸. A travers ces trois exemples, il apparaît donc que les liens à tisser entre ces différents sites semblent relativement évidents pour les acteurs en charge bien que ce soit essentiellement la dimension patrimoniale qui soit investie dans les cas cités.

En termes de lieux et d'animation culturels cette fois, à l'instar du Louvre Lens qui, notamment grâce à la programmation annuelle de la Scène ou au Pavillon de Verre, crée du lien avec d'autres équipements culturels du Bassin minier mais aussi de la région, il existe des traits d'union plus ou moins forts entre ces différents équipements. Cela passe d'abord par les spectacles proposés, qui, pour certains, ont un lien explicite avec l'histoire minière de la région. Cela passe ensuite par les partenariats, qui se mettent en place entre ces structures singulières. Cela est surtout vrai pour les équipements du Pas-de-Calais qui partagent des portions de saison via leur programmation. Cela s'explique en partie par l'apparente complicité et proximité idéologiques entre les directeurs du 9/9bis et du 11/19 que nous avons pu constater à de nombreuses reprises lors des AG d'Euralens ou des colloques professionnels organisés par la MBM par exemple. Il faut aussi y voir un résultat du travail mené par Euralens de mise en synergie des « *forces vives du territoire* » et d'incitation à la collaboration entre acteurs. En comparaison, l'équipement de Wallers paraît assez isolé dans le Bassin minier mais ce serait oublier les liens créés avec d'autres équipements culturels de la Région comme Rives Créatives à Valenciennes et toute les structures liées à l'image grâce à la Plateforme Pictanovo qui promeut le développement de cette filière pour le Nord-Pas-de-Calais depuis 20 ans. Les logiques de territoire se révèlent alors déterminantes dans l'institution de projets culturels dans des périmètres institutionnalisés ou qui correspondent à des logiques réticulaires en termes de filière déterminée.

Enfin, il paraît également important de souligner que ces équipements, malgré certaines similitudes et des rapprochements institutionnels entre eux, ont des logiques de rayonnement différentes et ne s'adressent pas aux mêmes publics. En effet, les structures du 11/19 et du 9/9 bis privilégient avant tout le lien avec les habitants et les riverains d'une part mais attirent également une forte proportion de Lillois et d'Arrageois dans leur public²⁶⁹. Le Louvre, par les missions qu'il s'est donné, s'adresse également aux habitants du territoire et dans le même temps aux visiteurs internationaux par son prestige. Enfin, l'équipement de Wallers fait de

²⁶⁸ Rapport du CIADT du 15 décembre 1998, p.3. Archives de la Région, cote 340W72.

²⁶⁹ Nous l'avons décelé dans nos enquêtes auprès des usagers des équipements, ces résultats seront présentés dans le chapitre 7, et cela nous a été confirmé lors de nos entretiens avec les parties prenantes de Culture Commune et du 9/9bis.

nouveau figure d'exception puisqu'il ne s'ouvre au public que pour de rares avant-premières ou des événements liés au tourisme d'affaires ou aux événements professionnels.

De fait, il n'est pas possible de conclure à l'émergence d'un projet culturel harmonisé et cohérent à l'échelle du Bassin minier en considérant nos quatre sites ensemble puisqu'ils témoignent de logiques, de conceptions et de missions différentes²⁷⁰. La prise de compétence en matière culturelle par les communautés d'agglomération a tendance à renforcer ce morcellement des politiques culturelles et cela peut constituer un frein à l'élaboration de passerelles entre équipements culturels issus de territoires institutionnels différents et parfois concurrents. Bien qu'ils s'insèrent dans les logiques du renouvellement de l'image dans sa globalité, promues par la CPBM et les différents CPER, nous pourrions conclure que les équipements culturels répondent finalement à des objectifs différents. Néanmoins, les partenariats entre certains d'entre eux le montrent, il semblerait que les prémices d'une gouvernance culturelle dans la partie orientale du Bassin minier se mettent actuellement en place.

2.3.2 Vers l'émergence d'une gouvernance culturelle

Les orientations principales des politiques culturelles du Nord-Pas-de-Calais sont avant tout orchestrées par la Région, la DRAC, les Départements, les villes et les structures elles-mêmes, rejoints dans certains cas, et de manière obligatoire depuis 2015, par les communautés d'agglomération. A l'échelle du Bassin minier, il faut ajouter la MBM qui met en place des partenariats avec la DRAC via des résidences-missions d'artiste dans les territoires et par son rôle d'harmonisation de la médiation autour de l'inscription à l'Unesco. Enfin, le service Pays d'Art et d'Histoire (PAH) de l'agglomération Lens-Liévin est devenu depuis 2009 un acteur incontournable des politiques patrimoniales au sein du périmètre concerné. Ce service, et les personnes qui le portent, ont pour mission de mettre en place une médiation patrimoniale autour des éléments identifiés comme étant majeurs pour l'agglomération. Il s'agit du patrimoine minier, bien sûr, mais aussi du patrimoine relatif à la 1^e Guerre mondiale. Les publics de cette médiation sont divers et concerne autant des habitants (particuliers et scolaires), que des personnes extérieures.

Cette multiplication des acteurs, des expertises, des missions mais aussi des périmètres d'action²⁷¹ tend à brouiller considérablement la visibilité de ces mêmes acteurs, que ce soit

²⁷⁰ Leur patrimonialisation en revanche correspond à une dynamique régionale.

²⁷¹ Nous le verrons davantage en détail avec l'exemple des visites patrimoniales organisées dans le périmètre assez restreint de l'agglomération Lens-Liévin organisées par trois acteurs différents dans le chapitre suivant.

auprès des élus²⁷² ou des habitants et des touristes souhaitant bénéficier d'une visite patrimoniale. C'est à partir de ce constat de *brouillage* du message, tant pour les activités patrimoniales que pour les activités culturelles et de loisir, qu'Euralens a décidé de monter un forum thématique dédié à la culture et de rassembler les acteurs culturels concernés par le périmètre de l'association en 2016. L'initiative nous paraît intéressante à étudier ici pour mettre en avant les logiques à l'œuvre dans cette partie du territoire.

L'objectif de cet atelier thématique était de mettre en cohérence l'offre culturelle, jugée pléthorique et mal articulée, sur le territoire et de réfléchir à la plus-value de cette offre pour l'activité touristique, accrue depuis 2012. En réunissant des techniciens, des responsables de structures ou des citoyens porteurs d'initiatives personnelles, le souhait d'Euralens est pluriel : à la fois faire travailler ensemble des acteurs liés par un même secteur et favoriser ainsi l'interconnaissance, la prise de conscience de certaines redondances et l'émergence de projets communs mais aussi un retour réflexif sur les pratiques en partant de questions simples comme l'identification du public-cible ou la temporalité des événements proposés. Cet atelier en 3 séances de travail au cours de l'année 2016 a débouché sur une restitution le 6 octobre devant un public d'acteurs culturels et de politiques afin de confirmer l'émergence d'une dynamique culturelle commune sur le périmètre concerné. Des pistes de travail ont été proposées comme la mise en réseau des acteurs sur un territoire « en archipels » et l'augmentation de l'existant en prenant en compte les nouveaux profils de visiteurs, identifiés par les expressions « *touristes* » et « *bobos urbains* »²⁷³ dont la venue est motivée par la présence du musée du Louvre. Cette convergence d'acteurs de la culture pour jeter les bases d'un projet culturel commun est inédit à cette échelle et même si cela ne concerne pas le Bassin minier dans son entièreté, le périmètre initial d'Euralens tend à s'étendre par le jeu des partenariats, comme avec le CHM de Lewarde qui a adhéré à l'association en 2017. La photographie ci-dessous a été prise lors du premier atelier thématique. Les images au sol sont des événements culturels qui se déroulent régulièrement sur le territoire et sélectionnés par Euralens. Les lignes formées par le ruban adhésif de couleur orange mettent en évidence les liens qu'il est possible de créer entre ces événements et donc les liens potentiels entre les acteurs qui les portent. Ces liens ont été discutés au préalable par les personnes présentes en petits ateliers et les rapprochements ont été opérés en fonction de différents critères comme la proximité géographique, la temporalité, la

²⁷² Plusieurs acteurs du patrimoine nous ont confié en entretien leurs craintes de voir leurs subventions diminuer à cause d'élus qui comprennent mal les spécificités de chacun et ont tendance à considérer cette multiplicité d'acteurs comme une redondance trop gourmande en argent public.

²⁷³ *Livret Euralens n°8, Forum Culture et Tourisme*, p7.

thématique ou le public ciblé. Cet exercice a permis de mettre au jour des liens mais aussi des redondances ou des concurrences entre événements, ce qui était également un objectif d'Euralens dans une ambition de sensibiliser aux nécessaires (selon l'association) restructuration, simplification et lisibilité de l'offre culturelle dans son périmètre.

Figure 42 : Exemple de mise en animation de l'action publique lors de l'atelier thématique culture et tourisme



SOURCE : EURALENS. LIVRET EURALENS N°8, P.8

Euralens joue alors ici un rôle double : il permet d'engager les prémices d'une gouvernance culturelle à l'échelle de son périmètre d'action, par la mise en réseau et le discours commun, et de démontrer la nécessité de chaque acteur et de la force d'une action collective auprès des élus, souvent décrits comme peu réceptifs, lors de leur événement de restitution. Néanmoins, il est possible d'évoquer quelques effets pervers créés par cette démarche. Le principal étant que la logique marketing prévaut ici : la culture doit être un moteur pour le changement d'image du Bassin minier et pour redynamiser le territoire, en témoigne le nom de l'atelier thématique évoqué. Ce consensus apparent sur la valeur économique de la culture laisse peu de place aux acteurs culturels ayant une vision différente ou les incite à rejoindre plus ou moins à contrecœur une dynamique collective pour que les avancées ne se fassent pas sans eux ou pour ne pas être en déficit de visibilité par rapport à d'autres. Cet implicite dans les partenariats, où la force du collectif et l' enrôlement cognitif des acteurs (Segrestin, 1996) vise la formation d'une solidarité entre acteurs grâce à une identité collective (Pinson, *op. cit.*), peut également s'avérer un

obstacle à moyen-long terme, en tout cas dans le cas examiné, puisque sont rassemblés des acteurs aux intérêts communs mais aux visions divergentes.

Une gouvernance spécifique à la culture commence donc à se mettre en place dans la partie centrale du Bassin minier notamment en raison d'une multiplication des acteurs ces dernières années qui a donné lieu à un besoin de *détricot*er l'offre et de lui donner de la cohérence mais aussi dans le but de créer une synergie commune. Il est désormais possible de parler de gouvernance culturelle dans la partie centrale du Bassin minier dans le sens où « *l'action culturelle résulte d'une organisation spécifique des différents acteurs, caractérisée par une forte interdépendance, un haut niveau d'échanges de ressources, notamment de mutualisation financière, de valeurs et normes intellectuelles et d'actions partagées, qui ne mette cependant pas en péril leur autonomie* » (Saez, 2005, p.39). L'ouverture du musée du Louvre est explicitement évoquée comme étant l'élément déclencheur de la prise de conscience d'un besoin d'harmonisation mais aussi de travail commun et de nécessité de changement d'échelle.

Conclusion intermédiaire : Dans ce deuxième axe nous avons montré comment les projets culturels que sont l'arrivée du Louvre à Lens et l'inscription à l'Unesco pouvaient être des catalyseurs de l'action publique dans un contexte local qui, pourtant, est souvent décrit comme peu propice à la coopération. Un jeu d'acteurs spécifique et une gouvernance se mettent alors en place afin de mener à bien ces deux projets avec deux structures *ad hoc* : l'association BMU (à laquelle il faut adjoindre la MBM) et l'association Euralens. Ces deux structures jouent un rôle fédérateur pour l'action publique mais aussi d'unification du discours sur le territoire grâce à leur fonctionnement qui fait converger à elles une multitude d'acteurs des sphères publiques et privées et à différentes échelles d'intervention, modifiant ainsi les contours de la gouvernance dans le territoire. Ce discours permet alors d'avoir un socle identitaire commun et de faire évoluer collectivement les valeurs associées au territoire ou à l'héritage minier. Ce sont donc avant tout les élus et les techniciens qui sont à la fois récepteurs et émetteurs, voire producteurs, de la mise en narration du Bassin minier. Enfin, nous avons interrogé l'émergence d'une gouvernance culturelle dans le territoire qui confirme la volonté de structuration et de mise en visibilité des politiques culturelles. L'émergence de ces acteurs s'avère décisif pour l'évolution de la configuration culturelle territoriale dans le sens où ils bouleversent les équilibres précédents. Vérifions maintenant les visions de la culture qu'ils promeuvent. Les stratégies mises en place s'inscrivent-elles dans une vision de la culture au service de l'attractivité ou visent-elles à promouvoir les ressources locales spécifiques ?

3. STRATÉGIES DE CHANGEMENT D'IMAGE ET RECHERCHE DE NOUVEAUX MODÈLES DE RECONVERSION PAR LA CULTURE

Les politistes et les géographes qui s'intéressent aux politiques d'attractivité des espaces en difficulté analysent ces choix économiques et stratégiques dans le contexte du tournant néolibéral des politiques publiques des années 1980 (Harvey, *op. cit.* 1989, 2010 ; Peck et al., 2009 ; Béal, 2010 ; Morel Journel, Sala Pala, 2011). Ce tournant néolibéral induit la montée en puissance des stratégies urbaines d'attractivité et donc de l'importance de la construction d'une image valorisante pour les villes. C'est dans ces circonstances que les pouvoirs urbains se tournent vers les politiques d'image ou *re-imagining* (Jessop, 1997 ; Rousseau, *op. cit.* 2011) qui ont l'avantage de pouvoir se traduire de manière concrète (Rousseau, *op. cit.* 2013). Construire une politique de changement d'image ne consiste pas uniquement à élaborer une stratégie de communication ou de marketing territorial, voire de notoriété : celle-ci s'appuie également sur des réalisations matérielles comme les équipements structurants ou vitrine. Parmi ces équipements, ceux à vocation culturelle occupent une place de choix, en témoignent les nombreuses réalisations déjà évoquées, avec la Tate de Liverpool et le Guggenheim de Bilbao comme premières références. Sans refaire la démonstration de notre cadre théorique, rappelons tout de même que les politiques économiques et de marketing sont régulièrement associées aux politiques culturelles que les équipements culturels sont perçus comme étant à même de promouvoir une nouvelle image, notamment dans les territoires postindustriels (Scott, 1999 ; Vivant, *op. cit.* 2007 ; Bailoni, *op. cit.* 2014) En s'inscrivant dans le sillage de ces travaux, il s'agit d'interroger les stratégies de changement d'image dans le Bassin minier ainsi que les effets attendus des projets culturels : sont-ils avant tout destinés à rendre la fierté aux habitants et à jouer un rôle social comme les discours des parties prenantes le laissent entendre ou s'agit-il, comme nous en faisons l'hypothèse, de projets avant tout destinés à recréer une dynamique d'attraction ?

3.1 RENOUVEAU TERRITORIAL ET RESÉMANTISATION DE L'ESPACE

L'instrumentalisation de la culture est un des leviers utilisés depuis les années 1990 pour inscrire le Bassin minier dans une dynamique de renouveau. En effet, les initiatives se sont multipliées pour « faire bouger²⁷⁴ » le territoire *via*, notamment, le développement de nouvelles filières économiques qui participent des stratégies de changement d'image. Nous aborderons la

²⁷⁴ Nous reprenons volontairement cette expression on ne peut plus classique de la communication et du marketing urbain très présente dans la rhétorique des acteurs du bassin minier.

croyance communément partagée par les élus, cadres et techniciens selon laquelle il serait nécessaire d'agir avant tout sur l'image du territoire pour qu'il (re)devienne attractif. Il est donc ici question d'analyser le système sémique du Bassin minier et les projets urbains de reconversion des friches minières sont, dans ce contexte, un levier possible de resémantisation. En effet, du point de vue spatial, ce système sémique caractérisé par « *une forme, des emblèmes, une ambiance (...)* » (Reitel, *op. cit.*, p. 452) peut être modifié dans sa fonction et à travers le caractère emblématique des vestiges de l'exploitation du charbon.

La lecture diachronique à laquelle nous nous sommes exercés dans le chapitre 1 met particulièrement en exergue que les manières de voir le Bassin minier et d'agir sur le territoire sont directement liées à des époques et donc à des idéologies, qui peuvent parfois se chevaucher, et à des pratiques qui leur sont indissociables. Nous nous proposons donc de revenir sur les stratégies qui ont présidé au choix des projets de reconversion culturelle en revenant d'abord sur l'injonction au changement d'image et sur le choix de la culture comme outil pour y parvenir.

3.1.1 Changer l'image du Bassin minier : un leitmotiv pour les pouvoirs publics

L'analyse de documents sélectionnés dans ce qu'on appelle la littérature grise (rapports officiels, synthèses, plaquettes de communication) et d'essais à valeur exemplaire montre que le changement d'image du territoire n'est pas une idée récente localement. En effet, on retrouve dès les années 1990 des injonctions au changement d'image, présenté parfois comme un ultime recours pour le territoire. Le diagnostic posé semble relativement unanime : le Bassin minier souffre d'un déficit d'image dû à son histoire et à la permanence de représentations péjoratives qui lui sont associées. Plus que les représentations négatives, c'est le caractère ancré de ces représentations qui devrait être combattu.

Les pages 19 à 30 du rapport au premier Ministre de Marcel Cabiddu (*op. cit.*), dont nous avons déjà utilisé un extrait, se concentrent essentiellement sur cette thématique de l'image. L'ancien député y formule des préconisations autour de quatre axes majeurs :

- Un renouvellement préalable nécessaire de l'identité de la région : « *seule une modification de l'environnement culturel actuel de la région et de ce qui forge les mentalités, l'identité, l'esprit d'initiative favorisera l'émergence d'une nouvelle image* » ;

- L'acceptation, voire la revendication du legs historique « *L'industrie charbonnière a fait venir dans la région les meilleurs ingénieurs français. Il faut donner une image positive du passé : ni rejet, ni obsession* »;
- Un développement du marketing territorial autour de cette nouvelle image pour favoriser l'attractivité du territoire : « *le changement d'image (...) aura plus d'impacts s'il est perçu et reconnu au-delà de nos frontières* »
- Un appui sur les nouvelles générations pour favoriser le changement d'image qui « *redonne confiance à la population et en son avenir* ».

Quiconque étudie les territoires post-industriels ou les régions en déclin à la recherche d'une nouvelle dynamique ne sera pas surpris des observations et propositions données par le député. En effet, celles-ci font partie du lexique ordinaire des acteurs de ce type de territoire. On y retrouve les liens entre une identité territoriale et l'image de l'espace considéré, le positionnement stratégique entre passé et modernité, le développement de la promotion de la région grâce aux stratégies du marketing et de la publicité et enfin, une attention toute particulière aux plus jeunes, futurs « ambassadeurs » d'une région en mouvement (Lussault, 2007 ; Ingallina, *op. cit.* ; Tiano, 2010 ; Rousseau, *op. cit.* 2011, 2013). Ce qui étonnera davantage c'est probablement le caractère très actuel de ces préconisations faites en 1990 et la permanence de ce type de discours depuis – d'autant plus que le discours sur le changement d'image ou la réconciliation du territoire avec son passé industriel est actuellement présenté comme un discours novateur par les acteurs aussi bien publics que privés.

En effet, la première publication de la CPBM évoque également le changement d'image afin de sortir de « *la spirale infernale* » (p. 6) : « *une meilleure image du Bassin, grâce à la reconquête de l'environnement, le rendant plus attractif pour accueillir des activités nouvelles et créer des emplois* » (p.6)

Néanmoins, ces différentes injonctions se sont confrontées aux temporalités longues du projet, de sa mise en œuvre à sa réalisation, et de l'action collective²⁷⁵. C'est probablement ce décalage, voire cette collusion entre des échelles temporelles différentes – celle du discours et celle de l'action publique – qui explique pourquoi les discours autour de ce fameux changement d'image existent toujours et aient finalement peu évolué en une petite trentaine d'années.

²⁷⁵ Ainsi qu'au manque de moyens alloués aux collectivités territoriales.

Ces discours – qu’il s’agisse d’allocutions en interne lors de réunions ou de discours écrits dans une visée de communication ou de promotion - qui traitent du changement d’image participent de cette resémantisation du territoire en tant qu’ils visent à faire évoluer le Bassin minier, et donc des représentations de ce dernier. Cela passe par la construction d’une rhétorique et d’éléments de langage qui font la part belle au champ sémantique du changement : un territoire *révélé, mis en lumière, les métamorphoses* du territoire... et également par une mise en récit des projets de reconversion comme nous l’avons analysé précédemment.

Le changement d’image du territoire est donc au cœur des préoccupations depuis les années 1990 et il est vu comme une marche, une étape essentielle pour son renouveau territorial. Dans ce contexte, l’inscription au patrimoine mondial des biens issus de l’héritage minier ou l’ouverture du musée du Louvre à Lens semblent être des outils idoines pour faire évoluer cette image encombrante de pays noir. Cependant les discours qui nous sont donnés à entendre et à lire, dans la presse notamment, évoquent davantage les bienfaits de la démocratisation culturelle et de la reconnaissance (inter)nationale de la richesse et de la valeur du patrimoine minier.

3.1.2 La culture pour « réenchanter » les lieux ?

La dimension mystique du verbe « réenchanter » est clairement assumée ici : nous avons fait ce choix sémantique en partie parce que des pouvoirs presque magiques sont conférés à la culture à l’heure de son instrumentalisation pour relancer un territoire, sur le plan économique comme sur le plan social. Comme nous l’avons vu, la culture est considérée en France comme devant faire l’objet d’une politique particulière depuis la création du premier ministère de la culture en 1959 et comme relevant d’une mission publique. Progressivement, le prestige de certains équipements – musées, opéras, salles de concert, bibliothèques – a participé de leur importance pour le capital image des villes qui les accueillent tandis que, dans le même temps, la liste des missions confiées à ces équipements culturels s’est considérablement allongée. La culture est donc devenue un outil de promotion pour les pouvoirs publics. Un moyen d’abord de rayonner, notamment pour les grandes villes et métropoles qui bénéficient des équipements culturels les plus attractifs et les plus renommés, mais aussi un moyen de créer ou de recréer du lien dans les territoires en déprise comme les quartiers sensibles ou les espaces ruraux en jouant le rôle de « *moteur social* » (Auclair, *op. cit.*). Enfin, et ce plus récemment, la culture, via sa composante patrimoniale notamment, est également envisagée comme une ressource territoriale (Pecqueur, Landel, 2009). D’une part, le patrimoine spécifique d’une ville ou d’une région permettrait de la caractériser (participe de fait à son identification) et, d’autre part, la valorisation du patrimoine bâti participe du maintien de la mémoire et donc de l’attachement

aux lieux et au territoire qu'ils dessinent. Les projets culturels qui ont émergé en 2012 dans le Bassin minier s'inscrivent pleinement dans ces logiques. Nous souhaitons avertir ici le lecteur qu'il sera essentiellement question du modèle exogène du Louvre Lens dans les pages à venir. Le caractère symbolique de son ouverture dans le Bassin minier nous a poussé à nous y intéresser plus particulièrement. En outre, il est le seul équipement culturel à être pleinement saisi par le discours de l'image. Les équipements culturels relevant davantage du modèle territorial ainsi que l'inscription du territoire à l'Unesco seront présentés avec plus de précision à partir du chapitre 5.

Pourtant, dans la revue *European Planning Studies* en 2015, Guy Baudelle affirme que l'objectif du Louvre Lens est avant tout culturel et socio-éducatif. Il postule qu'un effet Bilbao ne faisait pas partie des ambitions initiales. Il s'appuie notamment sur le fait que les études d'impact économique potentiel du Louvre à Lens²⁷⁶ ou que le voyage d'étude à Bilbao en 2006 sont postérieurs à la décision d'ouvrir le musée. En outre, il s'appuie sur les discours et prises de positions publiques des parties prenantes nationales de la venue du musée, à savoir Henri Loyrette²⁷⁷, l'ancien président-directeur du Louvre, et Jean-Jacques Aillagon²⁷⁸, ministre de la culture de l'époque, pour justifier son hypothèse. En effet, en 2003, quand la décision est prise de délocaliser une antenne du Louvre en province, la localisation définitive du musée n'est pas encore connue. La seule certitude à cette époque est la volonté de réaliser un acte fort de décentralisation culturelle comme le Pompidou à Metz, décidés dans des temporalités similaires, ou la délocalisation du musée des Arts et Traditions populaires (aujourd'hui Mucem) à Marseille souhaitée par Catherine Tasca²⁷⁹. Néanmoins, le dossier de candidature porté par la municipalité évoque clairement dès juin 2004 les possibles retombés économiques pour l'arrondissement lensois :

« La perspective d'installer le Louvre à Lens mobilise toutes les énergies de notre territoire. Un tel projet se conçoit dans des dimensions très diverses : culturelle, sociale, économique, esthétique, pédagogique, touristique, urbaine, architecturale. (...) En proposant que la ville de Lens accueille le Louvre à partir de 2008, la ville de Lens, la CA de Lens-Liévin et autres partenaires des collectivités territoriales décident d'effectuer un

²⁷⁶ Une première a été réalisée pour la Région en 2005 par le think tank Axe Culture, la seconde commandée par Isabelle David, la sous-préfète de Lens, en 2009.

²⁷⁷ De 2001 à 2013.

²⁷⁸ Ministre de la Culture et de la Communication de 2002 à 2004.

²⁷⁹ Ministre de la Culture et de la Communication de 2000 à 2002.

investissement pour l'avenir (...) Et ce n'est pas un hasard si le Commissariat général du Plan développe actuellement un projet, le projet Sirène, pour démontrer que l'attractivité culturelle d'un territoire est un élément essentiel de son développement aussi bien pour les activités touristiques que pour l'impatriation (sic) ou l'implantation d'activités économiques »²⁸⁰.

De plus, il nous semble que la candidature de la ville de Lens, fortement portée par Daniel Percheron qui en est issu, n'est pas anodine et que la venue du Louvre à Lens est vue d'emblée comme une potentialité en termes d'image et de redéploiement économique local pour le Conseil Régional également. En ce sens, les études et voyages, bien que tardifs, ont été réalisés dans le but de justifier le choix de la localisation d'une part et pour rassurer et convaincre des potentialités induites du Louvre Lens, notamment au moment où les coûts des travaux ont dépassé les prévisions. L'évocation des bonnes pratiques et des références urbaines remplissent au demeurant régulièrement ce rôle psychologique à partir de preuves concrètes que cela a fonctionné ailleurs (Devisme et al., *op. cit.*).

Revenir sur la genèse du Louvre à Lens n'est pas si évident que cela, notamment à cause des effets de discours et des reconstructions a posteriori. Néanmoins, en croisant plusieurs sources, divers éléments nous amènent à penser que les potentialités économiques de l'ouverture du Louvre à Lens ont vite été perçues et qu'elles ont présidé au portage politique régional fort de la candidature de la ville de Lens en 2003-2004. En effet, Daniel Percheron s'exprime en ce sens en entretien :

« C'est là que par hasard j'ai trouvé la possibilité en lisant un entrefilet du Monde qui parlait d'une antenne du Louvre qui serait créée en province, c'est là que par hasard j'ai trouvé cette possibilité d'injecter une cellule souche, une cellule omnipotente, capable de faire tout ce qu'une cellule souche fait dans l'organisme qui s'appelait le Louvre Lens au cœur du bassin minier. J'ai rencontré Henri Loyrette, je lui ai dit « où allez-vous mettre votre antenne ? » et il m'a répondu « Nantes... Montpellier, Lyon ? Sûrement Montpellier ». Je lui ai répondu « et Lens ? Si je vous proposais Lens en plein bassin minier est-ce que je serai ridicule ? ». Et il m'a dit « non, au contraire » » (entretien, mars 2016).

²⁸⁰ Présentation du projet de candidature de la ville de Lens au Conseil Régional, Commission Plénière du 24 juin 2003, archives de la ville de Lens, cote : 252W2.

Dans le *Journal de l'Ecole de Paris du Management*, il explicite clairement le lien avec le Guggenheim de Bilbao :

« Un jour, lors d'un colloque à Arras sur l'identité des territoires, j'ai entendu un exposé sur l'effet de locomotive que la construction du musée Guggenheim, avec son architecture si personnelle, avait eu sur le renouveau de Bilbao et de l'ensemble du pays basque espagnol. (...) A partir de ce succès, les élus régionaux, profitant du changement d'état d'esprit de la population, décidèrent de réinventer leur ville autour de l'axe ancestral constitué par le fleuve Nervion. (...) Ainsi, en dix ans, à partir de l'innovation constituée par le musée Guggenheim, Bilbao a basculé dans un nouvel avenir. A l'écoute de cette remarquable histoire, bien que n'ayant pas encore envisagé de faire redémarrer Lens à partir d'une idée de nature culturelle, je fus frappé et elle me resta en mémoire » (Percheron, 2009, p.29).

Tout en gardant à l'esprit que ces deux récits peuvent tout à fait être des reconstructions a posteriori, ils nous montrent tout de même que l'analyse de Guy Baudelle doit être nuancée d'abord parce que la manière dont Daniel Percheron rapporte sa conversation avec l'ancien président du Louvre indique que le projet de démocratisation culturelle n'était pas construit de manière aussi affirmée qu'aujourd'hui. En effet, les villes de Lyon, Montpellier et Nantes envisagées comme premières pistes ont des profils démographique et socio-économique très différents de celui de la ville de Lens ; il s'agit de villes où les enjeux socio-éducatifs auraient probablement été moins cruciaux. Ensuite parce que la deuxième citation montre bien qu'avoir un projet similaire à celui du Guggenheim – quand bien même le contexte spatio-temporel de ce projet à venir était imprécis – est une idée relativement ancienne pour Daniel Percheron.

Enfin, une retranscription des débats ayant eu lieu pendant les rencontres BMU en 2006 montre bien que, localement, le Louvre est envisagé comme un atout économique :

« Nous bénéficierons de l'ouverture du Louvre-Lens, qui produira un effet levier majeur. Je pourrais également citer Londres 2012 ou encore les pôles de compétitivité, mis en place par l'ex-DATAR »²⁸¹.

²⁸¹ Christophe Fradier, Direction Régionale de l'Équipement, *Actes des Rencontres Bassin Minier Uni*, 28 et 29 juin 2006, Bruay La Buissonnière, p.35.

« Notre ambition est que le Louvre vienne renforcer l'attractivité du territoire »²⁸².

Le lien de cause à effet est assez vaguement exprimé et la question des retombées économiques n'est pas précisée. Les acteurs raisonnent par mots qui fonctionnent comme des totems et à partir de 2007-2008, l'expression « *effet Bilbao* » jouera le même rôle. Sans nier leur existence ou dévaloriser leur importance, il ne fait alors aucun doute que les arguments socio-éducatifs ne sont pas les seuls mis en avant localement et que, pour les acteurs publics, le Louvre Lens est bien un projet à visée économique par le biais d'un changement d'image et de relance de son attractivité depuis le début. Aujourd'hui cette recherche d'un « *effet Bilbao* » ou mieux dit, d'un effet Guggenheim, à partir des projets culturels dans le Bassin minier, ne laisse plus vraiment de doute. En effet, les colloques professionnels, qu'ils soient organisés par Euralens ou par la MBM posent quasi systématiquement les questions du tourisme grâce au Louvre ou à l'inscription à l'Unesco, qui fonctionnent comme des labels, voire des marques. Le Louvre Lens est donc un objet hybride à mi-chemin entre un projet de développement culturel dans une région où les pratiques culturelles légitimes sont faibles et un projet de redéploiement territorial pour un bassin économique en déprise. Le Louvre Lens est un choix politique et une opportunité économique et marketing pour les acteurs locaux qui entendent profiter d'une visibilité nouvelle pour redynamiser le territoire. Plus qu'un réenchantement des anciens sites miniers et des friches via leur régénération, c'est-à-dire leur rendre un pouvoir d'émerveillement et de fascination, c'est un réenchantement du territoire qui est visé via le renouveau urbain. C'est en partie pour cela que le rapprochement entre le Louvre à Lens et le Guggenheim à Bilbao a paru judicieux, parce qu'il justifie une démarche a posteriori et donne une ligne directrice à l'action publique. Néanmoins, les musées du Louvre à Lens et du Guggenheim à Bilbao sont des projets finalement assez différents dans des villes qui ne se ressemblent pas autant que l'on pourrait le croire initialement comme nous allons le développer à présent. En outre, si la référence à Bilbao est la seule que le grand public semble retenir, le projet du Louvre est également issu d'autres modèles. Nous souhaitons donc, à partir de la comparaison entre le Louvre et le Guggenheim, interroger les conditions du transfert d'un potentiel modèle Bilbao et son adaptation au contexte lensois et nuancer cette idée de modèle.

²⁸² Elisabeth Wattine, Office Touristique Artois-Gohelle, *Actes des Rencontres Bassin Minier Uni*, 28 et 29 juin 2006, Bruay La Buissonnière, p.61.

3.2 RÉFÉRENCES URBAINES ET ADAPTATION LOCALE : DE L'EFFET BILBAO A « L'EFFET LENS » ?

Nous sommes revenus dans le chapitre 2 sur le caractère inadéquat de la dénomination « *effet Bilbao* » qui est pourtant la plus médiatisée, à la fois dans la presse mais aussi dans certaines publications à caractère scientifique. Dans ces écrits, il faudrait davantage parler d'« *effet Guggenheim* », le musée étant – à tort – l'élément présenté comme ayant été le catalyseur du renouveau de la capitale basque. Si « *effet Bilbao* » il y a, c'est l'opération urbaine de Bilbao Ria 2000 qu'il faut alors considérer dans son ensemble : du montage opérationnel jusqu'aux dernières transformations urbaines. Dans les comptes rendus d'AG d'Euralens, qui se sont révélés être un matériau essentiel pour notre étude, les deux appellations reviennent indistinctement, étant utilisées comme des synonymes. Pour autant, dès 2009, pendant ces AG, différentes parties prenantes du projet insistent sur le fait que le musée Guggenheim n'a pas été l'élément déclencheur du renouveau urbain de Bilbao, mais qu'il l'a accompagné. Il y a donc une connaissance explicite du contexte basque, notamment grâce au voyage d'études de 2006, et une conscience aigüe que le musée du Louvre ne pourra pas seul « *sauver* » le Bassin minier. Pourtant ce type de discours qui nuance l'« *effet Bilbao* » a fini par s'atténuer fortement, voire disparaître, probablement à cause de l'enthousiasme de l'ouverture du musée, mais pour revenir avec force depuis 2016 environ. Les discours sur ce Louvre Lens et les comparaisons avec Bilbao ont donc été soumises à des évolutions assez marquées en presque dix ans. Nous voulons interroger ici l'« *effet Bilbao* » comme un modèle exogène de développement urbain, en évaluant s'il s'agit d'une référence idéaltypique ou d'une recette de l'aménagement²⁸³. Nous analyserons également l'évolution du discours sur cet « *effet Bilbao* » à mesure que les chances de réussite du Louvre à Lens en tant qu'instrument de renouveau territorial ont été décrites comme incertaines. Nous nous emploierons ainsi à questionner la manière dont a été transféré et adapté le modèle Bilbao au contexte territorial.

3.2.1 Un modèle de développement urbain ou des références à un idéaltypique ?

La presse a essentiellement retenu l'« *effet Bilbao* » comme étalon de la réussite du Louvre à Lens : en témoignent de nombreuses unes depuis 2012. Qui plus est, cette référence à la ville basque est la plus commune, la plus fréquemment énoncée dans les AG d'Euralens et dans nos entretiens. Le cas jugé réussi de Bilbao²⁸⁴ n'est pas le seul à avoir retenu l'attention des élus

²⁸³ Nous nous référons ici au tableau réalisé dans le chapitre 2 qui explicite les différents statuts des modèles.

²⁸⁴ En tant qu'équipement *flagship* ayant participé au changement d'image de la ville dans laquelle il se trouve et ayant participé à la régénération urbaine du quartier. Il va sans dire que ce projet a induit de nombreux effets

locaux. En effet, les reconversions de la Ruhr avec l'Emscher Park et de Liverpool avec la Tate Gallery complètent bien souvent le tableau :

« *Bilbao, la Ruhr, Liverpool ; comment une vieille région industrielle ou une vieille ville peut renaître à partir d'une volonté politique et à partir d'événements culturels, architecturaux comme Guggenheim ou la Tate Gallery à Liverpool* »²⁸⁵.

Ces trois projets font d'ailleurs l'objet de l'étude²⁸⁶ commandée par la sous-préfète de Lens en 2009 qui met en avant les similitudes entre les quatre territoires : une crise industrielle profonde et durable qui a affecté le tissu urbain, une population résidente qui connaît des difficultés sur les plans socio-économiques ainsi qu'une image péjorative.

Les nombreuses similitudes entre le projet Guggenheim et le projet Louvre ont poussé les observateurs à ne se saisir que de cet exemple et à n'interroger le musée lensois que par le prisme de l'effet Bilbao, et donc principalement sous l'angle économique et touristique. De fait, si l'on s'intéresse à la gouvernance, le projet du Louvre et la création d'Euralens rappellent bien plus le programme Bilbao Ria 2000 ou le modèle des IBA allemands à l'origine de la reconversion de l'Emscher Park. Pour Liverpool, ce sont les références à Andfield²⁸⁷ et aux passions populaires similaires de part et d'autre de la Manche autour du football qui sont mises en avant, avec en tête la nécessité de faire du Louvre l'objet d'une même exaltation de la part des habitants.

Les réussites – mais aussi les difficultés – de ces trois exemples servent alors de guide pour l'action publique. L'intérêt de la comparaison n'est pas de reproduire à l'identique mais d'évaluer ce qui fonctionne et ce qui a relevé du défi, afin de ne pas commettre les mêmes erreurs. Néanmoins, certains éléments de discours tels que « *Ils ont réussi, ils ont gagné, pourquoi pas nous ?* »²⁸⁸ tendent à donner une vision simplificatrice des logiques qui sous-tendent l'action publique. A partir de l'étude réalisée, l'équipe en charge est tout de même en mesure de dresser un bilan des différentes opérations et de réaliser des préconisations parfois précises pour le projet du Louvre. Ils soulignent que la population locale exige souvent une avancée rapide des travaux et précisent qu'il faut « *donner à voir rapidement* » en réalisant

pervers pour la population locale dont un processus de gentrification en premier lieu (Vicario et Martínez Monje, 2003).

²⁸⁵ Daniel Percheron, AG d'Euralens, 04/10/2009, p.5.

²⁸⁶ Ainsi que le Futuroscope de Poitiers et le Mucem à Marseille.

²⁸⁷ Le stade de football de Liverpool.

²⁸⁸ Isabelle David lors de l'AG Euralens du 1^{er} juillet 2010 au moment de la présentation de son étude.

régulièrement des opérations rapides à mener. Parfois leurs indications sont plus floues quand ils conseillent de « *viser la qualité, l'excellence et l'ambition* » qu'il faut comprendre comme un impératif à faire appel aux meilleurs et ne pas se restreindre pour des questions budgétaires.

Ces modèles ont donc plusieurs vertus : rassurer les parties prenantes en démontrant le bien fondé du projet – puisqu'il a réussi ailleurs dans des circonstances jugées similaires – et servir de guide pour l'action publique dans le but de réaliser un projet sans les défauts des précédents. Cette dernière finalité est surtout fortement exprimée vis-à-vis du modèle basque, référent principal parce que plus fortement médiatisé que la Tate Gallery ou l'Emscher Park. Nous nous proposons donc d'évaluer l'adaptation du modèle Bilbao au contexte lensois.

3.2.2 Entre référence et distance, les conditions du transfert du modèle Bilbao à Lens

La première réserve à indiquer lorsqu'il s'agit de comparer Lens et Bilbao serait de rappeler que si les deux villes ont connu les mêmes difficultés à l'heure du passage à l'ère postindustrielle, elles sont à différents points de vue bien différentes. En effet, Bilbao est la capitale d'une région autonome qui dispose de pouvoirs étendus notamment sur les plans fiscal et financier. Elle compte 350 000 habitants pour la ville seule et près de 950 000 pour l'agglomération. Son importance démographique est secondée de son poids économique et administratif. Malgré la crise qu'a connue la région, Bilbao continue d'abriter un port important et possède depuis 1985 un parc technologique particulièrement dynamique. Pour sa part, la ville de Lens ne compte que 31 000 habitants même si elle appartient à l'une des aires urbaines les plus densément peuplées du pays (l'aire urbaine Lens-Douai comptait 539 000 habitants en 2015 selon l'INSEE). L'économie locale a durablement souffert de la fin de l'exploitation du charbon et le tertiaire ainsi que le secteur industriel ont peiné, et peinent encore aujourd'hui, à compenser les pertes d'emploi directs et indirects depuis les années 1980. Les concepteurs du projet du Louvre ont souvent rappelé la situation géographique « *idéale* » de la ville dans un contexte national, européen et international, en vantant sa localisation « *au carrefour de l'Europe* » (on retrouve ici une rhétorique assez ancienne déjà soulignée par des chercheurs comme Muriel Rosemberg dans son étude sur Euralille dans *Le marketing urbain en question* paru en 2000) ou en rappelant que Paris et Lens ne sont qu'à une heure de TGV. Initialement, la taille modeste de la ville de Lens est considérée comme un atout. En effet, Pablo Otaola²⁸⁹, invité à s'exprimer lors d'une AG d'Euralens, avance l'idée que le Guggenheim n'aurait peut-

²⁸⁹ Directeur de Bilbao Ria 2000 de 1993 à 2001. AG du 02/10/2009

être pas eu autant de succès à Barcelone ou à Madrid, villes déjà saturées par l'offre culturelle, et que cela peut s'avérer une chance pour le Louvre et pour Lens de se rencontrer.

Les élus ont depuis le début de cette « *aventure* » conscience que le projet ne peut avoir pour le moment les mêmes ambitions que la cité basque : « *Tout est cohérent, depuis le classement à l'Unesco jusqu'à l'implantation du Louvre-Lens, jusqu'à l'effet Guggenheim à Bilbao, traité à notre manière et selon nos moyens* »²⁹⁰. Pourtant, comme nous l'avons dit, il demeure une référence explicite au point que Daniel Percheron compare certains éléments clés du pays basque à ses projets pour le Bassin minier. En effet, le fleuve Nervion qui coupe Bilbao en deux, précédemment vu comme un obstacle, a retrouvé une place majeure dans la ville, à l'instar de nombreuses métropoles européennes qui renouent avec leur fleuve – Percheron le compare à son projet de tramway pour le territoire. Cette infrastructure de transport est envisagée comme structurante : elle doit donner naissance à une ville de 500 000 habitants²⁹¹. Si le projet Bilbao Ria 2000 a permis le renouvellement urbain et la construction de logements, D. Percheron évoque la requalification des cités minières. Enfin, Bilbao a su s'ouvrir de nouveau sur le monde – toujours d'après D. Percheron – grâce à son port, alors le Bassin minier doit s'ouvrir vers la métropole lilloise qui garantit une ouverture plus large vers l'Europe. Ces trois points de comparaison, établis avec force lors de l'assemblée constituante d'Euralens le 30 janvier 2009, répétés à plusieurs reprises pendant plus de six ans lors des différentes AG (et également en entretien) sont pour l'ancien président de Région ce que doit produire l'effet Louvre à Lens.

Concernant le projet en lui-même, les dissemblances sont encore notables. En effet, dans le cas du Louvre Lens, si l'appel à des grands noms de l'architecture internationale a bien été respecté, le geste architectural, lui, est bien plus discret et ce, volontairement. L'idée ici était de privilégier la modération et la sobriété selon la maîtrise d'ouvrage²⁹² ; sobriété réalisée dans le choix des matériaux (verre et métal) et l'horizontalité recherchée des bâtiments.

Enfin, grâce au tableau ci-dessous, il est également intéressant d'aborder le financement et le portage politique et économique des deux projets pour compléter la comparaison.

²⁹⁰ Compte rendu de l'AG d'Euralens, 04/12/2009, p.11

²⁹¹ Aujourd'hui ce projet de tramway est singulièrement réduit. Après deux années de débats et de mésentente entre les présidents d'agglomération au sujet de son tracé, et la décision en février 2013 par la Cour des Comptes de ne pas réaliser de tramway (à cause, entre autres, du surdimensionnement du projet) c'est un dessin pour un Bus à Haut Niveau de Service qui est arrêté quelques semaines plus tard. Source : Le Moniteur <https://www.lemoniteur.fr/article/deux-bhns-remplaceront-le-projet-de-tramway-du-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais.707929>

²⁹² Nous y reviendrons dans le chapitre 6 mais ce désir de sobriété et de modération est en réalité davantage un vœu d'Henri Loyrette, l'ancien président du Louvre, que du Conseil Régional.

Figure 43 : Deux projets similaires ?

	Coût du musée	Financeurs	Sommes investies pour le renouvellement urbain ²⁹³	Porteur des opérations urbaines
Guggenheim – Bilbao	132 M d'euros ²⁹⁴	Communauté autonome basque (50%) ; province de Biscaye (50%)	3,6 Md d'euros	Metropoli 30 Société anonyme de capital public (SACP)
Louvre - Lens	200 M d'euros ²⁹⁵	Région (59%) ; Feder (20%) ; CG (6%) ; collectivités (6%) ; Mécénat (5%) ; Etat (4%) ²⁹⁶	1,5 Md d'euros pour la période 2009-2019 ²⁹⁷	Euralens

REALISATION : C. MORTELETTE

Dans les deux cas, le financement est 100% public, en revanche il est plus diversifié dans le cas du Louvre Lens. Il faut préciser ici la fascination de Daniel Percheron pour l'indépendance financière des régions autonomes espagnoles, notamment grâce à l'impôt, qui y fait référence à de très nombreuses reprises dans ses prises de parole publique. Dans le cas lensois, la très faible participation de l'Etat aux dépenses d'investissement a été mal reçue par les élus du Conseil Général. Initialement non prévue, de même que celle de l'Union Européenne, cette participation de l'Etat a été réclamée en séance plénière du Conseil Régional, notamment par les élus d'opposition, dès 2005²⁹⁸ et plus fortement encore au moment où le coût des travaux a dépassé le montant prévu, en raison de l'échec du groupement de commande. De même pour la

²⁹³ Il s'agit ici d'une estimation des dépenses publiques liées aux travaux de régénération urbaine

²⁹⁴ Dans la presse, les sources évoquent régulièrement cent millions de dollars ou des sommes allant de 110 millions d'euros à 147 millions. Nous avons privilégié le chiffre avancé par Ariella Masboungi dans un article scientifique, et donc soumis à vérification par les pairs, paru en 2008 dans la revue *Annales des Mines – Réalités industrielles*.

²⁹⁵ Il faut ici prendre en compte les phénomènes d'inflation.

²⁹⁶ Source : Louvre Lens.

²⁹⁷ Livret Euralens n°10 : Louvre Lens, Chiffres clés et impacts 2016, p.42.

²⁹⁸ Archives de la Région, cote : 166P/2005/3.

gouvernance, Euralens, dont le rôle est certes différent, ne bénéficie pas des mêmes pouvoirs opérationnels et des mêmes compétences juridiques qu'une SACP, ce qui implique un manque d'ingénierie locale pour mener à bien les opérations de requalification urbaine et la nécessité de faire appel à des expertises extérieures.

Malgré ces différences notables, la référence du Guggenheim à Bilbao suscite l'enthousiasme des élus, à un élément près, la question de l'appropriation habitante. En effet, dès 2009, de nombreux élus soulignent le mauvais accueil réservé au Guggenheim par la population locale, hostile notamment au style architectural. Pour eux, il est indispensable que cela ne se reproduise pas à Lens. La manière de financer le Louvre par l'argent public explique probablement ces cas de conscience, mais le fait est que ces recommandations reviennent à plusieurs reprises et indiquent bien que les élus ont conscience des particularités du contexte local.

A travers cette comparaison, il ressort que les circonstances de l'arrivée du musée du Louvre, son portage ainsi que les traductions matérielles du projet traduisent une volonté, ou en tout cas une nécessité, d'adapter la référence « *effet Bilbao* » au contexte lensois. En effet, le choix d'un modèle de développement exogène est ici contrebalancé par une tentative de prise en compte des particularités locales. L'intérêt pour le Guggenheim traduit – initialement du moins - davantage le besoin d'avoir un idéaltype à atteindre plutôt qu'un modèle à reproduire fidèlement, d'autant plus que ce rapport à l'effet Bilbao a considérablement évolué, notamment dans les discours.

3.2.3 Un « effet Bilbao » à tout prix ?

Révélatrice et forgeuse d'opinion publique, la presse a elle aussi très tôt renvoyé à un « *effet Bilbao* », ce qui révèle l'ascendant de la référence en question par rapport aux autres exemple précédemment évoqués et surtout les attentes qu'a nourri le musée localement. En cinq années d'existence, le musée aura, de fait, eu le temps de décevoir si l'on prend en compte cette variable d'effet Guggenheim notamment du fait de chiffres de fréquentation en 2014 et 2015²⁹⁹ qui ont été inférieurs aux prévisions mais aussi, et peut-être surtout, à cause d'un manque de relance économique immédiatement visible. En effet, les chiffres relatifs à l'impact du Guggenheim sont éclairants : un million de visiteurs chaque année dès sa troisième année d'existence, le maintien de 9 000 emplois indirects et 485,3 millions d'euros de recette chaque année ainsi que 66 millions d'euros de recettes fiscales³⁰⁰. Pour son fonctionnement, le Guggenheim bénéficie

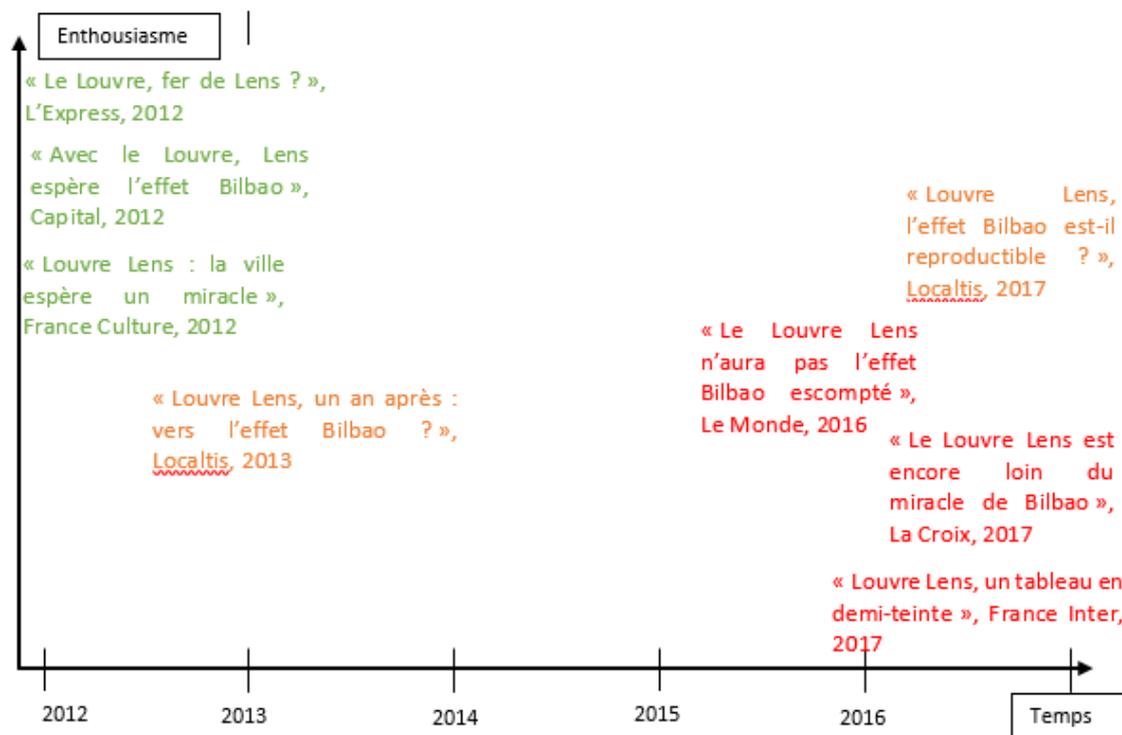
²⁹⁹ Le chapitre 5 sera l'occasion de revenir en détails sur ces chiffres.

³⁰⁰ Guignoux Sabine, « Le Guggenheim de Bilbao, à vingt ans, fait toujours recette », *La Croix*, 08/05/2017.

toujours de subventions publiques, à hauteur de 30% du budget global, quand le Louvre Lens est toujours financé à hauteur de 60% par le Conseil Régional, 10% par le Conseil Général et 10% par la communauté d'agglomération Lens-Liévin (le Louvre Lens n'est donc autofinancé qu'à hauteur de 20% contre 70 pour le Guggenheim). Certes le musée du Guggenheim est un projet plus ancien que celui du Louvre mais les chiffres de fréquentation montrent qu'il s'agit de deux projets très différents. Les discours qui faisaient référence à un « *effet Bilbao* » pour le Louvre Lens ont donc évolué dans le temps.

Afin de mieux les apprécier, nous avons voulu mettre en avant les messages qui ressortent dans la presse mais aussi dans les lieux où le discours a une importance majeure, comme les AG d'Euralens. Dans le graphique ci-dessous, nous nous sommes imposés de croiser des articles provenant de divers médias (radio, presse nationale, presse spécialisée) en fonction du temps et de l'enthousiasme décelé, à partir d'une recherche simple sur internet avec les mots clés « *Louvre Lens effet Bilbao* » à partir de l'inauguration en 2012 et à plusieurs moments de notre travail de recherche jusqu'en 2017. Nous avons choisi les entrées qui apparaissaient en tête avec comme unique critère de sélection, un titre suffisamment explicite dans sa formulation. Voici ce qui en résulte :

Figure 44 : Graphique contextualisant des gros titres de presse en fonction du temps et de l'enthousiasme sous-jacent



REALISATION : C. MORTELETTE, 2017

La couleur verte indique les titres les plus optimistes, le rouge le pessimisme le plus abouti et la couleur orange le questionnement. Au-delà de l'aspect plus ou moins ludique de l'exercice, on retient surtout un désenchantement croissant quant à un possible effet Bilbao, certains étant des tribunes très critiques émanant d'universitaires, comme celle de Jean-Michel Tobelem parue à la fin de l'été 2016, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

La manière de se référer à l'« effet Bilbao » est donc particulièrement évolutive, y compris localement. En 2012, l'inauguration du musée a pu avoir des effets euphorisants, les réserves et les précautions de 2009 semblent oubliées. En effet, les références à la nécessité d'envisager le projet sur le temps long ont disparu et les raccourcis et les messages simplifiés quant au rôle du Guggenheim sur la renaissance de Bilbao font leur apparition :

« La construction de ce musée avait pour but de redynamiser ce territoire alors plongé dans un marasme économique dû à la reconversion de l'industrie lourde. Ce fut un défi relevé avec brio à Bilbao. Aujourd'hui ce

musée crée un afflux de touristes très important. (...) Notre challenge est bien évidemment d'en faire autant »³⁰¹.

Mais cinq ans plus tard, on passe du musée sauveur, au musée « *catalyseur du développement territorial* » qu'il faut accompagner et qui doit être mis en résonance avec les autres projets locaux pour que le redéploiement territorial ait lieu. Des discours de défiance sont même entendus localement, comme cette remarque d'un élu local entendue lors d'une journée d'atelier sur les projets à mener dans le Bassin minier³⁰² : « *Depuis le Louvre, c'est fini. Arrêtez de vendre du rêve aux gens ou vous allez vous ramasser* ». L'euphorie est donc passée. Depuis, les mises en garde se multiplient et les éléments de discours de 2009 réapparaissent : le Louvre Lens ne pourra reproduire les effets du Guggenheim de Bilbao dans l'immédiat, il lui faudra du temps car les deux projets sont différents l'un de l'autre et les deux régions également. Un document de communication énonce même clairement que « *A Bilbao, même si la construction du musée est considérée comme l'élément ayant révélé la ville et permis son rayonnement au-delà de frontières nationales, le Guggenheim n'était pas envisagé initialement. Il ne présente donc pas le caractère déclencheur tel qu'il était attendu pour le Louvre initialement* »³⁰³. La prudence est désormais de mise même si la tonalité générale reste optimiste et enthousiaste. Nous sommes loin des déclarations du dossier de presse de l'inauguration du musée qui proviennent certes de Daniel Percheron, un des principaux instigateurs du projet, probablement dans une démarche de justification du projet, mais dont le propos est publiquement relayé par de nombreux acteurs :

« Avec Euralens, nous allons ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans cette région, créer une dynamique identique à celle de Bilbao autour du musée Guggenheim. Justice est enfin rendue à ceux qui ont tant travaillé pour extraire le charbon ! »³⁰⁴.

Conclusion intermédiaire : Nous avons montré que conformément à ce que nous avons établi dans notre partie théorique, ce qui prime ici ce sont les politiques de changement d'image du

³⁰¹ Daniel Percheron, AG d'Euralens, 30/03/2012, p.7.

³⁰² Ateliers de réflexion sur « Habiter le Bassin minier au XXe siècle » organisés le 14 avril 2018 au 9/9 bis par la MBM, l'Ecole Normale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille et la Scuola di Architettura de l'Université de Florence.

³⁰³ Le texte en gras est également souligné de la même manière dans le document source. Extrait du document *Livret Euralens n°12*, « Louvre Lens, 5 ans ! Chiffres clés et impacts 2012-2017 », p.6

³⁰⁴ Daniel Percheron, dossier de presse Louvre Lens, p.8

territoire. Le Louvre Lens, ainsi que l'inscription Unesco, sont vus comme des moyens pour y parvenir. Cette question de l'image est ancienne dans le Bassin minier et nous montre que l'héritage minier est pendant longtemps considéré comme un obstacle plutôt que comme une force. Ces projets, et les acteurs qui les portent, sont issus des logiques de circulations des modèles, des bonnes pratiques et des références urbaines ainsi que de positionnement normatif. La culture est vue comme un moyen efficace pour participer à ce changement d'image, notamment à cause de l'influence de certaines réussites internationales dans d'autres territoires postindustriels comme Bilbao, l'Emscher Park ou Liverpool. La configuration culturelle territoriale connaît donc une inflexion majeure avec la naissance de ces projets dans le sens où les paradigmes nationaux et internationaux s'imposent désormais à travers ces structures. Nous avons cependant montré que, malgré la fascination exercée par certaines de ces références, le projet du Louvre Lens résulte d'une volonté d'adaptation au contexte lensois ce qui nuance le propos précédent.

4. CONCLUSION

En environ six décennies, les politiques culturelles ont considérablement évolué dans le Bassin minier. Nous sommes passés d'une volonté de Charbonnages de France d'encadrer les pratiques à une vision émancipatrice de la culture, grâce à l'idéologie de la démocratisation de la culture dans un premier temps et de l'émergence de la démocratie de la culture, ensuite. Malgré des pratiques légitimes faibles, la population du Bassin minier a progressivement eu accès à de nombreux équipements de proximité dans l'objectif de faciliter leur accès à la culture. Parmi les acteurs majeurs, le Conseil Régional joue un rôle essentiel de structuration des politiques culturelles et d'incitation à la mise en réseau via les démarches partenariales. Certains projets, comme Culture Commune, font d'ailleurs figure de pionniers dans le développement de stratégies intercommunales plus de vingt ans avant la loi NOTRe. Plus récemment, les projets culturels constituent même des opportunités pour fédérer l'action publique et faire émerger une gouvernance culturelle (Guillon, *op. cit.*) ainsi qu'une mise en récit territoriale quasi mythique faisant du Bassin minier, un territoire capable de renaître de ses cendres. D'ailleurs, l'arrivée du Louvre Lens nous incite à ne pas étudier les politiques culturelles uniquement pour elles-mêmes mais plutôt à les replacer dans un contexte international de rapprochement avec des intérêts économiques comme établi dans le chapitre 2. En analysant la généalogie du projet du Louvre à Lens, nous avons pu établir que celui-ci s'inscrit dans une stratégie plus globale de changement d'image et de régénération urbaine. Pour autant, en 2016 quand s'est noué

l'essentiel de notre terrain, l'effet Bilbao recherché paraissait encore inatteignable, au point que certains observateurs ont parlé de « méfait Lens »³⁰⁵. Il semble cependant que cette présence ou cette absence d'effets économiques positifs ne doivent pas être les seuls à être pris en compte pour évaluer des externalités positives (ou l'absence de celles-ci). C'est la raison pour laquelle notre volonté était d'interroger également le rôle social et politique de l'institution. Le chapitre suivant propose d'interroger ensemble les projets du Louvre Lens et de l'Unesco pour étudier leurs impacts dans le Bassin minier en tant que moteurs des politiques de changement d'image.

³⁰⁵ « Louvre : de l'effet Bilbao au méfait Lens », Le courrier de l'Architecte, 18/01/2017. https://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_7692

Chapitre 5 : Deux projets moteurs des politiques de changement d'image : le Louvre à Lens et l'inscription à l'Unesco

Dans les médias mais aussi dans le monde scientifique, le Louvre Lens et l'inscription au patrimoine mondial du Bassin minier ont été érigés en symboles du renouveau du territoire. Ces deux événements ont en effet particulièrement retenu l'attention des géographes français, notamment l'arrivée du célèbre musée : en ce qui concerne la gouvernance (Baudelle, Krauss, *op. cit.* 2014 ; Baudelle, *op. cit.* 2015), du développement touristique (Fagnoni, Gravari-Barbas, Renard, 2015) ou encore l'impact des publics du musée sur l'économie locale (Boquet, *op. cit.* 2014). C'est la raison pour laquelle, bien que ces deux épisodes marquant soient différents, nous souhaitons les interroger ensemble. Nous nous réfèrerons à eux par le terme « projet » qui nous semble le mieux adapté pour traduire la dimension multi-partenariale et les ambitions qui sous-tendent la création du musée et l'inscription. L'effet « *double coup de projecteur* » comme l'a décrit Edith Fagnoni³⁰⁶ a donc suscité la curiosité extérieure et a accentué la dimension marketing de ces deux projets. Les mots « Louvre » et « Unesco » agissent comme des marques prestigieuses et font entrer Lens et le Bassin minier dans un réseau de villes et de territoires qui méritent un intérêt particulier. Ces deux projets ambitieux sont inédits sur ce territoire : le mot « *ovni* » parfois associé au Louvre Lens en témoigne³⁰⁷. Leur envergure et les moyens mobilisés sont de l'ordre de l'exception pour ces petites communes majoritairement modestes et à l'ingénierie limitée. C'est ce qui nous a menés à interroger leurs impacts, en termes territoriaux et urbains mais aussi en termes d'image. En outre, légitimés par des discours centrés sur la population locale et son besoin de retrouver une certaine fierté à vivre dans le Bassin minier, ils nous poussent à interroger dans le même temps leur rôle social et identitaire potentiel pour les habitants du territoire. Ce double enjeu de changement d'image et de réappropriation territoriale n'amène-t-il pas ces deux projets à occuper une place paradoxale dans les politiques publiques locales ? Est-il réellement possible de concilier des tentatives de relance de l'économie par le projet et des objectifs à caractère plus social ? Nous nous attacherons ici à analyser comment l'inscription Unesco peut être un outil de reterritorialisation via le portage du dossier d'abord, mais aussi par la gestion des enjeux post- inscription. L'étude du rôle du musée du Louvre dans le territoire constituera le deuxième grand axe de ce chapitre. Elle nous

³⁰⁶ Lors de l'introduction du séminaire qu'elle a co-organisé avec Géraldine Djament-Tran au Louvre Lens le 21 mars 2016 « Le tournant culturel du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : perspectives et limites d'une transition vers une économie culturelle et touristique ».

³⁰⁷ Trentesaux Jacques, « Le Louvre, fer de Lens », Libération, 04/12/12 ou encore le reportage de France info « Le Louvre-Lens, un atout dont la région a su tirer parti » du 13/10/18.

permettra d'analyser la manière dont il s'inscrit dans son environnement à plusieurs échelles mais aussi socialement et politiquement. Nous verrons alors plus en détail les nombreux défis territoriaux qui se posent à cet équipement. Enfin, nous étudierons conjointement ces deux projets sous l'angle du changement d'image et des effets induits par la montée en visibilité du territoire.

1. L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL : L'AFFIRMATION D'UN TERRITOIRE PAR UN HÉRITAGE INITIALEMENT REJETÉ

En évoquant l'inscription d'un territoire à l'Unesco, il est attendu que l'on pense d'abord aux répercussions médiatiques et touristiques de cette dernière (Bourdeau, Gravari-Barbas, Robinson, 2012) avant d'évaluer ses effets dans la structuration dudit territoire. Pourtant la catégorie des « *paysages culturels* » nous invite à commencer par cette étape. « *Œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature, ils expriment une longue et intime relation des peuples avec leur environnement* » selon la définition de l'Unesco, ils désignent des territoires vécus mais, à l'instar du Bassin minier, pas forcément politiques ou administratifs. De même, le Val de Loire, le Mont Perdu dans les Pyrénées ou la côte amalfitaine ne sont pas des territoires politiques³⁰⁸. Leur inscription en tant que paysage culturel leur donne une cohérence et une unité qui incitent à utiliser ce terme de territoire. L'affirmation territoriale du Bassin minier grâce à son inscription passe selon nous par la combinaison de deux éléments principaux : d'abord une vaste mobilisation d'acteurs pendant le processus de l'inscription qui se prolonge ensuite par les stratégies mises en place pour conserver ce statut de patrimoine mondial. La reconnaissance officielle du patrimoine minier jouerait donc un rôle de reterritorialisation grâce au processus de l'inscription et à sa médiation auprès de la population locale. A travers leur analyse, nous voulons interroger ici la manière dont est reconnue la valeur patrimoniale de l'héritage minier et ses implications pour le territoire en tant que support de pratiques d'une part et de représentations d'autre part. Ce sera donc l'occasion d'analyser ce que l'inscription fait au territoire sur le plan matériel mais aussi l'affirmation territoriale opérée par cette reconnaissance du patrimoine telle qu'elle a pu être mise en avant par Guy Di Méo par exemple (Di Méo, *op. cit.* 1995, 1996, 2008).

³⁰⁸ Le Mont Perdu fait d'ailleurs l'objet d'une gestion transfrontalière de l'inscription.

1.1 UNE RETERRITORIALISATION DU BASSIN MINIER GRÂCE A LA MOBILISATION ET A LA GESTION DU LABEL UNESCO

Comme nous l'avons vu, le Bassin minier a été déterminé par son histoire économique. L'exploitation du charbon a modifié considérablement l'organisation spatiale et le paysage mais aussi les aspects sociaux et culturels de toute une population via l'exploitation des compagnies minières puis de Charbonnages de France. La valeur de cet héritage minier, après un processus de patrimonialisation porté inégalement sur le plan politique (Kourchid, Melin, *op. cit.* 2002 ; Melin, 2013), semble aujourd'hui faire l'unanimité. La reconnaissance de la nature exceptionnelle et universelle de ce patrimoine par une instance comme l'Unesco et le Conseil International des Monuments et des Sites³⁰⁹ (ICOMOS) couronne plusieurs années de sensibilisation et d'action locales. En effet, le montage du dossier à partir de 2003 a été l'occasion de considérer certaines traces de l'héritage minier jusqu'alors ignorées comme étant du patrimoine officiellement reconnu par les institutions³¹⁰. Il a également permis une mobilisation d'acteurs inédite sur le territoire qui a dépassé le cadre purement technique comme cela avait été davantage le cas dans les années 1990. Nous voulons donc revenir sur cette mobilisation et sur la mise en place du plan de gestion de l'inscription qui a contribué à la coopération d'acteurs et à une mise en cohérence de différents outils urbanistiques. Ce plan de gestion est en ce sens l'aboutissement de la mise en place d'une gouvernance spécifique à l'échelle du Bassin minier puisqu'il a permis la « *transformation et de recomposition des modes d'action publique mettant en jeu la construction de mécanismes de régulation des acteurs au sein des sociétés locales* » (Jacquier, 2008). C'est ce que nous souhaitons montrer ici en interrogeant également les résistances potentielles à la dynamique Unesco.

1.1.1 Une mobilisation plurielle d'acteurs qui permet l'adhésion à un projet commun

Nous l'avons souligné dans notre premier chapitre le changement de regard progressif sur l'héritage mono-industriel du territoire. Il est possible de voir l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2012 comme l'achèvement d'un cycle. La genèse du projet de l'inscription au patrimoine mondial et son développement sont un processus complexe, impliquant une grande diversité d'acteurs et dont il est difficile de rendre compte intégralement. Nous en présentons les grandes lignes telles que nous avons pu reconstituer grâce

³⁰⁹ Association mondiale de professionnels qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel. Elle est un organe consultatif pour la mise en œuvre de la Convention Unesco, et agit comme conseil scientifique du Comité du Patrimoine mondial pour l'inscription des monuments et sites culturels sur la liste du Patrimoine mondial.

³¹⁰ La DRAC a mis à l'inventaire entre 2009 et 2011 de nombreux bâtiments relatifs à l'exploitation minière (hôtels particuliers et églises mais aussi groupes scolaires et salles des fêtes) pour donner du poids au dossier Unesco.

à nos entretiens et à la consultation des archives de la Région. L'intérêt ici est de montrer comment la mobilisation d'acteurs, et surtout la volonté de faire adhérer la population au projet, peuvent être un moyen d'affirmer la dimension territoriale du Bassin minier.

La genèse du projet remonte à la fin des années 1990 au moment de la Conférence Permanente pour le Bassin Minier (CPBM). Dans le cadre de la rédaction du premier livre blanc, la rédaction de fiches de proposition-action a nécessité la mise en place d'ateliers thématiques dont certains étaient en partie animés par des cabinets d'étude³¹¹. L'un de ces derniers travaillait dans le même temps sur le dossier d'inscription du canal du Midi et des vignobles de Saint-Emilion au titre de paysage culturel à l'Unesco a émis l'idée de poursuivre la même logique avec le Bassin minier. Aujourd'hui, les récits retiennent surtout l'étape suivante, à savoir la sensibilité de Jean-François Caron à cette idée et son intérêt pour la valorisation du patrimoine³¹². Avec l'appui technique de la DRAC, secondée par la MBM³¹³ et de cabinets d'études comme Objectif Patrimoine³¹⁴, les premières études ont été menées rapidement avec un rapport rendu en 2001 auprès du ministère de la Culture qui a inscrit le territoire sur une liste indicative en 2002. Afin de porter politiquement et techniquement le dossier, l'association Bassin Minier Unesco est créée en 2002, puis officiellement lancée en 2003, avant de devenir Bassin Minier Uni³¹⁵. A cette mobilisation d'acteurs s'ajoute une volonté de faire adhérer la population au projet en les faisant participer. En effet, l'association entend s'appuyer localement sur des passionnés d'histoire locale ou de patrimoine minier (des anciens mineurs, des enseignants, notamment) mais aussi sur des associations déjà constituées de sauvegarde du patrimoine minier³¹⁶. Pour ce faire, trente clubs BMU ont été créés dans tout le Bassin minier à partir de la fin de 2003 : ces clubs sont fédérés en réseau grâce à l'association mère et à des rencontres régulières, les « *forums des clubs* »³¹⁷, qui permettent de faire le point sur les activités menées. Ces clubs ont permis de collecter l'expertise à la fois savante mais aussi d'usage des différentes personnes mobilisées et de compléter ainsi l'expertise technique de la DRAC ou de la MBM. De

³¹¹ Cette genèse du projet nous a été explicitée par Colette Dréan, chargée du patrimoine à la DRAC, pendant un entretien en janvier 2014.

³¹² Il est à l'origine de la formation du CPIE de la Chaîne des Terrils.

³¹³ Créée, nous le rappelons, à l'issue de la Conférence Permanente du Bassin Minier, dans le cadre du CPER 2000-2006.

³¹⁴ Ces acteurs, rassemblés en un comité de suivi se sont réunis régulièrement jusque dans les années 2000. Archives de la Région, Cote 340W72

³¹⁵ L'utilisation du mot « Unesco » étant protégée par l'institution.

³¹⁶ Qui sont par exemple à l'origine des créations des petits musées de la mine évoqués dans notre premier chapitre.

³¹⁷ Dont un compte-rendu est disponible en ligne (celui du 18 novembre 2006 à Lewarde) qui nous a permis de comprendre comment ces clubs fonctionnaient en lien avec des entretiens menés auprès d'anciens membres de l'association.

nombreuses activités à caractère savant ont été organisées comme la collecte de sources orales (les comptes-rendus d'assemblée montrent que certains d'entre eux déplorent par ailleurs un manque de formation scientifique pour effectuer ce processus de collecte), la tenue de cafés-mémoire ou d'expositions. En outre, ces clubs ont également été un support considérable à l'engouement populaire pendant le processus d'inscription. En effet, de nombreux ateliers de sensibilisation sont par exemple menés dans les écoles et les collèges. Les injonctions à une transmission générationnelle afin de toucher davantage les jeunes sont régulièrement relayées. En analysant les comptes-rendus³¹⁸ de ces ateliers et la parole exprimée par les membres, il semblerait que l'inquiétude la plus forte concerne la perte de connaissances sur le Bassin minier et son histoire ainsi qu'un délitement de la mémoire, notamment de la part des jeunes. On le voit, l'inscription à l'Unesco n'est pas uniquement à associer à une volonté de valoriser un patrimoine matériel, il s'agit également d'assurer la transmission d'une mémoire pour que ce patrimoine ne soit pas uniquement protégé mais aussi compris et donc approprié par la population locale.

Lors de ces réunions et ateliers inter-clubs, les responsables des clubs d'animation BMU soulignent l'aspect fragmentaire de leurs activités puisqu'ils se réunissent presque exclusivement en fonction des centralités auxquelles ils appartiennent³¹⁹ sans se rencontrer régulièrement entre eux.

En outre, la difficulté – pour l'association et la MBM cette fois-ci – fut également de réaliser la nécessaire synthèse entre des groupes locaux avec leur « *petit bout de patrimoine* »³²⁰ pour la constitution du dossier d'inscription, d'où la création d'un dossier supplémentaire, qui ne faisait pas partie des attendus de l'ICOMOS, recensant toutes les participations de ces personnes³²¹. Il semble pourtant que le fonctionnement multipolaire de ces clubs ait été une force pour la mobilisation locale de toute une population, malgré son aspect fluctuant³²². En effet, elle est d'ailleurs jugée exceptionnelle à l'époque, « *Je suis impressionnée par la mobilisation de l'ensemble de la population autour du dossier de candidature. Les premiers dossiers étaient*

³¹⁸ Ces compte-rendus sont disponibles sur le site internet de la Mission Bassin Minier.

³¹⁹ Les clubs sont effet divisés par arrondissements, on retrouve par exemple le club de Pays de Condé, le club de Noyelles-sous-Lens ou encore le club de Raismes...

³²⁰ Ancienne partie prenante de l'association BMU.

³²¹ Lors d'un séminaire international organisé par l'historien Robert Belo de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne auquel j'ai été invitée les 4 et 5 février 2019, j'ai eu l'occasion de rencontrer Patrick Viaene de l'Université d'Anvers qui faisait partie du comité d'évaluation. J'ai eu alors la confirmation que cette partie du dossier a particulièrement été bien reçue par les évaluateurs qui l'ont perçue comme une véritable manifestation de l'enthousiasme de toute la population locale pour cette inscription.

³²² En effet, beaucoup de clubs reposaient sur des enseignants ou des chefs d'établissement qui ont pu être amenés à changer d'établissement pendant cette période.

construits par des inspecteurs généraux des Monuments Historiques, alors qu'aujourd'hui, les partenaires sont plus nombreux pour soutenir une inscription au Patrimoine mondial »³²³. Cet élément de discours s'avère être un point qui sera souvent répété et mis en avant dans nos entretiens mais aussi dans la littérature grise ou la presse.

La mobilisation de la population autour de la question patrimoniale confirme combien les trois constructions sociales que sont le patrimoine, l'identité et le territoire sont intimement liées et comment elles sont amenées à se nourrir l'une l'autre. « *La patrimonialisation peut être ainsi analysée comme la (re)construction dans l'action d'une identité ancrée* » et permettre ainsi la (re)territorialisation en tant que de « *diffusion d'une vision « territoriale » de la relation à l'espace des populations, et d'appropriation par des individus ou des collectifs d'espaces plus ou moins strictement délimités* » (Melé, in. Vanier, 2009). Cette mobilisation d'habitants autour de la candidature à l'Unesco participe donc de la reterritorialisation du Bassin minier puisqu'elle les incite à se sentir partie prenante d'une démarche collective et qu'elle leur permet aussi d'avoir un discours sur leur territoire et le patrimoine dans lequel ils se reconnaissent collectivement. Les difficultés et les obstacles comme le retard imposé en 2009 par l'Etat, qui n'a finalement proposé le dossier du Bassin minier à l'ICOMOS que l'année suivante, ont d'ailleurs été des aléas au cours desquelles élus, habitants et techniciens ont fait bloc pour défendre leur territoire contre ce qui a été vécu comme une injustice. Ceci montre combien les affects et ce qui relève du sentiment d'appartenance à un territoire ont su être mobilisés par l'association BMU.

Le processus de candidature au patrimoine mondial a donc contribué à affirmer le Bassin minier comme un territoire reconnu et revendiqué, notamment grâce à la recherche d'engouement populaire qui s'est manifestée par la création des clubs mais aussi par la médiatisation du processus sur le temps long. L'inscription est un aboutissement en soi du processus de candidature. Pourtant, loin de signifier la fin du processus de territorialisation, elle a permis sa confirmation notamment grâce aux exigences de l'Unesco qui demande un plan de gestion de cette inscription afin de garantir le maintien de l'intégrité et de l'authenticité des biens inscrits. Ce plan de gestion a nécessité une mise en cohérence des acteurs institutionnels et des outils en vue de préserver le patrimoine minier dans le périmètre concerné.

³²³ Isabelle Longuet, chargée du suivi de la Convention du patrimoine mondial, lors de la rencontre Bassin Minier de 2006, p.19.

1.1.2 Gérer le statut patrimoine mondial. Une nécessaire mise en cohérence des acteurs et des outils.

Lorsque l'inscription du Bassin minier à l'Unesco est devenue effective, l'association BMU aurait dû être dissoute. Une partie de l'équipe a rejoint les rangs de la MBM qui s'est avérée être un partenaire essentiel le temps du montage du dossier grâce à son expertise technique. C'est donc la MBM qui est en charge du plan de gestion, outil essentiel pour assurer le maintien de l'inscription. Notre hypothèse est qu'il a permis d'affirmer encore plus fortement le Bassin minier comme territoire en homogénéisant les pratiques et les références entre acteurs concernés par le patrimoine minier. Nous allons ici présenter nos réflexions sur la mise en cohérence des acteurs et des outils en deux temps. Nous les organiserons en fonction des deux volets que s'est imposé la MBM à savoir la mise en place d'une gouvernance spécifique dans un premier temps et la mise en cohérence des outils dans un second temps.

1.1.2.1 La mise en place d'une gouvernance spécifique via la contractualisation

Le dossier d'inscription doit contenir un plan de gestion pour préserver le statut de patrimoine mondial sur le long terme. Ce plan de gestion constitue un enjeu majeur pour la MBM car un rapport doit être envoyé tous les six ans au Comité du patrimoine mondial pour faire état de la conservation des biens inscrits. Le plan impose un cadre de partenariat entre différents acteurs qui ont un lien direct avec le patrimoine et sa préservation mais aussi avec le cadre de vie et l'urbanisme afin d'assurer une harmonisation des pratiques. La contrainte principale dans l'élaboration du Schéma de Développement Patrimonial (SDP) élaboré par la MBM est de faire collaborer des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, qui obéissent à des enjeux très différents, voire opposés, et de le faire en cohérence avec la législation sur le patrimoine et les documents d'urbanisme. La contrainte partenariale est souvent présentée comme un obstacle dans le Bassin minier, nous l'avons vu. Le SDP est-il alors un atout pour la coordination d'acteurs ; est-ce une condition ou un effet ? Il semblerait que ce soit surtout l'effet marque ou l'effet label de l'Unesco qui ait facilité la collaboration des acteurs, notamment des élus. En effet, l'obtention de l'inscription demande une adhésion à un projet commun qui dépasse les enjeux micro-locaux. C'est du moins de cette façon que les directeurs d'étude de la MBM cherchent à la présenter dans leurs prises de parole publique, lors des colloques professionnels qu'ils organisent par exemple. Démontrer le caractère prestigieux et symbolique de l'inscription pour le territoire incite à considérer la coopération de chacun comme nécessaire.

Plus concrètement, la coordination des acteurs passe par des dispositifs nouveaux mis en place pour une gestion partagée de l'inscription. Ces dispositifs sont essentiellement des moments de

réunion entre acteurs, soit à teneur politique où ce qui importe est le discours tenu collectivement, soit à teneur technique pour avancer concrètement et prendre des décisions communes, appliquées à l'ensemble du périmètre. Ce portage politique du dispositif de coordination d'acteurs est assuré par l'Etat via le préfet de région et par la Région via le président du CR. Cet aspect descendant du portage constitue une impulsion facilitatrice supplémentaire au travail en équipe. Ces porteurs président la Conférence Permanente du Bassin Minier Patrimoine Mondial³²⁴ qui regroupe tous les élus concernés par le périmètre d'inscription, des organismes en lien avec les problématiques du territoire, comme l'EPF par exemple, ainsi que des gestionnaires ou des propriétaires de biens comme les bailleurs sociaux. Cette conférence a lieu tous les deux ans afin de donner les grandes orientations stratégiques du Bassin minier en tant que paysage inscrit comme patrimoine mondial et décide de formes d'actions spécifiques comme la mise en place d'une signalétique Unesco sur la « rocade minière » et l'A1³²⁵. Cette démarche partenariale négociée par la MBM a abouti à la signature d'une charte patrimoniale en 2009 entre l'ACM, huit intercommunalités et les deux Conseils Généraux.

Sur le plan technique, afin de compléter ce travail de rapprochement d'acteurs, la MBM a mis en place des comités locaux du patrimoine mondial, notamment auprès des communes de taille modeste qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour engager des services techniques compétents sur ces questions de protection du patrimoine. Ces comités sont co-animés par les sous-préfets d'arrondissement et les référents Unesco élus des agglomérations de Valenciennes, Douai, Lens et Béthune. Il faut néanmoins souligner une présence en pointillés et une participation peu active des maires à ces comités. En effet, les problématiques patrimoniales et la gestion de l'inscription de ne sont plus vécues comme une priorité parmi leurs obligations depuis l'obtention de celle-ci³²⁶. Néanmoins, tout comme l'association BMU, la MBM s'avère être une cheville ouvrière essentielle de la coopération entre acteurs.

Enfin, la MBM a mis en place des comités techniques avec ses partenaires institutionnels récurrents. Ces comités techniques rassemblent les services de l'Etat, à savoir la DREAL, les Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) ou encore les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), et sont pilotés par la DRAC. Ils se rassemblent tous les mois et ont essentiellement une action de veille territoriale. La mise en

³²⁴ Qu'il faut dissocier de la CPBM des années 1990.

³²⁵ Entretien avec une directrice d'études de la MBM.

³²⁶ C'est d'ailleurs davantage les contraintes urbanistiques inhérentes à ce type de protection patrimoniale qui sont évoquées comme nous le verrons plus loin.

place de ces comités permet donc une interconnaissance des défis proposés à chaque organisme dans des champs de compétence variés et l'élaboration de réponses communes à ces défis. Ces dispositifs demandant une interconnaissance et une collaboration sont alors les supports d'une gouvernance inédite sur le territoire. L'action de la MBM peut alors être vue comme une forme d'aboutissement de la coordination et de la coopération entre acteurs. Le plan de gestion fonctionne de fait comme une légitimation supplémentaire du Bassin minier comme échelon territorial pour l'action publique sans que ce territoire ait une réelle existence institutionnelle et politique. L'autre axe de travail essentiel à la mise en place du plan de gestion de l'inscription est la mise en cohérence des outils permettant la protection patrimoniale du territoire.

1.1.2.2 Une mise en cohérence des outils urbanistiques : le Bassin minier comme un territoire institutionnel

En plus de cette démarche de contractualisation et de mise en place d'une gouvernance spécifique inhérente à l'urbanisme de projet (Elander, 2002 ; Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005 ; Jouve, 2007), le SDP doit également composer avec la réglementation patrimoniale et la planification à plusieurs échelles. Se surimpose alors une logique de planification qui vient s'inscrire en complémentarité. La planification autrefois délaissée au profit du projet car jugée trop contraignante dans un monde incertain (Ascher, *op. cit.* 2001) est aujourd'hui réinvestie, notamment par l'Etat car elle est perçue comme étant vectrice d'harmonisation des politiques territoriales (Avitabile, *in. Chalas et al., op. cit.*), notamment à l'échelle intercommunale. Dans le cas du Bassin minier, la planification a également des vertus que nous allons explorer à présent. En effet, l'Unesco ne garantit pas de protection en soi du patrimoine, c'est le plan de gestion proposé dans le dossier d'inscription qui doit le prévoir. Les deux critères retenus par l'Unesco pour évaluer la conservation du bien sont l'authenticité, soit « *la représentation incontestable et authentique de ce qu[e le bien] prétend être* » et l'intégrité : le bien doit représenter « *un tout matériel, un caractère complet, un état impeccable ou incorrompu* » (Mitchell *et al.*, 2011). Le plan de gestion doit donc également servir de cadre pour la mise en conformité des documents d'urbanisme avec les exigences du comité et le respect de la législation, tout en permettant l'évolutivité du paysage comme la catégorie d'inscription « *patrimoine culturel évolutif vivant* » le demande.

Aussi, la MBM, en collaboration avec d'autres acteurs, comme la DRAC ou le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, a dû vérifier la compatibilité de certaines législations comme les

ZPPAUP³²⁷ avec les spécificités du patrimoine minier. De même, une campagne de protection complémentaire de certains sites ou lieux emblématiques est envisagée afin d'optimiser leur conservation grâce à une législation spécifique. Entre 2009 et 2011, la DRAC a permis d'inscrire de nombreux sites³²⁸ au titre de Monuments Historiques et en 2016 l'Etat a classé un ensemble de terrils au titre de la loi Paysages de 1930 grâce à l'action conjuguée de nombreux acteurs comme le CPIE Chaîne des Terrils ou l'Eden 62³²⁹.

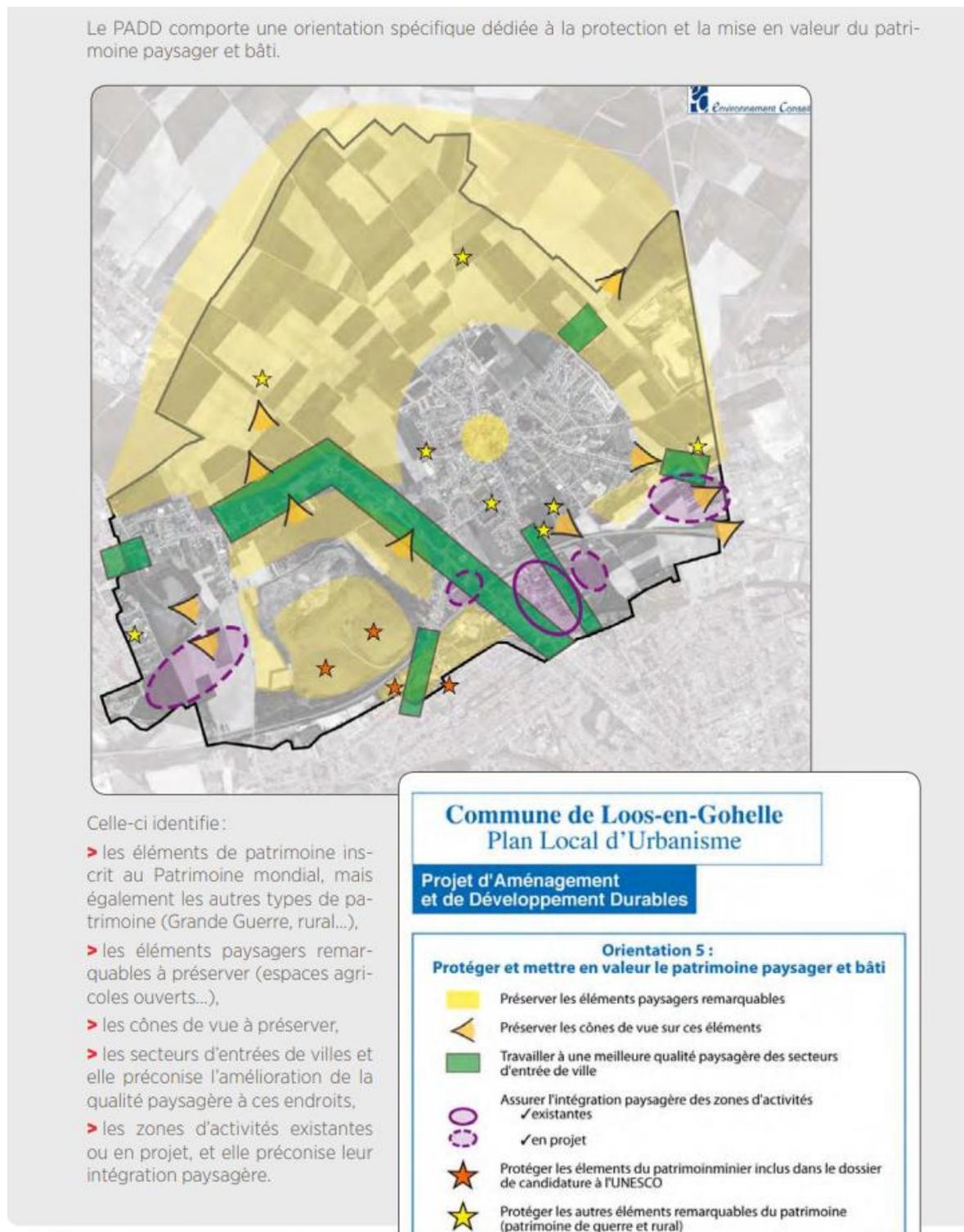
Le deuxième volet de cette action est la mise en conformité de documents d'urbanisme comme les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avec les enjeux de protection, ainsi que la construction d'une stratégie entre les différents Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), ou stratégie InterSCoT, qui couvrent le Bassin minier pour valoriser son patrimoine et son paysage à l'échelle du territoire. Afin de sensibiliser les techniciens et les élus locaux des agglomérations et des communes, la MBM a consolidé son rôle d'aide à l'ingénierie via le dispositif des comités locaux évoqué plus haut et également par la publication de documents cadre permettant une bonne compréhension des enjeux de la protection dont l'élaboration d'un guide méthodologique devant servir de vade-mecum pour une protection efficace de l'héritage minier. Ces cahiers techniques constituent un moyen d'harmoniser les pratiques et de garantir leur qualité dans le même temps. Le cahier technique propre au PLU et à la prise en compte du patrimoine minier dans ce type de documents d'urbanisme montre précisément en quoi la planification peut préserver et valoriser cet héritage. La MBM a opté pour une approche didactique et pas à pas. En effet, les auteurs de ce cahier se réfèrent systématiquement au code de l'urbanisme dans un premier temps, avec des extraits d'article, puis donnent l'interprétation de la loi ou du décret dans le contexte particulier du Bassin minier afin d'en souligner les enjeux locaux, avant d'illustrer leur propos au moyen d'exemples associés à de bonnes pratiques. Par exemple page 43, on retrouve un extrait du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la ville de Loos-en-Gohelle, jugé exemplaire, qui explicite les zones concernées au sein de la commune par une protection Unesco.

³²⁷ Aujourd'hui Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), ces zones protègent le plus souvent du patrimoine classique, comme les églises ou les hôtels particuliers.

³²⁸ Des sites très divers au demeurant : bureaux des compagnies minières, groupes scolaires, monuments aux morts, chevalements, églises...

³²⁹ Un syndicat mixte de protection de la nature dans le département du Pas-de-Calais.

Figure 45 : Extrait du PADD du PLU de Loos-en-Gohelle (62)



SOURCE : MISSION BASSIN MINIER, 2015

La démarche est ici extrêmement didactique et paraît presque grand public quand certains rappels, comme le rôle du PADD, sont pourtant des éléments bien connus pour qui a suivi une formation d'urbanisme. L'intérêt est de préciser comment les techniques de zonage peuvent

être un outil de préservation des points de vue (sur un terril par exemple) et donc de qualité paysagère. Cette sensibilisation et cette information sont donc un moyen d'éviter les erreurs d'arbitrage local et les prises de décision qui pourraient nuire à l'héritage minier et donc à son authenticité et à son intégrité afin de conserver ce statut de patrimoine mondial via la constitution d'une boîte à outils commune. Ces documents techniques qui prennent littéralement par la main le lecteur, tout en s'adressant pourtant à un lectorat censé être avisé, étonnent. Faut-il y voir le signe d'une incompétence des services d'urbanisme des mairies ou celui d'une méfiance excessive de la part des salariés de la MBM ? Notre hypothèse est plutôt que la question de la conservation de statut « patrimoine mondial » est perçue comme un enjeu crucial par la MBM dont la pérennité est désormais étroitement liée au sort du Bassin minier comme patrimoine mondial, d'où des précautions qui peuvent paraître excessives

La prise en compte de la protection et de la valorisation du patrimoine minier par les outils de planification participe donc également de la reterritorialisation du Bassin minier puisque, même sans être un territoire au sens politique du terme, il est de nouveau perçue comme un territoire d'intérêt commun à l'échelle communale via le PLU et à l'échelle intercommunale via les démarches interSCoT. Cette mise en cohérence des outils doit donc déboucher sur la mise en cohérence du territoire.

Contrainte ou opportunité, il est possible de considérer avant tout l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial comme un engagement qui bouleverse les manières de faire localement et qui, malgré la catégorie d'inscription « paysage culturel **évolutif vivant** », réduit tout de même les opportunités d'évolutivité du territoire via la préservation imposée de certains espaces ou lieux. En revanche, le travail de la MBM et des services déconcentrés de l'Etat permet la prise en compte du Bassin minier, via le patrimoine minier, comme une entité territoriale. Sur le plan symbolique en revanche, il semble que cette inscription a permis de faire advenir un territoire aux contours qui dépasse le périmètre restreint des biens inscrits d'une part et d'affirmer son identité d'autre part.

1.2 L'AFFIRMATION SYMBOLIQUE D'UN TERRITOIRE ET DE SON IDENTITÉ

L'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco a symbolisé l'aboutissement de la démarche de reconnaissance de la valeur de l'héritage minier dans le Nord-Pas-de-Calais. La création d'une marque Bassin Minier qui donne des majuscules au territoire montre bien qu'il y a l'énonciation d'un postulat : malgré l'absence de délimitations nettes ou d'une légitimité politique, le Bassin minier est bien un territoire. La démarche que nous identifions ici de la part des acteurs porteurs de la candidature et gestionnaires de l'inscription est de partir

du présupposé que, malgré des sous-ensembles identifiables, le Bassin minier possède une unité, notamment grâce à son paysage qui le singularise et lui confère une identité (*identity of place*). En retour, les biens inscrits sont désignés comme les marqueurs spatiaux supports d'une identité collective évidente qui doit être partagée et appropriée par les habitants du Bassin minier (*identity with place*) (Relph, 1976). L'inscription à l'Unesco doit alors permet d'affirmer la dimension territoriale du Bassin minier en tant que support de d'une identité collective pour les habitants grâce à la patrimonialisation de l'héritage minier. Ce lien entre patrimoine, territoire et identité d'un groupe social est devenu un moyen de valoriser une communauté et de l'inscrire dans une nouvelle dynamique : « *le rôle du patrimoine ainsi érigé peut s'assimiler à une quête identitaire, à un besoin de conforter l'imaginaire du groupe pour pouvoir affronter l'évolution sociale et construire de nouvelles significations et de nouvelles raisons d'être ensemble* » (Melin, in. Gravari-Barbas, 2005). Il permet aussi de créer une convergence entre le territoire tel qu'il est défini par ces acteurs et des pratiques et des représentations. Le caractère construit du Bassin minier comme territoire n'en apparaît alors que comme plus évident. Il faut également ajouter que la catégorie d'inscription relative à un paysage tend à laisser croire que tout le Bassin minier bénéficie de la valorisation Unesco. Or, cela occulte une inscription qui en réalité concerne des biens, soient des lieux ou des bâtiments, en particulier. A quelle forme de territorialisation peut donc amener cette contradiction ? L'inscription peut-elle être réellement un moteur de la territorialisation du Bassin minier ?

1.2.1 Sélection et hiérarchisation de l'héritage minier : le paradoxe territorial ?

L'inscription Unesco avait pour objectif initial la reconnaissance de la valeur patrimoniale de tout un territoire ainsi que la valorisation de la mémoire, sociale notamment, attachée à l'héritage minier. Les risques de voir se porter l'attention institutionnelle, médiatique et touristique sur les biens jugés et présentés comme étant le plus emblématiques sont à souligner (Cousin, 2008). La sélection et la hiérarchisation des biens inscrits pourraient accentuer cet écueil. Néanmoins, malgré les exigences du Comité et de l'ICOMOS qui sont à l'origine de cette sélection et hiérarchisation de l'héritage minier, l'effet label de l'Unesco et la catégorie « *paysage culturel* » ont selon nous permis à l'ensemble du territoire de bénéficier du rayonnement apporté par l'inscription.

Le travail de constitution du dossier Unesco proprement dit a duré six ans, de 2003 à 2009. Pendant ces six années, les techniciens en charge du dossier ont réalisé des fiches techniques sur chaque commune minière, des analyses paysagères des différentes régions du Bassin minier ainsi que des études scientifiques et historiques grâce au centre d'archives de Lewarde. Ces

études ont été l'occasion de réfléchir collectivement à ce que signifiait « patrimoine minier » pour les acteurs locaux et de faire entrer l'héritage minier ordinaire comme l'habitat ou les équipements de service dans la catégorie patrimoine. L'avancée de ces études et les progrès de la constitution du dossier ont été régulièrement présentées et discutées lors des forums des clubs BMU ainsi que par l'envoi de newsletters, *le Journal de l'inscription* publiée par BMU et la *Lettre de la MBM* édités par la MBM à partir de 2008, où la question du patrimoine est traitée avec d'autres chantiers de la mission (comme les études socio-économiques ou la réalisation de la trame verte et bleue).

Ces études et analyses ont permis la constitution d'un savoir établi et de données techniques précises sur le territoire en termes de paysage, mais aussi d'un inventaire et le relevé des puits de mine, de friches issues de l'activité minière, entre autres. Ces différents travaux ont contribué à constituer un corpus sur l'histoire minière, en identifiant et en cartographiant ce qu'il en reste. C'est donc à partir de ces études que l'inventaire du patrimoine minier initié en 1992 par la DRAC a pu être finalisé. Il faut pourtant déconstruire cette sélection et cette hiérarchisation. Il convient de préciser ici l'approche spécifique de la candidature qui s'est faite à partir d'une représentation spécifique du territoire. L'idée initiale dans la constitution du dossier est d'abord de montrer le Bassin minier comme un tout cohérent, avec un périmètre défini³³⁰ et des expressions paysagères qui lui sont propres, afin de mieux caractériser son *exceptionnalité*. Il fallait démontrer ensuite que son paysage est révélateur du bouleversement provoqué par l'industrialisation sur un territoire et ses habitants, d'où son *universalité*. Les techniciens parlent alors de « *logique organique* » de ce territoire en justifiant cette logique par le paysage décrit comme un « *paysage de rupture violente qui s'est constitué sur 150 ans* »³³¹ et qui donnerait donc son unité et sa cohérence au bassin. La formule précédente qui s'apparente à un oxymore a donc contribué donc à la mise en récit du Bassin minier comme territoire homogène et cohérent.

Pourtant, l'ambition initiale d'inscrire tout le territoire du Bassin minier comme patrimoine mondial a dû être revue à la baisse notamment à cause des exigences de L'ICOMOS concernant l'intégrité et l'authenticité des biens inscrits, ces dernières étant remises en cause par les démolitions des années 1980-1990 qui ont parfois été poursuivies au-delà de cette période. En effet, même si le Bassin minier est inscrit au titre des paysages culturels évolutifs, ce n'est pas

³³⁰ Il a fallu par exemple le distinguer du bassin minier belge qui est pourtant issu de la même veine, des mêmes logiques historiques et se situe dans son prolongement de l'autre côté de la frontière. Cette justification du périmètre s'est révélé être un élément essentiel dans la candidature.

³³¹ BMU, *Le journal de la candidature*, n°3, novembre 2006, p.2

le territoire dans sa totalité qui est concerné par cette inscription, il est constitué de 353 éléments qui, conjugués ensemble, répondent à cette exigence de paysage. En outre, seules les zones les plus authentiques et les plus intègres ont été proposées à l'inscription comme la carte ci-dessous le montre.

Figure 46 : Périmètre des biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco



SOURCE : MISSION BASSIN MINIER

Nous remarquons d'abord la linéarité des biens inscrits qui semblent suivre la veine de charbon d'est en ouest, au centre du Bassin minier. Trois zones se distinguent : d'abord le périmètre de l'ensemble des communes touchées par l'exploitation minière, que la MBM ne fait pas apparaître dans la légende, ensuite les biens figurés en rouge qui représentent les biens inscrits, et les biens représentés en beige qui représente la zone tampon³³². Au total, ce sont 87 communes qui sont concernées par l'inscription et seulement 25% du patrimoine minier total. 18 000 hectares sont inscrits, 4000 uniquement pour le cœur de zone. La zone tampon correspond à des biens qui ne répondent pas aux exigences d'universalité et d'exceptionnalité mais qui participent à la compréhension du territoire et du paysage minier.

Malgré les volontés initiales d'inscription entière et globale, on constate que le patrimoine minier, a dû être sélectionné et hiérarchisé de nouveau selon un critère de représentativité afin de répondre aux injonctions d'intégrité et d'authenticité. De fait, un grand nombre de

³³² La création d'une zone tampon est une exigence de l'Unesco. Elle désigne un périmètre qui comprend des biens miniers ou qui est révélateur de l'ancienne activité par son paysage mais de manière moins emblématiques que le périmètre inscrit. Il donne néanmoins à ce dernier une cohérence et une protection supplémentaire.

communes minières se trouvent en dehors du périmètre. Cette patrimonialisation différenciée a pour effet paradoxal de ne pas protéger certains biens pourtant déjà menacés par une perte d'intégrité ou d'authenticité comme la fosse d'Anhiers (59), ou la fosse 12 de Lens.

Figure 47 : La fosse du 12 à Lens, une friche toujours en vacance



SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Au cours de notre travail d'enquête auprès de la population, très peu de nos interlocuteurs – qu'ils soient ou non du Bassin minier – avaient conscience de l'existence d'un quelconque périmètre restreint ou d'une sélection de biens précis censés constituer le paysage culturel évolutif inscrit à l'Unesco³³³. En effet, l'appellation « Bassin Minier Patrimoine Mondial » tendrait plutôt à indiquer que c'est l'ensemble des communes minières qui bénéficient de ce statut. De fait, la reconnaissance et la valorisation dépassent largement le périmètre concerné par l'inscription dans les représentations des habitants, mais aussi des médias, même si les supports iconographiques sont souvent les mêmes³³⁴.

Autre volonté initiale, exprimée à la fin du processus d'étude et d'inventaire, il s'agissait d'inscrire également le patrimoine du quotidien aux côtés de l'héritage le plus monumental et de faire cohabiter patrimoine technique, social et immatériel. Cette ambition a pu être partiellement respectée puisqu'avec les 51 terrils, les 21 chevalements et les 17 carreaux de

³³³ Ce point sera détaillé dans le chapitre 8.

³³⁴ Essentiellement les sites de la mémoire ou les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle.

mine les plus significatifs, ainsi que trois bureaux des compagnies minières, ce sont 124 cités, 38 écoles et groupes scolaires, 22 équipements de santé et 7 équipements collectifs ainsi que 3 gares et 54 km de cavaliers qui font partie des biens inscrits. L'aspect immatériel a pourtant dû être laissé de côté puisque la notion de paysage culturel ne relève que des biens tangibles. Il peut néanmoins être avancé que ces biens matériels relèvent de supports concrets d'une mémoire spécifique et que les tentatives de sensibilisation des clubs BMU et le travail de pédagogie et de médiation actuel d'acteurs comme la MBM ou le PAH de l'agglomération de Lens Liévin contribuent à la préservation de cet aspect immatériel.

Malgré la sélection et la hiérarchisation du patrimoine minier, ainsi que la nécessité de tenir compte du cahier des charges imposé par les instances évaluatrices, l'inscription du Bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco a permis au territoire tout entier de bénéficier de la reconnaissance de la valeur du patrimoine minier grâce à la notion floue de paysage et à l'effet marque de l'Unesco. Cette inscription, vécue comme un événement en 2012, et célébrée chaque année à la date anniversaire permet l'élaboration d'une mise en récit positive du territoire dans laquelle son identité et son passé sont valorisés auprès de la population locale.

1.2.2 Un patrimoine approprié grâce à la célébration de l'inscription Unesco

Le moment de l'annonce officielle de l'attribution du statut patrimoine mondial au Bassin minier le 6 juillet 2012 a largement été mis en scène à l'époque. En effet, la retransmission en direct dans différents clubs BMU et au siège de l'association, une ancienne maison d'ingénieur de la cité 12/14 à Lens, des images de l'annonce de la sélection du Bassin minier à St Pétersbourg a grandement contribué à faire vivre cette annonce comme un véritable événement. Depuis, des fragments du discours prononcé par Jean-François Carron sont régulièrement repris dans les différents événements organisés par la MBM et dans ses supports de communication ou de médiation. Notamment cet extrait : « *Chez nous, les paysages ne sont pas faits de granit rose, de mers limpides ou de sommets aux neiges éternelles. Chez nous, l'homme a creusé, a extrait, a construit des montagnes. Et l'idée même que l'histoire des mineurs vaut celle des rois change tout* ». Ce parallèle entre la représentation la plus commune de ce qui est considéré comme du patrimoine mondial – du patrimoine naturel qui évoque des paysages grandioses ou exotiques - et le patrimoine du Bassin minier – du patrimoine culturel qui évoque un paysage anthropique et industriel - mis en évidence par l'anaphore « chez nous » incite à considérer l'inscription comme atypique. Enfin, le rapprochement entre les marques laissées par les rois comme les châteaux et les traces, désormais réinvesties en marques, laissées par les mineurs

confirme la volonté de présenter l'inscription comme une reconnaissance de la valeur d'un territoire mais surtout de sa population. Cette affirmation sert de soutien rhétorique pour les discours relatifs au retour de la fierté.

La mise en scène de ce moment de l'inscription est avant tout réalisée pour remercier et récompenser l'ensemble des acteurs ayant contribué à la candidature, notamment les membres des clubs BMU, dans une logique de réjouissance collective. La célébration annuelle de cette inscription dans le cadre de l'événement *Le Bassin minier fête le patrimoine mondial* semble quant à elle servir un autre but. En effet, le patrimoine autrefois caché, puis reconnu, est désormais célébré en différents points du territoire pendant trois semaines de fête. De manière générale, la fête ou l'événement se distinguent essentiellement parce qu'ils introduisent une rupture à la fois temporelle – c'est un moment intense et éphémère – mais aussi spatial – l'espace dans lequel se déroulent les festivités est transformé et vécu différemment. Moment de rapprochement social par excellence, elle peut participer à l'affirmation d'une communauté. En outre, la célébration d'un héritage commun permettrait de renforcer ce « *ciment identitaire* » (Di Méo, *op. cit.* 1994). La fête peut donc être un outil de l'action publique visant à légitimer des projets ou des territoires. Retrouve-t-on cette instrumentalisation de la fête dans le Bassin minier ?

Le moment de l'inscription n'a donc pas été une fin en soi et l'association BMU a eu pour rôle de jalonner le processus de constitution du dossier d'événements célébrant l'héritage minier sur le plan matériel et immatériel. L'association a permis l'organisation de plusieurs expositions et a soutenu des initiatives habitantes souhaitant valoriser le patrimoine minier. Il est possible d'évoquer, par exemple, l'exposition *Etonnants Paysages* de Pierre Chevra au CHM de Lewarde en 2007 qui montrait l'intérêt des paysages industriels en les mettant en scène dans des créations artistiques. Autre exemple, l'écharpe géante déployée sur un des terrils de Loos-en-Gohelle en 2010, et cousue par des habitants pendant deux ans, a permis d'apporter d'autres couleurs aux terrils du Bassin minier. Par cette mise en scène esthétique, il est surtout question de changer le regard sur les lieux hérités de l'exploitation du charbon, à la fois des habitants et des personnes extérieures, grâce à la médiatisation de ces actions, et la valeur du paysage minier.

Figure 48 : Mobilisation populaire et écharpe multicolore à Loos-en-Gohelle



SOURCE : CHARLES DELCOURT, FACE NORD, 2014

Nous avons pensé illustrer notre propos par une photographie extraite d'un journal qui allait montrer la dimension impressionnante de l'écharpe mais choisir l'œuvre d'un photographe, avec un point de vue et un regard personnels, nous paraissait bien plus évocateur ici.

La fête, ou en tout cas l'événement à dimension festive, n'a plus seulement pour objet la célébration, c'est aussi une opportunité de renouveler la territorialité des habitants en bouleversant les représentations qu'ils ont de leur espace vécu et en initiant des pratiques qui donnent une seconde vie à ces espaces en désuétude. La fête propose une mise en récit renouvelée du Bassin minier en tant qu'espace vécu, mais aussi du processus de

patrimonialisation qui serait ascendant, populaire et enthousiaste. Cette narration de l'espace et de la communauté que facilite la fête est un moyen d'affirmer la continuité territoriale du Bassin minier à travers la célébration d'un patrimoine commun et le rapprochement d'une population autour de valeurs et de supports d'identification communs. L'embrasement des terrils en 2015 en est une bonne illustration. Le projet était d'embraser dix sites de Raismes (59) à Auchel (62) pendant une quinzaine de minutes et de former ainsi une chaîne qui passerait de terril en terril pendant le mois « Le Bassin Minier fête le patrimoine mondial ». Cette chaîne devait être visible pour tous les spectateurs situés sur les points culminants proches du territoire. Cet événement, qui confirme le statut de haut lieu des terrils, a connu un succès populaire considérable puisque près de 10 000 personnes ont été recensées sur les dix sites d'observation conseillés par la MBM. Ce moment fort est donc conçu comme une redécouverte du territoire – certains habitants ont confié dans la presse être montés pour la première fois sur un terril à cette occasion³³⁵ ? C'est également un moment d'engouement populaire et collectif pendant lequel les habitants se sentent appartenir à une communauté via la célébration des attributs de leur territoire. La fête, associée à la valorisation du patrimoine, servent donc deux objectifs majeurs : ils sont un outil de médiation entre les habitants et leur territoire en les incitant à renouer avec un héritage longtemps rejeté ou méconnu et un instrument permettant l'appropriation (ou la réappropriation) du territoire et le renforcement d'un sentiment d'appartenance. La forte affluence et les témoignages enthousiastes dans la presse contribuent à la démontrer. Le Bassin minier est alors présenté comme un territoire spécifique, support de pratiques et d'imaginaires renouvelés. Enfin, cette instrumentalisation a permis et permet encore de rythmer le temps plus ou moins long de l'action publique. L'événement en général semble être un bon moyen d'inscrire des acteurs dans un territoire et de légitimer des projets urbains (Barthon et al., *op. cit.* ; Gravari-Barbas, Jacquot, *op. cit.*).

Il est possible néanmoins de s'interroger sur la nature de ce qui est donné à voir et à comprendre aux habitants. En effet, l'événement festif, que nous dissociions de la commémoration, peut avoir tendance à dénaturer au moins partiellement le patrimoine en le présentant d'une manière tronquée – il est plus aisé de se réjouir autour de valeurs positives qu'autour de catastrophes. C'est pourquoi il s'agira de s'interroger sur des récits dominants ou sur une manière de montrer le patrimoine lors de ces fêtes ce qui fait notamment l'objet du chapitre suivant. Cette inscription est également donnée à voir au quotidien grâce à des actions régulières et plus

³³⁵ « Après l'embrasement des terrils, il faut se mettre « à la hauteur de l'événement » », *La Voix du Nord*, 30/06/2015.

discrètes également menées par la MBM conjointement à d'autres acteurs. Ces actions ont vocation à rendre visible l'inscription à la fois pour les habitants et pour les touristes. Améliorer la visibilité et la connaissance du patrimoine minier peut-il renforcer le lien au territoire ?

1.2.3 Rendre tangible l'inscription : baliser le territoire et organiser la médiation

Un des enjeux principaux pour la MBM est de promouvoir l'inscription et de la valoriser notamment via l'appropriation habitante : cela constitue d'ailleurs le deuxième axe de son plan de gestion. Cette nécessité de promotion fait partie des exigences des instances évaluatives qui demandent une plus grande prise en compte des populations locales, des diversités culturelles et des identités depuis la Convention Unesco de 2005. Cela passe donc par la fête et l'organisation d'événements mais doit trouver également une traduction au quotidien dans des actions de médiation plus ordinaires et peut-être moins visibles et aux effets moins facilement remarquables. La médiation de cette inscription s'effectue grâce à une conjonction d'acteurs et à la mise en place de dispositifs spécifiques, notamment les résidences-missions menées conjointement avec la DRAC, l'Education Nationale et les collectivités territoriales, que nous allons détailler ci-après, qui ont pour objet de rendre compréhensible et tangible l'inscription à l'Unesco.

Une des premières décisions prises lors d'une session de la CPBM relative au patrimoine mondial a été de rendre visible spatialement cette inscription au moyen d'un travail de signalétique. L'aboutissement de ce travail a été quelque peu fastidieux par manque de moyens mais depuis 2017 les entrées d'autoroutes (A1, A2, A23 et A26) sont balisées par les très reconnaissables panneaux marron signalant un lieu ou un monument dignes d'intérêt et, un an avant cela, les 87 communes situées dans le périmètre Unesco ont commencé à se doter de différents panneaux indiquant les lieux concernés par le statut de patrimoine mondial.

Figure 49 : Inauguration du 1er panneau sur l'A2, à hauteur de la commune de Crépin (59), le 20 novembre 2016



SOURCE : SITE INTERNET DE LA PREFECTURE REGIONALE

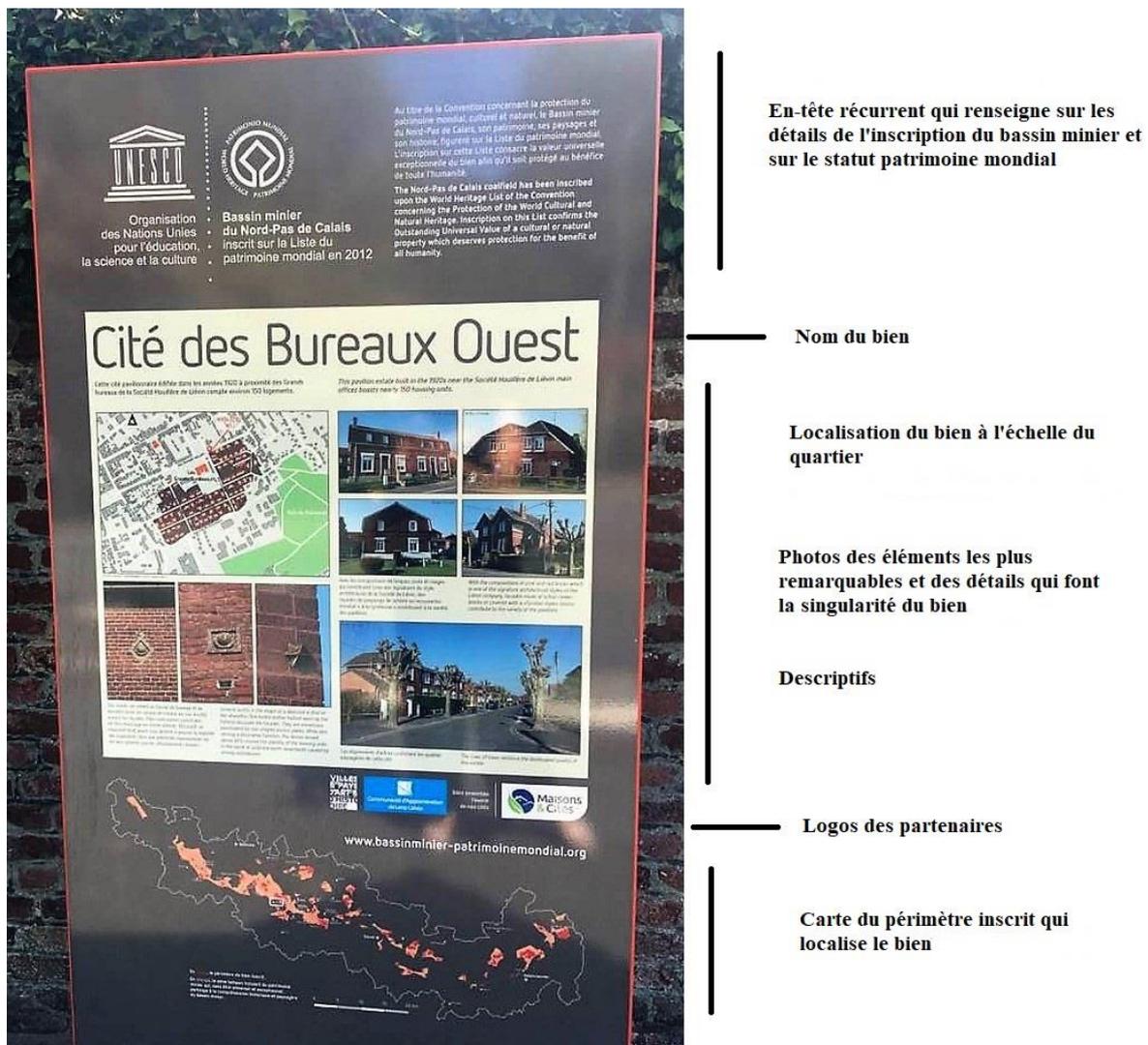
Sur le paysage ici figuré, nous reconnaissons sans peine les marqueurs spatiaux que sont les terrils, le carreau de mine avec son chevalement et les maisons de mineurs regroupées en cité. Ce paysage ainsi stylisé est donc celui qui paraît le plus représentatif du Bassin minier pour l'action publique et il conforte le statut d'emblème territorial des éléments cités. Pourtant, en nous y intéressant de plus près, certains détails étonnent. Le paysage ne semble pas très représentatif du « paysage industriel total » évoqué dans notre premier chapitre. Les seuls signes de l'industrie sont cette fosse à l'architecture typique des années 1930 et le chevalement en métal. Les usines à cokerie sont absentes, la fumée ou la poussière de charbon également, l'urbanisation n'est guère développée et le personnage à vélo donne davantage l'indice d'un mineur du début du 20^e siècle que d'un travailleur des années 1960. Ce n'est donc ni un paysage du moment le plus intense de l'exploitation, ni un paysage actuel. Cette façon de figer et stéréotyper un paysage dans les représentations et de le présenter comme emblématique, alors que ce caractère emblématique est très discuté³³⁶, propose un message qui va à l'encontre du principe même de l'inscription dans la catégorie de paysage évolutif et vivant.

Pour en revenir aux dispositifs de signalétique, la MBM s'est donné comme mission d'élaborer un guide qui permette son harmonisation et sa cohérence à l'échelle d'une commune ou d'un site en particulier afin de présenter un message homogène et intelligible. Ce guide, à destination des collectivités locales, est un outil technique d'aide à la réalisation afin de coordonner les

³³⁶ Les bâtiments en brique des années 1930 ne sont pas plus emblématiques que ceux en béton des années 1960 quand on compare les réalisations dans Bassin minier avec celles en Angleterre ou en Belgique.

pratiques sur l'ensemble du périmètre. La signalétique prévue répond à plusieurs objectifs : la mise en visibilité d'abord, mais aussi la médiation et la transmission de connaissances au sujet des biens inscrits. Les tableaux et descriptifs mis en place ont donc une finalité pédagogique d'explication du caractère exceptionnel et universel de l'héritage minier aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs. On retrouve la même structuration et les mêmes éléments descriptifs d'un tableau à un autre (fig. 50).

Figure 50 : Exemple du panneau de la Cité des Bureaux Ouest, Liévin (62)



En-tête récurrent qui renseigne sur les détails de l'inscription du bassin minier et sur le statut patrimoine mondial

Nom du bien

Localisation du bien à l'échelle du quartier

Photos des éléments les plus remarquables et des détails qui font la singularité du bien

Descriptifs

Logos des partenaires

Carte du périmètre inscrit qui localise le bien

SOURCE : AGGLOMERATION LENS LIEVIN (PHOTOGRAPHIE), ANNOTATIONS PERSONNELLES

L'autre objectif de cette mission de promotion et de transmission du statut patrimoine mondial consiste à développer la médiation sur l'inscription, notamment auprès des plus jeunes, identifiés comme étant un public cible. Cela est considéré comme un véritable enjeu pour l'action publique et la sphère associative. La MBM a donc mis en place des conventions-cadre

avec les partenaires évoqués plus haut, notamment avec les communautés d'agglomération, la DRAC et le rectorat réunis autour des Contrats Locaux d'Enseignement Artistique (CLEA) lesquels ont pour objet la création de résidences artistiques à destination des scolaires. Ces dernières consistent en la venue d'un artiste pendant plusieurs mois dans des établissements scolaires et ont un objectif de sensibilisation des élèves à l'art d'une part et de réflexion sur la signification de statut de patrimoine mondial de leur espace de vie d'autre part. D'autres actions éducatives en lien avec l'héritage minier sont menées par des acteurs comme la CPIE Chaînes des Terrils qui organise des promenades commentées autour de la base 11/19 ou le PAHLL, pour qui la médiation patrimoniale est un axe de travail principal, ou encore la maison du terril de Rieulay qui a une démarche visant à la découverte de l'environnement.

Rendre plus tangible l'inscription pour la population locale passe donc par des mesures matérielles, via la signalisation du patrimoine minier, mais aussi par des mesures moins tangibles de médiation qui, pourtant, grâce à la réflexivité qu'elles supposent, peuvent permettre une meilleure compréhension de ce que signifie être patrimoine mondial. L'appropriation de l'inscription dépend justement de cette compréhension des enjeux cognitifs et territoriaux d'où la nécessité d'intégrer cette dimension aux objectifs prioritaires de la MBM et des acteurs de la sphère patrimoniale.

Conclusion intermédiaire : L'inscription à l'Unesco, bien qu'elle ait rapidement été perçue comme un atout pour le territoire en termes économiques n'a pas trouvé là sa seule raison d'être. Elle a également permis d'affirmer l'existence d'un territoire et de son identité via l'action patrimoniale à travers la mobilisation collective de la population mais aussi d'une diversité d'acteurs. Nous avons ici montré comment la démarche partenariale et contractuelle, à la fois en amont et après l'inscription, a renforcé le lien au territoire pour la population locale grâce à des outils spécifiques associés à des démarches symboliques. Nous retrouvons alors différentes expressions d'une reterritorialisation (Melé, *in. Chalas, op. cit.*) du Bassin minier qui contribuent à affirmer sa légitimité, d'une part, mais aussi le renforcement du sentiment d'appartenance d'autre part. La patrimonialisation participe alors de manière explicite à la valorisation du territoire à différents niveaux (en termes paysagers, d'affects et de sentiment d'appartenance). L'inscription à l'Unesco est donc un projet moteur parce qu'il a permis à l'ensemble des acteurs d'un territoire de se positionner et de s'affirmer en tant que communauté dans une « *représentation collective de soi* » (Jolivet, Lena, 2000). Le projet du Louvre, souvent évoqué comme son binôme, à la fois pour des raisons de temporalité et d'intérêt médiatique,

est pour autant un projet bien différent. A la différence de l'inscription Unesco qui correspond à un modèle de développement territorial, le Louvre est un objet extérieur au territoire, malgré la mise en récit analysée dans le chapitre précédent, et repose sur un modèle exogène. Quels liens ce musée peut-il alors établir avec la ville de Lens et le Bassin minier ? Nous proposons de reprendre notre étonnement initial, évoqué en introduction, face à la réalisation d'un projet prestigieux dans le Bassin minier afin de questionner la manière dont le musée s'inscrit dans son environnement, aussi bien sur les plans spatiaux que culturels et politiques.

2. UN MUSÉE EXTRAORDINAIRE DANS UN TERRITOIRE ORDINAIRE ?

L'ouverture à Lens du musée du Louvre la même année que l'inscription est un hasard de calendrier qui a pourtant grandement contribué à ce que le Bassin minier soit particulièrement médiatisé en 2012. Si l'inscription à l'Unesco devait avoir lieu en 2011, l'ouverture du musée du Louvre quant à elle était prévu en 2009. Pourtant, cette concomitance des deux projets a provoqué un effet d'aubaine pour les acteurs locaux qui ont pu s'appuyer sur leur rencontre médiatique pour mettre en lumière le territoire. Cette ouverture a été en effet largement suivie et commentée, par des journalistes comme par des scientifiques, et à une échelle qui a dépassé les frontières nationales. Outre la question de l'effet Bilbao, ces derniers³³⁷ ont régulièrement soulevé celle de la possible inadaptation du musée au territoire dans lequel il s'inscrit et ce, à plusieurs niveaux. Le premier est celui de la discontinuité urbaine de l'équipement en lui-même par rapport à son environnement bâti mais aussi sur le plan de l'organisation de la ville de Lens. Vient alors l'idée sous-jacente que le musée et son environnement appartiennent à deux systèmes sémiotiques (Raffestin, *op. cit.* 1981) différents trop opposés pour qu'ils puissent dialoguer entre eux. Le second niveau est la discontinuité sociale et culturelle entre un musée parisien prestigieux et une population dont les caractéristiques économiques et sociales ont déjà été évoquées. C'est alors l'équipement en tant qu'emblème de la culture légitime et élitiste dans un territoire où une grande partie de la population appartient aux classes populaires (Bourdieu, *op. cit.*) qui est alors mis en cause. Le troisième enfin, peu soulevé mais qui mérite notre attention, serait une discontinuité plus politique avec un équipement de renommée internationale qui s'ajuste plus ou moins bien au cadre du développement d'un projet culturel à l'échelle d'une agglomération bien que le porteur soit régional. Ce sont alors des paradoxes dans la configuration culturelle territoriale (Sibertin-Blanc, Lima, *op. cit.*) récente qui seraient à déceler. Nous allons donc interroger successivement ces trois niveaux afin de vérifier

³³⁷ Médias comme chercheurs comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.

l'insertion territoriale de l'équipement culturel et d'évaluer les risques d'être confronté à un « éléphant blanc » comme le craignent certains observateurs.

Figure 51 : Chronologie commentée de la genèse du Louvre Lens³³⁸

2004	La ville de Lens est choisie pour accueillir l'antenne du Louvre. La Région est le maître d'ouvrage et le principal financeur.
2005	Lancement du concours international en début d'année par la Région. Après deux jurys successifs, la Commission Permanente du Conseil Régional désigne l'agence Sanaa lauréate ³³⁹ le 26 septembre 2005.
2007	L'avant-projet architectural définitif est approuvé par le CR.
2008	L'appel d'offre pour les entreprises est jugé infructueux à cause notamment d'impossibilités techniques pour réaliser certaines pièces du bâtiment. Le projet doit être revu partiellement. Le Louvre Lens commence à être l'objet de débats en séance plénière du CR à cause des importants frais engagés. Daniel Percheron est sommé d'inciter l'Etat à s'engager davantage sur le plan financier. Prémices du discours sur l'effet Bilbao.
2009	La nouvelle consultation permet d'aboutir à un choix des entreprises. La première pierre est posée le 4 décembre.
2012	Inauguration du musée le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, sainte-patronne des mineurs.

REALISATION : C. MORTELETTE, A PARTIR DES DOCUMENTS D'EURALENS

2.1 L'OBJET MUSÉAL, UNE ENCLAVE OU UN « BIJOU DANS UN ECRIN » ?

Les géographes qui ont consacré leurs recherches aux équipements vitrine contemporains dans les espaces postindustriels et/ou en difficulté évoquent régulièrement le caractère atypique de ces objets architecturaux avec le quartier qui les accueille (Zukin, *op. cit.* 1982 ; Bianchini, *op. cit.* 1999). En effet, même si l'équipement en question accompagne une opération de renouvellement urbain, son architecture souvent iconique détonne dans le paysage urbain

³³⁸ Les dates ont été portées à notre connaissance par le biais d'entretiens, avec Xavier Dectot notamment, et nous avons complété les données grâce aux documents de promotion du musée, son site internet et les Archives de la Région. Notamment la Commission Permanente du 26 juin 2008, cote : 149P/2008/55 et la Commission Permanente du 2 février 2009, cote : 166P/2009/138.

³³⁹ Les trois finalistes étaient Rudy Ricciotti, Zaha Haddid et Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa de l'agence Sanaa.

(Bailoni, *op. cit.* 2014), d'où une discontinuité urbaine plus ou moins importante entre l'équipement et le quartier auquel il se greffe. Au moment de l'inauguration du musée, une initiative artistique qui liait symboliquement le centre-ville au musée au moyen de sculptures essaimées dans la ville avait été imaginée et mise en place par la ville de Lens. Intitulée *Minatore*, cette exposition de 25 sculptures réalisées par le sculpteur Vincent, originaire de la région lensoise, invitait à parcourir la ville et permettait d'introduire des œuvres d'art dans l'espace public, sans les circonscrire uniquement au musée. Cette initiative a été à l'origine de nos questionnements sur les liens entre le musée et le reste de la ville de Lens. A cette étape de l'analyse, se défaire de nos représentations personnelles est peut-être moins aisé car des questions esthétiques interviennent inévitablement. Pourtant, en s'appuyant sur certains ouvrages, il est possible d'établir les bases d'une objectivation de la critique de l'implantation d'un projet urbain *ex-nihilo*. Nous pensons notamment à *L'Image de la cité* (Lynch, 1969.). Les questions de la clarté des voies, des limites et des nœuds ont donc structuré notre analyse multiscalaire. Les questions de discontinuité et de transition, d'effets coupure et couture, de circulation et d'empêchement nous permettent ici de mettre en avant la complexité de l'intégration du musée dans son environnement. Cette intégration de l'équipement doit en outre être questionnée à plusieurs échelles : à grande échelle d'abord en analysant l'architecture du musée et sa position par rapport aux cités minières qui l'entourent ; à plus petite échelle ensuite en questionnant la création d'une nouvelle centralité dans la ville de Lens et le déséquilibre potentiel induit par celle-ci. Nous souhaitons ici pouvoir analyser de manière critique l'assertion des documents de communication selon laquelle le Louvre et le parc qui l'entoure peut être qualifié de « *bijou dans un écrin* » grâce à nos observations de terrain.

2.1.1 Le Louvre et son parc : un équipement mal intégré ?

A l'image du Guggenheim, la Région souhaitait un grand geste architectural pour le Louvre lensois afin de marquer les esprits. Le projet porté par l'équipe de Zaha Hadid, qui faisait partie des trois finalistes, était d'ailleurs plébiscité par les élus locaux en raison de son caractère monumental. Néanmoins, Henri Loyrette, le directeur du Louvre de l'époque, qui assumait la responsabilité de l'élaboration du cahier des charges avec ses collaborateurs du musée parisien, préférait un équipement qui ne soit pas surplombant ou écrasant. C'est donc sa vision qui a été plébiscitée puisque le projet lauréat, réalisé par l'agence japonaise Sanaa, est un bâtiment peu élevé qui s'étale en cinq parallélépipèdes de verre et de métal. Pour autant, ce musée qui souhaite jouer avec la transparence se fond-t-il dans l'espace qui l'accueille ? L'insertion de l'équipement Louvre dans le quartier peut s'avérer ambivalente. En effet, le projet architectural

souhaité promeut la transparence et la porosité alors que de nombreux éléments matériels instaurent une discontinuité spatiale entre le musée et le reste du quartier, voire de la ville. Nous nous concentrons d'abord sur les figures du musée et du parc, notamment à partir de la lecture des éléments paysagers qui s'offrent au regard des visiteurs avant de relever les effets de discontinuité à plus petite échelle, en nous concentrant sur la clarté des voies, des limites et des nœuds comme l'approche développée par Kevin Lynch nous y invite.

2.1.1.1 Analyse de l'intégration spatiale du musée et du parc : du paysage au bâtiment

Nous proposons ici de guider l'analyse de l'intégration spatiale du musée en partant de l'inscription du site dans le paysage urbain et en resserrant progressivement la focale sur le musée en lui-même. Nous accordons ici une place particulière à l'analyse du parc qui joue le rôle d'espace tampon entre le musée et le quartier. Situé sur une parcelle de 20 hectares autrefois dévolue à l'exploitation du charbon³⁴⁰, le musée surplombe légèrement le reste du quartier³⁴¹. Le terrain appartient à la mairie depuis 1988 qui a négocié son acquisition avec Charbonnages de France en 1987 – André Delelis, le maire de Lens à l'époque, voyait dans cette friche une opportunité foncière pour développer des équipements publics que le centre-ville ne pouvait pas accueillir ainsi que des logements³⁴².

³⁴⁰ On y trouvait la fosse 9 de Lens.

³⁴¹ Cette partie de la parcelle était occupée par le terril aujourd'hui arasé mais qui induit une dénivellation de plusieurs mètres entre le chemin piéton qui mène au musée et la rue en contrebas.

³⁴² Conseil Municipal de la ville de Lens du 8 décembre 1987, Archives de la Région, cote : 201W65. C'est finalement le développement d'une zone d'activité qui a été retenu.

Figure 52 : Vue aérienne du Louvre Lens et des terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle



SOURCE : EURALENS

La photographie ci-dessus nous permet d’apprécier le paysage dans lequel s’inscrit le musée. Au premier plan, on distingue clairement les principaux bâtiments du musée. Du plus proche au plus éloigné apparaissent d’abord le Pavillon de Verre, puis la Galerie du Temps, le hall d’accueil central qui contient les guichets, le centre de ressource, la boutique et le lieu de stockage des œuvres en sous-sol, et enfin le bâtiment dédié aux expositions temporaires et la Scène, où se déroulent les spectacles et conférences programmés en accord avec les thématiques des expositions temporaires³⁴³. Au second plan, nous découvrons également les cités minières qui jouxtent le musée et au loin les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle ainsi que la tour de concentration en béton de la base 11/19. Ces espaces sont clairement délimités et apparaissent comme très différents les uns des autres, notamment à cause de l’esthétique générale des bâtiments et les matériaux utilisés. Certes, le Louvre Lens ne surplombe pas le paysage mais il se distingue tout de même clairement dans celui-ci.

Pour avoir une vision plus complète de la manière dont le musée et le parc s’insèrent dans le quartier, nous avons ici repris un plan IGN de la parcelle à grande échelle. Il permet de rendre compte de la taille de la parcelle et des bâtiments du musée par rapport aux maisons de mineurs de part et d’autre. Il souligne les différents effets talus de cette parcelle au nord-est, nord-ouest

³⁴³ Un plan du musée a été joint aux annexes, p.

Figure 54 : Photographies du parc du musée du Louvre, Lens (62)



SOURCE : C. MORTELETTE, ENTRE 2013 ET 2018

En plus de cette fonction de décor, le parc joue également un rôle de seuil, opérant une transition plus ou moins douce entre l'extérieur et l'espace du musée. En effet, la végétation fait figure de délimitation entre les deux espaces, le musée et le quartier. Les talus créés par l'ancien terril ont été plantés d'herbe et de fleurs sauvages de façon à adoucir la discontinuité entre l'espace public et l'espace plus intime du musée. Mais ces talus continuent pourtant de marquer la frontière entre un dedans et un dehors. De même, plusieurs espèces d'arbrisseaux ont été plantés le long des cavaliers, parfois renforcés par des palissades en bois, qui mènent au musée et forment ainsi un rideau de végétation qui occulte partiellement la vue des visiteurs qui regarderaient en direction des maisons riveraines. Ce rideau permet d'offrir une protection, une intimité aux riverains, tout comme il incite à considérer de nouveau le parc, et a fortiori le musée, comme un espace singulier dans le quartier et qui n'appartiendrait pas entièrement à celui-ci.

Figure 55 : Limites du parc : discontinuité ou transition ?



SOURCE : C. MORTELETTE, ENTRE 2015 ET 2018

Néanmoins, nous l'avons vu, la maîtrise d'ouvrage a choisi un projet architectural qui, lui, ne cherche pas à surplomber le reste du quartier. En effet, l'équipement imaginé par l'agence Sanaa, dont la signature esthétique est la transparence et les formes épurées, se décline en plusieurs parallélépipèdes d'acier et de verre, de hauteur modeste. Cette absence de démesure de l'architecture fait depuis le début partie des éléments de langage de la communication qui vise à promouvoir et à défendre le projet. Le dossier de presse de l'inauguration, par exemple, met d'abord en avant sa discrétion, sa non-imposition dans le paysage minier qui l'entoure.

« Afin de ne pas créer une forteresse imposante, les architectes de l'agence japonaise SANAA

(Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa) ont opté pour une structure basse, facilement accessible,

qui s'intègre au site sans l'écraser de sa présence »³⁴⁴.

D'autres documents de communication ont depuis repris et conforté cette idée d'un musée discret et donc modeste :

« De surcroît, la construction se fond dans la nature environnante, que ce soit grâce à la faible hauteur du bâtiment, grâce à la transparence des parois ou au contraire à leur effet de miroir. (...) Toute grandiloquence architecturale est exclue, à l'inverse de musées qui s'apparentent à des sculptures ou sont, à tout le moins, des signes forts dans le paysage avoisinant »³⁴⁵.

Figure 56 : Le musée du Louvre Lens



SOURCE : C. MORTELETTE, ENTRE 2015 ET 2018

³⁴⁴ Dossier de presse, p.17

³⁴⁵ CRDP du Nord-Pas-de-Calais, X. Dectot, *Louvre Lens*, éd. Scéren, Louvre Lens, 2013, p.13

Ce caractère non monumental de l'équipement, qui semble aller à l'encontre de la logique qui préside habituellement dans les opérations de ce genre, n'est pour autant pas dépourvu de geste architectural. Le message envoyé par l'esthétique globale du musée est la transparence, la sobriété, l'épure, signatures du cabinet Sanaa. Le cabinet SANAA, lauréat en 2010 du Prix Pritzker, en charge depuis 2013 de la rénovation de la Samaritaine à Paris, a fait depuis longtemps de la transparence, du verre et du gris sa signature architecturale et le Louvre Lens est en cela tout à fait représentatif. L'imagibilité (Lynch, *op. cit.*) de l'équipement, c'est-à-dire sa lisibilité et sa capacité à être identifiable par son architecture, est forte grâce à la conjonction de différents éléments : la simplicité de la forme du musée, sa singularité, les limites que le parc dessine ou encore la recherche de la continuité dans les cheminements. La modestie de l'architecture fait partie des éléments de langage récurrent pour expliquer l'humilité d'un projet et sert à légitimer un projet conçu pour les habitants du Bassin minier, loin de toute prétention et de tout élitisme. Pour autant, le contraste entre le musée et son environnement n'est pas effacé par cette modestie. Est-il ici source de plaisir et stimule-t-il la curiosité du visiteur ? Nous reviendrons sur les perceptions de manière plus détaillée dans le chapitre 7.

Nous pouvons d'ores et déjà apporter une réflexion en contrepoint : cette affiliation entre l'utilisation du verre et la transparence doit être nuancée. En effet, ce matériau ne représente pas toujours la clarté, la possibilité d'un passage ou d'une continuité – ou encore la modestie – de manière si unilatérale. Comme l'argumente Richard Sennett dans *La conscience de l'œil* (1990), le verre est aussi ce qui sépare, ce qui introduit de la discontinuité. En évoquant ces bâtiments dédiés aux bureaux ou ces rez-de-chaussée d'immeuble entièrement vitrés et uniquement ouverts sur la rue par une seule porte, il montre l'isolement induit par ce matériau malgré la visibilité qu'il permet : « *Ce curieux pouvoir d'isolement que recèle donc une architecture visuellement ouverte et libre explique en partie comment l'environnement construit se trouve finalement en contradiction avec la vie sociale de la ville* » (Sennett, *ibid.*). Cette analyse nous paraît d'autant plus à propos dans une région où domine la brique.

2.1.1.2 Des effets de discontinuités à plus petite échelle, un musée-isolat ?

Nous avons vu précédemment que la parcelle choisie pour l'emplacement du musée opérait une discontinuité dans la trame urbaine du quartier, notamment en termes paysagers. A présent, nous souhaitons interroger plus précisément cette discontinuité spatiale en partant de cette parcelle et en élargissant progressivement la focale jusqu'à nous situer à l'échelle de la commune de Lens à partir des mêmes critères d'analyse. Cette étape sera l'occasion d'interroger

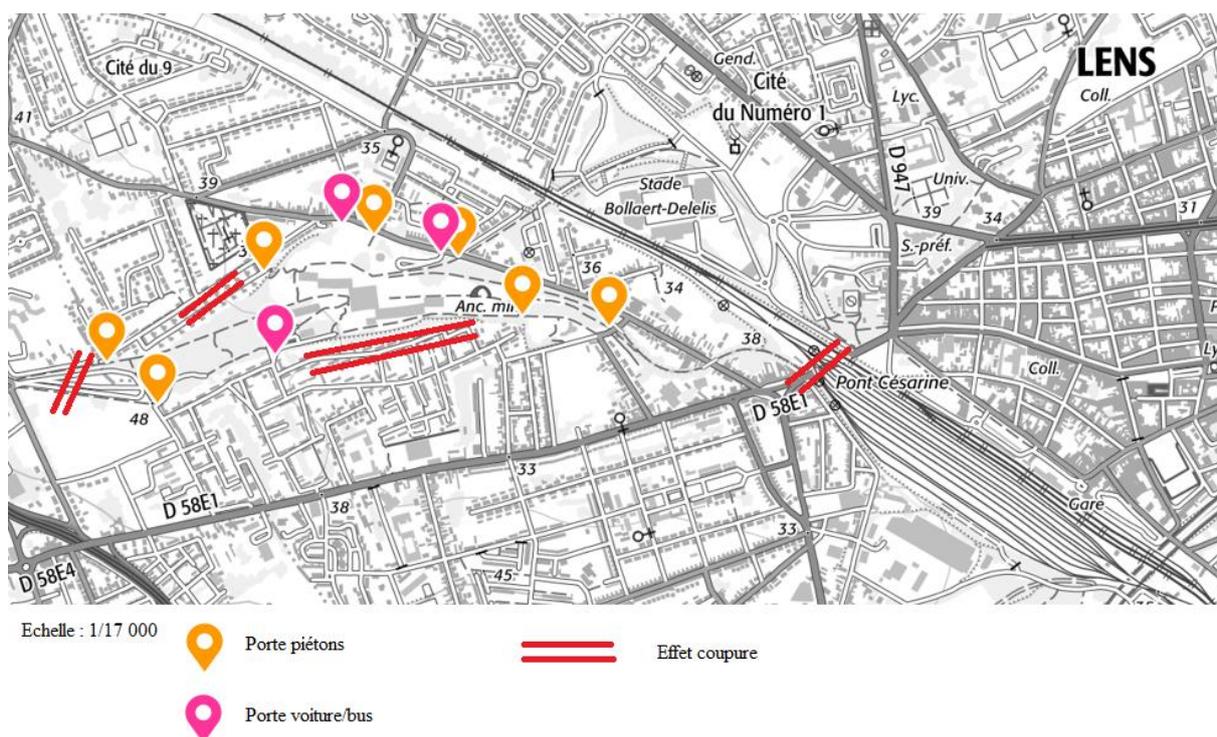
d'autres discontinuités urbaines qui viendraient renforcer cette impression d'isolat dans le quartier et dans la ville.

La parcelle sur laquelle est situé le musée introduit une discontinuité en termes de liaisons à l'échelle du quartier. Comme le montre le plan suivant, il est aisé de voir que la parcelle initie une rupture dans le quartier puisqu'elle isole la cité 9 au sud du quartier mais aussi du centre-ville, tout en la coupant également de la commune de Liévin à l'ouest. Les effets de rupture urbaine sont nombreux et certaines rues, comme la rue Jeanne d'Arc à l'ouest de la parcelle, se finissent d'ailleurs en cul-de-sac à cause du musée sans que des liaisons ne soient envisagées par les collectivités³⁴⁶. Pourtant, les entrées et points de passage entre le parc et les différents îlots autour sont nombreux mais ce parc ne représente un lieu de passage qu'aux horaires d'ouverture du musée et de son administration³⁴⁷. En dehors de ces horaires, il n'est alors plus possible de traverser le parc et c'est à travers cette discontinuité temporelle qu'il révèle ses potentialités de rupture urbaine. En outre, les différentes entrées qui donnent accès au musée sont symbolisées par de lourdes portes métalliques particulièrement imposantes. La porosité louée par le dossier de presse est ainsi limitée. L'intégration du musée à son quartier ne semble donc pas aller de soi.

³⁴⁶ Les figurés linéaires rouges montrent les différents effets coupures que nous avons pu observer lors de notre analyse de la composition urbaine. D'ouest en est nous retrouvons la rue qui mène au musée côté Liévin qui ne peut desservir que le musée et le site des futures réserves du musée du Louvre, le cul-de-sac de la rue Jeanne d'Arc, la cité du 9 qui ne peut pas accéder au quartier au nord du musée sans en faire le tour et enfin le pont Césarine qui supportent les voies ferrées.

³⁴⁷ Les espaces d'exposition du musée sont fermés le mardi mais le parc reste ouvert aux horaires habituels.

Figure 57 : Plan IGN de Lens montrant les effets de discontinuité du musée



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018 A PARTIR DE DONNEES GEOPORTAIL

Enfin, à plus petite échelle encore, cette séparation se confirme à nouveau puisque la liaison du musée au centre-ville n'apparaît pas comme évidente. S'il n'est pas possible d'affirmer que le musée est en périphérie du centre-ville, puisqu'il en est distant d'un peu plus de deux kilomètres³⁴⁸, plusieurs éléments pourtant participent d'une impression d'éloignement. Parmi ceux-ci, l'effet coupure provoqué par la voie ferrée qui coupe la ville en deux est significatif. Cette voie ferrée fait du pont Césarine un point de passage obligatoire pour qui vient de la gare, ce qui représente une discontinuité urbaine forte qui n'a pas été surmontée jusqu'à aujourd'hui comme le montre le plan ci-dessus. Le visiteur piéton doit donc emprunter un tunnel peu agréable et presque anxiogène, à l'intense circulation automobile, dont l'ambiance n'a été pensée qu'à partir de 2016 avec un éclairage plus fort et l'habillement des murs au moyen de tags à vocation artistique. Pour autant, le béton du plafond est resté sombre ce qui maintient une atmosphère relativement morne, voire sinistre.

³⁴⁸ En prenant comme référence la localisation de l'Hôtel de Ville.

Figure 58 : Vues de l'entrée du pont Césarine



SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Cet éloignement, relatif, au centre-ville est cependant renforcé par une distinction forte entre ces deux espaces. En effet, que le visiteur arrive à pieds par la gare de Lens ou en voiture, tout semble fait pour qu'il ne passe pas par le centre-ville. C'est objectivement le cas pour les automobilistes : sur la rocade minière, l'itinéraire conseillé propose un détour par Loos-en-Gohelle pour accéder au musée³⁴⁹ dans le but de ne pas encombrer le centre-ville par une addition de circulation. Dans le cas du visiteur qui arriverait en train, les façades attenantes au parvis de la gare offraient un message assez clair sur la direction à emprunter comme le montre la photographie ci-après. La grande flèche indiquant le chemin à suivre pour atteindre le musée a disparu depuis mais elle a contribué au moins jusqu'en 2015 à faire ignorer le centre-ville. De même, quelques mètres plus loin, toujours sur le parvis de la gare, on pouvait trouver jusqu'en 2017 un grand panneau qui indiquait clairement le centre-ville et le musée dans des directions opposées.

³⁴⁹ Au mépris de la logique d'un assistant de navigation personnel par *Global Positioning System* (GPS) qui incite systématiquement à passer par le centre-ville justement.

Figure 59 : Quartier de la gare, instructions pour aller au musée



A gauche : vue sur le parvis de la gare, friche du cinéma l’Apollo dont il ne reste que la façade Art déco ; à droite : panneau montrant le chemin à suivre pour le musée

SOURCE : C. MORTELETTE, 2013

A première vue, le musée s’apparente ainsi davantage à une enclave, à un corps étranger, qu’à un élément capable de se greffer en symbiose avec son environnement et ce à plusieurs échelles. Pourtant, avant même l’ouverture du musée, de nombreux efforts en termes d’aménagement urbain et paysager avaient été réalisés pour permettre une bonne insertion du musée dans le quartier comme à l’échelle de la ville, sur le plan matériel comme idéal, en pensant notamment à son accessibilité. Aussi, l’action publique avait anticipé une réorganisation de l’espace et des dispositifs pour que le musée soit assimilé à son environnement à la manière d’un implant (Fagnoni, 2014) Nous souhaitons revenir à présent sur ces opérations de requalification urbaine afin de questionner à nouveau notre hypothèse d’un musée-enclave.

2.1.2 Tous les chemins mènent au Louvre Lens ?

L’accessibilité au musée du Louvre par les différents moyens de transport qui s’offrent au visiteur a fait l’objet de nombreuses réflexions de la part des différents comités de pilotage qui ont impliqué les collectivités territoriales en tant que principaux financeurs publics mais aussi l’association Euralens via son Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO), *Une Fabrique de la Ville* dirigée l’urbaniste Jean-Louis Subileau³⁵⁰. Pourtant, cette accessibilité ne va pas de soi ou est en tout cas soumise à certaines contradictions que nous allons expliciter. La relation avec le centre-ville, notamment, apparaît à nouveau problématique. Si cette question est cruciale, à la fois pour les observateurs comme pour les pouvoirs publics, c’est bien parce que l’ouverture du

³⁵⁰ Nous avons évoqué ce partenaire privilégié d’Euralens dans notre chapitre 4.

Louvre à Lens a nourri des espoirs de relance économique alors que son éloignement au centre³⁵¹, ainsi que son fonctionnement autonome, apparaissent comme une entrave à cette relance. Cette question de la liaison urbaine entre le Louvre et le centre de Lens a été traitée de manière ambiguë et a été victime de quelques impensés comme nous allons le voir.

L'insertion du musée à son environnement urbain a fait l'objet d'une opération d'aménagement spécifique dont la réalisation a été conjointement confiée à Michel Desvigne et Christian de Portzamparc, respectivement paysagiste et architecte-urbaniste reconnus³⁵². Cet aménagement a d'ailleurs reçu le Grand prix national des villes en 2013. Cette opération, dont la maîtrise d'ouvrage est revenue à la CALL et aux trois communes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle, devrait en toute logique participer à révéler la centralité lensoise selon le Plan Directeur livré par l'association Euralens en 2011. Elle a consisté en la création de promenades plantées³⁵³ pour guider les piétons, de passerelles pour créer de la continuité entre les cheminements piétons et les cavaliers requalifiés qui mènent au Louvre Lens et de parkings d'envergure pour accueillir les visiteurs en voiture. A partir des photographies ci-dessous de la promenade qui va de la gare au musée, nous voyons que l'aménagement opéré a tenté de jouer un rôle incitateur dans le déplacement du visiteur qui arrive en train. En effet, la légère déclivité et les rideaux d'arbres qui encadrent le chemin invitent le regard puis le corps à les parcourir et ce jusqu'au musée.

³⁵¹ Ou en tout cas une distance vécue comme un éloignement. Vingt minutes sont nécessaires pour parcourir à pieds les 2 kilomètres qui séparent la gare du musée.

³⁵² Ils ont tous deux reçus de nombreux prix et distinctions dans leur domaine comme le grand prix d'urbanisme en 2011 pour Michel Desvigne et en 2004 pour de Portzamparc.

³⁵³ Nous retrouvons une première promenade entre la gare et le pont Césarine et une seconde entre le parking du stade Bollaert et le musée.

Figure 60 : Promenade plantée à partir de la gare et passerelle enjambant la rue Paul Bert



SOURCE : C. MORTELETTE, ENTRE 2013 ET 2018

Ces opérations ont permis une requalification des espaces publics concernés grâce à l'agrément paysager qu'elles apportent et sont dans le même temps réorganisatrices de flux en proposant un chemin identifié pour parcourir les lieux entre la gare et le musée. Néanmoins, la création d'une continuité grâce à ces promenades et aux passerelles est tout de même interrompue par un grand carrefour, à l'extrémité de la rue Jean Létienne qui part de la gare et de nouveau par le pont Césarine, qui représente à nouveau une coupure dont le contournement ou l'adoucissement reste à envisager.

D'autres signes du chemin à emprunter sont plus ou moins visibles dans l'espace public que l'on regarde en l'air ou au sol. Néanmoins, la surreprésentation de ces derniers tend à brouiller un message qui devrait être clair pour des visiteurs qui ne connaissent pas la ville, d'autant plus qu'ils envoient parfois des messages contradictoires sur le chemin à emprunter.

Figure 61 : Un espace public accessoirisé pour guider le visiteur



SOURCE : C. MORTELETTE, ENTRE 2013 ET 2018

De plus, si ces nouveaux espaces sont empruntables par tous, ils semblent surtout destinés à des visiteurs non-résidents du musée plutôt qu'aux personnes qui ont des pratiques spatiales régulières dans la ville de Lens. Pour reprendre l'exemple de la promenade entre la gare et le pont Césarine, les personnes que nous avons pu observer pendant nos nombreuses visites sur le terrain fréquentent davantage le trottoir opposé à celle-ci où sont situés des commerces, des cafés et des services. En outre, ces personnes sont davantage amenées à effectuer un trajet gare-centre-ville que gare-musée à cause de la distribution spatiale des fonctions principales de la commune lensoise (services, commerces, administrations).

En termes d'accessibilité, il faut également évoquer la mise en service d'une navette spéciale depuis 2014 pour rejoindre plus rapidement et gratuitement le musée à partir de la gare. Son trajet direct de la gare au musée, sans passer par le centre-ville, renforce cette impression de coupure entre deux morceaux de ville. Il a fallu attendre l'année suivante, et de nombreuses

plaintes de la part des commerçants, pour qu'une modification du trajet soit opérée et que la navette propose un arrêt en centre-ville au retour. Enfin, l'accès au musée peut être compliqué par la multitude de panneaux en centre-ville qui indiquent parfois des directions différentes alors qu'ils ne sont espacés que de quelques mètres les uns des autres. Cette sur-signalisation constitue un vrai brouillage de leur lisibilité et ne facilite en rien la compréhension de l'espace pour le visiteur qui ne connaît pas la ville.

Ici la clarté, les cheminements et les limites ne jouent pas un rôle entièrement à la faveur de l'insertion du musée dans son environnement. Quand ils sont opérants, ces éléments contraignent le visiteur dans son déplacement et ne l'incite pas à prendre des chemins de traverse et à aller à la découverte de ce que la ville peut avoir à offrir. Ils peuvent également jouer un rôle de confusion et de perte de repère malgré eux, ce qui s'avère de nouveau problématique. L'aménagement des espaces publics autour du musée, qui a permis à Lens de remporter le Grand prix national des villes en 2013, nous le rappelons, avait pour objet de créer du lien entre différents espaces menant au musée et donc d'en renforcer la centralité. Ce faisant, il a contribué pourtant à accentuer l'impression de discontinuité urbaine entre un musée attractif qui se distingue de son environnement immédiat d'une part et le reste de la ville qui apparaît comme plus ordinaire ou de moindre qualité paysagère d'autre part.

De fait, la présence du Louvre Lens renforce la centralité lensoise à petite échelle mais l'absence de connexion entre le musée et le centre-ville crée donc une nouvelle centralité dans la ville sans véritable continuité avec cette dernière. Malgré certaines tentatives de couture urbaine, le musée semble résolument ignorer le reste de la ville à la fois en tant qu'enclave mais aussi parce que l'aménagement conçu a échoué à lutter contre cet isolement ou accentue la discontinuité urbaine entre ces deux espaces. Il est fort probable qu'un renouement du musée et du centre ne puisse se faire qu'à la condition d'opérations d'aménagement volontaristes qui suppriment les discontinuités les plus fortement marquées comme le pont Césarine.

Cette impression d'enclave, nous la retrouvons également à travers son intégration sociale et politique, en termes d'appropriation habitante et de relation avec les acteurs culturels du territoire.

2.2 UN MUSÉE QUI PARVIENT À S'OUVRIRE AU TERRITOIRE ?

Lorsque les géographes évoquent un modèle en crise dans leurs analyses sur l'implantation d'un équipement culturel dans les territoires postindustriels, ils soulignent plusieurs obstacles : le manque d'intérêt de la population locale pour l'institution culturelle et un taux de fréquentation faible (Lusso, *op. cit.* 2009), un équipement sans lien avec l'identité du territoire ou encore une

« coquille vide » (Grelet, Vivant, *op. cit.*) dont la mise en place ignore le projet culturel local élaboré par les autres acteurs culturels ou les demandes de la population locale. Après avoir analysé les discontinuités urbaines entre le musée et le territoire à plusieurs échelles, il serait tentant d'inscrire le Louvre Lens dans cette lignée d'équipements culturels voués à l'échec. Pourtant, le travail de terrain nous a montré une situation bien plus complexe. Nous nous intéressons dans un premier temps aux critiques émises

2.2.1 Des interprétations contradictoires des statistiques relatives aux visiteurs

Le musée du Louvre, en tant qu'antenne décentralisée, a un objectif de démocratisation de la culture et promeut de ce fait l'accès à la culture pour tous. Le projet scientifique et culturel du musée précise que le Louvre Lens est à destination de la population locale et rappelle explicitement les pratiques culturelles en moyenne faibles, voire très faibles, de cette dernière. La question de la fréquentation locale est d'ailleurs érigée en problématique cruciale dans la presse comme dans les travaux scientifiques. Cependant les analyses tendent à se contredire.

Nous avons voulu revenir sur cette question puisque les injonctions à ce que le musée attire un nombre important de visiteurs issus de la région, et du Bassin minier en particulier, étaient fortes, notamment de la part de la Région qui en est le financeur principal. Plusieurs éléments expliquent cette cristallisation du débat sur la question de la fréquentation locale. Il est possible d'en relever deux principaux. D'abord, il faut évoquer le coût élevé du projet du musée dans un contexte de territoire particulièrement défavorisé. Le projet a été assez vivement critiqué pendant les conseils pléniers du Conseil Régional par les élus d'opposition³⁵⁴ en raison des dépenses engagées mises en parallèle avec les situations d'urgence que peuvent vivre les populations les plus défavorisées. Ensuite, le geste de décentralisation et de démocratisation culturelle dans une région souvent décrite comme un désert culturel³⁵⁵ a été particulièrement observé et parfois critiqué. Les résultats en termes d'appropriation du musée par les habitants doivent donc être à la hauteur du symbole afin de faire mentir les commentateurs qui estiment qu'implanter un musée tel que le Louvre dans une ville telle que Lens est un « *extraordinaire gâchis* »³⁵⁶. Selon Didier Ryckner, historien de l'art à qui il faut attribuer la citation précédente, le Louvre Lens est donc une erreur à cause, entre autres, de la faible accessibilité de la ville

³⁵⁴ Commission permanente du 4 avril 2005, Séance plénière des 19, 20 et 21 décembre 2007, Commission permanente du 26 juin 2008 et Commission permanente du 9 novembre 2009 notamment. Archives régionales, cotes : 166P/2005/3, 149P/2007/152, 149P/2008/154 et 166P/2009/143 respectivement.

³⁵⁵ Ce qui, au regard du maillage des équipements culturels et du nombre important d'événements culturels à l'année comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, est loin d'être le cas.

³⁵⁶ Didier Ryckner, « A propos de la politique d'expositions à Lens », *La tribune de l'art*, 22/05/17 <https://www.latribunedelart.com/a-propos-de-la-politique-d-expositions-du-louvre-a-lens>.

pour les étrangers ou les résidents nationaux qui vivent en dehors de la région concernée, de son coût trop important pour un territoire dont une grande partie de la population est en difficulté et parce qu'il prive le musée parisien d'œuvres majeures pendant une longue durée pour un public forcément plus limité à Lens qu'à Paris. Il dénonce alors des arbitrages décevants et inconséquents puisqu'uniquement réalisés à partir de décisions politiques quand « *on ne devrait jamais faire de musées pour des raisons politiques* »³⁵⁷.

Les chiffres de la fréquentation sont régulièrement commentés, signe de l'intérêt de l'opinion pour cette question. Dans la presse d'abord, à l'instar de l'universitaire Jean-Michel Tobelem qui a publié une tribune dans *Le Monde*³⁵⁸ à la fin du mois d'août 2016. Ce chercheur en gestion énumère les raisons pour lesquelles le musée tel qu'il est conçu et tel qu'il fonctionne ne peut pas remplir les objectifs fixés. Pour lui, l'architecture est trop peu démonstrative, le musée est trop loin du centre, le concept muséal est peu convaincant et ne peut attirer que des spécialistes de l'art et donc échouer à ce qui est présenté comme sa mission principale : attirer les populations locales. Le chercheur évoque même des effets négatifs sur le tissu muséal régional arguant qu'il n'est pas en mesure de jouer l'effet d'entraînement escompté. Cette tribune qui pourtant ne s'appuie sur aucune donnée chiffrée ni aucune observation de terrain³⁵⁹ a beaucoup ému localement mais aussi agacé, notamment le maire de Lens qui a souhaité publier une réponse dans le même quotidien³⁶⁰ souhaitant démontrer par l'inventaire toutes les réussites opérées par le Louvre à Lens et les richesses culturelles et patrimoniales de l'arrondissement lensois. Le maire évoque les architectes du musée et leur prix Pritzker, la dynamique Euralens, le tourisme de mémoire qui draine beaucoup de visiteurs anglophones ou encore les clusters économiques implantées dans la région. Il manque alors l'opportunité de répondre à l'essentiel du problème soulevé, à savoir la médiation du musée auprès de la population locale (même si les actions en faveur des scolaires sont rapidement évoquées). Pourtant, les chiffres sont également très commentés dans les scènes de l'action publique territoriale évoquées dans le chapitre précédent, notamment dans les colloques scientifiques et dans les études commandées par Euralens.

³⁵⁷ Didier Ryckner, « Les 10 raisons pour lesquelles le musée du Louvre Lens est un mauvais projet », La tribune de l'art, 03/12/2009 <https://www.latribunedelart.com/les-dix-raisons-pour-lesquelles-le-louvre-lens-est-un-mauvais-projet>;

³⁵⁸ Jean-Michel Tobelem, « Le Louvre Lens n'aura pas l'effet Bilbao escompté », *Le Monde*, 21/08/2016

³⁵⁹ Quand bien même nous partageons certains constats avec l'auteur sur le concept muséal de la Galerie du Temps par exemple, comme nous le développerons dans le chapitre 7.

³⁶⁰ Je n'ai pas retrouvé de traces de cette publication dans les colonnes du journal ; en revanche, j'ai su me procurer l'intention de réponse.

Globalement, ces chiffres paraissent satisfaisants puisque 900 000 visiteurs ont été accueillis la première année, puis environ 450 000 les années suivantes, ce qui est cependant légèrement en dessous des 500 000 attendus alors que certaines mesures incitatives, comme la gratuité de la Galerie du Temps, ont été maintenues comme l'exigeait Daniel Percheron. C'est en partie ce qui amène Jean-Michel Tobelem à annoncer un échec du Louvre Lens, affirmation largement relayée dans de nombreux médias suite à sa tribune. Les années 2015 et 2016 ont été jugées décevantes en termes de fréquentation à cause d'une légère baisse (435 000 et 444 000 environ). Pourtant, en 2017 et 2018, il est toujours le 3^e musée de province en termes de chiffres de fréquentation derrière le Mucem et le musée des Confluences, situés dans deux métropoles internationales, Marseille et Lyon³⁶¹.

Pour mieux évaluer cette fréquentation, il convient d'examiner le profil des visiteurs, ce que le chercheur en gestion ne fait pas dans sa tribune. Le corpus de données que nous avons pu analyser est composé de deux sources différentes : les chiffres indiqués par l'équipe du musée qui a réalisé une enquête visiteurs en 2013 et en 2014, ainsi que les livrets publiés par Euralens en collaboration avec la Mission Louvre Lens Tourisme (MLLT)³⁶² qui analysent les impacts du musée sur le territoire et mettent en avant des chiffres clés pour les années 2014, 2015 et 2016, puis une analyse globale à l'occasion des 5 ans du musée en 2017.

Les chiffres présentés par Euralens proviennent de deux sources différentes : pour les chiffres de 2014, ils s'appuient sur une étude réalisée par le laboratoire LOTERR de l'Université de Lorraine, conduite auprès de 589 visiteurs et 149 commerçants de mai à août 2013, et, pour les années suivantes, sur une enquête réalisée par le cabinet TCI research et commandée par la MLLT. Les chiffres de 2015 et 2016 viennent d'une enquête réalisée auprès de 1000 visiteurs au cœur de l'été 2015 sur quatre sites touristiques de la région. Cependant Euralens ne communique qu'une sélection a posteriori des données récoltées. Enfin, pour les statistiques globales évaluant tous les visiteurs du musée, Euralens s'appuie sur les chiffres communiqués par le musée³⁶³.

³⁶¹ Il faut également souligner qu'à l'échelle de la Région, les trois premiers musées (en termes de chiffres de fréquentation) avant l'ouverture du Louvre Lens étaient trois musées de la métropole lilloise : le palais des Beaux-Arts de Lille, le musée de La Piscine à Roubaix et le LAM de Villeneuve d'Ascq (respectivement 215 000, 206 000 et 190 000 visiteurs en 2013).

³⁶² La MLLT est un organisme public créé en 2010 par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais (ADRT 62) afin de développer une stratégie touristique dans le Bassin minier à partir du musée.

³⁶³ Il faut préciser ici que les livrets publiés par Euralens servent avant tout de support à la prise de parole publique pour les élus ou à démontrer l'évolution du territoire, les chiffres utilisés à partir des enquêtes du LOTERR ou TCI research ont fait l'objet d'une sélection à partir de ce qu'Euralens jugeait opportun de montrer, d'où la nécessité de croiser les sources.

Le premier enseignement de l'enquête globale pour évaluer le nombre de visiteurs est que la majorité des visiteurs ont systématiquement fréquenté la Galerie du Temps, plutôt que les expositions temporaires – bien que leur nombre tende proportionnellement à augmenter avec le temps comme le montre la troisième ligne. Cela prouve que la gratuité est un argument solide pour attirer les usagers dans un équipement culturel, mais aussi que la part d'autofinancement du musée ne peut être que limitée et que l'aide des collectivités pour son fonctionnement reste indispensable.

Figure 62 : Tableau recensant les visiteurs du Louvre Lens de 2013 à 2016³⁶⁴

	2013	2014	2015	2016
Total	970 000	490 000	435 000	445 000
Expositions Temporaires (ET)	276 000 (2 expositions)	184 000 (2 expositions)	166 600 (2 expositions)	200 000 (3 expositions)
Taux de visiteurs ayant fréquenté au moins une ET (%)	28,5	37,5	38,3	45

CHIFFRES : EURALENS, CONCEPTION : C. MORTELETTE, 2017

L'année 2013 est ici particulière puisqu'elle a bénéficié du fameux « *effet de curiosité* » auquel s'attendait l'équipe administrative du musée. D'autant plus que la première exposition temporaire était gratuite en décembre 2012. C'est la raison pour laquelle elle apparaît en grisé dans le tableau. Il faut également préciser que le sort de certaines expositions temporaires a été plus heureux que d'autres, comme c'est le cas de l'exposition *Des animaux et des pharaons* de décembre 2014 à mars 2015 qui a attiré 106 600 visiteurs, ce qui apparaît exceptionnel. De manière étonnante, les analyses sectorielles mises en avant par Euralens concernent davantage l'origine géographique des visiteurs que leur origine sociale. L'intérêt pour les retombées économiques de l'équipement culturel – et donc l'intérêt pour un pouvoir d'attraction qui dépasserait les frontières régionales et nationales – explique sans doute cette polarisation. La baisse substantielle de visiteurs en 2015 et 2016 est quant à elle relativisée grâce à des comparaisons avec les chiffres de fréquentation du musée Guggenheim et du Centre Pompidou-

³⁶⁴ Le nombre de visiteurs est compté du décembre de l'année précédente (date du début des expositions temporaires) au dernier mois d'activité de la dernière exposition de l'année courante.

Metz qui ont connu les mêmes difficultés trois ou quatre ans après leur ouverture. C'est dans le livret édité à l'occasion des cinq ans du musée que les premiers commentaires sur le profil socio-économique des visiteurs apparaissent, alors que ces données sont interrogées depuis 2015.

Pour analyser le profil des visiteurs, nous avons donc dû nous appuyer sur des enquêtes menées par l'équipe du musée³⁶⁵. Nous n'avons eu accès qu'aux deux premières, nos demandes répétées pour obtenir les suivantes sont malheureusement restées lettres mortes. D'autres limites sont à souligner. L'analyse de 2013 porte sur 513 questionnaires sur une période de 3 semaines, et la seconde analyse 977 questionnaires sur une période de 4 mois. En outre, ce ne sont pas toujours les mêmes éléments qui sont mis en avant par les équipes du musée. Il est donc impossible de les considérer comme des matériaux directement comparables. Néanmoins elles peuvent esquisser une tendance à recouper avec d'autres études.

Les statistiques ci-dessous montrent le profil type du visiteur du Louvre Lens pour l'année 2014 que nous avons établi grâce à l'enquête usagers du musée la plus solide sur le plan méthodologique. Cette étude propose une comparaison³⁶⁶ entre la totalité des visiteurs du musée (interrogés) et ceux qui ont visité l'exposition temporaire *Les Etrusques et la Méditerranée*. Nous proposons d'en présenter d'une manière plus synthétique les principaux résultats. Les statistiques en bleu concernent tous les visiteurs confondus, en rouge il s'agit des personnes qui ont fréquenté l'exposition temporaire.

³⁶⁵ Nous n'avons pas pu nous servir de nos propres enquêtes pour deux raisons : d'abord la taille trop restreinte de notre échantillon pour donner une indication solide sur le profil socio-économique des visiteurs ; ensuite, une grande absence de réponse à nos items censés répondre à cette question.

³⁶⁶ Comparaison malheureusement imparfaite car certaines données analysées à l'échelle du musée ne sont pas reprises pour les visiteurs de l'exposition temporaire.

Figure 63 : Profil type du visiteur du Louvre Lens



79 % français // 79% français
(dont 36% du Nord et 26 % du PdC // 44% du Nord et 28% du PdC)
40% sont venus en couple // 47% couple
36% sont retraités // 46% sont retraités
52 ans d'âge moyen // 55 ans d'âge moyen
Parmi les actifs :
15 % sont cadres ou prof. Intellectuelles sup. // 13% sont cadres ou prof. intellectuelles sup.
18% sont employés // 11 % sont des employés
8% sont prof. Intermédiaires // 10 % sont prof. intermédiaires

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018 A PARTIR DE L'ENQUETE-VISITEURS 2014 DU MUSEE DU LOUVRE LENS.

Selon que l'on s'intéresse aux visiteurs du musée en général ou à ceux qui ont réalisé l'exposition temporaire, alors le profil type du visiteur et de ses habitudes culturelles est différent, surtout si on considère les indicateurs les plus discriminants pour l'analyse des pratiques culturelles, à savoir la catégorie socioprofessionnelle, la formation et l'âge. En revanche, en constatant que le nombre moyen de visiteurs pour les expositions temporaires a tendance à augmenter par rapport au nombre total de visiteurs (fig. 66), il est possible d'imaginer un musée qui attire un public de plus en plus conforme au public type des musées, c'est-à-dire des personnes de plus de 60 ans et appartenant aux catégories socioprofessionnelles supérieures. C'est en partie ce qu'indiquent les chiffres de la figure 67 : les personnes de plus de 60 ans sont davantage présentes pour l'exposition temporaire. La part de cadres baisse légèrement mais la part d'employés également. Etonnamment, les chiffres du musée n'indiquent pas la part de chômeurs ou d'ouvriers comme nous serions en droit de nous y attendre étant donné les indicateurs socio-économiques de la population déjà évoqués.

Dans ses analyses sur la fréquentation du musée, Euralens n'évoque pas non plus ce type de publics mais propose selon les éditions un focus sur un public en particulier comme les scolaires ou les publics en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, visites à l'hôpital)³⁶⁷ qui bénéficient de partenariats entre le musée et les institutions. L'absence de

³⁶⁷ Euralens, Louvre-Lens : chiffres clés et impacts 2015, Livret n°7, pp12-13

présentation sérieuse du profil socio-économique des visiteurs du musée dans l'ensemble de ces documents nous pose question. Attirer les catégories populaires au musée du Louvre n'est-il pas un des enjeux principaux ? L'absence de données révèle-t-elle un désintérêt ou cache-t-elle des estimations qui confirmeraient l'échec des mesures mises en place pour capter ceux qu'on désigne souvent comme des non publics ? Nous avons retrouvé l'enquête initiale de TCI Research pour proposer de premiers éléments de réponse.

Figure 64 : Profil socio-économique des visiteurs du Louvre Lens, 2015

Profession du chef de ménage
(N= 995)

Cadre, profession libérale	16,9%
Profession intermédiaire	11,3%
Ouvrier	1,0%
Agriculteur, marin pêcheur	0,5%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	3,2%
Employé	19,6%
Retraité	38,7%
Etudiant	5,2%

SOURCE : ENQUETE ALL 2015, TCI RESEARCH, P.6

Malgré le choix méthodologique du cabinet de n'interroger que le chef de ménage et l'absence de pondération des chiffres par des éléments comparatifs, on ne peut s'empêcher de remarquer ici la très faible proportion des catégories les plus populaires parmi les répondants. Deux explications sont possibles selon nous : soit le musée échoue à faire venir le public qu'il dit viser et ne communique donc pas sur cet échec, soit ce public n'est pas réellement la cible et le musée (et Euralens) préfère(nt) communiquer sur la part des visiteurs étrangers, pourtant assez faibles, qui traduirait le pouvoir d'attraction du musée, et sur des mesures symboliques d'accès à la culture via des partenariats avec des structures spécifiques.

Etant donné le nombre important de visiteurs locaux (60% sont de la Région), si l'on tente de replacer les statistiques à l'aune des dépenses et des espoirs de relance économique, les résultats du Louvre Lens sont en-deça des espérances. Si l'on s'intéresse aux défis de conquête des publics et de démocratisation de la culture, alors les premiers chiffres ne semblent pas plus encourageants, malgré l'aspect parcellaire des enquêtes mises à notre disposition. Il semblerait

que la trajectoire actuelle du musée soit la même que celle des autres musées des Beaux-Arts, en termes de profil de visiteurs notamment avec un nombre important de senior et un faible taux de catégories populaires (Coulangeon, *op. cit.* 2016 ; Fleury, *op. cit.*). Faut-il en conclure que le musée du Louvre Lens ne parvient pas à s'intégrer dans son environnement ou, en tout cas, à s'adresser à la population locale ? Cela fait-il réellement partie des missions d'un musée ?

2.2.2 Un musée des Beaux-Arts dans le Bassin minier qui tente de s'adapter aux spécificités du territoire ?

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, pendant la période de candidature de la ville de Lens pour accueillir l'antenne du musée du Louvre, l'équipe municipale a choisi d'orienter la stratégie de communication sur l'évidence de l'adéquation entre l'identité du musée et du territoire dans lequel il est implanté. Le slogan lançait de façon incantatoire « *la culture c'est dans notre nature* », comme si le musée était d'ores et déjà inscrit dans l'« *ADN du territoire* » ou dans « *ses gènes* » pour reprendre les éléments de langage les plus couramment employés. Pour autant, si l'aspect symbolique de l'ouverture d'un Louvre à Lens a si souvent été soulevé, c'est bien parce qu'il y a un étonnement face à cette dernière qui, justement, ne va pas de soi. En outre, la volonté d'attirer la population locale et à en faire une part importante du public du musée a amené l'équipe de direction à mettre en place des dispositifs pour faire concorder le musée avec les caractéristiques locales. Ce sont ces dispositifs que nous voulons interroger à présent.

Cette antenne a vocation à s'affirmer comme un musée des Beaux-Arts, quand bien même l'essentiel des œuvres présentées dans la Galerie du Temps proviennent du Louvre Paris, auxquelles il faut ajouter des œuvres régionales dans le Pavillon et des prêts nationaux et internationaux, d'institutions publiques ou privées, dans les collections temporaires. Le musée lensois présente donc des œuvres de même niveau et de même renommée que d'autres grands musées nationaux. Il représente une institution à part dans le paysage culturel lensois puisqu'il s'agit véritablement d'un morceau du Louvre à Lens³⁶⁸, idée renforcée par le fait que ce musée ne possède pas de fonds propres. Or, les politistes et géographes qui ont travaillé sur l'implantation d'équipements culturels dans les territoires postindustriels identifient le manque de lien entre ces équipements et l'identité du quartier qui les accueillent comme étant un des

³⁶⁸ Des analyses et commentaires (y compris venant de l'ancienne direction du musée lensois) rappellent que le Louvre Lens n'est pas un musée en soi à cause de cette dépendance à la maison mère. Il nous semble pourtant que sa crédibilité et son autonomie sont renforcées, notamment grâce à l'élaboration des expositions temporaires et, plus récemment, par la réécriture du projet scientifique et culturel par l'actuelle direction (Marie Lavandier) qui permet de cette manière une réappropriation des objectifs et des enjeux du musée plus indépendamment de la direction parisienne.

obstacles majeurs à leur réussite (Miles, Paddison, *op. cit.* ; Bailoni, *op. cit.* 2014 ; Heidenreich, Plaza, 2015). Le musée du Louvre Lens, en tant qu'objet atypique, s'expose-t-il aux mêmes critiques ? La politique volontariste de création de lien entre le musée et le territoire mérite notre intérêt car elle révèle une véritable intention de donner un rôle différent à ce musée, notamment auprès de la population locale.

L'équipe de direction menée par Xavier Dectot jusqu'en 2016 semble de ce point de vue avoir souhaité l'expérimentation, dans la droite ligne de ce que l'ancien directeur du Louvre (Paris) exprime dans le projet scientifique et culturel de l'institution : « *La volonté est cependant, non pas de réaliser un « petit Louvre » mais d'inventer un « autre Louvre », où l'éducation du regard et l'apprentissage de l'œuvre d'art sont au cœur du projet muséographique* »³⁶⁹. Cela s'est traduit notamment par la muséographie et la médiation³⁷⁰, avec la possibilité pour les usagers de visiter les réserves du musée. Cela s'est également concrétisé par deux opérations auxquelles nous souhaitons nous intéresser ici : d'une part un partenariat avec Auchan qui a mené le Louvre à faire sa publicité dans la galerie marchande du magasin de Noyelles-Godault (62) en 2015 et 2016, et d'autre part avec l'exposition 'Sang et Or' du 16 avril au 7 novembre 2016 où des objets appartenant à des supporters du célèbre club de football lensois ont été exposés dans le musée, opérations que nous identifions comme deux opérations de séduction particulièrement exemplaire à destination de la population locale.

La première opération consistait à installer des ateliers dans la galerie marchande d'Auchan en lien avec l'exposition temporaire concernée. En 2016, des ateliers relatifs à l'exposition sur Le Brun étaient proposés : des ateliers *selfie* en costumes d'époque, des coloriages pour les enfants, des constructions de statue en papier ou encore des visites virtuelles du musée comme l'année précédente. La première version de cette opération avait fait grand bruit dans les médias. Certains dénonçaient une marchandisation de l'art ou un abaissement des enjeux artistiques à des enjeux commerciaux et d'animation, à l'instar d'un des journalistes d'*Arrêt sur Images* par exemple³⁷¹. L'idée de cette médiation hors les murs était de montrer le musée comme un lieu accessible et qui peut s'adresser à tous auprès d'une population peu ou pas familière avec ce genre d'institution ou de pratique culturelle, pour les inciter à franchir les portes du musée³⁷². Ce qui peut poser question en revanche, c'est le choix de la localisation de cette opération,

³⁶⁹ Henri Loyrette, *Projet scientifique et culturel du musée du Louvre Lens*, 2008, p.49

³⁷⁰ Nous reviendrons en détail sur cette médiation et sur la manière dont est perçue la muséographie par les visiteurs dans le chapitre 7.

³⁷¹ Alain Korkos, « Le Louvre Lens à Auchan, ou le discours verbal contredit par le discours visuel », *Arrêt sur images*, 26/02/15.

³⁷² Des billets pour l'exposition temporaire étaient par exemple distribués.

justifiée par le fait qu'Auchan est un des mécènes du musée et donc un partenaire privilégié. En effet, établir un lien direct entre un lieu culturel et un lieu de consommation tend à confirmer cette impression de marchandisation de l'art et de réduction de celui-ci à une valeur d'échange pour reprendre les inquiétudes de piège du culturel d'Henri Lefebvre (1968). Ce pragmatisme peut étonner mais d'après le directeur du Louvre, sur les 2000 billets distribués à la première édition, 1600 auraient été utilisés pour se rendre effectivement au musée³⁷³. Selon lui, le succès de cette opération prouve qu'il faut aller chercher les publics dit éloignés de la culture « *là où ils sont* ». Pour autant, réduire les usagers du Auchan de Noyelles-Godault aux catégories les plus modestes est un pari qui nous paraît assez hasardeux et qui relève davantage de l'intuition que de l'analyse scientifique. En effet, cet hypermarché, particulièrement grand, est en mesure d'attirer des clients aux profils très divers. En outre, le nombre de visiteurs appartenant aux catégories sociales visées n'a pas augmenté de manière sensible au moment de ces interventions.

Figure 65 : Le Louvre à Auchan et l'exposition Sang et Or



³⁷³ Entretien avec Xavier Dectot, juin 2015.



SOURCE : LA VOIX DU NORD ET ACTU.FR, 2016

La seconde opération à ce public ciblé est celle de l'exposition des objets de supporters du Racing Club de Lens dans le Pavillon de verre. Cet espace d'exposition se situe dans le prolongement de la Galerie du Temps. Il est dédié à des expositions temporaires d'œuvres régionales. Initialement, le projet était d'exposer des objets de la 1^e Guerre Mondiale, en lien avec le centenaire du conflit 14-18, mais le contexte particulier de l'Euro 2016 l'a fait évoluer. L'injonction est venue du ministère de la culture d'après le directeur du musée³⁷⁴, qui a souhaité une exposition en lien avec le football pour faire résonance avec l'événement sportif. L'enjeu était, une fois de plus, de faire venir des publics qui n'avaient jamais franchi les portes du musée, le postulat étant que la plupart des supporters du RCL en faisait partie.

« Au Louvre Paris, ça n'aurait pas de sens ; au Louvre Lens, c'est une évidence. On part de ce constat, de la théorie de la culture légitime, celle qu'on apprend à l'école, et de l'autre culture qui sont censée être opposées ou dissociées et on essaie tout simplement de les fusionner ; sachant que le lien, là, c'est pas les œuvres, c'est ceux qui les regardent »³⁷⁵.

³⁷⁴ Entretien avec Xavier Dectot, mars 2016.

³⁷⁵ Entretien avec la chef de service dédiée aux publics, avril 2016.

Le but est donc de faire du musée du Louvre un point de jonction entre deux formes de productions culturelles. Il devait permettre de dresser un portrait émotionnel des supporters à travers leurs objets et leurs témoignages. Cette mise en scène de l'émotion et de l'expression d'une ferveur et d'une appartenance à un club de football est un moyen de (dé)montrer un attachement à un territoire et de faire entrer ce territoire dans le musée en y faisant entrer aussi les habitants. L'événement a été une réussite en termes de fréquentation d'après les organisateurs sans qu'ils aient pour autant des chiffres à nous fournir puisqu'il n'y a pas eu de billetterie spécifique mise en place. De plus, le Pavillon de verre n'est accessible qu'après avoir parcouru la Galerie du Temps, d'autres parties du musée ont donc potentiellement visitées, mais cela ne garantit pas une visite attentive de ces dernières par des visiteurs venus explicitement pour l'exposition Sang et Or, ni un retour de ces derniers pour des expositions ultérieures. Les dispositifs mis en place sont donc des pistes innovantes et intéressantes mais qui restent des initiatives imparfaitement abouties.

L'équipe dirigeante a à cœur de montrer que la greffe du Louvre prend à Lens, que le musée est capable de s'ancrer au territoire et que des efforts sont réalisés pour l'adapter aux spécificités locales. Les deux opérations analysées ont eu pour objectif principal de faire franchir les portes du musée par un public néophyte et présentés comme potentiellement réfractaire. Néanmoins, elles nous paraissent relever de l'ordre de la mesure symbolique tant l'évaluation qui en est faite par le musée nous paraît peu sérieuse. L'expérience d'une exposition à la thématique « couleur locale » n'a en outre pas été renouvelée ou prolongée. Ce manque de constance interroge quant à l'engagement réel du musée pour faire tomber les barrières symboliques de l'institution. Cependant, le départ prématuré de Xavier Dectot au bout de trois ans a fait ouvertement et publiquement émerger des critiques sur la manière dont le musée fonctionnait, sans suffisamment de liens avec les acteurs du territoire, qu'il s'agisse des acteurs culturels ou des tenants de l'action territoriale locale. Le vaisseau Louvre Lens est-il alors trop imposant pour la politique culturelle locale ? Mis à part ces opérations ponctuelles, y a-t-il une réelle volonté de la part de l'équipe du musée de s'ouvrir au territoire ?

2.2.3 Une équipe muséale qui fonctionne en vase clos ?

Après l'annonce du départ de Xavier Dectot, les entretiens que nous avons menés avec certains acteurs de l'action publique de l'arrondissement lensois ont fait ressortir des discours évoquant les difficultés de l'équipe dirigeante à collaborer localement, notamment avec les chargés de l'ingénierie urbaine locale œuvrant au renouveau territorial. Ces propos révèlent avant tout les attentes locales d'avoir un musée au service d'un territoire – ce qui n'est initialement pas le rôle

d'un musée et l'ancien directeur défendait assez fermement ce point de vue. Mais au-delà de l'incompréhension mutuelle, ce que cette situation enseigne, c'est que les musées subissent une vraie évolution dans leurs fonctions et dans les attentes que l'on formule à leur égard, à tel point que les musées intègrent désormais les rangs des « entrepreneurs » (Vivant, 2008). En effet, les équipes de direction sont désormais de plus en plus associées à des acteurs de l'action publique locale qui doivent participer au développement territorial de la région où ils sont implantés. Le musée du Louvre Lens a pu être pris entre deux dynamiques contraires : une incitation forte à la collaboration et une volonté de le centrer sur ses missions muséales. C'est cette tension que nous voulons mettre en avant à présent.

Cette évolution du statut des musées est particulièrement forte dans le cas lensois, principalement à cause de ses conditions d'existence et de son statut d'EPCC. La Région et les collectivités étant les financeurs principaux du musée pour sa construction et son fonctionnement, faire du Louvre Lens un EPCC permettait la pérennité du partenariat et surtout assurait à ces collectivités d'être présentes au Conseil d'Administration du musée et de peser sur les décisions. Ce Conseil d'Administration, présidé par le président du Louvre parisien, comporte trente membres dont douze qui représentent les collectivités³⁷⁶ et deux qui représentent les services déconcentrés de l'Etat³⁷⁷. Sans être majoritaires, les représentants du territoire ont tout de même un poids important au sein de ce Conseil, ce qui montre bien que certaines décisions sont prises en fonction des enjeux portés par les collectivités. C'est le cas du maintien de la gratuité qui initialement devait être temporaire, et a été défendu par les élus régionaux présents à ce Conseil.

L'ancienne direction estimait que le rôle social musée devait se déployer à travers ce qui était prévu par le projet scientifique et culturel et dans le cadre de la politique culturelle de l'établissement. Cette logique est plusieurs fois entrée en collusion avec les ambitions locales qui considéraient davantage le musée comme un instrument au service du redéveloppement territorial – qu'il s'agisse des commerçants qui espéraient que le musée accroisse leur chiffre d'affaire ou des élus et techniciens qui voulaient que le Louvre puisse jouer le rôle de locomotive pour le territoire. Pourtant, l'ancien directeur a initié un certain nombre d'actions concrètes avec les acteurs locaux malgré les réserves exprimées en entretien. Nous pouvons également évoquer la mise en place d'un point d'accueil de l'Office du Tourisme de Lens-

³⁷⁶ Un pour la ville de Lens, un pour l'agglomération Lens-Liévin, un pour le département du Pas-de-Calais et neuf pour le Conseil Régional.

³⁷⁷ Le préfet et un représentant de la DRAC.

Liévin au sein du musée depuis mars 2014 grâce à l'action de la MLLT, même si cette initiative a été décrite comme laborieuses par les acteurs concernés. Cela permet aux acteurs du tourisme de capitaliser davantage sur l'effet Louvre Lens³⁷⁸ pour toucher les usagers du musée et les potentiels touristes.

Au niveau de la politique culturelle de l'établissement, un effort particulier a été engagé vers la coopération avec les autres équipements culturels du territoire. D'une part, l'espace d'exposition du Pavillon de Verre présente régulièrement des œuvres régionales prêtées par les musées des Beaux-Arts des Hauts-de-France. D'autre part, la Scène, espace polyvalent, accueille différentes manifestations de spectacle vivant et dont la programmation est en lien direct avec les expositions temporaires. Ainsi, depuis l'ouverture du musée, Culture Commune est un partenaire privilégié avec qui le musée met en place un à deux programmes en commun dans leurs saisons respectives. La saison 2015-2016 est particulièrement exemplaire à ce titre car elle confirme ce partenariat entre les deux acteurs évoqués. En effet, deux spectacles en lien avec l'identité du territoire ont été programmés à la Scène : le spectacle *La Brique* d'abord, où le directeur de la compagnie HVDZ³⁷⁹ Guy Alloucherie se demande si en tant que fils de mineur, il fait partie du patrimoine ; en programmant ensuite une étape de création du spectacle *Stadium* de Mohamed El Khatib et Fred Hocké³⁸⁰ qui fait jouer sur scène des supporters du RCL et tente de dresser un autoportrait co-construit avec ces apprentis acteurs. De même, certains artistes programmés par la ville de Lens peuvent être amenés à se produire dans la salle dédiée du musée plutôt que dans la salle du Colysée en centre-ville. Au-delà du territoire, le Louvre Lens cherche également une ouverture vers l'extérieur par sa programmation en collaborant avec des équipements culturels de la région lilloise comme la Condition Publique de Roubaix ou avec des organismes scientifiques comme le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) pour des conférences, ou encore avec des musées extérieurs à la région. Via cette programmation, le musée cherche donc à obéir à une double logique d'intégration territoriale (en entremêlant les programmations culturelles de différents équipements ou en créant des résonances avec des événements culturels locaux) et d'ouverture vers l'extérieur comme son statut d'équipement métropolitain l'implique.

L'arrivée du musée avait cristallisé de nombreuses attentes de relance économique notamment de la part des commerçants qui continuent de déplorer la vacance commerciale importante de

³⁷⁸ L'office du tourisme de Lens est situé en centre-ville, dans une rue éloignée de l'hypercentre urbain.

³⁷⁹ La compagnie HVDZ a ses locaux sur la base du 11/19, elle est un partenaire historique de Culture Commune et un de leur axe de travail est la mémoire minière des habitants du Bassin minier.

³⁸⁰ Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Université d'Artois où le collectif était en résidence.

la rue piétonne et globalement le peu d'impact de l'ouverture du musée sur leur chiffre d'affaires³⁸¹. Plus globalement, les acteurs locaux ont construit beaucoup d'espoirs de relance économique à partir de l'arrivée du musée, sans aucun doute à cause du discours sur « l'effet Bilbao » déjà évoqué. Ils attendaient de la direction du musée une plus grande implication et même la mise en place de partenariats commerciaux. De ces espoirs et de cette attente sont nés les premières désillusions et les premières critiques auxquelles la nouvelle direction tente de remédier aujourd'hui en endossant davantage ce rôle de musée proche du territoire, voire à son service. Pourtant, au-delà des aspects commerciaux et touristiques, ce premier manque d'adaptation au territoire est à relativiser. Sur le plan culturel et politique, le musée paraît ouvert et perméable au territoire grâce, notamment, à la structuration de son conseil d'administration mais aussi grâce aux initiatives insufflées par l'ancienne équipe dirigeante, et l'actuelle, qui visent à développer des partenariats avec les acteurs culturels locaux. Nous pouvons donc affirmer que le musée du Louvre Lens joue un rôle important pour la partie occidentale du Bassin minier qui dépasse les fonctions habituellement attribuées à une institution muséale. Cette nouvelle centralité initialement perçue comme atypique, impression renforcée par son architecture, est pourtant relativement bien ancrée dans le territoire et la dissonance souvent évoquée dans les discours d'acteurs qui présentent le musée comme un « *ovni* » nous paraît alors bien relative. La question à poser ne serait peut-être pas alors de l'ouverture du musée au territoire mais plutôt celle de l'ouverture du territoire au musée.

Conclusion intermédiaire : Dans ce deuxième point, nous avons d'abord montré comment l'intégration du musée du Louvre à son environnement n'était que partiellement réalisée et ce à plusieurs échelles. Les discontinuités induites par son ouverture dans le quartier et dans la ville sont nombreuses et multidimensionnelles. Elles semblent d'ailleurs peu ou mal prises en compte pour certaines d'entre elles en termes d'opérations d'aménagement. De même, l'insertion du musée sur les plans politique et social relève du défi que ce soit pour les acteurs locaux comme pour l'équipe du musée tant les attentes en ce sens sont nombreuses et formulées avec force. Ce projet d'envergure, inédit sur le territoire, lui semble comme étranger, à la fois parce que son architecture et sa mise en scène dans l'espace urbain en fait un objet singulier, voire insolite ou incongru, mais aussi parce que les enjeux territoriaux qu'il cristallise sont

³⁸¹ Il faut probablement préciser ici que les commerces du centre-ville sont relativement identiques aux commerces de centre-ville de n'importe quelle ville moyenne, avec un nombre de chaînes et de franchises assez élevé, et qu'ils ne sont pas forcément en mesure d'attirer les visiteurs du musée par absence de plus-value. Voir à ce sujet Boquet, 2014

inhabituels pour les élus locaux de petites communes aux ambitions modestes et les techniciens des collectivités. En outre, malgré les efforts réels de l'équipe de direction pour mieux prendre en compte les spécificités du territoire d'accueil, le manque d'information sur la nature des publics nous empêchent de confirmer que ces efforts ont un effet sur la fréquentation du musée. Ce musée qui sort de l'ordinaire dans un territoire comme le Bassin minier devient alors un objet imparfaitement approprié malgré les collaborations mises en place. Le musée du Louvre s'avère être ainsi une vraie opportunité pour le développement d'un projet culturel inédit pour le territoire mais qui reste à confirmer. Sur le plan médiatique et marketing en revanche, les potentialités du Louvre nous ont paru bien exploitées. Il est, en effet, un outil exceptionnel pour mettre en récit le territoire et contribuer à son changement d'image, tout comme l'inscription à l'Unesco.

3. UNESCO ET LOUVRE LENS, UN « DOUBLE COUP DE PROJECTEUR » POUR LE TERRITOIRE ?

Les potentialités de ces deux projets en termes d'opportunité de relance économique et de renouveau territorial ont rapidement été identifiées par les tenants de l'action publique, notamment par les élus. En effet, dès 2006, la complémentarité entre le musée et le statut patrimonial est interrogée ainsi que les liens entre patrimoine, culture et tourisme. Le Louvre et l'Unesco leur apparaissent alors comme de vraies chances pour changer l'image du territoire et renouer avec l'attractivité. Ils constituent la pierre angulaire de politiques de l'offre et de stratégies marketing que nous détaillerons ci-après pour permettre au Bassin minier de capitaliser sur cette mise en lumière soudaine et d'optimiser cette visibilité à l'internationale. Max Rousseau est revenu dans sa thèse sur les stratégies de *re-imagining* de deux villes postindustrielles, Roubaix et Sheffield. Il montre que les postures initiales de rejet du passé industriel et de recherche d'une image de ville dynamique et innovante sont progressivement remplacées ou secondées d'une valorisation de ce passé industriel, via la patrimonialisation des traces de l'industrie, leur réemploi et l'émergence d'un discours promotionnel lui réservant une place particulière (Rousseau, *op. cit.* 2011). L'histoire de ces villes et leurs caractéristiques paysagères peuvent alors devenir une force et un argument de promotion à destination, notamment, de ce que l'auteur appelle la nouvelle classe moyenne, tout en accompagnant leur « *montée en gamme* ». On le remarque à Saint-Etienne, avec le positionnement design qui fait écho au passé industriel de la ville tout en la projetant dans une filière d'avenir (Mortelette, *op. cit.* 2014) ou dans les villes de la Ruhr, supports de la route de l'*Industriekultur* et Capitales

Européennes de la Culture en 2010, entre autres exemples. Entre mise à distance du passé et acceptation, voire revendication, de ce dernier dans les stratégies de *re-imagining*, les villes des territoires post-industriels s'engagent visiblement dans des positionnements pluriels mais redondants. Nous reviendrons d'abord sur les manifestations de la montée en visibilité du territoire et nous détaillerons les premières étapes apparentes du changement de regard sur ce territoire à travers la création d'une marque Territoire entendue comme « *les démarches des collectivités locales pour faire marque* » (Houllier-Guibert, 2018), à distinguer donc des marques territoriales qui rassemblent « *l'ensemble des actions de visibilité et de promotion qui essaient de faire marque, en se basant sur une dimension territoriale* ». Nous poserons ensuite la question de la place des habitants dans cette démarche.

3.1 LES MANIFESTATIONS D'UNE MONTÉE EN VISIBILITÉ D'UN TERRITOIRE EN MUTATION

Les deux projets ont donc permis au Bassin minier d'acquérir une visibilité accrue qui a probablement connu son point d'orgue avec la venue du président de la République de l'époque, François Hollande, pour l'inauguration de l'antenne du Louvre. De fait, les déplacements de membres du gouvernement ont été nombreux, notamment avec le lancement de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) signé en 2017, suite au rapport de Jean-Louis Subileau sur la situation du territoire, qui soulignait l'urgence d'une action de l'Etat pour l'habitat, l'emploi et la jeunesse. D'après les responsables d'Euralens et Jean-Louis Subileau, cet engagement de l'Etat³⁸² n'aurait pas été possible sans la montée en visibilité du territoire et donc sans le Louvre Lens et l'Unesco. Il est vrai qu'en cinq ans, le Bassin minier, et plus particulièrement la ville de Lens, ont fait l'objet d'un intérêt médiatique et de nombreuses publications : beaux livres, articles et guides touristiques louent à présent l'intérêt patrimonial et touristique de l'héritage minier et présentent la visite des anciens sites d'exploitation, ainsi que celle du Louvre Lens, comme des incontournables. Au-delà de l'évolution du traitement médiatique et touristique du territoire, se pose aussi et surtout la question de la métropolisation de la ville de Lens qui accueille son premier équipement de renommée internationale. Les élus et les membres de l'ingénierie territoriale cherchent clairement à amplifier le phénomène en tentant d'accroître l'attractivité et d'impulser la requalification du cadre urbain qui « *créent ou orientent l'image de la ville* » (Houllier-Guibert, 2008). Nous proposons de revenir dans un premier temps sur les manifestations de ce changement de regard sur le Bassin minier et des

³⁸² Engagé pour une durée de dix ans, l'Etat a promis le déblocage de fonds spécifiques pour œuvrer au renouveau territorial du Bassin minier, a mis en place des mesures fiscales spécifiques pour les communes minières et a nommé un délégué interministériel dédié à la coordination des actions.

dispositifs mis en place localement pour amplifier ce phénomène, puis de nous concentrer sur la démarche de marketing territoriale mise en place et son traitement original des éléments identitaires du territoire.

3.1.1 Un accompagnement du changement de regard sur le territoire pour accroître sa valorisation

Le Louvre et l'Unesco fonctionnent de fait comme des labels (Florent, 2011 ; Prigent, 2013) et ont suscité, sans qu'il soit nécessaire de mettre en place des stratégies spécifiques, un intérêt presque immédiat. Dans l'article « *46 places to go in 2013* », le *New-York Time* place ainsi Lens à la 26^e place, information qui a largement été relayée localement – sans toujours préciser que Marseille³⁸³ occupe la 2^e place du même classement. De même, les guides touristiques ont commencé à faire une place plus importante au Bassin minier. Nous avons sélectionné quatre guides touristiques d'éditions et de dates de publication assez éloignées les unes des autres afin de pouvoir constater une potentielle évolution dans les discours ³⁸⁴.

Nous observons d'abord que tous les guides étudiés mentionnent le Bassin minier comme faisant partie des territoires à visiter dans la région. Les références aux terrils, aux cités minières, aux chevalements ainsi qu'à certains aspects de la vie culturelle locale (la colombophilie essentiellement) sont bien présentes. Dans le *guide bleu* de 1997, le Bassin minier est réduit à l'arrondissement de Béthune. Pour autant, les illustrations sont relativement nombreuses et le territoire fait partie intégrante de la rubrique « *Comprendre le Nord-Pas-de-Calais* ». En revanche, dans l'édition de 2005, le Bassin minier est cette fois-ci associé à l'Artois (sur deux double pages) et a quasiment disparu des pages thématiques qui ouvrent habituellement ce genre de guides. Nous ne retrouvons pas de mention du territoire dans la rubrique « *Paysages* », ni dans celles qui s'intitulent « *Cadre de vie* », « *Identité* », « *La société* » et il est à peine présent dans la rubrique « *Tourisme industriel* »³⁸⁵. Dans ces deux guides, la ville de Lens est absente et celles de Douai ou Valenciennes ne sont évoquées qu'à travers leur patrimoine religieux ou leurs musées (le musée Watteau à Valenciennes ou la Chartreuse à Douai par exemple). Le traitement du Bassin minier apparaît donc parcellaire et peu alimenté. La métropole lilloise, la côte d'Opale ou les monts des Flandres sont davantage présentés comme des atouts touristiques dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces territoires correspondent davantage aux

³⁸³ Qui a accueilli le Mucem en 2013 et qui a été Capitale Européenne de la Culture la même année.

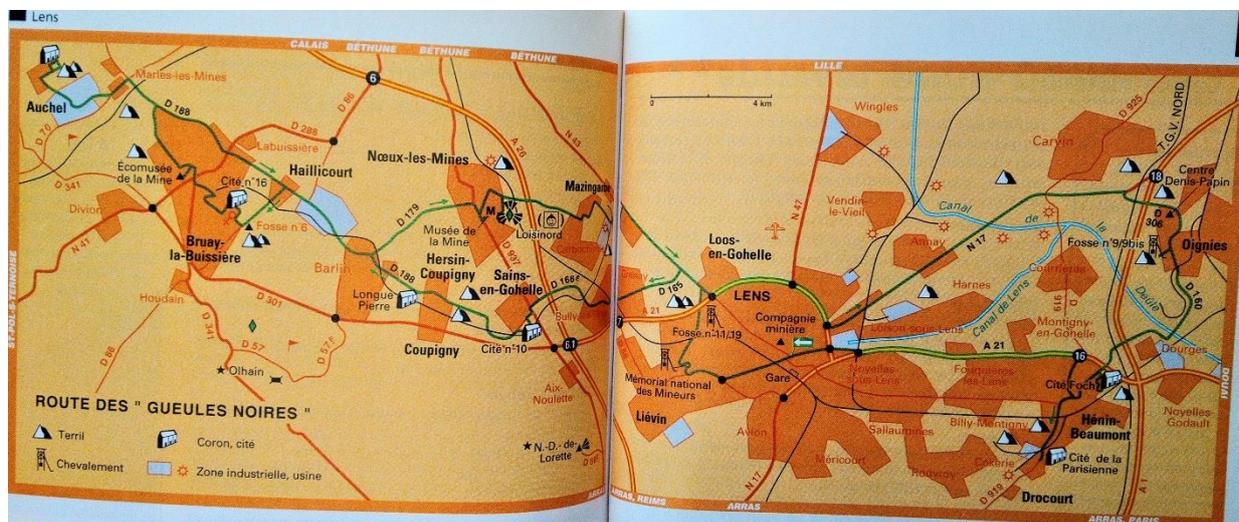
³⁸⁴ Le corpus que nous avons constitué comprend deux guides bleus Nord-Pas-de-Calais aux éditions Hachette de 1997 et 2005, le guide vert Michelin Picardie, Flandres, Artois de 2000 et 2015

³⁸⁵ La participation de Béatrice Giblin-Delvallet à l'édition de 1997 a-t-elle joué un rôle dans la place accordée au Bassin minier ?

archétypes des espaces touristiques pour leur intérêt culturel, architectural et paysager mais aussi pour les activités de loisirs dont ils sont les supports.

Dans le *guide vert* Michelin de 2000, le Bassin minier est cette fois-ci associé à la ville de Lens et les éditeurs proposent une « *route des Gueules Noires* » qui va de Auchel à Oignies. Le CHM de Lewarde bénéficie de deux étoiles mais les informations données sont purement factuelles. En revanche, l'édition de 2015, après l'inscription au patrimoine mondial, donne une place bien plus importante au territoire et contribue à sa visibilité. Enfin, le *guide vert* Michelin des *Plus beaux lieux du patrimoine industriel* (2018) consacre 18 pages (contre 3 en moyenne pour les autres sites) au Bassin minier ce qui est tout à fait inédit.

Figure 66 : La route des Gueules Noires



SOURCE : GUIDE VERT MICHELIN « PICARDIE, FLANDRES, ARTOIS », 2000

Autrefois assimilé à un pays noir, maussade, pauvre et où il n'y a rien à faire, le territoire est aujourd'hui affublé de deux étoiles dans le *guide vert* Michelin de 2015 et les marqueurs spatiaux relatifs à la mine sont décrits comme des « *témoins émouvants* » (p.374). Soulignons également la parution de guides spécialement dédiés au territoire comme le guide Hachette *Un grand weekend à Lens et ses environs* paru en 2013 ou le Lonely Planet consacré au *Bassin minier et au Louvre Lens* en 2016. Le Bassin minier est progressivement identifié à un atout pour la région et un territoire digne d'intérêt touristique. Les éléments du patrimoine minier convoquent ainsi progressivement d'autres imaginaires, notamment grâce, enfin, aux beaux livres publiés pour accompagner l'évolution territoriale : *Empreintes et métamorphoses* en 2008 ainsi que *Voyages entre terrils et cités* en 2012 sont des ouvrages voulus et commandés par la MBM ou la Région. Ces ouvrages que l'on retrouve dans les librairies, certains offices du tourisme ou encore dans la boutique du Louvre Lens contribuent à changer l'image du Bassin

minier en faisant évoluer l'*imagerie* (Amirou *et al.*, *op. cit.*), soient les stéréotypes, véhiculée par les éléments du patrimoine minier. Terrils, chevalements, carreaux de mines en friche sont magnifiés par les couleurs, les points de vue, les mises en lumière et les partis pris artistiques des photographes. De même, les textes qui accompagnent ces images s'efforcent de déconstruire certains clichés propres au Bassin minier en s'appuyant sur des textes scientifiques mais aussi sur des œuvres locales comme par exemple les poèmes de Jules Mousseron, désigné comme le poète des mineurs. Il y a donc une esthétisation de la dimension industrielle et minière du territoire qui s'explique par la patrimonialisation active des traces de l'exploitation depuis les années 1990. Cette manière d'opérer un retournement des valeurs (Tiano, *op. cit.* 2007) habituellement associées aux traces de l'exploitation minière est un procédé qui permet de renouveler les imaginaires géographiques reliés au territoire. Le cas du Bassin minier en rappelle bien sûr d'autres. La mise en tourisme de la Ruhr ou de sites industriels lorrains (Fagnoni, *op. cit.* 2004) montre que les paysages industriels sont désormais pleinement associés à des paysages désirables et dont l'esthétique particulière est aujourd'hui perçue de manière positive. Cette montée en visibilité du territoire est désormais relayée par une démarche de marketing territorial qui joue également sur les archétypes géographiques. La Mission Louvre Lens Tourisme (MLLT), qui a pour mission de prendre en charge le développement d'une stratégie de mise en tourisme du territoire à partir de l'arrivée du Louvre Lens, s'emploie depuis 2009 à faire évoluer les représentations territoriales. Sa mission a abouti en 2014 à la création de la marque Territoire Autour du Louvre Lens qui, dans une logique de communication territoriale, doit assurer la promotion du territoire.

3.1.2 Une montée en visibilité relayée et amplifiée par les acteurs locaux³⁸⁶

L'arrivée du Louvre Lens constitue un enjeu évident pour les acteurs du territoire. Le musée est considéré comme une opportunité de redynamiser toute une région grâce à la notoriété et au prestige de l'équipement culturel. Dans un souci d'harmonisation des démarches, et d'accompagnement du développement touristique, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais a souhaité dès 2009 la création d'une marque Territoire (Houllier-Guibert, *op. cit.* 2018) via son agence pour le développement touristique, l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais (ADRT62). Avec l'appui de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE),

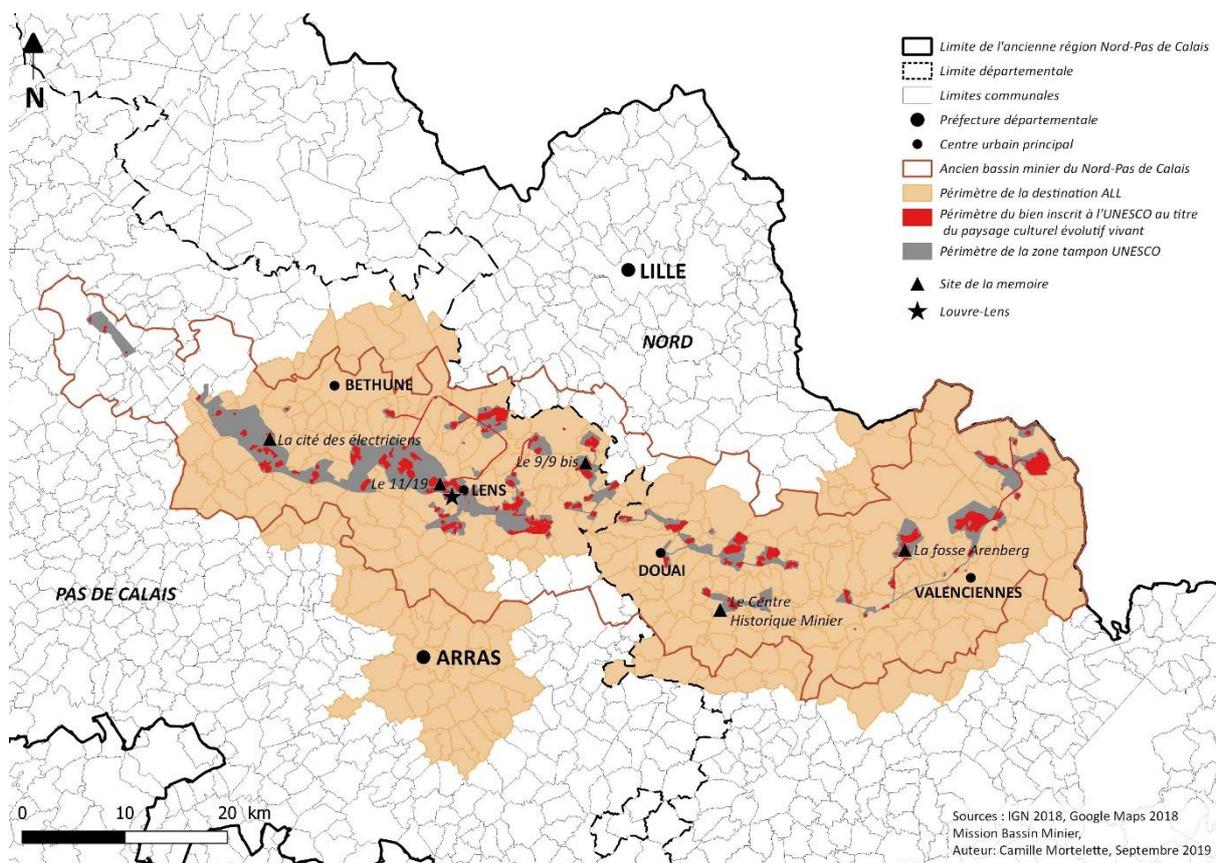
³⁸⁶ Ce qui suit a également fait l'objet d'une publication : MORTELETTE Camille, « Changer l'image du bassin minier. Stratégies de marketing territorial et instrumentalisation des imaginaires socio-spatiaux », *Revue de Marketing territorial*, 2019/3

elle a créé une mission en son sein, la MLLT. Cette mission est en charge du développement d'une destination touristique dans le Bassin minier avec une approche assez similaire à celle d'Euralens : favoriser la coopération entre acteurs publics et privés relatifs au même secteur ou de secteurs connexes³⁸⁷, servir d'appui technique et d'ingénierie pour les professionnels de la restauration et de l'hébergement touristique ou encore favoriser le rapprochement entre les différents Offices du Tourisme (OT). Parmi ces initiatives, la création d'une marque Territoire nous a paru particulièrement intéressante à analyser en raison des imaginaires véhiculés et de l'instrumentalisation de l'identité territoriale.

En souhaitant capitaliser sur un des symboles de renouveau du Bassin minier, il a été choisi comme nom de marque Autour du Louvre Lens ou ALL (dont les initiateurs aiment à souligner le dynamisme sous-jacent grâce à la formule anglo-saxonne « *All together* »). La formule rappelle une synecdoque où la partie – le Louvre Lens – symboliserait le tout – le Bassin minier. Pourtant, presque paradoxalement, loin de se focaliser uniquement sur l'arrivée du nouveau musée et de ne parier que sur cet équipement culturel pour donner une nouvelle identité au territoire, les initiateurs de la marque ont travaillé à faire de tout le Bassin minier (ou presque) une destination touristique à partir d'une identité minière revendiquée. Cette marque Territoire a pour particularité de concerner une région bien plus vaste que ce qu'elle semble désigner au premier abord. Les concepteurs s'appuient sur une définition assez floue de ce que pourrait signifier être « *autour du Louvre Lens* » et ont dessiné une zone qui correspondrait à l'aire d'influence supposée du musée couplée au périmètre de l'inscription Unesco. Nous avons choisi de recréer une carte à partir de celle réalisée par la MLLT afin de mettre en évidence la superposition de ces périmètres.

³⁸⁷ La Mission participe par exemple au rapprochement entre les mondes de la culture et du tourisme.

Figure 67 : Le périmètre de la destination ALL : un Bassin minier à géographie variable



CONCEPTION : C. MORTELETTE, REALISATION : T. GUY, 2019. A PARTIR DE MISSION LOUVRE LENS TOURISME, 2014

Le périmètre de la destination ALL n'est pas censé dessiner celui du Bassin minier pourtant il lui est fortement associé puisque la marque Territoire contribue fortement à en faire la promotion. Ces découpages sont donc intéressants à analyser. Sur cette carte, c'est tout particulièrement la surface orangée qui nous intéresse ainsi que le figuré linéaire représentant le périmètre du Bassin minier tel qu'il est dessiné par l'ensemble des communes minières et celui qui correspond à l'ensemble des biens inscrits comme « *paysage culturel évolutif vivant* ». L'aire orangée correspond à peu de choses près aux limites du Bassin minier et suit la réalité souterraine du territoire, à savoir la veine de charbon (qui continue en Belgique à l'est et dans le Kent à l'ouest). Ce périmètre diffère pourtant de celui du périmètre des biens inscrits à l'Unesco, qui ne concerne qu'une fine bande centrale, quand la MLLT dit s'appuyer sur ce dernier. Cela confirme notre hypothèse évoquée en début de ce chapitre sur un rayonnement de l'inscription pour le territoire qui dépasse le périmètre des biens inscrits. En outre, en observant plus finement cette carte, on remarque que la ville d'Arras fait partie du périmètre alors que la veine de charbon n'y passe pas ou que la partie la plus occidentale du Bassin minier se situe en

dehors des limites dessinées. Le fait d'oublier les zones marginales et d'inclure celles qui sont plus attractives par effet d'aubaine démontre que nous sommes ici dans une logique de rayonnement touristique qui cherche d'abord à capitaliser sur les atouts du territoire. Cependant, cette grande aire orangée qui repose essentiellement sur les contours du Bassin minier tend à le présenter comme une aire homogène et cohérente auprès de touristes qui n'auraient qu'une connaissance partielle du territoire. D'autant plus que le discours de la marque sur ses aspects culturels et identitaires tend à renforcer cette impression quand, bien sûr, elle mériterait d'être discutée et contextualisée.

Le périmètre de la marque de territoire ALL relève alors d'un découpage assez inédit qui ne correspond pas à une logique administrative, bien qu'elle soit une initiative du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, qui s'explique par la volonté de créer une destination à partir des forces vives du territoire, à savoir : le Louvre à Lens, l'inscription Unesco (et l'identité minière), le tourisme de mémoire et les arts (d'où la présence d'Arras), la nature et la gastronomie locale et les traditions. Cette destination non circonscrite à une entité géo-administrative a d'ailleurs été formalisée en 2015 par la signature d'un contrat de destination qui permettrait, entre autres, de faciliter « *une stratégie partagée et coordonnée et un plan d'action mutualisé réunissant les acteurs clés* » de cette destination (Bédé, 2015). C'est dans le cadre de ce contrat de destination, qui a également permis d'établir une feuille de route pour la MLLT et l'obtention de subventions spécifiques, que la MLLT a pu diffuser son travail sur l'identité du territoire que nous allons analyser à présent.

3.2 UNE RECONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE POUR EN FAIRE UN OUTIL DE COMMUNICATION

Nous nous intéresserons ici à la partie la plus visible de la stratégie de marketing territoriale adoptée par la MLLT à travers la marque Territoire créée car la démarche choisie nous paraît particulièrement originale. En effet, la MLLT a choisi de travailler sur les imaginaires et les archétypes sociaux-spatiaux associés au territoire pour le valoriser alors que ces derniers ont pendant longtemps été perçus négativement. La démarche de mettre en tourisme les espaces industriels n'est pas nouvelle, elle se développe d'ailleurs depuis plusieurs années en France (Bianchini, 2008) en pariant, entre autres, sur leur ludification (Fagnoni, *op. cit.* 2004). Cette mise en tourisme entre d'ailleurs parfois en collusion avec le « capital image » (*ibid.*) de ces territoires qui dépend partiellement des représentations et de l'identité qui leur sont associées. La tentation de recréer une image nouvelle pourrait être grande. Pourtant, les cas précédemment évoqués (Saint-Etienne, Roubaix, la Ruhr) montrent que la tendance actuelle est bien d'assumer

l'héritage industriel et de le revendiquer. La marque Autour du Louvre Lens doit à ce titre être interrogée.

3.2.1 Un retournement des valeurs associées à l'héritage minier

Une première étape dans le travail d'élaboration de cette marque a été l'analyse des points forts du territoire et d'évaluer ce qui pouvait être érigé en argument de promotion afin de repositionner le territoire en termes de représentations. Cette façon de faire est directement issue du courant postmoderne du marketing territorial (Kavaratzis, 2004) qui n'invente pas une nouvelle image *ex-nihilo*, comme cela a pu être le cas dans les années 1980-1990, mais qui cherche à renverser les valeurs associées à un territoire pour en faire un caractère distinctif et un avantage concurrentiel (Proulx, Tremblay, *op. cit.*) de celui-ci. Un cercle dit de créativité avec des experts – journalistes, directeurs artistiques, économistes, spécialistes internationaux du tourisme culturel – a été réuni pour vérifier la pertinence d'ériger le Bassin minier en destination touristique. Puis, la MLLT a fait appel à un cabinet de conseil en développement territorial, l'agence Nicaya, pour la réalisation d'une étude sur les valeurs de l'arrondissement Lens/Liévin et des arrondissements alentours afin d'identifier des valeurs caractéristiques communes. Cette agence a procédé à des enquêtes, au moyen d'entretiens et de séances en *focus groupes*, auprès d'élus, d'experts locaux et d'habitants³⁸⁸ afin de les interroger sur les points marquants ou saillants qui caractériseraient l'identité du territoire. Cette démarche du portrait est désormais assez classique a pour objet de faire ressortir « *la personnalité profonde du territoire* » (Houllier-Guibert, 2012).

« Il s'agit de ne pas être déconnecté de l'histoire et des valeurs que représentent ce territoire dans notre travail de communication. Le Louvre Lens étant déjà perçu comme un ovni qui se pose sur le territoire, comment va-t-on s'accrocher à ce vaisseau mais comment va-t-on accrocher ce vaisseau à ce territoire ? »³⁸⁹.

L'idée est donc de déterminer un imaginaire fondateur de la marque. Les résultats de l'enquête menée par Nicaya ont montré une prégnance des valeurs de solidarité, lesquelles sont fortement associées à la période de l'exploitation minière. L'agence a considéré que l'identité territoriale du Bassin minier reposait en partie sur ce socle de valeurs communes. La troisième étape a été de déterminer un imaginaire fondateur de la marque grâce à une iconographie qui puisse parler

³⁸⁸ Qu'il s'agisse d'anonymes ou de membres du secteur associatif ou encore des élus.

³⁸⁹ Entretien avec Norbert Crozier, directeur de la Mission Louvre Lens Tourisme, le 15/03/16

à chacun – visiteurs et locaux. La MLLT a fait appel à une prévisionniste des modes particulièrement reconnue, décrite comme une « *chasseuse de tendance* », Lidewij Edelkoort et à son studio *Trade Union* pour mener ce travail. Lors d'une réunion de présentation en 2012, quelques mois avant l'ouverture du Louvre, auprès d'élus locaux et d'acteurs du tourisme, elle met en avant ce qu'elle perçoit comme étant les tendances fortes d'évolutions sociales à venir. Elle évoque par exemple la fin de l'individualisme, l'importance de la cellule familiale et le besoin d'interdépendance. Puis, elle les croise avec des items supposés révélateurs d'une identité collective dans le Bassin minier comme le football, le carnaval, les fanfares, les frites, la bière ou la colombophilie. « *Il faut un recentrage sur qui vous êtes, d'où vous venez et quelles sont ces données que vous avez en vous et qui sont toutes des pistes à développer. Encore une fois, on n'a rien poussé, on n'a pas eu à fabuler. (...) Il faut moderniser dans le cadre de votre passé* »³⁹⁰. A partir de cette étape, les items associés à la mine sont reliés à des tendances actuelles. C'est avec beaucoup de fraîcheur et d'aplomb que le travail de Lidewij Edelkoort rapproche donc la colombophilie de Twitter, les baraques à frites des *food trucks* urbains et qu'elle souligne le caractère tendance et raffiné du noir et de la brique rouge. Un véritable retournement de valeurs s'opère donc par ce procédé en rendant *tendance* ce qui pouvait être considéré comme dépassé ou honteux. Le cabinet *Trade Union* propose un nouveau modèle territorial pour le Bassin minier et, pour reprendre des termes employés par Michel Lussault, « *de nouveaux récits* » et « *de nouvelles figures* » aux porteurs de la parole légitime sur le territoire (Lussault, 1998). Un élu local s'exprime d'ailleurs au sujet de la démarche proposée :

« *Je pense aussi que nous avons toujours considéré toutes les valeurs dont on a parlé ici, ce matin, comme des handicaps et peut-être que, pour la première fois, on vient de nous dire que c'était le contraire d'un handicap, que c'était un atout sur lequel nous devons nous appuyer* »³⁹¹.

Ces élus envisageaient le musée du Louvre comme le point de départ d'un renouvellement territorial, ils peuvent désormais appréhender le territoire comme positif en soi et pour soi.

Afin de consolider ce nouvel imaginaire et d'alimenter le changement d'image du territoire, la MLLT s'est dotée d'outils promotionnels qui instrumentalisent une identité territoriale qui serait propre au Bassin minier et d'une certaine manière postulent de l'évidence de son

³⁹⁰ Conférence de Lidewij Edelkoort, document audio fourni par la MLLT, non daté, probablement fin 2012.

³⁹¹ Dominique Dupilet, ancien président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, lors de la conférence de Lidewij Edelkoort.

existence tout en cherchant à la valoriser. En effet, au-delà du discours d'intention sur le retournement des valeurs liées à l'héritage minier, le cabinet *Trade Union* s'est employé à traduire ce changement de regard de manière opérationnelle grâce à des outils spécifiques de communication destinés essentiellement à des professionnels locaux de l'hébergement touristique et de la restauration. Appelés carnets de tendance, ces outils d'inspiration graphique et de contenus se déclinent en 5 thématiques, parus de manière échelonnée. Au moment de notre terrain en 2016 il n'en existe que trois : un sur les valeurs, un deuxième qui se rapporte aux possibilités d'achat de produits dérivés et de souvenirs sur le territoire et un troisième sur l'hébergement et la restauration ; les derniers à venir porteront sur l'architecture et les produits dérivés³⁹². Ces carnets nous intéressent car ils démontrent que la MLLT s'appuie sur sa vision de l'identité territoriale du Bassin minier pour promouvoir l'image du territoire – et que l'identité du territoire devient de fait un instrument de l'action publique – et que cette identité valorisée et donc modifiée est à la base d'un discours nouveau sur le territoire. Ces carnets servent de prescripteurs de tendance tout en restant dans le conseil et la préconisation. Analysons ensemble ces trois livrets afin d'en relever les motifs les plus récurrents en termes de couleurs mais aussi les marqueurs relatifs à l'identité du territoire ainsi que les éléments de langage les mis en avant. Cette méthode permet de mieux comprendre quels sont les axes forts sur lesquels s'appuie la marque pour développer un imaginaire cohérent.

³⁹² Celui-ci a été publié au début de l'année 2019.

Figure 68 : Extrait du carnet de tendance 1 « Valeurs » d'AAL présentant le noir comme un atout



SOURCE : CARNET DE TENDANCE N°1, PP.26-27

L'information principale est que le noir devient la pierre angulaire de l'imaginaire de la marque et, par association, de la destination touristique. La couleur associée autrefois au pays noir devient un signe de modernité, de raffinement et d'élégance (Pastoureau, 2000). Dans le livret dédié aux objets, le noir occupe une place prépondérante et se décline de différentes manières. La figure 75 ci-dessous montre bien comment les suggestions de design d'objets reprennent une couleur et les valeurs qui lui sont associées : raffinement et univers de la mine dans le même temps. La marque ALL a par ailleurs développé ses propres produits dérivés, vendus dans les offices de tourisme notamment, en mettant le noir en avant. Le charbon n'est pas le seul élément utilisé qui serait un marqueur révélateur d'une identité territoriale, on retrouve également la bière, les gaufres ou encore le confit de chicon³⁹³.

³⁹³ Endive en patois.

Figure 69 : Extraits du carnet de tendance 2 « Un shopping inspiré du territoire » d'AAL se référant aux produits dérivés



SOURCE : CARNET DE TENDANCE N°2, PP. 14-15 A GAUCHE ET 4-5 A DROITE

Enfin, il importe de souligner que la démarche assez classique de la marque Territoire de rappeler le tout (le territoire) par la partie (l'objet, le souvenir en lien avec le Bassin minier), selon le principe de la synecdoque (Debarbieux, *op. cit.* 1995) possède tout de même la particularité de fonctionner selon un processus d'accrétion quant aux éléments sensés rappeler l'identité territoriale. En effet, la bière, les gaufres, les endives et la chicorée appartiennent à une aire culturelle qui dépasse largement les limites du Bassin minier et concerne l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que la Picardie ou encore la Belgique.

En faisant de la couleur noir le leitmotiv iconographique de la communication autour de la marque ALL, la MLLT réactive le charbon comme ressource territoriale. L'utilisation de la notion de ressource territoriale telle qu'elle a été développée par Bernard Pecqueur et Hervé Gumuchian (*op. cit.*) peut se révéler étonnante ici, notamment parce que le charbon est une ressource épuisée qu'on imagine difficilement réactivable et commercialisable. Bien sûr, ce n'est pas le charbon comme ressource souterraine qui est utilisé mais une représentation symbolique du charbon, par sa couleur notamment. Le fait que la ressource ait disparu n'empêche donc en rien son utilisation dans le but de donner une valeur ajoutée à d'autres produits. C'est avant tout « *l'initiative d'acteurs et la construction sociale qui donne une intention à la ressource initiale* » (Gumuchian, Pecqueur, *ibid.*) qui justifie que l'on puisse parler du monde de la mine comme d'une ressource territoriale.

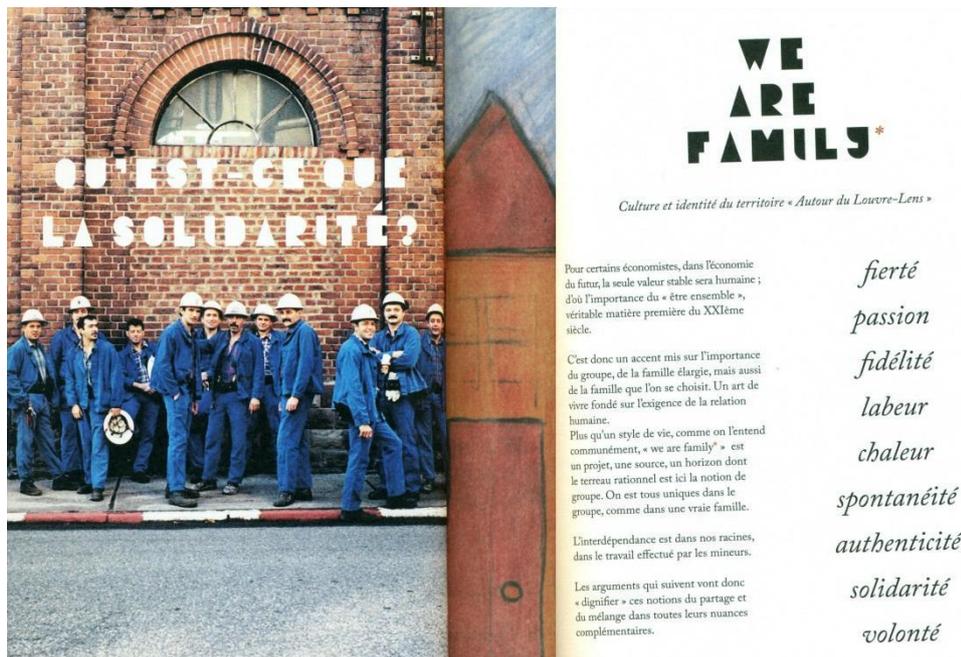
Cette manière de promouvoir le territoire en retournant les valeurs associées à l'héritage minier et en le mettant au goût du jour présente tout de même des limites qu'il convient de souligner.

En effet, les valeurs positives associées désormais au monde de la mine tendent à lui donner une image équivoque où la pénibilité du travail, ses risques et ses conséquences graves comme la silicose sont complètement effacées au profit d'une mémoire festive et insouciante. Ce lissage du discours est bien entendu cohérent avec une politique de communication qui doit présenter le territoire de manière positive mais sa contribution à en ignorer les réalités sociales et historiques et d'en gommer les aspérités nous interroge. Cette démarche de marketing, censée s'appuyer sur l'authenticité, crée au contraire une image faussée d'une identité fantasmée, où l'univers propre au Bassin minier est instrumentalisé. En outre, cette manière de faire associe cette population locale aux arguments marketing qui feraient du bassin minier une destination touristique unique en son genre grâce au caractère supposé des habitants. C'est ce mécanisme que nous voulons mettre en évidence à présent.

3.2.2 Une représentation schématique des habitants du Bassin minier

Les produits dérivés et les marqueurs spatiaux ne sont pas les seuls aspects à faire l'objet d'un traitement marketing. Dans sa conférence en 2012, Lidewij Edelkoort rappelait les tendances de fond qui allaient être amenées selon elle à modifier considérablement le paysage social, comme la fin de l'individualisme et la montée en puissance de la cellule familiale et des liens intergénérationnels. Ces dynamiques trouveraient un écho significatif dans les pratiques sociales héritées de la période d'exploitation du charbon et qui seraient toujours en cours aujourd'hui dans le territoire.

Figure 70 : Extraits du carnet de tendance 1 « Valeurs » d'AAL se référant à l'identité collective héritée.



SOURCE : SOURCE : CARNET DE TENDANCE N°1, PP. 6-7

On retrouve des valeurs comme, entre autres, la solidarité, la fierté, la convivialité ou l'authenticité qui seraient le propre des habitants du Bassin minier et constitutifs d'une identité collective. Ces valeurs sont attribuées aux habitants des Hauts-de-France en général, et ce de manière durable, dans la culture populaire notamment. Elles relèvent avant tout de constructions sociales qui ont pu s'avérer exactes ou valides dans certaines circonstances mais qui sont également soumises à des évolutions comme toute construction sociale. Les conditions de validité de cette assertion « *les gens d'ici sont comme ça* », paraissent d'autant plus fragiles que selon des sociologues qui ont étudié la région, ces valeurs de solidarité et de convivialité étaient fortement liées au travail minier ou industriel (Rabier, *op. cit.*). La pérennité de ces valeurs peut donc être remise en question également en raison de l'évolution démographique du territoire. Les migrations ou la venue de nouvelles générations sans lien avec l'histoire minière ont forcément eu un impact sur cette identité territoriale. La description des habitants fait donc l'objet d'un discours, d'une mise en récit qui établit la figure d'un habitant type avec des qualités et des valeurs qui le différencieraient des habitants des autres régions. Ce discours tend à essentialiser les populations locales à partir d'une identité collective supposée que l'on peut qualifier de fantasmée tant la frontière entre ce qui nous est présenté et un aspect folklorique de l'identité collective est parfois mince. De même, le clip promotionnel de la marque de territoire

fait écho à cette mise en récit de la figure de l'habitant. Nous retranscrivons ici une partie du discours de la voix off mise en parallèle avec les images qui s'affichent à l'écran :

« Nous avons longtemps travaillé sous terre [*images d'un mineur et morceaux de charbon qui tombent en pluie d'une main*] et ces racines nous construisent encore aujourd'hui [*images de copeaux de chocolat qui tombent de la même manière*]. Nous travaillons avec rigueur et précision [*images d'artisans qui travaillent*] mais nous savons aussi très bien relâcher la pression [*images de supporters du RCL qui tendent leurs écharpes rouge et jaune devant eux*]. Ici nous tissons des liens solides [*scènes de convivialités au restaurant*] et ce sont eux qui nous rendent plus forts [*les géants de Douai apparaissent à l'écran*] »³⁹⁴.

Cette façon de présenter les habitants nous rappelle un article de João Ricardo Freire qui montre en interrogeant des touristes britanniques sur la Costa Brava en Espagne et à Angeiras au Portugal que l'image que les touristes se font d'un lieu dépend fortement de l'image qu'ils ont de la population locale (Freire, 2007). Or, la marque de territoire ALL, cherche à faire du Bassin minier une destination de tourisme expérientiel. Elle doit présenter la relation à l'hôte comme étant unique et prometteuse d'échanges authentiques avec les touristes potentiels. La personnalité spécifique des gens du Bassin minier devient donc un critère distinctif pour la marque Territoire et un argument de vente compétitif par rapport à d'autres destinations. La mise en récit du Bassin minier ne concerne donc pas uniquement le territoire mais également sa population et en donne une vision schématique et réductrice, probablement valorisante mais qui nie la diversité d'une population et la fixe dans un imaginaire qui ne correspond que partiellement à sa situation réelle.

Suite aux préconisations du cabinet Trade Union, la MLLT s'est également employée à faire émerger des projets jugés innovants et en accord avec leur vision de l'identité du territoire pour consolider la création d'une destination touristique dans le Bassin minier à partir, notamment, d'infrastructures d'accueil. Nous proposons l'étude d'une de ces infrastructures en particulier pour clore ce chapitre.

³⁹⁴ Retranscription d'un extrait du clip promotionnel Autour du Louvre Lens, de 0'25 à 0'45, 2014.

3.2.3 Faire authentique : effets spatiaux de la stratégie marketing

A travers les yeux de Ledewij Edelkoort, le Bassin minier est un territoire par définition accueillant et correspondant à ce que les touristes recherchent actuellement en termes d'expérience de voyage, notamment via la rencontre avec la population locale. Pourtant, l'offre d'hébergement touristique dans le territoire ne correspond pas aux critères de ces touristes selon la MLLT. Cette offre était jusqu'à présent assez standard, avec une prédominance des franchises hôtelières de basse à moyenne gamme qui proposent les mêmes esthétiques et le même confort que l'on se trouve à Paris, à Nantes ou à Lens – ce qui ne correspond donc pas aux tentatives de la MLLT de procéder à une distinction du territoire par rapport à d'autres. Aussi, les carnets de tendance encouragent et guident les initiatives qui s'inscrivent dans une démarche plus vernaculaire afin de faire monter en gamme l'offre existante.

L'idée, toujours dans cette logique de tourisme expérientiel, est de rappeler au touriste qu'il est dans le Bassin minier grâce à des éléments qui mettraient en valeur l'identité territoriale – ou en tout cas, l'imaginaire choisi par la marque, censé représenter cette identité du territoire. Les projets d'hébergement doivent alors traduire les valeurs de partage et de solidarité identifiées et mettre en valeur les items associés à la mine, ou plus généralement à l'industrie, ou encore l'art déco. Le postulat énoncé par la marque de territoire est qu'un équipement d'hébergement ou de restauration se référant à l'identité territoriale sera réussi et compétitif puisqu'il se démarquera des autres.

Même si les responsables de MLLT insistent bien sur le fait que ce ne sont que des préconisations et que rien n'est imposé, il y a dans certaines formulations des injonctions parfois plus ou moins fortes à suivre un modèle aux contours déjà bien définis. Nous en avons sélectionné quelques extraits.

« La création d'un établissement se fait rarement sur une page blanche. Il y a toujours quelque chose, un « déjà là », qui a une qualité et qu'il faut se garder d'effacer : un sol, une vitrine, un revêtement, une typo, une façade qui a son charme. Ce « déjà là » nous raconte une histoire, il est vecteur de mémoire, d'identité locale. Le conserver c'est le moyen d'inscrire vraiment un établissement dans un lieu, et d'éviter de donner au voyageur l'impression qu'il pourrait le trouver ailleurs ».

[...] « Le message à donner est que le territoire du Nord est en renaissance, et que s'il n'a pas oublié son histoire il a tourné une page. En mettant en

résonance patrimoine et modernité, c'est une véritable « vision » qu'il faut proposer ».

[...] « Eviter les recettes préétablies, le déjà vu : pour beaucoup les touristes ont voyagé et exigent d'être étonnés. Regarder autour de soi les productions locales plutôt que les catalogues de fournitures spécialisés »³⁹⁵.

Ces trois extraits sont éclairants à plus d'un titre. Ils montrent d'abord l'approche didactique de la marque qui tient un discours simple et illustré de nombreux exemples – ces conseils sont d'ailleurs accompagnés de photographies qui ont une place prédominante sur la page du carnet. Surtout, ils montrent la volonté d'avoir des lieux qui puissent être considérés comme authentiques par le touriste. Il s'agit donc de mettre en valeur des références explicites à ce qui fait l'identité du lieu, ici le monde de la mine, le noir, les briques ou encore les références Art Déco typique des grandes maisons du Nord. Etre, voire faire, authentique constitue un objectif qui nécessite une prise de conscience chez les professionnels locaux du tourisme que les objets ou détails architecturaux vernaculaire ne sont plus à cacher mais à valoriser afin de se démarquer quand bien même cette authenticité serait feinte ou reconstruite.

Néanmoins, il peut être judicieux de s'interroger sur des effets pervers induits par ces préconisations. En voulant à tout prix s'éloigner d'une standardisation de l'offre, le risque n'est-il pas d'en recréer une nouvelle, notamment à cause de l'injonction à l'innovation ? Ces touristes avertis que nous décrit la marque, qui ont une grande expérience de l'ailleurs et qui recherchent avant tout l'authenticité, n'ont-ils pas déjà vu cent fois ces cabanes dans les arbres, ces murs en brique, ces plafonniers d'inspiration industrielle, ces tables en bois massifs servant d'espace de co-working ou ces fameux food-trucks qui illustrent abondamment les cahiers de tendance ? Alain Mons identifiait déjà que le danger du marketing était de « *rendre accessible [la ville] pour quiconque vient de l'extérieur* » (Mons, 1989) et donc d'en dévaluer le sens via la création d'espaces indéterminés qui présentent les mêmes caractéristiques où que l'on se trouve. De fait, en voulant adapter le Bassin minier et son offre touristique aux tendances de consommation actuelles, le risque est bien de multiplier les lieux isotopes qui n'ont en réalité rien d'authentique.

³⁹⁵ Extraits du carnet de tendance 3, pp. 17-19.

Figure 71 : Le nouvel hôtel quatre étoiles devant le Louvre Lens



SOURCE : PHOTOGRAPHIE DU HAUT C. MORTELETTE, 2019 - PHOTOGRAPHIE DU BAS ESPRIT DE FRANCE.

Les photographies ci-dessus montrent le nouvel hôtel situé en face du Louvre Lens, ouvert depuis le début de l'année par 2019. Il est le fruit d'un partenariat entre le bailleur social Maisons & cités, propriétaire du barreau de maison des mines réhabilité, de la filiale Esprit de France et de la MLLT. C'est à ce jour l'unique ouverture d'établissement résultant de la prise en compte des préconisations du cabinet *Trade Union*. La façade du bâtiment et son toit rappellent sans équivoque l'architecture typique des maisons minières mais la peinture gris anthracite et beige qui recouvre les briques initialement rouges distinguent le bâtiment dans le

quartier. Les visiteurs identifient alors qu'ils ne sont pas face à une maison des mines ordinaire. L'intérieur du bâtiment en revanche partage explicitement des codes esthétiques à la mode, à l'image de la cuisine ouverte, des luminaires qui pendent du plafond et du parquet aux larges planches de bois. L'authentique et le factice forment ici un étrange duo qui peut rassurer ou séduire les touristes mais qui banalisent le territoire tout autant que les franchises hôtelières classiques malgré les références appuyées à l'identité territoriale.

Conclusion intermédiaire : Nous avons pu ici montrer la manière dont l'ouverture du Louvre et l'inscription à l'Unesco sont perçues comme des opportunités pour changer l'image du territoire et entraîner le développement d'une communication territoriale spécifique. Ce qui nous intéressait ici, plus que d'analyser la constitution d'une filière économique basée sur le tourisme encore embryonnaire, était de montrer les choix de mise en narration du territoire au prisme de ce qui est identifié comme constituant son identité. La stratégie choisie par la MLLT, en jouant sur les représentations et les codes esthétiques et narratifs propres à l'héritage minier, participe du processus de retournement de valeurs associées à ce dernier. Cependant, en instrumentalisant les marqueurs d'une identité collective supposée, elle tend à proposer un modèle unique, une figure unique pour le territoire et ses habitants. La question de l'essentialisation de cette identité est d'autant plus importante qu'elle fait fi des évolutions sociales actuelles de multi-appartenance et d'intersectionnalité des identités relevées par différents chercheurs de sciences humaines et sociales comme Bernard Debarbieux (*op. cit* 2006), Yves Guermond (*op. cit.*) ou Guy Di Méo (*op. cit* 2009) pour la géographie.

4. CONCLUSION

Les deux projets du Louvre Lens et de l'inscription à l'Unesco sont donc visiblement moteurs dans les stratégies de redynamisation du territoire, et ce à plusieurs niveaux. La stratégie la plus facile a priori pour les acteurs locaux est bien sûr celle du développement touristique désormais permis par la visibilité internationale que le Bassin minier et la ville de Lens ont acquis à partir de 2012. Cependant, réduire ces deux projets à ce seul axe d'analyse n'aurait pas permis de rendre compte de leur complexité. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des chemins de traverse dans ce chapitre avant d'aborder ce point. Pour mettre en perspective en quoi ces projets sont moteurs pour le territoire, nous sommes repartis des promesses et des éléments de

langage récurrents dans les discours qui les légitiment. L'axe majeur à mettre en avant concernant l'Unesco était donc la valorisation d'un paysage associé à un territoire et de sa population. Nous avons montré comment cette inscription permet la reterritorialisation du Bassin minier grâce à la mobilisation habitante, la mise en place d'une gouvernance spécifique et l'affirmation de l'identité du territoire. Pour autant, cette reterritorialisation n'est pas exempte de paradoxes, que nous nous sommes attachés à souligner et qu'il faudra garder en mémoire à l'heure d'interroger les perceptions et l'appropriation habitantes. Nous avons montré ensuite les enjeux territoriaux du Louvre Lens et comment ceux-ci étaient traités par l'équipe muséale et la maîtrise d'ouvrage ainsi que les collectivités partenaires. Il apparaît alors que le musée cristallise des objectifs différents, voire contradictoires, qui nuisent à sa lisibilité que ce soit sur le plan urbain (son insertion à plusieurs échelles), le plan social (le public visé pose question) et politique (le musée doit-il s'adapter au territoire ?). Enfin, nous sommes revenus sur la montée en visibilité du territoire en prenant comme point de départ l'expression « *double coup de projecteur* ». La concomitance des deux projets vécus comme des événements a assurément projeté le Bassin minier sur la scène internationale. Néanmoins, l'action de la MLLT pour accompagner cette mise en visibilité est essentielle pour en assurer la pérennité. Nous avons choisi d'en présenter l'action à partir d'un point de vue critique pour montrer d'abord comment les imaginaires associés à la mine étaient réinvestis par la marque Territoire quitte à présenter une vision simplifiée, sinon simpliste, de l'identité territoriale du Bassin minier. Ce travail sur les imaginaires fait le lien avec le chapitre suivant sur le réinvestissement par la culture des anciens sites miniers qui constituent nos cas d'étude.

Chapitre 6 : Équipements culturels et réinvestissement de l'héritage minier

Le Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco ont été les deux projets phare de 2012 qui ont mis le territoire sur le devant de la scène médiatique. C'est en cela qu'il faisait sens de les analyser ensemble. De par leur caractère emblématique, ils contribuent considérablement à l'évolution des représentations de ce territoire. Ils concourent également aux changements de forme, de fonction, d'ambiance et d'imaginaires associés au Bassin minier, changements interdépendants les uns des autres et contribuent de fait ensemble à l'évolution du système sémique (Raffestin, 1981) du territoire. En partant de cette interdépendance, nous voulons interroger ici ce que provoque la reconversion par la culture des sites sur le plan matériel et symbolique et comment cette dernière est envisagée par les acteurs porteurs de ces projets. Que signifie l'implantation d'un équipement culturel dans un lieu qui n'est pas prévu pour cela initialement ? La patrimonialisation de l'héritage minier contraint-elle le rapport aux lieux ? En d'autres termes, y a-t-il un esprit ou un génie des lieux, ou *genius loci* (Norberg-Schulz, 1981) dans le sens d'un lieu qui donne aux hommes leur « prise existentielle », à respecter ou faut-il au contraire se défaire d'un rapport culturaliste (Choay, 1965) et peut-être nostalgique à ce passé ? Reconvertir un lieu lié à un travail difficile, à une mémoire en partie douloureuse, à l'expression d'un pouvoir patronal en un lieu de culture symbole de l'altérité et de l'émancipation suggère-t-il des façons de faire particulières ? Nous souhaitons à présent nous intéresser aux autres projets de reconversion des anciens sites miniers par la culture en évaluant la resémantisation de l'espace à laquelle ils contribuent et la manière dont ils affectent les territorialités. L'enjeu est de faire émerger les particularités de chaque projet de reconversion ainsi que de déceler des logiques communes ou, au contraire, des dynamiques opposées grâce à cette démarche comparative. De Culture Commune créée dans les années 1990 à *creative mine* à Wallers Arenberg dont la salle de projection a été inaugurée en 2015, les projets culturels étudiés dans cette thèse proposent le réinvestissement à la fois fonctionnel et symbolique de différents sites miniers. Il nous semble alors intéressant d'interroger ce réinvestissement et ses modalités à l'aune d'un renouvellement des territorialités des habitants du Bassin minier. Ces équipements culturels aux généalogies et intentions diverses sont-ils, d'une part, des actes suffisamment forts pour engager de nouvelles pratiques et de nouveaux imaginaires pour les habitants ? Sont-ils, d'autre part, également porteurs d'émancipation sociale et culturelle et d'un renouvellement positif de l'identité territoriale ? Nous avons ici choisi un découpage thématique qui permet de confronter nos différents terrains et de

problématiser. Nous interrogerons d'abord le réinvestissement fonctionnel des sites, en revenant dans cet axe sur le projet politique dans lequel il s'inscrit, puis le réinvestissement symbolique, avant de clore sur le rôle potentiel de ces équipements culturels et de leur valorisation dans le renouvellement de l'identité territoriale.

1. UN RÉINVESTISSEMENT FONCTIONNEL QUI RESPECTE L'IDENTITÉ DES LIEUX ?

Nos quatre terrains se singularisent par une absence d'uniformité quant aux choix urbanistiques opérés dans le traitement des friches minières. Dans le chapitre 3 nous avons montré que le Louvre s'apparentait davantage à une rénovation puisque les dernières traces de l'héritage minier ont été démolies. Culture Commune correspond à une réhabilitation quand *creative mine* et le Métaphone conjuguent réhabilitation et constructions d'éléments nouveaux. Devant cette diversité de situations, nous avons choisi d'employer le terme réinvestissement pour signifier que des lieux abandonnés et dévalués ont été saisis d'une activité et d'une symbolique nouvelles. Par réinvestissement fonctionnel, il faut bien sûr comprendre le sens premier de changement de fonction d'un bâtiment ou d'un site, mais aussi ce que ce changement de fonction implique dans le développement d'une nouvelle activité. Ce réinvestissement fonctionnel ne va pas toujours de soi puisqu'il « *renverse le paradigme habituel de l'architecture qui consiste à prévoir une forme architecturale selon la fonction envisagée pour le bâtiment* » (Lucchini, *op. cit.* 2016, p.49). Développer une activité dans un lieu qui n'est pas conçu initialement pour ladite activité comporte des contraintes, des risques, des défis mais aussi une opportunité à la fois pour les personnes en charge de la maîtrise d'œuvre mais aussi pour les artistes ou les professionnels de la culture qui y travaillent. Il sera question ici, à partir de la situation contrastée de ces friches minières, d'analyser la manière dont elles ont été reconverties mais aussi comment ces nouveaux projets, dont certains ont émergé dans des temporalités très similaires, se font écho.

1.1 UN RÉINVESTISSEMENT DES FRICHES CONTRASTÉ

Les différents projets de reconversion des sites miniers qui sont analysés dans cette thèse ont des logiques relativement différentes, voire opposées comme nous l'avons détaillé dans le chapitre 3, qui témoignent d'un rapport différent au temps et aux traces du passé mais aussi de la prévalence de certaines préoccupations, économiques notamment, au détriment de la préservation de l'héritage minier. De fait, aujourd'hui, tout semble séparer l'ancien site de la fosse 9 occupée par le Louvre et le site du 11/19 où Culture Commune s'est installé en 1998. Sur le site de la fosse 9, il ne reste que des traces parfois ténues de l'héritage minier alors que

le site du 11/19 a fait l'objet, depuis la fin des années 1980, de nombreuses réflexions pour mettre en avant cet héritage et l'affirmer spatialement. Afin d'analyser ce réinvestissement contrasté des friches minières par les projets culturels, nous reprenons à notre compte la grille d'analyse formulée par Edith Fagnoni avec le couple mémoire et projet (Fagnoni *in*. Gravari-Barbas, *op. cit.* 2015) pour interroger les modalités du réinvestissement, avant d'en proposer une seconde avec le couple révérence et irrévérence, qui permet d'interroger plus précisément la place accordée à l'identité minière.

1.1.1 Des sites miniers qui connaissent un traitement différencié

Revenons d'abord sur la généalogie à la fois de l'abandon du site minier concerné et de la reconversion de ces sites en lieux culturels pour les différents terrains étudiés. Cet exercice nous permet d'apprécier les différentes temporalités des projets mais aussi l'aspect transitoire de ces sites miniers qui ont connu un statut de friche plus ou moins long, et qui, surtout, n'ont pas tous eu vocation à devenir des lieux culturels.

Figure 72 : Détail des temporalités de reconversion de nos cas d'étude

Sites	Date de cessation de l'activité	Temps de friche	Occupation transitoire	Date de création du lieu culturel	Autre occupation
Fosse 9, Lens	1960	1960-1987	Puits de retour d'air Reconversion en zone industrielle, détruite en 2010	2012	Restaurant Marc Meurin 2012
Fosse 11/19, Loos en Gohelle	1986	1987- x ³⁹⁶	/	1998	Pôle développement durable 2004 Chaîne des Terrils 1995
Fosse 9/9 bis, Oignies	1990	1990 - x	/	2013	Bureaux de la Mission Bassin Minier 2000 ILTV Association Aire Métropolitaine de Lille 2007
Fosse Arenberg, Wallers	1989	1989 - x	Tournage de Germinal 1992 Comédie Musicale Arenberg 2003	2015	Bureaux de la CA Portes du Hainaut 2001

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ce tableau montre dans un premier temps que la date de fin de l'exploitation peut avoir un impact sur le sort réservé à la friche. En effet, le premier site d'extraction à cesser ses activités est le site lensois. Il est également celui qui a connu un temps d'abandon, un temps de friche forcé, le plus important et qui a subi une conversion industrielle. Il est aussi celui qui a subi le

³⁹⁶ Le x signifie que certains éléments sur ces sites sont toujours en friche et sans traitement particulier.

plus de démolitions lorsque les autres sites, malgré quelques pertes, sont, en comparaison, restés relativement préservés. En outre, le temps de friche de près de trente ans indique un temps de veille, voire d'abandon, particulièrement important. De fait, les situations des quatre sites sont différentes. La définition d'espaces en friches en tant qu'« *espaces laissés à l'abandon d'anciennes installations minières* » (Lévy, Lussault, *op. cit.*) ne permet alors pas d'apprécier pleinement la diversité des situations de ces sites à partir du moment de la fin de l'activité houillère. En effet, certains éléments bâtis sur ces sites miniers réinvestis peuvent être, aujourd'hui encore, considérés comme en friche car ils n'ont pas subi de traitement particulier, ni démolition ni requalification, depuis la fin de l'activité. C'est par exemple le cas de la salle des machines sur le site du 11/19 (bien que différents projets aient été envisagés, comme la création d'une brasserie, par exemple³⁹⁷). Plutôt que d'associer « le temps de friche » à un temps de l'abandon, la distinction opérée par Lauren Andres et Claude Janin entre « *friche subie* » et « *friche institutionnelle* » (Janin, Andres, *op. cit.*) revêt ici toute sa pertinence.

De 1960 à 1980, la fosse 9 est l'archétype de la friche subie dont on ne sait que faire. Presque tous les bâtiments relatifs à l'exploitation du charbon sont détruits, à l'exception de celui des douches et du chevalement finalement mis à bas en 1980. La seule utilité du site est de servir de puits de retour d'air pour d'autres sites houillers encore en activité. Sa conversion à la fin des années 1980 en un parc d'activités, lorsqu'elle est enfin perçue comme une opportunité foncière, est caractéristique des décisions prises à cette époque et aux logiques de table rase propres à l'esprit de la modernité. Les autres sites ont fermé plus tardivement, à un moment où la fin de l'exploitation est devenue plus concrète et qu'une prise de conscience de la disparition des traces de l'exploitation a été opérée. Le traitement de ces trois sites se rapproche donc davantage de l'idéologie postmoderne où le passé devient une valeur refuge, d'où leur conservation plus extensive et émanant de différents acteurs, comme évoqué dans notre premier chapitre. On peut alors parler de friches institutionnelles dans le sens où leur conservation a été décidée par les institutions (collectivités, services déconcentrés de l'Etat) en raison, par exemple, de l'identification d'un rôle patrimonial et mémoriel. Lors des Assises du Bassin minier en 1995, préalable à la CPBM déjà évoquée, Marcel Caron, maire de Loos-en-Gohelle à l'époque, émet l'idée d'un rôle social de la friche minière en tant que rencontre entre espace et histoire et en tant que socle identitaire pour les habitants :

³⁹⁷ Un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie va finalement voir le jour dans ces locaux.

« De mon point de vue, l'homme a besoin de lieux. Il a besoin d'endroits où quelque chose s'est passé ». On constate ce phénomène quand on va dans d'autres pays. Les gens, en définitive, vous conduisent là où leur histoire s'est construite »³⁹⁸.

Ces sites peuvent également servir de lieux témoins dans le cadre de visites patrimoniales mais aussi de lieux vitrines qui montrent les transformations du territoire. La tour de concentration en béton du 11/19, par exemple, qui s'élève à une centaine de mètres et qui est repérable dans le paysage, accueille depuis 2016 l'affiche très grand format de l'événement sportif *La Route du Louvre*³⁹⁹, alors visible depuis la rocade minière. De même, sur le site du 9/9bis, la salle des machines a été conservée en l'état, notamment grâce à l'association *Accusto secci* qui rassemble d'anciens mineurs. Elle est aujourd'hui le lieu principal des visites organisées par ladite association ou encore des événements culturels⁴⁰⁰ proposés par le 9/9 bis en tant qu'EPCC.

La manière dont ont été protégés ces sites est également révélatrice des logiques inhérentes à une époque particulière. En effet, dès les années 1990, les sites de Wallers-Arenberg et de Oignies et de Loos-en-Gohelle sont inscrits à l'Inventaire en 1992 mais seul celui de Oignies est inscrit au titre de Monument Historique (MH)⁴⁰¹ en 1994. Afin de consolider le dossier Unesco, les fosses de Loos-en-Gohelle et d'Arenberg ont fait l'objet de mesures de protections supplémentaires, avec leur classement aux MH en 2009 et 2010 respectivement. Ces mesures successives sont donc révélatrices de la prise de conscience de la valeur de ces sites (également désignés comme trois des cinq grands sites de la mémoire par le Conseil Régional). Pourtant, celle-ci est inégalement partagée par l'ensemble des acteurs du Bassin minier comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent. En effet, ces mesures sont essentiellement des décisions d'experts et de conservateurs du patrimoine, notamment des services déconcentrés de l'Etat et peu de politiques locaux sont alors sensibles à ces démarches. Deux conservateurs de la DRAC décrivent d'ailleurs volontiers leur action d'alors comme un sauvetage : « *Le recensement fut mené dans l'urgence, derrière les bulldozers* » (Lefebvre, Liardet⁴⁰², 2009) et comme une démarche venant essentiellement d'individus. Il faut tout de même contextualiser

³⁹⁸ Actes des débats publics des Assises du Bassin minier, 1995-1996, archives Région, cote ET2233.

³⁹⁹ Événement qui rassemble sportifs pour un marathon entre Lille et Lens et des temps plus amateurs et familiaux (10 km, randonnée) créé en 2006 par Jean-François Caron et Philippe Lamblin qui s'appuie sur l'ouverture du Louvre pour rapprocher la métropole lilloise du Bassin minier.

⁴⁰⁰ Il peut s'agir d'expositions, ou de mises en lumière artistiques lors des Fugues Sonores qui se déroulent tous les ans depuis 2012.

⁴⁰¹ Le régime de protection du classement concerne les bâtiments qui présentent un intérêt public, quand celui du classement relève d'un intérêt suffisant pour l'histoire et/ou l'art.

⁴⁰² Recenseurs des Monuments Historiques de la DRAC du Nord-Pas-de-Calais.

cette mobilisation d'acteurs en précisant le rôle important joué par Jack Lang, alors ministre de la culture et de la communication, le directeur de l'Inventaire Christian Dupavillon, ou encore la préfecture de Région, des universitaires comme Olivier Kourchid et de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), parmi d'autres (Kourchid, Melin, *op. cit.*).

L'analyse de ces quatre sites montre que leur traitement par les institutions est tributaire des temporalités et de la manière dont les friches sont alors perçues. L'exemple de la fosse 9 de Lens est particulièrement révélateur puisqu'on passe d'une friche dont l'identité minière est dans un premier temps niée et dont on valorise aujourd'hui des traces plus ou moins factices comme nous l'avons vu dans la deuxième partie du chapitre 5. Cette évolution dans le traitement des friches minières depuis les années 1960 a conduit à un réinvestissement différencié des lieux avec une présence plus ou moins discrète des nouveaux équipements culturels et des références plus ou moins explicites à l'identité des lieux. Un lien logique et une rupture temporelle qui détermineraient les manières de faire peuvent-ils pour autant être mis à jour ? C'est ce que nous nous proposons de vérifier.

1.1.2 Un traitement différencié qui mène à un réinvestissement distinct ?

La période qui court de la fin des années 1990 au début des années 2000 représente un tournant pour les friches issues de l'exploitation minière. En effet, dans la dynamique des prescriptions de la CPBM pour la gestion de l'après-mine et la volonté des élus de renouveler l'image du Bassin minier, ces friches sont considérées non seulement comme des espaces à préserver, mais aussi comme des espaces à réinvestir. La rhétorique en cours évoque le besoin de renouveau et l'installation des bureaux de la MBM sur le 9/9 bis ou de la CA Portes du Hainaut au début des années 2000 sont des démonstrations du réinvestissement de ces sites par les pouvoirs publics. Le cas de Culture Commune mis à part, qui fait figure d'équipement culturel pionnier, la décision de faire des sites miniers des lieux entièrement ou partiellement dédiés à la culture est récente puisque ces projets se sont concrétisés au moment de la constitution des communautés d'agglomération.

Dans le tableau ci-dessous nous avons listé nos terrains comme précédemment mais en les mettant cette fois-ci en relation avec leur réinvestissement dans les années 1990 et 2000 afin d'apprécier au mieux leur traitement différencié.

Figure 73 : Des sites entre passé et modernité

Sites	Choix urbanistique	Eléments relatifs à la mine	Nouvelles fonctions
Fosse 9, Lens	Démolition / Construction	Traces	Louvre, Scène, restaurant, aménagement du parc
Fosse 11/19, Loos- en-Gohelle	Réhabilitation	Protégés	Cd2e CERDD Culture Commune CPIE Chaîne des Terrils HVDZ
Fosse 9/9 bis, Oignies	Réhabilitation / Construction	Protégés	Le Métaphone Bureaux de l'EPCC Les Chaufferies (accueil de séminaires, workshop, exposition) Les Douches (exposition, diffusion + auditorium et studios attendants)
Fosse Arenberg, Wallers	Réhabilitation / Construction	Protégés	Espace Berri (dédié à l'événementiel) Salle du LEAUD (espace polyvalent) Laboratoire DeVisu, Université

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Le site qui accueille le Louvre Lens fait à nouveau figure d'exception puisque le dernier bâtiment relatif à l'exploitation minière, à savoir le bâtiment des douches, a été démoli, bien qu'il ait été un moment envisagé de le conserver et d'en faire un lieu d'exposition. La destruction de ce bâtiment, qui, à l'époque, n'était de fait pas protégé, étonne cependant dans le contexte du montage du dossier en vue de l'inscription du Bassin minier comme patrimoine mondial, d'autant plus que Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle mais aussi élu à la CA de Lens Liévin et à la Région, s'y était opposé. Pour autant, un compte-rendu d'une séance de comité technique au Conseil Régional montre que la démolition de la salle des pendus – dont le coût de restauration est perçu comme trop élevé – fait l'unanimité alors qu'il s'agit du dernier vestige témoignant de l'ancienne activité du lieu⁴⁰³.

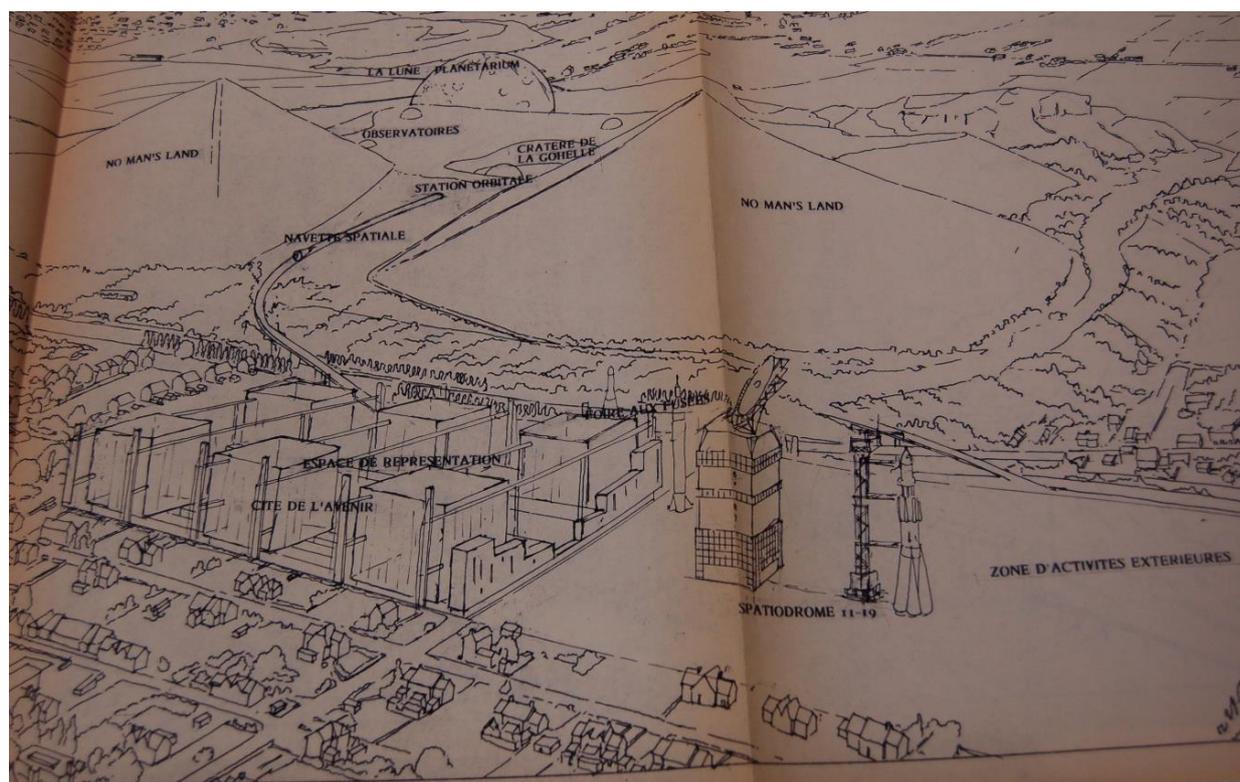
Pour reprendre de nouveau notre grille de lecture sur les modernités, le projet du Louvre Lens serait alors l'héritier des conceptions hypermodernes puisque seul prévaudrait l'ici et maintenant. En revanche, singulariser cette logique à celle des autres reconversions nous paraît délicat. Il semblerait plutôt que post et hypermodernité cohabitent ou se superposent dans la manière dont ont été réinvestis les autres sites miniers. On y retrouve à la fois le souci de préserver le passé mais également de projeter le Bassin minier vers une autre trajectoire où le futur apparaît comme désirable et porteur de promesses de renaissance du territoire. De plus, l'intérêt touristique et récréatif, mais aussi marchand avec la création de la marque Territoire, du patrimoine minier est fortement mis en avant, notamment depuis l'inscription à l'Unesco. Par exemple, depuis 2017 le site du 11/19 accueille une antenne de l'office du tourisme de Lens Liévin. De même, le CPIE Chaîne des Terrils encourage depuis sa création les activités ludiques et récréatives sur les terrils comme le deltaplane, la course ou la randonnée.

Le réinvestissement est donc différent d'un site à l'autre et accorde une place plus ou moins importante aux bâtiments originels. La généalogie des projets n'a finalement que peu de lien avec le traitement de ces sites comme nous l'avons vu avec le Louvre Lens, par exemple, qui est un projet initié à partir de 2003 – donc concomitant au montage de dossier pour l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial – et qui a pourtant mené à la démolition du dernier bâtiment relatif à l'héritage minier sur la fosse 9 de Lens. De même, si l'installation de la

⁴⁰³ Compte-rendu du comité technique du 8 février 2006, archives de la ville de Lens, cote 252W13

Fabrique Théâtrale de Culture Commune dans les anciens bâtiments des douches réhabilités semble relever directement de logiques postmodernes, le projet final occulte des années de questionnement sur le devenir de ce site et des propositions parfois très éloignées de la réhabilitation menée. En effet, dès 1986 Marcel Caron questionne le devenir de ce site et sollicite des cabinets de conseil pour envisager une nouvelle fonction pour le 11/19. Différents projets de reconversion émergent alors et illustrent pour deux d'entre eux la volonté de faire du carreau 11/19 un parc de loisir où l'on pourrait descendre au fond et visiter une galerie authentique⁴⁰⁴. Quatre ans plus tard, dans le cadre de la première opération de requalification du site grâce au CPER, d'autres scénarii sont élaborés pour l'avenir du 11/19, y compris l'éventualité de raser tous les bâtiments pour, à nouveau, envisager l'installation d'un parc rappelant la conquête de l'espace⁴⁰⁵. La figure 75 montre clairement les travaux envisagés : du site initial, il ne reste que les terrils jumeaux, conservés pour leur pouvoir évocateur et leur apparence minérale mais dont l'utilisation n'est pas envisagée puisqu'ils sont désignés comme *No man's land*.

Figure 74 : Plan de parc d'attraction sur la base du 11/19



⁴⁰⁴ Idée finalement refusée par Charbonnages de France pour des raisons de sécurité mais aussi commerciales – en effet, ceux-ci voulaient capter et commercialiser le grisou à des fins de production d'énergie. Archives de la Région, côte 201W736

⁴⁰⁵ Archives de la Région, cote 230W772.

SOURCE : DOSSIER CPER, JUIN 1990

Qu'ils soient artistiques ou commerciaux, d'autres projets se sont régulièrement succédés, jusqu'en 2014, date à laquelle le cercle qualité d'Euralens a remis un document de travail sur les potentialités du site, proposant par exemple l'installation d'un restaurant panoramique au sommet de la tour de concentration en béton⁴⁰⁶. Jusqu'à présent les seuls projets aboutis sont ceux de requalifications paysagères du site, engagées à partir de 1988 à la demande de la municipalité, incluant la disparition de certains bâtiments comme le lavoir, sur des critères de coût de rénovation, et la réhabilitation d'autres édifices pour y accueillir des activités nouvelles, notamment à partir des années 2000.

Ces projets montrent bien que le sort de certains anciens sites miniers relève parfois davantage d'opportunités, voire d'heureux hasards, que d'un projet politique clair à l'échelle du territoire. La manière de réinvestir les sites miniers par l'équipement culturel et la mise en patrimoine de l'héritage restant ne correspond à aucune logique globale dans le Bassin minier. Les sites miniers ont certes été inscrits à l'Inventaire à partir des années 1990 dans leur quasi-totalité, mais leurs sorts diffèrent de la démolition-reconstruction à la réhabilitation et adjonction de bâtiments contemporains en fonction notamment des sensibilités et des visions politiques des propriétaires fonciers, à savoir les municipalités et, à partir des années 2000, des communautés d'agglomération. Ces choix de réhabilitation, plutôt que de démolition, à partir des années sont cohérents avec la volonté de préserver l'héritage minier et la prise de conscience que ces lieux sont les socles d'une mémoire spécifique. Les équipements culturels implantés sur ces sites miniers ne doivent pas être analysés seuls comme le montre le tableau (figure 74). Ils s'inscrivent au contraire dans des projets plus larges de positionnement stratégique sur un secteur culturel, et parfois créatif, en particulier. C'est ce positionnement que nous voulons expliciter à présent.

1.1.3 Une dynamique de projet par les industries culturelles et créatives

De manière assez classique, l'accueil d'un équipement culturel sur ces sites est l'occasion de développer des activités du secteur culturel et créatif, parfois en lien avec l'identité de cet équipement. La nouvelle fonction du site minier est donc l'occasion d'en faire un lieu de projet pour le territoire la pierre angulaire du développement d'une filière économique inédite. Parmi ces projets, la base du 11/19 fait figure d'exception. Elle devient un pôle du développement

⁴⁰⁶ Livret Euralens n°3, « Quel avenir métropolitain pour la base 11/19 ? », CR du Cercle qualité du 19 juin 2014. Au moment de la rédaction de ce manuscrit le projet n'a toujours pas abouti. En revanche, un projet de brasserie est bien à l'ordre du jour depuis 2018 mais en rez-de-chaussée.

durable à partir des années 2000 et entre dans la stratégie de transition écologique du maire Jean-François Caron. Ce type de réhabilitation économique qui ne serait pas destinée à un objectif touristique est assez peu répandue (Gasnier, *op. cit.* 2014). Les trois autres sites étudiés confirment cette analyse. Ainsi, un cluster numérique culturel, la Louvre Lens Vallée, a-t-il été créé en 2013 à l'immédiate proximité du Louvre Lens. Dès sa création, le projet *creative mine* associe lieu de tournage et de production ainsi que le laboratoire DeVisu de l'Université Polytechnique de Valenciennes spécialisé dans le design visuel et urbain. Quant au 9/9bis, il accueille depuis 2016 des studios d'enregistrement et de répétition pour les musiciens, ainsi qu'un plateau de danse. Enfin, ces trois sites ont la particularité de chacun pouvoir accueillir des séminaires grâce à des salles ou à des espaces de travail spécifiquement conçus pour recevoir ce genre d'activités. L'ambition est explicite et défendue par les porteurs de projet : le tourisme d'affaire est perçu comme un modèle économique pertinent pour la région et il faut s'employer à le développer. Pendant le doctorat, j'ai d'ailleurs régulièrement été amenée à côtoyer ces lieux de cette manière lors de colloques scientifiques au sous-sol du Louvre Lens, de séminaires professionnels ou de *workshop* mêlant étudiants en architecture et acteurs locaux au 9/9 bis. Les activités développées ont un lien fort avec l'équipement culturel implanté sur ces sites ou paraissent en cohérence avec son histoire. Le cluster Louvre Lens Vallée, pensé comme un incubateur de jeunes entreprises, développe des projets hybrides entre numérique et culture et organise chaque année un *culturathon*⁴⁰⁷ au sein du musée. De même, le lieu qui a accueilli le tournage de *Germinal* devient un pôle dédié à l'image et le 9/9bis où se situe la salle de concert du Métaphone, un pôle pour la musique.

⁴⁰⁷ Décrit comme une « nuit blanche de l'expérience » et conçu comme un « boost de créativité » pour reprendre les expressions employées par les acteurs, cet événement propose aux jeunes entreprises de développer leur projet pendant 48 heures au musée du Louvre Lens avec les équipes du cluster et des experts internationaux.

Figure 75a : L'ancienne chaufferie du 9/9bis, un lieu dédié à l'accueil de workshops

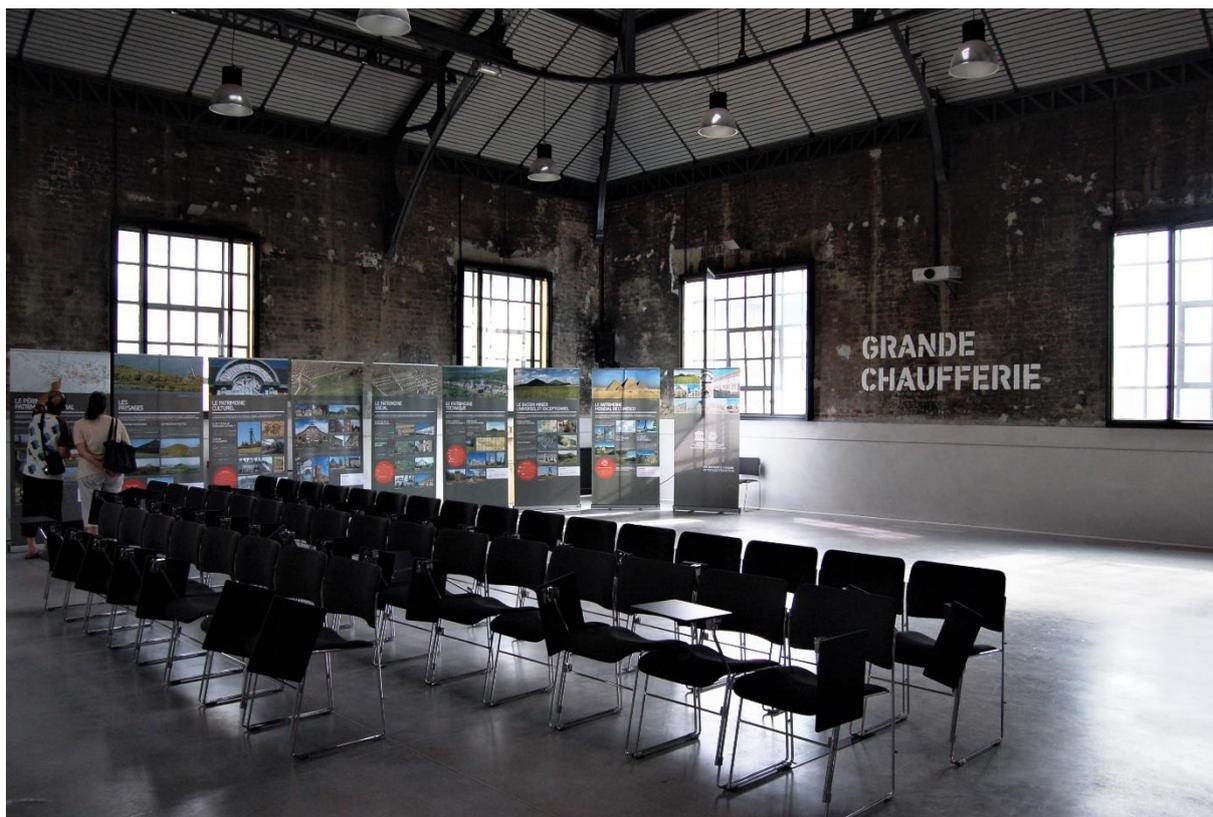


Figure 75 b : L'ancienne salle des douches, un lieu dédié aux bureaux de l'équipe du 9/9 bis et à l'accueil de public



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Les photographies ci-dessus ont été prises au moment des Journées du Patrimoine en 2016 qui ont également permis d'inaugurer la réhabilitation de l'ancienne salle des douches et de montrer les nouveaux espaces au public, comme celui de la Chaufferie. Dans ces espaces se côtoient des éléments patrimoniaux (le carrelage, les armatures métalliques, les murs), éléments contemporains (comme les escaliers de la figure 75b ou le revêtement au sol de la figure 75a). On remarque un travail particulier sur l'ambiance des lieux avec une mise en scène de certains éléments faisant référence à l'histoire minière comme les vêtements de mineurs suspendus. Le rapport entre mémoire et projet s'observe donc de différentes manières : il y a une intention explicite de faire référence à l'identité minière du lieu tout en la rendant actuelle dans la veine de ce que propose la MLLT avec la marque Territoire Autour du Louvre Lens comme nous l'avons analysé dans le chapitre précédent.

Bien que ces projets soient portés par les intercommunalités, leur spécialisation thématique a été influencée à plus petite échelle : « *il y avait une volonté explicite de la Région que ces sites miniers ne fassent pas tous la même chose, qu'on ne se copie pas, on n'allait pas faire un musée comme à Lewarde, mais dire qu'on allait faire l'image ici, ça vient de nous* » (entretien avec Pierre Demessine, juin 2016).

En termes de positionnement stratégique, les maîtrises d'ouvrage de ces lieux évoquent régulièrement un « *souci de tourner le site vers l'avenir* » comme Pierre Demessine ou de créer une « *synergie entre le passé et le nouveau* » comme Olivier Galan, directeur du 9/9 bis. Comme nous l'avons constaté à Saint-Etienne, la grille de lecture entre mémoire et projet permet de caractériser les réhabilitations de friches industrielles ou minières. En outre, l'intention est bien de développer une filière économique inédite et faire en sorte que ces anciens sites miniers participent à nouveau à la relance économique locale. Cependant cette proposition ne permet pas d'éclairer toutes les dimensions de ces projets, notamment les propositions de resémantisation de l'espace. En effet, le choix d'une reconversion par la culture induit non seulement un changement de fonction, mais aussi la présence d'acteurs qui, à cause de leur métier ou de leur sensibilité personnelle, se questionnent sur l'identité du lieu et souhaitent se positionner par rapport à celle-ci. Nos entretiens nous l'ont montré, soit les directeurs (et la directrice) de structure évoquent un « *coup de cœur pour le lieu* » comme Henri Loyrette, voire un « *coup de foudre* » pour Olivier Galan, soit un intérêt pour les mémoires ouvrières et les territoires industriels comme Laurent Coutouly ou Chantal Lamarre. Dans notre objectif d'évaluer l'évolution des représentations, il nous fallait mettre au point une autre grille

d'analyse qui nous permette de mieux saisir cette resémantisation des sites miniers et son impact sur leur identité.

Pendant l'enquête, nous avons observé que les pratiques de reconversion évoluent entre la révérence et l'irrévérence à ce que l'on pourrait appeler l'« *esprit des lieux* » en fonction à la fois d'un rapport au passé et de logiques économiques. A partir de ce constat, nous avons choisi de faire de ce couple révérence/irrévérence notre grille d'analyse pour interroger l'offre culturelle proposée par les équipements étudiés. A quel point une programmation culturelle peut-elle être déterminée par l'esprit du lieu dans lequel elle se déploie ? Cet esprit du lieu et, plus particulièrement, l'identité minière du lieu, révélée par les marqueurs spatiaux du site minier, ont-ils un rôle spécifique à jouer ? Le patrimoine minier peut-il participer d'une mise en scène, n'être qu'un décor autour d'un équipement ? Le duo révérence/irrévérence semble un bon moyen d'interroger cette ambivalence face au rapport à l'identité minière, d'autant plus que la subversion et l'impertinence sont souvent présentées comme le propre de la culture.

1.2 RÉVÉRENCES ET IRRÉVÉRENCES : DES RELATIONS CONTRASTÉES A L'IDENTITÉ MINIÈRE DES LIEUX

Le principe d'une opération de reconversion est l'adaptation à de nouvelles conditions mais, selon le mode opératoire choisi (démolition, réhabilitation), cette adaptation est plus ou moins brutale et radicale. Dans le cas de la réhabilitation, les références à l'histoire des lieux et à leur identité sont plus ou moins explicites, mais aussi plus ou moins mises en scène. Il est possible de le constater dans de nombreuses réalisations, comme dans les exemples du *stables market* dans le quartier Camden à Londres qui se situe dans un ancien hospice pour chevaux, de la Cité du Design à Saint-Etienne dans l'ancienne manufacture royale d'armes ou des magasins de l'Usine à Roubaix. Dans ces trois lieux, la référence à l'activité originelle des bâtiments est plus ou moins explicite et revendiquée tandis que l'activité nouvelle n'a, la plupart du temps, plus grand-chose à voir avec cette dernière. Les sites miniers qui nous intéressent évoquent également l'activité originelle, même lorsque presque toutes les traces de celle-ci ont disparu, à la fois par la référence patrimoniale, mais aussi via les activités culturelles proposées. En revanche, ce qui nous est donné à voir de cette activité peut être plus ou moins fidèle à ce qu'elle était au moment de l'exploitation du charbon. Dès lors, la question de la resémantisation ne peut pas se poser telle que nous l'avons définie au préalable puisque le changement de forme et d'ambiance n'est que partiel. Pourtant, le travestissement de la forme et le renouvellement de la symbolique associée à ces lieux peuvent s'apparenter à un phénomène équivalent.

1.2.1 Des équipements contemporains déconnectés de leur environnement ?

Dans le chapitre 5, nous faisons le constat d'un équipement muséal atypique dans son environnement. En effet, l'architecture du Louvre Lens et son esthétique, bien que présentés comme discrètes et modestes, ne présentent aucun lien évident avec celles du reste du quartier. Les marqueurs relatifs à l'identité minière dans le parc qui l'entoure remplissent parfois plus un rôle de décor malgré leur valorisation. Cependant, la tentative de référence (ou de révérence) à l'identité du lieu est explicite. Les autres sites miniers étudiés accueillent également des équipements contemporains. L'architecture choisie prend-t-elle en compte le *genius loci* ou, comme pour le Louvre Lens, une mise à distance a-t-elle été choisie ?

Il convient de distinguer à nouveaux deux logiques différentes : d'abord celle du 11/19 qui est un projet qui fait figure de pionnier par son ancienneté, puis celle de la fosse d'Arenberg et du 9/9 bis dont les équipements contemporains sont plus récents.

Les bâtiments les plus récents du 11/19 accueillent un centre de développement d'éco-entreprises (le CD2E) et un centre de ressource du développement durable dans des bâtiments récents. Ces bâtiments, comme le montre la photographie ci-après, bien que récent et avec des détails dans leur forme qui indiquent qu'il ne s'agit pas d'éléments originels, sont en revanche en conformité avec l'esthétique globale du site grâce aux matériaux choisis comme la brique. Ils s'inscrivent donc dans une volonté d'harmonie avec l'identité minière du lieu et y sont une révérence explicite.

Figure 76 : Bâtiments du CR2E, Base 11/19, Loos-en-Gohelle (62)

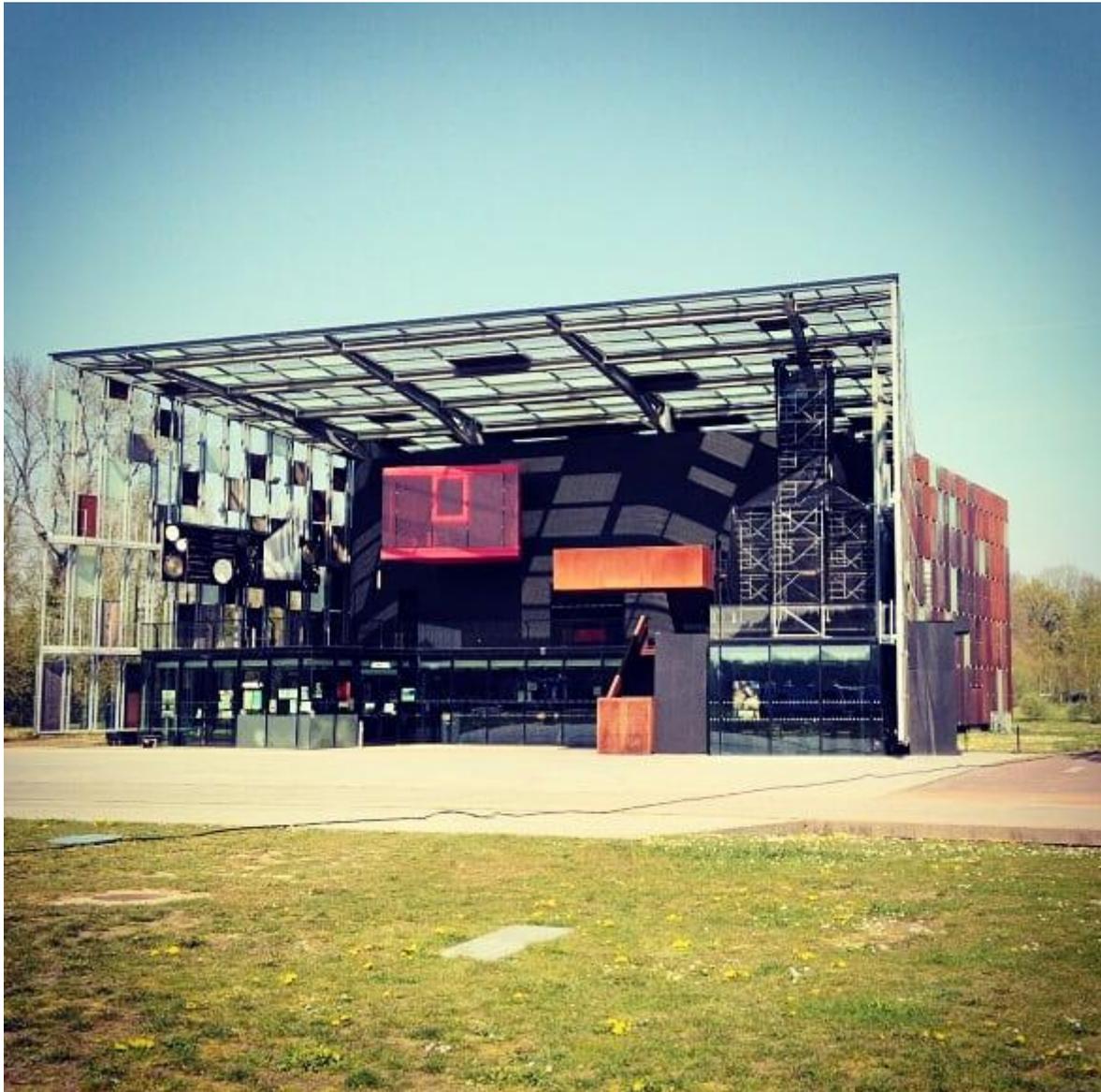


SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Les cas du 9/9 bis et de la fosse Arenberg, plus récents, marquent une évolution dans les manières de faire. En effet, l'équipement du Métaphone est résolument contemporain et se démarque dans le paysage, notamment par sa forme. Pourtant certains éléments ont été choisis pour introduire une cohérence globale : les couleurs des panneaux qui forment l'architecture globale dans des tons marrons et orangés sont une référence explicite à la couleur de la rouille qui peut évoquer la friche industrielle par association d'idées. De même, la façade est conçue comme une « peau sonore »⁴⁰⁸, pour reprendre les termes employés par les documents de communication, et constitue une révérence appuyée, non pas à l'identité du lieu, mais à sa nouvelle fonction (puisque le Métaphone est une salle de musique actuelle). Cependant, le positionnement musical du lieu a été choisi en référence à la tradition des harmonies dans les compagnies minières ; la révérence au monde de la mine est donc tout de même présente.

⁴⁰⁸ Vingt-quatre équipements de musique différents sont installés sur les parois de l'équipement, au niveau de l'entrée, et diffusent régulièrement des ambiances sonores amplifiées par un système de haut-parleurs. Le système a connu plusieurs ratés au début de sa mise en route mais nos dernières venues sur le site nous ont confirmé qu'il fonctionnait correctement désormais.

Figure 77 : Détails du Métaphone sur le site du 9/9 bis



SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Enfin, le bâtiment du LEAUD est également singulier sur le site de Wallers-Arenberg, par sa forme et les matériaux choisis comme l'explique à nouveau la photographie ci-après.

Figure 78 : Détails du LEAUD sur le site de Wallers-Arenberg (59)



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

L'irrévérence est ici appuyée de la même manière que sur la fosse 9 de Lens qui accueille le Louvre, à ceci près que les bâtiments contemporains cohabitent avec des éléments remarquables de l'héritage minier. Néanmoins, les autres bâtiments, qui accueillent par exemple le laboratoire

universitaire, ont fait l'objet d'une réhabilitation après l'inscription à l'Unesco qui a de ce fait nécessité un respect de l'identité minière du lieu. La nécessité de prendre au maximum en compte l'existant est cependant présentée comme une contrainte :

« Le challenge c'est ça, c'est de faire au maximum dans l'existant. C'est d'ailleurs une sacrée contradiction parce que la DRAC vous demande de faire comme ça et en même temps elle nous demande de préserver tous les matériels qui sont à l'intérieur de ces bâtiments, ce qui fait que vous ne pouvez quasiment rien faire ! Avec l'Unesco c'est encore pire, avant c'était juste les bâtiments classés qu'on ne pouvait pas toucher, maintenant, c'est le site dans son entier. Ces bureaux-là, qui date des années 50 et qui n'ont aucune... quand vous regardez derrière là, les bâtiments du 19^e siècle c'est d'une beauté magnifique (...) mais à l'intérieur il y a des fresques de plâtre, dans un lieu de travail hein ! des moulures de plâtre ! hé bien on a dû les refaire à l'identique, on a fait intervenir un staffeur pendant je ne sais combien de mois ! » (entretien avec Pierre Demessine, juin 2016)

Cette révérence comme une contrainte produit par ailleurs des effets décrits comme contradictoires, ou paradoxales, car elle impose de conserver des éléments en mauvais état, difficilement requalifiables à cause des coûts que cela suppose. Deux visions de la patrimonialisation s'opposent alors : celle des techniciens de la DRAC et de la MBM qui ont pour objectif de préserver au maximum une esthétique globale et l'intégrité et l'authenticité du bien inscrit, d'une part, et celle des porteurs locaux et de l'association des amis de la mine qui préféreraient présenter des éléments en partie factices mais qui donneraient une meilleure représentation de ce à quoi pouvaient ressembler les éléments miniers du site au moment de l'exploitation du charbon, d'autre part.

Le couple révérence et irrévérence met alors en évidence des logiques contradictoires dans ces sites que nous retrouvons également dans les volontés de transmission de la mémoire minière.

1.2.2 Une mémoire des lieux entre révérence et irrévérence

Sur les quatre sites retenus, deux font l'objet de visites patrimoniales mises en place par des associations d'anciens mineurs. Sur le site du 9/9 bis de Oignies, c'est l'ancienne salle des machines qui fait l'objet de visites organisées par les membres d'Accusto Secci, association également à l'origine de la remise en état du lieu et de l'entretien des dites machines. Ces visites, aujourd'hui en partenariat avec l'EPCC du 9/9 bis sont essentiellement des témoignages d'ordre

technique – on explique comment fonctionnaient ces machines, à quoi elles servaient et l’usage qui était fait des bâtiments qui les abritent – et anthropologiques – le quotidien des familles de mineurs nous est rappelé ainsi que la journée-type d’un travailleur de fond. De même, sur le site d’Arenberg à Wallers, les visites sont encadrées et mises en place par l’association locale des anciens mineurs et insistent aussi sur les aspects techniques du métier de mineur, sur l’usage des bâtiments mais aussi des aspects davantage propres aux habitudes et aux traditions. Le site d’Arenberg possède une particularité : à la manière de la visite du Centre Historique Minier de Lewarde, il propose la visite d’une galerie reconstituée qui a été spécialement construite pour le tournage du film *Germinal* de Claude Berri. Les visiteurs pénètrent donc tour à tour dans des lieux qui ont réellement servi à l’exploitation du charbon et dans des lieux fictifs à double titre : à la fois parce qu’ils reproduisent les conditions de l’exploitation du charbon à des périodes clés de celle-ci⁴⁰⁹, mais aussi parce qu’ils ont été les décors d’une œuvre de fiction. Cette particularité est explicitée en début de visite, et constitue d’ailleurs un objet de fierté pour les membres de l’association qui font visiter les lieux, sans que pour autant la distinction entre ce qui est un décor et ce qui est un véritable témoignage de l’activité soit opérée au cours de la visite. Les usagers parcourent alors un itinéraire qui enchevêtre vrai et faux sans pouvoir se fier entièrement à ce qu’ils voient. La révérence au monde minier est donc double : hommage au travail des mineurs d’abord et à un film emblématique ensuite, lequel a joué un rôle important dans l’acceptation et la valorisation d’une histoire et d’une mémoire ouvrières encore toute récentes en 1992.

De même, le parc qui entoure le site joue également sur ce type d’ambiguïté en offrant un cadre paysager où se mélangent décors du film et véritables outils de travail. La photographie ci-dessous illustre cela avec un chevalement et un bâtiment originel en arrière-plan et une reconstitution d’une écurie pour les besoins du film qui a été conservée et qui fait même l’objet d’une protection comme les barrières qui l’entourent l’indiquent.

⁴⁰⁹ Notamment les moments d’évolution technique qui ont fait évoluer le métier de mineur et les conditions de travail en sous-sol.

Figure 79 : Vue du site de Wallers-Arenberg mêlant éléments de décor et vestiges patrimoniaux



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

A nouveau, rien ne signale la différence entre l'authentique et le fictif dans cet espace et le visiteur non guidé⁴¹⁰ ne peut se fier à ce qui l'entoure. Plus étonnant encore, ce parc accueille une des statues éléphants de la parade *Bombaysers de Lille* de la première édition de Lille 3000 en 2006. Ce monument incongru dans le paysage, et dont la présence n'est ni expliquée, ni contextualisée, provoque un contraste plutôt saisissant. Le visiteur familier des sites industriels reconvertis et/ou ludifiés est-t-il déconcerté par la présence de cette sculpture ? Il semble, à l'inverse, que la présence d'œuvres d'art contemporaines participe pleinement à la sémiologie habituelle des sites industriels reconvertis en lieux de culture, à l'instar des sites de la Ruhr ou El Matadero⁴¹¹ à Madrid.

Cette influence a d'ailleurs été partagée plus récemment sur le site du 9/9 bis de Oignies dans le cadre du projet « Safari » des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, en 2018, en collaboration avec le sculpteur star Richard Orlinski. Le projet consistait en l'installation de sculptures en forme d'animaux sauvages aux couleurs vives dans des lieux emblématiques de

⁴¹⁰ Le parc n'est pas compris dans le parcours de visite organisé par l'association des anciens mineurs. La particularité que nous présentons sur cette photographie a été portée à notre connaissance par Pierre Demessine, directeur de cabinet d'Alain Boquet, le président des Portes du Hainaut, lors de notre entretien avec lui en juin 2016.

⁴¹¹ Ancien abattoir de la ville, fermé en 1996, reconverti en lieu de création contemporaine depuis 2010.

l'agglomération, dont des anciens sites relatifs à l'histoire minière mais non exclusivement, le temps d'un été, afin de susciter curiosités et visites⁴¹². De ces installations, il reste aujourd'hui le Kong Gaillette sur le site de Oignies, un gorille doré qui, dans une posture qui rappelle les colères homériques de King Kong, soulève un morceau de charbon au-dessus de sa tête⁴¹³.

Figure 80 : Le Kong Gaillette de Richard Orlinski au 9/9bis



SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Cette sculpture joue explicitement avec les codes du monde minier et s'en détache également avec l'incongruité de la présence d'un singe géant de couleur dorée. Elle symbolise le couple révérence/irrévérence à elle seule en étant à la fois un clin d'œil à l'histoire minière et

⁴¹² Céline Debette, Hervé Naudot, « Lens-Hénin Plus d'un mois après l'installation de ses œuvres, y a-t-il un effet Richard Orlinski ? », La Voix du Nord, 10/08/2018.

⁴¹³ Cette installation étant postérieure à notre période de terrain, il ne nous a pas été possible de l'inclure dans nos questionnaires auprès des usagers ou de l'évoquer pendant nos entretiens avec les riverains.

subversive⁴¹⁴. Cette démarche fait cependant figure d'exception et l'absence de projets de ce type au 11/19 de Loos-en-Gohelle ou au CHM de Lewarde souligne l'absence de démarche concertée dans le territoire.

Enfin, la révérence/irrévérence au monde minier peut s'apparenter à une recherche esthétique ou à une tentative de reproduction de codes identifiés et compréhensibles par le visiteur via leur mise en scène. Ainsi, le site du musée du Louvre met-il en valeur l'ancien puits de mine, les anciens cavaliers et rappelle les lampes des mineurs avec le design de l'éclairage du parc alors que, paradoxalement, l'ancien bâtiment des douches a été détruit et qu'il ne reste aucune trace authentique de l'ancienne activité du site. Cette instrumentalisation des signes, de la sémiologie propre à l'univers minier, s'apparente ici davantage à une mise en scène de l'identité du lieu destinée à servir un discours (montrer que le Louvre à Lens respecte les racines mémorielles du lieu par exemple) qu'à un réel souci de préserver les témoignages du passé ou de respect de la valeur historique et architecturale de l'ancienne fosse 9.

Ce couple révérence/irrévérence se déploie également dans les activités proposées par les équipements culturels qui font parfois directement référence à l'histoire du lieu ou s'en servent en la détournant.

1.2.3 Des activités qui jouent également avec la révérence et l'irrévérence

Les équipements culturels qui occupent désormais les lieux ont un lien plus ou moins fort avec l'histoire minière en fonction de leur généalogie d'une part, mais aussi de leur rôle tant culturel que social ou économique d'autre part. En effet, Culture Commune est depuis le début une association que l'on peut qualifier de militante dans le Bassin minier, portée par Chantal Lamarre jusqu'en 2015. Sa directrice avait une vision combative de la culture :

« Je pense que d'emblée je vous ai parlé de mission pour la population ; l'idée c'est le changement, d'offrir à la population de vraies alternatives d'épanouissement et d'émancipation. Ça donne du sens au projet et même aux artistes qui viennent travailler, ce qui fait qu'on a une certaine marque de fabrique ici, c'est à dire qu'un certain nombre d'artistes font des veillées avec la population, travaillent dans les quartiers, dans les cités, en résidence et parfois les propos des habitants sont le matériau même de leur spectacle »⁴¹⁵.

⁴¹⁴ La présence d'une sculpture d'un artiste dont les œuvres sont cotées à plusieurs millions d'euros dans un site qui représente certes le patronat mais aussi une mémoire ouvrière et sociale nous paraît particulièrement éloquente.

⁴¹⁵ Entretien avec Chantal Lamarre, 2014.

De même, la compagnie HVDZ, dirigée par Guy Alloucherie, fils de mineur originaire de Liévin, est associée à l'association depuis les années 2000 et porte le même regard sur l'importance de la transmission de la mémoire minière d'une part, et sur le rôle social que remplit le spectacle vivant, et plus particulièrement le théâtre, auprès des publics dits éloignés de la culture. Aussi, dans leurs méthodes de travail, théorisées par ailleurs⁴¹⁶, retrouve-t-on des ateliers avec les habitants, notamment les riverains, mais aussi ce qu'ils appellent les *veillées*. Ces dernières sont des représentations, des performances artistiques⁴¹⁷, qui se déroulent chez l'habitant et, à travers la transformation éphémère de l'espace du quotidien, mettent les habitants au cœur du spectacle pour en faire le « *matériau* » principal pour reprendre les termes de Chantal Lamarre.

En analysant la programmation de Culture Commune entre 2013 et 2017⁴¹⁸, on constate que la présence de spectacles en lien avec l'histoire industrielle et/ou minière⁴¹⁹ est une constante, même si elle n'en représente qu'une facette qui mêle pièces de théâtre, art du cirque, danse. Les spectacles ont été créés par des artistes et des compagnies qui n'ont pas forcément de lien avec la région, comme pour n'importe quel équipement culturel équivalent. En revanche, même si elle n'est pas clairement remise en question, cette orientation est légèrement atténuée au moment du changement de direction comme le montre le tableau ci-dessous.

Figure 81 : Tableau présentant la part de spectacles relatifs à l'identité minière et comment celle-ci est mise en avant⁴²⁰

2013-2014	2015-2016	2016-2017	2017-2018
-----------	-----------	-----------	-----------

⁴¹⁶ Présentation dans le cadre d'un atelier de réflexion sur la place des habitants dans la démarche artistique, 2009 https://www.artfactories.net/IMG/pdf/Presentation_Veillees.pdf

⁴¹⁷ Les artistes de la compagnie s'y réfèrent comme étant de « petites formes », c'est-à-dire des performances modestes dans les moyens utilisés et le nombre limité de spectateurs.

⁴¹⁸ La plaquette de la saison 2014-2015 manque malheureusement à l'appel.

⁴¹⁹ Ces spectacles ont été identifiés grâce à l'analyse des différentes programmations grâce aux titres, souvent évocateurs, des spectacles ou grâce à leur présentation détaillée.

⁴²⁰ Il faut préciser une difficulté pour la programmation 2015-2016 qui est l'année de changement de direction de Culture Commune. Sa réorganisation en temps forts et le manque de temps pour éditer un programme complet fait que la plaquette est particulièrement succincte et que les spectacles y sont mal détaillés.

Nombre de spectacles	35	21 + 3 temps forts non détaillés	29 + 2 temps forts non détaillés	30 + 2 temps forts non détaillés
Ceux en lien avec l'identité minière/ ouvrière/ territoriale	5	Au moins 2	Au moins 3	Au moins 4
Éléments mis en avant	Le patrimoine minier, le caractère rural de l'Artois, la déshérence économique, la reconversion, Métaleurop	Le patrimoine minier	Le patrimoine minier	Le patrimoine minier, les habitants, l'histoire du territoire

REALISATION : C. MORTELETTE

A partir de 2015, les identités territoriale et/ou minière sont essentiellement interrogées grâce à plusieurs événements culturels conçus comme dans des temps forts dans la programmation culturelle. Parmi ceux-ci, on retrouve « Ici et là dans la cité » qui interroge l'inscription Unesco auprès d'habitants de cités minières parfois dégradées, « Constellation Imaginaire » qui propose du spectacle vivant notamment sur la base 11/19, ainsi que des résidences artistiques ou des créations des artistes associés, comme la compagnie HVDZ et Thomas Suel qui produisent des spectacles engagés en lien avec le territoire depuis plusieurs années.

La direction de Chantal Lamarre se singularisait par cette volonté de questionner l'identité ouvrière, la déshérence du territoire, la mémoire tandis que l'actuel directeur, sans l'évacuer complètement, semble vouloir s'en détacher.

« Je ne suis pas forcément arc-bouté sur la question de l'identité. Je pense que chaque personne ici a un monde qui lui appartient et que ce monde-là peut dépasser son identité ou son statut d'ouvrier... il y a des faces cachées. Moi ce qui m'intéresse, c'est de mettre en rapport ce qui est apparent et ce qui est transparent ou pas révélé par la situation sociale ou autre. Il y a des parts qui ne sont pas révélées chez les individus et qui m'intéressent. Je veux

réunir la question du social et du poétique. Peut-être que si je devais faire une critique amicale à ma prédécesseuse c'est qu'elle était peut-être trop sur l'aspect social... C'est important de savoir où on est mais c'est important de relier à ça à d'autres dimensions » (entretien avec Laurent Coutouly, avril 2016).

De même, pour l'EPCC du 9/9 bis et le Métaphone, la programmation de la salle de spectacles et des événements sur le site fait la part belle à l'histoire minière : expositions, projections de films et de documentaires, concerts, journées du patrimoine... La mémoire du Bassin minier est à nouveau particulièrement mise en avant, à la fois dans les événements qui proposent une esthétisation des bâtiments relatifs à l'exploitation minière, grâce aux installations artistiques des Fugues sonores par exemple, mais aussi par le contenu culturel et/scientifique de la programmation.

Figure 82 : Mise en lumière du 9/9bis de Oignies lors des Fugues Sonores



SOURCE : C. MORTELETTE, 2017

Ces références appuyées à l'histoire du lieu, et à l'histoire minière en général, font partie des objectifs de l'EPCC de réinvestir la mémoire et les lieux pour les valoriser et atteindre la population locale. Les mots « *fierté* » et « *ambition* » reviennent dans les discours des parties prenantes interrogées qui font le constat d'une nécessité de relier à nouveau ces valeurs avec l'héritage minier, notamment pour les habitants. En outre, les valeurs connexes véhiculées par le patrimoine industriel, et a fortiori par la culture ouvrière et minière, comme la convivialité et l'échange sont identifiées comme devant être redynamisées grâce, notamment, à une programmation culturelle qui favoriserait les moments festifs considérés comme creusets de la rencontre. Ce positionnement partagé par le 9/9bis et le 11/19 de faire des références plus ou moins appuyées à la culture minière dans leur programmation ne risque-t-il pas de contribuer à

un enfermement de la population locale, de la conforter artificiellement dans une identité qui ne correspondrait plus vraiment à son quotidien et à ses aspirations ? A l'inverse, faut-il y voir les signes d'« *une volonté d'affirmer un lien positif et porteur entre un passé industriel et un présent culturel* » (Lucchini, *op. cit.* 2016, p.54) ? La question mérite probablement d'être posée car même si les intentions, le positionnement politique et militant des directions⁴²¹ de ces structures semblent tout à fait louables et pertinents, le rappel permanent d'une appartenance à une histoire particulière ne risque-t-il pas de provoquer une assignation identitaire contraire aux intentions émancipatrices ? Le discours souvent optimiste et/ou militant des spectacles programmés ainsi que leur intention explicite de contribuer au renouvellement des imaginaires associés à l'héritage minier ou de porter un message de réconciliation avec la mémoire conflictuelle de ces anciens lieux de labeur et de danger est une première piste pour y répondre.

« *On disait que c'était les premiers ouvriers de France les mineurs. On les a portés aux nues d'une certaine manière, et ils ont été tellement exploités par ailleurs. (...) Quand Thorez leur a dit « il faut travailler une heure de plus pour la France », ils l'ont fait ! De génération en génération, c'est des gens qui ont été exploités mais qui ont créé une culture forte. (...) Ils ont l'impression d'avoir été niés, d'avoir été spoliés, humiliés. (...) Comment peut-on imaginer se construire sur rien et imaginer que ce qui était avant n'était rien ? Ca a flingué beaucoup de gens. (...) C'est pas la culture qui sauvera le monde mais c'était des lieux de combat et d'estime de soi et il faut leur rendre ça » (Entretien avec Guy Alloucherie, mars 2016).*

Le site de Wallers-Arenberg marque ici sa singularité puisque rien dans les activités culturelles proposées ne fait référence à l'histoire du lieu. Le but de *creative mine* est davantage d'être un pôle de compétitivité lié à l'image et d'être un nouvel outil de développement économique endogène. Les acteurs responsables des projets, à savoir la communauté d'agglomération Portes du Hainaut et la commune de Wallers, n'ont pas développé d'ambition sociale particulière pour ce site à l'instar des autres équipements culturels étudiés. *Creative mine* relève de la stratégie régionale d'attractivité et de changement d'image couplée à l'instauration d'une filière dédiée

⁴²¹ Laurent Coutouly, à la tête de Culture Commune depuis 2015 était auparavant à Montluçon, puis à Montbéliard, il est donc coutumier des territoires (post)industriels et de leurs problématiques. Olivier Galan, le directeur du 9/9bis, était auparavant directeur d'une Maison des Jeunes et de la Culture à Bayonne, puis en région parisienne et se réclame du mouvement de l'éducation populaire – il était par exemple engagé dans l'association du Groupement Etudiant National pour l'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) dans sa jeunesse (association qui promeut le décroisement des prisons).

à l'image numérique et aux industries créatives. Il n'y a donc pas de jeu entre révérence et irrévérence face à l'identité minière qui puisse être décelée dans la programmation des avant-premières par exemple.

Quant au Louvre Lens, les équipes ne cherchent pas non plus à faire le lien avec l'identité minière via les activités culturelles qu'elles proposent que ce soit dans le musée ou via la Scène. On peut rappeler néanmoins la tenue de l'exposition sur les objets des supporters du RCL, déjà évoquée, qui a eu lieu entre avril et novembre 2016. Certains spectacles donnés à la Scène, comme la Brique d'HVDZ en septembre 2015 ou Stadium en mai 2016, font figure d'exception. Le Louvre Lens a donc été initialement conçu pour être un lieu autre, qui propose une offre sans lien avec cette identité minière. Pour autant, la nouvelle directrice Marie Lavandier a pu nous faire part de son intention d'organiser une exposition ayant pour thème le noir⁴²², une référence explicite à l'identité minière puisque le choix de la couleur noire est bien sûr en lien avec le charbon et au pays noir en général.

Ainsi, nous avons vu qu'en fonction du projet culturel dans lequel s'insère l'équipement⁴²³, mais aussi en fonction de la dominante de l'établissement⁴²⁴, les références à la mémoire et à une identité minières sont plus ou moins appuyées, plus ou moins assumées mais aussi, plus ou moins détournées dans leur expression. Le choix du réinvestissement fonctionnel se fait donc également en prenant en compte son usage initial et le sens que contiennent toujours les bâtiments qui ont survécu à la fin de l'exploitation. Finalement, la maîtrise d'ouvrage et les directions d'équipement souhaitent s'inscrire dans une certaine filiation avec l'histoire des lieux réinvestis ou n'osent pas entièrement s'en affranchir, y compris dans le cas du Louvre Lens qui est pourtant l'équipement atypique par excellence. Ce lien revendiqué avec la mémoire grâce aux programmations artistiques et culturelles est un moyen de revendiquer une parenté avec le territoire et son identité et peut servir à adoucir la rupture induite par les démolitions subies par ces sites ou par l'ajout d'un équipement culturel à l'architecture dissonante.

Le réinvestissement fonctionnel des anciens sites miniers en les transformant en des sites dédiés à la consommation ou à la pratique artistique et culturelle ne provient donc pas d'une logique globale appliquée à tous les sites. La généalogie de ces projets le montre bien : le fait que ces sites accueillent aujourd'hui des équipements culturels est principalement lié à des prises d'opportunités non concertées. Le rôle du Conseil Régional doit cependant être souligné dans

⁴²² Entretien en janvier 2017.

⁴²³ Projet décidé à la fois par la collectivité porteuse et la direction de l'établissement.

⁴²⁴ Selon qu'il joue un rôle social et local ou un rôle économique et (inter)national.

leur orientation économique et leur positionnement stratégique. Parmi les sites miniers, les quatre sites étudiés font même figure d'exception puisque la plupart ont tout simplement disparu, comme la fosse 10 de la compagnie de Dourges voisine du 9/9bis de Oignies qui a laissé sa place à la plateforme delta 3. D'autres sont toujours en friche ou ont verdi comme la friche du 5 de Loos-en-Gohelle (ou friche de l'« entre-deux ») sur laquelle un projet d'éco-quartier devrait voir le jour. Le réinvestissement fonctionnel par la culture questionne cependant la prise en compte du patrimoine et de la mémoire minière. En effet, alors que l'on serait tenté de croire que la réhabilitation des sites miniers en lieux culturels est plus à même de respecter un éventuel esprit des lieux, il apparaît que tous ces projets ne le font pas de manière égale. Les projets culturels les plus en lien avec les industries culturelles ou la consommation de la culture, comme *creative mine* et le Louvre Lens, sont ceux qui proposent le moins d'activités en lien avec ce *genius loci*, quand bien même l'intégrité du site serait préservée. La projection du Bassin minier dans des activités jugées porteuses et innovantes, comme à Wallers-Arenberg, ou renouvelant l'image du territoire, comme l'ouverture du Louvre Lens, impliquerait donc une resémantisation plus radicale dans son expression puisque le changement de fonction, de forme et/ou d'ambiance est plus abouti.

Conclusion intermédiaire : Le réinvestissement fonctionnel des anciens sites miniers par la culture s'est donc manifesté de manière plurielle dans le Bassin minier. Ces sites n'ont pas la même généalogie, ne répondent pas aux mêmes idéologies urbanistiques et n'obéissent pas aux mêmes logiques de reconversion. Ces réinvestissements proposent une relecture de l'héritage minier et incitent la maîtrise d'ouvrage, et les directions d'équipements culturels, à réfléchir et à mettre en perspective ce qu'ils proposent avec l'épaisseur des lieux. Le positionnement choisi entre mémoire et projet, mais aussi entre révérence et irrévérence face à l'identité minière rappelle que ces lieux qui reposent sur des ressorts patrimoniaux et des pratiques culturelles contemporaines sont amenés à jouer un rôle d'intermédiation (Lucchini, 2016) entre différents acteurs, enjeux, mais aussi publics. Ce statut d'intermédiaire se retrouve également dans le réinvestissement symbolique qu'ils opèrent.

2. UN RÉINVESTISSEMENT SYMBOLIQUE QUI FAVORISE LE RENOUVELLEMENT DES TERRITORIALITÉS ?

Le réinvestissement symbolique des lieux est le deuxième volet de la resémantisation, complémentaire des changements d'ordre fonctionnel. Par réinvestissement symbolique, il est question des tentatives de réécriture de la signification des lieux en tant qu'ils font l'objet de représentations. Les bâtiments relatifs à l'exploitation minière pouvaient évoquer les conditions difficiles du travail souterrain, la puissance des compagnies minières, puis de Charbonnages de France, ou encore l'emprise d'un certain type d'industrie sur le territoire du Bassin minier au moment de l'exploitation. Après la cessation de l'activité, d'autres représentations, d'autres imaginaires sont venus se superposer et ces bâtiments ont pu devenir les symboles de la déchéance d'un territoire et d'une population, et de la fin d'un mode de vie. Ces représentations ambivalentes sont le lot des espaces industriels en friche (Andres, Ambrosino, *op. cit.* ; Bachimon, *op. cit.*). Pour assurer le changement d'image du territoire, il a donc fallu convoquer de nouvelles figures (Lussault, *op. cit.* 1997), d'autres significations pour ces lieux, ce qui constitue un second axe de la resémantisation. Ces nouvelles pratiques proposées aux habitants pour ces lieux ont aussi contribué à l'évolution de leur symbolique.

2.1 DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE AU LIEU DE PASSAGE, QUELLE OUVERTURE DES SITES MINIERS ?

2.1.1 Des murs qui s'effacent : une invitation à entrer ?

On imagine difficilement aujourd'hui que l'ensemble des carreaux de mine étaient ceints de murs et de portails afin de protéger l'unité de production. Ces murs étaient aussi la marque de la propriété privée, produisant une discontinuité forte entre un dedans et un dehors. Après l'arrêt de l'exploitation du charbon, outre les nombreuses démolitions de sites, les murs et les portails ont eu également tendance à s'effacer. Sur les trois sites encore relativement intacts de notre terrain⁴²⁵, seul celui de Loos-en-Gohelle a fait l'objet d'une rénovation qui conserve des murs autour du site et qui renforce la monumentalité du site par l'adjonction de hautes portes en fer forgé, qui sont cependant ouvertes en journée. Quant au site d'Arenberg, il est aujourd'hui protégé par un ensemble de plaques de béton et de grilles qui le laissent entrevoir des passants, tandis que celui du 9/9 bis est désormais ouvert à tout type de passage (Fig 84 ci-dessous). Même si certains murs ont été conservés, leur présence n'était plus forcément garante

⁴²⁵ Nous excluons ici le site du Louvre Lens qui ne ressemble plus à un site minier et dont l'analyse de son ouverture sur l'espace public a déjà été analysé.

d'intégrité pour les bâtiments. En effet, ces trois sites ont été la cible de pillages pour récupérer des métaux ou des objets *souvenirs* telles que les lampes de mineurs par exemple.

Figure 83 : Des limites plus ou moins poreuses entre les sites miniers et leur environnement



En haut, à gauche la fosse du 9/9 bis de Oignies, en bas à gauche le site de Wallers-Arenberg (vue sur la rue), à droite le 11/19 de Loos-en-Gohelle

SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Cette ouverture totale ou partielle de ces anciens espaces privés vers l'espace commun conditionnent-elles les modalités des pratiques habitantes de ces lieux ? Lors de nos dispositifs d'observation non participante ou à la faveur de nos multiples venues sur ces sites pour des entretiens avec les responsables de structure ou auprès des habitants, nous avons observé des façons très diverses d'occuper l'espace. Les sites de Wallers-Arenberg et du 11/19 sont en règle générale des lieux assez peu fréquentés par la population locale tandis que celui du 9/9 bis est bien plus ouvert aux pratiques ordinaires mais aussi à d'autres plus confidentielles, voire clandestines. De manière générale, en interrogeant les riverains, la plupart ne se rendent sur le site qu'en de rares occasions et réservent leurs visites à des balades en famille ou avec des amis pour observer les bâtiments. Sur les sites du 9/9 bis et du 11/19, ces visites s'accompagnent régulièrement d'une escapade sur les terrils à proximité. Ces pratiques sont absentes sur la fosse

Arenberg puisque le teruil qui la jouxte est aujourd'hui complétement arasé du fait de l'exploitation du schiste. Certains riverains évoquent également l'habitude de traverser ces sites pour courir ou promener leur chien, notamment pour le 9/9 bis mais aussi, dans une moindre mesure pour celui de Wallers-Arenberg.

Le site du 9/9 bis paraît être le plus riche en termes d'usages. En effet, en ce qui concerne la mobilité, le site a longtemps été un point de passage officieux et plus ou moins toléré pour les automobilistes initiés, faisant office de raccourci pour rejoindre l'A1 en prolongeant vers la plateforme delta 3. Nous pouvons également noter le passage d'une ligne de bus par le site ce qui renforce cette impression de lieu ouvert aux flux. Enfin, on observe une grande diversité de modes d'occupation et de pratiques diverses allant de l'installation régulière de camps de gens du voyage⁴²⁶, d'apprentissage du vélo, de *squat* d'adolescents qui viennent se réfugier sur les escaliers de la salle des machines pour traîner entre eux ou fumer en cachette. Cet ensemble de pratiques informelles dessine un espace commun de transition, entre espace public et espace privé, à la fois ouvert et où l'on peut se sentir à l'abri.

Figure 84 : Une diversité de pratiques et d'occupations sur le site du 9/9bis



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

⁴²⁶ Paradoxalement, le site du 9/9 bis connaît donc un processus de monumentalisation depuis les années 1990 mais possède encore un statut d'espace en marge, d'espace périphérique pour les pouvoirs publics.

En plus de ces pratiques informelles, il est également intéressant de relever la pratique éphémère d'un jeu qui a relativement fait parler les géographes au cours de l'été 2016 lorsque des personnes se sont massivement mises à parcourir les lieux emblématiques des villes le nez penché sur leur téléphone portable. Le site du 9/9 bis a en effet fait partie des terrains de chasse privilégiés des joueurs de Pokémon go. Au-delà de l'anecdote, ce fait est intéressant à analyser en raison de la typologie des lieux qui ont constitué des *pokéstops*⁴²⁷. Ces derniers fonctionnent comme des portails dont la localisation s'est appuyée sur un jeu virtuel plus ancien, mais à la logique similaire, qui désignait explicitement les lieux les plus emblématiques d'une ville (places, églises, hôtels de ville, théâtres et d'autres types de monuments) comme étant des lieux à conquérir par les joueurs. La fosse du 9/9 bis, en venant grossir la liste des *pokéstops* est de fait identifiée à un monument ou à un lieu emblématique de la ville de Oignies au même titre que la tour Eiffel ou la fontaine de Trévis. Cela conforte de fait son identification à un géosymbole (Bonnemaison, 1981) du Bassin minier à la fois de manière descendante mais aussi de manière ascendante.

Enfin, malgré l'effacement de certains murs, ou une porosité accrue de ces lieux, toute manifestation d'ouverture du site vers l'extérieur n'est pas forcément synonyme d'invitation à pénétrer dans les lieux. En effet, si le passage et l'occupation diurne sont plutôt bien tolérés sur chacun des sites, les activités nocturnes, elles, sont davantage découragées avec la fermeture des portails pour le 11/19 et le site de Wallers, ainsi que la fermeture précautionneuse des différents bâtiments et le maintien d'une borne escamotable automatique en position surélevée afin d'empêcher la circulation automobile sur le site du 9/9bis. De manière assez classique, la nuit est considérée comme un espace/temps particulier par les politiques publiques qui nécessitent des mesures particulières, notamment en termes de protection des biens et des personnes (Gwiazdzinski, 2014, 2019). Cette ouverture partielle est-elle un obstacle à l'appropriation de ces lieux ? Si le patrimoine est censé être ce qui appartient à tous, les sites miniers peuvent-ils être désormais considérés comme des espaces du commun ?

2.1.2 Les anciens sites miniers, des espaces communs ?

Le patrimoine est par définition ce qui nous vient de nos pères, l'héritage d'une communauté que l'on se transmet d'une génération à l'autre, « *ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent* » (Lazarotti in. Lévy, Lussault, *op. cit.* p. 748). Cette vision du patrimoine a eu pour conséquence le développement de deux processus

⁴²⁷ Les pokéstops, pour les non-initiés, sont les lieux où les joueurs peuvent faire le plein de pokéballs, soit les outils leur permettant d'attraper le plus de Pokémon possibles.

différents : d'abord une plus grande prise en compte des patrimoines particuliers à partir des années 1990, venant questionner les conceptions plus conservatrices héritées des lieux de mémoire de Pierre Nora (*op. cit.*), et ensuite, une mise en protection des patrimoines qui tiendrait plus du sauvetage que de la conservation (Micoud, 1996 ; Tornatore, 2004b). Aussi, les questions de démocratie patrimoniale (Barbe, Sevin 2017) et l'interprétation des biens patrimoniaux comme des biens communs⁴²⁸ sont-elles devenues centrales mais aussi pertinentes pour interroger la dichotomie entre nécessité de protection et permission d'un bénéfice collectif et d'appropriation habitante de ces mêmes biens. Cette notion de démocratie patrimoniale, également extensible aux paysages (Sgard, 2010), nous incite à mettre en avant la dimension matérielle et symbolique des biens et à définir plus précisément la communauté et ses intérêts en jeu vis-à-vis de ces « communs ». Le paysage, qui est partout où le regard se pose, est d'ailleurs probablement le bien commun le plus exemplaire : « *le paysage est un bien commun comme convergence de valeurs, de modes d'actions, de mythes qui définissent la possibilité d'un projet partagé* » (Harzfeld, 2006, p. 284)⁴²⁹. Le statut de patrimoine mondial de l'Unesco du paysage du Bassin minier pose question puisqu'il occupe une place ambivalente, le tenant à la fois éloignée des considérations économiques – la préservation du paysage prévaut sur la logique d'urbanisation par exemple – tout en étant également un argument marketing intégré à une stratégie de loisirs et de développement touristique. Cela entre donc en contradiction avec la notion de communs pour lesquels les logiques de privatisation doivent s'effacer au profit de l'accessibilité et de l'intérêt général. Le retentissement médiatique de l'inscription des sites miniers à l'Unesco pourrait-il constituer une menace pour ce statut de biens communs ? La question du *Droit à la ville* incite à s'interroger sur le statut des anciens sites miniers qui, en plus d'être des lieux patrimoniaux et de mémoire, peuvent également appartenir à l'espace du quotidien pour les riverains ; les pratiques informelles dans le 9/9bis sont révélatrices à cet égard. En marge des centres villes, ayant connu la vacance et une dévalorisation dans leur symbolique, ces lieux sont aujourd'hui réinvestis par un discours nouveau, un sens et des actions inédits⁴³⁰, ce statut de bien commun pourrait être à présent menacé.

⁴²⁸ Les communs sont par définition des biens ou des services sont par définition destinés à la jouissance collective, avec une potentielle fonction sociale et investis par l'action collective (Chatterton, 2010 ; Borch, Kornberger, 2015).

⁴²⁹ Citée par Anne Sgard (Sgard, 2010).

⁴³⁰ De la part de l'action publique essentiellement.

La réutilisation de ces lieux à des fins culturelles, patrimoniales mais aussi économiques a eu un effet double : à la fois une ouverture physique des sites, pour permettre leur accessibilité et leur visite, et une ouverture symbolique vers l'altérité grâce aux valeurs d'échanges véhiculées par la culture. On remarque également une dynamique de fermeture puisque ces sites sont aujourd'hui considérés comme un héritage à préserver parce que constitutifs de l'identité d'un territoire et d'une population, et donc potentiellement envisagés comme des monuments prestigieux. Pour reprendre l'exemple du 9/9 bis, ce site sert de lieu d'accueil pour les gens du voyage depuis de nombreuses années, ce qui montre qu'il a longtemps été considéré comme un lieu ordinaire par les pouvoirs publics locaux. Pourtant, la presse locale s'est saisie assez récemment de ce sujet, de manière relativement polémique, rappelant d'emblée que le site « *est LE lieu emblématique de l'agglomération d'Hénin-Carvin. On y a vu, il y a un an, un Premier ministre venir signer un engagement pour le renouveau du Bassin minier à 100 millions d'euros* »⁴³¹ et présentant la présence du camp comme incongru. Cet exemple est révélateur de l'évolution de la perception de ces lieux : leur entrée dans les biens communs en tant que patrimoine mondial de l'humanité leur confère une dimension nouvelle qui légitime qu'on en limite les usages par tous et pour tous.

Ces lieux ont connu deux phases : d'abord un mouvement d'ouverture, en réutilisant ces lieux et en les érigeant en biens patrimoniaux. Il s'agit dans un premier temps de les « rendre » à la population en abaissant des murs concrets et symboliques. En reconnaissant leur importance et donc la nécessité de les conserver, de les protéger, ils deviennent des lieux remarquables. La monumentalisation les fait sortir du statut d'espace ordinaire, sans valeur particulière. Cette opération a donc pour effet de sacrifier les anciens sites miniers. Nous retrouvons ici la notion de lieux interstitiels (Lucchini, *op. cit.* 2016), de lieux de l'entre-deux, entre sacralisation et banalisation devenus des lieux de mémoire, à la fois pour les habitants, mais aussi pour l'humanité toute entière depuis leur inscription à l'Unesco.

Enfin, certaines évolutions récentes du réinvestissement de ces sites par l'action publique, couplée aux stratégies de politiques d'image et de tourisme, invite à s'interroger sur leur devenir en tant que lieux patrimoniaux. L'opération « *Safari by Orlinski* » dans les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin pendant l'été 2018 pour une exposition de ses œuvres à ciel ouvert dans des lieux emblématiques du territoire, comme l'ancienne banque de France de Lens ou le site du 9/9 bis de Oignies, confirme une volonté de créer l'événement

⁴³¹ Youenn Martin, « Des gens du voyage sur le site historique minier du 9-9 bis, mais pas d'impact sur la fête de dimanche », *La Voix du Nord*, 04/04/18.

pour faire parler autrement du territoire et susciter la curiosité des habitants comme des touristes. En faisant de ces sites des lieux de loisirs et en invitant un artiste renommé à l'international, l'action publique leur confère une valeur supplémentaire, une valeur d'échange davantage qu'une valeur d'usage pour reprendre le couple utilisé par Lefebvre dans le *Droit à la ville*. En choisissant de mettre en valeur des productions artistiques dont le but principal est de « faire rayonner le territoire »⁴³², les parties prenantes de ce type de projet réduisent d'une part l'art à l'ornementation, ce qui est une « parodie du possible [qui] se dénonce elle-même comme caricaturale » (Lefebvre, *op. cit.* 1968, p.139), mais font également prévaloir les logiques économiques sur celles de l'intérêt général. Elles ne se saisissent pas dans ce cas de la culture comme vecteur d'émancipation pour les populations mais plutôt comme atout et attrait.

A la question « les anciens sites miniers sont-ils entrés dans les espaces communs ? », il est donc relativement difficile de donner une réponse sans ambivalence. En effet, la manière dont ils sont gérés depuis leur mise en patrimoine est elle-même ambiguë et évolutive. Cependant, la multiplication des acteurs patrimoniaux et la mise en place de dispositifs de médiation ont pour objet de mieux faire connaître le patrimoine minier et de démocratiser son accès, notamment auprès des habitants du Bassin minier. Notre hypothèse est que ces dispositifs et ces acteurs peuvent inciter les habitants du Bassin minier à reconstruire leur identité ou renouveler leur rapport à elle grâce à cette réappropriation des lieux emblématiques et de la mémoire associée.

2.2 UNE RECONSTRUCTION DES IDENTITÉS A TRAVERS UNE RÉAPPROPRIATION DES LIEUX ET DE LA MÉMOIRE

La politique patrimoniale, telle qu'elle est pensée par les différents ministères de la culture depuis les années Jack Lang et appliquée en région par la DRAC mais aussi par les labels Pays d'Art et d'Histoire⁴³³, promeut une démocratie du patrimoine, à savoir la reconnaissance des patrimoines particuliers d'une part et la garantie de l'accès au patrimoine pour tous. Cette politique se concrétise notamment par la célébration des Journées Européennes du Patrimoine depuis 1984 ou encore par un effort auprès des scolaires, ciblés par les actions de médiation patrimoniale. Localement, les collectivités territoriales envisagent souvent le patrimoine comme une possibilité de valorisation du territoire concerné par leur action ou d'un site en particulier et comme une opportunité de (re)développement local, comme cela peut être le cas

⁴³² Ainsi s'exprime Christophe Pilch, président de l'agglomération depuis 2017 dans un article de *La Voix du Nord* du 27/06/18.

⁴³³ Ces labels concernent généralement des villes et est attribué par le ministère en charge de la culture.

avec une inscription Unesco par exemple (Tallandier, 2008 ; Prigent, *op. cit.*). De fait, certains projets locaux émanant d'une contractualisation entre l'Etat et d'une collectivité locale, proposent une hybridation de ces deux conceptions et offrent aux habitants des dispositifs de médiation patrimoniale mettant l'identité du territoire au cœur des démarches, tout en valorisant la communication et la mise en tourisme des biens patrimoniaux. C'est notamment le cas de la MBM et du Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin (PAHLL). Ces deux acteurs participent à une meilleure visibilité du patrimoine, notamment à des fins touristiques, tout en promouvant sa réappropriation par les habitants par leur action. Pour ces derniers, ils partent du postulat qu'ils ont besoin de renouer avec l'histoire de leur région, parce qu'il y a eu une rupture dans la transmission, et que mieux connaître le patrimoine renforcerait une fierté d'appartenir à un groupe et à un territoire⁴³⁴. De fait, les liens entre identité, patrimoine et sentiment d'appartenance à un territoire sont des notions liées et étudiées conjointement en géographie culturelle mais aussi sociale (Debarbieux, 1995 ; Gravari-Barbas, 1995 ; Di Méo, 1996, 1998, 2005 ; Guérin-Pace, 2006). Ces géographes explicitent clairement le rôle du patrimoine dans une manière de conforter des habitants dans une identité collective territorialisée et, surtout, la manière dont ce lien est un outil pour les pouvoirs publics, à des fins de communication notamment (Gellereau, 2003). Pour interroger cette idée de reconstruction d'une identité collective par le patrimoine, nous allons nous intéresser ici à l'action des acteurs patrimoniaux via les visites qu'ils mettent en place afin d'étudier conjointement les dispositifs et leurs intentions. Nous voulons étudier plus particulièrement la manière dont on s'adresse aux visiteurs, qu'ils soient étrangers au territoire ou qu'ils résident dans le Bassin minier. Nous voulons également proposer l'étude d'un dispositif particulier mis en place en mars 2016 dans la cité des Provinces à Lens et sur le site du 11/19 de Loos-en-Gohelle pour lequel nous avons établi un protocole d'observation participante.

2.2.1 Une médiation patrimoniale entre acteurs amateurs et professionnels

Les visites des différents sites miniers de notre terrain de thèse, site de l'ancienne fosse 9 où se dresse aujourd'hui le Louvre Lens y compris, jouent un rôle particulier dans la médiation patrimoniale. Considérées comme des vectrices de la mémoire, elles sont valorisées par les professionnels du patrimoine sur le territoire du Bassin minier qui ont développé des circuits touristiques thématiques qui se consacrent exclusivement au patrimoine minier. Elles relèvent aussi d'un désir de transmission de la part de personnes qui n'ont pas de formation de guide-

⁴³⁴ Ces deux acteurs ont un discours très similaire sur le patrimoine et la nécessité de sa reconnaissance et de sa valorisation pour favoriser la fierté d'une communauté.

conférencier mais qui possèdent une expertise singulière. Les anciens mineurs, parfois rassemblés en association, constituent des personnes ressources pour ce type de visite, car ils sont des témoins directs de l'époque de l'exploitation du charbon et de la cessation de l'activité. Cette expertise d'usage est valorisée par les acteurs professionnels du patrimoine : ce sont par exemple deux associations d'anciens mineurs qui géraient jusqu'à il y a peu les visites des sites de Wallers et de Oignies. Aujourd'hui, des acteurs professionnels et institutionnels du tourisme ont émergé sur le territoire et complètent l'offre de visite. Que révèlent ces visites sur la manière de transmettre et valoriser l'identité du territoire ?

Seuls les sites du 9/9 bis de Oignies et celui de Wallers-Arenberg font l'objet de visites organisées par des associations d'anciens mineurs. Les visiteurs souhaitant découvrir la salle des machines de Oignies ou le parcours de Wallers-Arenberg doivent donc s'adresser à ces derniers, de manière exclusive dans le cas de la fosse Arenberg. En revanche, les sites de la fosse 9 et du 11/19 ne peuvent pas proposer d'immersion dans les anciens bâtiments puisqu'il n'y a plus de salle des machines à visiter par exemple. Ils constituent essentiellement des étapes de visite dans des circuits créés par des professionnels de la médiation patrimoniale comme le PAHLL. Enfin des visites-témoignages par d'anciens travailleurs des mines – à distinguer des visites guidées réalisées par des guides conférenciers – ont été mises en place au CHM de Lewarde et font la part belle au récit personnel et à l'anecdote.

Les relations entre amateurs et professionnels du patrimoine semblent particulièrement orchestrées et pacifiées, soit du fait de leur institutionnalisation, soit pour des raisons de monopole de la médiation patrimoniale. Les visites organisées ou présentées par des personnes ayant travaillé sur des sites d'exploitation minière sont valorisées par les institutions : dans le cas du 9/9 bis et de la fosse Arenberg, les deux associations d'anciens mineurs ont par exemple libre accès aux bâtiments qu'ils font découvrir. L'association des amis de la mine d'Arenberg dispose également d'un local sur le site minier dont ils ont l'usage exclusif. De même, le CHM propose en moyenne cinq témoignages sur une journée de visite où la fréquentation est plus importante, comme les weekends ou la période des vacances scolaires, en complément des visites guidées animées par des guides conférenciers. Enfin, le 9/9 bis promeut sur ses différents supports de communication les visites de la salle des machines organisées par *Accusto secci*⁴³⁵. Les visites organisées ou menées par les anciens mineurs ressemblent fortement dans leur forme à celles réalisées par des guides-conférenciers. En revanche les témoignages, le récit personnel,

⁴³⁵ Association qui est également à l'origine de la conservation du bâtiment et de l'entretien des dites machines depuis la fermeture du site.

ainsi que le savoir technique sont les éléments qui apportent une plus-value à ces visites qui, par leur position d'acteurs ayant l'expérience de l'exploitation, sont en mesure de rendre le patrimoine plus tangible et peut-être accessible. Pour autant, ce statut de témoin est parfois critiquable et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce que ces témoins avaient parfois un lien assez ténu avec le travail de mineurs : certains étaient contremaîtres, d'autres travaillaient à des postes qui ne nécessitaient pas de descendre au fond⁴³⁶, d'autres encore étaient très jeunes quand les exploitations ont fermé. La plus-value de ces témoignages pourraient résider dans leur caractère authentique en illustrant des difficultés du métier et ses dangers, en mettant en avant des anecdotes relatives au sous-sol relatées par des travailleurs les ayant véritablement expérimentées. Ils nous semblent pourtant qu'ils introduisent également de nombreux biais. En analysant, la formation de guides dans le Bassin minier, Michèle Gellereau a interrogé la construction d'une mise en récit spécifique des habitants du Bassin minier, d'une « *identité narrative de la communauté* » (Ricœur, 1988) à partir des points saillants du discours et des valeurs mises en avant (Gellereau, 2005). Elle met en avant comment ces discours participent de la construction, ou de l'évolution, des représentations des usagers suivant ces visites. Mes observations de terrain se sont construites à partir de cette analyse critique. Ce faisant, j'ai été marquée lors d'une de ces visites par la dimension stéréotypée, voire mythifiée, des récits que j'ai entendus. En effet, l'utilisation de mots en *ch'ti*, la prise de l'accent du nord et l'énonciation de quelques poncifs sur le travail du mineur donnent au discours des accents d'authenticité tout à fait trompeurs à une assistance pourtant ravie⁴³⁷. Les visiteurs qui connaissent quelques mots de patois, ou qui l'utilisent régulièrement, semblent comblés de pouvoir le parler également dans un musée. Nous y avons décelé le plaisir de la connivence avec le guide et la satisfaction de se sentir conforté dans son identité. Cette approche par la narration et la mise en avant de l'expérience individuelle est plébiscitée par le public et identifiée comme un outil de médiation approprié pour certains sites comme le CHM de Lewarde, Arenberg ou le 9/9 bis. Ce qui est présenté comme une expertise d'usage est donc mis en avant, ainsi que la transmission d'une mémoire, plus ou moins mythifiée, de l'exploitation houillère, d'autant plus valorisée que les témoins sont vieillissants.

Quant aux visites réalisées par les guides conférenciers du PAHLL ou de l'Office de Tourisme (OT) de Lens-Liévin que nous avons observées, elles jouent moins sur le registre de l'émotion et s'attachent davantage à donner des clés de compréhension aux visiteurs. Elles s'agrémentent

⁴³⁶ Ce qui en soi pourrait être intéressant, puisque la diversité des métiers de la mine est souvent ignorée, cependant le musée met principalement l'accent sur le métier de mineur de fond.

⁴³⁷ Nous nous référons ici à deux visites successives effectuées au CHM de Lewarde.

de chiffres, de dates clés et parfois de documents d'archive qui leur confère un caractère savant. Cette façon de faire, notamment lorsque les visites s'inscrivent dans le cadre de parcours mêlant sites emblématiques et lieux considérés comme plus ordinaires, comme les cités minières, permet aux visiteurs qui habitent ou ont habité le Bassin minier de comprendre par exemple les raisons de l'organisation spatiale particulière de leur territoire. Les visites organisées par des amateurs ou des professionnels ont donc des formes différentes qui correspondent à des missions différentes et sont conçues comme étant complémentaires, notamment en fonction des attentes des visiteurs. A travers l'élaboration du discours et les supports de visites choisis (grands sites ou patrimoine plus ordinaire), elles donnent à voir un territoire cohérent, organique et complexe dans le cas des parcours reliant plusieurs lieux ou une histoire plus ou moins fictive, mythique et épique où le mineur retrouve sa place de premier ouvrier de France. Elles participent ainsi à la revalorisation de l'identité collective des habitants et à sa reconstruction ou au renouvellement des représentations dans le cas des visiteurs extra-territoriaux.

Cette revalorisation d'une identité collective est d'autant plus importante à souligner que, partant du discours de la nécessité d'un « retour de la fierté » pour les habitants du Bassin minier, les acteurs patrimoniaux qui s'adressent à la population locale estiment leur rôle essentiel. Pour eux, il est nécessaire de faire reconnecter la population au patrimoine minier et lui faire comprendre la signification de l'inscription Unesco pour lui permettre une réflexivité positive. Le service PAHLL développe d'ailleurs deux axes forts : un axe public habitant afin de participer à un changement de regard sur le territoire et un axe jeune public dans un souci de continuité de la transmission mémorielle. Les acteurs label ont associé le patrimoine minier à un enjeu de citoyenneté à partir du constat d'une rupture de transmission importante, notamment pour les néoarrivants dans les cités minières qui ne connaissent pas ou peu l'histoire du territoire. Cette méconnaissance serait à l'origine d'une mauvaise utilisation des maisons des mines, de conflits de voisinage avec les habitants « historiques ». Le rôle de la médiation patrimoniale dépasserait alors les enjeux de revalorisation de l'identité territoriale comme construction collective et comme discours sur une communauté mais serait également un ciment pour le maintien d'une communauté dans ces espaces plus ou moins insulaires que sont les cités minières.

C'est ce qui nous a amené à vouloir interroger un dispositif de médiation patrimoniale originale qui s'est réalisé à l'échelle d'une cité en particulier, identifiée par les acteurs du PAHLL comme connaissant les problématiques de vivre ensemble précédemment mentionnées. Ce dispositif a en outre concerné différents acteurs dans une volonté de co-construction aboutie où chacun

pouvait amener son expertise et son savoir-faire. Pour cette étude, nous avons mis en place un protocole d'observation participante, qui nous a permis d'interagir avec les différents acteurs de cette co-construction patrimoniale, habitants de la cité compris.

2.2.2 Un dispositif de co-construction de la médiation : valoriser une cité minière inscrite à l'Unesco avec ses habitants

Cette médiation patrimoniale a eu lieu dans le cadre de l'événement « Ici et là dans la cité des Provinces » qui s'est tenu pendant dix jours en mars 2016, dans une ancienne cité minière de Lens, riveraine de Culture Commune. Initialement conçue comme un temps fort dans la programmation de Culture Commune avec la compagnie partenaire HVDZ, cette action culturelle a progressivement laissé de plus en plus de place à l'aspect patrimonial, notamment grâce à la mise en relation du directeur de Culture Commune avec la secrétaire générale de SIA Habitat, le bailleur social qui gère le patrimoine foncier de la cité des Provinces. Cette cité pavillonnaire construite dans les années 1920 possédait la particularité au moment de l'événement d'être à la fois un bien constitutif de l'inscription au patrimoine mondial tout en étant une cité aux difficultés économiques et sociales très similaires à celles des quartiers sensibles. Elle connaît depuis quelques années un *turn-over* important avec le départ des habitants vieillissants et l'arrivée de nouveaux résidents qui n'ont pas forcément de lien avec l'histoire minière ou le territoire. Ce renouvellement de population entraîne des frustrations chez les habitants historiques de la cité qui déplorent un manque de savoir-vivre ou de solidarité entre voisins. En outre, l'opération à tiroirs pour la rénovation thermique des maisons qu'elle connaît depuis 2010 procure une ambiance particulière à cette cité en raison des travaux et des déplacements d'habitants. La cité était donc dans un état très éloigné des conceptions habituelles des biens exceptionnels et universels : maisons murées, espaces publics dégradés ou occupés par des décharges sauvages. Ce paradoxe est à l'origine de l'événement qui mêlait expression artistique et médiation patrimoniale par le biais d'une résidence d'artiste pendant une semaine et de la mise en place de balades artistico-patrimoniales à destination des riverains.

Figure 85 : Vue sur la cité des Provinces, Lens



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Le patrimoine n'a pas été d'emblée l'enjeu principal de l'événement ; néanmoins, la venue progressive d'acteurs experts en la matière, comme le label PAHLL et la CPIE, ainsi que la grande place laissée à la parole habitante conjuguée à l'actualité que constituent l'inscription à l'Unesco et la rénovation de la cité, ont fait que l'événement « Ici et là dans la cité » a donné de l'importance aux discours sur le patrimoine dans ses dimensions matérielles et immatérielles. Cet événement, que nous avons analysé plus en détails par ailleurs (Mortelette, 2018), a pour ambition de mêler discours technique et anecdotique, expertise professionnelle et d'usage, performance artistique et balade commentée, tout en laissant une place centrale aux habitants de la cité, héros d'un film spectacle diffusé à la Fabrique Théâtrale en guise de restitution de la résidence artistique de la compagnie HVDZ.

Tel qu'il est énoncé par les institutions porteuses, l'intérêt de cet événement est de permettre une transmission d'une mémoire, une compréhension de ce qu'est une cité minière et de ce qu'elle symbolise, afin de répondre aux problèmes identifiés précédemment. C'est aussi le moyen d'expliquer son fonctionnement au temps de l'exploitation du charbon pour les habitants, notamment pour les néo-arrivants. Il est également question d'éclairer la signification de la mise en patrimoine de l'héritage minier et d'expliquer les raisons pour lesquelles la cité

des Provinces fait partie des éléments jugés comme ayant une valeur particulière. Il s'agit enfin de favoriser un sentiment d'appartenance à cette cité et de développer la fierté chez ses habitants afin de répondre aux enjeux de vivre ensemble ou de respect du bâti.

Néanmoins, la démarche de co-construction nous est apparue inégale. Malgré la présence de certains habitants pendant les balades patrimoniales, il est encore difficile de parler de véritable co-construction du discours patrimonial. En effet, le dispositif ne permet pas de rendre les habitants acteurs et énonciateurs de ce qu'est pour eux le patrimoine et de ce qu'il représente. De manière globale, les habitants présents, même s'ils écoutent avec attention le discours du chargé de l'animation du label, ne prennent quasiment jamais la parole et posent peu ou pas de questions. De même, les éléments avancés par le chargé d'animation ne semblent pas être appropriés par le public du fait, notamment, du peu d'interactions constatées entre habitants.

Dans le film de restitution qui clôt la résidence HVDZ et l'événement « Ici et là », auquel de nombreux habitants de la cité ont été invités à participer, le discours sur le patrimoine est également présent mais de manière détournée : on leur a demandé d'associer leur cité à un plat, une chanson, un objet... D'autres moments sont consacrés au récit du souvenir et à l'introspection, ce qui permet davantage de mettre en avant l'aspect immatériel du patrimoine de la cité. Néanmoins, les habitants ne sont pas impliqués dans la sélection et le montage des images présentées et, une fois encore, l'objectif de co-construction semble s'éloigner, d'autant plus que les extraits du film traduisent un rapport dual à la cité. En effet, en gardant en tête l'effet produit par le montage, il faut tout de même souligner la forte présence d'un discours empreint de nostalgie difficilement contrebalancé par le discours militant et davantage porteur d'espoir de la compagnie en charge du film-spectacle.

Ce que révèle cet événement, c'est surtout la difficulté pour les habitants d'une cité d'envisager leur espace vécu comme un patrimoine ayant une valeur savante – tandis que sa valeur affective est relativement bien considérée – et la difficulté pour les porteurs de l'événement de contribuer à rendre ces habitants véritablement acteurs du discours patrimonial. En outre, la réappropriation des lieux par la mémoire ne semble pas toujours contribuer à une réappropriation positive de l'identité minière. En effet, les discours relayant une rhétorique du « *c'était mieux avant* » tendent parfois à regretter l'organisation et la gestion de la cité par les Houillères ainsi que l'ordre et la propreté auxquels ils étaient assignés. Cette « mémoire amnésique », comme la décrit un des acteurs rencontrés en entretien, très partagée par les habitants historiques des cités selon les parties prenantes de l'événement, tend à associer des

valeurs comme le respect et la solidarité à une époque révolue et les condamne, de fait, à devenir des idéaux désormais inatteignables.

La réappropriation de la mémoire et de la valeur patrimoniale des lieux miniers reste donc un champ à investir pour les professionnels du patrimoine mais aussi pour tous les acteurs culturels en lien avec l'héritage minier ou qui investissent la thématique. Les différentes initiatives le montrent : d'autres formes et d'autres approches sont encore à créer pour mutualiser les savoirs et les savoir-faire, d'une part, et pour sensibiliser les visiteurs et les habitants à la complexité de l'héritage minier sur les plans matériels et immatériels, d'autre part. Peut-être ces nouvelles formes sont-elles à trouver du côté de la fête et de l'événement festif ? « *Usage éminent de la ville* » (Lefebvre, *op. cit.* 1968, p.12), la fête la transformation éphémère des lieux permise par le temps de l'événement est donc un réinvestissement symbolique d'autant plus fort qu'elle suggère la réjouissance et la licence. Aujourd'hui cadres privilégiés pour les fêtes populaires et les événements artistiques et culturels, portées par les structures culturelles présentes, la MBM ou encore les communautés d'agglomération, les anciens sites miniers font l'objet d'une resémantisation plus intense qu'habituellement à ces occasions. La fête et les transformations plastiques qu'elle suppose sont-elles le moyen privilégié de leur réinvestissement symbolique ?

2.3 LA FÊTE COMME ABOUTISSEMENT DE LA RESÉMANTISATION DU BASSIN MINIER ?

La fête nous intéresse ici à double titre car elle constitue un réinvestissement à la fois fonctionnel et symbolique des lieux. La fête est un événement qui se tient dans un endroit précis et qui remplit une fonction de divertissement et d'amusement. Les manifestations de ce type sont nombreuses et parfois très anciennes comme les carnivals ou les foires locales. Elles constituent un interstice de l'espace-temps (Di Méo, 2001). Dans un contexte de recours généralisé à ces manifestations ritualisées de la fête ou de l'événement festif, des chercheurs en géographie ont réinvesti ce champ à la suite de Guy Di Méo (2001, 2005) et de Dominique Crozat (1998, 2000 ; Crozat, Fournier, 2005). Les analyses ont porté sur la montée en puissance de l'événementiel comme catégorie d'action publique (Barthon *et al.*, 2007), comme outil de légitimation des politiques et/ou des projets urbains (Gravari-Barbas, Jacquot, 2007), comme moyen de mettre en scène l'espace (Pradel, 2007) et, enfin, comme levier efficace pour favoriser le sentiment d'appartenance d'une population à un territoire via la réjouissance, la ferveur ou l'exaltation des valeurs de convivialité par exemple (Garat, 1994). Cependant, pour

Lefebvre, la fête est improductive et ne peut avoir d'autre but que le plaisir et le prestige, ce qui entre manifestement en contradiction avec l'usage qui peut en être fait.

Quant à Philippe Chaudoir, il la saisit à partir des arts de la rue et de leur expression dans l'espace public (Chaudoir, 1996, 2008), en tant que moyen pour les artistes de renouveler les perceptions habitantes de leur espace vécu et de faire advenir d'autres conceptions de l'espace public. La vision de ces artistes semble être à l'opposé des considérations actuelles des pouvoirs publics pour qui la fête et le méga-événement sont plus un moyen de donner une visibilité à une ville ou à un territoire à l'instar de l'organisation des Jeux Olympiques, des célébrations des Capitales Européennes de la Culture ou encore la multiplication des festivals de toute sortes. Il semble donc qu'il y ait deux conceptions différentes, si ce n'est opposées, de l'événement festif qui se manifestent ici. C'est dans cette opposition entre fête populaire et méga-événement que nous souhaitons interroger la fête comme réinvestissement symbolique des sites miniers. A l'échelle du Bassin minier, comme à celle des sites analysés, les événements festifs se sont multipliés et marquent aujourd'hui la programmation culturelle des équipements. Elles impriment des temps forts et célèbrent les anniversaires d'autres événements marquants, fonctionnant ainsi comme des caisses de résonance inépuisables. De quelle conception de la fête ces événements relèvent-ils ? Sont-ils un moyen de réappropriation des sites miniers et de l'identité minière pour les habitants, une instrumentalisation de cette identité pour donner une visibilité au territoire vers l'extérieur, ou, plus simplement, la volonté de redévelopper une convivialité souvent décrite comme déclinante ?

2.3.1 Célébrer. La fête comme moment de réjouissance

Lors de notre terrain de thèse, nous nous sommes tout particulièrement intéressé à trois événements en raison de la relecture des sites miniers qu'ils proposent : « Ici et là dans la cité des Provinces » en mars 2016 et « La Constellation Imaginaire » en juin 2016 sur le site du 11/19, ainsi que « les Rutilants » en juillet de la même année sur le 9/9 bis. Nous traiterons ici plus particulièrement des deux derniers qui sont des événements récurrents sur le territoire depuis plus de dix ans. En effet, « les Rutilants » en étaient à leur douzième édition et « la Constellation Imaginaire » remplaçait pour la première année l'événement « Z'arts'up » qui se déroulait à Béthune depuis 15 ans. Outre ces événements qui appartiennent à une programmation culturelle dont les temps forts sont réguliers et attendus, on peut également évoquer la célébration de deux anniversaires : celui de l'ouverture du musée du Louvre et de l'inscription à l'Unesco, déjà présenté dans le chapitre 5. Ces événements qui n'ont de prime abord que peu en commun, ont pourtant pour objet d'être conçus comme des moments de

réjouissance collective et de célébration populaire dans leur forme et dans les activités proposées par l'équipe de direction du musée pour le premier et par la MBM pour le second. Nous soulignons ici les dispositifs de rencontre et de célébration commune mis en place pendant ces quatre moments de fête.

« La Constellation Imaginaire » relève de la programmation de Culture Commune. Elle se déroule dans différentes villes partenaires de l'association, d'où le nom de l'événement qui évoque la mise en réseau de plusieurs étoiles ou communes. Pendant une semaine, différents spectacles de théâtre sont proposés aux habitants, dont des spectacles réservés au jeune public, et des performances dans l'espace public. L'accent est particulièrement mis sur les arts de la rue. La dernière journée a lieu sur la base 11/19 et propose plusieurs spectacles et ateliers en plein air pour une audience plus hétérogène en termes de provenance géographique, on y retrouve par exemple de nombreux lillois. « Les Rutilants » sont également un événement à destination de la population du Bassin minier qui a cependant drainé un public de plus en plus large au fil des éditions. Essentiellement tourné vers la musique⁴³⁸, il propose de mettre en avant la pratique en invitant des professionnels, notamment issus de *brass bands*, à jouer avec des amateurs des harmonies locales. Pour ces deux événements, la fête n'a d'autres motifs que la réjouissance collective en offrant un divertissement de qualité, grâce aux troupes et compagnies professionnelles, au public qui se déplace. Le caractère festif de ces événements est essentiellement dû à l'ambiance volontairement chaleureuse et à la convivialité qui fait partie des objectifs implicites des organisateurs. La transformation des sites pour l'occasion et l'occupation de l'espace y sont également pour beaucoup : ces événements se rapprochent des festivals dans la forme (par l'installation d'une buvette et de *food trucks*, de grandes tables qui amènent les usagers à se croiser et à échanger et la décoration temporaire du site par exemple) mais aussi sur le fond, avec une place importante pour la musique, y compris sur le site du 11/19. Les photographies ci-dessous illustrent ces dispositifs de la rencontre et des activités perçues comme conviviales.

⁴³⁸ L'événement reprend la tradition de l'harmonie des compagnies des mines, puis des harmonies municipales, et des défilés en musique dans le centre-ville en adaptant les codes aux pratiques musicales dans l'espace public actuelles.

Figure 86 : Dispositifs mis en place pour la rencontre pendant les Rutilants et Constellation Imaginaire





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

De même, l'événement « *Le Bassin minier fête le patrimoine mondial* » est conçu comme un moment de réjouissance collective à l'échelle du territoire. A cette occasion, différentes animations à destination des habitants maillent le territoire : spectacles, animations, visites guidées, balades et expositions rythment trois semaines de fête au cours du mois de juin. Elles permettent aux habitants de redécouvrir leur espace de vie en insistant sur l'aspect ludique des activités proposées. En effet, on retrouve dans cette programmation des chasses au trésor, des ateliers de *Do It Yourself*⁴³⁹ à destination des plus jeunes, des créations théâtrales in situ faisant revivre des moments phare de l'exploitation du charbon et différentes visites mettant l'insolite au centre grâce au moyen de transport utilisé par exemple (comme le vélo ou le tramway) ou en faisant découvrir des endroits méconnus du grand public ou encore en proposant des balades de nuit. Nous avons mentionné l'édition de 2015 qui a marqué les esprits des habitants avec l'embrasement des terrils le 27 juin, dessinant une chaîne de Valenciennes à Béthune. En termes d'impact, l'événement a été fortement médiatisé et les organisateurs se sont estimés « débordés » par le succès populaire de l'événement – lors de nos entretiens avec les riverains l'année suivante, nombreuses sont les personnes à l'évoquer comme un fait marquant, notamment celles habitant Oignies. L'embrasement n'a pas été repris l'année suivante en raison

⁴³⁹ Littéralement « faites-le vous-même », ces ateliers incitent les usagers à fabriquer des objets à vocation pratique ou décoratives.

du coût de l'opération – néanmoins il a confirmé l'intérêt de la population pour des événements qui sortent de l'ordinaire et a incité les acteurs en charge du tourisme sur le territoire, notamment la MLLT, à envisager l'événement festif comme un levier pour améliorer l'image du territoire.

Enfin, l'anniversaire de l'ouverture du Louvre Lens n'a pas été d'emblée identifié comme un événement à célébrer. La première fête d'anniversaire a été organisée le temps d'un weekend en décembre 2015 avec des animations en lien avec l'exposition temporaire de l'époque « *Dansez, embrassez qui vous voudrez* ». Il s'agissait donc essentiellement de concerts, de jeux et d'animation. Cette première tentative décrite comme un succès par les organisateurs n'a pourtant pas été renouvelée de la même manière l'année suivante puisque la terminologie choisie a évolué en un « *Louvre Lens Party* » pour enfin revenir à l'anniversaire en 2017. L'organisation et le succès des 5 ans de l'ouverture en 2017 font figure d'exception par leur ampleur par rapport aux autres anniversaires. Il est possible d'y déceler les premiers effets du changement de direction du musée qui veut faire du musée un outil culturel davantage ancré dans le territoire, notamment via l'événement festif.

Les dispositifs mis en place sont donc assez classiques : animations à destination du jeune public qui permettent les activités en famille, concerts, spectacles, performances dans l'espace public et feux d'artifices ; les formes choisies sont principalement populaires et à destination du plus grand nombre. L'intention est bien de permettre aux habitants d'avoir un prétexte pour se réunir pour un moment qui soit convivial et qui puisse également avoir une plus-value artistique dans le cas du 11/19 et du 9/9bis. Ces fêtes qui n'ont a priori pas d'autre ambition que la réjouissance collective et le divertissement lequel, pour reprendre le sens qu'en donne Pascal, n'est qu'un moyen de se détourner de soi-même et de son quotidien, participent pourtant de l'intégration d'un « *nous* » collectif en abolissant les distances entre les habitants et sont conçus comme tel par ceux qui les portent. Nos cas d'étude confirment donc le rôle politique et idéologique de la fête tel qu'il a déjà été analysé par d'autres. Cependant, certaines d'entre elles se déroulent dans des lieux à la symbolique forte, les anciens sites miniers, et ont été conçues comme des moments d'expérimentation permettant de les redécouvrir.

2.3.2 Expérimenter. La fête comme moyen de redécouvrir les sites miniers

La transfiguration des sites la plus immédiatement perceptible est la décoration temporaire qui indique que l'on est en dehors du temps ordinaire. Nous avons déjà évoqué les grandes tablées, les buvettes, la musique ; il faut aussi souligner les fanions de couleur, le mobilier temporaire (tentes blanches, caravanes) et une signalisation temporaire qui aide le visiteur à se repérer dans un espace dont les logiques de circulation sont modifiées le temps de la fête. Nous proposons

d'analyser quelques photographies prises pendant les événements de « La Constellation Imaginaire » et « Les Rutilants » pour mieux prendre la mesure des modifications esthétiques apportées.

Figure 87 : Constellation Imaginaire, Base 11/19





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

On remarque d'abord l'utilisation importante de mobilier pouvant favoriser la détente, la rencontre et la discussion avec les transats, les chaises et les tables positionnés en différents îlots. Cette manière de ponctuer l'espace par des salons en plein air fait comprendre aux visiteurs qu'ils entrent dans un temps qui échappe aux logiques du quotidien. Ensuite, l'ajout de décorations temporaires qui singularisent différents ateliers ou petites scènes de spectacle participe de manière plus ou moins discrète à l'esthétisation du lieu et à afficher plus clairement les signes de la fête. Enfin, le fait de montrer de manière aussi transparente certaines activités comme celle de la cuisine contribuent à affirmer le caractère convivial de l'événement.

Figure 88 : Les Rutilants, 9/9 bis





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

On retrouve ici des codes tout à fait similaires à ceux précédemment décrits : décorations temporaires, activités conviviales comme celle de la chine et de la brocante et grandes tablées permettant la rencontre. Les sites miniers sont donc investis par le pouvoir de resémantisation de la fête avec un changement de fonction et d'ambiance encore plus explicite.

Il est alors possible de voir ce temps de la fête comme un temps de la réappropriation symbolique des lieux emblématiques de l'histoire minière par les habitants : ces lieux sont non seulement ouverts, ils permettent aussi la déambulation, le repos, l'échange de moments conviviaux et la réjouissance grâce aux spectacles, qui jouent régulièrement sur des ressorts humoristiques, ou à la consommation autorisée d'alcool. Cette réappropriation est d'autant plus intéressante dans ces deux cas que les sites miniers sont des lieux de la domination patronale sur les mineurs, des lieux qui étaient également synonymes de grandeur comme de danger. Aussi, la resémantisation des lieux par la fête nous paraît donc particulièrement intéressant car elle est à même de provoquer un changement de regard sur ces lieux mais aussi plus simplement d'en donner une image positive en conjurant, au moins pendant le temps de l'événement, ce passé à l'héritage ambivalent. Le comportement libre et insouciant des visiteurs que nous avons observés pendant ces événements nous incite à les analyser de cette manière.

Les animations proposées contribuent également à cette resémantisation. La danse, la pratique théâtrale ou encore le mime, permettent, d'une part, de solliciter l'imagination du public et,

d'autre part, d'occuper l'espace public d'une manière inédite. Ces activités contribuent alors à une redécouverte de l'espace du quotidien dans le sens où l'art introduit un décalage, un « *porte-à-faux réflexif* » (Chaudoir, *op. cit.* 2008) en réinterrogeant son sens par une occupation peu commune de ce dernier. En effet, ces performances artistiques donnent une fonction et une symbolique inédite à l'espace public en en faisant une scène, en le transformant par une intervention plasticienne plus ou moins aboutie et par la présence de passants qui deviennent spectateurs en s'arrêtant quelques instants. Elles agissent donc comme une médiation entre le spectateur, parfois invité à être expérimentateur, et l'espace qui l'entoure, induisant un renouvellement de ses perceptions et donc de ses représentations. Analysons à nouveau quelques photographies prises pendant les événements étudiés.

Figure 89 : Constellation imaginaire, Base 11/19





SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Ces deux photographies ont été prises pendant un parcours artistique qui consistait à faire déambuler les spectateurs dans la base 11/19 et ses environs. Ce parcours mêlait semi-improvisation théâtrale afin de favoriser les interactions avec le public mais aussi des éléments étrangers à la performance (une voiture qui passe, un bruit, le vent ou des passants), de la danse et du mime. Les artistes proposaient d'imaginer un monde sans lien avec l'environnement qui s'offre aux yeux des spectateurs, un monde peuplé de créatures étranges où la réalité matérielle est transformée. Les voitures deviennent des objets magiques devant lesquels il faut faire la *ola*, un bruissement dans les arbres équivaut à une modification de l'espace-temps et les passants étrangers à la performance sont associés malgré eux à des phénomènes curieux et donc à la narration globale. Les artistes, par la parole ou par la danse, modifient ainsi le rapport des spectateurs à l'espace et proposent une nouvelle manière d'envisager leur environnement minier. Ici l'espace, le site minier ou la rue, constitue un matériau pour le spectacle mais davantage en tant qu'ensemble de points, dans une logique réticulaire, que comme marqueurs qui pourraient être hiérarchisés les uns par rapport aux autres. Un trou dans une haie, une flaque d'eau ou un pylône électrique ont autant d'importance que le site minier. La performance, en introduisant une horizontalité entre ces différents points, invite les spectateurs à considérer de manière originale des lieux de leur quotidien, qu'ils ne regardent parfois plus. En faisant appel

à l'imaginaire et au sensible, ce genre d'expérience renouvelle donc les perceptions de l'espace et contribue à son changement de sens de manière à la fois individuelle et collective.

Figure 90 : Les Rutilants, 9/9 bis



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Lors de l'observation menée pendant l'édition 2016 des « Rutilants », des procédés similaires ont pu être caractérisés. Des concerts de toutes sortes ont égrainé cette journée avec une scène principale qui se trouve devant le Métaphone et d'autres, plus petits, répartis sur le site du

9/9bis. Sur les photographies ci-dessus, on observe la tenue d'un concert d'harmonie sur la scène principale ainsi que celui d'un *brass band*, avec la délimitation artisanale et bricolée d'une scène ou d'un espace réservé à la représentation. Cette présence de musiciens hors des murs du Métaphone, et donc de l'institution, permet d'effacer les barrières symboliques qui peuvent parfois empêcher une personne de franchir les portes d'un équipement culturel. L'ouverture objective de l'art dans l'espace commun permet de renouveler les pratiques habitantes sur ce site d'une part, et les invite également à le considérer différemment. Le moment de la fête peut donc s'avérer être plus qu'un moment de réjouissance et de divertissement. Symboliquement, la fête est aussi un moment de modification et d'esthétisation des lieux permettant la transgression d'une monumentalité et d'un poids de la mémoire que les bâtiments peuvent encore exprimer aujourd'hui. La fête s'avère donc être un levier supplémentaire favorisant la resémantisation des anciens sites miniers en renouvelant la relation des habitants à ces lieux, à la fois par les pratiques mais aussi par l'imaginaire.

Cependant, cet angle d'analyse ne doit pas nous empêcher d'observer la tenue de ces événements d'un œil critique. A l'échelle nationale, on remarque une multiplication des événements de ce genre pour des équipements culturels parfois en difficulté financière qui voit dans ces festivités un moyen efficace et facile de d'attirer du public. En effet, l'événement, par définition limité dans le temps et l'espace, permet de créer l'attente et donc l'envie chez les spectateurs potentiels, tout en ne les contraignant pas à franchir les portes de l'équipement ou à prendre un abonnement pour une saison culturelle entière (Teillet, 2019). L'événement peut donc également être vu comme une solution de facilité ou l'aveu d'un échec à fidéliser un public de manière durable.

Conclusion intermédiaire : les anciens sites miniers réinvestis par la culture révèlent à nouveau leur fonction de lieux interstitiels, de lieux de l'entre-deux. Malgré la volonté apparente de les projeter dans l'avenir, le passé est un élément dont on ne peut faire l'économie. Leur statut ambivalent en fait des supports de représentations complexes et parfois contradictoires pour les habitants, mais aussi pour les pouvoirs publics qui cherchent à les valoriser. Leur reconversion en lieux culturels, mais aussi leur statut de lieux plus ou moins ouverts au public, incitent la population à ne pas toujours les voir comme des lieux qui leur sont destinés. La mise en place de dispositifs de médiation patrimoniale, ou les fêtes organisées sur ces sites, qui visent à leur réappropriation par les habitants en sont un signe. En effet, la

médiation de l'inscription Unesco, pourtant initialement pensée pour les habitants du territoire, montre que le processus de réappropriation de ces lieux ne va pas de soi.

3. CONCLUSION

Ce travail montre qu'il est difficile de conclure à un projet global de reconversion par la culture sur le territoire puisqu'il n'y a pas de politique structurée et organisée en ce sens à l'échelle du Bassin minier. La reconversion des sites miniers par la culture ne doit donc pas être analysée comme un processus concerté et planifié : nous avons mis en évidence les nombreux effets d'aubaine et les tâtonnements. Cependant, le rôle du Conseil Régional paraît central dans une ambition de conseil et de mise en complémentarité des sites. Il confirme ainsi son rôle d'échelon pertinent pour penser une structuration progressive de ces politiques culturelles ainsi que l'émergence de projets davantage concertés et pensés en articulation. Pour les politiques patrimoniales en particulier, cette structuration et l'ambition de globalité a été pensée plus tôt, dès les années 1990, avec une prise de conscience assez rapide de l'intérêt de mettre en réseau les éléments les plus notables du patrimoine minier. Ce réinvestissement des sites miniers par la culture, et leur patrimonialisation, participent alors de d'une confirmation du poids de l'identité minière de ces sites, et qu'il convient de respecter. Il confère également à ces lieux un statut ambivalent entre ouverture et proximité et fermeture et mise à distance en les hissant au rang de monuments. Malgré cette dynamique, les dispositifs mis en place par les directions des équipements montrent que le réinvestissement fonctionnel et symbolique de ces sites miniers est vu comme une opportunité de renouveler les territorialités en proposant une évolution des pratiques et des imaginaires pour les habitants du Bassin minier. Cela se vérifie notamment par la fête en tant qu'outil particulièrement propice à la resémantisation de ces sites. Ces politiques et les contradictions que venons d'identifier doivent maintenant être mises en regard avec la manière dont cette resémantisation est perçue, comprise et vécue par les habitants. Comment ces changements de fonction, de sens et d'ambiance sont-ils appropriés ? Notre dernière partie a pour objectif de répondre à ces questions.

Conclusion de la 2^e partie

L'objectif de ce premier volet de la partie expérimentale était de mettre en avant les modalités de l'action publique relatives à la culture dans le Bassin minier depuis la fin de l'exploitation du charbon. Nous avons d'abord voulu revenir sur les politiques culturelles globales, puis sur les modalités de la reconversion afin de mieux les mettre en perspective. Nous souhaitons insister sur cette approche diachronique pour souligner les évolutions et ruptures potentielles dans la manière dont les acteurs locaux se sont saisis de la question de la reconversion culturelle et de la patrimonialisation. Le chapitre 4 met particulièrement en avant la complexité des imbrications entre logiques nationales (décentralisation et prise de compétence des intercommunalités, généralisation du modèle de la ville créative, entre autres), et spécificités locales (encadrement des pratiques, territoire fragmenté et pratiques culturelles légitimes en moyenne faibles) grâce à la notion de configuration culturelle territoriale proposée par Mariette Sibertin-Blanc et Stéphanie Lima. La notion de gouvernance culturelle (Guillon, *op. cit.*) est le second pilier de ce chapitre qui permet de montrer comment les projets culturels ont permis de structurer l'action publique grâce à l'émergence de nouveaux acteurs et le renouvellement des scènes de l'action publique. Cette démarche a également permis de contextualiser le bouleversement induit par l'ouverture du Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012. L'enjeu du chapitre 5 a été d'étudier conjointement ces deux projets en partant du postulat qu'ils sont effectivement singuliers par rapport aux autres cas d'étude. Cette singularité a été confirmée par l'enquête qui montre comment ces projets constituent des opportunités, pleinement saisies par les pouvoirs publics, de renouveler l'attractivité du territoire, notamment dans un contexte de tentative de métropolisation de la commune de Lens. Enfin, le chapitre 6 a été l'occasion d'interroger plus finement les processus de resémantisation induits par la reconversion, et la patrimonialisation, des anciens sites miniers. Nous avons montré comment patrimonialisation et projets de reconversion pouvaient entrer en tension grâce aux couples mémoire et projet (Fagnoni, *op. cit.* 2014) et révérence et irrévérence. Enfin, le réinvestissement symbolique de ces anciens lieux de travail a permis de caractériser certains paradoxes induits par la reconversion par la culture.

Partie 3 : De l'habitant aux habitants. Une appropriation différenciée des nouveaux projets et du territoire en (re)construction

Cette dernière partie de la thèse est consacrée aux questions de perception, de réception sociale et d'appropriation des équipements culturels étudiés et, plus globalement, aux représentations du territoire au prisme des tentatives de changement d'image. A partir des discours, explicités et remis en perspective dans les chapitres précédents, qui légitiment les projets culturels menés dans la Bassin minier par les habitants, nous proposons à présent d'évaluer la réception habitante de ces projets. La question de la réception sociale et de l'appropriation est donc primordiale pour évaluer, non pas le résultat de ces projets en termes de retombées économiques pour le territoire, mais plutôt leur acceptation et leur inclusion dans le quotidien des personnes que nous avons pu interroger. Cette question de l'appropriation habitante est d'autant plus primordiale que, nous le rappelons, la population locale est décrite comme ayant des pratiques culturelles légitimes faibles et comme étant, en moyenne, dans une situation de précarité parfois importante. Notre analyse est sous-tendue par une question centrale : celle d'un possible rôle social de la culture pour la population et, en contre-point, celle de potentiels effets pervers de certains équipements culturels mis en avant par la littérature critique. Le chapitre 7 sera pour nous l'occasion de comparer la place des habitants dans les discours des élites urbaines (élus, parties prenantes des politiques culturelles et de l'ingénierie territoriale) et la manière dont les équipements culturels s'adressent à eux, ainsi qu'à la façon dont les habitants du Bassin minier s'approprient ces lieux. Enfin, le chapitre 8 interrogera plus précisément un possible renouvellement de l'identité territoriale et l'évolution des représentations du territoire au prisme des évolutions en cours. Ce dernier chapitre aura également une fonction rétrospective sur les projets menés depuis le début de notre thèse, projets qui ont connu une accélération au moment de la rédaction. Le chapitre 8 sera donc l'occasion d'amorcer la discussion de la conclusion générale.

Chapitre 7 : De la médiation à l'appropriation. Des équipements culturels qui renouvellent les territorialités ?

Les projets de reconversion des anciens sites miniers en lieux culturels, qu'ils s'inscrivent dans une démarche globale de changement d'image ou qu'ils participent de l'élaboration d'une politique culturelle à différentes échelles, s'accompagnent d'une resémantisation du territoire. En effet, ils contribuent à une évolution de la fonction et de la symbolique de ces sites comme nous l'avons vérifié dans notre deuxième partie. Il paraît néanmoins essentiel à ce stade de l'étude d'interroger cette resémantisation au prisme de la territorialité afin de questionner, d'une part, l'appropriation idéale conçue comme « *intériorisation cognitive* » et développement d'un « *attachement affectif* » (Ripoll, Veschambre, *op. cit.*) des projets et, d'autre part, comme réception sociale⁴⁴⁰ (Semmoud, *op. cit.*) des projets en eux-mêmes en tant qu'interventions urbanistiques modifiant le cadre de vie des habitants. C'est à la rencontre de ces deux notions qu'il est possible, selon nous, d'évaluer le renouvellement des territorialités habitantes. Ces questionnements sont donc essentiels dans le cas particulier de notre terrain de recherche à cause de la rhétorique employée pour légitimer les projets dans les discours. La référence aux habitants est persistante également dans les dispositifs mis en place par la plupart des structures culturelles étudiées. Nous parlerons d'ailleurs ici de « figure » des habitants au sens où, sous le vocable d'habitants, les tenants de l'action publique locale semblent se référer à un type d'habitants en particulier comme nous l'évoquions dans le chapitre 3. Ce type, ou archétype, relève, comme nous allons le vérifier, d'une construction sociale et d'une représentation spécifique unanimement partagées. C'est la raison pour laquelle, nous voulons interroger d'abord la population locale par le prisme des politiques publiques afin de questionner la construction d'un profil type de l'habitant du Bassin minier, et la manière dont ses besoins et attentes sont envisagés. Nous mettrons également en avant la manière dont les équipements culturels sont utilisés pour faire du lien avec la population locale. Enfin, nous pourrions présenter dans un deuxième temps les résultats de notre enquête auprès des visiteurs des équipements et des riverains, afin d'apporter un éclairage complémentaire sur la manière dont sont appropriés et perçus les projets de reconversion culturelle des anciens sites miniers par des catégories de personnes différentes. Cet élargissement volontaire de notre échantillon aux usagers des

⁴⁴⁰ En se plaçant cette fois-ci du côté des usages avec comme pré-supposé qu'il y a un décalage entre l'espace conçu (celui des aménageurs) et l'espace vécu (celui des usagers).

équipements culturels du territoire⁴⁴¹ nous permet d'avoir une meilleure appréciation des dimensions sociales et cognitives des enjeux d'appropriation.

1. DES ACTEURS PUBLICS QUI ONT DU MAL À IDENTIFIER LES ATTENTES DES HABITANTS

Une des manières possibles de vérifier comment les acteurs du territoire s'adressent aux habitants est de s'intéresser aux documents de communication institutionnelle comme les magazines édités par les collectivités territoriales. Ces documents s'adressent parfois directement à eux avec des interpellations que l'on peut identifier grâce à l'usage du vouvoiement ou à l'occurrence de questions rhétoriques. Ces questions sont là pour montrer que leur avis, en tant que citoyen et électeur compte mais aussi qu'ils sont les destinataires des réalisations urbaines à l'échelle de la municipalité ou de la communauté de communes. Les habitants sont alors plus largement identifiés comme des usagers et des bénéficiaires des actions menées parce qu'ils résident dans le périmètre de la collectivité en question. On retrouve aussi des interpellations indirectes, telles que celles analysées par Michel Lussault (Lussault, *op. cit.* 1993) où, par le biais du récit, de la mise en narration des projets urbains, il est davantage question d'un groupe et de son identité. Les habitants sont, dans ce cas de figure, invités à se reconnaître comme membres d'une communauté. Nous retrouvons ces différentes manières de s'adresser à la population locale, et ce de manière particulièrement aboutie pour les projets du Louvre Lens et de l'Unesco. Il paraît incongru d'imaginer le Louvre Lens ou l'inscription au Patrimoine mondial ne bénéficier qu'aux habitants du Bassin minier ou aux riverains en raison de leur rayonnement international. C'est pourtant de cette manière que les acteurs publics légitiment ces deux projets : les habitants sont présentés comme les bénéficiaires directs des politiques menées. Ils sont en outre évoqués comme une communauté grâce à la rhétorique de la fierté retrouvée, en écho à la fierté d'être mineur. Il nous semble alors nécessaire de vérifier le degré de connaissance des élus et des directeurs d'équipements de la population du Bassin minier : à qui s'adressent-ils et comment perçoivent-ils les destinataires de leur discours ? Nous analysons ici les moyens mis en place pour connaître les habitants dans leur diversité, la manière dont ils sont perçus et décrits par ceux qui élaborent ces politiques. Ce sera l'occasion de mettre en relation les données chiffrées dont disposent les élus, les responsables de l'ingénierie territoriale et les directeurs de structure avec les discours qui proposent une vision spécifique de ces habitants et de nous interroger sur la pertinence de ces outils.

⁴⁴¹ Et non pas simplement aux « habitants » du Bassin minier.

1.1 UNE IDENTIFICATION À TRAVERS DES ETUDES ET UNE PLATEFORME COLLECTIVE : QUELLE PERTINENCE DES OUTILS ?

Avant d'analyser les discours et leurs effets, nous souhaitons interroger le degré de connaissance de la population locale par les parties prenantes de l'action publique. Notre terrain nous a montré qu'il existait plusieurs acteurs publics en charge de la création et du recueil de données sur le territoire et ses habitants. Cette création est plutôt récente, nous reviendrons brièvement sur sa genèse, mais elle est identifiée comme une plus-value indispensable aujourd'hui par les acteurs interrogés. Nous interrogerons donc ces processus de collecte d'abord par le biais des organismes qui les collectent et leur donnent un sens.

1.1.1 Des études sur le territoire et ses habitants considérées comme une nécessité

Les archives de la Région montrent que les études sur le Bassin minier en tant que territoire spécifique sont assez peu nombreuses jusque dans les années 1990. Régulièrement depuis sa création, le Conseil Régional réalise différents atlas thématiques afin de réaliser des états des lieux spatialisés sur des enjeux identifiés tels que l'industrie, les infrastructures de transport ou l'agriculture⁴⁴². Ces atlas sont avant tout des outils de recensement des équipements à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais et une première étape pour un diagnostic territorial des ressources de la région. Dans le même temps, il s'intéresse également aux données humaines : la démographie, le taux d'emploi ou encore la mobilité. Les habitants et leurs pratiques du territoire émergent alors comme des données essentielles pour compléter ce diagnostic dans une perspective d'aménagement du territoire. De même, lors de la création du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)⁴⁴³ de la « zone minière du Pas-de-Calais » (de Auchel à Leforest uniquement) en 1972, l'Organisme Régional d'Etude et d'Aménagement d'Aire Métropolitaine (OREAM) du Nord, en lien avec la Direction de l'aménagement du bassin qui dépendait directement de Charbonnages de France, a réalisé un diagnostic territorial centré sur l'organisation spatiale. Dans ces études, les contours du Bassin minier sont identifiables par le périmètre que dessinent les indicateurs qui caractérisent les difficultés socio-économiques de la population. Il apparaît alors comme une zone spécifique à l'échelle de la région.

⁴⁴² Entre 1980-1985 par exemple, paraissent des Atlas régionaux en cinq fascicules en collaboration avec l'équipe de géographes de l'Université de Lille 1. Battiau M (dir.) et Région Nord-Pas-de-Calais, *Atlas régional*, 1980-1985

⁴⁴³ Archives de la Région, cote : ET11 et ET7735

Ce sont ces difficultés qui ont amené les responsables de la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM) à émettre le souhait d'une analyse plus fine et plus approfondie des difficultés à l'échelle de ce territoire. La phase d'ateliers et la publication du premier livret blanc en 1990 ont constitué une première étape dans la constitution de documents présentant des données chiffrées, et traduites graphiquement, sur le territoire et ses habitants. La Mission Bassin Minier (MBM)⁴⁴⁴ a également été créée dans ce but : permettre une meilleure connaissance de la réalité socio-économique du territoire notamment via la constitution d'un pôle Observation et Prospective en charge des différentes études. Nous allons à présent analyser ses missions et la manière dont la MBM se saisit de la création de données afin de mieux questionner la pertinence des outils à travers ce cas particulier.

Le pôle Observation et Prospective a permis de rassembler de nombreuses données sur le profil des habitants, plus particulièrement des résidents des cités minières, et de cerner les tendances de l'évolution démographique de cette population. La récolte des données n'est qu'une première étape du travail de la MBM, celle-ci a également les compétences pour réaliser des analyses socio-économiques à partir de ses propres données ou sur celles délivrées par d'autres organismes comme les bailleurs sociaux ou la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM). De fait, les thèmes identifiés comme des enjeux cruciaux sont le logement, la santé, l'accès à l'emploi ou encore les mobilités. Ces différentes études permettent de faire émerger des profils d'habitants⁴⁴⁵, de repérer des pratiques et des usages spatiaux et, surtout, de souligner les points forts et les points faibles du territoire à différentes échelles. Elles ont donné lieu à l'élaboration d'un diagnostic territorial complet du Bassin minier à l'occasion de la parution du livret blanc en 1998 et de son acte II pris en charge par la mission en 2013⁴⁴⁶. Dans un territoire sans réelle ingénierie territoriale à l'échelle des EPCI – du moins jusqu'en 2005 avec la création de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)⁴⁴⁷ – la MBM se révèle être alors un atout considérable pour l'aide à la décision. Cet acteur a d'ailleurs multiplié ses champs d'expertise à mesure de l'élargissement des thématiques. Pourtant, les entretiens menés avec les acteurs locaux indiquaient que les compétences de la MBM et les études produites ne faisaient pas l'objet d'une pleine appropriation dans le Bassin minier. La nécessité de créer davantage de

⁴⁴⁴ Créée, nous le rappelons ici, de la volonté conjointe de l'Etat et de la Région via le CPER 2000-2006.

⁴⁴⁵ En fonction de leur âge, de difficultés spécifiques comme la situation de handicap ou encore s'ils vivent dans une cité minière par exemple.

⁴⁴⁶ Un diagnostic territorial actualisé a été publié par la MBM à la fin de l'année 2018.

⁴⁴⁷ Agence compétente sur la partie occidentale et centrale du Bassin minier, dont l'équipe a été consolidée en 2016. Date à laquelle a été créé le Pôle Métropolitain de l'Artois (pour lequel travaille désormais un ancien salarié de la MBM) qui possède également une compétence d'ingénierie territoriale.

partenariats avec les autres acteurs du territoire a par exemple été soulignée par la direction du pôle Observation et Prospective en entretien. En outre, les élus interrogés, à l'instar du maire de Lens, reconnaissent l'utilité de la mission quant à ses actions relatives au dossier Unesco mais n'évoquent que très peu ses compétences techniques et analytiques. Il semble alors que le champ d'action de la MBM soit, dans l'esprit des élus, actuellement réduit à la gestion de l'inscription qui, pourtant, ne peut pas résumer le rôle de la mission sur le territoire, ne serait-ce qu'à cause de son caractère récent. Les commentaires sur l'excellence ou la pertinence de leur travail d'étude viennent d'ailleurs presque exclusivement d'autres techniciens intervenant dans le Bassin minier, notamment ceux du Département. La création de données et les diagnostics occupent une place paradoxale : présentés comme essentiels dans les discours, ils paraissent plutôt être des outils peu ou inégalement partagés malgré une mise à disposition des diagnostics réalisés en ligne ou sur supports papier. C'est pour cette raison que nous avons préféré l'hypothèse d'un problème de pertinence d'échelle et de dispositif que d'outils. En effet, un autre organisme d'ingénierie territoriale mène une action de collecte de données qui nous a paru, dans un premier temps, redondante par rapport à ce que faisait déjà la MBM. La méthode d'Euralens diffère par le périmètre choisi et la manière d'associer les acteurs à ces diagnostics comme nous allons le voir à présent.

1.1.2 La création d'une plateforme collective participe-t-elle à une meilleure connaissance des habitants ?

1.1.2.1 Un territoire d'étude cohérent ?

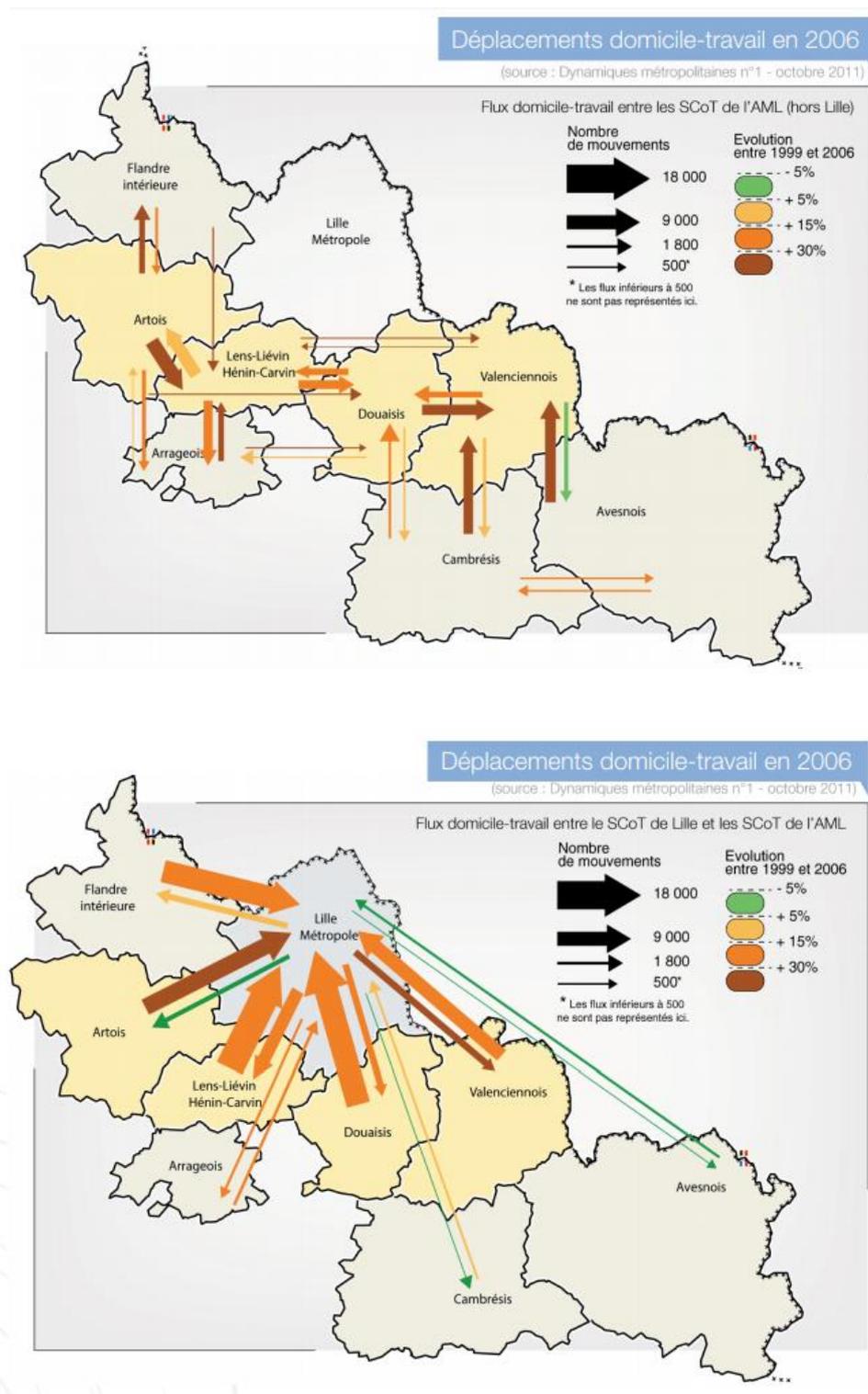
Dès sa création en 2009, Euralens a œuvré au rapprochement d'acteurs au sein d'un dispositif qu'elle a appelé la plateforme de l'intelligence collective (PIC). Cette plateforme a pour objet de réunir des acteurs de différents milieux : économiques, universitaires, statistiques, et consiste en la mise en place d'un dispositif qui facilite le partage d'informations et de données chiffrées au sein du périmètre Euralens. Partant du constat que – de nouveau – les habitudes de coopération à l'échelle intercommunale sont trop faibles et que l'échange d'information se fait mal, l'intérêt d'Euralens est ici de mettre en lien des experts et de passer en dehors des circuits habituels afin d'établir un diagnostic complet sur son périmètre d'action. Les données récoltées sont dans une certaine mesure une redite de celles de la MBM mais se concentrent sur les trois communautés d'agglomération partenaires d'Euralens et permettent à l'association de renforcer sa position d'interlocuteur privilégié. Dans cette opération, la MBM est, en toute logique, un partenaire essentiel, de même que l'INSEE ou le Conseil Régional. Le premier livret *Pages de*

Profils issue de cette collaboration paru en 2012⁴⁴⁸ est une synthèse de données sur la population (emploi, déplacements pendulaires, indicateurs sociaux) sur le territoire d'étude⁴⁴⁹. On retrouve ainsi les problématiques déjà identifiées lors de la CPBM et qui sont toujours sensibles depuis les années 1990. Ce territoire d'étude était initialement composé des communautés de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin et analysé en tant que « territoire de centralité » dans l'idée de mesurer les impacts du Louvre. Ce périmètre s'est élargi dès 2014 à la communauté d'agglomération du Béthunois, correspondant ainsi au périmètre d'action d'Euralens. Cette évolution du périmètre correspond plutôt à une adaptation du territoire d'étude au territoire de projet d'Euralens plutôt qu'à un agrandissement de l'aire d'influence du Louvre. Ce territoire de projet est d'ailleurs devenu un territoire politique en 2016 avec la constitution du Pôle Métropolitain de l'Artois. Le périmètre est donc présenté par les acteurs comme cohérent et légitime. Pourtant, le territoire d'étude initialement choisi s'avérait par exemple plus cohérent sur le plan des indicateurs socio-économiques que l'actuel qui comprend aujourd'hui des territoires ruraux à l'est de Béthune, aux enjeux très différents. De même, les cartes ci-dessous (figure 99) montrent les interactions fortes qui existent entre le territoire d'action originel et d'autres territoires voisins comme le Douaisis ou l'Arrageois, en termes de déplacements domicile-travail par exemple. De même, la proximité géographique entre Douai et Lens pourrait inciter tout chercheur à rapprocher ces deux arrondissements et donc à déborder du cadre imposé par Euralens. Le périmètre choisi est donc davantage un territoire d'action, devenu territoire politique, qu'un territoire véritablement légitime en termes d'espace vécu et de pratiques habitantes.

⁴⁴⁸ Revue professionnelle de l'Insee, n°110, « Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain », septembre 2012, 12p.

⁴⁴⁹ Ces données sont parfois comparées avec d'autres sous-ensembles territoriaux de la région Nord-Pas-de-Calais ou avec des territoires de référence, c'est-à-dire des territoires comparables par leurs caractéristiques socio-économiques et leur histoire économique et avec un périmètre politique (CA ou CU) et une densité de population comparable. Parmi ces territoires de référence, on retrouve par exemple la CA de Saint-Etienne Métropole, la CU de Dunkerque Grand Littoral ou la CA de la Région Mulhouse-Alsace.

Figure 91 : Carte des déplacements domicile-travail en 2006 et leur évolution entre 1999 et 2006 dans le Bassin minier et entre le Bassin minier et le SCOT de Lille



SOURCE : MISSION BASSIN MINIER, DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU BASSIN MINIER, 2013

Malgré une échelle d'action plus fine et donc plus facilement mobilisable que celle de la MBM, la question de la cohérence du territoire d'analyse est donc cruciale et mérite dans tous les cas d'être interrogée⁴⁵⁰.

1.1.2.2 Une plateforme dans quel but ?

Avec l'arrivée du Louvre Lens et les enjeux de renouveau territorial, la capacité à rassembler des analyses fines à partir de données chiffrées exhaustives représentent un enjeu particulièrement fort. En effet, la mise en place de la plateforme a également pour objet de mesurer les impacts des efforts engagés par l'association Euralens pour accompagner l'évolution du territoire, d'une part, ainsi que l'impact du musée sur l'économie locale, d'autre part. Euralens publie régulièrement des livrets sur les chiffres clés du musée et son impact sur le territoire comme cela a déjà été évoqué dans le chapitre 4. Ce souci de présenter régulièrement des données⁴⁵¹ montre que ces dernières sont principalement collectées dans le but de mesurer leur évolution et dans l'espoir que cette dernière soit positive et puisse être corrélée à un effet Louvre Lens. Enfin, la plateforme a pour dernier objectif de fonder un espace de recherche-action pour « appuyer le développement et favoriser l'intelligence territoriale, en mêlant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation territoriale »⁴⁵². En se rapprochant d'universitaires comme Christian du Tertre⁴⁵³, qui a conçu un programme d'accompagnement de Petites à Moyennes Entreprises (PME) dans la région depuis 2007. Avec cette triple finalité de la plateforme, l'association Euralens renforce alors sa position de chef d'orchestre territorial. En effet, elle permet de développer plusieurs leviers d'actions complémentaires et d'opérer une conjonction inédite d'acteurs venus de sphères différentes, et confirme ainsi son leadership.

Les études réalisées par la PIC permettent donc d'accéder à une meilleure connaissance du territoire de référence et de la population locale grâce au partage des indicateurs socio-économiques entre différents acteurs. Le but est d'établir un diagnostic territorial commun qui permettent d'interroger des dynamiques à une fréquence assez importante puisqu'elles font l'objet d'une publication annuelle. Néanmoins, en analysant les trois livrets sur les retombées du Louvre Lens, il apparaît vite que ces chiffres servent surtout à renforcer un discours optimiste

⁴⁵⁰ L'association a d'ailleurs ajouté un troisième périmètre, en plus de celui de centralité (comprenant les communes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle) et de celui d'action : le périmètre de coopération renforcée incluant la communauté urbaine d'Arras et la communauté d'agglomération du Douaisis.

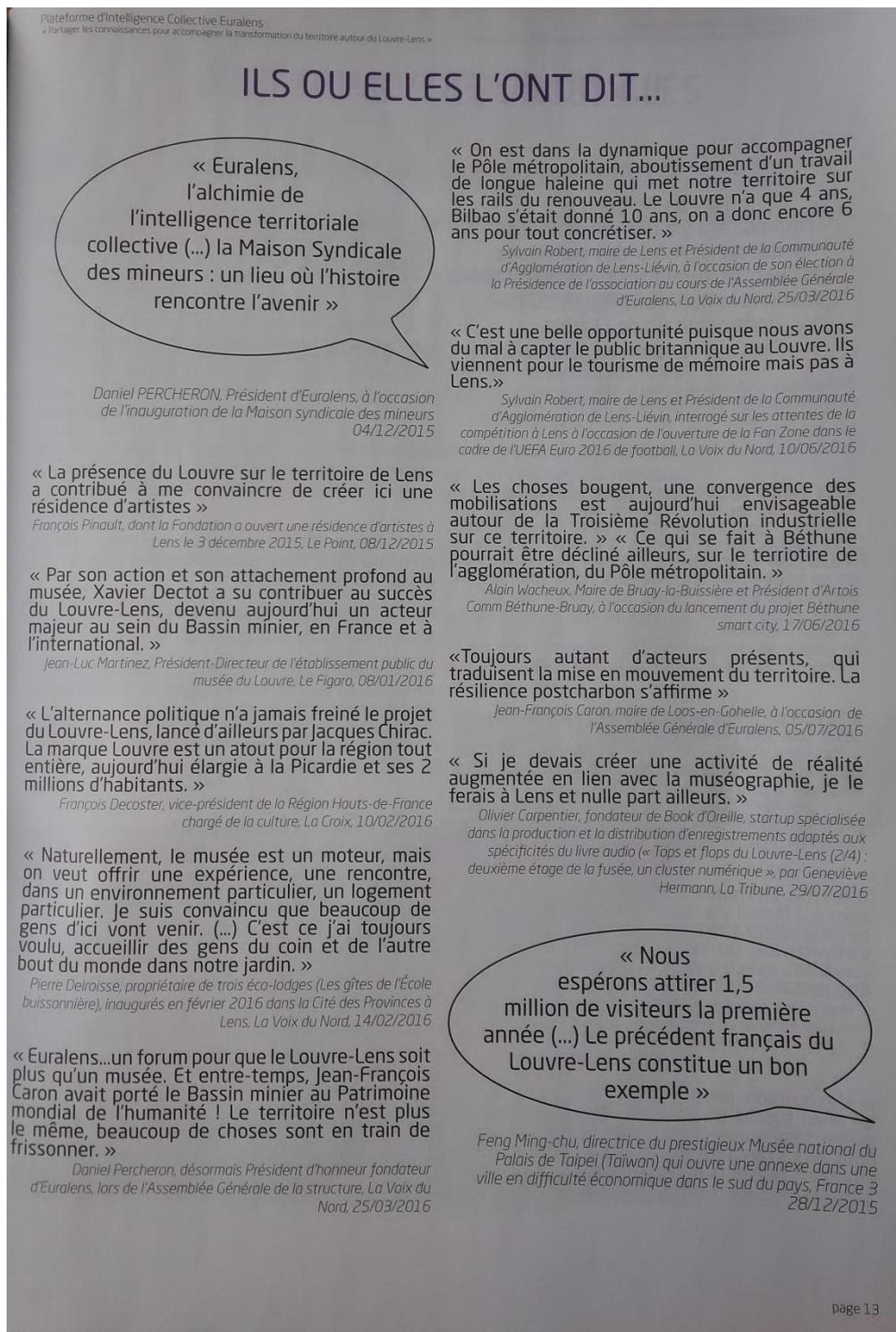
⁴⁵¹ Alors que les diagnostics territoriaux sont des opérations à la fréquence généralement moins intense.

⁴⁵² Citation extraite du site internet d'Euralens : <http://www.euralens.org/actions/plateforme-dintelligence-collective.html>

⁴⁵³ Economiste, chercheur à Analyse du Travail et des Mutations dans l'Industrie et les Services (ATEMIS)

et à justifier la poursuite d'un projet territorial commun et confirme que cette production de données est un outil de justification d'une orientation stratégique, plus que de volonté de connaître les difficultés ou les attentes des habitants. Cela se remarque d'abord par la forme de la publication qui correspond davantage à celle d'un document de communication qu'à celle d'un document d'analyse ou d'expertise, en témoignent certains choix éditoriaux et les outils graphiques associés présentés dans ces carnets. Le livret de 2016, par exemple, commence par une sélection de faits marquants qui ont rythmé l'année sur le territoire, puis de citations d'acteurs représentatifs de l'évolution territoriale (élus régionaux et locaux, monteurs de projets labellisés Euralens, chercheurs ou encore directeur du Louvre parisien) comme nous le voyons sur la figure 93 ci-après.

Figure 92 : Photographie du livret 2016



SOURCE : EURALENS

Ici, les éléments de langage propres à chacun s'accumulent : la « résilience post-charbon » pour Jean-François Caron qui a positionné la commune de Loos-en-Gohelle comme une ville en transition ou encore « l'alchimie de l'intelligence territoriale collective » pour Daniel Percheron l'instigateur d'Euralens. Cela se remarque ensuite par un effet de sélection et de hiérarchisation

de l'information qui s'opère par la mise en avant de certaines thématiques (économiques notamment) sur d'autres ou en mettant l'accent sur les chiffres encourageants, pouvant démontrer une embellie économique grâce au musée, et sur les mesures mises en place par Euralens. Ces études semblent essentiellement servir à montrer que l'investissement public pour la construction et le fonctionnement du musée est justifié et manquent alors l'objectif initial de toute étude qui est la prise de recul. La forme choisie pour les présenter perturbe en tout cas la clarté du message. En effet, en mêlant les genre – sérieux et communication – et en servant de support pour les éléments de langage en direction de la presse par exemple, l'aspect performatif du discours contenu dans ces livrets pourrait très bien être compris comme de l'information à utiliser sans réserve et sans esprit critique. Le rôle de ce genre de livrets, qui sont à associer aux stratégies de communication territoriale, peut d'ailleurs inciter les rédacteurs à accentuer le positif et minimiser ou repenser les données négatives. En prenant de nouveau l'exemple du livret de 2016, la baisse de la création d'emploi dans le secteur de la restauration sur le territoire est évoquée (p. 30). Elle y est associée à un effet conjoncturel, celui d'un contexte d'attentats. Autre exemple, le fait que la montée du chômage soit moins rapide qu'ailleurs par rapport à une moyenne nationale sur la même période est ici motif de réjouissance et implicitement associé à un effet Louvre. L'idée n'est pas ici de nier cet effet Louvre Lens sur le territoire mais plutôt de constater que cela est dès que possible attribué à un effet de l'implantation du Louvre Lens.

Enfin, la figure de l'habitant en tant qu'usager et bénéficiaire de politiques globales est désormais singulièrement absente de ces documents au profit d'une figure de l'habitant-visiteur du musée. Paradoxalement, ce sont les profils de visiteurs les plus rares qui sont le plus mis en avant ; à savoir les scolaires, les « publics de la santé », soit les personnes présentes en hôpital ou structure médico-sociale, les « publics du champ social et de l'insertion » ou encore ceux qui ne peuvent pas se déplacer au musée comme les personnes détenues en maison d'arrêt. En cela, la PIC échoue à produire des données véritablement utiles sur la population du Bassin minier dans sa complexité.

En définitive, le travail de collecte et d'analyse de données sur les habitants se résume surtout à l'analyse de leurs pratiques territoriales. Ces études menées par la MBM ou Euralens permettent d'accéder à une information essentielle pour la mise en place d'un diagnostic partagé à l'échelle du Bassin minier ou du périmètre du Pôle Métropolitain de l'Artois même si les objectifs diffèrent d'un acteur à l'autre. En revanche, les habitants en tant qu'individus, avec des comportements spécifiques, une culture et des aspirations sont ignorés dans ces études.

Enfin, depuis la grande étude anthropologique⁴⁵⁴ menée par l'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et Sociétés Industrielles de Lille et commandée par la Mission du patrimoine du Ministère de la culture, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, la DRAC et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) dans le cadre du CPER 2000-2006, aucun travail d'analyse récent et de grande ampleur ne permet aux acteurs de connaître véritablement les habitants du territoire. De fait, même si ces études représentent un travail important et essentiel, elles ne sont pour l'instant pas en mesure de donner une compréhension fine de l'ensemble des enjeux territoriaux. En outre, elles ne permettent pas de remettre en question, ou de replacer dans leur contexte, les représentations de la population du Bassin minier qui guident pourtant toujours l'action publique et les politiques culturelles locales. Ce sont ces représentations que nous allons analyser à présent.

1.2 DES HABITANTS REPRÉSENTÉS À TRAVERS UN PROFIL-TYPE

L'objectif de notre terrain était d'interroger les représentations des différents acteurs rencontrés, qu'il s'agisse des élus, des tenants de l'ingénierie territoriale, des directeurs de structure ou des habitants eux-mêmes. Lors de ces entretiens, notre grille de questions nous a permis de rendre compte de la répétition de certains schémas narratifs dans ces discours. Le schéma narratif est un concept qui vient de la linguistique structurale des années 1960, il constitue le déroulement d'un récit où des actions successives s'enchaînent logiquement. Nous assumons ce choix d'expression de « schéma narratif » tant certaines entrevues pouvaient être assimilées à des récits finement élaborés ; nos répondants mettaient souvent très peu de temps à nous répondre, sans temps de réflexion préalable, d'où cette impression de réponse toute faite, de réflexe. Cette appellation semble plus appropriée que celle de « dispositif rhétorique » (Catla, *op. cit.*), utile pour étudier la dimension performative de certains mots ou les valeurs qui leur sont associées mais qui ne permet pas de mettre à jour la mise en cohérence d'un discours d'un acteur à l'autre. Il s'agit ici de mettre en avant ces représentations sur les habitants du Bassin minier en faisant l'hypothèse d'une essentialisation de ces derniers par les tenants des politiques publiques mais aussi par les habitants eux-mêmes. Cette hypothèse a été vérifiée en repérant les points saillants des discours grâce à une grille d'analyse systématisée pour chaque entretien mené, dont les résultats sont présentés ci-après.

⁴⁵⁴ Programme de recherche *Etudes anthropologiques du bassin minier, un ou des bassins ? Nord-Pas-de-Calais*, dir. Fabienne Bâcle-Giard, entre 1999 et 2002.

1.2.1 Une perception des habitants unanime et équivoque ?

Lors de nos entretiens, il est apparu essentiel d'interroger les représentations sur le territoire du Bassin minier et les habitants afin de déceler des motifs récurrents, des effets de discours mais aussi de repérer les éléments qui pouvaient diverger d'un acteur à l'autre. Presque tous les interlocuteurs⁴⁵⁵ ont été interrogés sur leurs représentations du territoire, des habitants et la manière dont ils évaluent l'action publique et ceux qui l'animent. D'un point de vue méthodologique, nous souhaitons reprendre ici les expressions, les descriptions et les interprétations de chacun et chacune. Les questions posées étaient volontairement ouvertes afin de récolter une parole la plus riche possible et sans guider les réponses : « Parlez-moi des habitants du Bassin minier » et « Comment qualifieriez-vous les élus du territoire ? ». Ces réponses sont analysées grâce à différents graphiques réalisés à partir d'un tableau divisé en trois entrées « représentation des habitants sur le plan social », « représentation des habitants sur le plan culturel » et « représentation des élus et de l'action publique locale »⁴⁵⁶. Ces trois entrées nous permettent d'avoir une vision assez complète des représentations des acteurs interrogés sur les habitants du Bassin minier, élus locaux compris. Nous avons ensuite codé les réponses en repérant les mots ou expressions qui appartenaient au même champ lexical, c'est-à-dire se rapportant à la même idée globale, afin que les réponses soient plus faciles à analyser (en termes de répétitions ou d'oppositions par exemple). Les éléments de discours obtenus nous permettent de mieux déterminer les représentations dominantes mais aussi les plus originales. Il faut préciser dès à présent que les personnes interrogées n'ont pas toujours souhaité répondre à toutes nos questions⁴⁵⁷ ou ne jugeaient pas pouvoir donner une information pertinente d'où le taux parfois élevé de non-réponses. En outre, cette étude sémantique ne s'est pas faite à partir d'un échantillon représentatif des acteurs du Bassin minier mais repose sur l'identification des personnes ressources à rencontrer dans notre méthodologie qualitative. De ce fait, la part des acteurs type « ingénierie territoriale » est bien plus élevée que celle des autres catégories. Elle comprend des techniciens travaillant pour différentes collectivités ou des services déconcentrés de l'Etat, des personnes employées par des bailleurs sociaux et nos interlocuteurs à la MBM et Euralens.

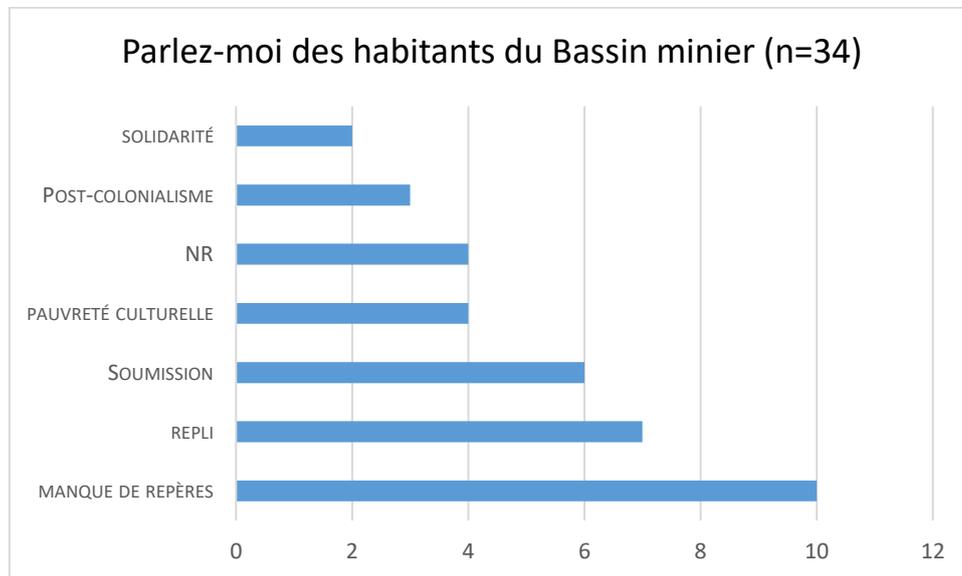
⁴⁵⁵ La grille d'entretien a parfois dû être adaptée à la personne interrogée en fonction de ses compétences et de son lien avec le territoire.

⁴⁵⁶ Le tableau est à retrouver en annexes pour une meilleure lecture de l'ensemble.

⁴⁵⁷ Certains ont fait valoir un devoir de réserve quant à leur évaluation du portage politique ou des élus.

L'objectif étant d'abord d'identifier un discours général, nous avons pris en compte l'ensemble des réponses, tout acteurs confondus, réparties par champs lexicaux, ce qui nous donne les 3 graphiques ci-dessous :

Figure 93 : Représentations des habitants en termes culturels



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

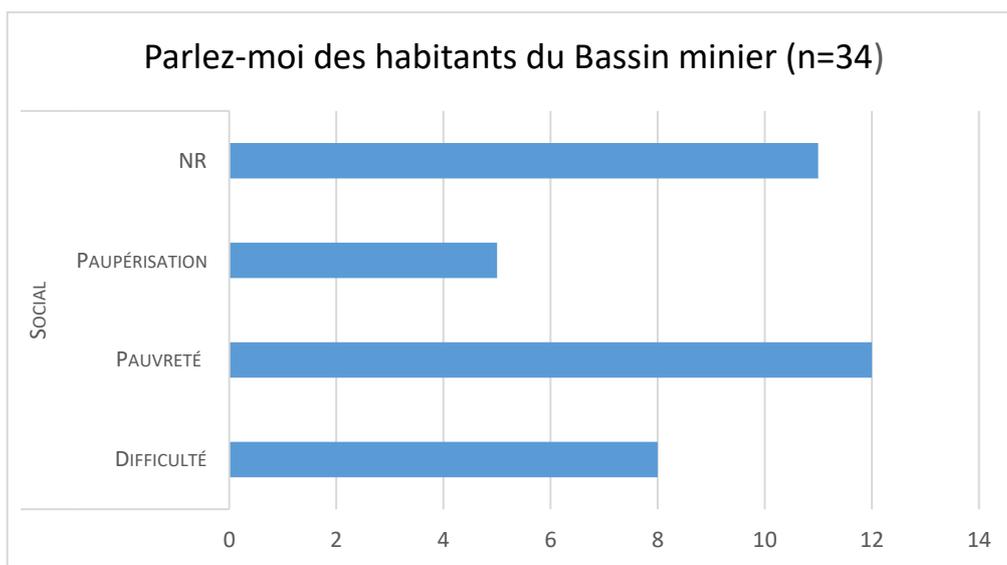
Sur ce graphique, apparaissent six catégories différentes qui représentent les six champs lexicaux majoritaires. La catégorie « pauvreté culturelle » renvoie à un constat d'absence de pratiques culturelles ou de difficultés à comprendre ce que l'inscription Unesco signifie⁴⁵⁸ ; « manque de repères » évoque essentiellement la perte de valeurs, les discours pessimistes, la nostalgie des habitants ; « repli » évoque leur absence de mobilité, leur cloisonnement, leur manque de perspectives ; « soumission » évoque davantage les réminiscences du paternalisme⁴⁵⁹. Il faut noter que la catégorie « post-colonialisme » doit être comprise comme une sous-catégorie de « soumission » mais l'emploi particulièrement fort de ce mot et son occurrence nous a décidé à le faire apparaître en tant que catégorie à part. On remarque d'emblée l'analyse critique et les termes à connotation négative qui sont employés (à l'exception de « solidarité » qui se réfère à l'identification d'habitudes d'entraide) malgré la neutralité de nos questions – ce sera une constante pour les graphiques suivants. Ces réponses tendent donc à dessiner un portrait non seulement négatif des habitants mais qui rappelle aussi

⁴⁵⁸ Cette représentation provient essentiellement des acteurs en lien avec les politiques culturelles et patrimoniales.

⁴⁵⁹ Le repli, le manque de repères et la soumission sont des champs lexicaux particulièrement proches et nous n'avons pas été à l'abri d'interpréter ces discours selon nos propres représentations par endroits. Néanmoins, les mots employés et les représentations qu'ils dessinent nous paraissent peu équivoques et le schéma narratif mis à jour est manifeste.

les mots employés pour caractériser les « individus par défaut » (Castel, *in. Aubert, op. cit.*) de l’hypermodernité, détaillés dans le chapitre 1. Selon les acteurs interrogés, les habitants auraient ainsi gardé des réflexes de l’ancienne organisation sociale du Bassin minier : ils seraient une population soumise et attentiste, qui ne sait pas prendre de décision ou se prendre elle-même en main ; à tel point que trois acteurs font un parallèle avec l’Afrique postcoloniale en évoquant la fin brutale d’un système qui laisse une population dans l’expectative. Enfin, c’est le manque de repères des habitants qui est le plus souligné par les personnes rencontrées : selon certains acteurs, la fin de l’exploitation du charbon aurait laissé la population désarçonnée et, encore aujourd’hui, elle serait en manque de références, de clés, y compris dans la vie quotidienne. Un acteur a résumé cette situation par la formule « *les choses ne sont pas opérantes dans les têtes* » qui nous paraît particulièrement révélatrice de la construction d’une figure de l’habitant qui n’est pas capable de s’en sortir seul par manque de ressources cognitives. Les représentations de la population locale sur le plan social confirment cette identification.

Figure 94 : Représentations des habitants en termes économiques et sociaux



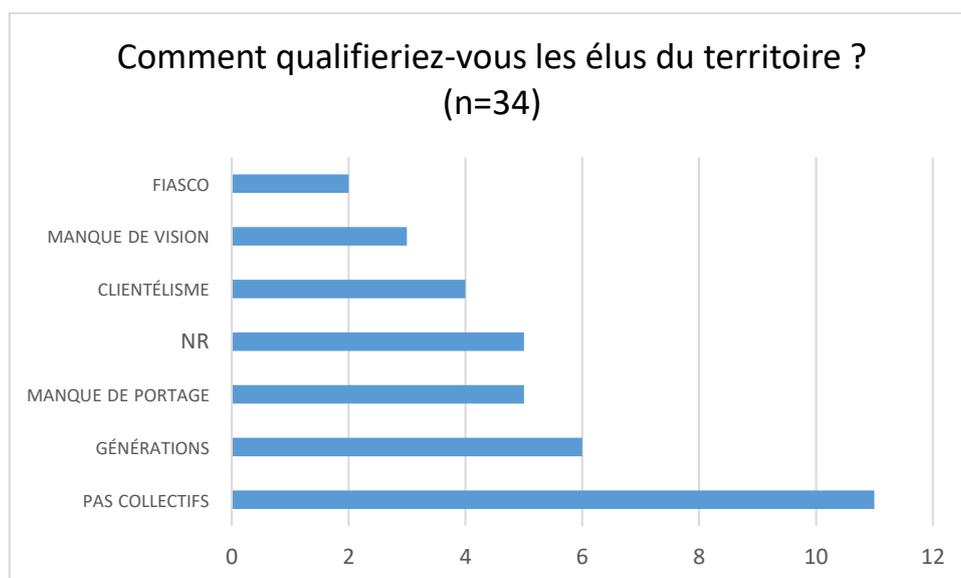
REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ici, nous avons opéré des rapprochements selon les mêmes modalités que précédemment à ceci près que devant l’unanimité apparente des réponses pour décrire une situation unilatéralement négative, nous avons distingué ici trois thématiques marquant un accroissement, voire une aggravation des problèmes identifiés, notamment *via* la dynamique sous-jacente comprise dans le mot « paupérisation ». La pauvreté représente donc une étape supplémentaire par rapport à la difficulté, quand le mot paupérisation indique que le discours tenu évoque une situation qui s’aggrave. Ici, le risque d’interprétation de notre part dans le codage était minime car les mots

« pauvreté », « paupérisation » et « difficulté » ont été prononcés par nos répondants eux-mêmes. Le nombre important de non-réponses à cette question ne doit pas être interprété comme un refus de répondre, il s'agissait plutôt d'une thématique absente du discours de certains acteurs interrogés⁴⁶⁰.

Enfin, les mots employés pour décrire les élus du Bassin minier et leur action sont également peu élogieux.

Figure 95 : Représentations des élus et de leurs pratiques



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ici, le nombre de champs lexicaux est plus important, ce qui ne montre pas forcément des avis contrastés mais plutôt des sensibilités différentes qu'il était important de présenter. Globalement, les représentations sont tout aussi négatives que précédemment. A noter que sept répondants sont eux-mêmes des élus locaux⁴⁶¹. Ce graphique permet d'abord de voir que le discours sur l'incapacité des élus à travailler ensemble et à sortir des logiques communales est loin d'être un discours isolé. La thématique « générations » est à comprendre de deux manières : certains font le constat de l'émergence d'une nouvelle génération d'élus qui seraient différents du portrait global dressé quand d'autres appellent de leurs vœux cette émergence et espèrent que cette nouvelle génération permettra un renouveau pour le territoire. Comme le montre le graphique, les élus locaux actuels manqueraient de vision et de *leadership* : ils sont « installés

⁴⁶⁰ La distinction entre l'aspect culturel et l'aspect social a été opérée *a posteriori* au moment du traitement des réponses. Les réponses consignées dans les deux premiers graphiques correspondent à la même question « Parlez-moi des habitants du Bassin minier ».

⁴⁶¹ Des élus locaux majoritairement, maires de commune et/ou présidents de communautés d'agglomération, en plus de Daniel Percheron, ancien président de la Région Nord-Pas-de-Calais.

dans leur fauteuil », « *réfractaires ou indécis* » pour reprendre des terminologies employées par nos répondants. Les critiques à leur rencontre sont parfois si fortes que deux acteurs évoquent le « *fiasco politique* » dans le Bassin minier. Dans une logique similaire à celle qui nous a incités à faire apparaître le post-colonialisme dans le premier graphique, nous avons ici choisi de reprendre le terme employé et de le faire figurer à part dans un souci d'exemplarité. Enfin, le clientélisme supposé est régulièrement dénoncé, notamment par des acteurs qui estiment que les élus ont remplacé les patrons des Houillères dans leur manière de gérer leurs administrations en reproduisant certains effets pervers, comme le paternalisme.

Ces trois graphiques sont révélateurs à plus d'un titre. D'abord, ils confirment la permanence de représentations négatives sur les habitants et les acteurs du Bassin minier, malgré une volonté de tenir un discours optimiste et enthousiaste sur le nouveau territorial grâce, notamment, aux projets culturels. On remarque alors un décalage important entre le discours public et médiatisé et les représentations de celles et ceux qui émettent ce discours. Enfin, il semble que ces discours dessinent une perception unanime et sans équivoque d'une figure unique de l'habitant, qui gomme la diversité de la population locale, et figent une représentation négative de celui-ci dans les esprits. Bien que la figure qui émerge corresponde aux études menées par des experts et des chercheurs, notamment sur le plan sociologique et anthropologique⁴⁶², cette figure peut aussi être interprétée comme le résultat d'effets de discours et la répétition de constats qui ressemblent à des certitudes mais qui pourraient tout aussi bien relever du mythe. En effet, l'établissement d'indicateurs rigoureux et pour mesurer certaines données (comme l'identification culturelle, voire psychologique des habitants) est plus compliquée que la recension de personnes au chômage ou possédant le statut d'ayant-droit. Il semble que cette façon d'envisager la population du Bassin minier est aussi issue de représentations persistantes, voire tenaces, qui ne laissent que peu de place aux évolutions en cours. Il faut peut-être y voir également un décalage entre les actions menées localement et les impacts espérés. En outre, les termes employés spontanément ébauchent des représentations qui tendent à essentialiser les habitants dans un rapport figé à une identité collective presque exclusivement négative (en dehors de la solidarité qui est vue de manière positive) – ce qui pourrait constituer un frein supplémentaire à une évolution des mentalités. En effet, le caractère potentiellement performatif de certaines idées reçues ou représentations d'un objet, d'un groupe de personnes

⁴⁶² On peut penser à l'ouvrage *La Remonte* (Rabier, 2002) qui s'inscrivait dans le programme de recherche *Etudes anthropologiques du bassin minier, un ou des bassins ? Nord-Pas-de-Calais* dirigé par Fabienne Bâcle-Giard entre 1999 et 2002 que nous avons déjà évoqués.

ou d'un territoire n'est pas à négliger, d'autant plus que les habitants sont eux-mêmes émetteurs de ces représentations comme nous allons le voir à présent.

1.2.2 Des représentations négatives dont les habitants sont eux-mêmes porteurs

Lors de nos enquêtes par questionnaires au Louvre Lens, nous avons interrogé les représentations de nos interlocuteurs sur le Bassin minier et, par ricochet, sur ses habitants. L'intérêt était de vérifier des occurrences et d'analyser le poids de ces représentations dans l'assignation de la population à une identité collective potentiellement territorialisée. Nos enquêtes faisaient la distinction entre les habitants et le reste des visiteurs⁴⁶³, ce qui nous a permis d'extraire leur discours en particulier. Parmi les 100 personnes interrogées, la part des habitants du Bassin minier⁴⁶⁴ s'élevait au nombre de 31. L'échantillon initial étant restreint, notre intérêt n'est pas ici de prétendre à une représentativité de ce dernier. Les données recueillies à partir de cette enquête à visée davantage qualitative permettent cependant d'avoir une vision assez nette des stéréotypes et des imaginaires socio-spatiaux véhiculés par les habitants et les personnes extérieures au territoire.

Nos interlocuteurs étaient invités à donner jusqu'à trois mots clés pour décrire leurs visions du Bassin minier de manière libre. « Quelle représentation avez-vous de la région ? ». Le mot « région » quoiqu'incorrect pour désigner le territoire sur le plan géographique a été choisi car il correspond à une utilisation courante immédiatement compréhensible par tout interlocuteur. Ces mots clés ont été regroupés par champs lexicaux selon la méthode précédente. En revanche, la liberté accordée aux participants de cette enquête dans leur réponse explique que les catégories soient différentes de celles définies précédemment. Néanmoins, des correspondances peuvent s'établir facilement. Nous retrouvons des mots clés similaires ou qui appartiennent au même champ lexical. Il apparaît alors que les habitants du Bassin minier sont également émetteurs d'un discours négatif sur eux-mêmes, même si des nuances apparaissent.

⁴⁶³ Les autres visiteurs provenant de la région lilloise ou arrageoise principalement ainsi que de régions plus éloignées, voire de l'étranger, dans le cas du Louvre Lens.

⁴⁶⁴ Résidant dans une commune minière.

Figure 96 : Mots clés évoqués par les habitants du bassin minier pour décrire leur région



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Comme le graphique de restitution le montre, les mots relatifs à la mine (que l'activité minière soit nommée ou que les répondants aient évoqué des éléments de paysage) sont ceux qui connaissent la plus forte occurrence. Dans la grande majorité des cas, cet élément ne semble jugé ni négativement ni positivement mais comme faisant objectivement partie de l'identité du Bassin minier. En revanche, le constat d'une pauvreté culturelle et d'une pauvreté sociale est lui définitivement négatif : le mot « triste » revient d'ailleurs à cinq reprises. Le football et les valeurs ouvrières sont eux majoritairement connotés positivement et font l'objet d'une certaine fierté en fonction des interlocuteurs. Enfin, deux analyses s'opposent : celle du constat d'une stagnation dans l'évolution du territoire et celle de l'observation d'une dynamique ou d'une reprise de cette dernière. Le rapport ambivalent à l'évolution du territoire ne doit pas étonner étant donné les conditions de vie parfois difficiles d'une partie de la population d'une part mais aussi en fonction de la période d'enquête. En effet, si celle-ci avait été réalisée un ou deux ans plus tard, il est probable que les habitants auraient une opinion moins nuancée de l'évolution du territoire, notamment en raison de l'action médiatique menée par Euralens ou la signature en 2017 de l'Engagement gouvernemental pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) fortement médiatisée dans la presse locale.

Nous voyons donc émerger des éléments qui semblent particulièrement révélateurs d'une circulation d'un discours sombre, voire inquiet, sur la situation économique, sociale et culturelle du Bassin minier par la population locale⁴⁶⁵.

En outre, les champs lexicaux montrent une manière de percevoir le territoire imprégnée de stéréotypes généralement émis par les personnes extérieures à la région⁴⁶⁶. La vision négative et pessimiste que les habitants ont d'eux-mêmes et de leur espace de vie, et qu'ils formulent probablement en d'autres temps et d'autres lieux que ceux de notre enquête, montre ainsi le poids que peuvent avoir certains imaginaires socio-spatiaux sur les représentations d'un territoire et d'une communauté de personnes. C'est donc également la question de l'identité collective territorialisée qui se pose à travers ces représentations individuelles qui semblent bel et bien dessiner des représentations collectives relativement uniformes. Cette question sera vue plus en détails dans le deuxième point de ce chapitre avec une analyse sur une possible évolution des représentations grâce aux projets culturels.

Face à celles-ci, il apparaît nécessaire de s'interroger sur la manière dont les structures envisagent alors leurs rapports aux habitants dans le cadre de leur projet culturel. Ces représentations sont-elles prises en compte et si oui, grâce à quels dispositifs ? Il semble, en effet, que les habitants du Bassin minier soient identifiés comme public cible par les équipements étudiés en raison justement de leurs particularités supposées. La politique culturelle peut-elle alors être un service, voire un droit culturel avant d'être un outil pour relancer économiquement un territoire ?

1.3 UN HABITANT PUBLIC-CIBLE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Pour les directions de structure, il est logique de chercher à avoir le public le plus large et le plus fidèle possible, que ce soit pour des raisons de réputation, d'équilibre financier ou de respect de leur mission culturelle de sa structure. De fait, il est assez rare que la fréquentation de ces équipements se limitent à un type de public restreint. Pour autant, ceux que nous avons étudiés revendiquent explicitement une filiation avec les habitants et cherchent à le conquérir de manière volontariste, d'autant plus lorsque leur financement provient essentiellement des

⁴⁶⁵ Bien que les difficultés soient réelles et les discours pessimistes, cela ne doit pas occulter certaines initiatives dynamiques récentes d'*empowerment* ou capacitation provenant des habitants eux-mêmes comme la création d'un garage solidaire à Lens depuis 2016 ou des associations de quartier comme l'association Cartoons dans la cité des Provinces à Lens qui vise à animer le quartier, en s'intéressant notamment au jeune public depuis 2015 ou l'association Porte Mine, dans la cité du 12/14 à Lens, créée en 2016 qui a pour objet de « créer des ressources et des actions en direction de tous les publics en vue de soutenir des projets socioculturels, environnementaux et citoyens ».

⁴⁶⁶ Certains répondants évoquent l'alcool et le chômage et rappellent ainsi la banderole brandie en 2008 par les supporters du Paris Saint Germain qui avait localement beaucoup ému.

collectivités locales, comme c'est également le cas du Louvre Lens. Nous souhaitons montrer ici quels sont les procédés d'identification et de conquête du public pour ces équipements mais aussi les dispositifs de médiation culturelle mis en place afin de repérer d'éventuelles similarités ou des logiques complémentaires malgré des missions différentes.

1.3.1 La légitimation des projets par la population locale

Nous avons vu dans le chapitre 4 que la culture est perçue depuis longtemps comme un outil d'émancipation de la population à l'échelle régionale, tout comme à celle du Bassin minier. La plupart des constructions des équipements culturels repose sur un constat de pratiques faibles et d'un besoin en offre culturelle. Pourtant, dans les territoires en crise, les projets les plus coûteux sont régulièrement critiqués, voire dénoncés, car ils ne répondraient pas directement aux problématiques les plus urgentes de la population. Au moment où une antenne du Louvre était évoquée, lors des différents débats des plénières à la Région, avant même de savoir dans quelle ville elle serait située, l'inquiétude de certains élus quant à son financement se faisait déjà sentir. Jean-François Caron, alors chef de groupe des Verts, questionne le bien-fondé de cette importante participation et souligne un problème qui inquiète au-delà de son parti : « *Comment faire admettre à nos populations qu'elles vont supporter des sommes aussi considérables pour un musée à vocation nationale ?* »⁴⁶⁷. Cette inquiétude traduit bien la nécessité de prendre en compte les réalités économiques et sociales des habitants de la région Nord-Pas-de-Calais et anticipe leurs possibles incompréhensions devant de grandes dépenses qui ne sont pas une réponse directe à leurs préoccupations quotidiennes⁴⁶⁸. Les débats en séances plénières du CR pendant la construction du Louvre Lens se font régulièrement l'écho de ces premières interrogations ; interrogations renforcées à partir du moment où les travaux ont commencé à prendre du retard et à s'avérer plus coûteux que prévu.

Une fois la localisation du musée choisie, l'arrivée du Louvre à Lens devient dans les discours un geste symbolique associé à une faveur ou à un remerciement en direction des habitants. La deuxième version du projet scientifique et culturel, remise en 2008⁴⁶⁹, qui prend en compte trois années de travail de différents comités de pilotage, technique et scientifique, reprend les éléments de langage déjà rencontrés :

⁴⁶⁷ Séance Plénière du 24 juin 2004 au Conseil Régional, expression des groupes politiques sur le projet p.10, cote : 1716W10

⁴⁶⁸ Elle traduit également l'inquiétude des élus locaux face à l'important engagement financier des collectivités territoriales dans ce projet quand la participation de l'Etat était initialement conçue comme très marginale.

⁴⁶⁹ La première version de ce projet date de 2005 et accompagnait le dossier de candidature de Xavier Dectot à la direction du musée.

« Le choix de s'implanter sur un ancien carreau de mine, la fosse 9 de Lens, n'est pas neutre bien sûr. C'est la reconnaissance de la Nation pour un territoire plusieurs fois meurtri, tant par la guerre que par l'exploitation du charbon. Malgré les efforts de reconversion entrepris ces vingt dernières années, la situation économique et sociale reste encore aujourd'hui marquée par un chômage élevé »⁴⁷⁰.

Nous aurions probablement rencontré des justifications similaires si le musée s'était trouvé à Valenciennes ou à Calais qui connaissent également le même type de difficultés.

Les équipements culturels de la Fabrique théâtrale de Culture Commune ou du Métaphone au 9/9bis, quant à eux, ne bénéficient pas d'un discours aussi explicite mais l'analyse de leur programmation dans le chapitre 6 a clairement montré que la population locale, voire riveraine⁴⁷¹, est un public identifié. En outre, le statut d'EPCC du 9/9 bis ou d'association pour Culture Commune⁴⁷², dont le président historique du conseil d'administration est un élu local, justifie l'orientation politique de ces équipements culturels et le fait qu'ils mettent en place des actions spécifiquement pour la population du Bassin minier en tant qu'outils communautaires. Bien que les directeurs de structure aient toute autorité sur la programmation, ces équipements doivent tout de même répondre aux enjeux identifiés par, respectivement, la collectivité territoriale et le conseil d'administration.

Le site de Wallers-Arenberg semble à nouveau faire figure d'exception, du moins pendant la période de notre terrain de thèse où les activités à vocation culturelle commençaient seulement à se mettre en place. Depuis, notamment sous l'impulsion du Conseil régional des Hauts-de-France et de l'agence régionale Pictanovo, les événements régionaux en lien avec l'image se déroulent en partie sur ce site. Parmi ces événements, on retrouve des projets culturels annuels qui s'adressent aux familles comme la Fête de l'anim⁴⁷³ ou la Fête de la science mais dont il faut souligner la très faible fréquence.

Les politiques culturelles relatives à ces équipements financés par des collectivités territoriales sont donc associées à un service public culturel (Léger, Pontier, 2012), notamment par leur statut d'EPCC ou d'association dont le Conseil d'Administration est également composé d'élus du territoire, dans le sens où la culture est aujourd'hui perçue comme un champ d'intervention

⁴⁷⁰ LOYRETTE Henri, *Projet scientifique et culturel du Louvre Lens*, 2005, p. 12

⁴⁷¹ Soit la population qui vit à leur immédiate proximité, au sein du même quartier.

⁴⁷² Statut que le Louvre Lens partage.

⁴⁷³ Qui se déroule en parallèle à Lille et Amiens.

de l'action publique. Le défi imposé aux structures culturelles financées par les collectivités serait donc d'abord de garantir un accès à la culture pour les habitants du Bassin minier au même titre que les équipements culturels de proximité créés dans les années 1980 comme les bibliothèques ou les écoles de musiques ; au-delà des conceptions dissemblables des politiques culturelles⁴⁷⁴. Pour autant des conceptions dissemblables des politiques culturelles existent : le Louvre Lens relève davantage de la démocratisation de la culture et Culture Commune et le 9/9 bis de la démocratie culturelle. Bien que l'opposition entre ces deux idéologies soit aujourd'hui remise en question, cette distinction philosophique existe bel et bien et s'exprime notamment dans les missions culturelles et sociales que se donnent les directions d'équipement culturel. Ce que nous souhaitons interroger à présent c'est ce que cette opposition peut recouvrir en termes de conception d'une politique culturelle adaptée localement. Les équipements s'adressent-ils différemment à leur public selon qu'ils relèvent davantage de l'une ou l'autre ? Quelle est leur vision du rôle de la culture sur un territoire donné ?

1.3.2 Culture civilisatrice ou culture émancipatrice ?

Il nous faut revenir ici brièvement sur l'opposition entre démocratisation culturelle et démocratie de la culture (déjà explicitée dans le chapitre 4). L'esprit de la démocratisation culturelle a fortement été incarné par l'ancien ministre de la culture, André Malraux, qui avait une conception de la culture universaliste et légitimiste. Dans les années 1950, la culture est avant tout associée aux 7 arts majeurs et Malraux a longuement détaillé dans ses ouvrages sur l'esthétique la nécessité d'un rapport direct aux œuvres, sans médiation. En outre, les tenants de la démocratisation culturelle prônent un accès égalitaire aux œuvres, en tous points du territoire, et une éducation à l'art pour tous. L'idéologie de la démocratie culturelle se distingue de la précédente en défendant une vision plus relativiste de la culture et non-élitiste (Moulinier, *op. cit.* 2014). En outre, le principe de la démocratisation culturelle est de favoriser l'émergence de l'idée d'une nation à travers les dispositifs mis en place, quand la démocratie de la culture relève davantage de la valorisation des identités multiples y compris locales. Il y a donc une idée normative et légitimiste forte associée à cette démocratisation culturelle pour laquelle les arts, et la culture en général, sont des outils de cohésion nationale. Cette opposition apparente entre démocratisation et démocratie de la culture est intéressante à mobiliser d'abord parce que la démocratie de la culture s'est construite contre certains préceptes propres à la démocratisation culturelle et a constitué une catégorie d'intervention publique inédite. Les équipements qui se

⁴⁷⁴ Précision toutefois que l'émergence de la notion de « droits culturels » est directement liée à la démocratie culturelle.

réclament de l'une ou de l'autre ont potentiellement des missions et des dispositifs spécifiques dont le contraste nous intéresse.

Poser la question de l'opposition entre une culture civilisatrice et une culture émancipatrice est probablement provocateur mais elle nous semble pertinente dans le Bassin minier puisque, comme vu dans le chapitre 4, la population du territoire est identifiée comme un public spécifique, voire comme un non-public. Dans ce cadre, savoir de quelles conceptions de la culture relèvent les différents équipements étudiés et comment ils s'adressent aux habitants est essentiel. Cette approche permettra d'éprouver la distinction théorique entre démocratisation et démocratie sur un terrain spécifique et de vérifier si cette distinction a véritablement lieu d'être. Enfin, quel peut être le rôle de la culture pour la part d'habitants du territoire aux pratiques culturelles « légitimes » faibles ?

1.3.2.1 Le Louvre Lens : une institution muséale accessible ?

A première vue, le Louvre Lens et les autres équipements culturels étudiés sont à distinguer en termes d'idéologies. En effet, le musée du Louvre est le représentant par excellence de la démocratisation culturelle puisqu'il se définit lui-même comme le « musée des musées » et que ses missions universalistes sont régulièrement rappelées. Pourtant, le musée lensois, comme nous l'avons déjà souligné, recherche par son architecture, une accessibilité, une simplicité et une ouverture aux visiteurs. Cette accessibilité se retrouve-t-elle également dans la politique scientifique et culturelle de l'établissement ?

Dans le cas du Louvre Lens, les motivations qui définissent les modalités de la médiation culturelle occupent une place conséquente dans le projet culturel et scientifique de 2008. La démocratisation de la culture est présentée comme un défi, en partant du postulat que les habitants du Bassin minier sont un non-public des musées :

« Comment ferons-nous venir au Louvre-Lens les habitants des coronas environnantes, les populations résidentes des villes minières et des villages ruraux voisins, quand ceux-ci n'ont jusqu'alors jamais franchi le seuil d'un musée ? Comment faire comprendre à chacun que l'accès au patrimoine est un droit et que la visite au musée s'inscrit dans la participation de tous à la vie de la cité ? »⁴⁷⁵.

⁴⁷⁵ LOYRETTE Henri, *Projet scientifique et culturel*, 2008, p.42

Cette non-fréquentation des musées est ici expliquée davantage comme le fait de représentations négatives de ces lieux que pour des raisons de manque d'appétence pour ce genre de pratique culturelle :

« Pour beaucoup de personnes, les musées sont perçus comme des lieux arrogants, lointains et face auxquels on a peur de ne pas « savoir » et donc de ne pas « mériter » la culture. Ils peuvent aussi avoir une image de lieux poussiéreux où l'on risque de s'ennuyer. Ils sont enfin souvent perçus comme des lieux luxueux, donc chers alors que nombre de visiteurs peuvent bénéficier de traitement tarifaire privilégié »⁴⁷⁶.

Le musée du Louvre à Lens, équipement contemporain, spécifiquement conçu pour accueillir des œuvres et du public, à la muséographie décrite comme innovante dans la Galerie du Temps, le lieu d'exposition permanente, gratuit depuis l'ouverture à la demande du CR du Nord-Pas-de-Calais, devrait donc pouvoir renverser ces représentations et accueillir des visiteurs appartenant aux non-publics.

« Le Louvre est le musée qui reçoit le plus de milieux populaires, 50% des visiteurs du Louvre viennent de la Région et sont pour l'essentiel issus des milieux populaires. C'est pour ça que je me suis battu pour la gratuité (...) je suis allée voir Frédéric Mitterrand et je lui ai dit : « sans la gratuité, le projet n'a pas de sens ». Il faut apprivoiser les habitants du Bassin minier, ils n'ont jamais eu de musée » (entretien avec Daniel Percheron, mars 2016).

Ces non-publics « qui constituent une cible prioritaire pour le Louvre-Lens »⁴⁷⁷ sont alors implicitement associés aux habitants, créant un effet d'amalgame plus ou moins heureux. En outre, il faut souligner ici des représentations déterministes et enfermantes⁴⁷⁸, empreintes de certains stéréotypes qui figent la population du Bassin minier comme un non-public par excellence dans l'esprit des cadres du musée même si l'objectif est de tendre vers une évolution.

La manière dont est perçue et présentée la population locale dans ce document aurait pu conduire à des manières de faire assez descendantes. Pourtant, la responsable des publics,

⁴⁷⁶ *Loc. Cit.*, p61.

⁴⁷⁷ *Ibid.*.

⁴⁷⁸ Egalement véhiculées par les autres équipements culturels, nous y reviendrons, mais aussi dans une certaine mesure par la population elle-même.

fortement influencée par l'idéologie anglo-saxonne dans la façon de construire le sens de l'œuvre, tient un discours assez original sur la philosophie du musée :

« On part de ce constat, de cette théorie de la culture légitime, celle des Beaux-Arts, celle qu'on apprend à l'école et de l'autre culture qui sont supposées être opposées ou dissociées et on essaye de les fusionner. Sachant que le lien, c'est pas les œuvres, c'est ceux qui les regardent » (Entretien avec la chargée des publics, avril 2016).

En outre, le musée du Louvre se positionne comme « un musée de son temps », c'est-à-dire un musée qui veut parler le même langage que le public qu'il vise en priorité. Cela se traduit par un souci de ne pas opposer culture légitime et culture populaire mais d'établir des ponts entre ces deux expressions souvent socialement différenciées. On se souvient de l'opération dans la galerie commerciale d'Auchan Noyelles-Godault ou encore de l'exposition temporaire sur les objets de supporters du RCL évoquées dans le chapitre 6.

« On a réquisitionné des formats populaires – le bal par exemple, le banquet – on a beaucoup travaillé sur les calendriers, le calendrier populaire... à la St Valentin, on fait toujours un truc, on a essayé de rentrer dans les formats populaires et démocratiques, ou en tout cas partagés par tous, qui sont dans la culture commune et on les a ramenés dans le musée pour qu'il y ait une continuité de culture et que cette culture commune elle aille jusqu'au musée, ce qui n'est pas toujours évident. RC Louvre c'est ça aussi... C'est une expo très scientifique, qui a toute sa place à mon sens dans un musée, c'est pas une exposition de Beaux-Arts – donc au Louvre Paris ça n'aurait pas de sens – mais, au Louvre Lens, c'est une évidence ». (Entretien avec la chargée des publics, avril 2016)

L'exposition RC Louvre relève clairement de la démocratie de la culture en faisant la part belle à une expression populaire d'une pratique culturelle bien distincte des pratiques légitimes et élitistes. Le succès public apparent de cette exposition dont le Louvre s'est fait l'écho mais sans chiffre pour consolider sa communication – l'exposition était en accès libre, sans billetterie – est également un message fort. Pour autant, les visiteurs de cette exposition ont-ils parcouru l'ensemble du musée ? L'espace d'exposition étant dans la continuité de la Galerie du Temps, il est possible de le supposer mais un visiteur venu explicitement pour le RC Louvre n'a pas

forcément parcouru cette galerie dans le même état d'esprit, et donc avec la même attention, qu'un usager ordinaire du musée.

Enfin, notamment sous l'impulsion de la nouvelle direction, l'équipe des publics a réfléchi à la manière d'accueillir les visiteurs dès le parc et d'en faire un lieu de vie. Souvent décrit comme froid et vide, ce parc offre pourtant de nombreuses disponibilités avec ses 20 hectares et ses différents espaces conçus comme des entités à part (l'espace boisé, l'espace récréatif d'inspiration *Land Art*, l'espace de plaine).

Figure 97 : Différents espaces du parc du Louvre Lens (vers Liévin)





SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Cette réflexion a abouti à la tenue de « Parc en fête » pendant l'été 2018, événement de longue durée, qui avait pour ambition de présenter le parc différemment aux visiteurs du musée et

d'inciter les non-visiteurs à le parcourir et à le pratiquer au moyen de jeux pour enfants et d'activités de détente.

Le Louvre Lens se positionne volontairement, comme nous pouvons le constater, dans un registre différent de l'institution parisienne. Néanmoins, le franchissement symbolique des portes du musée reste un obstacle, nous le verrons dans le deuxième point de ce chapitre, comme c'est le cas pour la plupart des musées. L'abolition de ces murs serait-elle la seule condition pour parvenir à toucher l'ensemble des publics ?

1.3.2.2 Des équipements de proximité en quête d'ouverture

Après avoir étudié le positionnement du Louvre Lens, nous proposons d'analyser celui de Culture Commune et le site du 9/9 bis. Le site de Wallers Arenberg est ici absent car il n'est pas une structure culturelle à proprement parler avec une programmation culturelle spécifique contrairement aux trois autres. Il s'agit plutôt d'un équipement relatif aux industries créatives dont certaines des activités sont culturelles (comme les diffusions cinématographiques par exemple). Les équipements culturels qui nous intéressent ici sont des fervents défenseurs de la démocratie de la culture et de la valorisation des cultures particulières et locales par leurs missions communautaires. Il faut cependant souligner que Culture Commune étant une Scène Nationale labellisée par le ministère de la culture, son positionnement est forcément à la jonction des deux idéologies.

Cependant, c'est le directeur de Culture Commune qui a le discours le plus structuré et le plus engagé sur les questions de démocratie de la culture. En effet, pour lui,

« Aujourd'hui, on en est à un moment clé des politiques culturelles. C'est-à-dire que pendant très longtemps on a limité la question des politiques culturelles à celle de la rencontre avec l'œuvre, on s'est beaucoup interrogé sur l'éducation à l'œuvre (...), moi je pense qu'aujourd'hui, il faut sortir de son rapport d'unicité à l'œuvre et remettre l'œuvre au cœur de la société ; voir comment elle dialogue avec une société qui évolue et voir comment l'œuvre évolue elle-même » (Entretien avec Laurent Coutouly, mai 2016).

Laurent Coutouly promeut une œuvre au cœur du monde et un « *dialogue permanent* » entre les deux. Nous retrouvons ici des éléments de langage utilisés par la responsable des publics du Louvre. Pour autant, le discours se fait plus spécifique :

« Du coup, je pense qu'aujourd'hui, les cathédrales de la culture que sont par exemple les théâtres ne sont pas une bonne solution, ni les musées d'ailleurs. Je pense qu'il en faut mais il faut aussi autre chose comme de nouveaux outils qui permettent à la fois de travailler proximité et valorisation ».

Par « *nouveaux outils* », Laurent Coutouly entend ici l'utilisation de temps forts, de « *moments de monstration au cœur de la ville* », notamment dans le cas du spectacle vivant. Il justifie ici son choix d'organisation de la programmation culturelle de Culture Commune en différents événements tout au long de l'année.

Cette citation, permet de mieux comprendre ce qui peut distinguer le Louvre Lens et une institution culturelle telle que Culture Commune. Cela passe en particulier par la volonté de sortir des murs de l'institution et d'aller à la rencontre non seulement du public mais aussi de la vie de la cité. Bien entendu, il semble plus aisé d'organiser des performances d'arts de la rue dans l'espace public que des expositions d'œuvre d'arts plusieurs fois centenaires en dehors d'un musée. Néanmoins, si le théâtre a su inventer de nouvelles formes de participer à la vie des citoyens et d'aller vers eux⁴⁷⁹, alors les musées sont également sûrement capables d'opérer une telle mutation.

Pour le 9/9bis, Olivier Galan revendique une approche similaire à celle de l'éducation populaire et fait de la marge un des moteurs de sa réflexion. Il revendique une programmation éclectique qui mêle groupes musicaux de niche, groupes musicaux plus populaires tout en restant dans l'appellation « *musiques actuelles* » à laquelle il associe des événements en lien avec l'histoire du territoire parce que « *connaître l'histoire de son territoire, c'est savoir qui on est* »⁴⁸⁰. L'association Culture Commune et le 9/9 bis sont dirigés par des personnes issues de structures typiques de l'idéologie de la démocratie culturelle⁴⁸¹ et qui pensent davantage en termes de participation et de co-construction qu'en termes d'accessibilité et d'adaptation.

Finalement, ce que nous observons ici, ce sont des politiques culturelles et des programmations qui cherchent à établir des liens avec une population locale dont le profil sociologique est celui

⁴⁷⁹ Notamment sous l'impulsion de Firmin Grémier et Jean Vilar via le Théâtre Populaire. Aujourd'hui les spectacles hors les murs font partie des classiques des programmations des théâtres.

⁴⁸⁰ Il est possible que sa formation d'historien joue ici dans son analyse.

⁴⁸¹ Laurent Coutouly a travaillé pour de petites structures conventionnées dans des territoires industriels comme Briançon et Olivier Galan a appartenu au Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI), association qui promeut le décroisement des prisons et l'intervention de jeunes gens dans les prisons (pour des cours et des ateliers) et a dirigé plusieurs MJC (Bayonne, Pau et en région parisienne) en début de carrière.

d'habitants appartenant aux groupes sociaux les moins favorisés et aux pratiques culturelles légitimes relativement faibles, voire inexistantes. Cependant, du fait de ce qu'ils donnent à voir, comme les œuvres conservées au Louvre, ou du fait de leur statut, comme celui de Scène Nationale pour Culture Commune, et donc de leurs missions, ces équipements culturels doivent également proposer des contenus exigeants dans une approche similaire à celle de la démocratisation culturelle. Nous voyons donc une hybridation des deux idéologies pour au moins deux des structures étudiées. L'opposition entre démocratisation culturelle et démocratie de la culture a-t-elle donc vécue ? Ces deux idéologies doivent-elles devenir à termes des approches complémentaires ? Pour élaborer une piste de réponse à ces questions, il nous semble utile de revenir au concept de droit à la ville d'Henri Lefebvre. En effet, en axant uniquement notre réflexion sur des questions d'accès à la culture, il nous semble que nous laissons de côté une question fondamentale : ces équipements culturels et ces politiques culturelles permettent-ils aux habitants de faire œuvre commune et d'être partie prenante de la vie de leur cité en tant que société urbaine ? A la fin de son ouvrage (Lefebvre, *op.cit.* 1968), Henri Lefebvre dénonce l'art esthétisant, l'art-ornement, qui réduit la culture à un bien de consommation. Selon lui, seule la fête permet aux habitants de s'approprier pleinement leur espace de vie. Pour préparer des « *structures d'enchantement* », l'art et la culture doivent donc être au service de la société urbaine et devenir un moyen d'épanouissement (*praxis*) pour les habitants. Il semble que seuls les dispositifs permettant la co-construction entre institutions et habitants, dispositifs où les habitants sont force de proposition à part égale avec les institutions, puissent répondre à ce que Lefebvre imagine pour l'émancipation des populations. Les trois équipements étudiés ne répondent qu'imparfaitement à ces exigences malgré des conceptions renouvelées de la manière de faire du lien entre les œuvres et les habitants. Peut-être que les préconisations de Lefebvre, empreintes des idéaux de Mai 68 en termes de capacitation et de rôle de la culture, représentent un idéal difficilement atteignable, d'autant plus que malgré l'aspect œuvre-programme du *Droit à la ville*, l'auteur ne laisse pour ce cas précis que peu d'indications pour faire de la culture une structure d'enchantement. Il semble néanmoins que cet idéal fonctionne aujourd'hui encore comme une injonction pour les institutions culturelles qui se sont donné pour mission de participer à l'émancipation des habitants. Enfin, si les trois institutions promeuvent l'accès à la culture pour tous, il faut s'intéresser aux mesures mises en place pour garantir ce droit à la culture. Observe-t-on une différence entre le discours et le traitement des habitants-potentiels visiteurs selon le type d'équipement et le rayonnement souhaité ?

1.3.3 Une médiation culturelle qui met la population au centre

Comme nous l'avons déjà dit, l'objectif du gestionnaire d'un équipement culturel est d'avoir le plus de public possible et de le fidéliser au mieux. Cependant, les équipements culturels étudiés dans cette thèse semblent faire de la population du Bassin minier un public privilégié et tentent de s'adresser à eux grâce à des dispositifs spécifiques. En effet, les pratiques culturelles étant faibles dans ce territoire, attirer cette population constitue autant un objectif qu'un enjeu. Nous souhaitons à présent interroger les différents moyens mis en œuvre pour parvenir à toucher ces habitants, notamment grâce à la médiation culturelle. Cette dernière pouvant être comprise comme « *un ensemble d'actions visant, par le biais d'un intermédiaire – le médiateur, qui peut être un professionnel mais aussi un artiste, un animateur ou un proche –, à mettre en relation un individu ou un groupe avec une proposition culturelle ou artistique (œuvre d'art singulière, exposition, concert, spectacle, etc.), afin de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation* » (Abouddrar, Mairesse, 2018, p.3). Outre les ressources et les moyens mis en œuvre, nous poserons la question d'une influence d'une conception spécifique de la culture sur le choix de développer un type de médiation culturelle plutôt qu'un autre.

1.3.3.1 Une place centrale de la médiation culturelle au musée du Louvre Lens

Le Louvre Lens a pour objectif explicite de faire accéder la population, et les riverains des cités minières alentour, aux œuvres présentées dans le musée. Pour autant, nous avons souligné dans le chapitre 5 les paradoxes de la muséographie de la Galerie du Temps qui semble peu accessible par son principe et son organisation. En effet, ce grand corridor dans lequel les œuvres sont disposées sans autre logique que celle de la chronologie⁴⁸² oblige le visiteur à faire lui-même le lien entre les œuvres présentées ce qui nous paraît très compliqué sans éducation à l'art et à son histoire ou avec des connaissances parcellaires. Un musée qui se dit à destination de tous et qui cible dans son discours les personnes appartenant aux catégories populaires (en sous-entendant un taux de formation et des pratiques culturelles légitimes faibles) ne devrait-il pas envisager d'autres manières de présenter les œuvres au public ?

⁴⁸² Ce qui signifie que les origines géographiques sont mélangées ainsi que les types d'objet présentés (peinture, sculpture, objets antiques de la vie quotidienne, mosaïques, objets mortuaires).

Figure 98 : Vue sur la Galerie du Temps, Musée du Louvre Lens



SOURCE : C. MORTELETTE, 2013

Pourtant, le musée démontre cette volonté de mettre les visiteurs au cœur de sa politique avec la création d'un service spécifiquement dédié aux publics, ce qui est relativement rare dans les administrations muséales, et la mise en place de dispositifs pour accompagner les publics dans leur visite. Pour Juliette Guépratte, responsable de ce service de la création du musée jusqu'en 2017, il permet d'avoir « *une continuité d'action avec le visiteur de son entrée à sa sortie du musée* »⁴⁸³.

La finalité de ce service est d'assurer que les objectifs de démocratisation culturelle soient atteints et que les habitants du Bassin minier fassent du musée « leur musée », qu'ils se l'approprient pleinement.

« Les objectifs sont connus, ils sont clairs et limpides (...) Le Louvre est à Lens d'abord pour les publics du territoire et le but de ce Louvre ailleurs est d'amener les trésors nationaux au milieu de la population. Nous on doit faire en sorte que ça marche. Alors il faut mettre en confiance, mettre les gens à

⁴⁸³ Entretien du 18/04/2016.

l'aise, ça c'est les premières clés. Ça passe par le fait de ne pas les désorienter avec une communication claire, d'avoir une personne qui soit toujours pas très loin d'eux, d'avoir des dispositifs d'orientation ou de compensation en cas de désorientation »⁴⁸⁴.

Se dégage nettement ici l'idée que le visiteur profane doit être pris par la main et accompagné au moyen de dispositifs spécifiques et d'attentions particulières. C'est une façon d'envisager la muséographie qui considère que la rencontre entre l'œuvre et celui ou celle qui la regarde ne peut se faire dans l'immédiateté⁴⁸⁵. La rencontre entre l'utilisateur et l'œuvre doit donc être facilitée par l'approche socio-économique – avec la gratuité de la Galerie du Temps par exemple – et par la médiation plus que par la muséographie qui, nous l'avons souligné, bien qu'elle soit présentée comme didactique, ne l'est guère. Contrairement à la conception des expositions qui se pense en fonction des normes majoritaires (de Varine, 2007), la médiation s'adapte à l'individu et donc à la diversité des publics. D'autres dispositifs d'aide à la visite ont été mis en place dans le musée avec des visites guidées mais aussi des médiations impromptues au cours desquelles un guide-conférencier vient à heures régulières expliquer une œuvre en particulier aux visiteurs présents. A première vue, ces dispositifs ne semblent guère innovants puisque la plupart des musées mettent à disposition ce même genre d'outils. Pour autant, le musée semble aussi miser sur un nombre élevé de médiateurs, ce qui est beaucoup plus rare.

Une équipe de seize médiateurs travaille à la fois dans le musée et hors les murs grâce à des partenariats mis en place avec des structures sociales et médico-sociales des communes de Lens et de Liévin principalement mais aussi régionales. Parmi ces partenaires, nous pouvons évoquer la clinique psychiatrique de Seclin, les prisons de Maubeuge, Valenciennes, Arras, Béthune, des Instituts Médico-Educatifs (IME), un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Le fait de s'adresser à un public le plus large possible fait partie des missions du Louvre Lens et le but principal des médiateurs est l'éducation à l'art et de « *rompre avec un quotidien compliqué et difficile* »⁴⁸⁶.

Néanmoins, bien que les conventions avec les structures soient effectivement nombreuses, force est de constater que le Louvre dépend de ces structures dans sa volonté de toucher des publics marginaux. Le défi étant également de parvenir à toucher des personnes qui ne sont ni dans ces structures, ni dans des associations, les opérations comme le Louvre à Auchan par exemple

⁴⁸⁴ Entretien du 18/04/2016.

⁴⁸⁵ Contrairement à la conception qui prévalait jusqu'à récemment sous l'influence de Malraux pour rappel.

⁴⁸⁶ Entretien avec le responsable de la médiation, le 18/01/16.

prennent alors tout leur sens. Enfin, la question de la gratuité de la Galerie du Temps est une des applications de la politique de démocratisation culturelle qui ne fait pas forcément l'unanimité. Présentée comme une expérimentation l'année de l'ouverture, elle a été d'abord renouvelée année après année, avant d'être définitivement entérinée à l'issue de 2016, sur décision de la nouvelle direction. Cette gratuité est justifiée comme étant un des outils principaux de la démocratisation culturelle car elle permettrait une égalité des conditions d'accès à l'équipement culturel. Pourtant, la question de l'effet de la gratuité sur la fréquentation fait l'objet de controverses. La gratuité des musées est encouragée depuis les années 2000⁴⁸⁷ et a fait l'objet d'une étude en 2008. Cette étude menée par le ministère de la Culture et de la Communication devait évaluer les effets de la gratuité totale de 14 musées et bâtiments nationaux sur la fréquentation et la diversification des publics pendant 6 mois. La fréquentation a été accrue de 50% en moyenne sur la période et 47% des visiteurs interrogés ont mentionné la gratuité comme au moins un des motifs de leur venue (Eidelman, Cérroux, 2009). En termes de diversification du public, on observe une augmentation significative de la fréquentation des classes populaires et des jeunes, mais les classes moyennes ont représenté le public majoritaire et des disparités entre classes populaires et classes supérieures ont été observées en fonction de la localisation des établissements (les établissements parisiens attirant davantage les classes supérieures par exemple)⁴⁸⁸. Enfin, la gratuité semble avoir joué un impact important sur les primo-visiteurs et sur les visiteurs qui n'étaient pas retournés dans l'établissement depuis au moins 3 ans selon le même article.

Pourtant, toutes les études n'analysent pas les effets de la gratuité de la même manière. Jacqueline Eidelman et Benoît Cérroux⁴⁸⁹ concluent sur un effet structurel de la gratuité sur la quantité des publics et leur diversité et parlent d'un impact positif en termes de démocratisation culturelle. Françoise Benhamou, quant à elle, dans un article de 2008 dans la revue *Esprit*, conteste à la fois la méthodologie des enquêtes menées et les impacts réels de la gratuité sur la diversité des publics selon plusieurs études britanniques menées entre 1998 et 2005 et évoque même « *un effet négatif sur la fréquentation imputable à une dévalorisation de l'institution induite symboliquement par la gratuité* » (*ibid.*). La gratuité peut dans certains cas être davantage une opération marketing qu'un choix politique d'égalité et d'ouverture (Gombault,

⁴⁸⁷ En 2001, les collections des musées de la ville de Paris sont gratuites sur décision de Bertrand Delanoë. La gratuité des musées nationaux pour les moins de 26 ans et les enseignants est décidée par Nicolas Sarkozy en 2009, entre autres exemples.

⁴⁸⁹ Jacqueline Eidelman est docteure en muséographie et travaille pour le ministère de la culture, Benoît Cérroux est docteur en sociologie et chargé de recherche à la Caisse Nationale des Affaires Familiales.

2013) et n'est que relative à l'échelle des coûts globaux du musée dont la population locale supporte de toute façon une partie des frais de fonctionnement en plus de la tarification (Le Gall-Ely *et al.*, 2008) via les impôts. En outre, de nombreux autres facteurs entrent en compte dans la fréquentation ou non d'un musée en plus de la gratuité. Parmi ceux-ci, il est possible d'évoquer la représentation que l'on a de soi lorsque l'on fait partie des non-publics et la représentation que l'on se fait des visiteurs de musée. Plus l'écart entre ces deux images est grand, plus elle constitue un frein à la visite d'un établissement culturel (Gottesdiener *et al.*, 2008). Cette analyse permet, par exemple, de mieux comprendre les effets de discours de type « *le Louvre c'est bien mais ça n'est pas pour moi* » recueillis auprès des habitants au moment de l'ouverture du musée par certains médias⁴⁹⁰.

En dehors des dispositifs mis en place par l'équipe du musée et de leur évaluation, il était donc pertinent d'aller à notre tour à la rencontre des habitants du Bassin minier et d'analyser leur appropriation des équipements culturels de notre terrain de thèse. Avant de présenter ces résultats, nous avons souhaité comparer les politiques de médiation culturelle des autres équipements culturels de notre terrain.

1.3.3.2 Des équipements culturels de proximité rompus à l'exercice de la médiation culturelle ?

Comme cela était le cas précédemment, nous n'étudierons ici que les stratégies de médiation culturelle de Culture Commune et du site du 9/9 bis étant donné que le site de Wallers Arenberg n'est pas soumis aux mêmes injonctions et qu'il ne possède pas de médiateurs culturels. En tant que Scène Nationale, Culture Commune possède une responsabilité sociale, à savoir celle de sensibiliser les non-publics aux arts de la scène et de favoriser la modification des comportements et pratiques culturelles⁴⁹¹.

La temporalité de notre terrain nous a permis de rencontrer à la fois la directrice sortante, Chantal Lamarre, à la tête de Culture Commune depuis sa création et Laurent Coutouly qui l'a remplacée en 2015. La politique de médiation culturelle est restée relativement identique malgré ce changement de direction. Il a néanmoins apporté des évolutions dans la manière de concevoir le rôle de l'association ainsi que dans la manière de s'adresser à son public. Le but de Culture Commune a toujours été de faire de la culture un outil de transformation sociale et de transformation territoriale *via* sa programmation et sa médiation culturelle. Le principe des résidences artistiques permet d'établir une continuité avec le public, le nom de certaines

⁴⁹⁰ Nous pouvons penser au webdocumentaire d'Arte « Louvre Lens, vous voyez le tableau » ou l'émission *Les Pieds sur terre* de France Culture du 04/12/2012.

⁴⁹¹ Principes rappelés par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 2010, p. 10

compagnies ou artistes revient d'ailleurs à plusieurs reprises en observant la programmation dans le temps long. Le but est également de développer une relation de proximité avec les habitants, notamment les riverains, afin qu'ils fassent partie intégrante du public de la Scène Nationale.

En vue de s'assurer de la venue des riverains aux spectacles proposés, Culture Commune a développé une méthode de médiation culturelle assez originale : le porte à porte. Le principe pour les médiateurs est d'aller directement chez les riverains et de partager un moment de vie avec eux. Cela passe par des actions simples comme partager un café. Ce moment privilégié est pour les médiateurs l'occasion d'inviter personnellement leurs hôtes à se rendre à la représentation prévue. Ce dispositif délicat et chronophage est justifié par les particularités culturelles et sociales de la population.

« Ici la médiation est capitale. Sans la médiation, sur un territoire aussi vaste, aussi particulier que le Bassin minier, ce serait difficile de toucher un public et de remplir les salles. La demande elle se crée. Il a d'abord fallu... L'intérêt, ici, il se suscite. On a beaucoup de réponses positives, on a beaucoup de partenaires mais ça ne se fait pas forcément tout seul. (...) Plus on va dans des communes ouvrières, moins on a de pratiques autonomes avérées de la part des habitants. (...) On est là pour réduire différents types d'empêchement, ce qui empêche les gens dans ce territoire de venir aux spectacles comme (...) les empêchements culturels, financiers et géographiques » (Entretien avec deux médiateurs de Culture Commune, avril 2016).

A cette médiation personnalisée s'ajoute une tarification adaptée, qualifiée de démocratique par nos interlocuteurs. Evoquons également l'évolution de l'organisation de la programmation par le directeur actuel. Ce dernier, faisant le constat d'un manque de structuration et de dynamique de quartier, a souhaité faire de Culture Commune l'artisan de cette dynamique via l'événement. En organisant la programmation autour de temps forts qui, à la différence d'une représentation, durent plusieurs jours, Laurent Coutouly espère *« remettre la question de la relation à la population et au territoire comme acte fondamental »* du rôle de Culture Commune. (entretien, mai 2016)

A ces dispositifs propres à l'association, il faut ajouter ceux de la compagnie associée HVDZ. La compagnie cohabite sur la base du 11/19 depuis les années 1990 et travaille à un

rapprochement entre l'habitant et l'œuvre, dans une relation la plus immédiate possible par le biais des veillées, ces « *petites formes artistiques* » (comprendre petites performances) qui se déroulent directement chez l'habitant.

Pour autant, en termes de résultats mesurables, les objectifs ne sont pas vraiment atteints, de l'aveu même des médiateurs. Pour le directeur, le projet de Culture Commune est un projet qui continue de « *dépendre, qui est tributaire aussi de l'envie et de l'engagement de la population* », idée résumée de manière plus terre à terre par les médiateurs en un « *rien n'est jamais gagné, la médiation ici est un éternel recommencement* ».

Ces difficultés sont principalement associées à trois causes : la première serait une difficulté à faire sortir la population de son quotidien et de ses pratiques culturelles spécifiques – les médiateurs évoquent par exemple la concurrence de la télévision –, la seconde serait le manque de moyens dont dispose Culture Commune et la culture⁴⁹² en général et la dernière le manque de lien affectif entre la génération actuelle d'habitants, qu'ils soient public ou non, et celle de 1990, jugée plus militante et passionnelle dans son rapport à l'équipement. Au-delà des représentations personnelles des médiateurs de Culture Commune que véhicule ce discours, nous pouvons tout de même conclure à une persistance des freins culturels et sociaux dans le Bassin minier malgré le travail de médiation culturelle entrepris depuis la fin des années 1990. Le travail des équipements culturels de proximité ne paraît pas plus aisé que celui des grands équipements, ni forcément plus en phase avec la part de population qui peut être associée au non-public.

Les techniques de médiation culturelle du 9/9 bis à Oignies sont elles aussi spécifiques à l'équipement et à ses missions. Elles concernent avant tout l'aspect patrimonial et la pratique musicale. L'équipe technique dépend de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin et est donc aussi celle en charge de la compétence culture à l'échelle de l'agglomération. Elle s'est fixé comme objectif de toucher le maximum de personnes dans le cadre scolaire afin d'amener les familles à fréquenter les lieux culturels grâce à leurs enfants. Cette technique, régulièrement utilisée en politique de la ville, témoigne d'une tentative de faire évoluer les pratiques d'un type de population de manière progressive en pariant sur le renouvellement générationnel. Depuis 2016, le 9/9 bis bénéficie de Contrats Locaux d'Education Artistique (CLEA), dispositif multipartenarial⁴⁹³, qui permet d'associer un artiste (ou un collectif), une mission et un territoire

⁴⁹² La culture est ici associée aux équipements culturels.

⁴⁹³ Il associe le territoire (ici la communauté d'agglomération), la DRAC, le Rectorat et la Direction Départementale des Services de l'Education nationale.

dans le cadre d'une résidence longue durée (3 à 4 mois). Le but de ces résidences est de sensibiliser le jeune public, avant tout en milieu scolaire, à différentes formes d'expressions culturelles en termes de format, d'ambition et de lien avec le public. Elles ont également pour objectif de mêler initiation ou sensibilisation à la pratique culturelle (photographie, collage, théâtre, musique) et réflexion sur des thématiques associées au territoire ou au public. Lors de la résidence de la photographe Valentine Solignac en 2016, par exemple, certains élèves étaient invités à photographier leur école, quand d'autres devaient réfléchir à la mémoire et d'autres au patrimoine. En plus du dispositif CLEA, le 9/9 bis propose également au jeune public différents temps consacrés à la musique (pratique, rencontre avec un artiste, spectacles) hors et dans le temps scolaire. La démarche adoptée est donc celle de la rencontre avec un champ spécifique et de permettre le plus possible aux enfants d'être acteurs de leurs pratiques culturelles.

En plus de ce lien établi avec différents établissements scolaires, l'équipe du 9/9 bis a mis au point un programme de bénévolat depuis 2016 qui permet aux habitants volontaires de s'impliquer directement dans l'action culturelle de l'équipement. Ces bénévoles ont également un rôle d'ambassadeur pour faire connaître les actions et événements proposés par le 9/9 bis auprès des habitants du territoire. L'équipe compte ainsi sur le bouche-à-oreille en sa faveur via cette technique assez classique. Enfin, tout comme le Louvre Lens et Culture Commune, des conditions tarifaires accessibles sont vues comme un bon moyen pour favoriser la venue de tous les publics.

Comme pour Culture Commune, le 9/9 bis a pour objet « d'abaisser les barrières » de l'institution culturelle pour être proche et accessible tout en restant exigeant dans sa programmation. Malgré la volonté d'une relation immédiate entre l'œuvre et le public, la réflexion sur ce que peut offrir la médiation culturelle reste indispensable pour ces équipements.

Finalement, l'étude de ces trois équipements permet de mettre en évidence deux philosophies différentes de la médiation culturelle : l'éducation à l'œuvre ou approche descendante pour le Louvre Lens et la participation ou approche ascendante pour Culture Commune et le 9/9 bis. Même si le Louvre Lens tente de renouveler son approche, il se situe encore loin des démarches de co-construction puisque ce qui est pensé relève davantage de la séduction d'un public spécifique et de la volonté de se rendre accessible davantage que du « faire avec » la population, malgré les discours d'intention de plus en plus nombreux de la part de la nouvelle direction. Néanmoins, dans les deux cas, les habitants-non public continuent de constituer un défi pour les équipements et la médiation culturelle, médiation qui semble plus que jamais nécessaire pour faire accéder la population à leurs droits culturels (Saez, 2017 ; Liot, 2018).

Conclusion intermédiaire : Nous avons ici montré que la figure des habitants est centrale pour les politiques culturelles dans le Bassin minier alors même qu'elle est souvent mal connue, repose sur une vision stéréotypée ou en tout cas dont le caractère autoalimenté, avec des éléments de discours redondants d'une catégorie d'acteurs à une autre, a été évoqué. Ces habitants, alors réduits à une figure unique, restent parfois une énigme pour ces acteurs, tant en termes de représentations que dans les faits. On pourrait alors conclure à un décalage persistant entre l'offre culturelle et la demande et donc à un échec des politiques culturelles dans le territoire. Cependant, les démarches hybrides entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle, ainsi que les dispositifs de médiation mis en place par les directions montrent un souci de s'adresser à une grande diversité de public. Les tentatives d'horizontalité et de proximité plus importantes entre ces publics et les œuvres présentées ne sont pas toujours abouties ou porteuses d'effets mesurables mais doivent être soulignées. Malgré ce qui apparaît comme une méconnaissance globale de leurs aspirations et de leurs envies, se tourner vers les habitants est un discours fort et régulier pour légitimer les politiques culturelles menées depuis les années 1990, d'où l'importance de s'intéresser directement à eux. Nous proposons à présent d'analyser leurs pratiques culturelles ainsi que l'appropriation de ces équipements par les riverains.

2. DES PROJETS CULTURELS DESTINÉS AUX HABITANTS ? FRÉQUENTATION, PERCEPTION, APPROPRIATION

Après avoir analysé la manière dont les équipements culturels s'adressent aux habitants et les dispositifs mis en place pour les inciter à devenir des usagers de ces lieux et des bénéficiaires des politiques culturelles mises en place, il nous fallait donc interroger les pratiques habitantes. Notre enquête permet de poser les jalons d'une meilleure connaissance des profils des différents publics ainsi que de leurs attentes. Nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux habitudes de fréquentation des personnes interrogées sur les sites du Louvre Lens, du 11/19 et du 9/9 bis *via* nos enquêtes. Ces données sont également complétées par les entretiens réalisés avec les riverains sur leur lieu de résidence puisqu'ils sont au cœur des discours. Interroger directement les riverains sans passer par une structure sociale ou socio-culturelle avait également l'avantage supplémentaire de pouvoir analyser les pratiques de personnes échappant aux moyens de captation les plus courants des équipements culturels comme nous l'avons vu dans le point précédent. Ce point s'articule autour de l'appropriation du Louvre Lens d'une

part, et des équipements culturels à rayonnement régional d'autre part. Dans un premier temps, nous revenons sur le pouvoir d'attraction qu'exerce le Louvre Lens sur tout le territoire en tant qu'équipement structurant en revenant sur son appropriation par la population locale et les riverains⁴⁹⁴. Puis, nous questionnerons l'appropriation des équipements culturels de proximité au moyen des habitudes de fréquentation des personnes interrogées, de leur perception de ces équipements selon un couple plaisir/utilité, ces deux notions recoupant selon nous l'ensemble des missions que se sont données ces équipements.

2.1 LE LOUVRE LENS, UN ÉQUIPEMENT ATTRACTIF ?

Le Louvre Lens constitue pour les pouvoirs publics un outil de valorisation et de promotion du territoire plus ou moins adapté au contexte lensois. Le nom « Louvre » qui peut fonctionner comme une marque ou un label au même titre que « Guggenheim », « MAC » ou « Unesco » peut-il suffire à susciter la curiosité de visiteurs étrangers d'une part et de manière durable d'autre part ? Parfois appelé « petit Louvre » par ses visiteurs, déçus d'une visite qu'ils jugent trop courte, le musée lensois a connu une période difficile entre 2015 et 2016. En effet, le nombre de visiteurs annuels était légèrement en deçà des attentes des pouvoirs publics et de nombreux articles et tribunes ont présagé l'échec annoncé du musée et dénoncé de l'argent public mal employé⁴⁹⁵. Cependant, la venue à Lens d'environ 435 000 visiteurs (chiffres les plus bas enregistrés en 2015) est considérable pour une ville moyenne essentiellement connue pour son équipe de football et la ferveur de ses supporters. Le Louvre Lens est donc un équipement qui attire bien au-delà du Bassin minier. Dans nos enquêtes, nous avons voulu évaluer l'étendue de son aire de rayonnement afin d'interroger son pouvoir d'attraction sur le territoire et de mesurer la curiosité qu'il suscite. De même, évaluer les perceptions du lieu par les visiteurs provenant du territoire ou étrangers à celui-ci nous paraissait primordial. Nous avons donc interrogé les visiteurs du musée mais aussi les visiteurs du 11/19 et du 9/9 bis sur le musée lensois afin d'interroger les pratiques et les représentations de ce lieu.

2.1.1 Le Louvre Lens, un équipement attractif de proximité ?

Le musée lensois draine, selon les chiffres du musée, environ 60% de visiteurs de la région Nord-Pas-de-Calais. Dans le cadre de notre enquête, nous avons pu établir des chiffres similaires à partir de notre échantillon. Nous souhaitons nous intéresser plus finement à l'origine géographique de nos répondant en nous appuyant sur nos questionnaires réalisés au

⁴⁹⁴ Qui constitue d'ailleurs un public-cible spécifique depuis le changement de direction en 2017.

⁴⁹⁵ On se souvient par exemple de celle de Jean-Michel Tobelem parue dans *Le Monde* en août 2016 « Le Louvre-Lens n'aura pas « l'effet Bilbao » escompté ».

musée du Louvre, au 11/19 et au 9/9bis ainsi que, dans le point suivant, avec nos enquêtes auprès des riverains.

2.1.1.1 Le Louvre Lens, un équipement au pouvoir d'attraction opérant

Pour les visiteurs extérieurs au Bassin minier que nous avons interrogés en décembre 2015 et juillet 2016, il faut d'abord préciser que 42% viennent de la région Nord-Pas-de-Calais et 48% de la nouvelle région des Hauts-de-France⁴⁹⁶. Les enquêtés extérieurs à la région viennent principalement d'Ile-de-France, de Belgique et d'Angleterre. Parmi ces visiteurs, 51% sont venus à Lens d'abord pour visiter le musée et justifient cette curiosité pour le musée lensois en premier lieu pour un intérêt pour l'art (23%) et ensuite pour un effet Louvre (19%). Pour 80% des visiteurs de juillet⁴⁹⁷, il s'agit d'une première visite le jour où nous les avons interrogés. Les autres motifs de venue dans l'arrondissement lensois sont les visites de famille ou d'amis qui constituent alors des opportunités pour visiter le musée. Avec ces premières informations, il est possible de confirmer le pouvoir attractif important du Louvre Lens parmi les autres attraits touristiques de la région⁴⁹⁸. La plupart des visiteurs du musée ont entendu parler de ce musée par les médias. Il est également possible d'évoquer le bouche-à-oreille via la famille, les amis ou le travail (19%) qui a constitué un des moyens de prise de connaissance notables mais sans commune mesure avec les journaux, la radio et la télévision (65%). Cette médiatisation importante, que nous avons déjà commentée dans le chapitre 5, a donc éveillé la curiosité des visiteurs. Le temps de séjour envisagé par nos répondants correspondait essentiellement à une journée (47%) mais il faut tout de même noter que 29% d'entre eux sont restés plus d'une nuit en logeant principalement chez des amis ou dans la famille.

Ces éléments corroborent une information dont nous disposons déjà : le Louvre est un équipement qui attire sur le territoire des flux de visiteurs qui ne se seraient jamais déplacés dans la région sans sa présence, ce qui est en soi une information importante. Néanmoins, cette enquête auprès des visiteurs du musée nous permet d'affirmer que ce pouvoir d'attraction est encore en construction. En nous intéressant aux retombées pour le territoire, nous avons constaté un temps de séjour court et peu de curiosité pour le reste de la ville. Parmi nos interrogés, seuls 20% envisagent une déambulation dans le centre-ville (ou l'ont réalisée avant leur visite) ; 25% d'entre eux envisagent de réaliser des achats ou de manger dans un restaurant

⁴⁹⁶ En comptant les 30 personnes qui viennent du bassin minier, notre échantillon est donc représentatif des visiteurs du musée (sur la thématique de l'origine géographique) selon les chiffres officiels de l'institution qui compte chaque année environ 60% de visiteurs locaux.

⁴⁹⁷ Cette question a été ajoutée suite au pré-test de décembre.

⁴⁹⁸ Avec le tourisme de mémoire et les visites des cimetières et monuments relatifs à la Première Guerre Mondiale, très répandu dans les cultures anglo-saxonnes, qui constitue l'autre axe majeur de développement touristique.

à proximité⁴⁹⁹ ; seuls 1% d'entre eux envisagent de se rendre à l'office du tourisme de Lens-Liévin et 20% ont programmé une visite dans le Bassin minier⁵⁰⁰. Les acteurs publics locaux et en particulier la MLLT font de ces problématiques un axe majeur de leur travail de construction d'une destination touristique. Ils tentent en effet de développer un temps de séjour qui demande au moins une nuit sur place, et dans des lieux d'hébergement touristique professionnels, grâce à la mise en complémentarité des différents atouts du territoire (patrimoine minier, patrimoine de mémoire, espaces de nature et dimension culturelle grâce au Louvre et à des villes comme Arras). De plus, la part importante de visiteurs de la région nous pousse à nous interroger plus finement sur l'aire d'attraction du musée.

2.1.1.2 Une aire d'attraction pourtant polarisée par le local

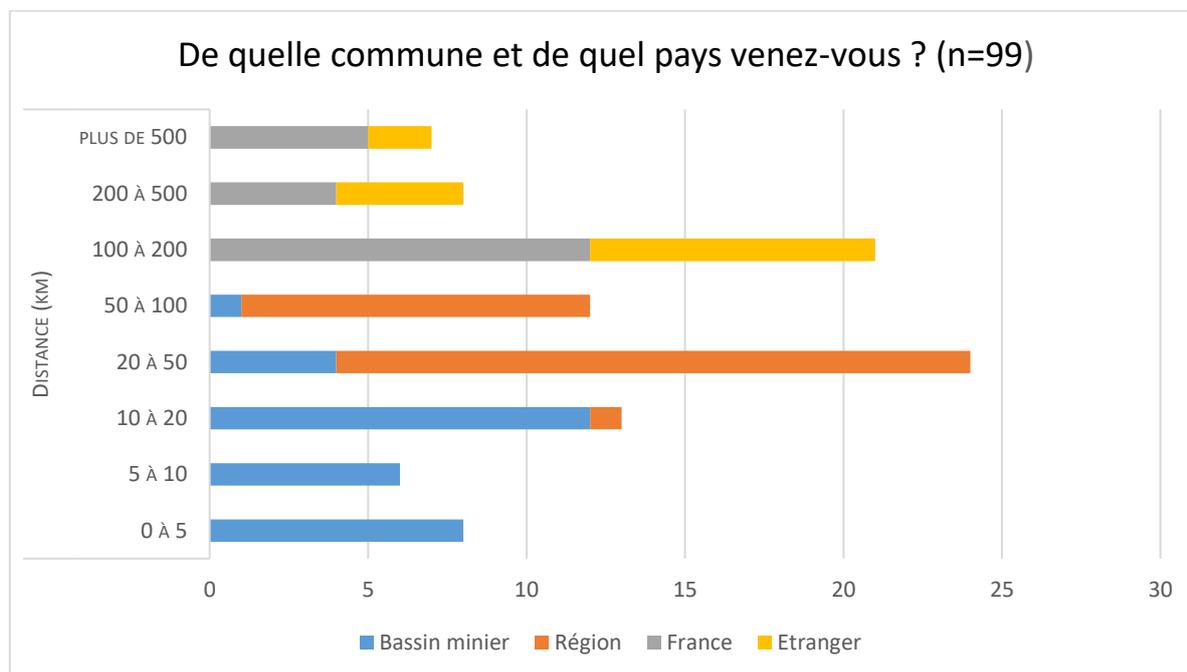
Pour vérifier l'aire d'attraction du musée, nous avons choisi de présenter le résultat de nos enquêtes sous la forme d'un graphique plutôt que d'une carte⁵⁰¹. La visibilité des résultats en est la raison principale, puisqu'à l'échelle de la France, l'essentiel des visiteurs interrogés viennent d'une distance comprise entre 0 et 50 km du musée. Nous avons distingué à la fois les visiteurs venant du Bassin minier, de la Région et du reste de la France et de les répartir selon la distance à vol d'oiseau entre leur commune et le musée.

⁴⁹⁹ En plus de l'atelier Marc Meurin sur le site du musée, une brasserie-friterie est implantée à immédiate proximité du musée, il n'y a donc pas d'obligation de se rendre dans le centre-ville pour se restaurer, ce qui peut expliquer qu'il y ait plus de personnes souhaitant se restaurer à proximité que de personnes envisageant de déambuler dans le centre-ville.

⁵⁰⁰ 22% pensent se rendre au CHM de Lewarde, 22% à Notre-Dame-de-Lorette, notamment pour l'Anneau de Mémoire construit en 2014 par Philippe Prost (et inauguré par François Hollande pendant son mandat de président de la République) ; 14% à Vimy et 7% (ce qui correspond à une occurrence) sur la base 11/19, 7% au stade Bollaert, 7% au musée 14/18 d'Ablain-Saint-Nazaire, 7% à Loisinord, 7% envisagent de se promener sur des terrils et 7% comptent se rendre sur des champs de bataille canadiens.

⁵⁰¹ Pour rappel l'enquête a concerné 96 enquêtés entre décembre 2014 et juillet 2015 aux abords et dans le musée.

Figure 99 : Origine géographique des visiteurs du musée du Louvre en fonction de leur distance à l'équipement



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Sur ce graphique⁵⁰², on voit nettement que l'effet de proximité joue beaucoup sur la fréquentation du musée. Il est facile de constater que le musée attire majoritairement dans un rayon de 0 à 50 km ; sachant que les villes moyennes à grandes de Béthune, Arras et Lille se situent dans ce rayon. Néanmoins, beaucoup de visiteurs viennent des petites communes de la partie centrale du territoire dans un rayon de 0 à 20 km. 31% des visiteurs viennent du Bassin minier et, parmi ceux-ci, 19% viennent de la ville de Lens qui est la ville la plus fréquemment citée. A l'échelle de la région, c'est la ville de Lille, située à une trentaine de kilomètres, qui ressort le plus nettement (31% des répondants des Hauts-de-France hors Bassin minier) ; 46% des répondants des Hauts-de-France viennent de l'aire métropolitaine lilloise et 63% de nos répondants totaux (pays étrangers compris) proviennent de la région.

Le Louvre parvient tout de même à attirer depuis tout le Bassin minier, jusqu'à la frontière belge malgré un manque de connections et d'habitudes de circulation entre le Valenciennois et le Lensois. A l'échelle de la France, certains de nos répondants viennent parfois de très loin (Aix-en-Provence, Brest, Chambéry, Lyon) mais la plupart sont de région parisienne, c'est la ville de Paris qui est la plus fréquemment citée (47% des répondants nationaux, hors région Hauts-de-France), ou de villes distantes de moins de 500 km (Reims, Rouen, Epinal, Nantes ou

⁵⁰² Une réponse remplie par un étudiant était indéchiffrable d'où un échantillon réduit à 99 plutôt qu'à 100.

Strasbourg). De même pour les pays étrangers, sur les 15 enquêtés hors territoire national, 9 viennent de Belgique, 4 du Royaume-Uni, 1 des Pays-Bas et 1 d'Allemagne ; soit des pays frontaliers avec le nord de la France ou relativement peu éloignés.

Le Louvre Lens est un musée dont le pouvoir d'attraction agit dans toute la France et à l'étranger mais dont la force d'attraction diminue rapidement avec la distance, son rôle est donc clairement également celui d'un équipement à rayonnement régional qui s'étend jusqu'à la région parisienne. Afin de compléter cette analyse, cette conclusion est confirmée par les visiteurs du 11/19 et du 9/9bis rencontrés.

2.1.1.3 Les usagers des autres équipements culturels vont-ils au Louvre Lens ?

L'enquête auprès des visiteurs des sites miniers de Loos-en-Gohelle et Oignies à l'occasion de trois événements culturels différents a permis d'évaluer leurs habitudes culturelles de fréquentation de l'équipement culturel dans lequel ils se trouvaient mais aussi leurs habitudes de fréquentation du Louvre Lens. Nous les avons interrogés sur les modalités de leurs visites (fréquence, motif et accompagnement) de manière systématique afin d'établir des tendances exploitables.

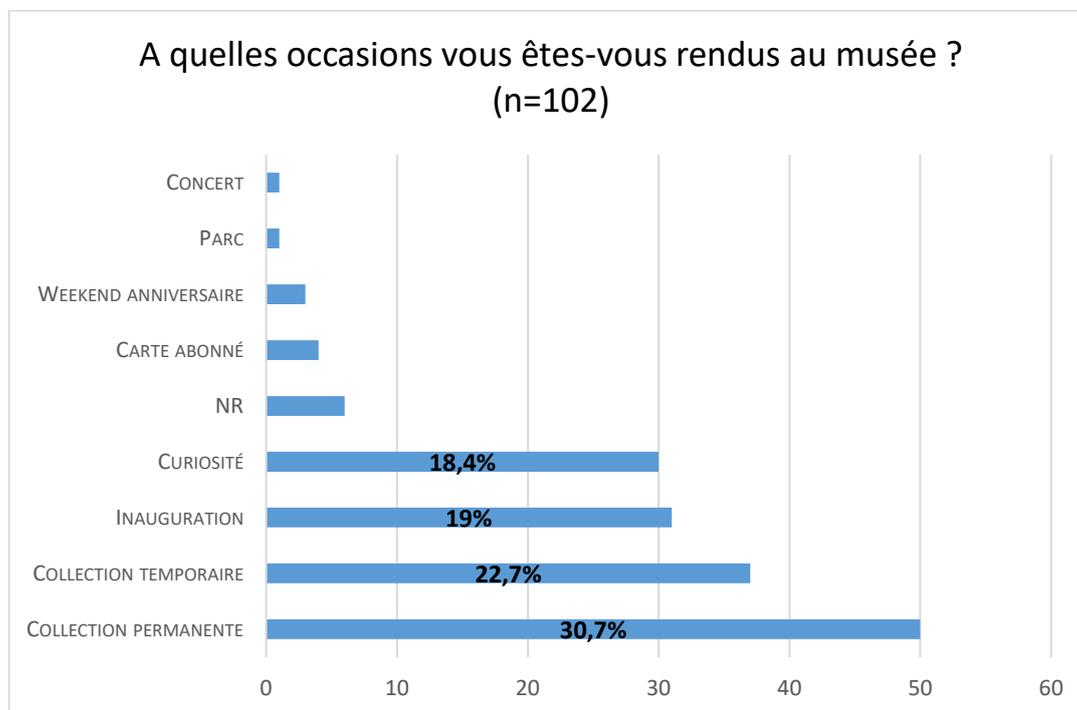
Lors des événements « Ici et là dans la cité des Provinces » en mars 2016 et la « Constellation Imaginaire » en juin de la même année, 97% des visiteurs du 11/19 ont déclaré avoir déjà entendu parler du musée et 79% d'entre eux s'y étaient déjà rendu au moins une fois. Lors de l'événement des « Rutilants » en juin 2016, 94% des visiteurs du 9/9bis ont déclaré avoir déjà entendu parler du musée et 65% d'entre eux s'y étaient déjà rendu au moins une fois. Moins de 4 ans après l'ouverture du Louvre Lens, les résultats de fréquentation sont donc bons et la notoriété du musée a fait son œuvre.

Pour les répondants qui ne s'y sont jamais rendus, les raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer ces non-visites sont le manque de temps (47%), le fait de ne pas y penser (10%) et l'affirmation explicite d'un désintérêt ou d'une absence de volonté de s'y rendre (10%).

Pour les répondants interrogés à Loos-en-Gohelle et Oignies, qui se sont déjà rendus au musée, nous avons voulu savoir à quelle occasion cette visite avait eu lieu. Nous avons consigné ces résultats dans la figure suivante. Plusieurs réponses pouvaient être données car il a été envisagé que les répondants n'aient pas expérimenté qu'une seule visite. Les réponses dans le graphique sont exprimées en valeur absolue, pondérée par un pourcentage en fonction du nombre de réponses obtenues sur les deux sites. Afin de faciliter la lecture et l'interprétation de ces

questions, nous avons choisi de présenter ensemble les réponses récoltées auprès de tous les visiteurs des équipements culturels étudiés.

Figure 100 : Motifs de venue au musée du Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19⁵⁰³



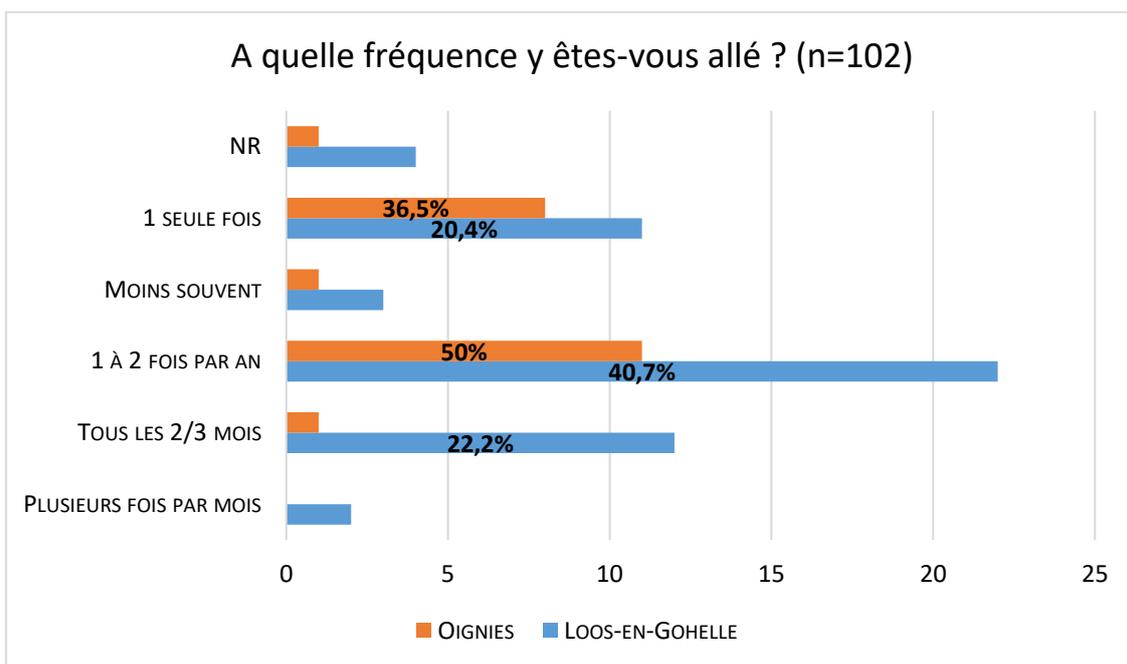
REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ces graphiques nous apprennent que le plébiscite des différentes expositions est important et que le musée a suscité la curiosité dès son ouverture comme le montre le taux élevé de réponses évoquant l'inauguration. Ces enquêtes ont fait apparaître les mesures de fidélisation du public via la carte d'abonnement ou les weekends de célébration de l'anniversaire du musée début décembre mais elles n'ont touché nos répondants qu'à la marge.

Les modalités pratiques de ces visites ont également fait l'objet de questions afin d'en apprendre davantage sur le contexte de la visite : à quelle fréquence ces visites ont-elles eu lieu ? Avec qui ont-elles été effectuées ? A l'initiative de qui ? Ici, nous avons choisi de dissocier les deux équipements car Loos-en-Gohelle est une commune mitoyenne de celle de Lens et nous pouvons imaginer que la visite des résidents de cette commune est facilitée par un effet de proximité.

⁵⁰³ Sur ce type de graphique, nous avons choisi de ne faire figurer que les pourcentages les plus significatifs afin d'en faciliter la lecture.

Figure 101 : Fréquence de visite au musée du Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19

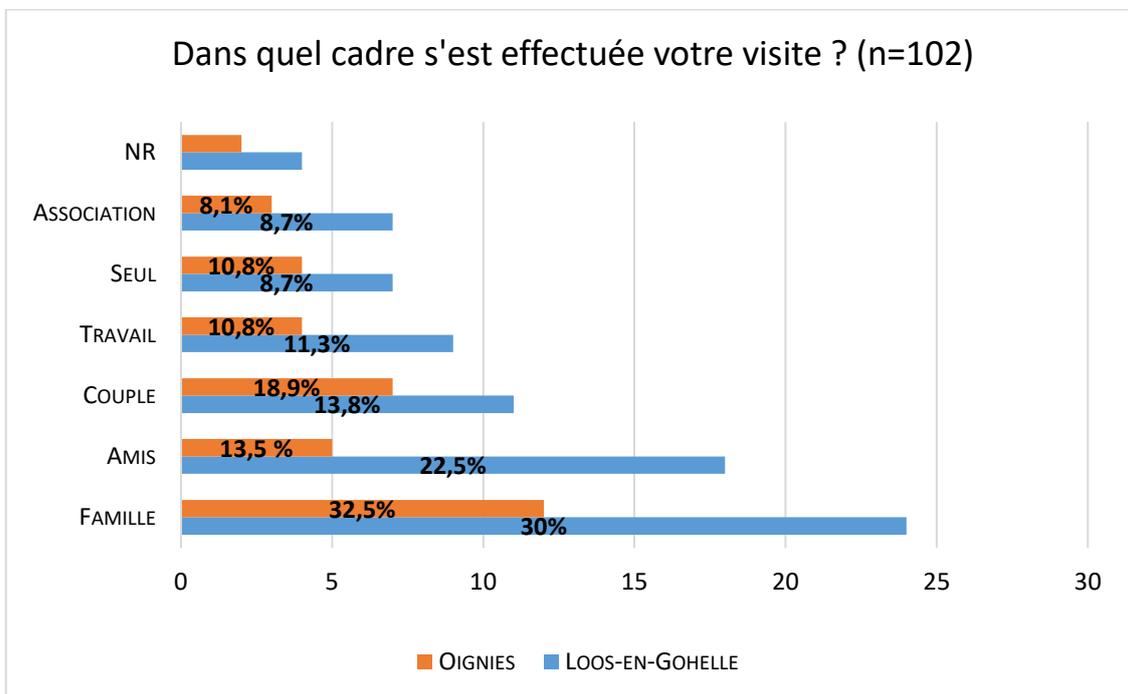


REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La plupart des personnes interrogées ont visité le musée une à deux fois dans une année ou une seule fois au moment de l'enquête, nous retrouvons ici l'effet de curiosité de l'ouverture. Les visites du musée du Louvre nous paraissent finalement assez fréquentes compte tenu de son fonctionnement, avec une exposition permanente dont la visite peut s'avérer assez rapide et deux expositions temporaires par an, dont une qui enjambe l'année civile. Enfin, il semblerait que l'effet de proximité de Loos-en-Gohelle, et a fortiori de la cité des Provinces qui se trouve sur le territoire communal de Lens, ait joué sur le nombre de visites puisque les visiteurs les plus fréquents viennent essentiellement de cette cité⁵⁰⁴.

⁵⁰⁴ Sur les 70 personnes interrogées, 70% viennent du bassin minier oriental (Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle, principalement) dont 78% pour l'événement Ici et là dans la cité des Provinces, explicitement dirigé vers les riverains du 11/19.

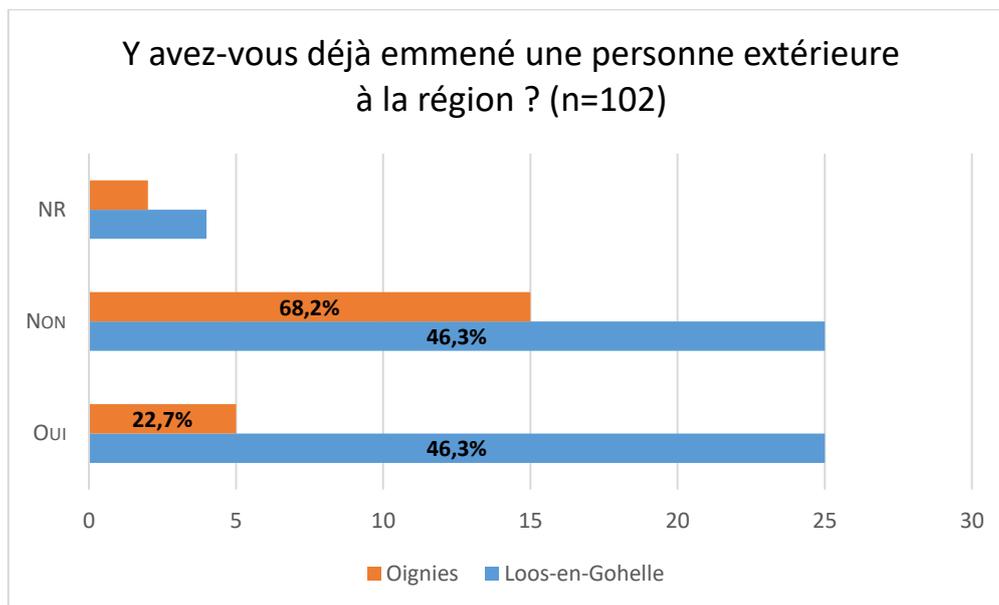
Figure 102 : Modalités de visite au Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La plupart des visites s’effectuent entre amis, en famille ou en couple. Ces visites en famille sont d’ailleurs un cœur de cible de la stratégie du musée, notamment avec la mise en place de médiations et de visites adaptées aux enfants et aux tout-petits. Le musée s’inscrit ainsi dans une logique de visite conviviale et de partage. Il faut néanmoins noter la part importante de visites organisées dans le cadre de comités d’entreprises (travail) ou d’activités associatives, auxquelles nous pouvons ajouter les visites organisées par les mairies (association). Ce type de visites, ainsi que celles organisées sur temps scolaire, constitue une opportunité pour le musée dont le pari est de faire revenir ces visiteurs « captifs » en famille par la suite.

Figure 103 : Un musée qui suscite la curiosité ?



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Enfin, il nous importait de vérifier si ces visites entre amis ou en famille pouvaient inclure des personnes extérieures à la région, fait essentiel pour contribuer à une attractivité extérieure du musée ou à un changement d’image global grâce à la visite du musée. Notre échantillon ne nous permet pas d’avoir une conclusion tranchée sur la question puisque les réponses récoltées à Loos-en-Gohelle sont à l’équilibre. Néanmoins, il semblerait à nouveau que la visite en famille ou chez des amis pour un visiteur étranger à la région constitue un effet d’aubaine non négligeable pour une visite au Louvre Lens.

Le Louvre Lens attire indéniablement en dehors des limites de la région mais le caractère de proximité, avec la région parisienne ou les pays frontaliers, semble être particulièrement important. Son aire de rayonnement indiscutablement internationale est pourtant plus intense localement. A première vue, le pari de la maîtrise d’ouvrage et de la maison mère est réussi puisque la population locale se rend massivement au Louvre Lens. Cependant, une grande majorité de nos répondants sont des personnes avec des pratiques culturelles développées, qui se rendent plus ou moins régulièrement dans des musées des Beaux-Arts ou d’Art Moderne⁵⁰⁵. Qu’en est-il des riverains des cités minières aux capitaux économiques et culturels réputés plus

⁵⁰⁵ 81% des répondants de notre échantillon (n=102) se sont déjà rendus au moins une fois dans un autre musée de ce type. Il est d’ailleurs important de distinguer les visiteurs de ce genre de musée, des visiteurs des musées techniques ou de type écomusée qui appartiennent généralement aux catégories sociales les plus populaires (Coulangeon, 2016, pp.42-43).

faibles ? Le point suivant sera l'occasion de revenir sur l'appropriation du musée par ces populations ainsi que d'interroger les représentations des usagers.

2.1.2 Le Louvre Lens, un équipement attractif clivant

Ici, le musée ne nous paraît pas être un élément devant être analysé seul puisqu'il se situe au sein d'une grande parcelle de 20 hectares qui fait également partie des éléments de discours valorisant le projet culturel dans les documents de communication ou dans le projet culturel et scientifique. Seront donc abordés successivement les trois points suivants : l'avis qu'ont eu les visiteurs sur l'architecture du musée et les collections présentées, les perceptions du parc qui entoure le musée, présenté comme un « écrin de verdure » pour le « bijou » architectural du Louvre, et enfin l'appropriation du musée par ses riverains et notamment sa réception sociale, grâce à l'analyse leurs habitudes de pratiques du musée et de leur attachement au lieu comme la définition de l'appropriation élaborée par Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll⁵⁰⁶ (Veschambre, Ripoll, *op. cit.*) nous y incite. Ces trois éléments conjugués permettront d'avoir une analyse détaillée des pratiques et des imaginaires des usagers et des non usagers de ce lieu.

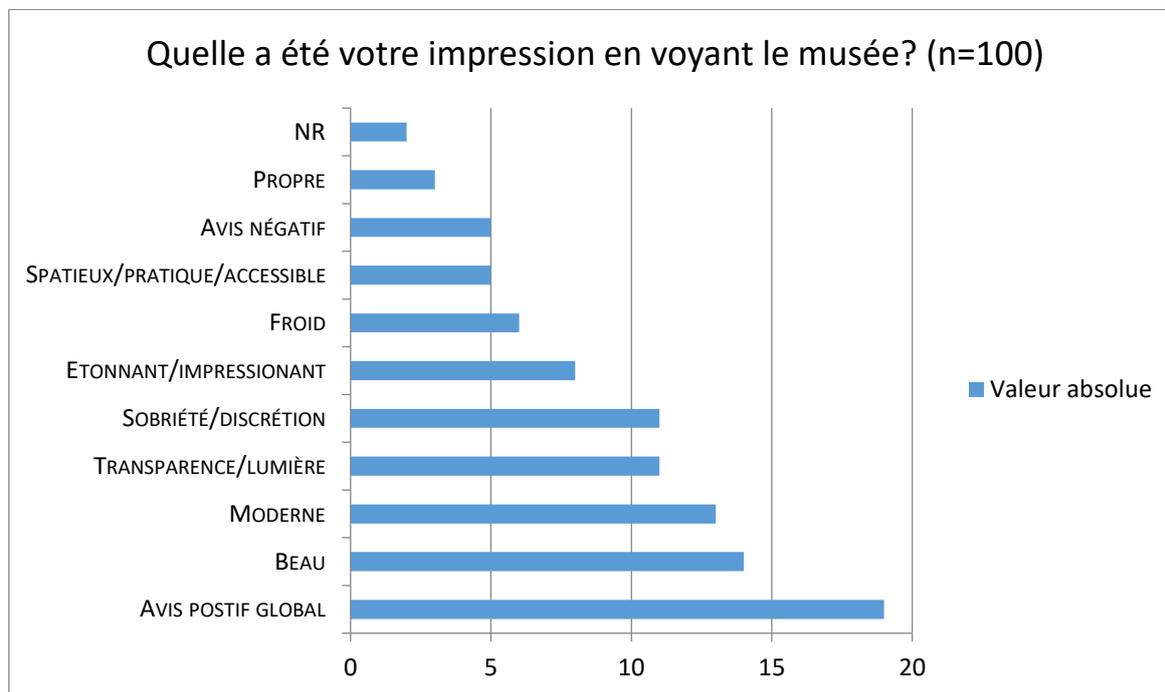
2.1.2.1 Des avis partagés sur l'esthétique du musée et sa muséographie

Nous avons déjà vu les éléments de langage utilisés dans les supports de communication pour décrire le musée avec son architecture « sobre » et « lumineuse » qui n'écraserait pas ou ne surplomberait pas le paysage environnant. Nous avons voulu vérifier auprès des visiteurs du musée leur appréciation de l'esthétique globale du musée. Ils pouvaient choisir jusqu'à trois mots clés pour le décrire, mots clés que nous avons de nouveau regroupés par thématiques dans la figure 112⁵⁰⁷.

⁵⁰⁶ Cette définition est rappelée dans le chapitre 2 au moment où nous explicitons notre approche.

⁵⁰⁷ Ici les thématiques reprennent principalement les mots utilisés par les visiteurs qui subissaient peu de variations, la place laissée à une potentielle interprétation de notre part est donc très réduite.

Figure 104 : Une architecture globalement appréciée par les visiteurs du Louvre⁵⁰⁸



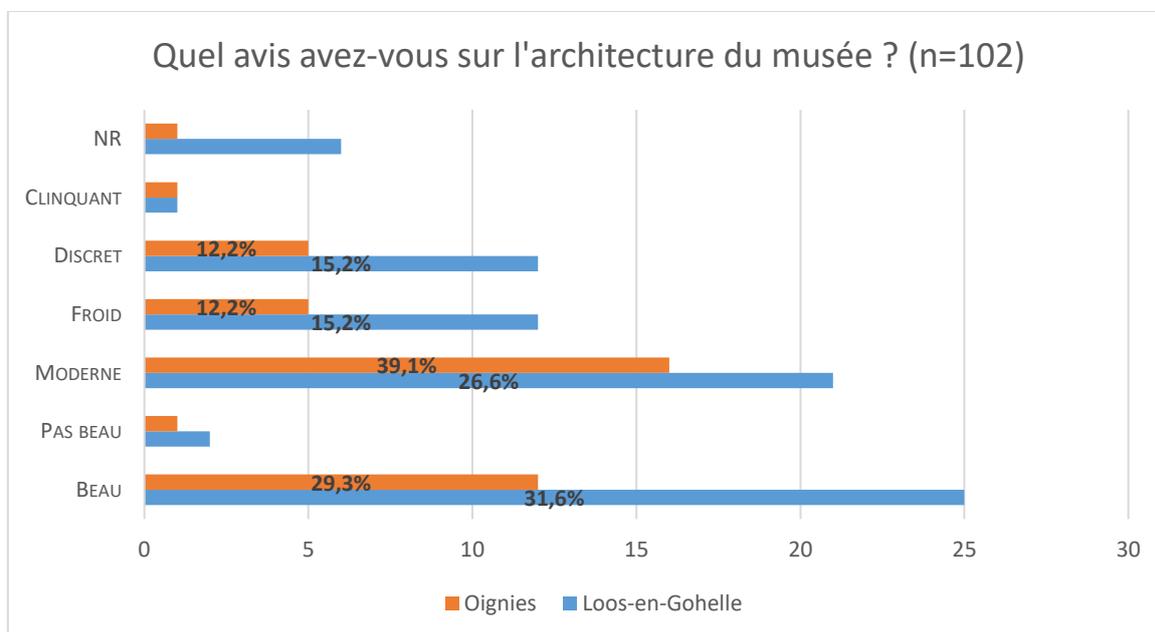
REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

L'appréciation globale est donc positive mais sans forcément dénoter un grand enthousiasme : le mot « bien » est celui qui revient le plus souvent et n'engage qu'assez peu nos répondants. En revanche, d'autres avis sont plus tranchés et les réponses tendent à se préciser quand les répondants étaient invités à élaborer davantage leur réponse. En moyenne, cet avis favorable s'appuie sur une appréciation positive de l'architecture du musée avec les mots « beau » mais aussi « magnifique » à quelques reprises. La transparence des matériaux et la luminosité du musée sont plébiscitées ainsi que sa sobriété et sa discrétion. En revanche, le mot « moderne » contient un sens ambivalent : associé à « froid », il est négatif. Les avis semblent donc assez partagés sur l'esthétique générale du musée même si les avis positifs prédominent.

Pour les personnes interrogées au 9/9bis et au 11/19, des mots clés ont été proposés, fonctionnant par duos antinomiques, à partir de ceux qui revenaient le plus souvent au Louvre et afin de faire émerger plus facilement des tendances, tout en laissant aux répondants la possibilité de donner eux-mêmes un mot si ceux proposés ne pouvaient résumer leur opinion.

⁵⁰⁸ Les catégories « avis positif global » et « avis négatif » ont fait l'objet d'un rapprochement de différents termes exprimant la même idée.

Figure 106 : Une architecture globalement appréciée par les visiteurs (usagers du 9/9bis et du 11/19)



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

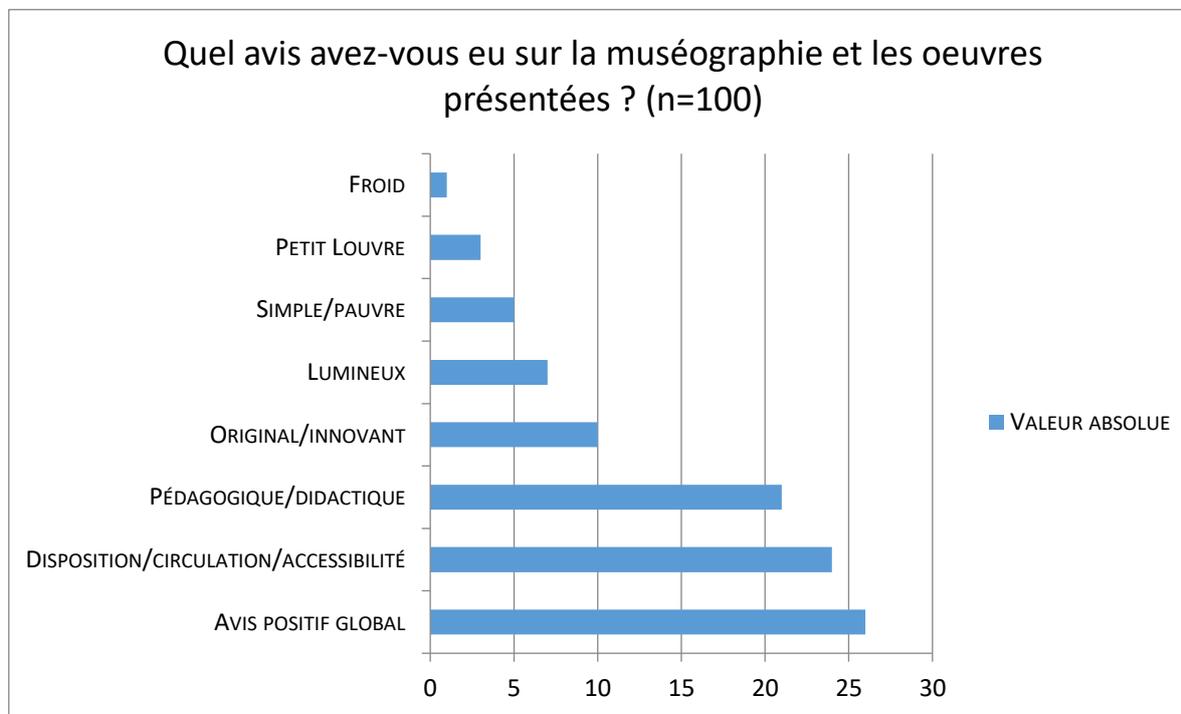
Le duo « beau », « pas beau » peut certes sembler un peu simpliste mais nous savions par avance que les visites de nos enquêtés pouvaient dater de presque 3 ans en arrière⁵⁰⁹ ; dans ce laps de temps, certaines impressions peuvent s’effacer ou se modifier d’où un choix de mots volontairement accessibles. Des tendances similaires à l’enquête menées auprès des visiteurs du Louvre Lens se dessinent avec une prédominance d’avis positifs et un plébiscite du mot « moderne ». Néanmoins, les résultats de l’enquête montrent une multiplicité de ressentis quant à l’architecture du musée, son manque de chaleur étant par exemple une critique récurrente. Enfin, il faut ajouter que quatre personnes parmi celles interrogées ont souhaité exprimer leur avis en dehors de ce que nous avons proposé et que ces quatre avis sont exclusivement négatifs : « vide », « manque d’authenticité », « inapproprié » et « massacre » ont été les termes employés.

Malgré tout, l’effet recherché par la maîtrise d’ouvrage qui a sélectionné le projet japonais est réussi dans l’ensemble : le musée apparaît comme discret et lumineux à ses visiteurs et son architecture interpelle et ne laisse personne indifférent, ce qui est en soi un succès après avoir

⁵⁰⁹ Les enquêtes ont été réalisées en 2016 quand le Louvre a ouvert à la fin de l’année 2012. Les enquêtés s’étant rendu au moins une fois au musée avaient très bien pu s’y rendre en 2012 sans renouveler leur visite depuis.

fait appel à un cabinet d'architectes prestigieux. Nous nous sommes également intéressés à l'avis des visiteurs sur la muséographie, notamment celle de la Galerie du Temps, présentée comme didactique et novatrice par l'équipe du musée.

Figure 107⁵¹⁰ : Une muséographie jugée adaptée par les visiteurs du Louvre



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

De nouveau, l'avis sur la qualité des œuvres présentées et leur agencement s'avère positif. Les possibilités de circulation entre les œuvres sont fortement appréciées par les visiteurs ainsi que la dimension didactique de la Galerie du Temps qui permet un voyage chronologique entre les différents objets exposés. En revanche, une minorité exprime sa déception sur le contenu des expositions souvent jugées trop courtes ou trop simples, l'appellation « petit Louvre » devant être comprise comme péjorative.

Malgré des avis divergents, les appréciations positives des visiteurs du musée l'emportent, ce qui peut être un motif de retour pour ces derniers ou un élément déterminant dans le bouche-à-oreille qui représente, nous l'avons vu, une part non négligeable dans le choix de se rendre au Louvre Lens. En revanche, l'exposition permanente est souvent jugée comme se visitant trop rapidement et son faible taux de renouvellement (5% des œuvres par an) peut constituer un frein à des visites fréquemment renouvelées.

⁵¹⁰ De nouveau, jusqu'à 3 réponses possibles pour les visiteurs du Louvre Lens.

Pour les personnes interrogées sur le 11/19 et le 9/9bis, nous craignons à nouveau un effet du temps sur la mémoire et les perceptions de la qualité des expositions ou de l'agencement des œuvres. Nous avons réduit les choix possibles à des notations évasives allant de « très bien » à « pas bien du tout ». Avec le recul, ce choix méthodologique présente l'inconvénient de réduire les possibilités d'analyse des résultats. Il permet cependant d'affirmer que les avis sur les expositions visitées sont dans l'ensemble très enthousiastes : puisque seulement 3,8% des personnes interrogées à Loos-en-Gohelle ont émis un avis négatif, les autres résultats se partageant entre le « bien » et le « très bien » pour les deux équipements⁵¹¹.

Enfin, nous avons complété l'analyse sur l'expérience de visite en interrogeant la perception des visiteurs sur le parc qui entoure le musée.

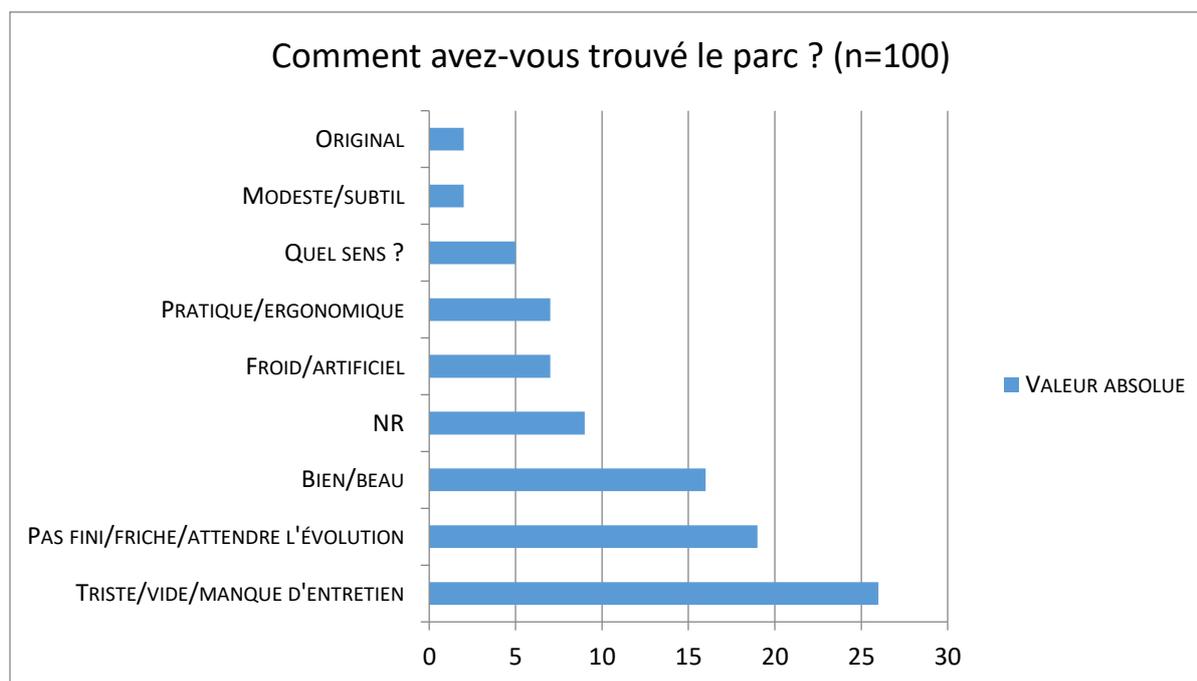
2.1.2.2 Un parc qui fait l'unanimité contre lui ?

Le parc, présenté comme un véritable « écrin » pour le musée dans les supports de communication, a fait l'objet de plusieurs critiques par voie de presse depuis l'ouverture du musée. La direction du musée et la paysagiste Catherine Mosbach se sont affrontés par articles interposés, se renvoyant la balle au sujet des dysfonctionnements des aménagements paysagers au cours de l'année 2015⁵¹². Les nombreuses critiques réalisées à l'encontre du parc (parc vide, à moitié terminé, sans âme et peu pratique) ont poussé la paysagiste à s'exprimer dans la presse locale et à accuser l'équipe de direction d'une mauvaise maintenance des espaces et de ne pas avoir appliqué les solutions qu'elle avait proposées. Au-delà de cette controverse, la question de la perception des espaces paysagers nous paraissait fondamentale dans notre enquête car elle participe pleinement du ressenti général des usagers quant à leur visite.

⁵¹¹ Résultats pour le 11/19 de Loos-en-Gohelle : très bien : 46,2% ; bien : 42,3%, pas d'avis 7,7%. Résultats pour le 9/9bis de Oignies : très bien : 36,4% ; bien : 50% ; pas d'avis : 13,6%.

⁵¹² « Lens: des imperfections dans le parc du Louvre-Lens ? La paysagiste s'explique », *La Voix du Nord*, 22/05/2015

Figure 108 : Une appréciation négative du parc par les visiteurs du Louvre



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Contrairement à l'architecture du musée et à la muséographie, les avis sont ici essentiellement négatifs. Les mots évoquant son aspect triste et vide sont prépondérants, au point qu'une des impressions qui se dégage est que le parc est inachevé. Cette deuxième thématique n'est pas exclusivement négative puisque certains répondants estiment que le parc pourra s'améliorer avec le temps. Il faut préciser ici que l'effet « hiver » n'a pas tant influencé nos enquêtes puisque l'essentiel des avis négatifs ont été récoltés en juillet. Enfin, il faut également souligner que certains répondants ne comprennent pas le sens du parc. Son aspect paysager, lorsque l'on vient de l'entrée lensoise⁵¹³, propose aux visiteurs de larges étendues minérales, des chemins en béton qui serpentent autour du musée, se croisent et distribuent les sens de circulation vers les différentes entrées dudit parc et de petites buttes en arc de cercle, appelées merlons, recouvertes d'herbe⁵¹⁴. Les visiteurs s'avouent déstabilisés par ces choix paysagers. Il est fort probable que les enquêtes internes du musée aient révélé des conclusions similaires aux nôtres puisque ce parc fait l'objet d'une médiation importante depuis plusieurs mois, voire plusieurs années⁵¹⁵.

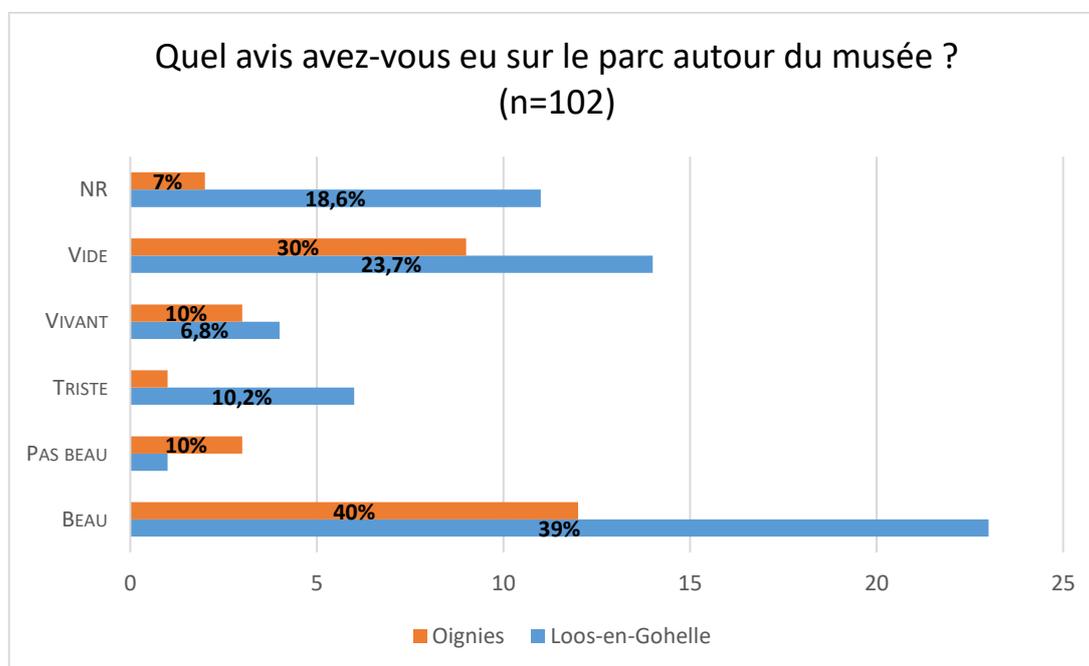
⁵¹³ Cette entrée est la plus directe pour ceux qui viennent en train ou se sont garés sur le parking de la rue Paul Bert ou sur celui du stade Bollaert.

⁵¹⁴ Pour rappel, le parc a été largement détaillé dans le chapitre 5 et de nombreuses photographies de celui-ci y ont été commentées.

⁵¹⁵ Des visites du parc avec un jardinier et une médiatrice sont par exemple organisées depuis 2018.

Pour les personnes interrogées au 9/9bis et au 11/19, nous avons procédé de la même façon que précédemment avec une proposition de mots clés et la possibilité pour les répondants de choisir leurs propres mots.

Figure 109 : Un avis plus mitigé pour les usagers du 9/9bis et du 11/19



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Les avis sont globalement plus positifs cette fois-ci mais le mot-clé « vide » récolte tout de même de nombreuses réponses. Parmi les répondants, quatorze personnes ont suggéré d’autres pistes qui, pour certaines, font redondance avec nos catégories : cinq estiment qu’il faut attendre encore un peu et que le parc est « en bonne voie » ; trois évoquent son « manque de chaleur », son « manque de couleur » ou son « minimalisme » ; enfin les mots « agréable », banal », « vaste », « verdoyant » ont été évoqués et une personne a exprimé son regret du manque d’explication sur l’histoire minière du site dans le parc⁵¹⁶.

Le parc provoque donc des réactions divergentes pour les visiteurs ; aujourd’hui encore la plaine principale a l’air d’être en friche et sans entretien pour qui n’est pas sensibilisé aux tendances actuelles de fauchage tardif ou de laisser-faire pour favoriser un maintien de la biodiversité. Ce parc de 20 hectares ne peut d’ailleurs pas se résumer à cette plaine interrompue par des étendues de béton qui mènent jusqu’au musée ; l’espace boisé qui s’étend vers Liévin bénéficierait probablement d’autres qualificatifs de la part des visiteurs. Pourtant, dans les

⁵¹⁶ Des panneaux ont pourtant mis en place dès l’ouverture du musée.

usages du musée, ces derniers ne se rendent que très rarement dans cette partie du parc, puisqu'ils retournent rapidement à leur voiture ou à la gare qui se situent dans la direction opposée⁵¹⁷, et ne gardent donc qu'une impression persistante d'espace paysager non terminé ou vide⁵¹⁸.

Le musée du Louvre Lens se révèle être un musée attractif et qui suscite une curiosité renouvelée tous les ans malgré des perceptions divergentes de ses qualités architecturales et paysagères ou une appréciation inégale de son contenu. Les personnes qui vivent dans sa proximité immédiate ont-elles les mêmes représentations de cet espace ? Comment est perçu et approprié le musée par ses riverains ?

2.1.3 Les riverains et le Louvre, entre approbation et désintérêt

En plus de l'appropriation du Louvre par les visiteurs extérieurs au Bassin minier et par les habitants du territoire, il nous importait également d'interroger celle des riverains du musée. En effet, sans que ces derniers soient identifiés comme la cible prioritaire du musée⁵¹⁹, ils peuvent néanmoins être considérés comme représentatifs de la population la plus en difficulté de ce territoire. En effet, l'îlot Parmentier, la cité Jeanne d'Arc et la cité du 9 sont des cités particulièrement pauvres, peuplées de personnes souvent âgées et à la mobilité réduite ainsi que de personnes bénéficiant des minimas sociaux. Comme précisé précédemment, nous sommes également allés à la rencontre de riverains ne vivant pas dans des logements sociaux, au nord-est de la parcelle, mais toujours dans la rue Paul Bert qui dessert le musée, afin de rendre compte au mieux de la diversité sociale du quartier.

Parmi les onze personnes rencontrées, dix se sont rendues au musée au moins une fois, ils en ont en revanche des pratiques très différentes. En effet, cinq personnes y sont allées plusieurs fois par an depuis l'ouverture. Nous avons rencontré une personne⁵²⁰ qui avait pris la carte d'abonnement pendant les trois premières années d'existence du musée, années pendant lesquelles il a reçu beaucoup de visites familiales et amicales qui l'ont amené à se rendre régulièrement au musée. Nous avons également rencontré quelqu'un qui fait partie d'un panel

⁵¹⁷ Le parking situé sur la commune de Liévin apparaît comme largement surdimensionné par son usage beaucoup plus restreint que celui de Lens.

⁵¹⁸ Les personnes que nous avons interrogées entraient ou sortaient côté Lens, il peut donc y avoir ici un biais dans notre enquête qu'il importe de souligner.

⁵¹⁹ Exception faite des riverains qui habitent au sud de la parcelle dans les camus bas de la cité 9 depuis le changement de direction en 2017. La directrice Marie Lavandier a fait de ces habitants en particulier l'emblème de sa politique d'ouverture du musée.

⁵²⁰ Cette personne est propriétaire de sa maison, est à la retraite (ancien électricien), a déjà fréquenté certains musées parisiens (le Louvre, Orsay, le musée Grévin), se rend de temps en temps au cinéma à Liévin et assiste de temps en temps à des spectacles dans des petites salles locales (Grenay et Noyelles notamment).

d'usagers test⁵²¹, dispositif mis en place par le musée, qui participent à l'évaluation des expositions avant qu'elles n'ouvrent au public et qui assistent également aux conférences organisées par le musée. Au contraire, trois d'entre elles y sont allées une à trois fois depuis l'ouverture mais n'y sont pas retournées depuis au moins six mois. Les raisons évoquées sont des problèmes de santé (surtout chez les personnes vieillissantes), le manque de temps ou d'intérêt réel pour les expositions ou encore la gêne ressentie pendant les expositions par le trop grand nombre de personnes présentes. Nous remarquerons que le comportement des riverains semble dépendre en partie de leur capital économique et culturel⁵²². D'autres facteurs peuvent jouer : parmi les habitants étant locataires d'un bailleur social et allant régulièrement au musée, l'engagement social semble être aussi un moteur dans la visite, notamment via le bénévolat ou l'engagement dans la vie de leur quartier. En revanche, l'attachement au musée ou le fait de l'identifier comme une opportunité pour le quartier et ses habitants sont plus fortement exprimés par les personnes de la première catégorie. Ainsi, une habitante⁵²³ qui dit bien aimer le musée et y aller régulièrement, seule ou en groupe, à la question : « *Vous souvenez-vous de ce que vous vous êtes dit en apprenant la venue du Louvre dans votre quartier ?* » répond de cette manière :

« On n'a pas demandé à avoir un Louvre ! Avant le terrain vague, moi j'aimais bien. Les chiens ils peuvent pas courir maintenant !

- *Vous auriez souhaité autre chose à la place ?*
- *Je sais pas... des jeux pour les enfants ou un magasin, ça aurait été bien ».*

Une autre⁵²⁴ exprime sa déception, voire sa colère face à la disparition des bâtiments miniers sur cette parcelle : « *Ils ont détruit les mines et tous les souvenirs, ils ont détruit tout ce qu'il y*

⁵²¹ Cette personne vit dans la cité du 9 mais ne correspond pas aux statistiques démographiques de cette cité : c'est une employée à la retraite qui a vécu pendant longtemps en région parisienne et a repris la maison de ses parents à leur décès. Elle a des pratiques culturelles très développées et se rend régulièrement à des conférences organisées par l'association Artesia qui promeut l'histoire locale.

⁵²² En effet, la plupart de ces répondants sont des locataires de la cité 9 ou d'anciens ayant-droits mais une personne active, propriétaire de sa maison et au capital économique relativement important (chef d'équipe) a formulé la même réponse.

⁵²³ Cette personne a une cinquantaine d'années, est locataire de Maisons et cités, a presque toujours vécu dans sa maison, est sans activité mais fortement engagée dans le bénévolat, notamment auprès des enfants. Elle en retire visiblement une grande fierté car elle le mentionne à plusieurs reprises pendant notre entretien.

⁵²⁴ Cette personne a une petite cinquantaine d'années, est veuve et nous a exprimé à plusieurs reprises les épreuves de vie qu'elle a traversé, comme la maladie et la mort de ses proches et ses difficultés à retrouver du travail.

avait sur le site (...) On a nos racines, on ne peut pas oublier, je pense que tout le monde n'est pas content ».

Cette personne est allée plusieurs fois dans le musée mais n'identifie pas ce qu'il peut lui apporter : *« c'est bien pour les étudiants et les enfants, c'est important pour eux, mais pour nous, ça fait rien ».*

Parmi les personnes rencontrées, cette dernière est la seule qui exprime un antagonisme si prononcé face au musée. Les figures les plus courantes sont les personnes enthousiastes à l'idée d'avoir cet équipement culturel dans leur quartier et de pouvoir (ou d'avoir pu) en profiter ou les personnes qui y sont allées une fois ou deux mais qui manquent d'intérêt pour cet équipement : *« c'est comme aller à la mer quand on y vit à Dunkerque, c'est pas parce qu'on est à côté qu'on est obligé d'y aller tous les jours »*⁵²⁵.

Le parc, en revanche, suscite une approbation beaucoup plus large. S'il ne remporte pas l'adhésion de tous les visiteurs du musée, les riverains, eux, se le sont davantage appropriés. Sur les onze personnes interrogées, dix y sont déjà allés au moins une fois et huit s'y baladent très régulièrement. Cependant, la majorité fait du parc l'unique étape de cette déambulation. En effet, le parc n'est que rarement intégré à des déplacements quotidiens plus longs à l'exception d'un répondant⁵²⁶ :

« J'y passe tous les matins, il fait partie de ma balade quotidienne. Je marche au moins 4 km tous les jours. Donc je passe là et je traverse tout jusqu'à Liévin, je vais acheter mon journal et je reviens ».

En outre, les passerelles construites pour accompagner l'ouverture du musée et reliant le musée à la gare, et donc le musée au nord de la ville en prolongeant les deux cavaliers, ne sont quasiment jamais empruntées par les riverains. Ces derniers préfèrent régulièrement les déplacements motorisés à la marche pour les trajets utilitaires.

Cette partie de notre enquête a par ailleurs invalidé une de nos hypothèses initiales développée dans le chapitre 5 : nous pensions que le musée et le parc, par leur emplacement et les portes qui les bornent et les ferment à certaines heures, constituaient un obstacle dans le quartier pour

⁵²⁵ La personne interrogée a une soixantaine d'années, vient de la région mais a vécu pendant longtemps dans le sud pour des raisons professionnelles. Son mari a fait partie des personnes qui travaillaient pour Charbonnages de France au moment de la fin de l'exploitation et qui ont été mutées dans une autre région de France. Elle nous a exprimé à plusieurs reprises son goût pour l'histoire et les visites patrimoniales (les églises surtout) mais son manque de passion pour les institutions muséales.

⁵²⁶ Il s'agit de la personne qui avait un abonnement au musée.

ses habitants. Nos entretiens avec des riverains qui vivent de part et d'autre de la parcelle ont plutôt révélé des pratiques spatiales qui avaient peu évolué depuis l'arrivée du musée. En effet, six des personnes interrogées nous ont confirmé que même avant l'arrivée du musée, elles ne se rendaient quasiment jamais de l'autre côté de la parcelle et que ces deux îlots ne communiquaient que très peu ensemble. Les personnes vivant au sud de la parcelle n'ont d'ailleurs presque pas d'habitudes dans le centre-ville de Lens et lui préfèrent plusieurs supermarchés à proximité de chez eux dans lesquels ils réalisent leurs courses quotidiennes. Quand ils se rendent effectivement dans le centre-ville, ils prennent en général la voiture ou les transports en commun mais ne passent pas, et ne passaient pas, par la parcelle dans laquelle est situé le musée.

Enfin, trois enquêtés ont révélé qu'ils appréciaient la pacification du quartier qu'a entraînée l'arrivée du musée, notamment grâce à l'occupation fonctionnelle de la parcelle, régulièrement décrite comme un terrain vague avant l'arrivée du musée, et grâce à l'installation de caméras de vidéosurveillance.

« Avant on vendait du shit au pied du terril, c'était mal famé. Je ne sais pas comment le dire autrement et ça n'est pas très bien mais il y a beaucoup de cas sociaux dans le quartier vous savez ? (...) C'était comme le film Les Ch'tis, c'était du lourd avant ! » (entretien, juillet 2016).

Il faut tout de même revenir sur la notion d'appropriation et de réception sociale (Semmoud, *op. cit.*) de l'aménagement. Un parc fréquenté pour la balade représente-il un lieu réellement approprié ? Ne faudrait-il pas y voir se dérouler les activités qu'on imagine dans un parc en général : des personnes allongées en train de lire, des personnes réunies pour un pique-nique, des jeunes gens en train de d'écouter de la musique ou d'en faire ou encore des personnes discutant sur un banc ? La notion de réception sociale suppose des pratiques spatiales qui détournent les codes imposés par les concepteurs via l'aménagement. Les codes du parc, son absence de supports de la rencontre comme de simples bancs jusqu'en 2017, sont-ils trop forts pour être détournés ? Il semblerait bien que ce parc s'impose aux habitants comme un « *livre déjà terminé* » (Lefebvre, *op. cit.* 1968, p.73). La direction du musée tente depuis 2017 d'y pallier : des bancs ont été installés, les chiens sont désormais acceptés dans l'enceinte du parc et, surtout, des activités sont programmées tous les étés afin de rendre le parc plus vivant. L'événement « Parc en fête » propose désormais chaque été une mise en animation du parc grâce à des installations temporaires invitant à la détente (transats) ou au jeu (mini-golf, petits

voiliers pour les enfants) et grâce à des activités (yoga, cinéma en plein-air). Cette initiative du musée, postérieure aux temporalités de l'enquête, fait partie des évolutions récentes qui méritent l'étude et l'analyse, en termes de fréquentation notamment, et qui pourraient faire l'objet de travaux à venir. La photographie ci-dessous montre une des occupations temporaires envisagées pendant la saison estivale. Celle-ci propose une relecture des espaces de parc grâce à une architecture et à des matériaux innovants, dont la couleur rappelle les façades du Louvre en arrière-plan. L'aménagement proposé renforce ici le caractère atypique du musée et du parc par rapport à l'ensemble du quartier.

Figure 110 : Installations temporaires dans le parc du Louvre Lens, été 2018



SOURCE : LA VOIX DU NORD

Le musée du Louvre Lens s'avère être un musée qui a suscité la curiosité à son ouverture et pendant les deux années qui ont suivi⁵²⁷ sur le plan international comme localement. Néanmoins, le musée ne fonctionne pas encore comme les équipements vitrines typiques des opérations de renouvellement urbain dans les territoires postindustriels. En effet, son aire d'attraction repose sur une fréquentation de proximité et ses chiffres de fréquentation, plutôt bons, doivent aussi beaucoup aux scolaires et aux visites organisées par les comités d'entreprise ou dans le cadre associatif. Cette première analyse nous permet donc de conclure à un impact pour l'instant à construire du musée du Louvre comme pour les musées de Mons, Essen et

⁵²⁷ Aujourd'hui, malgré une baisse des visites entre 2015 et 2016, les chiffres de fréquentation connaissent une embellie.

Manchester analysés par Bruno Lusso en 2009. En outre, son architecture et surtout le parc qui l'entoure, au moment de l'enquête, ne parviennent pas à séduire massivement les visiteurs et font parfois l'objet de perceptions négatives qui peuvent constituer des obstacles à une seconde visite ou à des échos positifs. Enfin, à partir de notre échantillon de riverains, nous avons constaté que le musée ne faisait l'objet que d'une appropriation partielle et d'une (non) réception sociale qui ne semblent pas avoir d'impact dans la vie quotidienne des riverains aujourd'hui mais qui méritent tout notre intérêt. En effet, en l'absence d'un attachement fort à l'équipement, les impacts négatifs sur le quartier qu'il pourrait être amené à provoquer seront d'autant plus contestés, voire combattus par les riverains s'ils ne sont que faiblement attachés à l'équipement. Nous développerons par ailleurs ce point dans le chapitre suivant en analysant les réactions au projet d'hôtel quatre étoiles à la place de l'îlot Parmentier.

La fréquentation, les perceptions et l'appropriation du musée du Louvre Lens montrent un équipement au rayonnement international mais polarisé par le local, un équipement à l'esthétique et à la démarche appréciées mais qui ne fait pas l'unanimité et surtout une appropriation en demi-teinte. Nous souhaitons à présent expliciter les résultats de nos enquêtes auprès des visiteurs des autres équipements culturels de notre terrain à l'aune de leurs missions culturelles : sont-ils le support d'une appropriation plus aboutie ?

2.2 DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE PROXIMITÉ QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES HABITANTS ?

Il nous faut enfin nous intéresser aux autres équipements culturels de notre terrain grâce aux enquêtes réalisées lors d'événements culturels et aux entretiens individuels menés avec un échantillon de riverains de ces équipements. Notre souci était de vérifier l'adéquation entre une offre culturelle, les pratiques des répondants et la perception d'une utilité à la fois culturelle et sociale de ces équipements de la part des usagers. Nous avons donc interrogé le rayonnement et l'attractivité de ces équipements en termes de fréquentation pour évaluer leur rôle communautaire⁵²⁸. Le but de ce premier axe n'est bien sûr pas tant de comparer les chiffres de fréquentation du musée du Louvre avec celui des autres équipements, cela n'aurait pas grand sens puisqu'ils s'agit d'équipements aux ambitions plus modestes en termes de fréquentation, d'une part, et qu'ils correspondent sociologiquement parlant à des pratiques culturelles bien différentes⁵²⁹, d'autre part. En 2016, l'année où nous avons réalisé notre enquête, le

⁵²⁸ Nous rappelons ici leur statut d'EPCC pour le 9/9bis et d'association intercommunale pour Culture Commune.

⁵²⁹ Le fait de fréquenter un musée est une pratique bien plus exceptionnelle et socialement différenciée en moyenne que le fait d'assister à un spectacle ou à un concert.

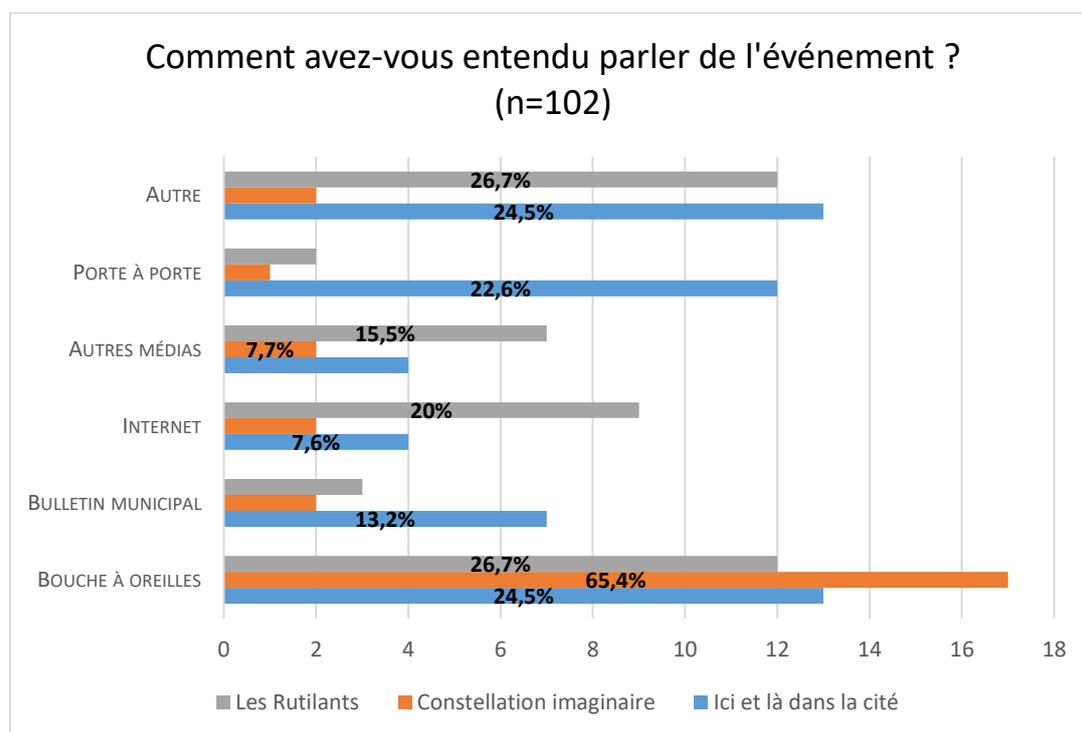
Métaphone⁵³⁰ a accueilli au total 13 500 spectateurs (hors scolaires) et l'événement des « Rutilants » un peu plus de 2000. Pour Culture Commune, malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas eu accès aux rapports d'activité de la structure. Néanmoins, avec 5 temps forts (qui mêlent spectacles, rencontres et créations dans l'espace public), les résidences artistiques et les spectacles itinérants comme la Smob (pendant deux fois 10 jours) ou le village des caravanes (pendant une semaine), il est possible d'évaluer une fréquentation autour de 10 000 spectateurs annuels, chiffres évoqués en entretien avec la direction de l'équipement. Dans un deuxième temps, nous avons également sondé les habitudes culturelles des personnes interrogées et mesuré leurs représentations de l'équipement culturel fréquenté. Enfin, nous avons à nouveau analysé l'appropriation des sites miniers et des équipements culturels qu'ils accueillent par les riverains pour pouvoir établir un parallèle avec le Louvre Lens.

2.2.1 Des équipements culturels à rayonnement régional ou de proximité ?

Afin d'analyser au mieux le rayonnement des équipements culturels étudiés, nous avons interrogé les personnes rencontrées pendant l'événement qui les a amenées à fréquenter ces anciens sites miniers reconvertis puis à sonder leurs habitudes culturelles avec ces équipements en dehors de ce temps événementiel.

⁵³⁰ Qui ne représente qu'un pan des activités du 9/9 bis, rappelons-le.

Figure 111 : Une prise de connaissance de l'événement révélatrice de la nature de ce dernier et du fonctionnement de l'équipement⁵³¹



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Avant de commencer l'analyse de ce graphique, il semble important de préciser que les noms des événements avaient un pouvoir d'évocation inégal pour les populations. Ces événements ne constituent en effet pas tous des rendez-vous annuels, « Ici et là » dans la cité par exemple en était à sa première édition, « Constellation Imaginaire » également même s'il avait pour vocation de remplacer « Z'arts up » qui existait depuis plusieurs années dans le paysage culturel et festif local. Seuls « les Rutilants » était un festival reconduit d'année en année depuis 2004. En termes d'analyse, on remarque une grande importance du bouche-à-oreille et des recommandations interpersonnelles dans la prise de connaissance de l'événement concerné. De plus, certaines spécificités des politiques des équipements émergent dans ces résultats : pour « Ici et là dans la Cité » notamment, événement à destination des riverains, nous voyons que le porte-à-porte⁵³² a beaucoup joué dans la motivation à se déplacer. Enfin, la catégorie « autre » dans le questionnaire a permis de faire émerger des moyens qui n'avaient pas été anticipés :

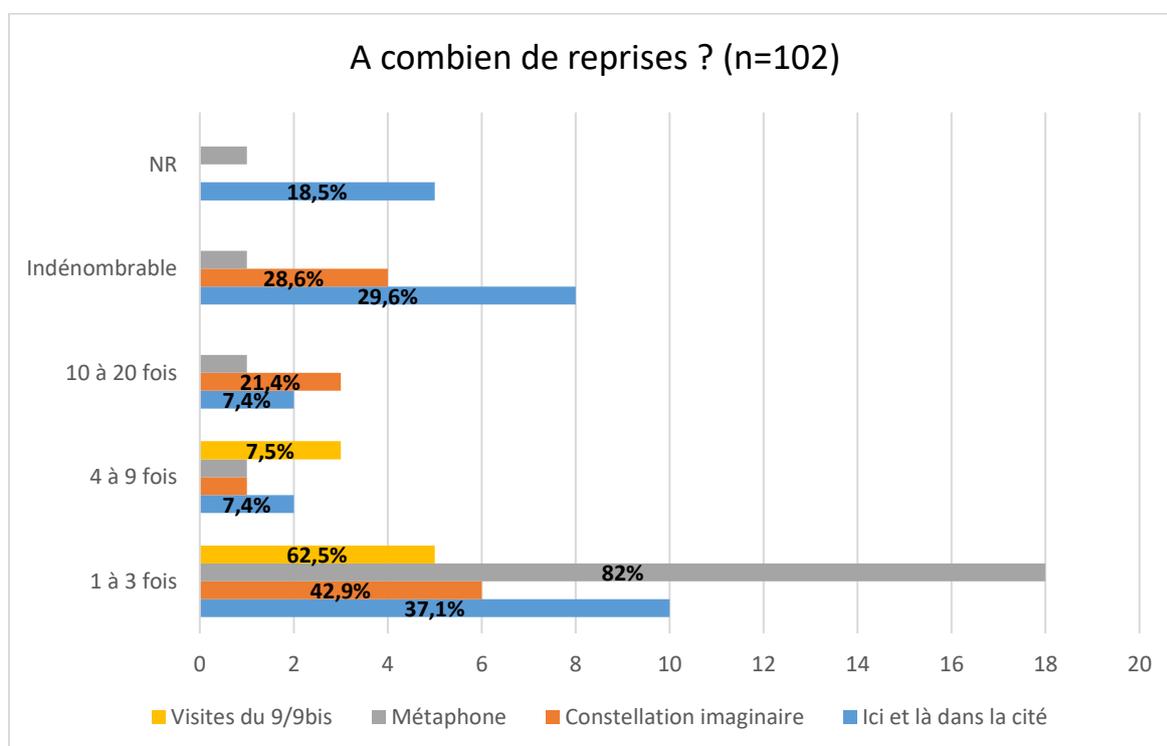
⁵³¹ Pour rappel : « Ici et là dans la Cité des Provinces » (n=46), « Constellation Imaginaire » (n=22) et les « Rutilants » (n=36)

⁵³² Qui est une expression forte de la médiation culturelle de Culture Commune comme nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre.

l'école et la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres ont été deux outils important de la prise de connaissance de ces événements.

Nous avons également interrogé nos répondants sur leurs habitudes de fréquentation de ces équipements culturels pour savoir si leur présence était exceptionnelle ou régulière. Pour le site du 9/9bis, nous avons dissocié ses deux missions principales, à savoir la musique, avec le Métaphone, et le patrimoine, avec les visites organisées. En moyenne, on remarque que les visites sur les sites ou la fréquentation des équipements culturels en dehors de l'événementiel pendant lequel les enquêtes ont été menées sont assez rares puisque prédominent les réponses indiquant « une à trois » venues. Pour le 11/19 de Loos-en-Gohelle, 58,7% des visiteurs d' « Ici et là dans la cité » sont déjà allés à au moins un spectacle de Culture Commune ; cela concerne également 63,6% des visiteurs de « Constellation Imaginaire ». Pour le 9/9bis, 61% des visiteurs des Rutilants sont déjà allés voir au moins un concert au Métaphone et 22% de ce même échantillon a déjà effectué au moins une fois une visite patrimoniale organisé par l'équipement. La dimension musicale semble donc plus attractive au 9/9bis. Nous avons établi une appréciation plus fine de ces visites sous formes de graphique.

Figure 112 : Habitudes de fréquentation du 9/9bis et du 11/19



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Par indénombrable, il faut comprendre des personnes qui nous ont répondu « beaucoup ! » ou « je ne sais plus » parce qu'elles ont arrêté de compter leurs venues. Ce graphique montre bien que Culture Commune a deux types de public : les habitués et les fidèles d'un côté et ceux pour qui la fréquentation est très occasionnelle (et souvent récente). L'analyse des visiteurs du 9/9 bis confirme l'existence récente du Métaphone, ouvert en 2013, mais aussi l'enthousiasme qu'il suscite.

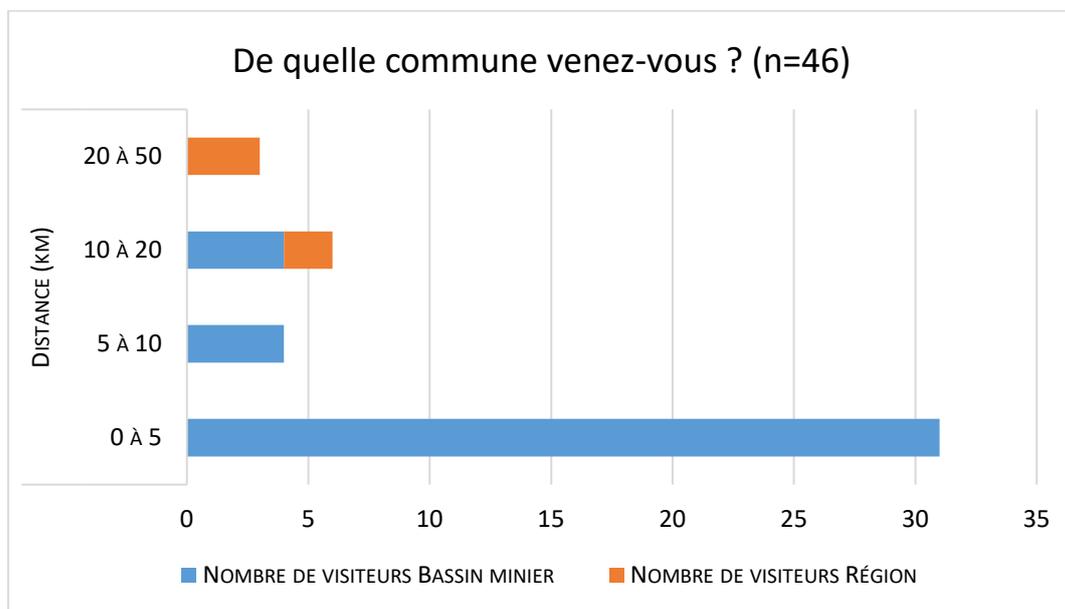
Cette analyse de la fréquentation nous montre donc deux équipements culturels plébiscités pour leur programmation globale et pas uniquement pour les événements auxquels nous nous sommes intéressés. Néanmoins, il faut analyser plus précisément la provenance géographique des personnes interrogées pour avoir une meilleure idée de leur rayonnement.

Une première approche a été de demander aux visiteurs de Culture Commune ayant déjà assisté à un spectacle de sa programmation où ils avaient été le voir pour vérifier le rayonnement de cette association intercommunale et le maillage qu'elle opère. Parmi les répondants, 62,2% ont assisté à un ou des spectacles sur la base du 11/19 uniquement et 31,1% ont assisté à un ou des spectacles sur la base et ailleurs dans le Bassin minier⁵³³. Parmi les autres communes citées, Grenay, Avion, Lens et Bruay-la-Buissière sont celles qui reviennent le plus souvent (soit des communes situées dans un rayon de 5 à 10 km de la base 11/19, à l'exception de Bruay-la-Buissière qui est éloignée d'une quinzaine de kilomètres).

Mais les spectateurs viennent-ils tous du Bassin minier ? Comme pour les visiteurs du Louvre Lens, nous avons réalisé un graphique montrant l'aire d'attraction de l'événement en distinguant à la fois les visiteurs-résidents Bassin minier et les visiteurs-non-résidents, mais aussi l'éloignement des visiteurs en fonction de leur commune de résidence.

⁵³³ Les 6,7% restants ont assisté à un ou des spectacles uniquement ailleurs que sur la base du 11/19.

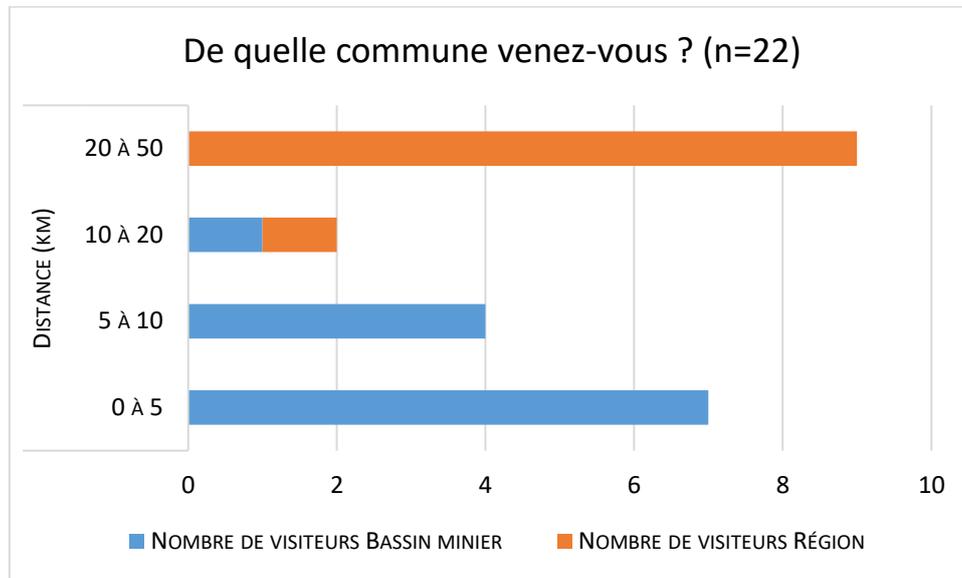
Figure 113 : Provenance géographique des spectateurs d' « Ici et là dans la cité des Provinces » en fonction de leur distance à l'équipement



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Il faut noter ici pour mieux interpréter ce graphique que la ville de Lens a été citée 23 fois par nos répondants, ce qui est cohérent avec le nom de l'événement « Ici et là dans la cité des Provinces », cité située dans la commune de Lens. La dimension « équipement de proximité » pour cet événement en particulier est ici confirmée et nous pouvons noter un certain succès de cette première expérience d'événement à destination des riverains. Il faut néanmoins nuancer cette analyse en évoquant une fréquentation moins intense que celle prévue par la direction de l'équipement qui s'attendait à une plus grande affluence. En revanche, l'intérêt pour ce qui ne devait être qu'un événement à l'échelle d'un quartier a dépassé les frontières anticipées, ce qui démontre probablement l'attraction exercée par l'équipement, sa programmation et sa réputation. L'événement « Constellation Imaginaire », consacré aux arts de la rue, attire, lui, un public plus urbain, voire métropolitain, comme le montre la graphique ci-dessous.

Figure 114 : Provenance géographique des spectateurs de « La Constellation Imaginaire » en fonction de leur distance à l'équipement

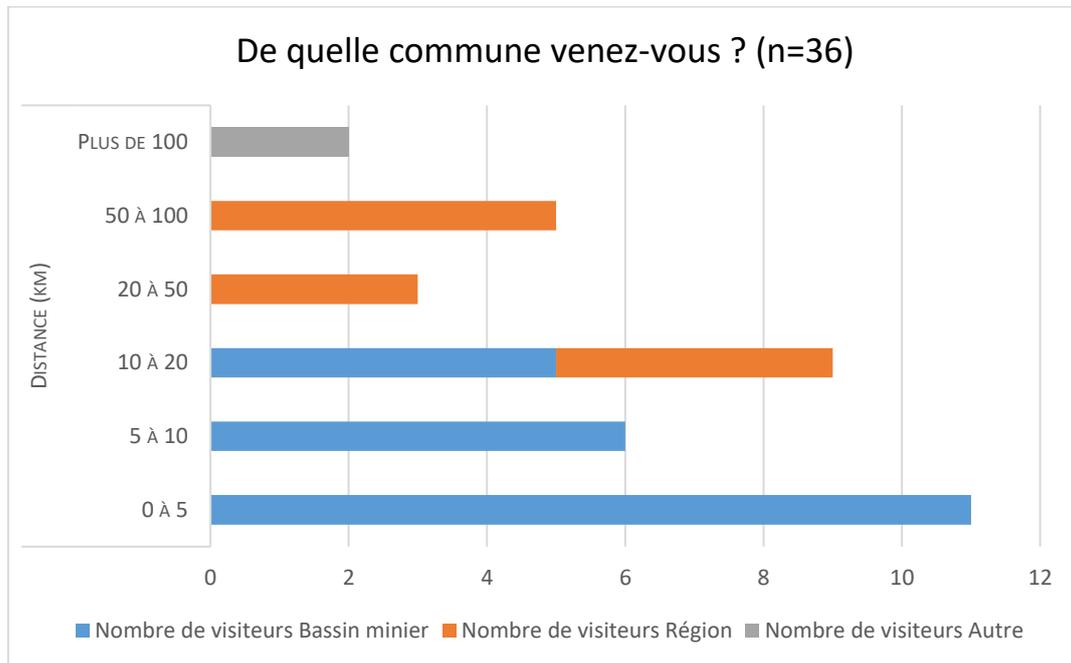


Le périmètre de l'aire d'attraction reste très similaire à celui du précédent événement néanmoins, la répartition du public en fonction de sa provenance géographique diffère. Le public provenant du Bassin minier est plus diversifié et le public lillois est plus intensément présent (32% du public total), d'où notre référence à un public « métropolitain », que l'on peut associer aux élites urbaines avec un capital culturel assez élevé (collectif Degeyter, 2017). Cela s'explique par une médiatisation de « Constellation Imaginaire » plus diffuse et par une plus forte présence d'un public d'habitues, voire de fidèles, friand de ce genre de spectacles qui mêlent divertissement pur et humour mais aussi propos souvent politisé ou réflexions sociales.

Culture Commune est donc une association qui a une vraie assise locale, de Lens à Béthune grossièrement, grâce à son mode de fonctionnement intercommunal relativement ancien et intense. Cependant, sa longévité et sa réputation lui assurent une audience qui va au-delà des frontières du Bassin minier. L'événement « Ici et là dans la cité » démontre la volonté de la nouvelle direction de renouer avec la proximité et de réaffirmer le rôle de l'association pour la population.

Dans le cas du festival des « Rutilants » sur le 9/9bis de Oignies, l'aire de rayonnement semble beaucoup plus large en tenant compte des réponses que nous avons obtenues.

Figure 115 : Provenance géographique des spectateurs des « Rutilants » en fonction de leur distance à l'équipement



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Sur les 36 personnes interrogées, six viennent de Oignies et treize d'Hénin-Carvin ce qui montre le pouvoir d'attraction local de l'événement et des activités, notamment musicales, proposées par l'EPCC. La douzième édition du festival a principalement attiré dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres ce qui inclut Lille ainsi que des visiteurs encore plus éloignés que les événements de Culture Commune et ce jusqu'en Belgique (la catégorie « autre » du graphique).

Culture Commune et le 9/9bis ne jouent donc pas uniquement un rôle d'équipement de proximité puisqu'ils attirent au-delà du périmètre intercommunal et donc de leur intérêt communautaire, la présence notable de visiteurs de l'aire arrageoise et lilloise le montre. Néanmoins, la part de locaux dans chacun de nos échantillons – sans qu'un équilibre statistique soit recherché de notre part – indique d'abord qu'une part de la population du Bassin minier a des pratiques culturelles, au moins occasionnelles, qui l'amène à fréquenter des lieux patrimoniaux en lien avec l'histoire minière et à y expérimenter une forme de rencontre avec l'altérité grâce aux événements culturels qui s'y tiennent. Cela contredit au moins en partie les discours dominants sur les pratiques culturelles faibles des habitants du Bassin minier ; il semblerait que la réalité soit plus complexe que ce que les discours laissent à voir. Cette part importante de locaux, conjuguée aux visites multiples qu'ils réalisent, nous indique également que ces équipements culturels sont perçus de manière positive et répondent à un besoin culturel

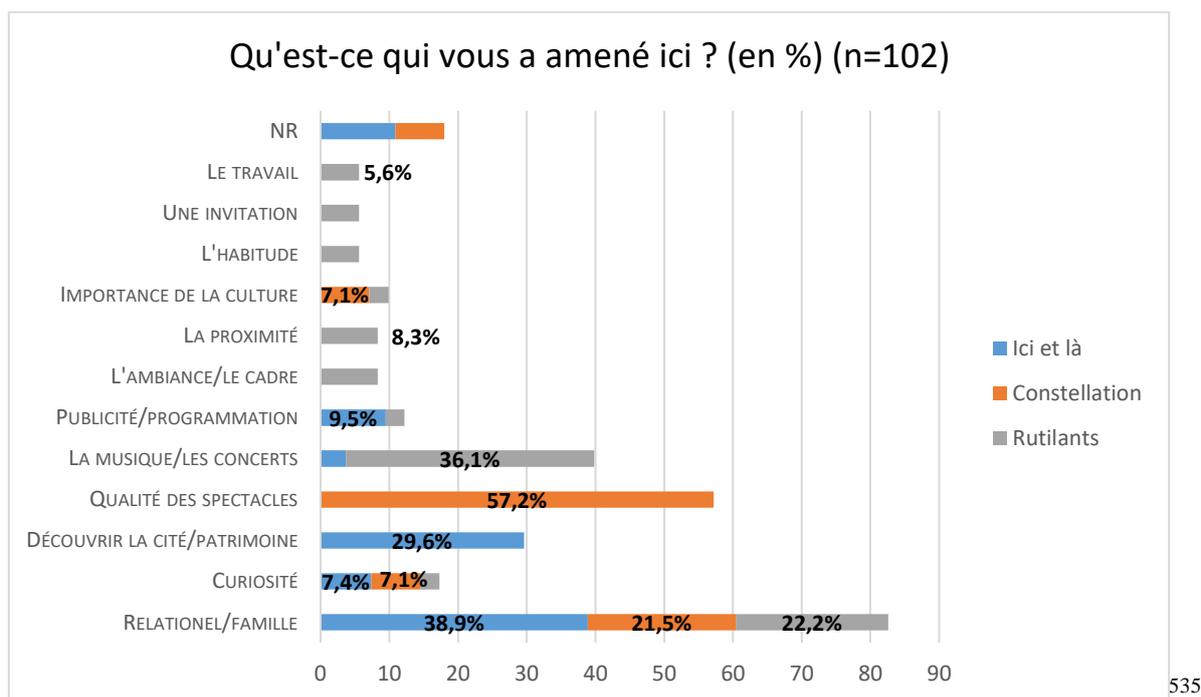
pour ces habitants. Ce constat amène à questionner le rôle social de ces équipements communautaires.

2.2.2 Culture utile ou une culture plaisir ? Le rôle social des équipements

A partir de nos réflexions sur les droits culturels et sur le rôle que les équipements culturels communautaires peuvent être amenés à jouer localement auprès de la population, nous avons voulu analyser ce que recherchaient précisément les usagers de ces lieux à travers leurs pratiques culturelles. On associe généralement culture et ouverture, culture et découverte mais aussi culture et plaisir ou goûts esthétiques lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à l'art. Culture Commune et le 9/9 bis proposent, par leur positionnement politique et par leur programmation, des spectacles qui allient ces différentes dimensions. En effet, à travers une programmation variée de musiques actuelles⁵³⁴, le Métaphone conjugue découverte et plaisir de l'expérience de concert, quand les visites patrimoniales permettent de (ré)explorer les lieux du quotidien à la lumière de leur valeur historique et sociale. Culture Commune propose des spectacles de danse, de théâtre et d'art du cirque et permet grâce à eux l'ouverture et la diversité tout en ayant une programmation engagée par les artistes choisis. Que viennent alors chercher les spectateurs ? Nous avons demandé à nos répondants le motif de leur présence à l'événement pendant lequel nous les avons interrogés et, le cas échéant, ce qui leur plaît dans l'ensemble de la programmation de l'équipement considéré. Nous avons choisi de présenter ces résultats sous forme de graphique en barres cumulées afin d'avoir une meilleure appréciation des tendances générales, tous équipements confondus mais aussi par événement, car l'intérêt est davantage ici de déceler des tendances malgré une diversité de réponses – d'autant plus que chaque événement n'attire pas forcément le même type de spectateurs.

⁵³⁴ Pour rappel, l'objectif de la programmation et ses modalités générales ont été détaillées plus haut dans ce chapitre et les références des programmations à l'histoire minière dans le chapitre 6.

Figure 116 : Motifs de visite pour les usagers du 9/9bis et du 11/19

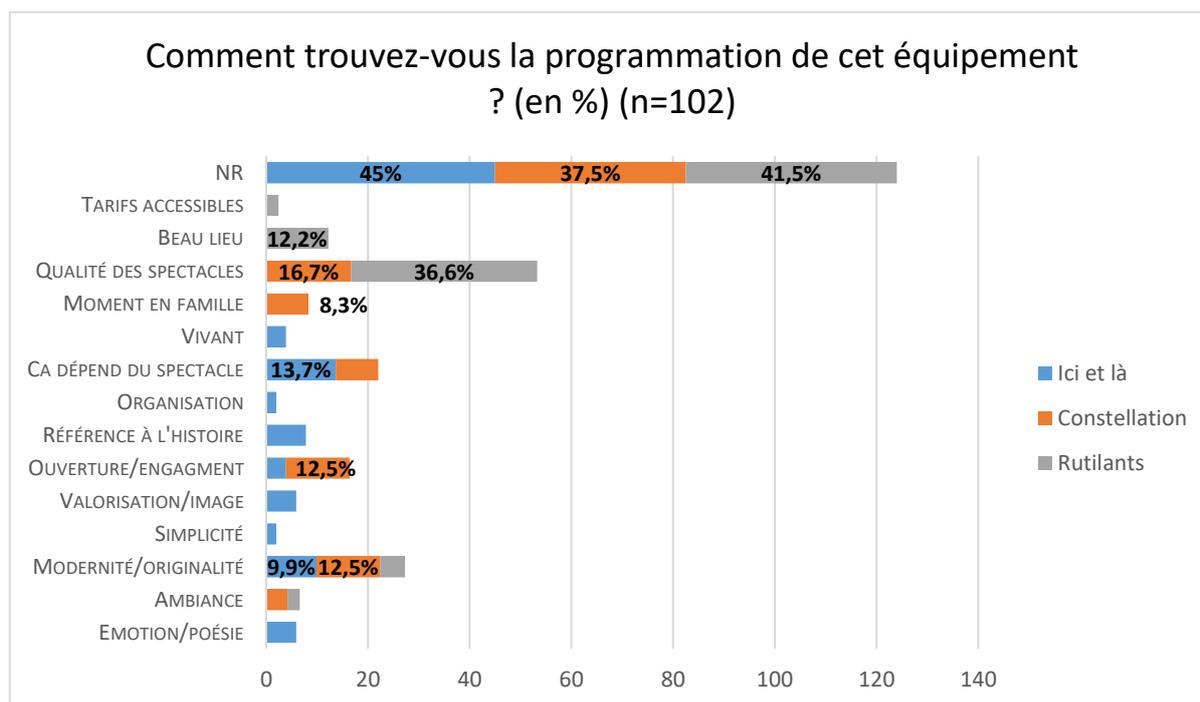


REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La première observation issue de l'analyse de ce graphique est que les motifs de venue sont extrêmement variés sur les deux sites du 11/19 et du 9/9bis. Cela montre d'abord une grande diversité d'usagers avec des attentes multiples. Ensuite, nous voyons que ce qui rassemble le plus les spectateurs de ces lieux est la perspective de passer un moment en famille ou de rencontrer du monde. Les équipements culturels semblent avoir d'abord un rôle social, de creuset de la rencontre et d'échange avec autrui. Ces résultats nous semblent particulièrement éloquentes lorsqu'ils sont mis en perspective avec les constats faits par les habitants d'un délitement de la vie de quartier qui ressortent de nos entretiens individuels. L'équipement culturel, et l'événement associé, serviraient donc d'abord à faire revivre ou à entretenir un plaisir d'être ensemble et de recréer de la convivialité. La curiosité est également mentionnée pendant les trois événements mais plus faiblement. Autre élément notable, on retrouve la mention d'un intérêt pour les spécificités de chaque événement : le patrimoine et la découverte d'une cité minière pour « Ici et là », les spectacles de théâtre et d'arts de la rue pour « Constellation Imaginaire » et enfin la musique et les concerts pour les « Rutilants ».

⁵³⁵ Pour atteindre 100%, il faut additionner les données d'un même événement entre elles.

Figure 117 : Appréciation de la programmation des équipements étudiés



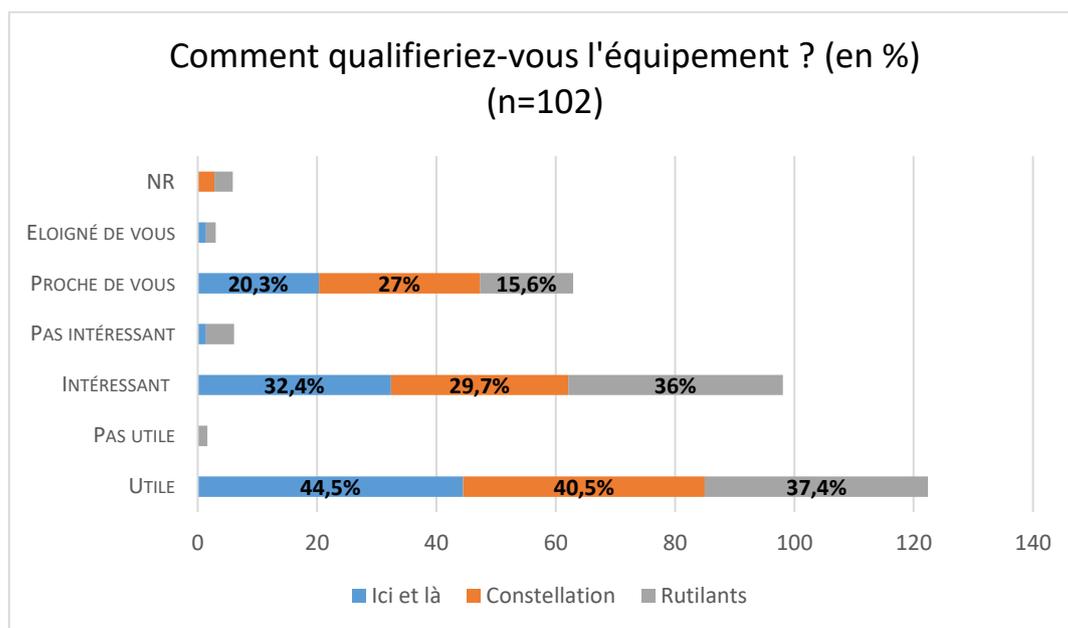
REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Pour ce second graphique⁵³⁶, le nombre de non-réponses est particulièrement élevé puisqu'entre 30 et 45% des visiteurs interrogés n'ont jamais fréquenté l'équipement en dehors de l'événement pendant lequel nous les avons rencontrés⁵³⁷. Encore une fois, la diversité des réponses est particulièrement importante. Comme première observation, nous constatons que la plupart des réponses font référence à la qualité des spectacles, notamment pour « Constellation Imaginaire » qui rassemble davantage d'habités de Culture Commune qu'Ici et là et pour les « Rutilants ». Sont ensuite mentionnés, la modernité et l'originalité des spectacles, ainsi que l'ouverture proposée et l'engagement politique de certains spectacles, notamment à Culture Commune. Par ailleurs, l'originalité de l'architecture du Métaphone est au goût de ses usagers et que certains spectacles de Culture Commune ne font pas toujours l'unanimité. La structure étant labellisée Scène Nationale et l'exigence artistique faisant partie des critères de la direction, il est possible d'imaginer que certains spectacles ne soient pas immédiatement accessibles au spectateur qui, déstabilisé, peut ne pas apprécier pleinement son expérience.

⁵³⁶ De nouveau, nous avons choisi de présenter ces résultats sous forme de graphique en barres cumulées afin d'avoir une meilleure appréciation des tendances générales tous équipements confondus et par événement car l'intérêt est davantage ici de déceler des tendances malgré une diversité de réponse

⁵³⁷ A ceux-là il faut ajouter les personnes qui n'ont pas répondu à cette question ou les erreurs de saisie lors du traitement des enquêtes par les étudiants.

Figure 118 : Perception de l'intérêt de l'équipement par les usagers du 9/9bis et du 11/19



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Pour ce dernier graphique, les répondants avaient un choix restreint d'items à cocher mais pouvaient en choisir plusieurs. Nous avons identifié trois axes majeurs : le sentiment d'utilité de l'équipement, le sentiment de proximité de l'équipement et le sentiment d'une programmation de qualité. Sans surprise, les termes élogieux sont majoritaires. En revanche, c'est d'abord le sentiment d'utilité de l'équipement qui prédomine. L'utilité associée à ces équipements peut s'expliquer par le rôle social de rencontre et d'animation qu'ils sont amenés à jouer, notamment via l'événementiel qui permet un esprit et une ambiance festive et donc favorise un renforcement du lien social.

Les usagers de ces équipements, réguliers, habitués ou non, les identifient donc comme des supports essentiels du local. Qu'en est-il des personnes qui vivent dans leur immédiate proximité ? Nous avons étendu notre enquête aux riverains de ces équipements ainsi qu'à ceux de *creative mine* à Waller Arenberg.

2.2.3 Les équipements et leurs riverains, une relation complexe

Un des traits saillants que révèle notre enquête de terrain est que beaucoup de riverains de ces équipements culturels n'en ont jamais entendu parler, ou très vaguement, et ne savent parfois pas les nommer. C'est notamment le cas à Wallers-Arenberg, dont le projet *creative mine* a surtout émergé en 2015 et dont les événements ouverts au grand public sont assez rares. Pour ce site, aucune des personnes rencontrées en entretien qualitatif (sur un échantillon de onze

personnes) ne s'est rendue à un événement culturel en lien avec l'image et seulement quatre personnes savent « vaguement » qu'il est question de tournages ou d'un pôle en lien avec l'image ou le cinéma. Jusqu'à récemment, ce pôle visant à renforcer la filière image dans la région Nord-Pas-de-Calais/Hauts-de-France n'avait d'ailleurs pas d'ambition explicite pour les habitants des cités minières alentours et ne communiquait que très peu avec son environnement immédiat. Nous avons cependant vu dans le chapitre précédent qu'un certain nombre d'animations – sans lien direct avec l'image – avait été mise en place de manière ponctuelle sur ce site et pouvait correspondre davantage aux attentes de la population locale, notamment les animations en direction d'un public jeune. Les visites patrimoniales organisées par l'association des amis de la mine ne rencontrent pas un succès plus important auprès des personnes que nous avons rencontrées puisqu'une seule⁵³⁸ d'entre elles a participé à une visite organisée. Enfin, le site en lui-même est également assez peu approprié par les riverains puisque seulement deux mentionnent un déplacement pour le feu d'artifice du 14 juillet⁵³⁹, quatre⁵⁴⁰ au total s'y sont déjà rendu au moins une fois, sans forcément renouveler leur promenade ultérieurement.

A Oignies, où le Métaphone est également un équipement récent par rapport à notre période d'enquête, la réputation de l'équipement est encore en construction pour une part non négligeable des riverains rencontrés. En effet, quatre habitants sur les neuf rencontrés ne parviennent pas à se souvenir du nom de l'équipement et six n'y sont jamais allés. Parmi les causes de non-visites qui nous ont été explicitées, nous retrouvons surtout une inadéquation entre la programmation musicale et les goûts personnels ou le sentiment de ne pas être une cible pour cet équipement car ils ne connaissent pas le nom des artistes. En revanche, pour les trois personnes rencontrées qui se sont déjà rendus au moins une fois au Métaphone, les commentaires sont très enthousiastes, à la fois pour les spectacles proposés, pour les tarifs accessibles ou pour le festival des « Rutilants »⁵⁴¹ :

⁵³⁸ Étonnamment cette personne n'a pas de lien familial, soit identitaire, avec l'histoire minière et ne vit là que depuis trois ans au moment de l'enquête. Ce n'est pas une personne qui se passionne pour l'héritage minier (elle n'est jamais allée à Lewarde ou sur un autre site minier) mais elle a été curieuse de découvrir cet endroit juste à côté de chez elle bien que cela n'ait pas provoqué en elle d'émotions particulières selon ses mots. Elle a profité d'une fête de quartier pour une visite gratuite en famille.

⁵³⁹ Ce sont des personnes qui ont fait cette visite en famille.

⁵⁴⁰ Dont trois ont un lien familial avec l'histoire minière.

⁵⁴¹ A nouveau, ce sont des personnes qui ont des enfants. Ils n'ont pas forcément de pratiques culturelles légitimes très développées mais apprécient les événements en lien avec la musique.

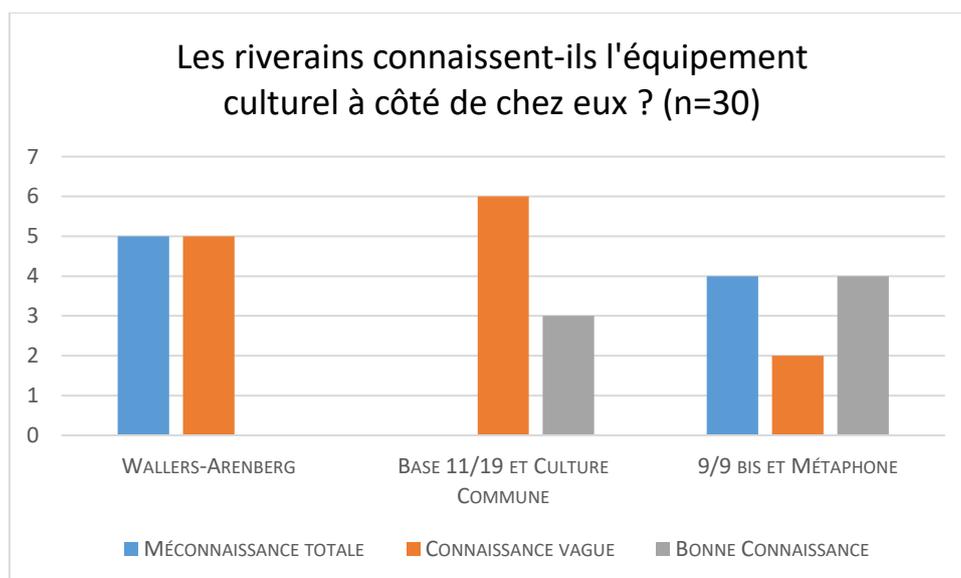
« On y va pour tout ou presque : les concerts, le feu d'artifice, la fête de la musique... Il y a beaucoup de choses gratuites. Depuis qu'il y a le Métaphone, nos pratiques culturelles ont été multipliées par dix ».

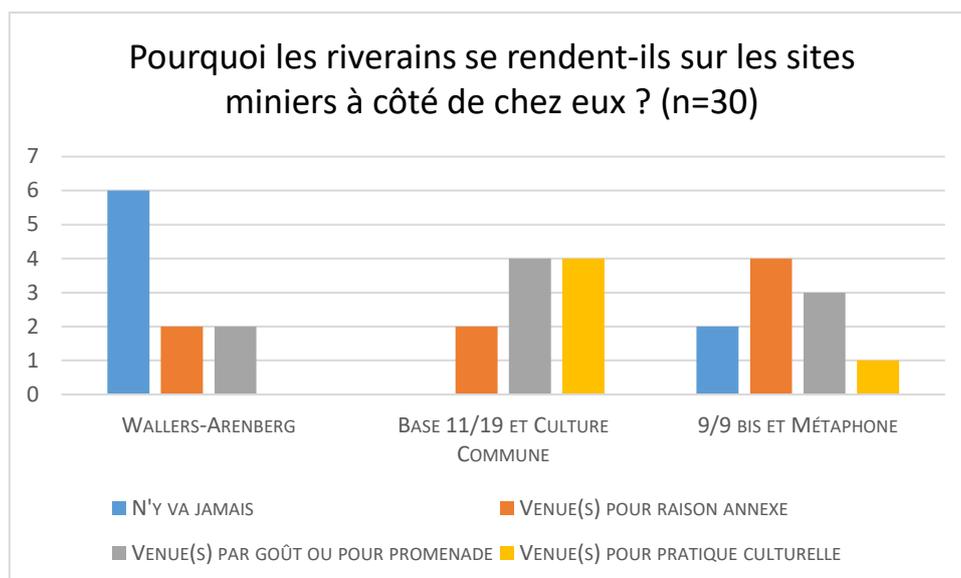
Ce témoignage a été choisi pour son exemplarité. La personne qui s'exprime ici est une jeune femme d'une trentaine d'années, récemment arrivée dans le quartier, avec deux enfants en bas âge. Elle se décrit volontiers comme dynamique et encourage beaucoup ses enfants à développer des pratiques culturelles en lien avec cet équipement dont elle veut profiter pleinement.

Pour Culture Commune enfin, cinq personnes rencontrées sur les dix n'y sont jamais allées, dont une qui ne sort plus que très peu de chez elle en raison de son âge assez avancé. Parmi les raisons évoquées pour justifier cette non-fréquentation de l'équipement, on retrouve le peu d'appétence à sortir de chez soi (2) et le manque d'information sur les activités, animations et spectacles proposés (2). En revanche, à nouveau, quand les répondants ont déjà fréquenté l'équipement, ce sont des habitués, voire des fidèles depuis plusieurs années s'ils habitent depuis longtemps dans la cité des Provinces.

Nos entretiens ont donc montré que les équipements culturels touchent de manière très inégale les riverains allant de la méconnaissance complète dudit équipement jusqu'à une appropriation partielle comme le montrent la figure 126.

Figure 119 : Synthèse de l'appropriation des équipements culturels étudiés par les riverains





REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

En nous intéressant à de possibles facteurs qui puissent expliquer cette fréquentation contrastée dans nos échantillons, nous nous sommes concentrés sur le profil de nos répondants. Il semble que ni l'âge, ni les habitudes de pratiques culturelles ne soient des facteurs à considérer. En effet, nous pourrions facilement imaginer qu'une personne âgée soit davantage isolée et voit avec l'âge ses pratiques culturelles évoluer. Or, si la quasi-totalité des personnes de plus de 65 ans interrogées n'ont effectivement jamais fréquenté l'équipement culturel dont elles sont riveraines, elles en fréquentent parfois d'autres, comme le cinéma, ou des lieux adaptés à leur situation, comme l'amicale des aînés de la cité. De plus, beaucoup de répondants jeunes (entre 25 et 40 ans) font partie des personnes n'ayant jamais fréquenté l'équipement culturel de leur quartier. De même, le capital culturel des personnes interrogées n'est étonnamment pas aussi déterminant que ce à quoi nous nous attendions : parmi les répondants ayant déclaré ne jamais profiter de l'équipement culturel à côté de chez eux, près de la moitié a tout de même des pratiques culturelles développées (fréquentation du cinéma, pratique d'un instrument ou d'une activité créative comme la peinture). Il semblerait que le facteur le plus déterminant soit le fait d'avoir des enfants, notamment en bas âge, ou d'être lié à une structure à destination de ce public. En effet, quatre des cinq personnes qui fréquentent régulièrement Culture Commune y vont avec leurs enfants, soit en famille, soit *via* l'école, soit grâce à un club de sport ou de pratique amateur du théâtre. A Oignies, nous retrouvons ce même cas de figure puisque deux des répondants fréquentant l'équipement y vont avec leurs enfants ou pour y voir leur enfant en démonstration.

Ces résultats, bien qu'à l'échelle d'échantillons circonscrits à une dizaine d'habitants par site, tendent à indiquer que la sensibilisation à l'art et à la culture passe beaucoup par les enfants et par des sorties en famille, ce qui validerait les démarches et partenariats engagés entre ces équipements, la DRAC et le Rectorat.

Conclusion intermédiaire : Dans ce deuxième point, nous avons exploré la question de la perception des équipements culturels de nos cas d'étude et leur fréquentation auprès de leurs usagers et de leurs riverains. Nous avons montré que cette perception et cette fréquentation, et l'appropriation sous-jacente, étaient soumises à des différences d'appréciation d'après les personnes que nous avons interrogées. Ces fréquentations apparaissent assez occasionnelles ou en tout cas irrégulières dans la plupart des cas pour tous les équipements ; en revanche, les perceptions et les signes d'une appropriation diffèrent d'un équipement à l'autre et ne semblent pas uniquement liées aux facteurs attendus tel que le capital économique et culturel, mais aussi à la composition du foyer. Globalement, nos résultats confirment les enquêtes sociologiques (Siblot *et al.*, *op. cit.* ; Coulangeon, *op. cit.* 2016 ; Fleury, *op. cit.*) ou les études réalisées par le ministère de la Culture sur les habitudes de fréquentation des équipements culturels en France : certains équipements comme les musées continuent d'être socialement discriminants quand d'autres sont perçus comme plus accessibles. En revanche, ils nous ont permis de dresser de premières pistes d'explication à ces résistances ou cette non-appropriation et mettent en évidence que les équipements perçus comme proches des préoccupations ou socialement utiles sont davantage fréquentés de manière régulière. Nous y voyons également une autre explication, celle de l'ouverture de ces sites grâce à la fête qui incite davantage à une fréquentation en famille ou en entre amis, en cela les initiatives récentes du Louvre pour ouvrir le parc nous semblent particulièrement intéressantes.

3. CONCLUSION

Les acteurs du Bassin minier parlent régulièrement des habitants et de leurs besoins pour légitimer leurs projets. Pourtant, malgré de nombreuses études visant à mieux les connaître, il semble que la complexité des habitants et de leurs aspirations soient finalement relativement absente de ces études. En outre, les discours tendent à les essentialiser et à les figer en une figure de l'habitant du Bassin minier qui aurait des caractéristiques particulières. A l'échelle des équipements cette fois, les habitants sont au cœur des politiques culturelles et une médiation

spécifique est mise en place pour tenter de les toucher au mieux malgré les défis que peuvent représenter une partie de cette population en termes de public à conquérir. Cependant, nous avons montré qu'il existe un décalage entre les intentions affichées et les dispositifs mis en place par les institutions. L'effort de médiation développé spécifiquement pour s'adresser à la population locale n'est pas toujours adapté à ses caractéristiques. De fait, en termes de fréquentation et d'appropriation, les équipements culturels de notre terrain de thèse rencontrent des succès assez inégaux mais bénéficient d'une large approbation de la part de leurs usagers même occasionnels, soit pour ce qu'ils représentent en tant qu'institution pour le Louvre Lens, soit pour leur utilité sociale et pour la qualité de leurs spectacles pour Culture Commune et le 9/9bis. En revanche, les habitants des cités minières, à la lumière de notre échantillon, semblent souvent échapper à ces équipements qu'ils n'identifient pas comme des structures pensées pour eux et capables de leur proposer des choses en adéquation avec leurs goûts ou leurs besoins. Ici nos enquêtes remettent partiellement en question l'effet d'autochtonie (Siblot et al., *op. cit*) qui veut que l'on participe plus facilement aux événements de son quartier. Cela montre que tant que les études sur la population ne s'interrogeront pas réellement sur leurs besoins, les équipements culturels, sans remettre en question la qualité de leur programmation ou la bonne foi de l'équipe dirigeante, ne rencontreront qu'un succès mitigé. On pourrait également arguer que l'objectif d'un équipement culturel n'est pas de s'adapter à la demande, il faudrait alors probablement faire évoluer les dispositifs de médiation, soit en les intensifiant, soit en les repensant entièrement. Néanmoins, les missions qu'ils se donnent de « refabriquer » du lien social (Auclair, *op. cit*) et l'effort sur le jeune public sont intéressants. Finalement, ce sont des équipements qui permettent de renouveler les pratiques dans des lieux autrefois dédiés à l'exploitation du charbon mais de manière partielle. Les imaginaires et les représentations suivent-elles une démarche identique ? C'est ce que nous proposons d'interroger dans le dernier chapitre.

Chapitre 8 : Resémantisation du Bassin minier et mise en tension de l'identité territoriale. Un impossible renouvellement des territorialités ?

Dans ce dernier chapitre, nous souhaitons interroger la manière dont les habitants perçoivent ou non les changements à l'œuvre dans le Bassin minier et mettre en avant leurs représentations de leur espace de vie en lien avec ce qu'ils identifient comme faisant partie de l'identité du territoire. Nos enquêtes par questionnaire et par entretien ont eu pour objet d'évaluer les représentations qu'ont les habitants de leur territoire et d'eux-mêmes mais aussi des projets structurants – l'arrivée du Louvre Lens et l'inscription à l'Unesco – ainsi que de l'équipement culturel à côté duquel ils vivent. Il s'agit de vérifier dans quelle mesure ces projets peuvent transformer l'image qu'ont les habitants du Bassin minier en tant que territoire en évolution. Ces changements sont-ils identifiés ? Sont-ils perçus positivement ? Modifient-ils la manière de se représenter un territoire auquel des images négatives sont attachées depuis plusieurs décennies ? En mobilisant à nouveau les concepts clés qui ont structuré notre raisonnement comme les imaginaires, les représentations, l'appropriation et la réception sociale, nous souhaitons faire émerger la mise en tension entre resémantisation et territorialité évoquée dans notre introduction. Ce dernier chapitre propose de rassembler et de mettre en perspective les questions qui ont structuré ce travail de recherche. Nous partons d'abord de l'hypothèse d'un impact plus important des projets structurants sur ces représentations par rapport aux équipements de proximité, aux effets forcément imaginés comme plus modestes mais aussi plus limités dans l'espace. Ce premier point sera également l'occasion d'interroger les répercussions de ces projets dans la vie quotidienne des habitants, entre opportunités et contraintes, notamment avec le *Droit à la ville* (Lefebvre, 1968). Enfin, notre dernier point nous permettra de mettre en rapport les stratégies de changement d'image par les projets culturels et le renouvellement de l'identité territoriale perçue et vécue dans une perspective critique en interrogeant également les effets pervers de certains projets.

1. UN EFFET REMARQUABLE DES PROJETS STRUCTURANTS ? ENTRE EFFETS LEVIERS ET EFFETS PERVERS

A l'image des équipements structurants (Tobelem, Thuriot, 2019), l'expression de projet structurant doit être entendue comme un projet qui puisse constituer une tête de réseau, une référence pour l'action des projets afférents à ambition plus modeste, structurer l'action publique et avoir un effet d'entraînement sur les dynamiques à l'œuvre dans un même territoire.

En ce sens, l'inscription à l'Unesco peut être considérée comme un projet structurant et donc intéressant à analyser en même temps que des équipements culturels, en s'interrogeant sur leur capacité à marquer davantage les représentations et influencer plus fortement l'image du territoire auquel ils sont associés. Pour autant, les risques d'effet pervers des politiques de *re-imagining* (Rousseau, *op. cit.* 2011) ont déjà été démontrés par de nombreux géographes, notamment concernant les risques de gentrification mais aussi, plus insidieusement, de concentrer des budgets réduits sur des projets qui profitent surtout à des catégories de population déjà favorisées notamment via les politiques d'attractivité résidentielles (Rousseau, 2008 ; Miot, *op. cit.*). Il convient dès lors de vérifier si ces deux projets peuvent paradoxalement être défavorables à la population malgré les intentions de départ.

1.1 L'EXPÉRIENCE LOUVRE LENS PEUT-ELLE CHANGER L'IMAGE DU TERRITOIRE ?

Nous l'avons vu dans notre chapitre 4, les pouvoirs publics recherchent explicitement un changement d'image du territoire grâce au Louvre Lens, en espérant notamment des retombées médiatiques similaires au musée Guggenheim de Bilbao. Nous avons analysé les effets mesurables d'un potentiel changement d'image dans notre chapitre 5 à partir de la place réservée au Bassin minier dans les guides touristiques et dans la presse depuis 2012. Ce dernier chapitre est l'occasion de présenter le résultat des enquêtes réalisées auprès des visiteurs du Louvre Lens, qu'ils soient extérieurs à la région ou qu'ils y vivent depuis plusieurs années et de les confronter avec d'autres enquêtes commandées par les pouvoirs publics locaux ou par les structures de l'ingénierie territoriale comme Euralens.

1.1.1 L'effet levier, une question cruciale pour les pouvoirs publics locaux

Dans le Bassin minier, la thématique du changement d'image est récurrente depuis de nombreuses années et est identifiée à une réponse pertinente face à une attractivité en défaut mais aussi à une perception plus négative de leur espace de vie par les habitants. Le chapitre 4 a été l'occasion de mettre en avant comment les tentatives de *re-imagining* ont été laborieuses localement tant la liste des défis en termes de requalification de l'espace et de valorisation paysagère semblait longue. A ce titre, l'ouverture du musée du Louvre Lens n'est bien sûr pas anodine et la question de ses retombées en termes de changement d'image – et leur mesure – apparaît cruciale pour les pouvoirs publics locaux.

Globalement, cette question est essentielle à l'échelle de la région depuis la création de cet échelon administratif en 1974. En effet, le Conseil Régional travaille depuis de nombreuses années à l'accroissement de son attractivité et a considéré son image comme un frein potentiel. Les études visant à analyser l'image du Nord-Pas-de-Calais à l'extérieur ont été récurrentes afin

d'identifier les leviers capables de la faire évoluer. En 1988, par exemple, un rapport intitulé « Actualiser l'image de la région Nord-Pas-de-Calais. Dynamisme économique et richesse culturelle » (Millet, Swiergiel, 1988) relevait déjà certains stéréotypes (le climat, l'industrie, le type d'habitat) en les désignant responsables d'un imaginaire collectif négatif associé à la région⁵⁴².

Depuis 2012, l'impact du Louvre Lens sur le territoire du Bassin minier est également régulièrement analysé à travers des enquêtes commandées par la MLLT auprès de TCI Research, un cabinet d'audit spécialisé dans l'évaluation de l'expérience touristique. Réalisées en 2013, 2015 et 2017, elles avaient pour objet d'établir un profil de visiteur et d'analyser son comportement en tant que touriste dans le périmètre de la destination Autour du Louvre Lens⁵⁴³. La question de l'image fait partie des axes majeurs de ces enquêtes, au même titre que la visite d'autres sites après celle du musée ou que la question du temps de séjour. Elles ont été administrées auprès de 995 visiteurs sur quatre sites différents : le CHM de Lewarde, Notre-Dame-de-Lorette⁵⁴⁴, le Louvre Lens et le musée des Beaux-Arts d'Arras. L'impact du musée lensois apparaît primordial dans les résultats et l'enquête montre que le Louvre est un facteur déclenchant important de la visite dans le Bassin minier ; en effet, 86% des personnes interrogées au Louvre ne seraient pas venues si le musée n'y était pas situé, selon la page 10 de l'enquête analysée.

⁵⁴² Archives Région, cote ET974.

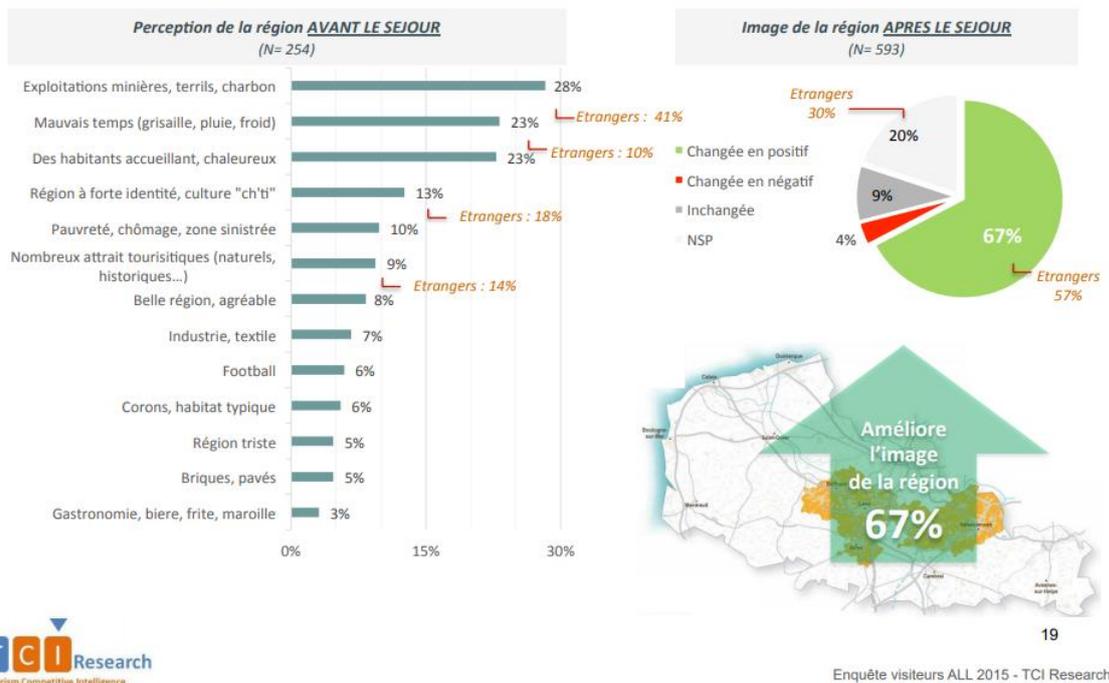
⁵⁴³ Pour rappel, nous avons réalisé une carte dans le chapitre 5 qui en détaille le périmètre.

⁵⁴⁴ Pour rappel, le CHM de Lewarde est le plus grand musée de la mine de la région (et de France). Le site de Notre-Dame-de-Lorette sur la commune d'Ablain-Saint-Nazaire est une nécropole nationale de la guerre 14-18.

Figure 120 : Analyse de l'impact de l'expérience de la destination sur l'image du Bassin minier

Impact en termes d'image

L'expérience de la destination ALL permet d'améliorer largement l'image d'une région qui véhicule toujours certains clichés (plus auprès des visiteurs français qu'étrangers d'ailleurs).



SOURCE : TCI RESEARCH, ENQUETE VISITEURS ALL 2015

L'infographie présentée propose un avant/après assez discutables sur le plan méthodologique puisque la partie « Image de la région après le séjour » ne reprend pas l'intégralité des items de la partie « perception de la région avant le séjour » mais indique uniquement une image « changée en positif », « en négatif » ou « inchangée », ce qui restreint l'intérêt par son caractère simplificateur. Cependant, elle permet d'observer un certain nombre de stéréotypes sur le territoire et ses habitants, relayés à la fois par des étrangers mais aussi – et parfois en plus grande proportion – par des visiteurs du territoire national. Quant à l'impact de l'expérience de séjour, le fait que, selon l'enquête, elle ait considérablement améliorée l'image de la région a largement été commentée pendant le colloque « Les Rencontres du Patrimoine Mondial » organisé par la Mission Bassin Minier le 30 septembre 2015 à Oignies et a été repris dans les documents⁵⁴⁵ édités par Euralens, par exemple, mais aussi auprès de la presse locale⁵⁴⁶.

⁵⁴⁵ Notamment dans les livrets « Louvre Lens, chiffres clés et impacts » de 2016 et 2017 (les livrets 10 et 12, respectivement)

⁵⁴⁶ La Voix du Nord commente régulièrement les effets du Louvre Lens et s'appuie sur les chiffres fournis par les institutions publiques, donc sur l'enquête de TCI Research.

L'image du territoire et sa possible évolution représente donc un véritable enjeu pour les pouvoirs publics locaux. Un autre exemple est révélateur : la diffusion en mars 2017 du documentaire « Infrarouge » *Les enfants du terril* sur France 2 qui a pour objet de suivre le quotidien d'un adolescent et de son petit frère, nés et vivant tous les deux à Lens. Ces deux jeunes garçons habitent une cité minière relativement proche du Louvre Lens⁵⁴⁷ avec leur mère et le documentaire souligne leurs difficultés dues à un manque de ressources économiques et au manque d'adaptation de l'adolescent à certains cadres⁵⁴⁸ de la société. Le maire a réagi vivement par communiqué suite à la diffusion de ce documentaire en dénonçant une vision caricaturale de Lens et des cités minières et rappelle l'arrivée du Louvre dans la ville ainsi que le lancement d'une opération ANRU dans ce quartier en particulier. Le parti pris par la municipalité est alors de démontrer que la ville de Lens, ainsi que la région toute entière, sont en train d'évoluer et de rejoindre ainsi un niveau de qualité urbaine (en termes de cadre de vie et de vitalité économique notamment) équivalent aux villes plus dynamiques et attractives. Cette polémique en rappelle une autre et semble tout autant révélatrice des enjeux d'image des territoires postindustriels. En décembre 2014, *Le Monde* avait dressé un portrait relativement sombre de la ville de Saint-Etienne⁵⁴⁹ dont les habitants s'étaient indignés, notamment par l'intermédiaire d'une banderole déployée par les supporters de l'Association Sportive (AS) de Saint-Etienne : « Descend[s] dans le taudis, on va t'apprendre à refaire *Le Monde* » (Béal et al., 2017). Cette manifestation populaire de colère avait été rejointe par la municipalité qui avait incité les habitants à manifester leur fierté de vivre à Saint-Etienne sur les réseaux sociaux par le biais d'un mot clé (*hashtag*) à partager. A travers l'offense ressentie, nous avons ici un exemple concret du lien intime entre image d'un territoire et identité collective territorialisée. En effet, la réactivation du stigmate de ces territoires en difficulté par un regard extérieur, jugé partiel, partial et offensant, provoque des réactions plus ou moins spontanées d'auto-défense et l'élaboration d'un discours particulier qui vise à proposer une « *contre-image* » (ibid.) plus valorisante de la part des élites politiques ou des habitants dans le cas de Lens et de Saint-Etienne⁵⁵⁰. Pour analyser ces réactions et leurs modalités, les auteurs de l'article auquel nous nous référons reprennent à leur compte la distinction opérée par Mary Bernstein dans un article

⁵⁴⁷ Aux détails du paysage urbain, nous avons cru reconnaître la cité du 12 au nord du musée.

⁵⁴⁸ L'école notamment.

⁵⁴⁹ « Le ciel est bas mais l'impression de grisaille, presque poisseuse, ne vient pas de là. Dans ce quartier de Saint-Etienne, ce sont les immeubles délabrés qui donnent le bourdon » sont les premières lignes de l'article en question.

⁵⁵⁰ Le cas de Saint-Etienne a été finement analysé par des chercheurs stéphanois dont l'article rejoint nos analyses personnelles sur un terrain d'étude très similaire dans la trajectoire territoriale et les stratégies mises en place : Béal V., Morel Journal C., Sala-Pala V., « Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d'image à Saint-Etienne », *Métropolitiques*, 03/04/17

de 1997 entre la stratégie de l'« *image majoritaire* », qui consiste à montrer une fierté partagée de vivre dans une ville aux nombreux atouts, et celle de l'« *image spécifique* », qui repose sur la défense d'une identité particulière où le caractère (post)industriel de la ville est davantage assumé, voire revendiqué. On constate que la démarche de la municipalité a été d'inscrire la ville de Lens dans une stratégie d'image spécifique, mais aussi dans une norme de développement urbain – celle de la ville qui développe ses aménités –, afin de faire mentir ce qui est perçu comme une vision stéréotypée et qui ne correspondrait plus à la réalité du territoire. Ces questions d'image sont donc sujettes à de nombreuses crispations dès lors qu'elles sont perçues comme des enjeux territoriaux primordiaux et un outil pour résoudre ce qui résiste au retour de l'attractivité.

Pour autant, l'ouverture du Louvre à Lens est-elle un acte suffisamment fort pour faire évoluer les représentations que les personnes extérieures au Bassin minier se font du territoire ? Nous souhaitons mettre en avant ici les résultats de nos enquêtes auprès des visiteurs du musée, lesquels permettront d'obtenir les premiers éléments de réponse.

1.1.2 Permanence et renouvellement des représentations du territoire

Dans le chapitre 7, nous avons présenté les résultats des enquêtes auprès des habitants du musée résidant dans le Bassin minier afin de vérifier l'émergence d'un discours type sur le territoire et les habitants. A partir des visiteurs du Louvre Lens, et en suivant cette même logique, il s'agit de vérifier une éventuelle évolution des représentations suite à la visite du musée⁵⁵¹.

Lors de l'administration de nos questionnaires, en décembre 2014 pour le pré-test et en juillet 2015 pour compléter l'échantillon, nous avons interrogé les visiteurs du Louvre Lens sur l'évolution de leurs représentations avant leur visite et après cette dernière⁵⁵². Nos interlocuteurs pouvaient choisir jusqu'à trois mots clés pour décrire le territoire et nous les avons regroupés par thématiques selon méthode explicitée dans le chapitre 7. La question suivante invitait nos interlocuteurs à réinterroger leurs représentations suite à leur venue sur le territoire et à leur décision de visiter le Louvre Lens afin de vérifier un éventuel effet musée sur l'image du Bassin minier. Cette étape peut paraître biaisée dans la mesure où les répondants

⁵⁵¹ Cette catégorie « visiteurs extérieurs » comprend des étrangers au territoire national, des habitants du territoire national et les visiteurs de la Région Hauts-de-France qui ne résidaient pas dans le bassin minier. Le bassin minier est depuis longtemps sujet aux représentations négatives y compris parmi les habitants du Nord-Pas-de-Calais ce qui nous a incité à les compter dans cet échantillon.

⁵⁵² Il y a ici un biais scientifique à souligner puisque nous avons posé ces deux questions au même moment. Nous avons dû nous résoudre à cette option pour des raisons de logistique et du manque de moyens humains pour réaliser ces enquêtes. Mon inquiétude principale était de ne pas pouvoir retrouver les visiteurs à l'issue de leur visite ou d'être occupée avec d'autres répondants et de me retrouver de fait avec des enquêtes incomplètes et non exploitables.

sortent du musée et il y a donc de grandes chances que leurs réponses soient en lien avec cette visite – les chiffres le montrent bien – néanmoins, certains résultats s’avèrent intéressants et indiquent que les permanences des archétypes socio-spatiaux associés au Bassin minier sont fortes. En reprenant au maximum les mêmes catégories que celles utilisées avec les usagers-habitants du musée, il a été obtenu les résultats suivants :

Figure 121 : Représentations du territoire par les visiteurs du Louvre Lens avant et après cette visite



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Concernant les représentations antérieures à leur visite, sans surprise, le champ lexical de la mine est omniprésent dans les représentations – soit avec le mot mine soit avec des mots associés comme terril, chevalet ou corons par exemple. Viennent ensuite des qualificatifs qui mettent en relief l’image d’un territoire en déshérence : chômage, crise, pauvreté ainsi qu’à nouveau, l’adjectif « triste » (regroupé dans la catégorie « image négative ») qui revient six fois. Certains répondants ont déclaré n’avoir aucune représentation du territoire avant leur venue, dont cinq sont étrangers. L’image du Bassin minier à l’extérieur est globalement assez conforme

à l'image attendue et correspondant aux stigmates associés aux territoires postindustriels et miniers. On retrouve ces références à l'ancienne activité et à ses marqueurs spatiaux, aux difficultés économiques, à l'industrie et à la valeur travail, la pauvreté culturelle mais aussi au football, la ferveur des supporters étant associée depuis longtemps aux territoires ouvriers atteignant une dimension quasi-mythique (Ravel, 1998). Le Bassin minier apparaît dans les représentations évoquées comme un territoire emblématique des difficultés des territoires postindustriels. D'autres connotations positionnent le territoire comme représentatif d'un espace à plus petite échelle, celui de territoire du nord de la France. Reviennent alors des références au climat ou à l'accent et, dans une moindre mesure, à l'immigration. Enfin, certaines occurrences nous paraissent davantage contextuelles, comme les références au patrimoine, susceptibles d'être liées à un effet Unesco. A l'intersection de tous ces items qui, pris séparément, pourraient être s'appliquer à plusieurs territoires, se dessine un espace spécifique qui prend forme dans un imaginaire collectif partagé.

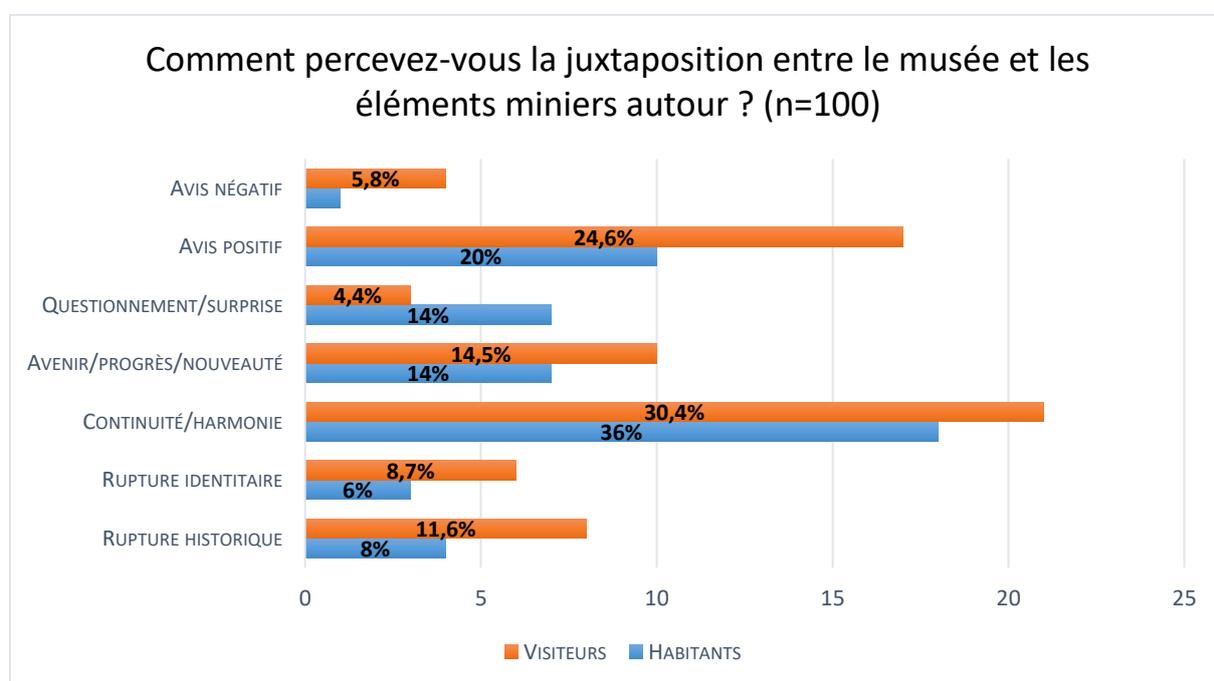
En ce qui concerne les représentations postérieures à leur venue, le mot « culture » et les termes relatifs à un volontarisme politique et à une évolution territoriale apparaissent majoritaires dans les réponses de nos interlocuteurs mais, comme nous le soulignons plus haut, il y a un effet « visite du musée » à prendre en compte et ces résultats sont probablement à minorer puisque l'impression de la visite est très présente à l'esprit de nos répondants. Ils sont néanmoins assez significatifs. Par exemple, on observe une baisse tendancielle des items relatifs aux stéréotypes associés au nord : accent, climat, convivialité mais aussi football et mots connotant l'imaginaire minier. La présence de termes en lien avec la pauvreté sociale et économique est également en forte baisse par rapport au graphique précédent même si elle est encore évoquée par 32% des répondants. A l'inverse, on note une occurrence accrue de termes signifiant une amélioration globale de l'image du Bassin minier. Cette représentation d'une amélioration est parfois timide, avec des interlocuteurs qui évoquent l'« espoir » ou une « agréable surprise », ou plus affirmée avec l'utilisation de mots comme « plus moderne » ou « extraordinaire ». Certains soulignent une action spécifique de l'action publique locale en évoquant par exemple l'attractivité. Enfin, un autre élément est à souligner : la persistance explicite d'une image dégradée de la région, avec des interlocuteurs pour qui la visite du musée ne change pas leur représentation du territoire⁵⁵³. La vision négative associée au Bassin minier

⁵⁵³ 100% des personnes interrogées qui évoquent une absence de changement d'image suite à leur visite avaient une image négative de la région avant leur venue.

est donc suffisamment forte, ancienne et ancrée dans l’imaginaire collectif pour constituer encore un obstacle au changement d’image du territoire.

Enfin, la discontinuité apparente entre le Louvre et le quartier environnant nous posait question. Il importait d’interroger les visiteurs à ce sujet et de vérifier comment ils percevaient ce que nous avons identifié comme une rupture entre un dehors et un dedans. Ici la réponse attendue était une phrase libre. Nous avons distingué pour ce graphique les répondants « Bassin minier » et ceux extérieurs au territoire en imaginant des réponses pouvant être contrastées selon que les personnes sont familières ou non avec l’héritage minier.

Figure 122 : Rupture ou continuité, comment les visiteurs du Louvre se représentent l’insertion du musée dans le quartier



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Ici les catégories « avis négatif » et « avis positif » regroupent des avis peu développés, qui tenaient en un mot sans donner de nuance particulière tels que « c’est bien », « c’est pas terrible », « j’aime » ou « je n’aime pas ». Les regroupements suivants permettent une analyse plus fine. Certains répondants évaluent la juxtaposition entre l’espace associant le musée et le parc d’une part, et les maisons minières d’autre part comme le symbole du renouveau du territoire comme le montre la catégorie « avenir/progrès/nouveauté ». C’est pour nous le signe que l’architecture contemporaine est perçue positivement. D’autres, au contraire, considèrent cette juxtaposition comme une rupture soit sur le plan identitaire (l’architecture du musée n’est pas assez en lien avec l’identité minière du quartier), soit sur le plan historique (les deux espaces

sont considérés comme asynchrones). Pourtant, même en additionnant l'ensemble des visiteurs qui voient cette juxtaposition comme une rupture, les personnes y voyant plutôt une continuité sont plus nombreux et jugent la juxtaposition harmonieuse qui plus est. A notre étonnement, ce sont les habitants qui valorisent le plus la juxtaposition dans leurs réponses et les visiteurs extérieurs au territoire les plus sévères avec l'effet produit. Néanmoins, la surprise exprimée et la répartition habitants/visiteurs de cette réponse nuancent l'analyse précédente et montre que cette juxtaposition ne va pas pour autant de soi pour une partie de nos répondants. Globalement, cette juxtaposition est donc perçue positivement, notamment par les habitants. L'architecture du Louvre et l'ambiance de l'ensemble de la parcelle ne semble pas évaluée comme en opposition avec le reste du quartier par la majorité des personnes interrogées. Peut-être faut-il y déceler un enthousiasme de la part des habitants à voir leur territoire évoluer et accueillir des projets porteurs de nouveaux imaginaires et supports de représentations renouvelées.

L'implantation du Louvre Lens n'est considérée de fait qu'en tant qu'étape dans le processus de tentative de changement d'image, d'où le positionnement de la MLLT qui tente de créer une destination « Autour du Louvre Lens ». Le musée en constitue certes la pierre angulaire mais il ne se suffit pas à lui-même. L'objectif de cet acteur est de faire découvrir d'autres lieux du Bassin minier identifiés par eux comme ayant un attrait particulier. Parmi ceux-ci, on retrouve des villes attractives depuis plusieurs années, comme Arras, mais aussi des sites jugés emblématiques comme les lieux de mémoire de la Première Guerre Mondiale (Vimy ou l'anneau de mémoire à Notre-Dame-de-Lorette), ainsi que des sites miniers comme le CHM de Lewarde, le 11/19 ou le 9/9bis. Ces sites protégés par l'Unesco peuvent-ils également contribuer à changer l'image du Bassin minier tout en correspondant aux archétypes spatiaux de ce territoire ? Cette inscription a-t-elle fait évoluer la manière de considérer cet héritage auprès des habitants ?

1.2 UN CHANGEMENT DE STATUT POUR LE PATRIMOINE MINIER GRÂCE A L'INSCRIPTION UNESCO ?

L'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco parachève un processus de patrimonialisation institutionnelle, valorisant une démarche participative, en témoigne la forte mobilisation d'une partie de la population pendant le montage du dossier⁵⁵⁴. En plus de servir d'atout pour le dossier, cet appel à la population a eu pour objet, comme nous l'avons vu, de favoriser l'appropriation de cette inscription – c'est-à-dire de permettre une prise de conscience

⁵⁵⁴ Voir chapitre 5.

de la valeur patrimoniale de tous les biens inscrits à l'Unesco, depuis les plus ordinaires comme les maisons, jusqu'aux grands sites emblématiques. Cependant cette mobilisation a essentiellement touché un public de passionnés d'histoire, minière en particulier, ou un public ayant un lien fort avec la période de l'exploitation du charbon. Comment cette inscription à l'Unesco est-elle aujourd'hui perçue par les habitants ? Se sont-ils appropriés cette inscription ? Comment perçoivent-ils la valeur de ce qui les entoure au quotidien ?

1.2.1 Une inscription connue et valorisée

Nous nous appuyons ici sur nos enquêtes réalisées auprès des visiteurs du 11/19 et du 9/9 bis interrogés à la faveur de trois événements culturels organisés respectivement par l'association Culture Commune et l'EPCC du 9/9bis, ainsi que sur nos entretiens réalisés avec les riverains des quatre sites étudiés⁵⁵⁵.

La question de l'inscription à l'Unesco était un des axes principaux de nos questionnaires et nous avons souhaité interroger son impact sur les visiteurs des sites emblématiques de Loos-en-Gohelle et de Oignies qui attirent essentiellement des habitants du Bassin minier et du Nord-Pas-de-Calais. Les questions avaient pour objet de vérifier que les répondants avaient entendu parler de l'inscription, qu'ils identifiaient les biens inscrits, ce que cela représentait pour eux et s'ils se l'étaient appropriés.

Parmi les personnes interrogées, 95% d'entre elles ont déjà entendu parler de l'Unesco et 87,5% savent que le Bassin minier est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012. Parmi ces répondants, 65% vivent dans ce territoire (les autres venant principalement de la région lilloise ou de communes dans l'aire arrageoise). Il faut enfin préciser que la plupart de nos répondants semblent avoir des pratiques culturelles légèrement au-dessus de la moyenne. Pour rappel, seuls 23% de nos répondants ne sont jamais rendus au Louvre Lens et 12,5% ont déclaré ouvertement ne s'être jamais rendu dans un musée⁵⁵⁶, ce qui au regard des moyennes nationales est plutôt faible⁵⁵⁷. Il est possible d'imaginer alors que les personnes qui ont répondu à notre enquête sont plus facilement sensibilisés à ces questions. Il faut alors rappeler que 90% des riverains rencontrés, pendant nos entretiens qualitatifs cette fois-ci, avaient également entendu parler de l'inscription. Cette dernière constitue bien un événement majeur pour le

⁵⁵⁵ Cette question de l'inscription était absente de notre pré-test au Louvre Lens, ce que nous avons identifié comme un manque, d'où la modification de l'enquête a posteriori.

⁵⁵⁶ A noter que 18% n'ont pas répondu à notre question et que certains silences peuvent probablement être assimilés à la réponse « non » sans que nous puissions précisément l'évaluer.

⁵⁵⁷ Selon une enquête du ministère de la culture et de la communication, sur 100 Français de 15 ans et plus, seuls 30 avaient visité un musée en 2008. <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/evo-resultat.php>

territoire qui est identifié en tant que tel. En outre, 49% des personnes interrogées en ont déjà discuté dont 35% souvent voire très souvent, ces discussions ayant lieu en majorité avec des amis ou en famille. Il est alors possible de parler d'appropriation, au moins symbolique, de cette inscription puisqu'elle représente un sujet de discussion et donc visiblement un thème capable de susciter l'intérêt et la curiosité et sur lequel on a un avis.

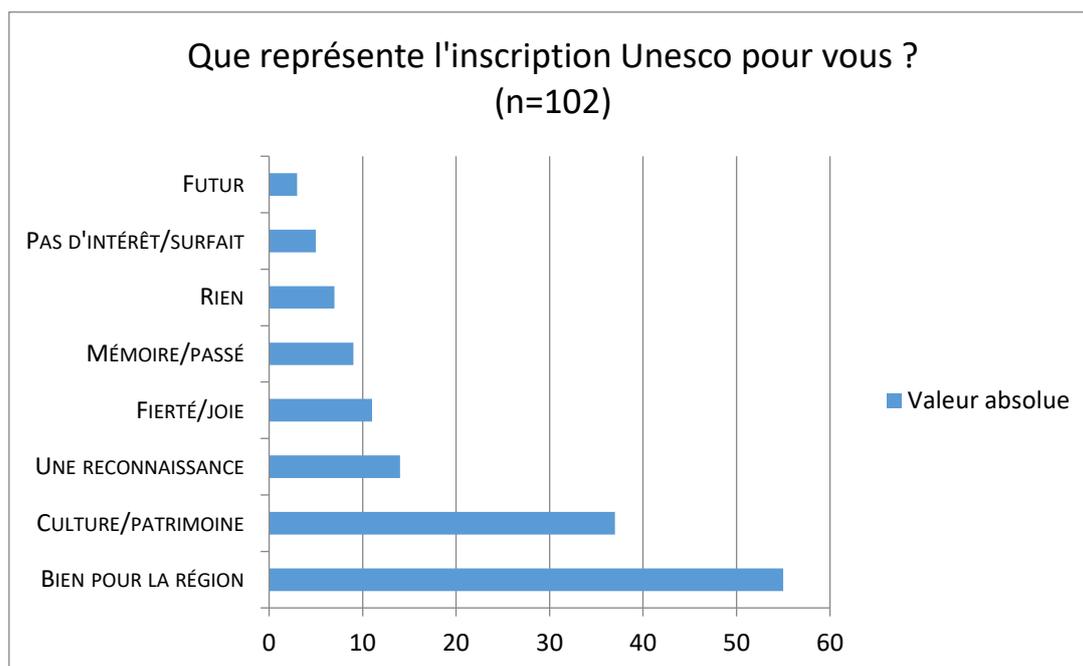
En termes de perception de cette inscription, les répondants pouvaient donner jusqu'à deux réponses aux propositions suivantes : « vous trouvez ça bien » ; « vous en êtes fier » ; « vous en parlez beaucoup autour de vous » ; « vous ne comprenez pas l'intérêt » ; « vous ne vous sentez pas concerné »⁵⁵⁸. Au total, la mention « vous trouvez ça bien » a été cochée 68 fois, « vous en êtes fiers » 59 fois, « vous en parlez beaucoup autour de vous » 21 fois, « vous ne comprenez pas » 3 fois et « vous ne vous sentez pas concerné » 5 fois. L'inscription du Bassin minier est donc perçue de manière très positive par les personnes interrogées.

Pour avoir une vision un peu plus fine de ces représentations, il leur était possible de donner des mots-clés à associer à leur sentiment. Nous avons reproduit les termes choisis sous forme de graphique en les regroupant par thèmes⁵⁵⁹.

⁵⁵⁸ Seuls les répondants de l'événement Ici et là dans la cité ont donné jusqu'à deux réponses.

⁵⁵⁹ Sur l'ensemble des questionnaires, douze personnes n'ont pas répondu à la question par omission et sept ne se sentaient pas concernés par la question car ils n'habitaient pas la région.

Figure 123 : Représentations de l'inscription Unesco auprès des usagers du 9/9bis et du 11/19



REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

La plupart des termes révèlent l'enthousiasme et l'optimisme que suscite cette inscription. L'occurrence de l'expression « bien pour la région » montre que l'impact supposé, ou espéré, de l'inscription en termes d'amélioration de l'image ou d'effets positifs (plus ou moins identifiés par les répondants) est ce qui est venu le plus naturellement à l'esprit. L'inscription est alors considérée comme un atout pour le territoire. L'espoir et les attentes de renouveau transparaissent clairement derrière ces réponses. La valorisation d'une culture et d'un patrimoine spécifiques ainsi que d'une mémoire particulière est également très forte. De même, les réponses ayant trait à la réjouissance collective avec « reconnaissance » et « fierté, joie » sont très nombreuses ce que nous analysons comme l'expression d'un sentiment d'appartenance relativement fort au territoire. Enfin, il faut bien sûr souligner des réponses plus négatives avec « rien » ou « pas d'intérêt », qui sont cependant minoritaires.

Notre enquête confirme que l'inscription du Bassin minier a bien été vécue comme un événement au niveau local : la grande majorité de nos répondants en avaient connaissance et la valorisaient pour ce qu'elle apporte au territoire. Pourtant, il faut préciser qu'une petite minorité des répondants habitant dans le périmètre de l'inscription ne savaient pas en 2016 si leur maison était inscrite à l'Unesco ou méconnaissaient la raison de cette inscription, ce qui montre que le travail de médiation quatre ans après l'inscription était encore nécessaire et l'est probablement toujours. De même, certaines réponses montrent, comme souligné plus haut, que cette

appréciation n'a pas toujours été considérée de manière positive, avec quelques points de vue critiques. Nous avons donc souhaité aborder à nouveau cette question lors de nos entretiens avec les riverains des équipements pour une analyse plus précise de la question.

1.2.3 La place ambivalente de l'héritage minier confronté à sa patrimonialisation

L'inscription du Bassin minier en 2012 confirme la prise de conscience de la valeur de l'héritage minier en tant que témoignage du passé que l'on souhaite transmettre aux générations futures. Cette inscription, en tant qu'aboutissement d'un processus de patrimonialisation institutionnelle et en tant que construction sociale, est un discours que l'on tient sur le passé en protégeant certains bâtiments, témoins tangibles d'une époque et d'une mémoire.

A ce titre, l'inscription du Bassin minier est largement plébiscitée par les habitants qui en retirent une fierté et y voient le signe d'une reconnaissance des sacrifices passés et du travail de leurs aînés. Pour autant, beaucoup de personnes interrogées en entretien individuel affirment que cette inscription ne change rien pour elles et rares sont celles qui se déclarent passionnées par l'histoire minière ou qui se déplacent sur des sites miniers autres que ceux dont ils sont les riverains. Seules dix-sept personnes sont déjà allées au CHM de Lewarde et neuf sur des sites miniers autres⁵⁶⁰ pour une visite guidée ou une balade informelle. De même, notamment à Wallers-Arenberg, certains riverains ne se sont jamais déplacés sur le site minier à proximité. Il semble donc que l'inscription à l'Unesco ne permet qu'une (ré)appropriation symbolique et partielle de l'espace ou qui n'est pas partagée par tous. Pourtant, plus de 90% des personnes interrogées ont de la famille directe qui a travaillé pour Charbonnages de France et mentionnent ce lien comme une des raisons de leur attachement à l'héritage minier. La nature de cet attachement est donc à interroger car nous percevons ici davantage un manque d'intérêt global parmi les riverains – contrairement aux résultats de nos enquêtes par questionnaires auprès des visiteurs des équipements culturels.

Par ailleurs, pour ces habitants, l'inscription à l'Unesco est également une reconnaissance en termes d'image : elle permettrait une revalorisation de certains sites et confirmerait que « *tout n'est pas moche ici* ». Une de nos interlocutrices affirme que l'inscription « *ça fait plus sérieux, on a une réputation dégradante (sic) et là ça change. On parle pas tous ch'ti, on n'est pas tous des alcooliques, l'inscription ça les fait taire, nous aussi on a un patrimoine intéressant* ». Pourtant, tous ne partagent pas cet avis sur l'héritage minier :

⁵⁶⁰ Nous n'avons retenu ici que les carreaux de mines et terrils ou chevalement isolés.

« ça peut être joli les chevalets mais c'est aussi une histoire triste. C'est comme Vimy, c'est la guerre... Quand on valorise ce genre de patrimoine, ça veut dire qu'il n'y a pas grand-chose ici, et puis être fiers de quoi ? On sait ce que nos grands-parents ont enduré mais on ne dit pas « merci la mine ! » (...) tout ça c'est joyeusement misérable ».

A travers ces deux témoignages, on retrouve les deux positions les plus courantes vis-à-vis du patrimoine minier – ou de tout patrimoine dont le souvenir peut aussi rappeler une douleur⁵⁶¹ - qui montrent un rapport encore ambivalent à ce patrimoine avec une opération de deuil, étape souvent jugée nécessaire avant la mise en patrimoine, encore incomplètement achevée. En effet, parmi les personnes interrogées, seize évoquent le temps de l'exploitation comme une époque dorée où les choses étaient plus faciles, où les voisins se parlaient et s'entraidaient, *« maintenant il n'y a plus personne dans les rues, il n'y a plus d'animation »*. Elles parlent d'un manque de respect croissant entre voisins, d'un manque de solidarité et de vivre-ensemble et regrettent une vie de quartier plus intense associée au temps où les mines étaient encore en activité.

Enfin, il ressort également de nos enquêtes, notamment pendant notre accompagnement de la résidence artistique de la compagnie HVDZ dans la cité des Provinces, que les habitants expriment davantage de difficulté à associer ce qui relève du patrimoine du quotidien aux valeurs universelles et exceptionnelles de l'inscription Unesco. Ces valeurs sont bien comprises pour les grands sites emblématiques, valorisés en outre depuis plusieurs décennies par les pouvoirs publics. L'analogie qui est faite entre les pyramides d'Égypte et les terrils dans les discours de médiation permet une compréhension claire de la monumentalité de ces biens patrimoniaux. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de leur cité ou de leur maison est également bien identifiée ; pour résumer, les habitants comprennent que leur maison est protégée parce que *« c'est du patrimoine »*. En revanche, ils ne comprennent pas forcément pourquoi leur maison ou leur quartier mérite les qualificatifs d'exceptionnel et d'universel, notamment parce que ces ensembles paraissent dépourvus de monumentalité cette fois. Habiter cet environnement au quotidien le rend d'autant plus ordinaire qu'il leur apparaît sans qualité, mise à part celle de représenter l'endroit où ils vivent et donc d'avoir avant tout une valeur d'usage, mais aussi une valeur sentimentale, celle que l'on attribue à son chez-soi. En outre, les espaces dégradés ou mal entretenus, les maisons en cours de rénovation et les problèmes d'incivilité, voire de violence, que connaît régulièrement cette cité constituent de vrais obstacles

⁵⁶¹ On peut penser ici aux travaux de Dominique Chevalier sur le tourisme de mémoire et la Shoah (Chevalier, 2016).

à la constitution d'un discours uniquement positif et donc de représentations entièrement valorisantes (Mortelette, *op. cit.* 2018). On retrouve ici une valorisation sans réelle appropriation du patrimoine, notamment à cause de valeurs négatives ou d'absence de valeurs spécifiques attachées à ce patrimoine selon un processus déjà mis en avant par Maria Gravari-Barbas et Cécile Renard dans le cas du Havre par exemple (Gravari-Barbas, Renard, 2010).

La prise de conscience de la valeur patrimoniale de l'ensemble de l'héritage minier se heurte donc à sa place ambivalente pour les habitants du Bassin minier entre attachement et rejet, volonté de se souvenir du travail des aînés et désintérêt pour des marqueurs que l'on voit tous les jours. Pour nous, ce rapport dual à un héritage pour lequel persiste une part de douleur n'est pas uniquement dû à un travail de deuil non entièrement achevé comme cela est souvent analysé (Tornatore, *op. cit.* 2004a), mais prend aussi sa source dans les dynamiques de défense et de protection autour de cet héritage. En effet, les dispositifs de protection patrimoniale ont, dans l'ensemble, essentiellement été mis en place par les institutions. Il faut bien sûr rappeler l'existence des six musées de la mine du Pas-de-Calais, portés par des associations, et des collectifs des « amis de la mine » à Wallers-Arenberg et à Oignies mais ces mobilisations ne concernent globalement très peu de personnes à l'échelle du Bassin minier. La plupart des habitants reçoivent avec joie et fierté les différentes mesures de protection et de reconnaissance du patrimoine minier, certains ont accompagné le processus grâce au travail de l'association BMU, qui a réussi à susciter une vraie adhésion⁵⁶², mais les mobilisations de sauvegarde et de défense de ce patrimoine ont avant tout été institutionnelles et technocratiques. La mobilisation associative autour de la protection des sites ou de la sauvegarde de certaines traditions, comme la colombophilie, est réelle mais ne concerne, à nouveau, qu'une infime minorité de la population du Bassin minier. Evaluer le degré d'attachement réel à l'héritage minier nous paraît être une piste intéressante pour des travaux ultérieurs. A ce jour, notre enquête de terrain montre des discours enthousiastes, particulièrement perméables aux discours institutionnels empreints de communication territoriale mais il serait pertinent de pousser l'analyse et d'entamer un travail comparatif à l'avenir.

Enfin, pour clore cette question des effets remarquables des projets structurants, il faut également analyser leur impact urbain selon des indicateurs tangibles. Régénération urbaine,

⁵⁶² Le dossier de candidature à l'Unesco est d'ailleurs accompagné de nombreux témoignages et courriers d'anonymes souhaitant l'inscription du bassin minier. Néanmoins, les ateliers ont essentiellement été portés par des passionnés d'histoire ou des personnes intimement liées à l'histoire minière du territoire.

tourisme, revitalisation de l'économie : l'effet levier souhaité s'est-il concrétisé et est-il bénéfique pour tous ?

1.3 LE LOUVRE LENS ENTRE EFFETS LEVIER ET EFFETS PERVERS

Outre le changement d'image du territoire dans les imaginaires collectifs et la création d'un sentiment de fierté pour les habitants du Bassin minier, l'objectif des pouvoirs publics locaux, notamment avec l'implantation du musée du Louvre, était dès le début du projet de créer des effets induits en termes de redéveloppement territorial. Nous nous sommes plus particulièrement intéressé aux effets urbains et paysagers de la régénération urbaine, les évolutions qualitatives des espaces urbains liés à l'arrivée du musée ont été pleinement interrogées et analysées dans notre chapitre 5. Nous souhaitons compléter ces analyses en revenant sur les transformations paysagères et sociales du quartier du Louvre Lens dont les prémices ont été décidés au moment de l'enquête mais dont les réalisations concrètes ont abouti au cours de la période d'écriture de la thèse. Ces évolutions ont ici toute leur place car elles présagent des dynamiques à venir. Il faut donc revenir sur les mutations qu'a connues ce quartier aux réalités contrastées depuis 2016 et sur les dynamiques qui se mettent en place actuellement. Nous interrogerons ensuite comment sont reçues ces évolutions par les riverains du musée en questionnant l'effet déstructurant de ces projets structurants.

1.2.2 Une inscription contraignante pour les habitants ?

La catégorie d'inscription « paysage culturel évolutif vivant » peut évoquer la flexibilité ou l'adaptabilité notamment avec la combinaison des mots « évolutif » et « vivant » qui tendent à indiquer une possibilité de protéger sans sanctuariser. La définition élaborée par l'Unesco de « paysage évolutif vivant » montre que l'évolution du territoire est à la fois passée et actuelle (et à venir) mais que son intégrité revêt une importance majeure due à son « *rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel* »⁵⁶³.

Dans le document de synthèse de la proposition d'inscription, la référence aux deux notions occupe les premières pages et propose une application au cas du Bassin minier. Aussi, selon ce document, le territoire possède un paysage évolutif car « *il constitue un exemple exceptionnel de territoire transformé par l'industrie minière sur près de trois siècles* ». En revanche, le rôle social du paysage qui justifierait de son caractère vivant n'est pas abordé. Cet aspect est davantage explicité par une phrase qui affirme que le but de l'inscription n'est pas de « *figer* »

⁵⁶³ Définition des critères d'évolutif et de vivant par l'Unesco pour les paysages culturels <https://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/#2>.

le territoire ou de « *le mettre sous cloche* ». Plus loin est confirmée la possibilité de développer des entreprises, des équipements culturels ou des stratégies touristiques malgré l'inscription – celle-ci ne doit pas être perçue comme un obstacle au développement territorial.

Pour autant, afin de conserver le statut de patrimoine mondial, comme nous l'avons vu, les biens doivent continuer de correspondre aux critères d'intégrité et d'authenticité, ce qui impose ou interdit certaines pratiques aux habitants, notamment ceux vivant dans les zones concernées par l'inscription, et plus particulièrement ceux dont la maison fait partie des biens inscrits. En effet, l'habitat occupe une place à part dans l'ensemble des biens puisqu'il s'agit d'un patrimoine habité (Duchêne, Langumier, Morel Journal, 2013 ; Gravari-Barbas, *op. cit.* 2015) qui fait forcément l'objet d'une appropriation différente de celle d'un bâtiment public, d'un chevalement ou d'un terril. Les maisons des cités minières appartiennent majoritairement à des bailleurs sociaux mais certaines d'entre elles entrent régulièrement dans le parc privé. Néanmoins, que ces maisons soient habitées par des propriétaires ou des locataires, s'y sentir chez soi induit bien souvent une appropriation qui se traduit par une modification de l'habitat : on adapte son logement à son goût pour s'y reconnaître et s'y sentir bien. Or, dans le cas d'un bien inscrit au patrimoine mondial, dont il faut préserver l'authenticité et l'intégrité, toutes les modifications ne sont pas les bienvenues ou doivent obéir à certaines exigences et normes. La figure 126 montre un bon exemple des comportements que la MBM souhaite limiter, voire éviter : la singularisation des façades par l'ajout de parement, de peinture ou de crépi. La disparition de la brique originelle est donc considérée comme un accroc à l'authenticité et à l'intégrité du bien. La Mission a d'ailleurs édité un guide pour les propriétaires afin de leur fournir un kit de bonnes pratiques sur la rénovation de leur maison en respectant les critères de l'inscription avec notamment les faux pas à ne pas commettre. Dans le contexte de la réhabilitation de l'habitat, la pratique la plus courante observée est la normalisation des cités ouvrières, en termes d'architecture et de diversité sociale, qui tend à effacer leur spécificité ouvrière (Miralles Buil, 2015). Ici, la norme est tout autre et s'explique par la patrimonialisation. Il faut au contraire accentuer, non pas un caractère ouvrier, mais un caractère minier et selon des critères esthétiques du 20^e siècle. La valorisation de l'habitat minier a donc des effets inattendus et contraignants en termes d'habiter et d'appropriation pour la population locale.

Figure 124 : Exemples d'appropriation par la transformation des façades, Oignies



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Malgré l'acceptation forte de l'inscription, voire un réel enthousiasme pour celle-ci, certaines voix dissonantes se font également entendre. Parmi celles-ci, on retrouve des personnes qui

craignent que leurs impôts augmentent, d'autres qui estiment qu'il n'est plus possible de toucher aux bâtiments protégés, d'autres encore qui ne veulent pas que leur maison fasse partie des biens inscrits. Cette part infime de commentaires critiques, qui se font à l'échelle de l'individu et n'ont pas fait l'objet de mobilisation collective ou de positionnement politique, peut s'expliquer par la difficulté à exprimer un avis négatif à l'encontre de ce genre de projets tant la préservation du patrimoine est une idéologie qui fait aujourd'hui consensus. Nous pouvons y trouver trois raisons principales : d'abord la force de l'institution Unesco, socialement perçue de manière positive ; ensuite l'attachement au territoire et à ses emblèmes territoriaux, dont l'héritage minier constitue une part prépondérante ; enfin, la part d'horizontalité dans la démarche de l'association BMU pendant le portage du dossier. Pour autant, même si aucune démonstration de rejet en bloc de cette inscription n'est à signaler et que l'adhésion est belle et bien majoritaire, tout signe d'insatisfaction demande à être interrogé car il est le signal du refus de certaines implications concrètes liées à la protection patrimoniale. Il convient alors d'interroger de manière plus fine sur le degré d'acceptation de cette inscription. Pour ce faire, l'approche développée par Samuel Depraz sur l'acceptation sociale des parcs nationaux en Allemagne lue à travers le concept d'*Akzeptanz* (Depraz, 2005) peut être adoptée.

Dans cet article, l'auteur souligne combien il peut être difficile de transposer la notion allemande d'*akzeptanz* au français. Il relève le fait qu'acceptation n'est pas acceptation et que la distinction entre les deux peut s'opérer à partir du moment où le projet commence à avoir des implications contraignantes ou perçues négativement. L'acceptation doit se comprendre comme un gradient qui peut évoluer en fonction du couple contraintes/opportunités, par exemple, ou en fonction des réalités socio-économiques des personnes interrogées, tandis que l'acceptation serait le résultat final et forcément positif du processus d'acceptation. Cette idée de gradient – Samuel Depraz parle de « mesure » – nous paraît particulièrement intéressante pour nuancer nos résultats d'enquête.

La cité minière attachée au site de Wallers-Arenberg apparaît comme une des plus normées esthétiquement parlant : barrières et volets peints dans les mêmes couleurs, façades en brique rouge homogènes et jardins devant être bien entretenus. A ces normes, imposées par le bailleur, s'attachent de fait des contraintes. Les personnes interrogées au cours de notre porte à porte étaient essentiellement locataires (huit sur onze) du bailleur social Parthenor et seule une personne était étrangère au Bassin minier. Sur ce site, les codes esthétiques, qui peuvent ravir l'œil du visiteur, sont souvent vécus comme des exigences imposées. L'impossibilité de choisir la couleur des volets et des barrières, de faire construire un garage ou de procéder à une

extension dans le jardin sont largement dénoncés par les occupants. Certains évoquent l'existence d'une charte qualifiée de stricte, voire de très stricte. Ces contraintes liées à l'inscription Unesco ont été résumées à quatre reprises par un « *on ne peut pas faire ce qu'on veut* » ou « *on ne peut rien faire* », ce qui démontre un certain agacement. Cependant, sur les sept personnes ayant souligné une ou des contraintes, quatre estiment que ces contraintes sont « normales » ou pas uniquement « mauvaises ». En effet, le discours sur la nécessité de préserver le patrimoine semble plutôt bien intégré par ces personnes qui affirment qu'il ne faut pas détruire les bâtiments, et que ces contraintes contribuent à la création d'un « beau paysage ». Enfin, sur les onze personnes rencontrées, trois estiment que l'inscription n'a rien changé pour eux, une n'y voit que du positif et quatre se félicitent de la venue de touristes ou de personnes qui viennent prendre des photographies dans leur quartier.

Au moment de notre enquête, l'ambiance de la cité des provinces, attenante au site du 11/19 de Loos en Gohelle, était particulière car un grand nombre de maisons étaient en attente de rénovation thermique et donc vidées de leurs habitants, avec des grillages apposés aux fenêtres et aux portes. Le bailleur SIA Habitat s'est lancé dans une grande « opération à tiroirs »⁵⁶⁴ à l'échelle de toute la cité ; les nombreuses maisons scellées créent un décor assez particulier, presque dérangeant quand cela concerne des barreaux entiers pendant plusieurs mois. De plus, le nombre de nouveaux arrivants étrangers au Bassin minier ou vivant auparavant dans un logement social non minier a considérablement augmenté. De fait, j'ai été amenée à interroger des personnes qui vivaient dans la cité depuis peu de temps ou qui avaient subi la contrainte de la rénovation de leur maison. Les personnes rencontrées (cinq sur dix) évoquent principalement les travaux réalisés sur les maisons pour correspondre davantage à l'esthétique antérieure de cette cité des années 1920 : changement des portes, des fenêtres et des linteaux. Ces modifications sont considérées comme contraignantes car elles réduisent la luminosité des pièces. De même, l'impossibilité de toucher aux façades est évoquée. En revanche, trois des répondants sur les cinq semblent accepter les travaux : « *il faut bien que ça se fasse* », « *au moins ce sera fait par une entreprise* », « *c'est bien aussi de ne pas faire ce qu'on veut* ». Il semble ici que les contraintes induites par l'inscription soient relativement bien acceptées. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer ce phénomène : la prise de conscience d'un bénéfice supérieur à la contrainte (comme le changement d'image de la région et du quartier en particulier qui est évoqué à quatre reprises) ou une meilleure médiation des travaux de la part de SIA Habitat. Enfin, la venue de visiteurs dans la cité est reçue de manière

⁵⁶⁴ Opération qui consiste à reloger des habitants en attendant que leur maison ou leur appartement soit rénové.

ambivalente : certains en retirent une fierté quand d'autres se sentent épiés : « *on est comme du bétail* ». Il faut cependant noter que lors de notre accompagnement de la résidence d'artiste en mars de la même année, la compagnie HVDZ avait recueilli des témoignages plus révoltés contre l'inscription et les changements qu'elle induisait en termes de rénovation, certains allant jusqu'à rappeler qu'ils ne vivaient pas dans un musée et qu'il fallait prendre en compte la manière de vivre des habitants de la cité. La diminution de la luminosité était mise en cause ainsi que la technique choisie d'isolation par l'intérieur⁵⁶⁵ qui a eu pour conséquence de réduire considérablement la surface habitable de chaque maison.

A Oignies, en revanche, aucun travail n'a été engagé et les habitants attendent encore la rénovation de leurs maisons. Le parc date des années 1930 et appartient à Maisons et cité (ex-Soginorpa, filiale de Charbonnages de France, pour rappel). Aucune des neuf personnes interrogées ne perçoit de contrainte à l'inscription au patrimoine mondial. Cependant, six d'entre elles avouent ne pas savoir que le Bassin minier est inscrit à l'Unesco depuis 2012 et deux d'entre elles espèrent des retombées effectives de cette inscription sur l'état de leur maison jugée en voie de délabrement. Enfin, parmi les trois personnes qui savent que la cité est inscrite à l'Unesco, toutes évoquent la fierté mais une seule constate des retombées positives réelles. Cette méconnaissance de l'inscription s'avère particulièrement étonnante dans ce quartier où se situent également les bureaux de la MBM. Bien entendu, notre échantillon est relativement restreint et uniquement représentatif des personnes qui nous ont ouvert leur porte mais en cela tout à fait comparable à nos trois autres terrains dans lesquels des réponses très différentes nous ont été apportées.

Enfin, les mêmes questions ont été posées autour du musée du Louvre. Cette fois-ci, nous avons choisi de nous adresser à des habitants des cités minières localisées à proximité tout en donnant la parole aux riverains de maisons plus cossues afin de vérifier un éventuel impact des situations socio-professionnelles sur les représentations. Parmi les onze personnes interrogées, sept déclarent ne pas savoir ce que l'inscription change pour eux (2) ou ne pas être intéressés par la question (5) et une personne n'a pas compris ma question, pourtant plusieurs fois reformulée. De manière globale, à Oignies et à Lens, me faire comprendre au sujet de cette inscription ou récolter une parole exploitable a été assez difficile. Dans beaucoup de cas, la réponse « ça ne m'intéresse pas » et sa justification amenait à passer au sujet suivant sans qu'il nous soit

⁵⁶⁵ Les maisons inscrites comme bien Unesco ne peuvent subir d'altération de la façade, d'où ce procédé.

possible d'approfondir davantage⁵⁶⁶. Parmi les trois personnes restantes, une personne évoque explicitement la gentrification du quartier, sans y attacher de commentaire positif ou négatif, et associe ce phénomène à l'arrivée du Louvre et à l'inscription Unesco. Une autre évoque les contraintes liées à la nécessité de faire appel à un Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour chaque opération de travaux envisagée et estiment que l'inscription peut amener à freiner le développement du territoire. Une autre personne enfin évoque également des contraintes nouvelles mais semblent les accepter : « *il faut bien garder le passé* ».

L'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial n'est donc pas exclusivement synonyme d'émancipation pour la population du territoire. En effet, bien que l'Unesco insiste sur le caractère évolutif et habité du bien inscrit, celle-ci impose tout de même certaines permanences et certaines lourdeurs qui entravent la liberté des habitants et réduisent leur capacité à s'approprier leur espace de vie quotidien par excellence, c'est-à-dire leur maison. La patrimonialisation de l'habiter relève donc du défi pour l'action publique⁵⁶⁷, d'autant plus quand ce qui était considéré comme ordinaire, comme appartenant à la vie de tous les jours, contribue soudainement au caractère exceptionnel et universel du paysage culturel du Bassin minier. Cependant, les contraintes induites par l'Unesco dans la vie quotidienne des habitants interrogés semblent relativement bien acceptées y compris là où elles sont le plus importantes comme à Wallers-Arenberg ou à Loos-en-Gohelle. Les réactions sont souvent modérées à travers la prise de conscience d'un bénéfice global supérieur aux contraintes subies. Cependant, la mainmise des bailleurs sociaux sur le patrimoine foncier du Bassin minier pourrait, à terme, s'avérer problématique si leurs opérations de rénovation ne sont pas accompagnées par des dispositifs de médiation adaptés. Les critères de l'Unesco ne pouvant s'adapter aux habitants, il faut donc amener ces mêmes habitants à partager les valeurs portées par l'Unesco afin de s'assurer d'une *akzeptanz* la plus forte possible. Cette nécessité nous semble être un véritable défi dans un territoire où le patrimoine minier continue d'occuper une place ambivalente malgré l'inscription (ou à cause d'elle).

⁵⁶⁶ Dans ce type de contexte d'enquête, je me suis retrouvée confrontée à de vrais moments de remises en question (mon propos était-il assez clair ? suis-je capable de me faire comprendre de tous ?), à des défis interpersonnels ensuite (pendant combien de temps dois-je insister et reformuler ma question ?) et méthodologiques également (dois-je considérer l'entretien comme nul si je n'ai pas de réponses à tout ou seulement en partie à mes questions ? faut-il élargir mon échantillon ou considérer le taux élevé de non-compréhension de la question ou de manifestations du désintérêt comme un indicateur ?). Il a été choisi de considérer ces non-réponses ou ces réponses par défaut comme un signe du désintérêt de la population pour ces questions sans juger l'échantillon représentatif pour autant.

⁵⁶⁷ D'où la publication du guide de la MBM évoqué précédemment dans ce chapitre, par exemple.

1.3.1 Vers une transformation paysagère et sociale du quartier du Louvre Lens

Au moment de notre terrain, la physionomie de l'environnement du musée avait sensiblement changé depuis le lancement du projet avec la création de deux passerelles qui prolongent les cavaliers, de deux promenades plantées – une au départ de la gare, l'autre à partir du stade Bollaert – ainsi que la modification de la physionomie de la rue Paul Bert. Aujourd'hui, centralité concurrente au centre-ville de Lens à grande échelle, le quartier du musée opère lentement une mue espérée par les pouvoirs publics locaux : création d'un cluster numérique culturel, La Louvre Lens Vallée, à quelques mètres du musée dès 2013, installation de la résidence d'artistes de François Pinault dans une cité adjacente en 2015. Aujourd'hui, l'évolution du quartier paraît plus intense encore : l'hôtel quatre étoiles, en lieu et place des maisons minières de l'îlot Parmentier, a ouvert ses portes au début de l'année 2019 et les aménagements urbains pour le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) modifient les axes de circulation au nord et à l'est du musée. De même, à l'ouest, sur le territoire de la commune de Liévin, les travaux pour le bâtiment qui abritera les réserves du Louvre parisien sont bien entamés. L'ancienne école Paul Bert a été réhabilitée pour accueillir l'équipe de la Louvre Lens Vallée qui occupait l'ancienne maison du directeur de cette même école juste à côté ; les nouveaux locaux ont ouvert en septembre 2019. La maison du projet, quant à elle, après avoir abrité l'association Euralens, puis l'équipe de Mineurs du monde⁵⁶⁸, a vocation à devenir un lieu d'accueil complémentaire au musée. Après avoir été fermée pendant plusieurs mois, elle a également réouvert ses portes en septembre 2019. Il est intéressant de revenir brièvement sur l'échec du projet Mineurs du monde pour lequel une équipe spécifique au sein du Conseil Régional avait été créée et de nombreux crédits (pour l'achat de matériel audio-visuel innovant⁵⁶⁹ par exemple) avaient été votés. Cet échec semble être dû au changement de majorité à la tête de la Région en 2015 et au désintérêt de Xavier Bertrand pour la question selon plusieurs acteurs interrogés. Aujourd'hui, il n'y a plus de service dédié au Conseil Régional des Hauts-de-France et la seule existence tangible de Mineurs du Monde est en ligne, avec la fresque interactive hébergée par l'INA⁵⁷⁰.

⁵⁶⁸ Initié en 2010, il s'agit d'un projet de Daniel Percheron pour collecter et valoriser la parole des mineurs du Nord-Pas-de-Calais et créer des liens avec les autres bassins miniers de France.

⁵⁶⁹ Une salle circulaire permettait la diffusion sur écrans géants d'extraits vidéos de témoignages contemporains et d'images d'archives grâce à un partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Des tablettes, des cartes numériques et divers supports informatiques complétaient le matériel.

⁵⁷⁰ A noter qu'une université populaire a été créée sous le nom de Mineurs du monde, en lien avec l'association lensoise Gauhéria, qui organise des cycles de conférences sur le site lensois de l'Université d'Artois.

Figure 125 : Evolutions récentes du quartier du Louvre Lens



1. En haut à gauche, l'ancienne école Paul Bert bientôt requalifiée pour accueillir les locaux de la Louvre Lens Vallée	2. En haut à droite, les travaux pour permettre la circulation du BHNS aux abords du musée
3. En bas à gauche, l'hôtel 4 étoiles	4. En bas à droite, exemple de maison des mines scellée, attendant sa rénovation

SOURCE : C. MORTELETTE, 2019

Dans un quartier aux enjeux économiques et sociaux forts puisque, rappelons-le, le musée est au carrefour de trois cités minières dont les habitants connaissent une précarité parfois importante, la dynamique de ces projets semble échapper aux habitants. Ce dernier point nous amène à interroger l'ambiguïté du rôle du musée sur le territoire à travers l'émergence du projet d'hôtel en face du musée.

Aujourd'hui, en plus de l'hôtel quatre étoiles, le reste des maisons qui composent l'îlot Parmentier continuent d'évoluer. Aujourd'hui vidées de leurs habitants et scellées pour la plupart, elles feront l'objet de travaux pour devenir des appartements à basse consommation d'énergie, conçus comme « *un démonstrateur de l'habitat de demain* »⁵⁷¹, dans le cadre du

⁵⁷¹ Citation extraite de la page dédiée au projet sur le site internet d'Euralens. <https://www.euralens.org/projets/ilot-parmentier-de-la-cite-9.html>

projet Rev3 de la région Hauts-de-France⁵⁷² en partenariat avec le bailleur social Maison & cités. Ce dernier se donne désormais comme rôle d'être également un acteur du renouveau économique de la région. Ce bailleur étant un des plus grands propriétaires fonciers du Bassin minier, cette évolution dans le positionnement ne peut qu'interroger quant aux transformations à venir pour le territoire si ce sont désormais les critères économiques qui déterminent les prises de décision. L'opération qui concerne au total environ 150 logements a contraint les habitants à plusieurs vagues de déménagements, en 2015 d'abord pour l'hôtel et en 2018-2019 ensuite, pour la rénovation des logements des rues Parmentier et Montesquieu. Une partie de ces habitants se sont farouchement opposés à un déménagement non souhaité, notamment par voie de presse. Le Figaro, par exemple, relayait en 2015 un témoignage fort d'un locataire historique de l'îlot : « *Il n'est pas question de déménager. Je veux mourir ici ; il faudra un fusil pour me déloger !* »⁵⁷³. Pour autant, cette colère n'a été que peu relayée et le sort de ces habitants, relogés dans des lieux « *plus adaptés, plus faibles en consommation d'énergies, neufs ou réhabilités contrairement à leurs logements actuels* »⁵⁷⁴, s'il a pu émouvoir certains des acteurs rencontrés en entretien, n'a pas débouché sur une mobilisation collective et a été majoritairement présenté comme une décision raisonnable et justifiée comme la citation précédente l'indique.

Dès 2014, ce projet a été accompagné par un important dispositif de concertation conçu et animé par une architecte spécialisée dans les démarches participatives. Le dispositif était en soi classique (récolte de la parole habitante, créations artistiques pour habiller les murs des logements en transition, nombreuses rencontres) mais régulier dans le suivi et porté de manière continue par le bailleur. Il a d'ailleurs rassemblé plusieurs types d'acteurs comme une agence d'architecture et de concertation (archiae), un collectif pluridisciplinaire (les Saprophytes) et différents acteurs du territoire comme le bailleur social ou le label PAH de Lens Liévin. Du point de vue des institutions, ce dispositif de concertation a été particulièrement efficace car il a permis de lisser les tensions que ce projet faisait naître chez les habitants. Selon le site de l'agence d'archiae, la mission principale était de créer un « *climat de confiance* » avec les habitants. Les objectifs secondaires étaient d'informer les habitants sur le projet de transformation de leur quartier, de traiter le relogement en prenant en compte leurs souhaits et de créer une dynamique positive dans le quartier. Sans remettre en cause des pratiques

⁵⁷² Le projet de la Troisième Révolution Industrielle de Jeremy Rifkin promeut le passage à une économie décarbonnée et soutient un développement économique qui se fonderait notamment sur les technologies de l'information et de la communication.

⁵⁷³ Claire Courbet, « Face au Louvre-Lens, un hôtel 4 étoiles dans des coronas », Le Figaro, 05/03/15.

⁵⁷⁴ Citation de Dominique Seux, directeur de Maisons et Cité, dans l'article du Figaro précédemment évoqué.

professionnelles et l'investissement des personnes concernées, on peut toutefois interroger certaines manifestations du processus de concertation interrogent. Nous proposons ici d'analyser brièvement les installations sur les façades de l'îlot Parmentier puis de réaliser un rapide bilan de cette concertation trois ans après la fin du processus. Les photographies ci-dessous ont été prises en 2016 à la fin de la concertation : les portes et les fenêtres sont scellées et des cartons provisoires avec des portraits des anciens habitants ornent les fenêtres du premier étage.

Figure 126 : Habillage des façades et concertation de l'îlot Parmentier



SOURCE : C. MORTELETTE, 2016

Les anciens habitants de cet îlot ont été sollicités pour raconter leurs souvenirs relatifs à leurs vies dans ce quartier et leur discours figure dans des bulles qui rappellent celles des bandes dessinées. Ils évoquent l'ambiance du quartier, des anecdotes ou des souvenirs particuliers : « Ici c'est pas calme mais c'est convivial. Je suis ici depuis que je suis née, j'y suis bien c'est mon quartier » (retranscription de la photographie en bas à droite). Cette manière de fixer ce type de discours relatif à un quartier vivant, et auquel les habitants s'associent, sur les façades de maisons vides et murées provoque, par ce contraste, un certain malaise compliqué à objectiver sur le plan scientifique mais dont l'expérience laisse un souvenir vif.

En outre, cette concertation n'a servi qu'à faire accepter aux habitants un projet décidé sans eux et la colère est encore palpable en 2019, notamment dans la rue Parmentier, une perpendiculaire à l'îlot Parmentier, où les habitants ne s'attendaient apparemment pas à devoir déménager eux aussi. Les rares habitants qui y vivaient encore quand nous y sommes retournés en janvier dernier et qui ont accepté de nous répondre⁵⁷⁵, vivent leur déménagement forcé comme une trahison :

« ils veulent déménager tout le monde et faire des appartements pour les jeunes ! (...) Ca fait 56 ans que je vis ici, mon petit frère est né dans cette maison. (...) Ca ne va pas être simple de changer de quartier, les gens ne sont pas les mêmes. (...) N'allez pas chez la voisine, elle est dans tous ses états, elle en fait une dépression »⁵⁷⁶.

Pourtant, la concertation avait débouché sur la création d'une association de quartier en 2017. Il était possible d'envisager une prise de conscience de la force d'une action collective par ces habitants et de la mise en place d'une association de défense de leurs intérêts face à l'évolution à marche forcée de leur quartier. Néanmoins, son objet : « Association de locataires pour permettre de mieux faire vivre le quartier de l'îlot Parmentier situé Cité 9 à Lens, **en pleine restructuration et métamorphose** dans le cadre d'un programme lancé par le bailleur Maisons et Cités, la ville de Lens et la région (**troisième révolution industrielle**) »⁵⁷⁷ permet d'en douter comme l'indiquent les mots que nous avons choisi de mettre en gras. En effet, l'utilisation du langage institutionnel et d'un discours à connotation positive, comme l'indiquent l'expression « troisième révolution industrielle » ou le mot « métamorphose » est bien un signe de la perméabilité de cette association aux institutions, voire à son encadrement.

L'évolution du quartier, parfois perçue positivement par certains des riverains grâce à la pacification et l'amélioration du cadre de vie qu'elle propose, ne s'adresse pourtant pas à tous les riverains puisque certains d'entre eux sont privés de cette centralité renouvelée. Le Droit à la Ville nous permet ici de mettre à jour les manifestations de la « *complicité des élites dans le processus de transformation vers la ville entrepreneuriale* » (Ginrac, 2018) ainsi que les difficultés de l'émergence d'une citoyenneté urbaine véritable pour une partie de la population du Bassin minier.

⁵⁷⁵ Seules quatre maisons étaient encore habitées en janvier 2019, un des riverains a manifesté trop de colère pour que nous puissions l'interroger.

⁵⁷⁶ Entretien avec une habitante de la rue Parmentier, janvier 2019.

⁵⁷⁷ Nous retranscrivons ici le statut 2 de l'association qui correspond à son objet, à la raison de sa création.

Le quartier du Louvre Lens subit une modification pour l'instant assez marginale car elle ne concerne qu'un îlot d'habitation, mais significative car volontariste et initiée par des acteurs inédits. En faisant la somme de ces évolutions (opérations immobilières de rénovation de l'habitat et de renouvellement des habitants, pépinière d'entreprises créatives avec le cluster numérique de la Louvre Lens Vallée et une desserte améliorée du quartier par les transports en commun), on constate que ce que vit actuellement ce quartier convoque immanquablement d'autres images. Pensons par exemple au quartier de la Manufacture-Plaine Achille à Saint-Etienne qui, à partir de l'équipement de la Cité du Design, a subi le même genre d'évolution (Mortelette, 2014). De fait, le processus de gentrification d'un quartier pourtant très populaire semble aujourd'hui engagé comme dans d'autres contextes d'ouverture d'un équipement culturel en territoire postindustriel. L'ouverture de l'hôtel quatre étoiles en est un signe, la création du cluster numérique en est un autre et la volonté d'attirer d'autres catégories de population pour habiter le quartier complète le processus. En revanche, ce qui étonne davantage c'est le peu d'échos de ces opérations de remplacement de la population, le peu de mobilisations habitantes et associatives pour défendre la population de ce quartier. Les géographes qui s'intéressent à ce genre de processus à la même échelle, sont régulièrement amenés à analyser des manifestations plus ou moins organisées de colère ou de révolte de la part des habitants (Lehman-Frisch, 2017 ; Opillard, 2018). L'émotion à laquelle nous serions en droit de nous attendre n'a été que peu relayé par la presse, et ne s'est pas traduit en actes. Pourtant, le mécontentement est palpable chez certains : un riverain a même considérablement élevé la voix lorsque nous voulions évoquer avec lui son déménagement à venir, mais la résignation semble finalement être le sentiment le plus partagé. Étonnamment, la riveraine que nous citions ci-dessus jalousait même une de ses anciennes voisines qui vivait là où se trouve désormais l'hôtel car elle y avait bénéficié d'une nuit gratuite lors de son ouverture. Pour reprendre la lecture du *Droit à la ville*, nous constatons ici que l'urbanisme des promoteurs (urbanisme en vue d'un profit) prend le pas sur l'urbanisme de bonne volonté (celui des architectes par exemple) et des administrateurs (lié au secteur public). Lefebvre parle de « *domination parfaite* » et d'« *exploitation raffinée* » (*loc. cit.*, p35) quand les populations se retrouvent consommateurs de produits et d'espace. Cette domination et cette exploitation paraissent encore plus implacables quand les populations se rêvent consommateurs de produits et d'espace à côté de chez eux mais auxquels ils n'ont pas accès. Nous pourrions même faire l'hypothèse ici d'une absence de vie urbaine, à savoir la vie qui « *essaie de s'approprier le temps et l'espace en déjouant les dominations, en les détournant de leur but, en rusant* » (*loc. cit.*, p73), en

établissant l'absence de mobilisation, de révolte collective et, au contraire, des mouvements d'adhésion à un projet qui se fait pourtant sans eux, ni pour eux.

Au cours de cette thèse, nous nous sommes souvent posés la question de la possibilité d'un processus de gentrification du Bassin minier puisque certains acteurs interrogés appelaient de leurs vœux une « mixité sociale » dans un territoire où les communes n'ont pas besoin de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain pour atteindre les 20% de logement social. Nous étions relativement convaincus d'une absence de conditions favorables à cette dynamique. Il semblerait néanmoins que les acteurs locaux soient prêts à mettre en place des dispositifs pour la voir émerger. D'où notre questionnement : ces projets dits structurants, en tant que figures de proue d'une politique culturelle et d'un redéploiement économique, sont-ils alors déstructurants en termes de relations sociales ? Qu'en est-il du point de vue de l'organisation de l'espace ?

1.3.2 Des projets structurants qui remettent en cause le lien social ?

A première vue, l'arrivée du musée sur cette grande parcelle de 20 hectares réactive le rôle de centralité de cet ancien quartier minier. En effet, que ce soit par le prestige associé au nom Louvre qui agit comme une marque ou par l'activité et les flux engendrés et donc par le rayonnement de l'institution muséale, le quartier du Louvre Lens est un pôle émergent à grande comme à petite échelle. En outre, la dualité constatée entre le centre-ville, qui ne bénéficie pour le moment pas d'externalités positives liées à l'arrivée du musée, et le quartier du Louvre, renforce une impression de déséquilibre à l'échelle de la commune encore mal prise en compte par la municipalité. Pourtant, certaines mesures symboliques ont été mises en œuvre comme la suppression de certains panneaux qui indiquaient le Louvre Lens d'un côté et le centre-ville dans des directions tout à fait opposées.

Figure 127 : Panneau de localisation sur le parvis de la gare, aujourd'hui supprimé



SOURCE : C. MORTELETTE, 2013

Autre exemple, la navette gratuite dessert depuis 2015 le centre-ville au retour du musée pour inciter les voyageurs en train à s'y arrêter, s'y promener et, bien sûr, y consommer. Cependant, la vacance commerciale de la rue Basly et, davantage encore, de la rue de Paris⁵⁷⁸ remettent en question les dispositifs mis en place jusqu'à aujourd'hui. Pour autant, peut-on parler de centralités concurrentes ? L'absence totale de commerces à proximité et la très faible présence, à ce jour, d'équipements de restauration et d'hébergement, laisse à penser qu'il s'agit plutôt de l'émergence d'une centralité complémentaire. Cependant, les stratégies actuelles ont l'ambition de faire des environs du Louvre un quartier lié aux arts et à la culture dans une perspective de développement économique : l'ouverture de l'hôtel-brasserie quatre étoiles le montre, la transformation de l'école Paul Bert en pépinière d'entreprises sous la houlette du cluster de culture numérique Louvre Lens Vallée le démontre encore davantage. Il sera forcément intéressant de revenir à Lens d'ici 10 à 15 ans pour constater l'évolution de la part de l'habitat

⁵⁷⁸ La rue Basly est une des artères commerçantes principales de Lens et la rue de Paris est une rue piétonne auparavant animée.

social et la vitalité du secteur économique dont la municipalité et la communauté d'agglomération souhaitent le développement.

Sur le plan spatial toujours, les effets induits du Louvre Lens doivent également s'observer au-delà de cette dualité avec le centre-ville. En effet, la physionomie du quartier de la gare commence à évoluer : malgré une présence timide des investisseurs dans un premier temps, deux immeubles ont été construits et livrés en 2016, le premier destiné à accueillir des bureaux, le second des logements⁵⁷⁹. Aujourd'hui, la CALL s'est portée acquéreur du troisième lot où un immeuble destiné à accueillir des entreprises de type start-up va être construit. En outre, il semblerait que l'éternel serpent de mer lensois, à savoir la réhabilitation de l'ancien cinéma Apollo, fermé en 2000 et situé en face de la gare, soit enfin engagée après plusieurs projets non aboutis ou abandonnés, malgré l'effet clairement répulsif de cette façade dégradée qui se trouve en face de la gare. En effet, ce qu'il reste du bâtiment est l'un des premiers éléments urbains que voit le visiteur qui vient en train. Constaté l'abandon et la déshérence dès la sortie de la gare n'est clairement pas la meilleure première impression pour les visiteurs malgré son habillage esthétique depuis 2013.

Figure 128 : Habillages de la façade de l'Apollo



SOURCE : C. MORTELETTE, 2013 ET 2019

La nécessité de conserver la façade Art déco de l'Apollo, qui est classée, est la raison principale des différents abandons de projet. L'ABF interdisait sa destruction et les coûts pour la conserver étaient jugés trop importants. En 2017, les projets ont été relancés pour imaginer un complexe hôtelier avec également des logements (notamment sociaux) et du commerce en rez-de-chaussée. Le sort de la façade semble être fixé puisqu'elle sera finalement démolie mais

⁵⁷⁹ Le premier immeuble appelé Solaris accueille aujourd'hui Pôle Emploi et les services d'Enedis, le second est un immeuble de logement social géré par Maisons et cités.

reconstruite à l'identique⁵⁸⁰. Les travaux doivent commencer en 2019, s'ils sont validés cette fois-ci par le tribunal administratif. A plus petite échelle, le Louvre Lens constitue le point de départ d'une restructuration de la ville de Lens en tant que centralité économique dans son arrondissement. Les déséquilibres qu'il induit à grande échelle sont contrebalancés partiellement par une volonté de redonner à la ville de Lens l'importance économique qu'elle avait au moment de l'exploitation du charbon.

Le cas de l'inscription Unesco est forcément très différent du cas précédent. En effet, il ne s'agit pas ici d'un équipement en particulier mais de la protection et de la valorisation de tout un ensemble de biens. Nous n'identifions pourtant pas forcément ce caractère diffus de l'inscription à un obstacle pour un effet structurant. L'inscription des sites de la Ruhr à l'Unesco et la mise en place de la route de *l'Industriekultur*, notamment grâce à l'action de l'IBA de *l'Emscher Park* est un bon exemple de projet structurant avec l'émergence de centralités fortes, comme celles de *Zollverein*. Les dynamiques observées sur notre terrain de thèse permettent-elles de conclure à un effet similaire dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ? Force est de constater que les centralités antérieures à l'inscription ont été conservées : les quatre sites emblématiques identifiés par la Région sont toujours les mêmes, même s'il faut leur ajouter la Cité des Electriciens de Bruay-la-Buissière depuis 2016. La protection et la valorisation offertes par l'Unesco profitent donc essentiellement aux anciennes figures de proue du patrimoine minier ainsi qu'aux lieux déjà supports de médiation par la visite comme les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle qui illustrent régulièrement les reportages et documentaires sur la région.

A partir de nos observations personnelles, nous pouvons affirmer que ces sites ne connaissent pas le même type de développement et surtout d'affluence que leurs homologues allemands⁵⁸¹. En effet, après avoir passé une partie de l'été 2015 dans la Ruhr et une plus grande partie encore de l'été 2016 dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, il m'a été tout à fait possible d'établir une rapide comparaison et de constater que les sites de la Ruhr continuent d'attirer un public de curieux et d'amateurs sans commune mesure avec les sites français. Les premières pistes pour l'expliquer, comme la densité de population ou les moyens financiers alloués plus importants, sont évidentes mais méritent d'être soulignées. En outre, l'absence d'infrastructures de loisirs sur les sites miniers français, ainsi que l'absence de structures d'accueil essentielles, comme de simples toilettes publiques par exemple, et la prise en main tardive du fléchage

⁵⁸⁰ Reportage de France 3 « L'ancien cinéma Apollo de Lens renaîtra sous forme d'hôtel », 24 novembre 2017 <https://www.youtube.com/watch?v=baUYLFTRjL8> ; « La façade du cinéma Apollo, un sujet enfin classé ? », Le Moniteur, 15 décembre 2017.

⁵⁸¹ Il faut néanmoins préciser que pour une superficie équivalente, la Ruhr abrite plus de 5 millions d'habitants.

nécessaire à l'identification des biens concernés et à la valorisation du réseau constitué, représentent d'autres obstacles à la mise en tourisme du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. De même, les panneaux informatifs et explicatifs des sites qui permettraient aux visiteurs de se repérer dans un site minier et de le comprendre sans l'intervention d'un médiateur dédié sont parfois anciens et dégradés et ne correspondent pas ou plus aux normes et attentes actuelles telles qu'elles ont été explicitées dans le chapitre 5.

Figure 129 : Panneau explicatif de l'organisation spatiale de la basse 11/19 de Loos-en-Gohelle



SOURCE : C. MORTELETTE, 2018

Alors que la MBM a élaboré des panneaux informatifs et explicatifs qui suivent la charte graphique Unesco et des sites patrimoniaux français⁵⁸², leur mise en œuvre a été tardive et se fait au compte-goutte. Elle n'est pas entièrement achevée aujourd'hui. Il n'y a donc pas de véritable dynamique structurante mise en place par les pouvoirs publics à l'échelle de la Région comme à l'échelle des communautés d'agglomération, lesquelles n'appréhendent plus le patrimoine minier comme une urgence et priorisent désormais autrement leur agenda. Certes, les grands sites de mémoire se répondent entre eux mais la mise en cohérence se fait finalement

⁵⁸² Voir notre chapitre 5.

à la marge et ne semble pas immédiatement compréhensible pour un visiteur extérieur contrairement à la route de l'*Industriekultur* en Allemagne. De fait, l'IBA par son mode opératoire et ses moyens est un outil qui fait aujourd'hui cruellement défaut pour le développement touristique du Bassin minier, d'autant plus que l'inscription Unesco ne bénéficie pas du même portage politique.

Conclusion intermédiaire : Les projets structurants du territoire sont donc porteurs d'effets tangibles pour le Bassin minier, à la fois en termes de renouvellement de l'image et d'effets induits pour le redéveloppement du territoire même si un grand nombre de dynamiques sont encore à construire et à consolider. Pour autant, il convient de souligner les effets pervers induits par ces projets, notamment en termes de muséification des espaces de vie et de privation de l'accès aux centralités réactivées. Comme nous l'avons vu, les tentatives de renouvellement de l'identité territoriale grâce à la valorisation patrimoniale, ou l'émergence de nouveaux référents de cette identité, par le biais de l'arrivée du Louvre, se heurtent pourtant à des permanences fortes en termes de représentations associées au territoire. Ces permanences sont-elles les seuls obstacles à une transformation des territorialités ? Le Bassin minier est-il condamné à n'être envisagé que par son identité minière ou d'autres pistes sont-elles possibles ? La transformation en cours de ces sites peut-elle déboucher sur un renouvellement de l'espace vécu ?

2. DE LA TRANSFORMATION DES SITES MINIERS A UNE RECOMPOSITION DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE ?

Pour clore ce dernier chapitre, nous proposons de revenir sur les quatre sites miniers qui ont constitué notre terrain d'étude et en interrogeant leur resémantisation sous l'angle d'une évolution de l'identité. Revenons d'abord sur les liens entre identité et territoire afin de contextualiser notre propos. Bernard Debarbieux a souligné certaines insuffisances de la géographie culturelle des années 1980 et de l'anthropologie qui considèrent les identités collectives, soit les identités faisant l'objet d'une adhésion consciente et d'une réflexivité à l'échelle d'un groupe déterminé, isomorphes aux identités géographiques, d'une part, et leur tendance à réifier ces identités géographiques, d'autre part (Debarbieux, *op. cit.* 2006). De fait, la présence de nombreux marqueurs spatiaux délimitant un territoire et l'identification d'un groupe à ces marques inviteraient à penser, à tort, les identités collectives à l'échelle de ce territoire. Cette question nous paraît d'autant plus intéressante à interroger dans le Bassin minier, aujourd'hui défini comme un paysage culturel. Les marqueurs spatiaux hérités de l'exploitation du charbon qui le bornent, cristallisent également une mémoire récente où la

dimension affective est particulièrement importante. Pourtant, cette isomorphie entre identité collective et identité géographique doit être remise en cause : « *L'adéquation entre entité géographique, d'une part, et identités sociales et collectives, de l'autre, devait être pensée non plus comme le modèle, mais comme une des modalités possibles de la spatialité des groupes sociaux et des constructions géographiques qui en résultent* » (ibid.). A cela s'ajoute un deuxième constat, celui de la nécessité de ne pas considérer l'identité comme un concept figé ou immuable. L'identité est une construction sociale forcément évolutive en fonction des contextes (Di Méo, *op. cit.* 2009), aussi les initiatives des acteurs territoriaux contribuant à donner une fixité à l'identité territoriale et à ne proposer qu'une seule vision ou qu'un seul récit de cette identité, forcément minière, interrogent.

Nos cas d'étude qui étaient autrefois des lieux d'exploitation associés au travail, au danger, à la domination mais aussi à la fierté et au sentiment du devoir, notamment pendant la Bataille du Charbon, sont aujourd'hui des lieux de mémoire mais aussi de loisirs, de détente et de partage de moments conviviaux. Cette dichotomie est clairement assumée par les pouvoirs publics depuis l'identification des grands sites à la fin des années 1990 et l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Pourtant, le référent identitaire dans les démarches de communication territoriale reste cet héritage minier. Le fait de s'y rapporter sans cesse est-il réellement libérateur pour la population locale ? Les démarches engagées pour valoriser ce patrimoine, et par là-même le territoire, dans un contexte où les habitants expriment régulièrement un mécontentement⁵⁸³ à chaque élection locale, nationale ou supranationale, sont-elles réellement celles qui peuvent faire évoluer les territorialités habitantes ? Néanmoins, quand ce patrimoine et cette identité sont ambivalents, comme nous l'avons vu, les stratégies adoptées par les pouvoirs publics sont-elles vraiment les plus adéquates ? Cette très grande importance accordée à l'identité minière et à ses marqueurs n'est-elle pas justement un piège territorial (Agnew, 1994) en assignant le Bassin minier à une identité particulière et en le réifiant (Guermond, 2006) ? Même recyclé et porteur de valeurs renouvelées, ressasser le passé n'est-il pas plus enfermant que véritablement émancipateur pour les populations ? Quelles pistes peuvent se donner les pouvoirs publics pour faire évoluer cette identité territoriale ? Nous verrons d'abord les liens qui unissent les habitants et les sites miniers, relations particulièrement contrastées. Puis nous interrogerons cette identité minière d'un point de vue critique en

⁵⁸³ Ou en tout cas un vote Front/Rassemblement National qui ne favorise pas les partis en place depuis de nombreuses années.

présentant enfin les différentes pistes explorées par les pouvoirs publics pour faire évoluer cette identité.

2.1 LES RIVERAINS ET LES SITES MINIERS : DES RELATIONS AMBIVALENTES

Les entretiens menés avec les riverains de ces sites miniers nous ont montré des liens très contrastés à ces sites. Ce contraste complique singulièrement une tentative de synthèse ou de montée en généralité. Les habitants dont les aînés ont travaillé « à la mine » ont-ils des pratiques et des imaginaires de sites miniers différents des habitants qui ne partagent pas la même histoire familiale ? L'identification de ces sites à une mémoire particulière, à une solennité ou à une nécessité de les protéger dépend-t-elle également de ces critères propres à une histoire familiale ou en tout cas personnelle ? Nous avons tenté de faire émerger des profils type d'habitants en interrogeant simultanément leurs pratiques, leurs représentations et l'existence d'une relation de l'ordre de l'intime avec la mine ou l'histoire minière.

2.1.1 Une fréquentation contrastée des sites miniers par les riverains

Lors des entretiens avec les riverains des sites miniers, nous les avons interrogés non seulement sur les équipements culturels, mais aussi sur leurs habitudes de fréquentation du site minier en lui-même. Notre intention était de vérifier si ces sites faisaient partie de l'espace vécu des riverains et quelle était leur place dans leurs pratiques et leurs représentations. Ces lieux sont-ils des lieux de promenade réguliers ou occasionnels ? Sont-ils le support de pratiques régulières, voire ritualisées ? Se rendent-ils dans d'autres sites miniers et qu'y recherchent-ils ? Ces questions n'ont pas concerné les riverains du musée du Louvre, déjà interrogés sur leurs habitudes de fréquentation du parc, puisque les rares équipements miniers qui subsistaient sur ce site avant les travaux du musée n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque protection ou mise en valeur.

Sur les trois sites étudiés, celui de Wallers-Arenberg semble être le moins approprié par les riverains que nous avons rencontrés. Parmi nos onze répondants, seules quatre personnes s'y sont déjà rendues pour une activité de loisir, type visite ou balade et une autre y travaillait. Les sept autres personnes n'y sont jamais allées, dont une qui a fait une fois la démarche de réserver une visite sans pour autant y donner suite. Ces personnes n'y trouvent simplement pas d'intérêt et estiment qu'il n'y a rien à y voir ou à y faire. Ce lieu, dont les riverains ne sont pourtant éloignés que de quelques mètres, et qui est parfaitement visible de chez eux, ne fait pas partie de leur espace vécu, comme si un voile était jeté dessus. Pourtant ces habitants le connaissent mais le fait de le voir tous les jours, comme s'il faisait partie d'un décor auquel ils se sont habitués, le prive d'une dimension affective. L'absence de curiosité est assez flagrante, la

réponse la plus courante à nos demandes de justification pour cette absence de pratique se résumant le plus souvent à un « *je ne sais pas, ça ne m'intéresse pas* ». Le répondant qui y a travaillé n'est d'ailleurs pas en mesure de considérer ce lieu comme un endroit de loisirs : « *y'a rien à y voir, rien d'exceptionnel* ». Parmi ces personnes, toutes ont évoqué leur plaisir d'être chez elles : « *on est bien à s'maison* », que nous n'associons pourtant pas à un manque d'appétence pour les activités culturelles qui les conduisent hors de chez elle⁵⁸⁴. Pour une partie significative des riverains rencontrés, ce site ne fait donc pas partie de ceux auxquels on associe une valeur particulière, un imaginaire, une mémoire ou un symbole. Bien qu'il fasse partie des sites emblématiques désignés par la Région et malgré la monumentalité que lui confère sa verticalité d'abord, et son emprise au sol ensuite, cela ne semble pas lui attribuer une importance particulière. En outre, il n'est que très partiellement intégré à leurs pratiques spatiales quotidiennes. Ce constat contre-intuitif a également pu être vérifié sur les autres sites étudiés mais dans une moins grande mesure (une ou deux personnes par site), cela concernant souvent des personnes à la mobilité réduite, à cause de l'âge notamment. Faut-il conclure à un manque d'appropriation des sites miniers dans le Valenciennois ? Bien que notre échantillon soit assez restreint, certains éléments comme une histoire minière légèrement différente dans la partie orientale du Bassin minier⁵⁸⁵ inciteraient à suivre cette piste. Pourtant, la proportion assez forte de visiteurs du musée de Lewarde parmi ces onze répondants montre que l'histoire minière les intéresse et qu'ils ne sont pas insensibles à l'histoire de leur territoire. L'explication serait peut-être plutôt à chercher dans le manque de dispositifs mis en place par les pouvoirs publics permettant une médiation patrimoniale du lieu ou une plus grande ouverture du site sur le quartier qui l'entoure, à la fois physiquement et par les activités proposées⁵⁸⁶.

Pour les sites de Loos-en-Gohelle et de Oignies, le rapport des riverains au site minier qui polarisait leur cité au temps de l'exploitation du charbon est assez différent. En effet, ils font l'objet d'une appropriation bien plus importante, à la fois parce qu'ils sont supports d'activités du quotidien, comme faire du footing ou promener son chien, mais aussi parce qu'ils donnent lieu à des pratiques plus exceptionnelles dans le cadre des loisirs en famille. Celles et ceux qui évoquent les balades avec leurs enfants sont les plus nombreux, tandis que d'autres évoquent le feu d'artifice du 14 juillet ou l'arrivée de la route du Louvre pour les événements récents. Une dame assez âgée nous a également raconté comment elle était montée tout en haut de la tour de

⁵⁸⁴ Les quatre répondants ont en effet évoqué des sorties au cinéma et un couple revenait de vacances passées en camping-car.

⁵⁸⁵ Elle fut plus brève et moins intense comme nous l'avons vu dans le premier chapitre.

⁵⁸⁶ Des visites commencent seulement à être organisées au moment de la rédaction de cette thèse en 2019.

béton du 11/19 le jour de son mariage. Qu'ils soient contemporains ou passés, ces événements à la dimension sociale et collective forte nous incitent à considérer ces sites miniers comme de véritables hauts lieux selon la définition établie dans notre premier chapitre. Ils cristallisent des valeurs collectives par leurs dimensions emblématiques et sont le support de pratiques collectives dont certaines sont ritualisées. Pour autant, cet intérêt des riverains ne permet pas de répondre entièrement à la question de la transformation des territorialités. Certes, cela nous apprend que de lieux interdits, ils sont devenus des lieux qui sont amenés à être perçus comme des lieux de loisirs ou des lieux dans lesquels il est possible d'envisager des pratiques de l'espace opposées à celles qui avaient lieu auparavant. Néanmoins, cela ne suffit pas à interpréter l'évolution des rapports à ces lieux. C'est la raison pour laquelle il convient également de s'intéresser aux représentations et aux imaginaires.

2.1.2 De la mémoire à l'identité, des sites miniers appropriés ?

Nous avons évoqué et analysé l'impact des changements consécutifs de statuts de ces lieux (lieu de pouvoir et de domination, lieu en friche, lieu culturel) sur les pratiques des visiteurs et notamment par le fait que leur présence soit désormais autorisée. Pourtant, malgré une plus grande liberté de mouvement et la possibilité pour les visiteurs de se mouvoir sans injonction particulière autour et dans ces sites, certaines résistances sont parfois identifiées. Au sujet de la base du 11/19, les médiateurs culturels que nous avons rencontrés évoquent une de ces résistances :

« C'était un endroit qui leur était interdit et beaucoup ont gardé ce réflexe de se dire « c'est pas un endroit pour moi ». On a eu pas mal de gens qui nous ont fait aussi la réflexion de... comme il y a pas mal de parking sur la base, ils se disent que c'est pour les gens qui viennent de loin et pas pour eux »⁵⁸⁷.

Cette réticence pourrait également s'expliquer par la nouvelle fonction de ces lieux. En effet, la fonction culturelle peut être perçue comme clivante, voire excluante, plus à même de susciter des réactions du type « *ce n'est pas pour moi* »⁵⁸⁸. Pour autant, l'équipement culturel et le site minier qui le contient sont assez clairement dissociés dans l'esprit des personnes que nous avons rencontrées et l'absence de pratique de l'équipement n'entraîne pas une absence de pratique du

⁵⁸⁷ Entretien, avril 2016.

⁵⁸⁸ Nous n'insistons pas sur un certain déterminisme social, de nombreuses études ont montré depuis *La Distinction* (Bourdieu, 1979) que le capital économique et culturel et la conscience d'une position sociale jouent un rôle important dans les pratiques culturelles des personnes.

site. Dans le cas du 11/19 et du 9/9bis, la perception du périmètre du site englobe d'ailleurs le ou les terrils adjacents, notamment dans le cadre des pratiques les plus sportives du lieu. Par ailleurs, nos entretiens ne témoignent que de peu de réticences à la fréquentation de ces sites et lorsqu'elles s'expriment, elles sont davantage dues à un désintérêt. Nous avons voulu vérifier par nos entretiens si ce défaut de curiosité pouvait être relié à une absence de représentation ou à une représentation négative de ces sites miniers et de leur identité.

Commençons de nouveau par l'analyse des riverains du site de Wallers-Arenberg. Ceux-ci se rendent en moyenne très peu sur le site, que ce soit dans leur vie quotidienne ou pour des occasions spéciales. Pour autant, nos entretiens révèlent que ce défaut d'appropriation par les pratiques n'est pas lié à une représentation négative ou à un désintérêt pour l'identité minière du lieu. En effet, les lieux miniers sont valorisés par ces riverains. Ils représentent à leurs yeux un intérêt d'autant plus important qu'ils symbolisent le travail de leurs aînés. Six répondants sur onze évoquent la mémoire comme une valeur à préserver et à valoriser et pensent au travail des aînés (certains parlent d'ancêtres). Huit d'entre eux sont directement concernés par l'histoire minière puisqu'au moins un membre de leur famille directe (père, oncle, frère) travaillait dans un centre d'exploitation minier. Trois d'entre eux évoquent l'« *émotion* » ou la « *petite émotion* » qu'ils ressentent en passant devant un élément du paysage minier, sans forcément parvenir à mettre un mot précis dessus. Enfin, les répondants ne sont pas non plus hermétiques à l'histoire minière de leur territoire puisque cinq d'entre eux se sont déjà rendus au moins une fois au CHM de Lewarde. En revanche, les sites miniers non identifiés comme des objets muséaux, à l'instar du site duquel ils sont riverains, ne font pas l'objet de pratiques de loisir en particulier. La mare à Goriaux⁵⁸⁹, située à quelques kilomètres de là et lieu de rendez-vous pour les promenades dominicales dans le Valenciennois, n'est par exemple citée qu'une seule fois. Les références à l'esthétique du site, pourtant impressionnant avec ses trois chevalets et ses bâtiments imposants en brique rouge, sont quasiment absentes de nos entretiens. L'évocation de goûts personnels pour l'architecture n'est apparue qu'à trois reprises.

A Oignies et Loos-en-Gohelle, malgré une plus grande appropriation des sites par les riverains, les imaginaires et représentations ne diffèrent guère de celles de leurs voisins de la partie orientale du Bassin minier. De nombreuses personnes interrogées ont un lien intime et familial avec la mine, nous avons rencontré trois personnes sur les vingt interrogés qui y ont travaillé et douze dont un membre de la famille est également concerné. A nouveau, ce sont avant tout les

⁵⁸⁹ Etang d'affaissement sur la commune de Raismes, réserve domaniale depuis 1982.

anciens (avec, précisément, ce mot qui revient à plusieurs reprises) et leur travail qui sont évoqués en premier par ces douze personnes. Quatre d'entre elles évoquent également des souvenirs d'enfance quand ils allaient chercher leur père sur leur lieu de travail, faisaient de la luge sur les terrils ou lorsque de la poussière couvrait le quartier et entraînait dans les maisons. Ce genre d'évocations a été plutôt rare lors de nos entretiens et n'est intervenu que pendant les entretiens les plus longs qui se sont révélés particulièrement fructueux. Ce sont dans ces entretiens-là que la parole était la plus précise et la plus enrichissante pour notre travail. En plus de ces références au passé, les répondants évoquent également – et cela diffère fortement du site d'Arenberg – un goût esthétique pour les sites. Cinq répondants évoquent sa beauté : « *Je le vois depuis ma chambre, c'est comme une vue sur la mer ou la tour Eiffel* »⁵⁹⁰. Ces réponses montrent à quel point les jugements esthétiques sur les sites miniers peuvent s'inverser en une trentaine d'années. Même si les avis sont loin d'être unanimes sur la question, la perception globalement positive de ces sites est à souligner. En revanche, en dehors du 9/9bis ou du 11/19, les personnes interrogées se rendent en moyenne assez peu sur les autres sites miniers : Lewarde n'est citée que cinq fois et, pour l'essentiel, ce sont les terrils qui font l'objet de pratiques de loisir ou de visites plus ou moins régulières comme celui de Rieulay ou de Pinchonval qui ont été évoqués.

On peut tirer trois enseignements de ces résultats : d'abord, les sites miniers emblématiques du Bassin minier sont perçus comme d'anciens lieux de travail, d'un travail pénible et dangereux qui lui donne sa valeur. Ces conditions difficiles donnent également leur valeur à ceux qui ont travaillé dans ces lieux, notamment en sous-sol. Il s'agit donc d'une mémoire avant tout d'ordre social : on se souvient des anciens mineurs comme des personnes courageuses et c'est avant tout leur mémoire qu'il faut protéger et transmettre, bien plus qu'un patrimoine de pierre. Ces entretiens nous apprennent également que l'attachement à ces sites relève plus d'enjeux de mémoire que d'une passion ou d'un intérêt pour l'histoire minière ou celle du territoire. De même, la patrimonialisation de ces sites n'est pas synonyme de fréquentation plus massive de la part des riverains ou d'un attachement plus important. L'inscription à l'Unesco est considérée comme une fierté et une reconnaissance mais elle ne paraît pas être un facteur déclenchant d'une plus grande curiosité ou d'un sentiment d'appartenance, comme analysé au Havre (Gravari-Barbas, Renard, *op. cit.* 2010). Enfin, ce sont avant tout les espaces miniers reverdis qui sont aujourd'hui appréciés en tant qu'espaces récréatifs. Les lieux plus ordinaires comme les cités minières ou les bâtiments relatifs aux services (écoles, hôpitaux) ne font pas partie des éléments

⁵⁹⁰ Entretien à Oignies, août 2016.

miniers qui éveillent leur curiosité ou qui leur viennent spontanément à l'esprit lorsqu'ils sont interrogés. Néanmoins, l'attachement est fort, autant que les mots que certaines personnes ont pu employer : « *ça résume mon existence* », « *c'est toute ma vie* » ou « *c'est mon univers* ». Ces expressions montrent à quel point la mine, par sa présence dans les mémoires individuelles et dans le paysage constitue encore un marqueur identitaire important.

2.2 LA MINE, UN MARQUEUR IDENTITAIRE PRÉPONDÉRANT : LE DILEMME TERRITORIAL ?

A partir du constat des relations conflictuelles que les riverains entretiennent avec leur mémoire et les sites miniers, nous voulons amorcer la discussion sur les rapports à l'identité territoriale dans une perspective dynamique en l'analysant au prisme des évolutions en cours et à l'action des pouvoirs publics locaux. La question du dilemme territorial sera développée dans le deuxième axe de cette partie mais évoquons sur quoi se fonde notre réflexion. Les pouvoirs publics locaux ont identifié deux problèmes majeurs dans le Bassin minier : d'abord le manque de perspective de la population locale et, ensuite, l'état de relative inertie dans lequel est resté le territoire après la fermeture des mines. Le Bassin minier est alors régulièrement présenté comme un territoire où il y aurait tout à faire, où l'expérimentation est donc permise. Face à cette problématique, la solution adoptée n'est pas uniquement liée aux équipements. Certes, l'ouverture d'équipements culturels comme le Louvre Lens fait partie des réponses proposées, les opérations comme la rénovation thermique des maisons des mines également. Cependant, des mesures plus symboliques et moins tangibles comme l'inscription du Bassin minier comme patrimoine mondial, sont également envisagées comme des mesures permettant de réparer ou de pallier les difficultés du territoire et des habitants. Or, cette patrimonialisation de l'héritage minier contribue à associer l'identité territoriale du Bassin minier à une identité minière. Au cours de notre enquête, les deux logiques (nouveaux projets et patrimonialisation) nous ont paru entrer en collusion et être difficilement conciliables. En effet, malgré la dynamique proactive qui consiste à faire entrer le Bassin minier dans l'hypermodernité (ou de l'ouvrir à ses logiques), les rémanences de l'ancienne industrie, font des éléments relatifs à la mine un socle dans les discours et dans l'action duquel les acteurs locaux peuvent difficilement faire l'économie. Ce constat est à l'origine de notre questionnement sur cette prépondérance de l'identité minière, ou de la mine comme marqueur identitaire, et son potentiel effet contre-productif pour le développement local. Revenons d'abord sur le lien des habitants à l'identité minière : constitue-t-elle une référence aussi évidente que ce qui nous est donné à penser par les pouvoirs publics ?

Ensuite, nous interrogerons plus précisément l'inscription du Bassin minier à l'Unesco au prisme du renouvellement de cette identité et développerons notre idée de dilemme territorial.

2.2.1 Hors de l'identité minière, pas de salut ?

Avant d'aborder frontalement cette question, nous voulions ici faire état de l'élaboration d'une méthodologie particulière qui a été clé dans notre protocole d'enquête. Nous avons choisi de le faire figurer ici afin que sa description soit liée immédiatement aux résultats.

Faire émerger auprès des habitants un discours relatif à une identité territoriale, qui puisse être indépendant des discours descendants des politiques et du marketing territorial, a été un défi méthodologique sur lequel nous souhaitons revenir brièvement. Quelles représentations de l'identité peuvent servir de vecteurs ou d'emblèmes ? Fallait-il procéder par mots clés ? Par images ? Dans quelle mesure était-il possible d'éviter tout ce qui pouvait être associé à de la (force de) suggestion avec nos interlocuteurs ? J'avais par exemple envisagé de leur demander de me citer les trois lieux les plus emblématiques du Bassin minier selon eux ou de me donner trois mots pouvant définir ce territoire au mieux mais je craignais qu'un entretien passé à évoquer le Louvre et le site minier dont ils étaient les riverains ne les influencent dans leur réponse. De même, poser ces questions en début d'entretien avait également comme inconvénient de ne pas suivre la logique de la relation que je voulais mettre en place avec mon interlocuteur⁵⁹¹. J'avais d'abord envisagé la représentation graphique en leur demandant de me dessiner une carte postale mais les nombreuses réponses équivalentes à un « *je ne sais pas dessiner* » m'ont rapidement amenée à transformer cette question en un « *si vous deviez dessiner une carte postale du Bassin, qu'y feriez-vous figurer ?* » plus accessible. J'ai systématisé cet exercice au cours du pré-test à Wallers-Arenberg, en me rendant compte que mes questions sur cette identité étaient trop périphériques, pas assez directes. Les réponses à cet exercice, bien qu'intéressantes, ne m'ont pas paru pouvoir exprimer une complexité dans les réponses. A partir du pré-test à Wallers et Oignies, j'ai décidé d'y adjoindre un exercice supplémentaire pour avoir des réponses plus complètes. J'ai sélectionné moi-même dix images provenant de différents lieux du Bassin minier, relevant de temporalités différentes et faisant référence aux différents marqueurs identitaires du territoire en termes de thématiques : le travail, le sport, la culture, le patrimoine, la consommation⁵⁹². Elles sont bien sûr le signe de

⁵⁹¹ Pour mettre les répondants en confiance pour un entretien qui devait durer au moins 15-20 minutes, j'avais choisi de commencer par des questions sur leur maison, davantage de l'ordre de l'intime, afin d'abolir plus facilement les distances entre eux et moi.

⁵⁹² Les photographies représentent : le Louvre Lens, un des terrils de Loos-en-Gohelle, le stade Bollaert, la maison syndicale de Lens, le Auchan de Noyelles-Godault, le Métaphone, la plateforme multimodale de Dourges, le parc des îles d'Hénin-Beaumont, l'étape de la trouée d'Arenberg du Paris-Roubaix, les géants de Gayant de Douai.

mes propres représentations et de ma volonté d'avoir des résultats intéressants, d'où certaines provocations comme le fait de faire figurer le Auchan de Noyelles-Godault, mais leur grande diversité thématique permettait à toutes les sensibilités de s'exprimer. J'ai présenté ces dix images à mes répondants qui devaient les classer de la plus représentative à la moins représentative du territoire selon leurs critères. Cette méthode rappelle également celle employée par Jean-Christophe Gay dans son Atlas de Polynésie française (Gay, 1993) dans lequel il avait également fait usage d'images archétypales des îles dans sa méthode.

Figure 130 : Les photographies présentées aux riverains du Louvre et du 11/19

1. Le Louvre Lens



Source : [Louvre](#) Lens

2. Un des terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle



Source : [L'Express](#)

3. Le stade Bollaert à Lens



Source : *La Voix du Nord*

4. La maison syndicale de Lens



Source : Autour du Louvre Lens

5. Auchan de Noyelles-Godault



Source : 20 minutes

6. Le Métaphone à Oignies



Source : 9/9bis

7. La plateforme multimodale de Dourges



8. Le parc des îles d'Hénin-Beaumont



Source : Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

9. La trouée d'Arenberg pendant le Paris-Roubaix



Source : *Cnews*

10. Les géants pendant les fêtes de Gayant à Douai



Source : *La Voix du Nord*

Cet exercice a été inspiré par un autre que je comptais expérimenter en classe avec des licences 1 pendant mon cours de méthodologie de la géographie à la rentrée 2016⁵⁹³. Mis au point par François Arnal pour ses cours en hypokhâgne⁵⁹⁴, il consiste à demander aux étudiants de dessiner une île sur une feuille blanche, sans consigne particulière sur la vue (de face, d'au-dessus) et sur sa forme, d'y faire figurer tout ce qu'ils jugent nécessaire (espaces naturels, aménagements humains) et d'y adjoindre une légende, puis de lui donner un titre. Cet exercice a pour but selon cet enseignant « *de faire découvrir aux élèves le poids des représentations, de la subjectivité et, ce n'est pas le moins important, de l'imaginaire géographique* ». Une fois les réalisations recueillies, l'enseignant peut alors faire des statistiques rapides et faire émerger des archétypes d'îles qui révèlent alors ce « *poids des représentations* ». Nous présentons ici ces résultats que nous souhaitons mettre en parallèle avec les politiques publiques liées à l'identité territoriale.

L'activité de la carte postale tout comme celle du classement d'images ont été présentées comme ludiques et se sont déroulées en fin d'entretien. Elles se sont révélées être des moyens efficaces pour clore ce dernier en en changeant notamment le rythme et la dynamique des rapports entre interrogeant et interrogé. L'exercice de la carte postale s'est rapidement révélé

⁵⁹³ Pendant mon contrat d'ATER de 2016 à 2018.

⁵⁹⁴ Le détail de cet exercice est en ligne <https://visionscarto.net/dessine-moi-une-ile>

insuffisant pour mettre des mots ou des images sur l'identité territoriale de manière complexe, d'où notre exercice avec les photographies⁵⁹⁵. En effet, je ne m'attendais pas à ce que toutes les cartes postales représentent uniquement, à quatre exceptions près, un terril et un chevalement. Quelques nuances ont tout de même émergé de l'exercice et démontrent son intérêt. D'abord, le fait de représenter un territoire qui n'est pas qu'un paysage minier sans figuration : sur les 31 personnes ayant participé à cet exercice et ayant décidé de faire figurer un terril et/ou un chevalement, dix ont choisi de représenter un paysage habité, soit en y faisant figurer des corons (cinq), soit des mineurs (trois), soit des personnes qui discutent ou sourient (deux). Trois personnes font référence au climat en spécifiant qu'il doit y avoir un « *grand soleil comme aujourd'hui* » ou « *des nuages gris mais avec la lumière du soleil qui perce* ». Deux personnes ont fait figurer un parallèle entre le Louvre et le Bassin minier, soit en plaçant artificiellement le Louvre Lens sous les terrils, soit en faisant une analogie entre la pyramide du Louvre parisien et la forme des terrils, comme le faisait déjà la campagne de publicité municipale avant l'arrivée du Louvre à Lens. Enfin, autre nuance apportée par ces cartes, le degré d'incarnation du paysage : 31 répondants ont choisi de faire figurer un terril et/ou un chevalement, mais sans préciser celui auquel ils faisaient référence. Nous avons pu constater que sur les sites de Loos-en-Gohelle et Oignies, l'incarnation était plus importante. En effet, les riverains du Louvre et de Wallers-Arenberg n'évoquent aucun paysage ou support paysager précis. En revanche, trois habitants de Oignies sur neuf y ont fait figurer la fosse Declercq tandis que huit habitants de Loos-en-Gohelle sur neuf, les terrils jumeaux adjacents à la fosse 11/19. Cela dénote un attachement significatif au site (et à son esthétique) auprès duquel ils habitent. Par ailleurs, parmi les six personnes rencontrées à Wallers-Arenberg, une seule évoque les terrils et les cinq autres un chevalement. Ce choix ne me paraît pas relever du hasard puisque le site est désormais dépourvu de terril suite à l'exploitation du schiste. Les représentations et les imaginaires sont donc influencés de manière inconsciente par ce que l'on voit au quotidien.

Le caractère minier du paysage est donc suffisamment fort pour être mis en correspondance avec une identité territoriale. Je voulais ensuite interroger plus finement cette identité grâce au classement des différentes images proposées sur les sites de Lens et Loos-en-Gohelle. Le classement réalisé par nos répondants a été consigné dans un tableau (fig. 138). Les lignes figurent nos vingt répondants, les colonnes, les dix sites sélectionnés. Les réponses sont représentées par une couleur différente : plus elle est chaude (rouge foncé, rouge, orangé,

⁵⁹⁵ En effet, après tout un entretien passé à les interroger sur le site minier à côté de chez eux ou sur l'inscription Unesco, il était attendu que nombre de cartes postales présenteraient un paysage similaire.

jaune), plus le site a été jugé emblématique du Bassin minier ; plus la couleur est froide (vert pâle, vert vif, bleu ciel, bleu, bleu marine, violet), moins le site a été jugé emblématique. Précisons que les photographies étaient signalées par des chiffres reliés à chaque site ou lieu qui n'étaient pas visibles par les répondants et que les images leur étaient toujours présentées mélangées pour éviter de fausser leurs réponses. Enfin, la ligne noire doublée après le répondant onze sépare les répondants lensois et loosois. Les sites ont ici été classés par mes soins du plus représentatif au moins représentatif (de gauche à droite) en prenant comme critère la prédominance de couleurs chaudes ou de couleurs froides pour chaque site afin d'obtenir deux groupes ; puis en prenant comme élément discriminant la répétition de la couleur rouge foncé et celle du violet pour donner un ordre cohérent à l'ensemble. Cette manière visuelle de consigner les résultats peut rappeler la matrice ordonnable de Bertin (Bertin, 1967 ; Chauviré, 1977).

Figure 131 : Classement des sites du Bassin minier du plus représentatif au moins représentatif

	Terrils jumeaux	Stade Bollaert	Louvre Lens	Maison syndicale	Géants Gayant	Trouée d'Arenberg	Auchan Noyelles	Métaphone	Aquaterra	Plateforme multimodale
1	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
2	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
3	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
4	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
5	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
6	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
7	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
8	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
9	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
10	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
11	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
12	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
13	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
14	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
15	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
16	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
17	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
18	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
19	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu
20	rouge foncé	rouge foncé	bleu ciel	jaune	vert vif	vert vif	jaune	violet	bleu ciel	bleu

REALISATION : C. MORTELETTE, 2018

Les images les plus sollicitées sont donc le terril d'abord, le stade Bollaert ensuite, le Louvre Lens enfin. La maison syndicale de Lens récolte également un certain nombre de suffrages pour les répondants lensois notamment. Pour les lieux jugés les moins emblématiques, la répartition est un peu moins franche. Cependant, la plateforme multimodale de Dourges et le parc des îles d'Hénin-Beaumont se détachent assez nettement. En outre, peu de nos répondants ont reconnu ces deux lieux d'eux-mêmes. La trouée d'Arenberg, le centre commercial Auchan et le Métaphone (dont peu de répondants connaissaient l'existence) constituent un sous-ensemble davantage indéterminé avec des réponses assez variables mais une prédominance des teintes froides. Enfin, les géants de Gayant occupent une position assez originale puisqu'ils peuvent être perçus comme très représentatifs du Bassin minier ou, à l'inverse, assez peu. Il est possible

de faire le parallèle avec le Louvre Lens : ces deux sites n'ont pas de lien avec l'identité minière (malgré le lieu d'implantation du musée et sa mise en récit) et font l'objet d'un processus d'identification assez contrastée.

L'héritage minier constitue donc bien un axe majeur de l'identification collective au territoire du Bassin minier pour nos répondants. Ce résultat n'est pas en soi surprenant : ces personnes vivent dans une cité minière, ou à son immédiate proximité, et leurs aînés ont majoritairement travaillé pour un site d'exploitation minière. Pour autant, ce n'est pas tout ce qui pourrait constituer l'identité minière qui est convoqué ici. L'image la plus plébiscitée est celle qui évoque une image d'Épinal, le terril et les maisonnettes rouges alors que la maison syndicale est moins souvent classée dans les premiers lieux emblématiques. De même, le parc des îles qui est situé sur l'ancienne cokerie de Drocourt, et donc intimement lié à l'histoire minière, est loin d'être jugé emblématique pour le territoire. La place des géants Gayant montre également qu'il y a de la place pour d'autres référents identitaires dans le Bassin minier, dont l'histoire ne se résume pas à l'épopée industrielle.

A ce stade de l'analyse, il convient également de revenir sur un résultat d'enquête qui nous semble particulièrement remarquable et qui transparaît de nombre de nos entretiens. Il s'agit d'un résultat que l'on pourrait appeler en creux car il évoque une absence, voire une disparition, mais qui est très présent dans les discours des personnes rencontrées. Ainsi, les répondants évoquent à de nombreuses reprises l'effacement des solidarités et des relations de voisinage mais aussi de la convivialité, de l'animation de leur quartier et d'une ambiance particulière qu'ils associent au temps de l'exploitation. Ce discours, difficilement vérifiable, est intéressant en soi car il démontre que, pour les habitants rencontrés, l'époque de l'exploitation houillère, le passé, est qualifié positivement, montrant en creux qu'il y a peu de perspectives sur l'avenir.

Pour finir, nous souhaitons revenir sur les quatre cartes postales évoquées ne représentant ni un terril, ni un chevalement. Pour trois d'entre elles, les cartes proposent comme paysage soit le stade Bollaert, soit uniquement des mineurs, soit le paysage urbain du centre-ville de Lens avec l'église et l'hôtel de ville. L'identité minière est tout de même présente sur l'une d'entre elles et les deux autres évoquent des lieux emblématiques de la ville de Lens. La quatrième réponse oppose un refus de réaliser une carte postale spécifique du Bassin minier :

« Il faudrait se débarrasser de ce mot, quand on parle du Bassin minier, on le relie à une histoire lourde à porter donc on n'a pas le droit de le supprimer mais ce serait un devoir de le faire. »

- *Un devoir ?*
- *Oui, parce que c'est un frein. Il faudrait donner une autre approche à la population, ils parlent comme s'il n'avait pas de devenir »⁵⁹⁶.*

Cette idée très marginale parmi la parole récoltée fait pourtant écho à un discours tenu par certains acteurs de l'action publique territoriale qui voit dans le mot « Bassin minier » un handicap au redéploiement territorial qui nous amène à évoquer un dilemme territorial.

2.2.2 Valoriser le patrimoine et/ou et renouveler l'identité collective : le dilemme territorial ?

Notre questionnement sur un possible dilemme territorial est venu de la lecture d'un témoignage d'un acteur majeur du territoire secondée d'un entretien mené avec lui. Bernard Masset était le directeur d'Euralens jusqu'en 2018 et propose une réflexion sur le Bassin minier qui a éveillé notre intérêt. Il évoque l'appellation Bassin minier et ce qu'elle peut avoir de problématique pour le territoire dans un ouvrage dirigé par Jean-Louis Subileau⁵⁹⁷ :

« Comment appeler ce territoire ? Des chefs d'entreprises veulent changer de nom au profit d'une appellation marketing plus porteuse que « Bassin minier » ; d'autres, fervents défenseurs du rappel de l'histoire de la nature du sous-sol, souhaitent conserver le nom d'autant qu'ils pressentent une exploitation possible du gaz de houille. Le débat est permanent. Les plus âgés disent que c'était mieux avant. Ils sont encore dans la culture de la mine aussi dure fut-elle. C'était une culture qui les enfermait un peu, qui les dirigeait, mais tout était là (...). Le dilemme est ce passage d'une culture à l'autre ».
(extrait d'entretien de Bernard Masset in. Subileau, Hébert, 2018, p.25)

Apparaît alors ce que nous analysons comme étant le paradoxe constitutif de l'identité du Bassin minier : le nom auquel on continue de se référer pour désigner le territoire n'évoque qu'une identité relative à la mine alors que l'activité a disparu depuis trente ans. En outre, cette identité fait référence à une culture qui, comme nous l'avons-nous même mis en avant, tend à priver la population de perspectives d'avenir, d'où, selon lui, un dilemme pour l'action publique

⁵⁹⁶ Entretien à Lens, août 2016.

⁵⁹⁷ Subileau Jean-Louis, Hébert Guillaume, *La fabrique de la ville aujourd'hui*, éditions La Découverte, 2018, 160p.

locale qui œuvre au redéveloppement local : continuer de se référer à ce nom de Bassin minier ou non et par là-même à la mine comme marqueur identitaire.

Ce dilemme, il l'a évoqué plus directement encore en entretien :

« Les élus doivent les embarquer dans une aventure collective... et au fond Euralens c'est ça, c'est assembler des éléments pour donner une logique d'ensemble pour embarquer les gens dans une aventure collective et leur dire « le Bassin minier de demain c'est ça ». D'ailleurs moi, je continue à m'interroger sur l'appellation Bassin minier. (...) Le débat était clos avec le classement à l'Unesco, à partir de ce moment-là c'était tout... Je me demande si le Bassin minier est pour l'éternité le Bassin minier. Je crois que ça n'est pas vrai. Il n'y a plus de mineurs, il n'y a plus d'anciens mineurs, il n'y a plus de mine.

- *Il reste le paysage fortement marqué par cet héritage.*
- *Bien entendu mais ça c'est une originalité qu'on essaie de transformer et à qui on essaie de donner un nouvel usage par la Chaîne des parcs (...) ».*

Cette interrogation est intéressante d'abord parce qu'elle montre comment l'héritage minier peut être considéré par certains acteurs comme un atout, un caractère distinctif permettant un avantage comparatif, pour reprendre les termes utilisés dans le domaine du marketing territorial. Elle montre également une confusion entre patrimoine et identité du territoire qui s'opère à cause d'un discours qui, pour le résumer de manière schématique, justifie la protection et la valorisation du patrimoine minier parce qu'il serait le socle d'une identité collective territorialisée. Or, les habitants du Bassin minier sont encore très marqués par l'histoire de leur territoire mais la mine comme marqueur identitaire constitue potentiellement davantage un frein qu'un atout. En effet, ce référent identitaire en creux du « *c'était mieux avant* », « *au moins avant on se parlait* », leur fait préférer une époque qui n'est plus et qui les empêche de se projeter.

En 2000 déjà, le député Marcel Cabbidu dans son rapport au premier ministre Lionel Jospin évoquait la nécessité de changer l'appellation du territoire pour ne pas le résumer uniquement à l'histoire minière et le figer dans le passé. Nommer autrement le territoire pourrait lui donner d'autres perspectives. Pourtant, cette injonction est loin d'avoir été suivie puisque douze ans plus tard le Bassin minier prenait des majuscules avec son inscription à l'Unesco. Aujourd'hui,

le « Bassin Minier Patrimoine Mondial » fonctionne comme une marque ou un label et le nom reste indissociable du territoire, au point que l'on ne précise plus « du Nord-Pas-de-Calais », quand bien même le territoire national comprend de nombreux autres anciens bassins miniers. Cependant, la condition de l'émancipation et de la reconversion, voire de l'innovation ne passe-t-elle pas par un affranchissement de cet attribut identitaire omniprésent ? Se référer sans cesse à une histoire terminée depuis trente ans, est-ce vraiment d'intérêt général pour la population ? Se chercher d'autres référents identitaires, d'autres socles narratifs, serait-ce vraiment une trahison ? Pourtant, ne pas s'appuyer sur cet héritage minier, ce serait le condamner à disparaître. Cela paraît aujourd'hui inconcevable dans un contexte post ou hypermoderne. Le passé est désormais une valeur refuge, voire une valeur marchande.

Pour les acteurs ayant travaillé sur le portage et la gestion de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, l'intention première était de pouvoir fournir aux habitants du territoire un nouveau récit collectif à partir de la revalorisation de « leur » patrimoine. Le processus collaboratif et participatif de l'inscription, ainsi que sa médiatisation importante, ont favorisé des discours enthousiastes et une mise en synergie d'un grand nombre d'acteurs (techniciens, élus, habitants) dans un objectif commun. En outre, le caractère prestigieux et exceptionnel de cette reconnaissance du patrimoine minier confère à cette inscription une valeur symbolique importante et la conservation de ce statut de patrimoine mondial est présentée comme primordiale. Cependant, pour conserver ce statut, il faut respecter les exigences et les normes de l'Unesco en termes de préservation de l'authenticité et de l'intégrité du bien, ce qui a des traductions opérationnelles contraignantes, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5. La patrimonialisation de l'héritage minier résulte donc d'une politique intentionnelle aux effets non intentionnels (Chalas, Soubeyran, *in*. Chalas *et al.*, 2009). Cette question des effets non intentionnels mérite toute notre attention car le témoignage de Bernard Masset en révèle une seconde : celle de l'émergence d'un possible dilemme territorial pour l'action publique à cause de cette inscription Unesco qui entérine l'idée de l'héritage minier comme marqueur identitaire incontournable. Ce dilemme se situe au croisement de deux injonctions initialement non contradictoires mais qui s'avèrent aujourd'hui difficilement conciliables. D'abord, la nécessité de réconcilier la population locale avec son passé et de lui donner, ensuite, des perspectives d'avenir.

Par l'action intentionnelle – celle d'inscrire le Bassin minier au patrimoine mondial pour rendre les habitants à nouveau fiers de leur territoire et valoriser ce dernier – s'opère alors une conséquence non-intentionnelle qui fige le territoire dans un rapport irréversible à la part

minière de son identité et qui contribue à circonscrire les habitants dans une relation univoque à leur espace de vie et à eux-mêmes. L'inscription du Bassin minier est alors autant une issue qu'une impasse et les acteurs publics qui s'en inquiètent sont en proie à ce dilemme territorial : continuer à se référer à l'héritage minier comme marqueur identitaire quitte à proposer un discours qui n'ait que peu de liens avec les aspirations de la population locale ou se débarrasser des références à l'identité minière mais couper la population de ses racines et de sa mémoire.

Changer le nom du territoire est probablement désormais impossible, et n'est pas forcément souhaitable étant donné le contexte patrimonial actuel, d'autant plus si ce changement ne se décide que sur des critères économiques liés à l'activité touristique, comme cela a eu lieu pour les Côtes du Nord, aujourd'hui Côtes d'Armor (Le Bart, 2011). Cependant élus et techniciens doivent prendre en compte ce dilemme territorial pour faire en sorte que le patrimoine minier en tant que marqueur identitaire puisse jouer un rôle émancipateur et non pas enfermante et pour que la sauvegarde du paysage ne condamne pas la population à vivre dans un décor qui rétrécit ses perspectives. Les acteurs de la Mission Bassin Minier souligneraient probablement que l'inscription à l'Unesco n'empêche pas les transformations du territoire et mettraient en avant les reconversions du 9/9bis ou du site de Wallers-Arenberg où bâtiments contemporains côtoient bâtiments miniers. En entretien, l'un d'entre eux assurait que l'inscription demandait simplement plus d'ingéniosité de la part des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage. Néanmoins, le simple exemple des travaux de réhabilitation menés dans les cités minières qui contraignent les habitants à vivre dans des maisons à l'habitabilité réduite à cause des normes imposées par l'Unesco, ou qui ne peuvent plus faire évoluer les façades selon leur goût personnel, montre bien que le caractère « évolutif vivant » de la catégorie d'inscription est limité. Comment gérer alors ce dilemme territorial ? Notre étude sur Saint-Etienne (Mortelette, 2013) montrait que l'image de terre industrielle du territoire stéphanois faisait par exemple partie intégrante des discours de communication territoriale. Cependant, plus que le patrimoine matériel, c'était davantage un état d'esprit, des valeurs et des capacités de la population à être innovante et créative qui étaient mis en avant. De cette manière, les habitants étaient valorisés pour eux-mêmes – bien que le discours soit lui aussi réducteur et donc critiquable – et étaient présentés comme une ressource pour le redéveloppement territorial. Dans le Bassin minier, deux initiatives semblent se également se démarquer pour proposer d'autres récits aux habitants.

La célébration des dix années d'existence d'Euralens en 2019 a débouché sur la création d'un événement nommé « Odyssée » en référence à l'exposition Homère au Louvre Lens qui lui était concomitante. Cet événement, dont les modalités ont déjà été évoquées, avait pour objet de

souligner les évolutions en cours sur le territoire et de mesurer le chemin parcouru depuis 2009. A cette occasion, l'association a fait en sorte d'accueillir la 47^e édition des Ateliers projet urbain⁵⁹⁸ sur le thème des territoires Phoenix⁵⁹⁹. Tel l'oiseau qui renaît de ses cendres, le Bassin minier entre ainsi dans la mythologie aménagiste et doit démontrer que la méthode Euralens fonctionne. Au-delà de l'aspect communicationnel de l'événement, il convient d'explicitier la démarche adoptée. En analysant le dossier réalisé par la revue *Urbanisme*, on observe que les terrils, les chevalements et les carreaux de mine sont bien présents mais les lieux choisis sont tous en reconversion. En outre, ils laissent largement la place aux nouveaux projets : Louvre Lens, quartier de la gare à Lens, éco-quartier des Alouettes à Bruay-la-Buissière, médiathèque innovante à Grenay et références sœurs ou cousines (IBA de l'Emscher Park, Saint-Etienne, Genk en Belgique ou Detroit) qui ont su également opérer leur mue. Dans ces pages, nulle mention n'est faite de l'inscription à l'Unesco et aucun titre d'article n'évoque la dénomination « Bassin minier » au profit du mot « territoire ».

Enfin, Jean-François Caron, élu d'Europe Ecologie les Verts, mène depuis plusieurs années une politique originale de mise en récit du territoire à l'échelle de la commune de Loos-en-Gohelle, dont il est le maire. En partant du constat d'un territoire auparavant non-durable par définition à cause de son statut de territoire minier, il développe depuis plusieurs années une politique de transition écologique et sociale et reprend à son compte le concept de résilience pour positionner le Bassin minier et ses habitants comme un système capable de rebondir après le choc de la fin de l'exploitation houillère. Cette politique se traduit par le développement d'activités durables d'une part, et le site du 11/19 en est l'emblème en accueillant des industries vertes, et de recueil de la parole habitante afin de produire un récit territorial renouvelé. Pour ce faire, il a créé un poste inédit au sein de sa municipalité de chargé de récit qui définit lui-même sa fonction dans la citation mise en avant ci-dessous :

« Je pense qu'il y a besoin de griots⁶⁰⁰ de communautés (...) dans l'idée de ville apprenante et résiliente, il y a la question de la démocratie d'exercice et participative, mais aussi celle de la démocratie narrative. Comment on

⁵⁹⁸ Ces ateliers sont organisés et soutenus par le ministère de la cohésion des territoires et plus particulièrement par la Direction de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DALN) et conçu et animé cette édition-ci par Ariella Masbounji, membre du cercle qualité Euralens depuis sa création.

⁵⁹⁹ Atelier relayé par la revue *Urbanisme* à l'occasion de son Hors-Série n°68 (2019).

⁶⁰⁰ Julian Perdrigeat, actuel directeur de cabinet de Jean-François Caron et ancien chargé de récit de la commune de Loos-en-Gohelle, se définit ainsi, de manière plus ou moins ironique, en référence à un séjour en Afrique du Sud qu'il a effectué dans le cadre de ses études et qui l'a influencé dans sa manière d'envisager son métier dans le Bassin minier.

arrive les uns les autres à raconter une histoire qu'on vit et qu'on partage pas forcément pour être en capacité d'en tirer des enseignements qui font que quand la vie nous bouscule on est en mesure de savoir tenir l'équilibre. On prend souvent pour acquis le système dans lequel on vit, on ne sait pas ce qui demain peut se passer, on peut être déstabilisés pour des tas de raisons (...) et un des manquements par rapport aux générations passées, il y a toute une série d'informations, de clés de compréhension du monde qui n'ont pas été transmises. On a perdu plein de savoirs et ce qu'il nous reste c'est quand mêmes les histoires qu'on partage et cette notion de transmission d'histoires elle est très importante » (entretien avec Julian Perdrigeat, février 2016).

La résilience des habitants passe donc également par la création d'un récit participatif et co-construit sur le territoire, la manière dont il est perçu et habité afin de rendre intelligible une trajectoire temporelle et de la mettre en parallèle avec une dimension prospective. Cette mise en récit est également conçue comme un « recteur de pacification » à l'échelle de la commune pour favoriser le vivre-ensemble et faire vivre à nouveau les logiques d'entraide et de solidarité habitantes. La voie choisie est donc, à nouveau, de partir de l'existant pour mieux s'en détacher et de proposer une issue au-delà du dilemme territorial qui se pose à l'action publique. Cette manière de continuer à se servir de la mine comme marqueur identitaire mais pour mieux s'en défaire et proposer un discours neuf et émancipateur est une initiative qui mérite l'attention des acteurs locaux des territoires aux caractéristiques similaires et celles des chercheurs qui les étudient car elle propose des solutions se font avec les habitants et non pas simplement pour eux.

Conclusion intermédiaire : Le réinvestissement des anciens sites miniers par la culture et leur ouverture au public a conduit à une modification des pratiques habitantes de ces lieux. Ils sont aujourd'hui des lieux de promenade en famille ou entre amis, des endroits que l'on fait découvrir lorsque l'on a de la visite pour un grand nombre d'entre eux, notamment lorsque les pouvoirs publics ont mis en place des actions de médiation. Les représentations de ces lieux ont donc évolué ; il ne s'agit plus d'un héritage honteux mais d'un patrimoine valorisé, emblème d'une mémoire parfois lourde à porter mais revendiquée. En revanche, cette prépondérance de la mine comme marqueur identitaire et l'association systématique du territoire à son histoire, notamment à travers l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco pose question. Le Bassin minier est-il condamné à être le Bassin minier pour toujours ? Nous avons

montré ici la manière dont les deux principaux acteurs de l'ingénierie territoriale locale s'opposent sur la question à partir, pourtant, d'une volonté identique de faire évoluer le territoire. Un récit alternatif, sans référence appuyée à l'identité minière, commence à émerger et positionne une partie du territoire dans une dynamique nouvelle. La question de la réception de ce nouveau récit et de ses effets sur les habitants sera passionnante à analyser plus tard. Celle de la trajectoire du Bassin minier en tant que territoire ou en tant que sous-ensembles de territoires aux dynamiques diverses également : avec la multiplication des initiatives locales et la montée en puissance des EPCI, conserver une image de territoire cohérent et homogène sera-t-il encore longtemps possible ?

3. CONCLUSION

La resémantisation du Bassin minier, en modifiant la forme, la fonction et l'ambiance des sites miniers, appelle à un renouvellement des pratiques et des imaginaires et entre donc en tension avec les territorialités. Cela se vérifie dans le cas du Louvre Lens qui modifie radicalement l'ancien site minier sur lequel il est bâti et s'accompagne de transformations du paysage urbain lensois. On le constate également, mais dans une mesure moindre, à travers les autres sites miniers, qui se tournent désormais vers les pratiques récréatives, grâce à l'implantation d'un équipement culturel et par l'ouverture de ces sites au public. De fait, le réinvestissement des traces industrielles par les projets culturels, et la patrimonialisation de ces dernières, sont révélateurs de plusieurs dynamiques à l'œuvre dans les espaces urbains et leurs marges. D'abord, la nécessité de (re)trouver une fonction à la fois pratique et symbolique à des espaces en déshérence pour en faire à nouveau des centralités en tant que lieux de vie et lieux producteurs de richesse. Ensuite, le rapprochement, voire la confusion, entre les politiques économiques et les politiques culturelles qui amène les pouvoirs publics à envisager le projet culturel davantage comme un instrument de redéploiement territorial. Enfin, le développement des stratégies de marketing territorial où tout ce qui peut amener à distinguer un territoire donné, à le différencier de ses voisins par sa singularité est encouragé. Dans ce contexte, les marqueurs spatiaux révélateurs d'une identité territoriale, qu'il s'agisse de bâtiments emblématiques ou d'éléments paysagers, sont des ressources privilégiées. L'objectif est donc d'avoir un impact sur l'image de ces sites, et des territoires qu'ils dessinent, grâce à leur reconversion en lieux culturels d'une part et d'avoir un impact sur l'espace urbain en tant que tel dans un but de requalification des sites et de régénération des quartiers dans lesquels ils s'insèrent. Pourtant ces pratiques ne sont pas exemptes d'effets pervers que nous nous sommes employés à

démontrer : privation du droit à la ville dans le cas du Louvre Lens ou assignation identitaire pour l'inscription du Bassin minier à l'Unesco. Certaines de ces manifestations sont bien intentionnelles quand d'autres résultent davantage d'effets secondaires des politiques menées sur le territoire qui peut conduire à un dilemme territorial pour l'action publique locale.

Conclusion de la 3^e partie

Cette troisième partie avait pour objet de mettre en perspective les changements à l'œuvre du Bassin minier avec leur réception par la population locale. Elle nous a permis de mettre en évidence l'effet des tentatives de resémantisation du territoire sur la perception des habitants et son impact sur le renouvellement de la territorialité en interrogeant les représentations, d'une part, et les pratiques d'autre part. L'objectif du chapitre 7 était de prendre comme point de départ les représentations des acteurs du territoire des habitants et les dispositifs qu'ils mettent en place afin de les toucher dans leur diversité. Nous avons insisté sur les catégories populaires qui sont, dans les discours, présentées comme faisant partie des publics identifiés comme

prioritaires par les équipements culturels étudiés. Nous avons montré que les discours d'intention et les registres de justification étaient parfois en décalage avec les mesures prises, notamment à cause d'une connaissance imparfaite de ces populations. La deuxième ambition de ce chapitre était d'avoir une meilleure appréciation de l'appropriation des équipements et des hauts lieux patrimoniaux du territoire à travers certains indicateurs comme la fréquentation, leur appréciation des politiques culturelles menées, leurs pratiques spatiales. Cette démarche trouve sa justification dans la définition que donnent Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll de l'appropriation qui relève selon eux de « *l'apprentissage et de la familiarisation, conçu comme intériorisation cognitive. (...) [à] L'attachement affectif ou, plus profondément encore, ce que l'on pourrait appeler l'appropriation « existentielle »*⁶⁰¹ (Veschambre, Ripoll, *op. cit.*). La deuxième partie du chapitre 7 est sous-tendue par ces questions que nous avons abordées à plusieurs échelles : celle du territoire d'abord, celle des sites miniers ensuite. Nous avons montré une appropriation imparfaite à la fois des équipements et des sites miniers malgré une adhésion majoritaire à ces projets. Les habitants continuent à entretenir une relation complexe avec leur espace vécu notamment à cause d'un rapport ambivalent à l'héritage minier. Nous avons choisi d'aller plus loin dans l'analyse de ce rapport avec le chapitre 8. Il a été l'occasion de revenir sur les transformations majeures en cours sur le territoire dans un premier temps et, grâce notamment au Droit à la ville, de mettre en évidence les effets leviers permis par les projets du Louvre et de l'inscription Unesco ainsi que leurs effets pervers pour les habitants. Malgré des projets pensés comme émancipateurs ou permettant de revaloriser l'espace, mais aussi un récit collectif, les contraintes sont fortes pour les habitants et amène à les priver d'une appropriation entière de leur espace quotidien. Enfin, nous avons interrogé plus précisément le poids de la mine comme marqueur identitaire dans les représentations, mais aussi dans les manières d'envisager l'avenir du territoire pour l'action publique. Nous avons proposé le concept de dilemme territorial pour mettre en évidence le caractère insatisfaisant des alternatives entre référence permanente au patrimoine et à une identité minière ou rejet de cette dernière. Ce dilemme territorial est particulièrement accru dans le Bassin minier où l'héritage aujourd'hui valorisé est toujours associé aux raisons de son déclin. Il nous paraît alors intéressant d'étudier ce concept dans des territoires similaires, comme le bassin lorrain par exemple, dont le paysage connaît actuellement les mêmes tentatives de valorisation au risque également limiter le caractère évolutif (Del Biondo, Edelblutte, *op. cit.*) afin de vérifier s'il s'y exprime de la même manière.

⁶⁰¹ Le changement de police est le fait des auteurs

CONCLUSION GENERALE

Cette thèse a eu pour objet l'analyse des projets de reconversion d'anciens sites miniers par la culture et de mettre en regard les enjeux territoriaux identifiés par les acteurs locaux et l'appropriation habitante de ces projets. Ces enjeux sont en partie déterminés par les spécificités de notre cadre spatial : le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, territoire post-industriel en crise dont l'héritage lié à l'ancienne mono-activité d'exploitation du charbon a fait l'objet d'une reconnaissance patrimoniale par l'Unesco. Ces projets de reconversion par la culture ont donc été analysés par le prisme des politiques de valorisation qui, d'une part, cherchent à resémantiser le territoire, et, d'autre part, à renouveler les territorialités. Notre analyse, qui s'inscrit dans le sillage thématique de la géographie urbaine, se situe au carrefour de plusieurs

champs de la géographie : la géographie sociale, qui s'intéresse aux processus d'appropriation et aux inégalités dans l'espace, la géographie culturelle, au sens d'une approche culturelle des faits géographiques d'image, d'identité et de représentation, et la géographie politique, qui interroge les réseaux d'acteurs et le rôle des politiques publiques dans le développement local et l'aménagement du territoire. Une réflexion particulière sur les effets des politiques culturelles et des politiques de régénération urbaine a été menée dans une perspective critique en ayant notamment recours à la question du droit à la ville telle qu'elle a été développée par Henri Lefebvre. Il convient de rappeler, enfin, ma posture personnelle de chercheuse, qui n'est certes pas issue du Bassin minier, mais qui a grandi à proximité du Valenciennois. Malgré un attachement particulier à la région d'où je viens qu'il convenait de préciser, j'ai travaillé à m'en distancier par l'élaboration d'un cadre méthodologique et théorique *ad hoc* afin que mes représentations ne prennent pas le dessus sur les questionnements soulevés ou que mon attachement n'interfère pas avec l'orientation donnée à l'étude. Pour autant, cette connaissance du terrain, de ses habitants, de leur culture, et l'identification de ces représentations spécifiques a été une véritable force. Certes, le Bassin minier n'a pas eu pour moi ce charme exotique que les géographes recherchent parfois dans leur terrain, mais cette proximité a peut-être permis une compréhension plus rapide et plus fine des phénomènes émergents et des signaux faibles d'évolution. Cette familiarité avec le territoire ne m'a pas empêchée d'être confrontée à l'inattendu, à l'imprévu, à la surprise, notamment dans le contact avec les enquêtés. Enfin, l'intérêt développé autour de la question des habitants dans ce travail de recherche n'est pas simplement lié à un souci de réhabiliter leur image par rapport aux représentations péjoratives véhiculées parfois dans les médias, comme mon attachement au territoire aurait pu me mener. Il correspond aussi et surtout à un positionnement scientifique propre à la géographie sociale et critique – qui me conduit à assumer mon engagement – mais aussi à la volonté de pallier un impensé identifié dans les travaux portant sur l'implantation d'équipements culturels dans les territoires postindustriels comme je le rappelle en introduction.

Examen critique de nos hypothèses de travail : la culture comme instrument de l'action publique dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

En conclusion, nous ne souhaitons pas éluder un retour réflexif sur les hypothèses initialement formulées, qui ont guidé les réflexions et l'analyse du terrain de thèse, à la lumière des résultats présentés dans la partie empirique.

Avec notre première hypothèse, nous formulons l'idée que les projets culturels les plus retentissants dans le Bassin minier faisaient l'objet de discours et de justifications en décalage

avec les objectifs réels de l'action publique. Nous postulions qu'ils étaient davantage saisis comme des opportunités pour changer l'image du Bassin minier et renouveler son attractivité que des projets à destination de la population locale. Dans le cas du Louvre Lens, nous avons montré que ce projet avait bien pour objectif d'être un moteur du renouvellement d'image et de relance économique, notamment pour le Conseil Régional et les élus de l'intercommunalité Lens-Liévin. La répétition de l'expression « *effet Bilbao* », qui montrait la volonté de relancer l'économie locale grâce au musée, a concurrencé celle du « *retour de la fierté* » pour les habitants ou les déclarations au sujet d'une plus grande accessibilité « *aux trésors de la nation* », quitte à rendre ces dernières parfois moins audibles. Point de départ pour la régénération urbaine du quartier, développement d'un cluster culturel, de politiques de communication territoriale et de démarches de marketing territorial : le Louvre Lens, tel qu'il est investi par les pouvoirs publics est bien un instrument de redéveloppement territorial à l'image des équipements vitrines analysés dans la littérature anglosaxonne et française. Néanmoins, à la différence du modèle Bilbao, qui constitue la référence principale bien que non exclusive, le musée marque sa singularité car il a été envisagé comme l'élément déclencheur d'une nouvelle dynamique territoriale. Cependant, malgré la mise en place de l'association Euralens en 2009 pour favoriser l'action collective et l'émergence de projets sur le territoire, le redéveloppement territorial de l'arrondissement lensois apparaît encore partiel et fragile. En outre, la légitimation du projet à partir d'un discours spécifique sur les habitants, l'égalité d'accès à la culture et la nécessité de développer des pratiques culturelles – avec la mise en place de dispositifs comme la gratuité, la muséographie ou la médiatisation de ce discours (en faisant notamment figurer des slogans enthousiastes sur les trains régionaux) – ne semblent pas suffisants pour intéresser et capter la population visée. En effet, les statistiques montrent que l'essentiel des visiteurs viennent certes de la région mais que leur profil socio-économique correspond au public classique de ce genre d'équipement (Coulangeon, *op. cit.* 2016). Il convient néanmoins rappeler que la direction du musée tente de lui faire remplir sa mission d'institution muséale de démocratisation culturelle malgré des dispositifs et des expérimentations aux résultats en demi-teinte. L'inscription à l'Unesco quant à elle, bien que très institutionnelle également, semble avoir davantage réussi à susciter l'engouement populaire sous des formes multiples et à initier des expériences *bottom-up*. Cependant, la manière de se saisir de cette inscription dans un contexte de développement de l'activité touristique amène à nouveau à nuancer l'analyse et confirme le sort dédié à la culture : celui d'être un instrument de l'action publique pour créer des effets induits sur le plan économique notamment. Les processus à l'œuvre dans le Bassin minier confirme alors ce rapprochement entre politiques

culturelles et économiques déjà mis en avant dans les années 2000 (Kong, *op.cit.*). L'étude confirme également un modèle de reconversion par la culture qui n'est peut-être pas en crise (Bailoni, *op. cit.* 2014), mais dont les principes sont singulièrement mis à mal, notamment dans un quartier populaire qui subit déjà des modifications qui font craindre les prémices d'une gentrification. Cette logique descendante et marketing a-t-elle nuit à l'appropriation de ces deux projets par la population ? La réponse mérite d'être mesurée. L'enquête menée a révélé une adhésion presque unanime des habitants rencontrés aux deux projets et nous y avons décelé une perméabilité de la population locale aux discours de communication territoriale. En outre, les volontés d'associer les habitants montrent également que les pouvoirs publics ont compris que l'acceptabilité des projets dépend en partie des dispositifs mis en place pour inclure la population locale soit par la concertation, soit en leur proposant des programmations culturelles qui fassent écho à un récit communautaire. Néanmoins, notre enquête montre également une appropriation réelle assez faible avec une fréquentation aléatoire du musée et des sites miniers inscrits à l'Unesco. Les problèmes pointés par les géographes et les politistes ayant étudié des modes de reconversion par la culture de quartiers périphériques dans les métropoles (Bianchini, Parkinson, *op cit.*, Djament-Tran, Guinand, *op. cit.*) ou dans les territoires postindustriels en crise, comme le manque de lien des institutions avec leur environnement immédiats ne semblent pas suffisants pour expliquer l'échec relatif auquel est confronté le Louvre actuellement. Il faudrait alors pouvoir étudier la fréquentation et l'appropriation du musée dans le temps long et vérifier si le pari d'une « génération Louvre Lens » avec de nombreuses actions menées en direction du jeune public peut s'avérer décisif localement.

Dans un deuxième temps, en souhaitant interroger l'ensemble de nos cas d'étude, nous avons ensuite formulé l'hypothèse d'une inégale participation des équipements culturels à la resémantisation du territoire et à l'émancipation des habitants, à partir du constat initial des différences notables entre les projets en termes de rayonnement, d'objectifs et de missions. L'aménagement urbain qui accompagne le Louvre Lens et son architecture contemporaine en font un lieu atypique dans son environnement et son pouvoir de resémantisation pourrait être analysé comme étant plus abouti que celui des autres équipements culturels étudiés. Malgré l'addition de bâtiments contemporains sur le site du 9/9bis, par exemple, l'impact sur un changement d'ambiance de ce site minier est, en effet, moins fort. Cela s'explique en partie parce que ces projets de reconversion s'accompagnent d'une réhabilitation et d'une patrimonialisation des bâtiments originels qui imposent une conservation des formes et donc d'une référence appuyée à l'ambiance minière de ces lieux. Cependant, les acteurs en charge

de ces sites au rayonnement moindre parviennent à les positionner de manière stratégique entre mémoire et projet (Fagnoni, *op. cit.* 2014) et entre révérence et irrévérence à leur identité minière. Le changement de fonction, par les industries culturelles et créatives, complétées dans le cas du 11/19 par les activités relatives au développement durable, proposent de nouveaux usages de ces lieux et permettent une évolution de leurs systèmes sémiologiques. De même, la généralisation des événements festifs et l'engouement qu'ils suscitent en termes de fréquentation et d'adhésion populaire, permettent de renouveler les représentations et les pratiques habitantes. Les anciens sites miniers, emblèmes de la domination patronale, mais aussi des risques inhérents à la mine, sont désormais identifiés comme des lieux de loisirs. Il est alors possible d'envisager le Louvre Lens et les autres sites miniers comme complémentaires dans un processus global de resémantisation du territoire avec des logiques et des échelles qui s'articulent plus qu'elles ne s'opposent. Nous faisons également l'hypothèse de l'opposition de deux visions différentes de l'émancipation par la culture d'un équipement à l'autre avec opposition entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle. Or, nous avons vu que les équipements culturels étaient régulièrement amenés à développer une démarche hybride entre ces deux approches. Enfin, la volonté de proposer à la population locale une programmation qui permette de valoriser la mémoire minière, en partant du postulat que les habitants ont besoin d'avoir des clés de lecture sur leur territoire et sur eux-mêmes, peut avoir des effets contre-productifs. En effet, cette orientation du projet culturel et des programmations annuelles, malgré la proposition d'un discours gratifiant, tend à enfermer la population locale dans un rapport spécifique une identité liée à la mine et à entraver leur horizon de projection sur d'autres récits collectifs. L'émancipation dont la culture est habituellement considérée comme porteuse serait ici à nuancer précisément en raison de ce rapport figé à l'identité du territoire. L'étude du Bassin minier confirme alors le rapport ambivalent qu'entretiennent les populations locales à un territoire post-industriel en crise entre rejet et fierté, deuil et volonté de se projeter vers le futur (Tornatore, 2004a ; Gay, 2012). Nous avons pu souligner les dispositifs mis en place par les acteurs locaux pour faciliter ces processus et constater que les réponses apportées sont similaires à d'autres cas étudiés dans les bassins lorrains, stéphanois et de la Ruhr (Fagnoni, 2004 ; Daviet, Valin, 2010 ; Lusso, 2013). Le Bassin minier ne fait pas ici exception, malgré un discours volontaire et engageant des acteurs locaux : les difficultés à faire évoluer les représentations et les territorialités habitantes sont réelles et les projets culturels ne sont qu'un aspect des réponses apportées. D'autres pistes sont en effet explorées par Euralens ou les maires de Loos-en-Gohelle et de Grenay, ou encore des associations comme Porte-Mine à Lens, entre autres exemples, qui mettent la concertation au cœur de leurs réflexions et de leurs

projets dans une logique davantage *bottum-up*. Ces manières de faire, encore minoritaires sur le territoire, ont le même objet que les projets culturels : la confrontation à l'altérité, la réflexivité et l'émancipation par la rencontre et l'élaboration de projets communs entre habitants. Peut-être ces moyens de réactiver une citoyenneté de manière plus explicite pour la population locale sont-ils une piste intéressante pour ce retour de la fierté tant attendu ? Cette question est d'autant plus cruciale que chaque élection est scrutée avec anxiété par les pouvoirs publics, à cause de la baisse de la participation, d'une part, mais aussi et surtout de la croissance des votes en faveur du Rassemblement National au détriment des partis historiques du territoire que sont le Parti Socialiste et le Parti Communiste.

Enfin, la troisième hypothèse, avance l'idée que la resémantisation du territoire et la valorisation patrimoniale des anciens sites miniers permettraient aux habitants du Bassin minier de (re)développer des liens affectifs avec l'héritage minier et de renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire grâce la réactivation d'anciennes centralités et d'un discours positif sur l'identité territoriale. A nouveau, cette hypothèse n'a pas été entièrement confirmée par l'enquête de terrain. Malgré une forte adhésion populaire à l'inscription Unesco, il ne semble pas que celle-ci soit véritablement comprise et par conséquent appropriée. De fait, la fréquentation des anciens sites miniers par les habitants, ou l'attachement à ces derniers, ne dépend pas directement de l'inscription. Elle lui est bien souvent antérieure et davantage tributaire d'une construction personnelle en réaction à un lien familial ou communautaire avec l'histoire de la mine. De même, bien que le discours positif sur l'identité territoriale soit bien entendu et identifié par la population, la réactivation de la fonction centrale des anciens sites d'exploitation grâce à la culture n'est que partiellement assimilée et comprise, notamment par les riverains. Certains estiment que ces projets ne sont pas pour eux, que ces sites sont davantage à destination des touristes ou à des personnes extérieures au territoire. Parfois, il s'agit simplement d'un désintérêt, qui conduit ces habitants à se dire attachés au patrimoine minier sans pour autant en faire le cadre de leurs pratiques quotidiennes. La relation à ces sites continue à être particulièrement ambivalente malgré l'inscription Unesco ou leur changement de sens et d'ambiance. Les « promesses du label » (Prigent, 2013) paraissent alors insuffisantes, de même que le développement de nouvelles activités sur ces sites pour faire évoluer de manière significative les représentations des habitants. Les enseignements de notre terrain sont à rapprocher de l'enquête de Maria Gravari-Barbas et Cécile Renard concernant la patrimonialisation de l'architecture de la reconstruction de la ville du Havre (2010). Contrairement à cet exemple, le Bassin minier bénéficie pourtant d'un gestionnaire consacré à

l'animation et à la médiation de l'inscription, alors que les autrices identifiaient l'absence d'un acteur dédié comme une explication possible au manque d'appropriation dans le cas havrais. Peut-être faut-il alors simplement partir à nouveau du constat de l'étendue du territoire considéré, ainsi que de sa fragmentation, pour mieux expliquer les difficultés de médiation qui se posent à la Mission Bassin Minier, au label Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin ou à la DRAC du Nord-Pas-de-Calais ?

Ce travail de terrain a révélé d'autres processus à l'œuvre et une complexité de l'action publique dus à certaines spécificités du territoire. Nous souhaitons revenir sur ces processus afin de mieux caractériser les bouleversements induits par les projets de reconversion que nous avons observés.

Discussion : une nouvelle bifurcation dans la trajectoire territoriale du Bassin minier ?

Le Bassin minier en tant que territoire de projet répond également à des logiques qui lui sont propres : le fait d'avoir été un système spatial minier pendant plus d'un siècle a profondément modifié son paysage et son organisation spatiale et cette contrainte pèse sur l'action publique. Les projets culturels, et les projets plus larges de développement local dans lesquels ils s'inscrivent, contribuent cependant à insuffler de nouvelles dynamiques qui entrent parfois en collusion avec les anciennes et les remplacent avec plus ou moins de difficultés. Nous repérons trois processus principaux à l'œuvre : la territorialisation, la fragmentation et l'intégration. Ces trois processus, qui correspondent à des dynamiques a priori contraires, font du Bassin minier un territoire en tension. Cette grille de lecture nous paraît intéressante car elle peut s'appliquer à d'autres territoires qui ont connu les mêmes bouleversements que le Bassin minier ou une trajectoire territoriale similaire. En effet, le Bassin minier, en tant que territoire façonné par l'exploitation du charbon pouvait être considéré comme une hétérotopie dont les signaux forts ont disparu avec la fin de cette mono-activité. Comment s'expriment alors les nouveaux processus à l'œuvre ?

Les projets culturels tels qu'ils sont menés aujourd'hui sont saisis par l'action publique locale dans un objectif de reterritorialisation du Bassin minier. Cela se traduit de deux manières : d'abord par la réaffirmation de la dimension territoriale du Bassin minier dans l'émergence d'une gouvernance spécifique dont les acteurs ont des prérogatives qui dépassent les limites administratives, ensuite par la consolidation d'un discours commun sur l'identité du territoire et sa transmission à la population locale. La création d'organismes spécifiques comme la Mission Bassin Minier, Euralens ou la Mission Louvre Lens Tourisme, qui agissent à des

échelles différentes mais ont comme référence commune le Bassin minier, ou une partie de ce dernier, participe à cette reterritorialisation. L'implantation du Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ont contribué à redonner une certaine légitimité au territoire. Cette dernière n'est plus uniquement due à la gestion de l'après-mine, à celle de séquelles urbaines et paysagères, mais désormais également à l'identification d'un patrimoine et de sa valorisation. L'apparition des majuscules pour « Bassin Minier, patrimoine mondial » en est un signe : pour les acteurs en charge de l'inscription, la mise en avant de la fierté à vivre dans ce territoire est un message essentiel à transmettre aux habitants. Les autres cas d'étude, en tant qu'association intercommunale initiée par le Conseil Général du Pas-de-Calais pour Culture Commune, ou en tant que projets communautaires (d'Hénin-Carvin pour le 9/9bis et des Portes du Hainaut pour *creative mine*) participent également, à plus grande échelle, à la reterritorialisation du Bassin minier en favorisant l'équité et le maillage territorial et les interactions entre acteurs institutionnels et culturels.

Cette reterritorialisation s'oppose cependant à une fragmentation héritée de l'ancienne exploitation du charbon et révélée par son arrêt plus ou moins brutal. Cette fragmentation se repère au maintien de certaines infrastructures et axes de transport, désormais obsolètes et dont l'usage a disparu. Elle se remarque également à l'absence de hiérarchie urbaine forte entre les communes du Bassin minier. Le territoire, parfois qualifié de « nébuleuse urbaine » (Bruyelle, 1981), est aujourd'hui qualifié d'archipels par les acteurs du périmètre Euralens, en reprenant à leur compte une expression notamment développée par Jean Viard (Viard, 1988) et reprise par des figures actuelles de l'aménagement du territoire (Chapuis, 2013). Cette fragmentation est visible, ensuite, du fait du manque de coordination des projets de reconversion des anciens sites miniers par la culture. En effet, les initiatives apparaissent comme déconnectées les unes des autres, même si la concomitance de leur réalisation pourrait faire penser le contraire⁶⁰². La DRAC, associée à la Région et l'association BMU puis à la MBM, ont joué leur rôle dans une mise en patrimoine coordonnée de ces sites. En revanche, leurs reconversions sont avant tout des effets d'aubaine pour les communautés d'agglomérations ou les municipalités (pour Culture Commune). De fait, si par leurs missions, ces équipements se répondent, l'absence de projet culturel global à l'échelle du territoire ou d'essaimage d'autres initiatives du même type empêchent de parler de reconversion par la culture dans le Bassin minier dans son ensemble

⁶⁰² Pour rappel, à part Culture Commune qui est un projet de 1998, le Louvre Lens a ouvert ses portes en 2012, le Métaphone en 2013 et *creative mine* en 2015.

comme dans la Ruhr⁶⁰³. Il s'agit ici de projets de reconversion mais pas d'un processus global. Enfin, cette fragmentation est également révélée par un travail de coopération intercommunale réputé comme étant compliqué, poussif, voire parfois impossible. Ce genre de discours, tenu régulièrement dans d'autres territoires de l'hexagone, peut être vu comme une autolégitimation des acteurs comme Euralens ou la Mission Bassin Minier qui visent justement à servir de forums d'acteurs locaux. Néanmoins, sa récurrence et sa force nous incite à le prendre en considération comme un élément pertinent quant au constat de fragmentation territoriale. En réponse à cette fragmentation, nous avons observé des tentatives de renforcement de la centralité lensoise à partir de l'ouverture du musée du Louvre – notamment par la construction d'équipements comme dans le quartier de gare ou le développement de filières économiques comme le numérique avec la Louvre Lens Vallée ou touristique. Cette centralité, encore à confirmer, vise à positionner la ville de Lens et le Bassin minier dans la nouvelle région Hauts-de-France, au périmètre élargi, et à rendre ce sous-ensemble territorial plus visible à cette échelle. En montrant le Bassin minier comme un territoire de projets, avec une centralité motrice et des acteurs capables de collaborer entre eux, l'objectif est donc d'intégrer le territoire à des logiques régionales, nationales et internationales.

Enfin, le Bassin minier est soumis à une troisième logique, celle de l'intégration, grâce aux projets culturels comme instruments de l'action publique. Cette intégration se joue principalement sur le plan économique. Le Louvre Lens et l'Unesco fonctionnent à l'international comme des labels connus de tous grâce au prestige qui leur est associé. Ces deux projets ont un caractère emblématique suffisamment fort pour envisager le développement du tourisme et des activités de loisir localement. Nous avons vu que ce développement était encore faible ; néanmoins, les projets afférents qui émergent (comme la création d'une marque Territoire ou d'infrastructures hôtelières ou de restauration) participent à cette intégration à des logiques économiques globales en essayant, par exemple, de capter et de garder des visiteurs pour qui le Bassin minier n'était qu'une courte étape dans un trajet plus long ou pour qui le Louvre était l'unique raison d'un très court voyage. De même, la programmation culturelle des équipements étudiés ou leur lien avec une filière régionale (comme c'est le cas pour Wallers-Arenberg, soutenu par Pictanovo), permettent d'attirer un public qui dépasse les frontières du Bassin minier et de positionner ces équipements comme des institutions au rayonnement régional. Les activités développées ou les événements proposés dans le Bassin minier le

⁶⁰³ Il faut préciser tout de même que le projet de la Ruhr est bien plus ancien puisque l'IBA de l'Emscher Park a été mis en place en 1994 et que cette ancienneté est probablement la raison de l'impression actuelle de cohérence de l'ensemble.

caractérisent donc comme un territoire désormais en capacité d'attirer et d'intéresser des visiteurs et des investisseurs. Cependant, cette intégration se fait au risque d'une paradoxale banalisation du territoire qui, en s'ouvrant aux logiques post et hypermodernes, connaît désormais les mêmes évolutions ou accueillent le même type d'équipements que d'autres territoires qui, pourtant, ne partagent pas les mêmes spécificités. Cette banalisation est effectivement paradoxale car elle s'oppose à l'usage qui est fait par les pouvoirs publics de l'identité du territoire, qui font la part belle dans leurs discours à la spécificité minière. Pour reprendre une de nos questions initiales sur la confirmation d'une identification collective au Bassin minier ou, au contraire, à l'émergence d'une désidentification (Eribon, *op. cit.*) causée par les évolutions multiples du territoire, il apparaît à présent que ces deux processus sont aujourd'hui à l'œuvre sans que l'un ne prenne pour le moment le pas sur l'autre. Les attachements de la population ne sont pas renforcés par les projets culturels en cours, mais les détachements non plus, puisqu'aucune mobilisation en opposition aux mutations en cours n'a été décelée. L'inscription à l'Unesco, ainsi que le positionnement des anciens sites miniers étudiés comme des emblèmes territoriaux du Bassin minier, ont provoqué la construction d'un discours global peu contesté : celui de la valeur du patrimoine minier et de la force d'une identité minière du territoire. Ce discours véhicule cependant un rapport figé au territoire et pourrait, de manière non intentionnelle, écarter le Bassin minier des logiques d'intégration vers lesquelles les acteurs locaux comme Euralens souhaitent le projeter. En étant, à la fois une réponse et un problème, la singularisation du territoire par son identité minière est à l'origine d'un dilemme territorial que nous avons identifié comme étant en train de se nouer. Ce dilemme, auquel s'additionne une contradiction entre logiques locales et globales, entre affirmation d'une identité et dilution de cette dernière, entre territoire de projet et territoire de mémoire nous montre un territoire complexe, soumis à des forces contradictoires où certains signaux faibles de l'ancienne hétérotopie résistent encore et s'opposent aux démarches volontaristes des pouvoirs publics. Cette grille d'analyse avec les notions de reterritorialisation, fragmentation et intégration révèlent donc des processus de banalisation et de singularisation du territoire contradictoires mais concomitants qui peuvent aider à mieux comprendre les reconversions des territoires postindustriels dans leur complexité. Cette superposition de logiques discordantes nous incite à reprendre notre grille d'analyse initiale afin de mieux contextualiser.

Les notions de modernité, postmodernité et hypermodernité ont été utilisées pour caractériser le Bassin minier dans sa trajectoire territoriale depuis le début de l'exploitation du charbon. Il est apparu que ces trois concepts, souvent présentés comme trois périodes temporelles qui se

succèdent, correspondent davantage à des idéologies, et à leurs traductions concrètes (économiques, urbaines, culturelles), en lien avec les évolutions des sociétés. Elles peuvent donc être amenées à se superposer, à s'entremêler dans un même cadre spatio-temporel. La modernité semble assez clairement caractériser une période précise : celle de l'industrialisation, de l'exploitation du charbon et de la formation du Bassin minier avec un paysage homogène ; ainsi que de la domination de l'organisation spatiale par les compagnies minières, puis les Houillères, et celle des populations avec le développement de l'idéologie paternaliste. Les idéologies post et hypermodernes sont, elles, concomitantes l'une de l'autre. Elles révèlent des logiques d'acteurs plurielles dues à des missions différentes. Ainsi, la Mission Bassin Minier, valorise-t-elle d'abord le patrimoine minier pour œuvrer à la réconciliation entre les habitants et leur territoire, quand bien même elle cherche dans le même temps à développer le tourisme à partir de l'inscription Unesco. De même, la Mission Louvre Lens Tourisme fait de l'identité minière un outil pour distinguer le territoire et le promouvoir : ici, le passé devient une valeur marchande. Enfin, Euralens fait le choix de l'urbanisme de coalition et du développement de l'occupation récréative des anciens sites miniers.

Cette grille nous montre que le caractère unique et singulier du Bassin minier, que nous avons initialement identifié, est aujourd'hui soumis à des actions de valorisation, de ludification et de marchandisation qui tendent à effacer ou à dissoudre ses spécificités. Il reste néanmoins une spécificité qui, plus que résister à ces modèles de développement, est probablement accentuée par elle : celle de l'existence d'individus captifs, d'individus par défaut, qui ne trouvent pas leur place dans une société dans laquelle la mobilité, la flexibilité et la fluidité sont devenues des références. Dans ce contexte, les projets culturels peuvent-ils être des outils d'émancipation sociale et culturelle pour cette partie de la population ? Notre enquête propose quelques pistes de réponse et montre comment l'appropriation et la réception sociale de ces projets sont aléatoires et dépendent de critères divers comme le capital culturel, l'âge ou le fait d'avoir ou non des enfants. Afin de donner une réponse sans ambiguïté, il convient de souligner à nouveau le manque de recul lié au caractère récent de l'essentiel de ces projets culturels et la nécessité d'évaluer les dispositifs mis en place, ainsi que leur évolution et leurs effets, dans un temps plus long qui échappe à celui de la thèse.

Pistes de recherche : interroger l'appropriation habitante et la réception sociale grâce au Droit à la ville

Le *Droit à la ville* a été l'ouvrage avec lequel j'ai engagé mes lectures au début de cette thèse et je l'ai parcouru à de nombreuses reprises depuis. Son déchiffrement progressif et son interprétation a

joué pour moi le rôle de guide de diverses manières. Il m'a d'abord incité à avoir une approche transdisciplinaire où la géographie avait une position centrale mais se nourrissait également de sociologie, d'histoire et de réflexion sur l'aménagement du territoire. Il m'a également permis d'avoir un socle solide qui puisse justifier mon approche critique. La pertinence de cet ouvrage pour penser le monde d'aujourd'hui a d'ailleurs été confirmée en 2018 lors de la célébration des 50 ans de sa publication par les nombreux événements scientifiques organisés à ce moment-là. Il m'a ensuite incitée à m'intéresser aux usages quotidiens de leur espace de vie par les habitants du Bassin minier et à penser l'appropriation dans ce rapport de quotidienneté. Enfin, le Droit à la ville m'a permis d'avoir une meilleure compréhension de l'organisation spatiale du Bassin minier et des rapports de domination, voire de subordination, qui s'y sont joués au moment de l'exploitation du charbon et s'y jouent encore parfois. En effet, le Bassin minier est l'emblème d'une urbanisation qui a accompagné l'industrialisation dans un territoire dédié à l'extraction houillère au détriment d'autres logiques.

Le Droit à la ville a donc permis de mettre en évidence les décalages entre les discours de l'action publique et les réalisations concrètes mises en place pour favoriser l'accès des habitants du Bassin minier à la culture. Le caractère instrumental de la culture (Vivant, op. cit. 2007) s'est confirmé avec d'autant plus de force que certaines réalisations, comme le Louvre Lens mais aussi l'inscription à l'Unesco, ont eu des résultats en contradiction avec le droit à l'appropriation de l'espace, à pouvoir l'habiter pleinement, et à faire de la ville une œuvre collective. L'analyse des transformations du quartier du Louvre Lens, par exemple, ont montré comment la valeur d'échange de l'espace primait sur sa valeur d'usage au détriment des riverains.

Les apports du Droit à la ville pour étudier les projets de reconversion par la culture dans le Bassin minier sont donc nombreux. Mais qu'apporte le cas du Bassin minier au Droit à la ville ? Pour reprendre l'exemple du quartier du Louvre Lens, nous avons constaté une absence de mobilisation des habitants face à leur éviction du quartier pour laisser la place à un hôtel quatre étoiles. Cette absence de révolte collective face à une situation pourtant présentée comme injuste par ces mêmes riverains nous a étonné et nous a même paru contre-intuitive. J'y ai d'abord vu l'effet de l'hyperindividualisation, soulignée dans la grille de lecture sur les modernités, de la société actuelle. Pourtant, le terrain m'a amenée à prendre conscience d'une interconnaissance solide entre voisins et d'un esprit de solidarité à l'échelle du quartier. Le deuxième enseignement était celui d'un manque de ressource cognitive de cette population, caractéristique des individus captifs de l'hypermodernité, qui aurait pu constituer un frein à la

mobilisation collective. De plus, l'absence relative d'élites urbaines dans l'arrondissement lensois peut également être un facteur de cette absence de réaction formalisée et structurée. C'est alors ma posture de chercheuse que j'ai été amenée à interroger face à ma mise retrait volontaire du processus que j'étais en train d'observer. Un positionnement en géographie sociale amène à étudier les inégalités dans l'espace et à s'intéresser aux catégories de population qui en sont les victimes. Pour autant, les injonctions à la neutralité axiologique du chercheur (Weber, 1917) incitent à prendre conscience mais aussi à se méfier des représentations et des biais qu'elles peuvent induire. Avec le recul, il semble aujourd'hui que le Droit à la ville aurait pu me conduire non pas à assumer une subjectivité, mais à adapter ma méthodologie dans ce cas précis et à envisager différemment le terrain en proposant, par exemple, de participer au processus de concertation mis en place. Le travail de thèse et la réflexivité nécessaire à tout travail de recherche ont fait évoluer mes conceptions du métier de chercheuse en sciences humaines et sociales et de la posture d'engagement qu'il est possible d'adopter sur son terrain. Je conçois plus facilement désormais la possibilité de nourrir mon terrain avec mon savoir et mon expertise autant qu'il nourrit mes réflexions et mes questionnements. Ainsi, le Droit à la ville incite à mettre en place des méthodes d'observation participante plus abouties et davantage en lien avec les préoccupations des personnes étudiées.

En réfléchissant aux manières de poursuivre cette recherche, j'ai identifié des pistes qu'il était possible de suivre pour pouvoir étudier différemment les questions d'appropriation et de réception sociale des aménagements par les riverains et d'interroger plus finement leurs représentations et leurs pratiques de l'espace quotidien. A l'instar des propositions élaborées par le collectif Rosa Bonheur (qui mêle des sociologues, des ethnologues et des géographes), il est possible d'imaginer des méthodes de travail qui face la part belle aux interactions entre les effets de lieu et les rapports de classe (Collectif Rosa Bonheur, 2014). Concrètement, l'appropriation du musée du Louvre Lens, ou de tout équipement, culturel ou non, peut être interrogé en accompagnant des habitants appartenant aux catégories populaires pendant une visite et en analysant leurs comportements dans l'espace, leurs interactions avec les autres personnes présentes et les œuvres. Des entretiens qualitatifs collectifs post-visite permettraient de mettre en mots a posteriori leur expérience du musée afin de compléter les observations. De même, les représentations individuelles et collectives des sites miniers, ou de tout lieu, patrimonial ou non, peuvent, par exemple, être interrogées au moyen d'entretiens itinérants (Wattremez, 2008) qui permettent à la fois d'identifier ce qui fait géosymbole pour les habitants et de comprendre de manière plus immédiate pourquoi. Cette méthode permet alors d'éclairer

d'un jour nouveau ce qui se joue entre un lieu et un ou des individu(s) et de mettre en avant des récits différents de ceux tenus par les institutions. Enfin, un rapprochement avec des collectifs structurés pourrait être envisagé afin de repérer des mobilisations collectives en germe dans le Bassin minier, ou tout territoire possédant des spécificités équivalentes. Aujourd'hui de plus en plus de collectifs se mettent en place pour pallier les constats de manque de vivre-ensemble à l'échelle des quartiers et proposent des démarches de capacitation pour les habitants, à l'image de l'association Porte-Mine dans la cité du 12-14 de Lens. Ces collectifs constituent des ressources essentielles pour les chercheurs pour leur connaissance des spécificités du territoire dans lequel ils développent leurs actions mais aussi pour leur lien quotidien avec les habitants.

Ces pistes méthodologiques sont engageantes pour l'élaboration de futurs projets de recherche que nous souhaitons ouvrir à d'autres cas d'étude. Le caractère relativement récent des équipements culturels du Bassin minier nous engage à vouloir établir des comparaisons avec des projets aux généalogies plus anciennes comme le musée Guggenheim de Bilbao, référence attendue tant elle a significativement influencé l'implantation du Louvre à Lens. Il est également envisageable d'étendre cette comparaison à d'autres territoires, plus similaires à celui du Bassin minier, comme les régions ouvrières et minières d'Andalousie où la patrimonialisation est encore balbutiante mais laisse entrevoir des cas d'étude passionnants.

ANNEXES

1. NOMBRE DE SUBVENTION ALLOUEES PAR L'ÉTAT ET LES DIFFERENTES COLLECTIVITES AUX ORGANISMES CULTURELS DU NORD-PAS-DE-CALAIS

DETAIL PAR ORGANISME DES SUBVENTIONS ALLOUEES - ANNEE 1991					
	ETAT	REGION	DEPART		VILLES
			NORD	PAS DE CALAIS	
ACCES	847.000	654.000		920.000	
ACMAPOR	190.000	483.526	367.500		350.000
AIEC	200.000	550.000	100.000		10.000
Association Culturelle Tourquennoise	120.000	735.000			700.000
Atelier Lyrique de Tourcoing	1.400.000	4.620.000	600.000		4.078.500
Balletum Théâtre	300.000	300.000			160.000
Ballet du Nord	4.185.000	4.160.000	700.000	300.000	2.060.000
Centre Historique Minier Lewarde ●	360.000	650.000	945.000		
Centre NOROIT	461.300	671.230		541.200	297.200
Centre Régional de la Photographie	400.000	1.060.000	340.000	53.560	
CESTAR	140.000	575.000		90.000	
Comédie de Béthune ●	5.195.000	2.800.000		293.950	300.000
Compagnie Chotteau	300.000	575.000	400.000		575.000
Conservateurs des Musées	300.000	770.000	160.000	160.000	
CRPCSTI-alias	1.840.000	3.160.000	367.500		400.000
CRRAV	83.000	4.624.200			
Culture Commune ●	1.250.000	1.000.000		1.242.700	707.000
Danse à Lille	500.000	450.000	400.000		300.000
Domaine Musiques	2.557.687	6.500.000	180.000	520.000	
Ecomusée Fourmies Trélon	670.000	1.250.000	1.050.000		134.768
Fédération des Sociétés Musicales		800.000	615.000	49.660	229.000
Festival de la Côte d'Opale	300.000	2.500.000		500.000	1.096.000
Festival de Lille	950.000	3.500.000	500.000	104.000	2.800.000
Fonds Régional d'Art Contemporain	500.000	600.000			
Grand Bleu	2.733.000	2.040.000	500.000		520.000
Grande Ecurie	1.000.000	650.000	1.500.000		750.000
Jeune Orchestre Symphonique de Douai ●	175.000	815.000	135.000		700.000
Jeune Théâtre International	209.000	1.000.000	700.000		1.235.000
(La Métaphore)	10.732.000	11.042.000			830.000
LA VAG					700.000
Musée d'Art Moderne	2.700.000	1.400.000	900.000		1.000.000
Orchestre Symphonique de Lille	13.440.000	33.000.000		64.275	
ORLEIS	115.840	340.000	370.000		293.142
Printemps Culturel du Valenciennois ●	70.000	1.150.000	500.000		1.300.000
Scène Nationale BATEAU FEU	1.300.000	1.300.000	400.000		3.724.570
Scène Nationale HIPPODROME ●	4.290.522	4.384.950	1.200.000	500.000	2.024.460
Scène Nationale LE CHANNEL	1.973.613	2.000.000			3.988.000
Scène Nationale LE MANEGE	2.100.000	2.100.000	1.400.000		2.300.000
Scène Nationale ROSE DES VENTS	2.832.000	2.625.000	1.050.000		170.000
Spéctacles sans Gravité	1.200.000	1.000.000	1.000.000		450.000
Théâtre Chorégraphique de la Sambre		620.000	500.000		
Théâtre d'Arras					123.000
Théâtre de la Découverte	399.000	550.000	175.000		767.000
Théâtre le Prato	750.000	800.000	800.000		
Travail et Culture	50.000	1.050.000	600.000	300.000	
TOTAL	69.118.962	110.854.906	18.455.000	5.639.345	35.070.640

SOURCE : BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU CR 1985-1993. ARCHIVES REGIONALES, COTE : 7D33

4. INVESTISSEMENT DU CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS POUR LA CULTURE EN 1990, ELEMENTS DE COMPARAISON

Les dépenses culturelles des régions en 1990

	En millions de francs			En part du budget général			En francs par habitant		
	Totales	Fonct.	Invest.	Totales	Fonct.	Invest.	Totales	Fonct.	Invest.
Alsace	55,0	27,6	27,4	5,1	6,7	4,1	33,9	17,0	16,9
Aquitaine	31,8	17,6	14,2	1,6	2,8	1,0	11,4	6,3	5,1
Auvergne	35,9	8,0	27,9	3,6	2,3	4,4	27,2	6,1	21,1
Bourgogne	30,8	14,4	16,4	2,5	3,2	2,1	19,2	8,9	10,2
Bretagne	57,4	34,1	23,3	3,3	4,6	2,3	20,5	12,2	8,3
Centre	36,9	27,9	9,0	1,4	1,9	0,8	15,6	11,8	3,8
Champagne-Ardenne	29,6	18,0	11,6	3,0	5,5	1,8	21,9	13,3	8,6
Corse	26,0	5,9	20,1	3,8	1,9	6,5	104,2	23,8	80,4
Franche-Comté	13,7	8,8	4,9	1,8	3,0	1,1	12,5	8,0	4,5
Ile-de-France	118,0	43,0	75,0	0,9	0,8	0,9	11,1	4,1	7,0
Languedoc-Roussillon	80,2	46,3	33,9	4,6	6,4	3,3	37,9	21,4	16,5
Limousin	23,1	15,5	7,6	4,3	6,5	2,5	31,9	21,5	10,4
Lorraine	32,6	22,0	10,6	2,0	3,5	1,0	14,1	9,5	4,6
Midi-Pyrénées	58,6	38,8	19,8	3,3	5,8	1,8	24,1	15,9	8,2
Nord-Pas-de-Calais	177,8	115,2	62,6	4,2	5,0	3,2	44,9	29,1	15,8
Basse-Normandie	27,3	11,4	15,9	2,9	3,6	2,5	19,7	8,2	11,5
Haute-Normandie	31,8	21,4	10,4	2,2	4,4	1,1	18,3	12,3	6,0
Pays-de-la-Loire	43,5	25,5	18,0	2,2	3,4	1,5	14,2	8,3	5,9
Picardie	26,8	21,0	5,8	1,6	4,4	0,5	14,8	11,6	3,2
Poitou-Charentes	33,3	23,1	10,2	2,6	4,7	1,3	20,9	14,5	6,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	92,9	65,1	27,8	3,5	5,8	1,8	21,8	15,3	6,5
Rhône-Alpes	102,1	48,1	54,1	3,2	4,2	2,6	19,1	9,0	10,1
Ensemble	1165,2	657,8	507,4	2,4	3,3	1,8	20,6	11,6	9,0

SOURCE : BILAN DE
CULTURELLE DU
1985 - 1993.
REGIONALES,

5. CARTE DES
ENGAGEES
LA CULTURE
DE-CALAIS

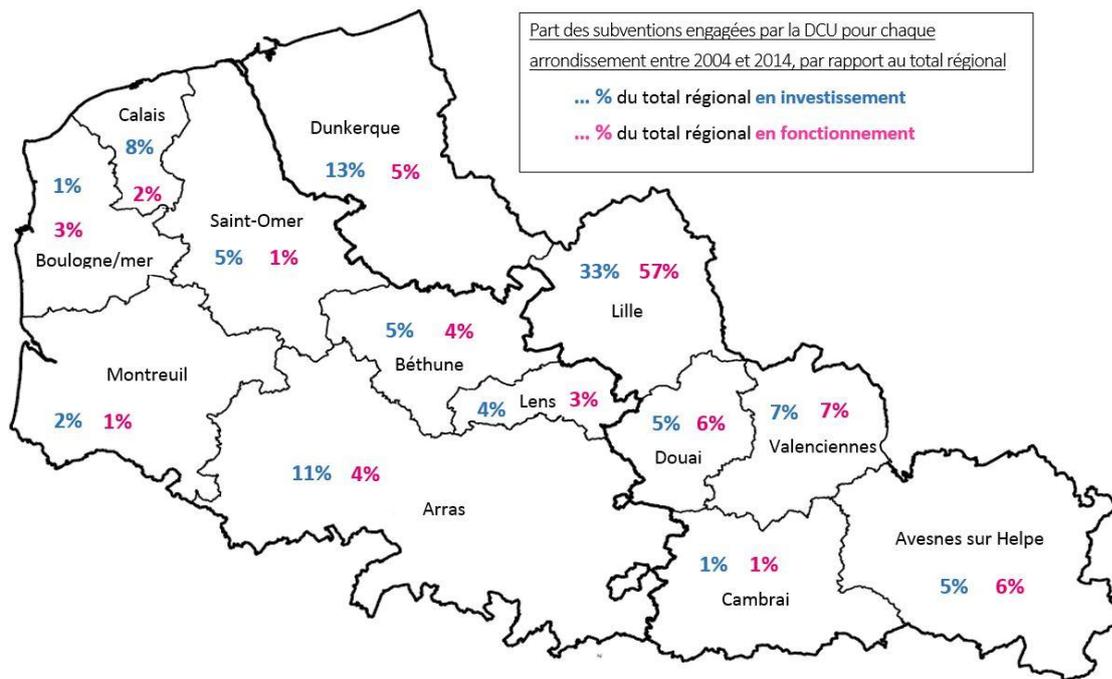
* TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES CULTURELLES DU CONSEIL REGIONAL NORD/PAS DE CALAIS ET DE CELLES DE L'ENSEMBLE DES CON-
REGIONAUX EN 1990

- ANNEE 1990

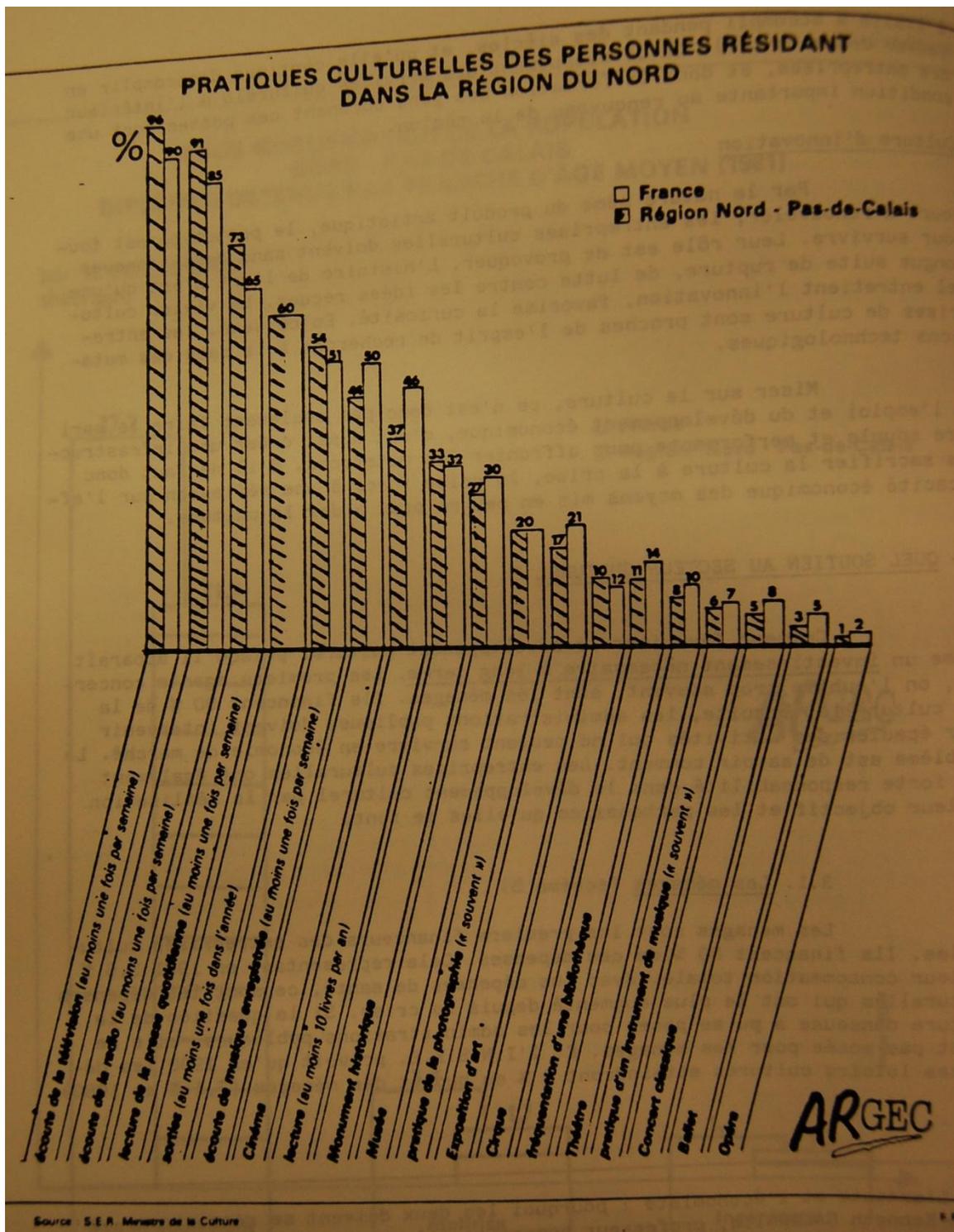
REGIONS	DEPENSES CULTURELLES TOTALES			PART DES DEPENSES CULTURELLES DANS LE BUDGET GENERAL			PART DES DEPENSES CULTURELLES F / I		
	TOTALES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTALES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTALES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ENSEMBLE DES REGIONS (EXCEPTE NORD/PAS DE CALAIS)	987,4 MF 100 %	542,6 MF 54,95 %	444,8 MF 45,06 %	2,23 %	3,08 %	1,7 %	17,5 %	9,6 %	7,9 %
NORD/PAS DE CALAIS	177,8 MF SOIT 15,26 % DES DEPENSES TOTALES	115,2 MF SOIT 17,5 % DES DEPENSES TOTALES FONCTIONNEMENT	62,6 MF SOIT 12,31 % DES DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT	4,2 %	5,0 %	3,2 %	44,8 %	29 %	15,8 %
FRANCE ENTIERE	1 165,2 MF 100 %	657,8 MF 56,45 %	507,4 MF 43,55 %	2,4 %	3,3 %	1,8 %	20,6 %	11,6 %	9 %

LA POLITIQUE
CONSEIL REGIONAL
ARCHIVES
COTE : 7D33

SUBVENTIONS
PAR LA DIRECTION DE
DANS LE NORD-PAS-
ENTRE 2004 ET 2014



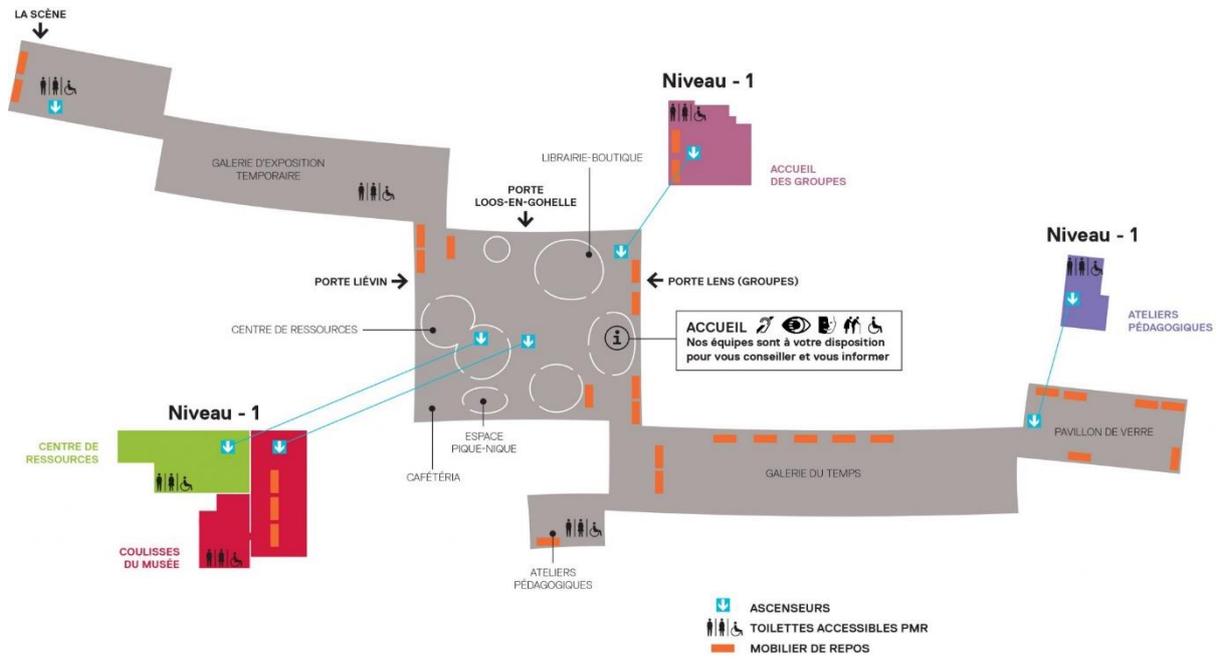
SOURCE : DIRECTION DE LA CULTURE



6. HABITUDES CULTURELLES DES HABITANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS EN 1985

SOURCE : ARGEC, ARCHIVES DE LA REGION, ET599

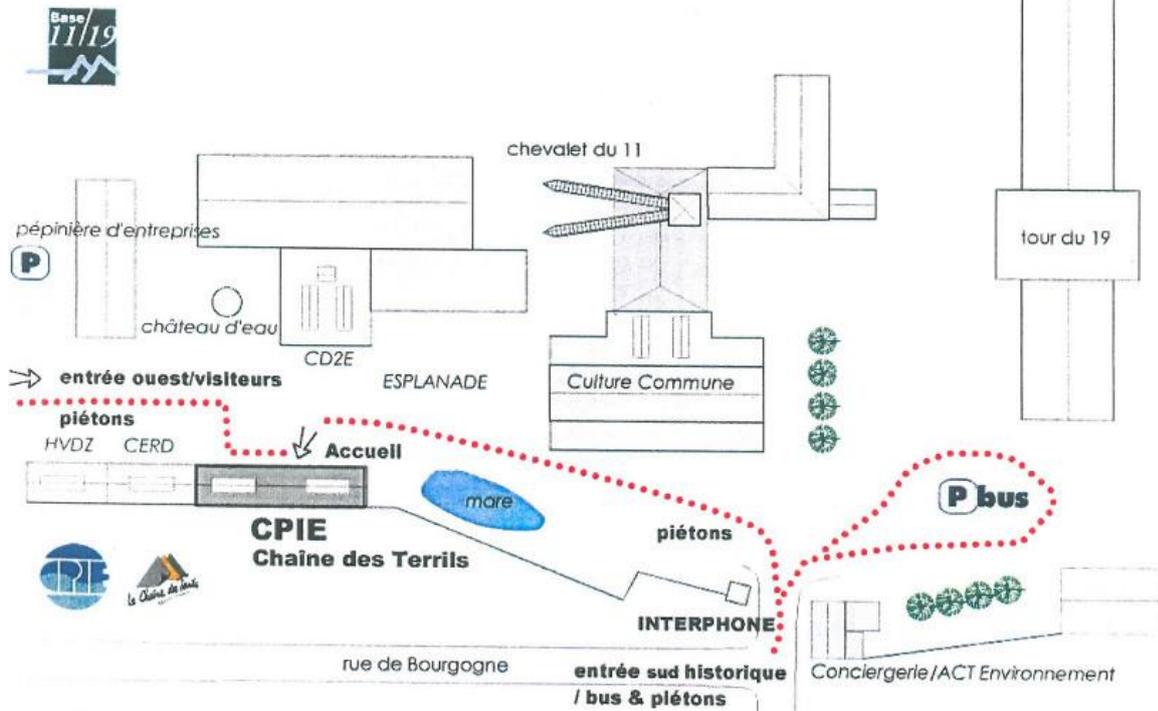
7. PLAN DU MUSEE DU LOUVRE LENS



SOURCE : LOUVRE LENS

8. PLAN DE LA BASE 11/19

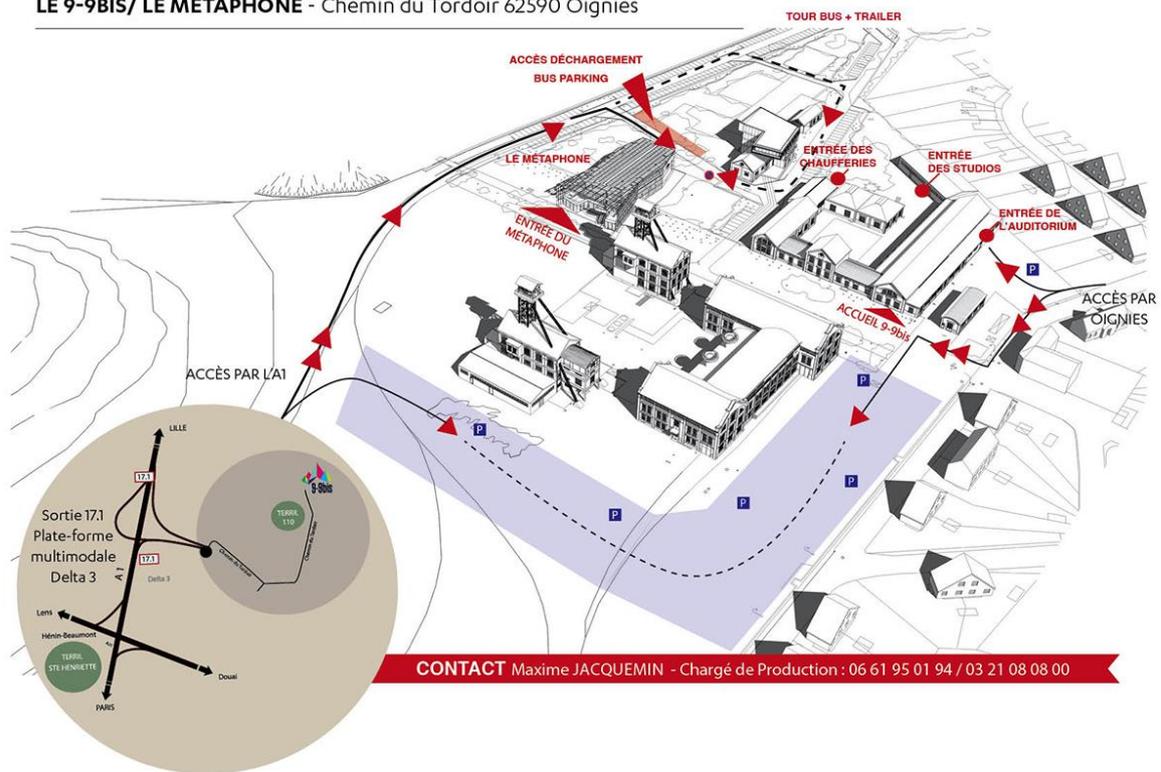
LOCALISATION DU CPIE La Chaîne des Terrils entrée sud conseillée pour les bus



SOURCE : CPIE CHAÎNE DES TERRILS

9. PLAN DU 9/9 BIS

LE 9-9BIS/ LE MÉTAPHONE - Chemin du Tordoir 62590 Oignies



SOURCE : 9/9 BIS

10. PLAN DE LA FOSSE ARENBERG



SOURCE : ARCHDAILY

SOURCES

- **Bibliographie**

A -

ABOUDRAR Bruno Nassim, MAIRESSE François, *La Médiation culturelle*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2018, 128 p.

ADORNO Theodore, FRENKEL-BRUNSWICK Else, LEVINSON Daniel, SANFORD Nevitt, *The Authoritarian Personality*, Harper & Brothers, 1950,

AGNEW John, « Le piège territorial. Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales », *Raisons politiques*, 2014/2, n°54, pp. 23-51

ALIDIÈRES Bernard. « Anciens et nouveaux territoires du vote Front national : le cas du Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote*, vol. 113, no. 2, 2004, p.55

AMBROSINO Charles, GUILLON Vincent, « Les trois approches de la ville créative : gouverner, consommer et produire », *L'Observatoire. La revue des politiques culturelles*, 2010/1, n°36, pp. 25-28

AMELOT Xavier, KENNEDY Loraine, « Dynamique économique et recompositions territoriales, une industrie traditionnelle locale de l'Inde du sud face à la mondialisation », *Annales de Géographie*, 2010/1-2, n°671-672, pp. 137-155

AMIROU Rachid, PAUGET Bertrand, LENGLET Marc, DANMAK Ahmed, « De l'image à l'imagerie en passant par l'imaginaire : une interprétation du tourisme à partir des représentations proposées par dix villes européennes », *Recherches en Sciences de Gestion*, 2011/5, n°86, pp. 87-102

ANDRÉ Yves, BAILLY Antoine, FERRAS Robert, GUÉRIN Jean-Paul, GUMUCHIAN Hervé, *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, éd. Anthropos Economica, Paris, 1989, 227 p.

ANDRES Lauren, AMBROSINO Charles, « Fiches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, 2008/3, n°134, pp. 37-51

ANDRES Lauren, GRESILLON Boris, « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, *L'Espace géographique*, 2011/1, tome 40, pp. 15-30

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, éd. Petite bibliothèque Payot, Paris, 2005, 331 p.

ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres ? "Bonnes pratiques" et innovation dans l'aménagement urbain », *Espaces et sociétés*, 2007/4, n°131, pp. 33-47

ARRAULT Jean-Baptiste, « Du toponyme au concept ? Usages et significations du terme archipel en géographie et dans les sciences sociales », *L'Espace géographique*, 2005/4, tome 34, pp. 315-328

ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, ed. Odile Jacob, Paris, 1995, 346 p.

ASCHER François, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, éd. De l'aube, coll. « Mondes en cours », La Tour d'Aigues, 2001, 104 p.

ASCHER François, *L'âge des métapoles*, éd. De L'aube, coll. « Monde en cours », La Tour d'Aigues, 2009, 389 p.

AUBERT Nicole (dir.), *L'individu hypermoderne*, éd. Erès, coll. « sociologie clinique », Paris, 2017, 2^e réédition, 319 p.

AUCLAIR Elizabeth, « Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise ? », *Hérodote*, 2006/3, n°122, pp. 212-220

AUGE Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, éd. Seuil, coll. « La librairie du XXI^{ème} siècle », Paris, 1992, 150 p.

AVITABILE Alain, *La mise en scène du projet urbain. Pour une structuration des démarches*, éd. L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », Paris, 2005, 329 p.

B -

BA Abdoul Hameth, ZENTELIN Jean-Louis (dir.), *La dimension culturelle du développement. Dynamiques de valorisation et dévalorisation des territoires urbains*, éd. L'Harmattan, coll. « Institut de la ville et du développement », Paris, 2010, 245 p.

BACHIMON Philippe, *Vacance des lieux*, éd. Belin, coll. « Mappemonde », Paris, 2013, 255 p.

BATESON Gregory, *La nature et la pensée*, Seuil, Paris, 1984, 242 p.

BAILLY Antoine, *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Centre de Recherche et de rencontre d'urbanisme, 1977, 264 p.

BAILONI Mark, « Culture et renouveau urbain dans les territoires post-industriels du Nord de l'Angleterre », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2010/3, pp. 378-394

BAILONI Mark, « La reconversion des territoires industriels par la culture dans les villes britanniques : un modèle en crise ? », *Belgeo*, 2014/1

BARBE Noël, SEVIN Jean-Christophe, « Curateur ou traducteur ? Exposer le patrimoine culturel immatériel en Alsace Bossue », *In Situ*, 2017, n°33

BARTHON Céline, GARAT Isabelle, GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent, « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour*, 2007/3, vol. 82, pp. 111-121

BATTIAU Michel, PARIS Didier, DELMER Sylvie, LEIFOGHE Christine, « Politiques de redéveloppement et changement économique dans l'ancien pays minier », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp. 29-39

BAUELLE Guy (a), *Le système spatial de la mine : l'exemple du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Pinchemel, Paris I, 1994, 1228 p.

- BAUDELLE Guy (b), « Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais après le charbon ; la difficile gestion de l'héritage spatial », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp. 3-12
- BAUDELLE Guy, « Ce que peut dire la géographie », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 110-4 | 2003
- BAUDELLE Guy, "The new Louvre in Lens (France). A Regionally Embedded National Project", *European Planning Studies*, 2013, pp. 1-18
- BAUDELLE Guy, KRAUSS Gerhard, "The governance model of two French national museum of fine arts relocated in the province: Centre Pompidou Metz and Louvre-Lens", *Belgeo*, 2014/1
- BAUDELLE Guy, KRAUSS Gerhard, POLO Jean-François (dir.), *Musées d'art et développement territorial*, PUR, coll. « Espace et territoires », Rennes, 2015, 227 p.
- BAUMAN Zygmunt, *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, éd. Hachette Littératures, Paris, 2010, 412 p.
- BÉAL Vincent, « Does neoliberalisation matter ? Apports et limites d'une notion montante des urban studies dans la science politique française », *Working paper du Programme Villes et territoires*, Paris, Sciences Po 2010/1
- BÉAL Vincent, MOREL JOURNAL Christelle, SALA PALA Valérie, « Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d'image à Saint-Étienne », *Métropolitiques*, 2017
- BÉDARD Mario, « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, 2002, vol. 46, n°127 pp. 49-74
- BÉDÉ Sébastien, « Les contrats de destination : nouveau souffle ou nouvelle ère de la gouvernance des destinations ? », *Management & Avenir*, 2015/3, vol. 77, pp. 119-136
- BELL Daniel, *The Coming of Post-Industrial Society: A Venture in Social Forecasting*, éd. Basic Books, New-York, 1973, 507 p.
- BELLANGER Emmanuel, MISCHI Julian (dir.), *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, coll. « Recherches », Paris, 2013, 304 p.
- BELOT Robert, « Les "fictions institutantes" du projet de LGV Rhin-Rhône (1986-2000) : décryptage rhétorique des mythes du discours politique des grandes infrastructures », *Revue Géographique de l'Est*, 2015/ 3-4, vol. 55
- BENHAMOU Françoise, « Généraliser la gratuité des musées nationaux ? Une mauvaise réponse... à une mauvaise question », *Esprit*, 2008/6, pp. 83-109
- BENKO Georges, « Économie urbaine et régionale au tournant du siècle », *Métropoles*, 2007/1
- BERNEMAN Corinne, MEYRONIN Benoît (dir.), *Culture et attractivité des territoires. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, éd. L'Harmattan, Paris, 2010, 282 p.
- BERNSTEIN Mary, "Celebration and Suppression: The Strategic Use of Identity by the Lesbian and Gay Movement", *American Journal of Sociology*, 1997/3, vol. 103, pp. 531-565
- BERTIN Jacques, *Sémiologie graphique*, éd. Mouton et Gauthier-Villars, Paris, 1967, 431 p.

BESSE Jean-Marc, « Le postmodernisme et la géographie. Eléments pour un débat », *L'Espace géographique*, 2004/1, tome 33, pp. 1-5

BIANCHINI Franco, "Cultural planning for urban sustainability", in. NYSTRÖM Louise, FUDGE Colin (dir.), *Culture and Cities. Cultural Processes and Urban Sustainability*, Swedish Urban Environment Council, 1999, 496 p.

BIANCHINI Franco, DAWSON J, EVANS R, "Flagship projects in urban regeneration », in. HEALY Patsy *et al.* (dir.), *Rebuilding the City: Property-Led Urban Regeneration*, Spon, London, 1992, pp. 245-255

BIANCHINI Franco, PARKINSON Mickael, *Cultural Policy and Urban Regeneration*, éd. Manchester University Press, New-York, 1993, 220 p.

BLAIS Jean-Paul (dir.), *L'attractivité des territoires : regards croisés*, Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), Actes des séminaires Février-Juillet 2007, 124 p.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien : l'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, 2010 (2^e éd.), 128 p.

BOCHET Béatrice, RACINE Jean-Bernard, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, 2002, 77-2, pp. 117-132

BOISVERT Yves (dir.), *Postmodernité et sciences humaines. Une notion pour comprendre notre temps*, éd. Liber, Montréal, 1998, 193 p.

BONNEMAISON Joël, « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, 1981, n°4, pp. 249-262

BONNEMAISON Joël, *Les fondements géographiques d'une identité – L'archipel de Vanuatu : essai de géographie culturelle*, éd. Orstrom, Paris, 1996, 562 p.

BONY Yves, *Sociologie du temps présent. Modernité avancée ou postmodernité ?*, éd. Armand Colin, coll. « U », Paris, 2004, 256 p.

BOQUET Matias, « L'impact touristique des nouveaux musées : analyse des relations entre l'environnement urbain et la spatialisation de l'impact à travers les exemples du Centre Pompidou-Metz et du Louvre-Lens », *Belgeo*, 2014/1

BORCH Christian, KORNBERG Martin, *Urban Commons. Rethinking the city*, Routledge, Abingdon, 2015, 175 p.

BOURDIEU Pierre, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

BOURDIN Alain, *La question locale*, éd. PUF, coll. « La politique éclatée », Paris, 2000, 254 p.

BOURDIN Alain, IDT Joël (dir.), *L'urbanisme des modèles. Références, benchmarking et bonnes pratiques*, éd. L'Aube, coll. « Bibliothèque des territoires », La Tour d'Aigues, 2016, 189 p.

BOURDREAU Laurent, GRAVARI-BARBAS Maria, ROBINSON Mike (dir.), *me*, Presses universitaires de Laval, coll. « Patrimoine en mouvement », 2012, 320 p.

BRADBURY Katharine, DOWNS Anthony, SMALL Kenneth, *Urban decline and the future of American cities*, éd. Brookings Institution, Washington DC, 1982, 309 p.

BRESSON Maryse, *Sociologie de la précarité*, éd. Armand Colin, Paris, 2016 (2^e éd.), 128 p.

BRUNET Roger, « Le postmodernisme en géographie, débat », *L'Espace géographique*, 2004/1, tome 33, pp. 6-37

BRUNET Roger, GRASLAND Loïc, « La recomposition du tissu industriel français », *Mappemonde*, 1992/2

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, éd. Reclus – La Documentation française, coll. « Dynamiques de territoire », Paris, 1993, 2^e édition, 518 p.

BRUYELLE Pierre, *L'organisation urbaine de la Région Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1980, 1220 p.

BRUYELLE Pierre, « Editorial », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp 1-2

BRUYELLE Pierre, « Le Pays Minier existe-t-il encore ? », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp. 48-54

C -

CALTA Michel, « Action publique régionale et nouveau management public : le cas de la rhétorique de l'innovation », *Sociologies pratiques*, 2005/1, n°10, pp. 77-95

CARROUÉ Laurent (et al.), *Limites et discontinuités géographiques*, éd. SEDES, coll. « Images économiques du monde », Paris, 2002, 159 p.

CAVES Richard, *Creative Industries, Contracts between arts and commerce*, Harvard University Press, 2002, 464 p.

CHALAS Yves, *L'Invention de la Ville*, éd. Anthropos, coll. « Villes », Paris, 2000, 199 p.

CHALAS Yves, BLAIS Jean-Paul, AVITABILE Alain, NOVARINA Gilles (dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation : Cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques*, éd. L'Harmattan, coll. « La librairie des Humanités », Paris, 2004, 340 p.

CHALAS Yves, GILBERT Claude, VINCK Dominique, *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, éd. Archives contemporaines, coll. « Études de sciences », 2009, 182 p.

CHALINE Claude, *La régénération urbaine*, éd. Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1999, 127 p.

CHANTELOT Sébastien, « La thèse de la "classe créative" : entre limites et développements », *Géographie, économie, société*, 2009/4, vol. 11, pp. 315-334

CHATTERTON Paul, "Seeking the urban common. Furthering the debate on spatial justice", *City*, 2010/6, vol. 14, pp. 625-628

CHAUDOIR Philippe, *La ville en scènes. Discours et figures de l'espace public à travers les "arts de la rue"*, Thèse de doctorat, Université d'Amiens, 1996

CHAUDOIR Philippe, « Art public, arts de la rue, art urbain », *Études théâtrales*, 2008/1-2, n°41-42, pp. 183-191

CHAUTARD Guy, ZUINDEAU Bertrand, « L'enjeu d'une reconversion durable des territoires de tradition industrielle : l'exemple du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais », *Espace, populations, sociétés*, 2001/3, pp. 325-339

CHAUVIRÉ Yvan, « L'utilisation des matrices ordonnables par les géographes français (1967-1976), *L'Espace géographique*, 1977, n°4, pp. 261-267

CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, éd. Seuil, coll. « Essais », 1965

CINGOLANI Patrick, *La précarité*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2006, 126 p.

CLAVAL Paul, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, éd. Armand Colin, 2^e édition, coll. « U », 2012, 351 p.

Collectif DEGEYTER, *Sociologie de Lille*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 2017, 128 p.

Collectif Rosa Bonheur, BORY Anne, CALDERON José-Angel, COHEN Valérie, MORTAIN Blandine, MULLER Séverin, VERDIÈRE Juliette, VIGNAL Cécile, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée » ; *Espaces et sociétés*, 2014/1, n°156-157, pp. 125-141

CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, éd. Flammarion, Paris, 1990, 407p.

COULANGEON Philippe, *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Grasset, coll. « Mondes vécus », Paris, 2011, 165 p.

COULANGEON Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, éd. La Découverte, coll. « Repères », 3^e édition, Paris, 2016, 125 p.

COUSIN Saskia, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel, Généalogie d'un « bon » tourisme », *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 2008, vol. 57, pp. 41-56

CROZAT Dominique, FOURNIER Sébastien, « De la fête aux loisirs ; événements, marchandisation et invention des lieux », *Annales de Géographie*, 2005/3, n°643, pp. 307-328

CUILLIER Francis (dir), *Les débats sur la ville*, tome 1, éd. Confluences, Bordeaux, 1998, 216 p.

D -

DA CUNHA Antonio, MATTHEY Laurent (coord.), *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2007, 488 p.

DARCHEN Sébastien, TREMBLAY Diane-Gabrielle, « La thèse de la "classe créative" : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine », *Interventions économiques*, 2008/37

- DAUMALIN Xavier, DAVIET Sylvie, MIOCHE Philippe (dir.), *Territoires européens du charbon. Des origines aux reconversions*, Presses Universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2006, 280 p.
- DAVIET Sylvie, « Bassin Houiller Lorrain, une reconversion en question », *L'Information Géographique*, 1993, n°57, pp. 194-196
- DAVIET Sylvie, « Trente ans de géographie industrielle dans les Annales de géographie (1970-1999) », *Annales de géographie*, 2005/1, n°641
- DAVIET Sylvie, VALIN Jean-Luc, « En marge des métropoles, le carreau Wendel en Lorraine : de la friche industrielle au projet culturel », *Revue géographique des pays méditerranéens*, 2010, n°114, pp. 135-144
- DEBARBIEUX Bernard, Notes pour le groupe de travail « Territorialité des réseaux », Grenoble, doc. ronéoté, 1991
- DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, 1995, 24-2, pp. 97-112
- DEBARBIEUX Bernard, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace géographique*, 2006/4, tome 35, pp. 340-354
- DEBARBIEUX Bernard, *L'espace de l'imaginaire. Essais et détours*, CNRS Editions, Clamecy, 2015, 305 p.
- DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin (dir.), *Ces territoires qui se dessinent*, éd. L'aube, coll. « bibliothèque des territoires », 2002, La Tour d'Aigues, 267p.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, éd. Gallimard, coll. « Folio essai », Paris, 2002 (1^{ère} éd.1990), 350 p.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, éd. Gallimard, coll. « Folio essai », Paris, 2003 (1^{ère} éd.1994), 416 p.
- DE VARINE Cécilia, « L'accueil de de tous au musée, au risque du changement », *L'Observatoire. Revue des politiques culturelles*, 2007/2, N°32, pp. 31-34
- DEL CIERRO Gerardo, *Urban Megaprojects: A worldwide View*, éd. Emerald Books, coll. "Research in Urban Sociology", 2013, 404 p.
- DEL BIONDO Lucas, EDELBLUTTE Simon, « Le paysage des anciennes villes-usines européennes : un nouveau patrimoine entre négation, alibi, reconnaissance et complexité des jeux d'acteurs », *Annales de Géographie*, 2016/5, n°711, pp. 466-489
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *L'Anti-Œdipe*, éd. Minit, coll. « Capitalisme et schizophrénie », Paris, 1972, 470 p.
- DELPEUCH Thierry, « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des *policy transfer studies* », *Critique internationale*, 2009/2, n°43, pp. 153-165
- DESHAIES Michel, « Introduction : réhabilitation, reconversion et renouvellement des espaces industriels et urbains dégradés », *Revue Géographique de l'Est*, 2006/3-4, vol. 46

- DESHAIES Michel, *Les territoires miniers. Exploitation et reconquête*, éd. Ellipses, coll. « Carrefours », Paris, 2007, 224 p.
- DEPRAZ Samuel, « Le concept d'"Akzeptanz" et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands », *L'Espace géographique*, 2005/1, t. 34, pp. 1-16
- DEPRAZ Samuel, CORNEC Ute, GRABSKI-KIERON Ulrike (dir.), *Acceptation sociale et développement des territoires*, ENS Editions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », Lyon, 2015, 265p.
- DEVISME Laurent, DUMONT Marc, ROY Élise, « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et Sociétés*, 2007/4, n°131, pp. 15-31
- DI MÉO Guy, *Les démocraties industrielles. Crise et mutation de l'espace*, éd. Masson, coll. « géographie », Paris, 1988, 244 p.
- DI MÉO Guy, *L'Homme, la Société, l'Espace*, éd. Anthropos, coll. « Géographie », Paris, 1991, 319 p.
- DI MÉO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, éd. L'Harmattan, coll. « géographie sociale », Paris, 1996, 207 p.
- DI MÉO Guy, *La géographie en fêtes*, OPHRYS, Paris, 2001, 270 p.
- DI MÉO Guy, « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques », *Annales de Géographie*, 2005/3, n°643, pp. 227-243
- DI MÉO Guy, « Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques » in. GRANDJEAN Pernelle (dir.), *Construction identitaire et espace*, éd. L'Harmattan, coll. « Géographie et culture », Paris, 2009, 204 p.
- DI MÉO Guy, *Le désarroi identitaire. Une géographie sociale*, éd. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2017, 216 p
- DI MÉO Guy, BULEON Pascal, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, éd. Armand Colin, coll. U, Paris, 2007, 303 p.
- DJAMENT-TRAN Géraldine, GUINAND Sandra, « La diffusion des grands équipements culturels, vecteur de métropolisation des quartiers populaires ? Une comparaison d trajectoires urbaines », *Belgeo*, 2014/1
- DRISS Nassima, « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés*, 2005/3, n°122, pp. 87-98
- DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, éd. Belin, coll. « Socio-histoires », Paris, 1999, 383p.
- DUBOIS Vincent, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, éd. du Croquant, coll. « Champ social », 2012, 274 p.
- DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, tome 5, éd. Seuil, coll. « La ville d'aujourd'hui », Paris, 1985, 668 p.

DUCHÊNE François, LANGUMIER Julien, MOREL JOURNAL Christelle, « Cités ouvrières et patrimonialisation : d'un modèle à ses multiples transformations », *Espaces et sociétés*, 2013/1, n°152-153, pp. 35-50

E -

ECK Jean-François, FRIEDMANN Peter, LAUSCHKE Karl (dir.), « La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale entre la Ruhr et le Nord/Pas-de-Calais. Actes du colloque », *Revue du Nord*, Hors-Série, coll. « Histoire », 2006, n°21

EDELBLUTTE Simon, « Paysages et territoires du patrimoine industriel au Royaume-Uni, *Revue Géographique de l'Est*, 2009/ 1-2, vol. 48

EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe : héritages et renouveau*, éd. Ellipses, Paris, 272 p.

EDELBLUTTE Simon, *Paysages industriels en Europe : Constructions, reconversions, patrimonialisations*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Lorraine, 2012, vol. 2, 408 p.

EIDELMAN Jacqueline, CÉROUX Benoît, « La gratuité dans les musées et monuments en France : quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs », *Culture Études*, 2009/2, n°2, pp. 1-23

ELANDER Ingemar, « Partenariats et gouvernance urbaine », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002/2, n°72, pp. 215-230

ELISSALDE Bernard, entrée « Postmodernisme », *Hypergéô*, encyclopédie de géographie en ligne

ERIBON Didier, *Retour à Reims. Une théorie du sujet*, éd. Fayard, Paris, 2009, 252 p.

EVANS Graeme, *Cultural Planning: an Urban Renaissance?*, Routledge, 2001, 352p.

EVANS Graeme, "Hard-branding the cultural city – from Prado to Prada, *International Journal of Urban and Regional Research*, 2003, vol. 27, issue 2, pp. 417-440

EVANS Graeme, "Measure for Measure: Evaluating the Evidence of Culture's Contribution to Regeneration", *Urban Studies*, 2005, vol. 42, n°5-6, pp. 959-983

F -

FABRE Daniel, IUSSO Anna (dir.), *Les monuments sont habités*, éd. De la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France, cahier 24 », Paris, 2010, 335 p.

FAGNONI Édith, « La mise en tourisme des friches industrielles en Lorraine : approche patrimoniale », in. DAMIEN M.-M. et SOBRY C., *Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?*, L'Harmattan, Paris, 2001, pp. 217-258

FAGNONI Édith, « De l'exclusion des paysages industriels lorrains à leur réinsertion par le biais du tourisme et des loisirs », *Mosella*, Tome XXVI, n°3-4, pp. 345-361

FAGNONI Édith, « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? », *Mondes en développement*, 2004/1, (n°125), pp. 51-66

- FAGNONI Édith, « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est*, 2013/3-4, vol. 53
- FAGNONI Édith, « L'industrie versus patrimonialisation : questionnement autour d'une transition vers une économie culturelle », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2015, 92-4
- FAGNONI Édith, GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, éd. PUL, coll. « Géographie Recherche », Laval, 2015, 434p.
- FAGNONI Édith, GRAVARI-BARBAS Maria, RENARD Cécile, « La culture, une manière de réinventer le développement local ? Metz et le Centre Pompidou, Lens et le Louvre », in. GRAVARI-BARBAS M., RENARD C., « *Starchitectures* » : *Figures d'architectes et espace urbain*, L'Harmattan, 2015
- FAURE Alain, Négrier Emmanuel (dir.), *La politique culturelle des agglomérations*, La Documentation Française, 2001, 202 p.
- FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, 3^e édition, éd. Armand Colin, coll. « Tout le savoir », Paris, 2016, 128p.
- FLORENT Luc, « L'utilisation du label Unesco dans la communication touristique. Entre choix et contrainte », *Téoros*, 2011/2, vol. 30, pp. 17-27
- FLORIDA Richard, *The Rise of the Creative Class: and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 2002, 416 p.
- FOL Sylvie, CUNNINGHAM-SABOT Emmanuèle, « "Déclin urbain" et Shrinking cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine », *Annales de Géographie*, 2010/4, n°674, pp. 359-383
- FORBRAS Anne-Sophie, *Recompositions des territoires : le pays minier centre-ouest du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat, Université de Lille 1, 2000,
- FOUCAULT Michel, *Des espaces autres. Hétérotopies*, Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in. *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5 (1984)
- FOURCAUT Annie (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, éd. Autrement, coll. « Mémoires », Paris, 1992, 293 p.
- FOURNIER Jean-Marc (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, éd. Presses universitaires de Caen, coll. « Les documents de la maison de la recherche en sciences humaines de Caen », Caen, 2001, 255 p.
- FREIRE João Ricardo, "'Local people' a critical dimension for place brands", *Brand Management*, 2007/7, vol. 16, pp. 420-438
- FREMONT Armand, *La région espace vécu*, Presses Universitaires de France, Paris, 1976, 223 p.
- FREMONT Armand, « L'espace vécu et la notion de région », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 1980, 41-42, pp. 47-58

FRIEDERICHS Jiirgen, "A Theory of Urban Decline: Economy, Demography and Political Elites", *Urban Studies*, 1993, vol. 30, issue 6

G -

GARAT Isabelle, « Vivre sa ville intensément », *Cahiers du LERASS*, 1994, pp. 109-124

GARAT Isabelle, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, 2005/3, n°643, pp. 265-295

GARCIA Beatriz, "Cultural Policy and Urban Regeneration in Western European Cities: Lessons from Experience, Prospects for the Future", *Local Economy*, 2004/4, vol. 19, pp. 312-326

GARCIA Beatriz, "Deconstructing the City of Culture: The Long-term Cultural Legacies of Glasgow 1990", *Urban Studies*, 2005, vol. 42, n°5-6, pp. 841-868

GARNIER Jean-Pierre, *Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, éd. Agone, coll. « Contre-Feux », Marseille, 2010, 254 p.

GASNIER Marina, LAMARD Pierre, « Friches industrielles et réappropriation territoriale », *Historiens et géographes*, 2009, n°405, janvier-février, pp. 177-182

GASNIER Marina, « Territorialisation urbaine et processus de patrimonialisation : le cas de Techn'hom à Belfort (Franche-Comté) », *Annales de Géographie*, 2014/5, n°699, pp. 1168-1192

GAY Jean-Christophe, *Le tourisme. Atlas de Polynésie française*, ORSTOM, Papeete, 1993

GELLEREAU Michèle, « Nous et les autres : les représentations des identités culturelles au service de nouveaux territoires ? », *Études de communication*, 2003/1, n°26

GELLEREAU Michèle, *Les mises en scène de la visite guidée, communication et médiation*, L'Harmattan, coll. « Communication et Civilisation », 2005, 279 p.

GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, Payot, Paris, 1989, 208 p.

GIBBLIN Béatrice, *La région, territoires politiques : le Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat, Université de Paris 8, 1988

GIDDENS Anthony, *The Consequences of Modernity*, Polity Press, Cambridge, 1990, 186 p.

GINTRAC Cécile, « Relire "Le Droit à la ville" d'Henri Lefebvre », *Les Lettres françaises*, 2018

GINTRAC Cécile, MEKDJIAN Sarah, « Le peuple et la "France périphérique" : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires », *Espaces et Sociétés*, 2014/1-2, n°156-157, pp. 233-239

GIROUD Matthieu, *Résister en habitant ? : renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2007

- GOMBAULT Anne, « La gratuité des musées, entre politique et marketing. Les leçons du cas britannique », *Revue Française de Gestion*, 2013/1, n°230, pp. 83-100
- GOMEZ V. María, "Reflective images: the case of urban regeneration in Glasgow and Bilbao", *International Journal of Urban and Regional Research*, 1998, vol. 22, Issue 1, pp. 106-121
- GOMEZ V. María, GONZÁLEZ Sara, "A Reply to Beatriz Plaza's 'The Guggenheim-Bilbao Museum Effect'", *International Journal of Urban and Regional Research*, 2001, vol. 25, issue 4, pp. 898-900
- GOTTESDIENER Hana, VILATTE Jean-Christophe, VRIGNAUD Pierre, « Image de soi-image du visiteur et pratiques des musées d'art », *Culture Études*, 2008/3, n°3, pp. 1-12
- GOUGOU Laurent, *Comprendre les mutations du vote ouvrier? Vote de classe, transformation des clivages et changement électoral en France et en Allemagne*, these de doctorat dirigée par Nonna Mayer, Sciences Po Paris, 2012
- GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, éd. Presses universitaires de Rennes, 2005, 618 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria, « La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2009, pp. 279-290
- GRAVARI-BARBAS Maria, VIOLIER Philippe (dir.), *Lieux de culture, cultures des lieux. Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, 301 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, « L'événementiel, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, 2007/3, vol. 82, 19 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria, RENARD Cécile, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, 2010/4, n°127, pp. 57-73
- GREFFE Xavier, PFLIEGER Sylvie, *La politique culturelle en France*, La documentation française, 2015, 240 p.sibl
- GRELET Mickael, VIVANT Elsa, « La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve », *Belgeo*, 2014/1
- GRESILLON Boris, « La culture comme alternative au déclin : mythe ou réalité ? Le cas des villes allemandes rétrécissantes », *Géocarrefour*, 2011/2, vol. 86, pp. 151-160
- GROS Manuel (dir.), *Les environnements juridiques du bassin minier*, Artois Presses Université, coll. « Droit et Sciences économiques », 1999, 282 p.
- GUERIN-PACE France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, 2006/4, tome 35, pp. 298-308
- GUERMOND Yves, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 2006/4, tome 35, pp. 291-297
- GUILLON Vincent, *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes : une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2011

GUILLY Christophe, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, éd. Flammarion, coll. « Champs actuels », Paris, 2014, 185 p.

GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, éd. Anthropos Economica, coll. « Géographies », Paris, 1991, 143p.

GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, éd. Anthropos Economica, Paris, 2007, 252 p.

GWIAZDZINSKI Luc, « Habiter la nuit urbaine », *Esprit*, 2014/12, n°410, pp. 46-55

GWIAZDZINSKI Luc, « La nuit nouveau territoire des politiques publiques », *L'Observatoire. Revue des politiques culturelles*, 2019/1, n°53, pp. 11-15

H -

HALBAWCHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, éd. Alcan, Paris, 1925, 211 p.

HANKINSON Graham, "Managing destination brands: Establishing a theoretical foundation", *Journal of Marketing Management*, 2009/1, vol. 25, pp. 97-115

HARVEY David, *The urban experience*, éd. Blackwell, Oxford, 1989, 293 p.

HARVEY David, *Géographie de la domination*, éd. Les Prairies ordinaires, Paris, 2001, 118 p.

HARVEY David, *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, éd. Syllepse, coll. « Mille Marxismes », Paris, 2010, 276 p.

HATZFELD Hélène, « À la recherche d'un bien commun : la demande de paysage », *Les Cahiers de la Compagnie du Paysage*, 2006, n°2

HEIDENREICH Martin, PLAZA Beatriz, « Renewal through Culture? The Role of Museums in the Renewal of Industrial Regions in Europe », *European Planning Studies*, 2015/8, vol. 23

HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, 286 p.

HELIE Thomas, « Des politiques culturelles de façade ? Les effets sociaux ambivalents des politiques de régénération urbaine par la culture », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Grenoble, 2009

HENRIET Alain, PELLEGRIN Nicole, *Le marketing du patrimoine culturel*, éd. « La lettre du cadre territorial » - SEPT, coll. « Dossier d'experts », Voiron, 2003, 157p.

HENRY Philippe, « Les friches culturelles d'hier à aujourd'hui : entre fabriques d'art et démarches artistiques partagées », 2013, réécriture de « La friche, cadre d'une aventure culturelle et espace urbain polyvalent et durable », *Rapport de synthèse, cadre du projet CPER 2008-2009 Haute-Normandie*, 2010

von HIRSCHAUSEN Béatrice, « Leçon des frontières fantômes : les traces du passé nous viennent (aussi) du futur », *L'Espace Géographique*, 2017/2, tome 46, pp. 97-105

HOGGART Richard, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970, 423 p.

HOLZ Jean-Marc, *La Ruhr : crise, reconversion et dynamique régionale*, Thèse de doctorat, Université de Metz, 1988, 1405 p.

HOUILLIER-GUIBERT Charles-Édouard, *Les politiques de communication rennaises pour un positionnement européen : Idéologies territoriales & image de la ville*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2008

HOUILLIER-GUIBERT Charles-Édouard, « Les politiques de communication rennaises pour un positionnement européen. Images de la ville et idéologies territoriales », *L'Information Géographique*, 2010/3, vol. 74, pp. 89-94

HOUILLIER-GUIBERT Charles-Édouard, « De la communication publique vers le marketing des territoires : approche microsociologique de la fabrication de l'image de marque », *Gestion et management public*, 2012/2, vol. 1-2, pp. 35-49

HOUILLIER-GUIBERT Charles-Édouard, « Proposition de cadrage définitionnel sur les marques Territoire française. Une question d'ambassadeurs », *Revue Marketing Territorial*, 2018

HUNSMANN Moritz, KAPP Sébastien (dir.), *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*, éd. EHESS, coll. « cas de figure », 2013, 359 p.

HUNTZINGER Hervé, *Bilan de 25 ans d'aménagement et de développement en Nord-Pas de Calais. Éléments pour un débat*, Observatoire régional de l'habitat de l'aménagement, décembre 1998, 64 p.

I -

INGALLINA Patrizia, « L'attractivité des territoires », PUCA, Actes des séminaires Février-Juillet 2007, pp. 9-18

J -

JACQUIER Claude, « La gouvernance urbaine : entre complications et complexités, comment s'orienter ? », colloque « Vers une nouvelle gouvernance des Territoires », Reims, septembre 2008

JANIN Claude, ANDRES Lauren, « Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », *Annales de la géographie*, 2008/5, n°63, pp. 62-81

JESSOP Bob, "The Entrepreneurial City: Re-Imaging Localities, Redesigning Economic Governance, or Restructuring Capital?", in. JEWSON N. MACGREGOR S. (dir.), *Realising Cities: New Spatial Divisions and Social Transformation*, Routledge, London, 1997

JOLIVET Marie-José, LENA Philippe, « Des territoires aux identité », *Autrepart*, n°14, 2000, pp. 5-16

JOLY Nicolas, *Les territoires renouvelés de l'après-charbon*, Thèse de doctorat, Université de Lille 1, 2001

JOUBE Bernard, « La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 2007, n°193-194, pp. 387-402

K -

KAVARATZIS Michalis, "From city marketing to city branding: Towards a theoretical framework for developing city brands", *Place Branding*, 2004/1, vol. 1, pp. 58-73

KAVARATZIS Michalis, HATCH Mary Jo, "The dynamics of place brands: An identity-based approach to place branding theory », *Marketing Theory*, 2013/1, vol. 13, pp. 69-86

KONG L, "Culture, Economy, Policy: Trends and Developments", *Geoforum, Special Issue on Cultural industries and Cultural Policies*, 2000/4, vol. 31, pp. 385-390

L -

LAGEISTE Jérôme, « Les marqueurs spatiaux des lieux touristiques, conceptualisation, typologie, portée symbolique », in., RIEUCAU Jean, LAGEISTE Jérôme (dir.), *L'empreinte du tourisme, énonciation et identification du fait touristique*, éd. L'Harmattan, 2006, pp. 11-43

LANDEL Pierre-Antoine, « L'exportation du "développement territorial" vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences », *L'information géographique*, 2011/4, vol. 75, pp. 39-57

LANDEL Pierre-Antoine, PECQUEUR Pierre-Antoine, « La culture comme ressource territoriale spécifique », *Administration et politique : une pensée critique sans frontières. Dialogue avec et autour de Jean-Jacques Gleizal*, Centre d'Etudes et de Recherche sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique, Presses Universitaires de Grenoble, 2009, pp. 181-192

LANDRY Charles, *The Creative City: a Toolkit for Urban Innovators*, Routledge, London, 2000, 352 p.

LE BART Christian, PROCUREUR Thomas, « Quand les Côtes du Nord sont devenues les Côtes d'Armor. Le département entre identité et attractivité », *Mots. Les langages du politique*, 2011, n°97, pp. 31-44

LE GALL-ELY Marine, URBAIN Caroline, BOURGEON-RENAULT Dominique, GOMBAULT Anne, PETR Christine, « La gratuité : un prix ! », *Revue Française de Gestion*, 2008/6, n°186, pp. 35-51

LEBOUTTE René, *Vie et mort des bassins industriels en Europe 1750-2000*, ed. L'Harmattan, Paris, 1997, 591 p.

LEDRUT Raymond, *Les images de la ville*, éd. Anthropos, Paris, 1973, 388p.

LEFEBVRE Anne, LIARDET Olivier, « Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, une campagne de protection exceptionnelle en 2009 », *Revue du CILAC*, 2009, n°55, pp. 4-17

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, éd. Anthropos Paris, coll. Société et urbanisme, Paris, 1968, 164 p.

LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, éd. Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1970, 248 p.

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, éd. Anthropos, coll. « Ethnosociologie », 4ème éd., Paris, 2000, 485 p.

LÉGER Jacques, PONTIER Jean-Marie (dir.), *Les services publics culturels*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, coll. « Centre de Recherches Administratives », 2012, 262 p.

- LEHMAN-FRISH Sonia, « San Francisco, ville injuste ? La capitale du progressisme états-unien à l'épreuve de la croissance des inégalités », *Annales de Géographie*, 2017/2, n°174, pp. 145-168
- LELOUP Fabienne, MOYART Laurence, PECQUEUR Bernard, « La gouvernance comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, 2005/7, vol. 7, pp. 321-332
- LELOUP Fabienne, MOYART Laurence, « Mons, capitale européenne de la culture en 2015 : deux modèles de développement par la culture », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2014/5, pp. 825-842
- LEROUX Isabelle, « Gouvernance territoriale et jeux de négociation. Pour une grille d'analyse fondée sur le paradigme stratégique », *Négociations*, 2006/2, n°6, pp. 83-98
- LEVINE Marc, « La "classe créative" et la prospérité urbaine : mythes et réalités », Conférence Montréal, 2004, *Villes Régions Mondes*, INRS-Urbanisation, Culture et Société
- LEVY Albert, « Quel urbanisme face aux mutations de la société postindustrielle ? Vers un urbanisme transactionnel », *Esprit*, 2006, pp. 61-75
- LEVY Jacques (dir.), *Géographies du politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, *EspacesTemps*, Paris, 1991, 220 p.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2^{ème} éd., Belin, 2013, 1127 p.
- LIEFOOGHE Christine, « Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche », *Innovations*, 2010/1, n°31, pp. 181-197
- LIEFOOGHE Christine, « La ville créative : utopie urbaine ou modèle économique ? » *L'Observatoire. La revue des politiques culturelles*, 2010/1, n°36, pp. 34-37
- LIPOVETSKY Gilles, CHARLES Sébastien, *Les temps hypermodernes*, éd. Grasset, coll. « Nouveau Collège de Philosophie », Paris, 2004, 187 p.
- LUCCHINI Françoise, *La culture au service des villes*, éd. Anthropos, coll. « Villes », Paris, 2002, 266 p.
- LUCCHINI Françoise, « L'originalité des "friches culturelles". Quelles formes de changement social et urbain apportent les réhabilitations de bâtiments industriels par l'art et la culture ? », *Études Normandes*, 2013/2, pp. 69-80
- LUCCHINI Françoise (dir.), *La mise en culture des friches industrielles*, éd. PURH, coll. « Histoire et Patrimoines », Rouen, 2016, 303p.
- LUGINBÜHL Yves, *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, CNRS Editions, Paris, 2013, 432 p.
- LUSSAULT Michel, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, éd. Maison des Sciences de la Ville, coll. « Sciences de la ville », n°3, Tours, 1993, 415 p.
- LUSSAULT Michel, « Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine », *Annales de géographie*, 1997, t. 106, n°597, pp. 522-530

LUSSAULT Michel, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, éd. Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 2007, 363 p.

LUSSO Bruno, « Les musées, un outil efficace de régénération urbaine ? Les exemples de Mons (Belgique), Essen (Allemagne) et Manchester (Royaume-Uni) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2009

LUSSO Bruno, « Culture et régénération urbaine : les exemples du Grand Manchester et de la vallée de l'Emscher », *Métropoles*, 2010/8

LUSSO Bruno, « Les équipements culturels de la vallée de l'Emscher (Ruhr, Allemagne) : de la régénération urbaine au développement d'une économie culturelle et créative », *Belgeo*, 2014/3

LUSSO Bruno, « Régénération culturelle et développement de clusters créatifs : l'exemple de l'agglomération du Grand Manchester », *Géographie, Economie et Société*, 2015/1, vol. 1, pp. 3-24

LUXEMBOURG Corinne, « Patrimonialiser, revitaliser, habiter les villes industrielles : une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain », *Revue Géographique de l'Est*, 2013/3-4, vol. 53

LUXEMBOURG Corinne, *Métamorphoses des villes industrielles. Vivre la ville désindustrialisée*, éd. L'Harmattan, coll. « Itinéraires géographiques », 2014, 178 p.

LYNCH Kevin, *L'image de la Cité*, éd. Dunod, 1969 (1^e publication, 1960), 232 p.

LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne*, éd. Minuit, coll. « Critique », Paris, 1979, 109 p.

LYOTARD Jean-François, *Le postmoderne expliqué aux enfants*, éd. Galilée, 2005 (rééd.), 176 p.

M -

MASBOUNGI Ariella, *Bilbao, la culture comme projet de ville*, éd. la Villette, Paris, 2001

MASBOUNGI Ariella, « Bilbao, nouvelle Mecque de l'urbanisme », *Annales des mines – réalités industrielles*, 2008/1, pp. 45-48

MATTHEY Laurent, « L'urbanisme qui vient. Usage des valeurs et du storytelling dans la conduite contemporaine des projets urbains (un exemple suisse) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2014, 9 p.

MELIN Hélène, KOURCHID Olivier, « Mobilisations et mémoire du travail dans une grande région : le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel », *Le Mouvement Social*, 2002/2, n°199, pp. 37-59

MELIN Hélène, « Loos-en-Gohelle, du noir au vert », *Multitudes*, 2013/1, n°52, pp. 59-67

MICOUD André, « Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps ? », *Hermès, La Revue*, 1996/2, n°20, pp. 115-123

MILES Malcolm, "Interruptions: Testing the Rhetoric of Culturally Led Urban Development", *Urban Studies*, 2005, vol. 42, n°5-6, pp. 889-911

- MILES Steven, PADDISON Ronan, "Introduction: The Rise and Rise of Culture-led Regeneration", *Urban Studies*, 2005, vol. 42, n°5-6, pp. 833-839
- MIOT Yoan, *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? : le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Étienne*, Thèse de doctorat, Université de Lille 1, 2012.
- MIRALLES BUIL Diego, « Le quartier de l'Arsenal, un "village dans la ville" entre patrimonialisation et normalisation. Quand la municipalité prend la main sur la mémoire ouvrière », *EchoGéo*, 2015/3, vol. 33
- MOONEY Gerry, "Cultural Policy as Urban Transformation? Critical Reflections on Glasgow, European City of Culture 1990", *The Journal of the Local Economy Policy Unit*, 2004/4, vol. 19
- MONS Alain, « Imagerie urbaine, une symbolique différée », *Les Annales de la recherche urbaine*, 1989, n°42, pp. 37-44
- MONS Alain, *Les lieux du sensible. Villes, hommes, images*, éd. du CNRS, Paris, 2013, 258 p.
- MOREL JOURNAL Christelle, SALA PALA Valérie, « Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ? Le cas de Saint-Étienne », *Métropoles*, 2011/10
- MORTELETTE Camille, « Renouer avec l'attractivité territoriale. La relance des villes postindustrielles en déclin grâce aux économies culturelles et créatives. Etude du cas stéphanois », mémoire de master 2 sous la direction de Philippe Chaudoir, Institut d'Urbanisme, Lyon 2, 2013
- MORTELETTE Camille, « La Cité du Design, un équipement culturel pour relancer le territoire stéphanois ? », *Belgeo*, 2014/1
- MORTELETTE Camille, « "Ici et là dans la cité des Provinces". Co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d'une cité minière. Lens, France », in. AUCLAIR E., HERTZOG A., POULOT M.-L., *Patrimonialiser l'urbain, inventer le commun. Engagées, participatives, partagées : co-constructions patrimoniales dans la ville*, Le Manuscrit, coll. « Devenirs urbain », Paris, 2018
- MORTELETTE Camille, « Changer l'image du bassin minier. Stratégies de marketing territorial et instrumentalisation des imaginaires socio-spatiaux », *Revue de marketing territorial*, 2019/3
- MOULINIER Pierre, « Compétences et modes d'action de l'État et des collectivités territoriales en matière culturelles », *L'Observatoire des politiques culturelles*, 2001, n°21
- MOULINIER Pierre, *Politique culturelle et décentralisation*, éd. L'Harmattan, 2002, 336 p.
- MOULINIER Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 2013, 6^{ème} édition, 127 p.
- MOULINIER Pierre, « La dimension territoriale de la démocratisation culturelle », *Politiques de la culture. Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2014, 6 p.
- MULLON Rachel, « Les références et l'immersion circonscrite : une approche et une méthode pour étudier la réception des modèles urbains », *RIURBA*, 2018, n°6

N -

NÉGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, « Les jeux politiques de l'intercommunalité culturelle », *L'Observatoire. La revue des politiques culturelles*, 2008/2, pp. 85-89

NÉGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, « Le tournant instrumental des politiques culturelles », *Pôle Sud*, 2014/2, n°41, pp. 83-100

NICOLAS Amélie, « Le projet urbain nantais : une mise à l'épreuve du modèle Bilbao », *Métropolitiques*, 2014

NIJMAN Jan, "The Paradigmatic City", *Annals of the Association of American Geographers*, 2000, vol. 90, issue 1, pp. 135-145

NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 1, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1997, 1664 p.

NORBERT-SCHULZ Christian, *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*, éd. P. Mardaga, Bruxelles, 1981

O -

OFFNER Jean-Marc, « Les "effets structurants" du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, 1993, 22-3, pp. 233-242

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Le développement local comme champ politique local », *Bulletin de l'APAD*, 1993/6, pp. 11-18

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, 368 p.

OPILLARD Florian, « Comparer la dimension spatiale des luttes urbaines. Analyse critique des mobilisations contre la gentrification à San Francisco (États-Unis) et contre la prédation immobilière à Valparaíso (Chili) », *Annales de Géographie*, 2018/2, n°720, pp. 115-144

P -

PARK Jungyoon, « Consommation, marketing territorial et attractivité », PUCA, Actes des séminaires Février-Juillet 2007, pp. 73-77

PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, BODY-GENDROT Sophie, *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, ed La Découverte, série l'état des savoirs, Paris, 2000, 440 p.

PASTOUREAU Michel, *Noir : Histoire d'une couleur*, éd. Seuil, Paris, 2000, 210 p.

PECK Jamie, "Struggling with the Creative Class", *International Journal of Urban and Regional Research*, 2005/4, vol. 29

PECK Jamie, THEODORE Nik, BRENNER Neil, « Postneoliberalisme and its Malcontents », *The Point is to Change It*, 2010/1, vol. 41, 354 p.

PELLEGRINO Pierre, *Le sens de l'espace. Livre 1, L'époque et le lieu*, éd. Anthropos, coll. « La bibliothèque des formes », Paris, 2000, 152 p.

PERCHERON Daniel, « Le Louvre à Lens », *Le Journal de l'École de Paris du Management*, 2009/4, n°78, pp. 27-32

PERCQ Pascal, *Une région pour gagner. La nouvelle aventure du Nord-Pas de Calais*, éd. L'aube/ARD, coll. « l'aube territoire », 1997, 205p.

PEYROUX Elisabeth, « Circulation internationale et construction sociale d'un "modèle" de gestion des services urbains : les City Improvement Districts à Johannesburg », *L'Espace Géographique*, 2012/1, vol. 41, pp. 68-81

PEYROUX Elisabeth, SANJUAN Thierry, « Stratégies de ville et "modèles" urbains : approche économique et géopolitique des relations entre villes. Introduction », *EchoGéo*, 2016, n°36

PILATI Thomas, TREMBLAY Diane-Gabrielle, « Cité créative et District culturel ; une analyse des thèses en présence », *Géographie, économie, société*, 2007/4, vol. 9, pp. 381-401

PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, éd. Sciences Po. Les Presses, Paris, 2009, 420 p.

PLAZA Beatriz, "The Guggenheim-Bilbao Museum Effect: A Reply to María V. Gomez 'Reflective Images: The Xase of Urban Regeneration in Glasgow and Bilbao'", *International Journal of Urban and Regional Research*, 1999, vol. 23, issue 3, pp. 589-592

POIRIER Philippe, *Les politiques culturelles en France*, La Documentation Française, 2003, 640 p.

PONTY Janine, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux guerres*, éd. La Sorbonne, Paris, 1988, 474 p.

POUSSOU Jean-Pierre, LOTTIN Alain, *Naissance et développement des villes minières en Europe*, éd. Presses Universitaires d'Artois, Arras, 2004, 555 p.

PRIGENT Lionel, « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? », *Revue internationale et stratégique*, 2013/2, n°90, pp. 127-135

PROULX Marc-Urbain, TREMBLAY Dominic, « Marketing territorial et positionnement mondial », *Géographie, économie, société*, 2006/2, vol. 8, pp. 239-256

R -

RABIER Jean-Claude, *La remonte*, éd. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2002, 275 p.

RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éd. Litec, 1981, 249 p.

RAFFESTIN Claude, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in. AURIAC F. BRUNET R. (Ed.). *Espaces, jeux et enjeux*, éd. Fayard & Fondation Diderot, Paris, 1986. p. 175-185.

RAUMOLIN Jussi, « L'homme et la destruction des ressources naturelles : la Raubwirtschaft au tournant du siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1984/4, vol. 34, pp. 798-819

RAUTEMBERG Michel (dir.), *Patrimoine et culture industrielle*, Programme Pluriannuel en Sciences Humaines, 1994

RAUTEMBERG Michel, "Industrial heritage, regeneration of cities and public policies in the 1990s: elements of a French/British comparison", *International Journal of Heritage Studies*, 2011, 18, pp. 1-12

RAUTEMBERG Michel, TRIGANO Sandra, « Une institution culturelle et son territoire ; Culture Commune, scène nationale du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, ou l'art de « transfigurer » la mémoire ouvrière », in. ARRIETA URTIZBEREA Iñaki, *Activaciones patrimoniales e iniciativas museísticas : ¿ por quién ? y ¿ para qué ?*, 2009, pp. 21-47

RAVENEL Ludovic, *La géographie du football en France*, Presses Universitaires de France, Paris, 143 p.

REGOURD Serge, *L'exception culturelle*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2004, 128 p.

REITEL Bernard, *Villes et Frontières : un jeu de construction de territoires*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris X – Nanterre, 2010

REITEL Bernard, PFIRSCH Thomas, « Editorial. Les grands équipements culturels dans les espaces industriels en reconversion : de la requalification urbaine aux enjeux métropolitains ? », *Belgeo*, 2014/1

RELPH Edward, *Place and Placelessness*, Pion, London, 1976, 174 p.

REY-VALETTE Hélène, CHIA Eduardo, MATHE Sindhia, MICHEL Laura, NOUGAREDES Brigitte, TOUSSAINT SOULARD Christophe, MAUREL Pierre, JARRIGE Françoise, BARBE Eric, GUIHENEUF Pierre-Yves, « Comment analyser la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture », *Géographie, Economie, Société*, 2014/1, vol. 16, pp. 65-89

RICOEUR Paul, « L'identité narrative » dans *La narration. Quand le récit devient communication*, éd. Labor et fides, coll. « Lieux théologiques », 1988, 310 p.

ROCHETTE Corinne, HOUILLIER-GUIBERT Charles-Édouard, « Positionnement épistémologique et méthodologique du marketing des territoires comme champ de recherche », *Revue Marketing Territorial*, 2018

ROSEMBERG Muriel, *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, éd. Anthropos, coll. « Villes », Paris, 2000

ROUSSEAU Max, « "Bringing politics back in" : la gentrification comme politique de développement urbain ? Autour des "villes perdantes" », *Espaces et Sociétés*, 2008/1-2, n°132-133, pp. 75-90

ROUSSEAU Max, "Re-imagining the city centre for the middle classes. Regeneration, gentrification and symbolic places in 'loser cities'", *International Journal of Urban and Regional Research*, 2009/3, vol. 33, pp. 770-788

ROUSSEAU Max, *Vendre la ville (post) industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et à Sheffield (1945-2010)*, Thèse de doctorat, Université de Jean Monnet de Saint-Etienne, 2011, 767 p.

ROUSSEAU Max, « Villes postindustrielles : pour une nouvelle approche », *Métropolitiques*, 2013, 7 p.

ROUSSEL Isabelle, MEILLIEZ Francis, CARLIER Éric, « Noir, bleu, vert, les différentes couleurs de l'environnement du bassin minier », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp. 41-47

S -

- SAEZ Guy, *Institutions et vie culturelles*, éd. La Documentation française, 2005, 176 p.
- SAEZ Guy, SAEZ Jean-Pierre, *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, éd. La Découverte, coll. « Recherches », 2012, 398 p.
- SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, éd. Meridiens Klincksieck, Paris, 1994, 422 p.
- SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses Universitaires de France, 1990, 531 p.
- SCOTT Allen, « The Cultural Economy: geography and the creative field », *Media Culture and Society*, 1999/6, vol. 21
- SCOTT Allen, LERICHE Frédéric, « Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial », *Espace géographique*, 2005/3, tome 34, pp. 207-222
- SEGRESTIN Denis, *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin, coll. « U », 1996, 223 p.
- SEMMOUD Nora, *La réception sociale de l'urbanisme*, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 254 p.
- SENNETT Richard, *La conscience de l'œil*, éd. de la Passion, Paris, 2000 (1^{ère} éd. 1990), 215 p.
- SGARD Anne, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, 2010/2, vol. 1,
- SIBERTIN-BLANC Mariette, *Les initiatives culturelles municipales dans la recomposition des espaces métropolitains – Le cas toulousain*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2001
- SIBERTIN-BLANC Mariette, « La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales », *Géocarrefour*, 2008, pp. 5-13
- SIBERTIN-BLANC Mariette, « L'action culturelle territoriale en France : lecture des recompositions à travers les structures culturelles départementales », *Géographies et culture*, 2013
- SIBERTIN-BLANC Mariette, LIMA Stéphanie, « La configuration culturelle territoriale d'une ville moyenne : trajectoires et tensions. Le cas d'Albi », *EchoGéo*, 2016
- SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLÉ Olivier, RENAHY Nicolas, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, éd. Armand Colin, coll. U, Paris, 2015, 363 p.
- SMITH Andrew, *Events and urban regeneration: the strategic use of events to revitalise cities*, Routledge, London, 2012, 320 p.
- SMYTH Hedley, *Marketing the City: the role of flagship developments in urban regeneration*, Spon, London, 1994, 301 p.
- SÖDERSTRÖM Ola, PAQUOT Thierry, « Modèles urbains. Editorial du dossier spécial », *Urbanisme*, 2012, n°383, pp. 43-45
- SOJA Edward W., *Postmetropolis. Critical studies of cities and regions*, ed. Blackwell, Oxford, 2000, 440 p.

STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La sociologie urbaine*, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2010, 127 p.

STEVENS Jean-François, *Petit guide de prospective. Nord-Pas de Calais 2020*, éd. L'aube nord, la Tour d'Aigues, 2000, 126 p.

T -

TALLANDIER Martin, « Le classement Unesco favorise-t-il l'activité touristique et le développement économique local ? Une étude économétrique du cas de la France », colloque Unesco, 2008

TEILLET Philippe, « Les politiques culturelles deviennent-elles des politiques événementielles pour peaufiner leur image ? », *Nectart*, 2019/2, n°9, pp. 62-68

TESSIER Roger, TELLIER Yvan (dir.), *Théories de l'organisation. Personnes, groupes, systèmes et environnement*, Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 23-32 (publication originale, posthume, 1921)

THUMERELLE Jean-Pierre, « Que reste-t-il de l'originalité des comportements démographiques du bassin minier ? », *Hommes et Terres du Nord*, 1994/1, pp. 13-18

TIANO Camille, *Les fauteurs d'imaginaire : construction d'un imaginaire et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine : Euralille, Euroméditerranée et Neptune*, Thèse de doctorat, Université Paris 8, 2007, 417 p.

TIANO Camille, « Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains ? », *Cybergeog : European Journal of Geography*, 2010

TOBELEM Jean-Michel, THURIOT Fabrice, « Qu'est-ce qu'un équipement culturel structurant ? », *Revue Marketing Territorial*, 2019/2.

TORNATORE Jean-Louis (a), « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels », *L'Homme*, 2004/2, n°170, pp. 79-116

TORNATORE Jean-Louis (b), « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, 2004, n°42, pp. 149-160

TORNATORE Jean-Louis, « L'"invention de la Lorraine industrielle". Note sur un processus en cours », *Ethnologie française*, 2005/4, vol. 35, pp. 679-689

TOURAINÉ Alain, *La société postindustrielle. Naissance d'une société*, éd. Denoël, coll. « Médiations », Paris, 1969, 315 p.

U -

URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, La Documentation française, 1996, 361 p.

V -

VANIER Martin (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, éd. PUR, coll. « Espace et territoires », Rennes, 2009, 228 p.

VELTZ Pierre, DAVEZIES Laurent, *Nord-Pas-de-Calais, 1975-2000 : le grand tournant*, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2004, 169 p.

VESCHAMBRE Vincent, « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », *Norois*, 2005/2, n°195

VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 315 p.

VESCHAMBRE Vincent, « La cheminée d'usine entre "entre totem et tabou" : effacement versus appropriation d'un symbole du passé industriel, *L'Homme et la Société*, 2014/2, n°192

VESCHAMBRE Vincent, RIPOLL Fabrice, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, 2005/2, n°195

VIARD Jean, *La société d'archipels*, éd. L'Aube, coll. « Monde en cours », 126 p.

VICARIO Lorenzo, MARTINEZ MONJE Manuel, "Another 'Guggenheim Effect' ? The Generation of a Potentially Gentrifiable Neighbourhood in Bilbao", *Urban Studies*, 2003/12, vol. 40

VIVANT Elsa, « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable », *Espaces et société*, 2007/4, n°131, pp. 49-66

VIVANT Elsa, « Du musée-conservateur au musée-entrepreneur », *Téoros*, 2008, 27-3, pp. 43-52

W -

WATREMEZ Anne, L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, 2008/1, n°31, pp.77-92

WEBER Max, « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques » (1917), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, 1965, 543 p.

WEBER Max, « La domination légale à direction administrative bureaucratique », in. TESSIER R. ; TELLIER Y., *Théories de l'organisation. Personnes, groupes, systèmes et environnement*, chapitre 2, Presses Universitaires du Québec, 1991 ? PP ; 23-32

WIESZTORT Laurène, *La réinsertion de la nature en ville et le développement durable : études de cas dans l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat, Université d'Artois, 2011

Z -

ZANETTI Thomas, « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un conflit mémoriel », *Norois*, 2010

ZANETTI Thomas, « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un patrimoine militaire saisi par l'économie créative », *In Situ : Revue des patrimoines*, 2011

ZUKIN Sharon, *Loft Living : Culture and Capital in Urban Change*, éd. John Hopkin University Press, Baltimore, 1982, 212p.

ZUKIN Sharon, *The Cultures of Cities*, éd. Blackwell, Oxford, 1995, 322p.

ZULAIKA Joseba, *Crónica de una seducción. El museo Guggenheim Bilbao*, Nerea, Madrid, 1997

Sources premières

- Guides touristiques

GIBLIN Béatrice (réal.), *Nord-Pas-de-Calais*, éd. Hachette, coll. « Guide bleu », 1997, 575 p.

METTAIS Valérie, *Nord-Pas-de-Calais*, éd. Hachette, coll. « Guide bleu », 2005, 351 p.

Picardie, Flandres Artois, éd. Michelin, coll. « Guide vert », 2000, 360 p.

Nord-Pas-de-Calais, éd. Michelin, coll. « Guide vert », 2015, 474 p.

Un grand weekend à Lens et ses environs, éd. Hachette, coll. « Tourisme », 2013, 104 p.

Bassin minier et Louvre Lens en quelques jours, Lonely Planet, 2016, 160 p.

- Rapports, fascicules, revues institutionnelles et techniques

BATTIAU Michel (dir.), Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, *Atlas Régional*, 1980-1985, 1985, 26 cartes

BIANCHINI Annick, « Le tourisme industriel est en vogue », Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la communication et de l'information, 2008, n°33

CABIDDU Marcel, *Les chances et les moyens du nouveau développement d'un ancien bassin minier*, Rapport au Premier ministre, éd. La documentation française, coll. « rapports officiels », Paris, 2001, 102 p.

DECTOT Xavier, CRDP du Nord-Pas-de-Calais, Louvre Lens, éd. Scéren, Louvre Lens, 2013

LACAZE Michel, *Les grandes friches industrielles*, DATAR, La Documentation française, 1985

LOYRETTE Henri, *Le projet scientifique et culturel du Louvre Lens*, juin 2008

MITCHELL Nora, RÖSSLER Metchild, TRICAUD Pierre-Marie, « Paysages culturels du patrimoine mondial. Guide pratique de conservation et de gestion », *Les Cahiers du Patrimoine*, 2011, n°26

SUBILEAU Jean-Louis, HÉBERT Guillaume, *La fabrique de la ville aujourd'hui*, éd. La Découverte, 2018, 160 p.

Centre d'étude et de prospective, Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais, Secrétariat général pour les affaires régionales, *Des villes et des hommes. Le devenir de l'ancien bassin minier*, 1995, 191 p.

- Littérature grise

Bassin Minier Uni, *Forum des clubs et ateliers BMU*, 18 novembre 2006

Bassin Minier Uni, *Actes des Rencontres Bassin Minier Uni*, 28 et 29 juin 2006

Bassin Minier Uni, *Actes des Rencontres Bassin Minier Uni*, 13 décembre 2007

Bassin Minier Uni, *Actes des Rencontres Bassin Minier Uni*, 17 et 18 octobre 2011

Bassin Minier Uni, *Journaux de la candidature*, 2006-2012, n° 1 à 11

Conférence permanente du Bassin minier, *Synthèse du livre blanc*, 1999

Conférence permanente du Bassin minier, *Diagnostic territorial du bassin minier*, 2013

Euralens, compte-rendu des assemblées générales des 4 octobre 2009, 4 décembre 2009, 1^{er} juillet 2010, 30 mars 2012, 19 novembre 2015

Euralens, « Quel avenir métropolitain pour la base 11/19 ? », *Livret 3*, 2014

Euralens, « Louvre Lens : chiffres clés et impacts », *Livret 7*, 2015

Euralens, « Forum Culture et tourisme », *Livret 8*, 2016

Euralens, « Louvre Lens : chiffres clés et impacts », *Livret 10*, 2016

Euralens, « Louvre Lens, 5 ans ! Chiffres clés et impacts 2012-2017 », *Livret 8*, 2017

INSEE, « Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain », *Pages de Profils*, n°110, 2012

Louvre Lens, *Dossier de presse*, 2012

Mission Bassin Minier, *Les paysages*, Carnets de la Mission Bassin Minier, 2016

Mission Bassin Minier, *Portrait socio-économique du Bassin Minier*, 2019

Mission Louvre Lens Tourisme, Carnets de tendance, 1, 2 et 3

TCI Research, *Enquête Visiteurs ALL, Autour du Louvre Lens. Profil – Comportements – Impact*, 2015

- Articles de presse, émissions de radio ou télévisées

COQUET Marion, « Daniel Percheron, l'homme qui veut réveiller le Nord-Pas-de-Calais », *L'Express*, 2012

COURBET Claire, « Face au Louvre-Lens, un h[^]tel 4 étoiles dans les corons », *Le Figaro*, 2015

De VOGÜÉ Alix, « Deux BHNS remplaceront le projet de tramway du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais », *Le Moniteur*, 2013

DEBETTE Céline, NAUDOT Hervé, « Lens-Hénin. Plus d'un mois après l'installation de ses œuvres, y a-t-il un effet Richard Orlinski ? », *La Voix du Nord*, 2018

DEBS Maxime, « Le Louvre-Lens, un tableau en demi-teinte », *France Inter*, 2017

ESCUDIÉ Jean-Noël, « Louvre-Lens, un an après : vers un effet Bilbao ? », *Localtis*, 2013

GIBBLIN Béatrice, « Comment le Pas-de-Calais a basculé du PS au FN », *Libération*, 11 mai 2017

GUIGNOUX Sabine, « Le Louvre-Lens encore loin du miracle de Bilbao », *La Croix*, 2016

GUIGNOUX Sabine, « Le Guggenheim de Bilbao, à vingt ans, fait toujours recette », *La Croix*, 2017

KOCH Marjolaine, « Louvre-Lens : l'effet Bilbao est-il reproductible ? », *Localtis*, 2017

KORKOS Alain, « Le Louvre Lens à Auchan, ou le discours verbal contredit par le discours visuel », *Arrêt sur Image*, 2015

MARTIN Youenn, « Des gens du voyage sur le site historique minier du 9/9bis, mais pas d'impact sur la fête de dimanche », *La Voix du Nord*, 2018

RENARD Camille, « A quoi sert votre Région ? », *France culture*, 2015

RYCKNER Didier, « Les 10 raisons pour lesquelles le musée du Louvre Lens est un mauvais projet », *La tribune de l'art*, 2009

RYCKNER Didier, « A propos de la politique d'exposition à Lens », *La tribune de l'art*, 2017

SAVARY Pierre, « Avec le Louvre, Lens espère l'effet Bilbao », *Capital*, 2012

TOBELEM Michel, « Le Louvre-Lens n'aura pas « l'effet Bilbao » escompté », *Le Monde*, 2016

TRENTESAUX Jacques, « Le Louvre, fer de Lens ? », *L'Express*, 2012

ZAPPI Sylvia, « À Saint-Étienne, le centre-ville miné par la pauvreté », *Le Monde*, 2017

« Après l'embrasement des terrils, "il faut se mettre à la hauteur de l'événement », *La Voix du Nord*, 2015

« The 46 places to go in 2013. Because the whole world will be there in 2014 », *The New-York Times*, 2013

ARTE, Louvre Lens, « Louvre Lens, vous voyez le tableau », webdocumentaire, 2013

Infrarouge, « Les enfants du terril », *France 2*, 2017

Les pieds sur terre, « Le Louvre à Lens », *France culture*, 04/12/12

Pixel 13-14, *France culture*, « Louvre-Lens : la ville espère un miracle », 2012

- Archives

- 1) Archives de la ville de Lens

Compte-rendu du comité technique du 8 février 2006, cote 252W13

Présentation du projet de candidature de la ville de Lens au Conseil Régional, Commission Plénière du 24 juin 2003, cote 252W2

- 2) Archives Régionales

Séance plénière des 19, 20, 21 décembre 2007, cote 149P/2007/152

Commission permanente du 26 juin 2008, Cote 149P/2007/154

Séance plénière du Conseil Régional, mars 2005, cote 166P/2005/3

Commission permanente du 4 avril 2005, cote 166P/2005/3

Commission permanente du 9 novembre 2009, cote 166P/2009/143

Séance plénière du 24 juin 2004, cote 1716W10

- Conseil municipal de la ville de Lens, 8 décembre 1987, cote 201W65
- Projet de requalification du site de la fosse 11/19 et du site des terrils et requalification des espaces extérieurs de la fosse Declercq-Crombez des 9/9bis de Oignies par l'EPF, 1997, cote 2161W2
- Projet de parc d'attraction – reconversion de la base 11/19, cote 230W772
- Rapport de la DAC pour le développement des politiques culturelles dans le bassin minier, 1993-1994, cote 340W72
- Rapport du CIADT, 15 décembre 1998, cote 340W72
- Rapport d'orientation de la politique culturelle du Conseil Régional, 1994, cote 79139
- Projet de convention culturelle dans l'agglomération Hénin-Carvin, compte-rendu d'atelier « Pratiques culturelles et artistiques », 2002, cote 919W53
- Points de repère sur l'évolution de la politique culturelle du Conseil Régional, 1974-1998, cote 7D1000
- Rapport d'orientation, la politique culturelle du Conseil Régional, 1994, cote 7D139
- Bilan général des interventions du Conseil Régional dans le domaine culturel, 1974-1980. Séance plénière du Conseil Régional du 30 janvier 1981, cote 7D2
- Bilan de la politique culturelle du Conseil Régional 1994-1996, cote 7D58
- Rapport introductif présenté par Michel Delbarre. Séance plénière du 28-29 novembre 1996, cote 7D59
- SDAU de la « zone minière du Pas-de-Calais », 1972, cote ET11 et ET 7735
- Actes des débats publics des Assises du Bassin minier, 1995-1996, cote ET2233
- Bâcle-Giard Fabienne, *Programme de recherche. Études anthropologique du bassin minier, un ou des bassins ? Nord-Pas-de-Calais*, entre 1999 et 2002 (documents non trouvés)
- Timbart Odile, *Les dépenses culturelles des régions en 1978, 1981, 1984*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1987, 254 p, cote ET3888
- Rapport de l'Orcep, *Office régional de la culture et de l'éducation permanente*, 1988, cote : ET599
- Millet, Swiergiel, *Actualiser l'image de la région Nord-Pas-de-Calais. Dynamisme économique et richesse culturelle*, 1988, cote ET974
- Références culturelles et artistiques**
- BELVAUX Lucas, *Chez nous*, 2017
- BUCQUOY Jan, HERNU Marc, *Retour au pays noir*, 1982
- DELCOURT Charles, *Face Nord*, éd. Lightmotiv, 2014
- DUPUICH Philippe, *Empreintes et métamorphoses. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, éd. Ouest-France, 2008
- HASQUIN René-Pierre, *L'adieu au pays noir*, 1992
- MILLS-AFFIF Édouard, *Au pays des Gueules noires, la fabrique du FN*, 2004

MILLS-AFFIF Édouard, *Bassin miné*, 2014

MOULLET Luc, *La cabale des oursins*, 1992

VAN BOST Nathalie, *Voyage entre terrils et cités*, éd. Lieux dits, 2012, 216 p.

VARDA Agnès, JR, *Visages, Villages*, 2017

ZECCA Ferdinand, NONGUET Lucien, *Au pays noir*, 1905

ZOLA Emile, *Germinal*, 1885

Table des figures

Figure 1 : Carte générale du Bassin minier et des terrains de thèse à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais	22
Figure 2 : Carte de localisation du Bassin minier et dynamique de l'exploitation	27
Figure 3 : Carte des compagnies minières avant la nationalisation	30
Figure 4 : Chronologie indicative de la constitution et de l'expansion du Bassin minier.....	31
Figure 5 : Les différents types de logement des cités minières.....	35
Figure 6 : Carte des puits de mine.....	37
Figure 7 : Tableau classificatoire du sort des traces spatiales minières	40
Figure 8 : Les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle (62).....	43
Figure 9 : Principaux marqueurs paysagers du Bassin minier	44
Figure 10 : Chevalement de la fosse 3, Liévin (62)	45
Figure 11 : Chevalement de la fosse 1, Liévin (62)	46
Figure 12 : Château Mercier, Hôtel de ville de Mazingarbe (62)	47
Figure 13 : Représentations du pays noir : tableau de C. Meunier (g.) et bande dessinée de J. Bucquoy et M. Hernu	49
Figure 14 : Carte de la déclinaison communale de l'IDH-4 dans la Région Nord-Pas-de-Calais	52
Figure 15 : Chronologie indicative de la fin programmée de l'exploitation du charbon	57
Figure 16 : Tableau présentant les évolutions idéologiques, économiques, spatiales et sociales à travers les concepts de Modernité, Postmodernité et Hypermodernité	82
Figure 17 : Analyse du Bassin minier grâce aux concepts liés aux modernités.....	88
Figure 18 : Statut évolutif de la friche en fonction des perceptions et des enjeux territoriaux	104
Figure 19 : Prises de vue de l'ancienne Manufacture d'Armes à Saint-Etienne.....	113
Figure 20 : Typologie des significations possibles de modèles urbains et de bonnes pratiques	119
Figure 21 : Les sept EPCI principaux du Bassin minier	138
Figure 22 : Carte IGN de la région lensoise au 1/50 000.....	142
Figure 23 : Carte des cas d'étude retenus.....	151
Figure 24 : Photographies des terrains retenus.....	152
Figure 25 : Tableau présentant le détail des cas d'étude.....	157
Figure 26 : Tableau récapitulatif de l'organisation du terrain d'enquête	160
Figure 27 : Tableau récapitulatif de la temporalité des enquêtes et des personnes interrogées	165
Figure 28 : Cité des Provinces, Lens. Localisation et illustration.....	169
Figure 29 : Cité 9, Lens. Localisation et illustration.....	171
Figure 30 : Cité Declercq, Oignies. Localisation et illustration.....	173
Figure 31 : Logements rue Taffin. Localisation et illustration	175
Figure 32 : Le guide d'entretien	179
Figure 33 : Carte des principaux équipements à rayonnement régional ou intercommunal ..	192
Figure 34 : Tableau des acteurs principaux en matière de compétence culturelle.....	200
Figure 35 : Tableau des subventions engagées par la Direction de la Culture dans le Nord-Pas-de-Calais entre 2004 et 2014.....	202
Figure 36 : Les cinq structures culturelles ayant bénéficié des subventions les plus importantes dans le Bassin minier entre 2004 et 2014.....	203

Figure 37 : Vue de la base 11/19 et de Culture Commune.....	216
Figure 38 : Carte de vœux pour l'année 2012 de l'association BMU.....	229
Figure 39 : Périmètre Euralens.....	233
Figure 40 : Promotion des projets culturels et lien avec l'identité territoriale.....	240
Figure 41 : Logo et slogan d'Euralens.....	243
Figure 42 : Exemple de mise en animation de l'action publique lors de l'atelier thématique culture et tourisme.....	251
Figure 43 : Deux projets similaires ?.....	265
Figure 44 : Graphique contextualisant des gros titres de presse en fonction du temps et de l'enthousiasme sous-jacent.....	268
Figure 45 : Extrait du PADD du PLU de Loos-en-Gohelle (62).....	282
Figure 46 : Périmètre des biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.....	286
Figure 47 : La fosse du 12 à Lens, une friche toujours en vacance.....	287
Figure 48 : Mobilisation populaire et écharpe multicolore à Loos-en-Gohelle.....	290
Figure 49 : Inauguration du 1er panneau sur l'A2, à hauteur de la commune de Crépin (59), le 20 novembre 2016.....	293
Figure 50 : Exemple du panneau de la Cité des Bureaux Ouest, Liévin (62).....	294
Figure 51 : Chronologie commentée de la genèse du Louvre Lens.....	297
Figure 52 : Vue aérienne du Louvre Lens et des terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle.....	300
Figure 53 : Plan IGN de la parcelle du musée du Louvre, Lens (62).....	301
Figure 54 : Photographies du parc du musée du Louvre, Lens (62).....	302
Figure 55 : Limites du parc : discontinuité ou transition ?.....	303
Figure 56 : Le musée du Louvre Lens.....	304
Figure 57 : Plan IGN de Lens montrant les effets de discontinuité du musée.....	307
Figure 58 : Vues de l'entrée du pont Césarine.....	308
Figure 59 : Quartier de la gare, instructions pour aller au musée.....	309
Figure 60 : Promenade plantée à partir de la gare et passerelle enjambant la rue Paul Bert.....	311
Figure 61 : Un espace public accessoirisé pour guider le visiteur.....	312
Figure 62 : Tableau recensant les visiteurs du Louvre Lens de 2013 à 2016.....	317
Figure 63 : Profil type du visiteur du Louvre Lens.....	319
Figure 64 : Profil socio-économique des visiteurs du Louvre Lens, 2015.....	320
Figure 65 : Le Louvre à Auchan et l'exposition Sang et Or.....	323
Figure 66 : La route des Gueules Noires.....	332
Figure 67 : Le périmètre de la destination ALL : un Bassin minier à géographie variable... ..	335
Figure 68 : Extrait du carnet de tendance 1 « Valeurs » d'AAL présentant le noir comme un atout.....	340
Figure 69 : Extraits du carnet de tendance 2 « Un shopping inspiré du territoire » d'AAL se référant aux produits dérivés.....	341
Figure 70 : Extraits du carnet de tendance 1 « Valeurs » d'AAL se référant à l'identité collective héritée.....	343
Figure 71 : Le nouvel hôtel quatre étoiles devant le Louvre Lens.....	347
Figure 72 : Détail des temporalités de reconversion de nos cas d'étude.....	353
Figure 73 : Des sites entre passé et modernité.....	357
Figure 74 : Plan de parc d'attraction sur la base du 11/19.....	359
Figure 75a : L'ancienne chaufferie du 9/9bis, un lieu dédié à l'accueil de workshops.....	362
Figure 75 b : L'ancienne salle des douches, un lieu dédié aux bureaux de l'équipe du 9/9 bis et à l'accueil de public.....	362

Figure 76 : Bâtiments du CR2E, Base 11/19, Loos-en-Gohelle (62).....	365
Figure 77 : Détails du Métaphone sur le site du 9/9 bis.....	367
Figure 78 : Détails du LEAUD sur le site de Wallers-Arenberg (59).....	368
Figure 79 : Vue du site de Wallers-Arenberg mêlant éléments de décor et vestiges patrimoniaux.....	371
Figure 80 : Le Kong Gaillette de Richard Orlinski au 9/9bis	372
Figure 81 : Tableau présentant la part de spectacles relatifs à l'identité minière et comment celle-ci est mise en avant.....	374
Figure 82 : Mise en lumière du 9/9bis de Oignies lors des Fugues Sonores.....	376
Figure 83 : Des limites plus ou moins poreuses entre les sites miniers et leur environnement	381
Figure 84 : Une diversité de pratiques et d'occupations sur le site du 9/9bis	382
Figure 86 : Dispositifs mis en place pour la rencontre pendant les Rutilants et Constellation Imaginaire.....	397
Figure 87 : Constellation Imaginaire, Base 11/19	400
Figure 88 : Les Rutilants, 9/9 bis	402
Figure 89 : Constellation imaginaire, Base 11/1	404
Figure 90 : Les Rutilants, 9/9 bis	406
Figure 91 : Carte des déplacements domicile-travail en 2006 et leur évolution entre 1999 et 2006 dans le Bassin minier et entre le Bassin minier et le SCOT de Lille	417
Figure 92 : Photographie du livret 2016.....	420
Figure 93 : Représentations des habitants en termes culturels.....	424
Figure 94 : Représentations des habitants en termes économiques et sociaux	425
Figure 95 : Représentations des élus et de leurs pratiques.....	426
Figure 96 : Mots clés évoqués par les habitants du bassin minier pour décrire leur région... ..	429
Figure 97 : Différents espaces du parc du Louvre Lens (vers Liévin).....	437
Figure 98 : Vue sur la Galerie du Temps, Musée du Louvre Lens	443
Figure 99 : Origine géographique des visiteurs du musée du Louvre en fonction de leur distance à l'équipement.....	454
Figure 100 : Motifs de venue au musée du Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19 ..	456
Figure 101 : Fréquence de visite au musée du Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19	457
Figure 102 : Modalités de visite au Louvre pour les usagers du 9/9bis et du 11/19	458
Figure 103 : Un musée qui suscite la curiosité ?.....	459
Figure 104 : Une architecture globalement appréciée par les visiteurs du Louvre	461
Figure 106 : Une architecture globalement appréciée par les visiteurs (usagers du 9/9bis et du 11/19)	462
Figure 107 : Une muséographie jugée adaptée par les visiteurs du Louvre	463
Figure 108 : Une appréciation négative du parc par les visiteurs du Louvre.....	465
Figure 109 : Un avis plus mitigé pour les usagers du 9/9bis et du 11/19.....	466
Figure 110 : Installations temporaires dans le parc du Louvre Lens, été 2018.....	471
Figure 111 : Une prise de connaissance de l'événement révélatrice de la nature de ce dernier et du fonctionnement de l'équipement	474
Figure 112 : Habitudes de fréquentation du 9/9bis et du 11/19	475
Figure 113 : Provenance géographique des spectateurs d' « Ici et là dans la cité des Provinces » en fonction de leur distance à l'équipement.....	477

Figure 114 : Provenance géographique des spectateurs de « La Constellation Imaginaire » en fonction de leur distance à l'équipement.....	478
Figure 115 : Provenance géographique des spectateurs des « Rutilants » en fonction de leur distance à l'équipement.....	479
Figure 116 : Motifs de visite pour les usagers du 9/9bis et du 11/19.....	481
Figure 117 : Appréciation de la programmation des équipements étudiés	482
Figure 118 : Perception de l'intérêt de l'équipement par les usagers du 9/9bis et du 11/19..	483
Figure 119 : Synthèse de l'appropriation des équipements culturels étudiés par les riverains	485
Figure 120 : Analyse de l'impact de l'expérience de la destination sur l'image du Bassin minier	492
Figure 121 : Représentations du territoire par les visiteurs du Louvre Lens avant et après cette visite	495
Figure 122 : Rupture ou continuité, comment les visiteurs du Louvre se représentent l'insertion du musée dans le quartier.....	497
Figure 123 : Représentations de l'inscription Unesco auprès des usagers du 9/9bis et du 11/19	501
Figure 124 : Exemples d'appropriation par la transformation des façades, Oignies	507
Figure 125 : Evolutions récentes du quartier du Louvre Lens	513
Figure 126 : Habillage des façades et concertation de l'îlot Parmentier.....	515
Figure 127 : Panneau de localisation sur le parvis de la gare, aujourd'hui supprimé	519
Figure 128 : Habillages de la façade de l'Apollo	520
Figure 129 : Panneau explicatif de l'organisation spatiale de la basse 11/19 de Loos-en-Gohelle	522
Figure 130 : Les photographies présentées aux riverains du Louvre et du 11/19	532
Figure 131 : Classement des sites du Bassin minier du plus représentatif au moins représentatif.....	539

3.3.1 Un changement du rapport au temps et au patrimoine.....	89
3.3.2 L'instrumentalisation de la culture comme expression des changements sociétaux.....	91
4. CONCLUSION.....	93
Chapitre 2 : Territoires postindustriels et reconversion par la culture. Pratiques d'aménagement et enjeux territoriaux	94
1. RECONVERSION DES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS ET INSTRUMENTALISATION DE LA CULTURE. CATÉGORIES D'ANALYSE	95
1.1 ENJEUX TERRITORIAUX ET ANALYSES SCIENTIFIQUES DE LA RECONVERSION	95
1.1.1 La reconversion : une tendance pérenne marquée par une diversification des questionnements scientifiques	96
1.1.1.1 La reconversion du Bassin minier dans la littérature scientifique	96
1.1.1.2 Renouveau des approches de la reconversion	99
1.1.2 Figures de la friche : stigmaté, opportunité, sanctuaire.....	101
1.2 LA CULTURE COMME ATOUT ÉCONOMIQUE, RECETTE MAGIQUE ET RHÉTORIQUE INCANTATOIRE.....	105
1.2.1 L'injonction du retour à la croissance et des acteurs publics producteurs de mythes	105
1.2.2 Instrumentalisation de la culture, mode d'emploi.....	107
1.2.3 La ville créative, un concept décrié mais qui continue de séduire les décideurs locaux	110
1.2.4 Villes créatives et effets pervers dans le contexte des territoires postindustriels	114
2. LA CULTURE COMME INSTRUMENT DANS LES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS, MODE D'ACTION DÉCONTEXTUALISÉ OU SUPPORT DE NOUVELLES TERRITORIALITÉS ?	116
2.1 L'INSTRUMENTALISATION DE LA CULTURE, UN MODÈLE DE L'ACTION PUBLIQUE ?	117
2.1.1 L'action publique saisie au prisme des bonnes pratiques et des modèles.....	117
2.1.2 Le redéveloppement par la culture, un modèle pertinent de l'action publique ?	120
2.1.3 De l'effet Bilbao à l'effet musée : une absurdité de l'action publique ?.....	123
2.2 RESÉMANTISATION DES TERRITOIRES POSTINDUSTRIELS ET RENOUVELLEMENT DES TERRITORIALITÉS	126
2.2.1 Système sémique, territorialité et identité	126
2.2.2 Resémantisation des territoires miniers par le projet culturel. La culture pour rénchanter les lieux ?	128
2.3 POSITIONNEMENT ET APPROCHE SCIENTIFIQUE	130

2.3.1 Une approche par les lieux	131
2.3.2 Une approche par les représentations et les imaginaires	132
2.3.3 Une approche par les pratiques spatiales et l'appropriation.....	132
3. CONCLUSION.....	134
Chapitre 3 : Présentation du terrain et méthodologie.....	136
1. OBJET ET CADRE D'ANALYSE DU TRAVAIL DU TRAVAIL DE RECHERCHE..	137
1.1 LES SPECIFICITES DU CADRE SPATIAL	137
1.1.1 Indices de fragmentation territoriale à petite échelle	138
1.1.2 Un espace urbain fragmenté à grande échelle	140
1.1.3 Une multiplicité d'acteurs qui révèlent la cohésion ou la fragmentation territoriale ?	144
1.2 LES HABITANTS DU BASSIN MINIER, UNE CATÉGORIE DE POPULATION SPÉCIFIQUE ?	146
1.3 PRÉSENTATION DU TERRAIN	150
2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	158
2.1 LES ÉTAPES DU TRAVAIL DE THÈSE	158
2.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN.....	161
2.2.1 Interroger l'action publique dans ses dispositifs et son positionnement.....	161
2.2.2 Interroger les pratiques culturelles et les territorialités par le questionnaire.	163
2.2.3 Interroger les pratiques culturelles et les territorialités par l'entretien qualitatif	167
2.2.4 Des démarches complémentaires plus originales.....	180
3. CONCLUSION.....	181
Conclusion de la première partie.....	182
Partie 2 : La culture comme outil stratégique, changement d'image et resémantisation de l'espace	184
Chapitre 4 : Du cloisonnement à la co-construction des politiques culturelles. Renouveau des acteurs et des idéologies.....	186
1. DES POLITIQUES CULTURELLES VOLONTARISTES POUR UN TERRITOIRE EN CRISE ?.....	187
1.1 UNE ÉVOLUTION DES POLITIQUES CULTURELLES ENTRE LOGIQUES NATIONALES ET PARTICULARISMES LOCAUX	188
1.1.1 De la mine à l'après-mine : un retard des politiques culturelles sur le territoire ?	189
1.1.1.1 Equipements culturels à rayonnement régional, l'affirmation de centralités urbaines	190
1.1.1.2 Promotion de l'accessibilité à la culture : vers un maillage territorial des équipements de proximité	193

1.1.2 Conséquences locales d'une reconfiguration nationale des politiques culturelles	196
1.1.2.1 Le Conseil Régional : un acteur essentiel des politiques culturelles.....	196
1.1.2.2 La culture, une scène politique ?	198
1.1.2.3 Vers la généralisation des politiques de démocratisation culturelle.....	201
1.1.3 Un constat de pratiques culturelles fragiles et peu développées à relativiser	209
1.2 LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : UNE NOUVELLE STRUCTURATION DES POLITIQUES CULTURELLES ?	213
1.2.1 Une ébauche de politiques intercommunales via le projet culturel : le cas de Culture Commune	214
1.2.1 L'intercommunalité culturelle une réponse au manque d'ingénierie culturelle dans les communes ?	219
2. LES PROJETS CULTURELS, CATALYSEURS DE LA CO-CONSTRUCTION DU DISCOURS ET DE L'ACTION	225
2.1 UNE ACTION PUBLIQUE RENOUVELÉE : ACTEURS ET SCÈNES	226
2.1.1 Bassin Minier Uni : entraîner une synergie collective en portant le dossier Unesco	226
2.1.2 Euralens : faire émerger une action collective pour accueillir le Louvre Lens	231
2.2 LA MISE EN RÉCIT DU TERRITOIRE PAR LE PROJET CULTUREL	236
2.2.1 Construction d'un discours commun et mise en cohérence de la trajectoire territoriale du Bassin minier	237
2.2.2 Une mise en récit de l'action en train de se faire	241
2.3 POLITIQUES CULTURELLES ACTUELLES, VERS UN PROJET CULTUREL COMMUN ?	245
2.3.1 Un projet culturel à l'échelle du Bassin minier ?	245
2.3.2 Vers l'émergence d'une gouvernance culturelle	249
3. STRATÉGIES DE CHANGEMENT D'IMAGE ET RECHERCHE DE NOUVEAUX MODÈLES DE RECONVERSION PAR LA CULTURE.....	253
3.1 RENOUVEAU TERRITORIAL ET RESÉMANTISATION DE L'ESPACE ...	253
3.1.1 Changer l'image du Bassin minier : un leitmotiv pour les pouvoirs publics	254
3.1.2 La culture pour « réenchâter » les lieux ?	256
3.2 RÉFÉRENCES URBAINES ET ADAPTATION LOCALE : DE L'EFFET BILBAO A « L'EFFET LENS » ?	261
3.2.1 Un modèle de développement urbain ou des références à un idéaltype ?.....	261
3.2.2 Entre référence et distance, les conditions du transfert du modèle Bilbao à Lens	263
3.2.3 Un « effet Bilbao » à tout prix ?	266

4. CONCLUSION.....	270
Chapitre 5 : Deux projets moteurs des politiques de changement d'image : le Louvre à Lens et l'inscription à l'Unesco	272
1. L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL : L'AFFIRMATION D'UN TERRITOIRE PAR UN HÉRITAGE INITIALEMENT REJETÉ.....	273
1.1 UNE RETERRITORIALISATION DU BASSIN MINIER GRÂCE A LA MOBILISATION ET A LA GESTION DU LABEL UNESCO	274
1.1.1 Une mobilisation plurielle d'acteurs qui permet l'adhésion à un projet commun.....	274
1.1.2 Gérer le statut patrimoine mondial. Une nécessaire mise en cohérence des acteurs et des outils.	278
1.1.2.1 La mise en place d'une gouvernance spécifique via la contractualisation	278
1.1.2.2 Une mise en cohérence des outils urbanistiques : le Bassin minier comme un territoire institutionnel.....	280
1.2 L'AFFIRMATION SYMBOLIQUE D'UN TERRITOIRE ET DE SON IDENTITÉ.....	283
1.2.1 Sélection et hiérarchisation de l'héritage minier : le paradoxe territorial ? ..	284
1.2.2 Un patrimoine approprié grâce à la célébration de l'inscription Unesco	288
1.2.3 Rendre tangible l'inscription : baliser le territoire et organiser la médiation	292
2. UN MUSÉE EXTRAORDINAIRE DANS UN TERRITOIRE ORDINAIRE ?	296
2.1 L'OBJET MUSÉAL, UNE ENCLAVE OU UN « BIJOU DANS UN ECRIN » ?	297
2.1.1 Le Louvre et son parc : un équipement mal intégré ?	298
2.1.1.1 Analyse de l'intégration spatiale du musée et du parc : du paysage au bâtiment.....	299
2.1.1.2 Des effets de discontinuités à plus petite échelle, un musée-isolat ?	305
2.1.2 Tous les chemins mènent au Louvre Lens ?	309
2.2 UN MUSÉE QUI PARVIENT À S'OUVRIRE AU TERRITOIRE ?	313
2.2.1 Des interprétations contradictoires des statistiques relatives aux visiteurs...	314
2.2.2 Un musée des Beaux-Arts dans le Bassin minier qui tente de s'adapter aux spécificités du territoire ?	321
2.2.3 Une équipe muséale qui fonctionne en vase clos ?	325
3. UNESCO ET LOUVRE LENS, UN « DOUBLE COUP DE PROJECTEUR » POUR LE TERRITOIRE ?	329
3.1 LES MANIFESTATIONS D'UNE MONTÉE EN VISIBILITÉ D'UN TERRITOIRE EN MUTATION	330
3.1.1 Un accompagnement du changement de regard sur le territoire pour accroître sa valorisation.....	331

3.1.2 Une montée en visibilité relayée et amplifiée par les acteurs locaux.....	333
3.2 UNE RECONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE POUR EN FAIRE UN OUTIL DE COMMUNICATION	336
3.2.1 Un retournement des valeurs associées à l'héritage minier	337
3.2.2 Une représentation schématique des habitants du Bassin minier.....	342
3.2.3 Faire authentique : effets spatiaux de la stratégie marketing	345
4. CONCLUSION.....	348
Chapitre 6 : Équipements culturels et réinvestissement de l'héritage minier	350
1. UN RÉINVESTISSEMENT FONCTIONNEL QUI RESPECTE L'IDENTITÉ DES LIEUX ?	351
1.1 UN RÉINVESTISSEMENT DES FRICHES CONTRASTÉ.....	351
1.1.1 Des sites miniers qui connaissent un traitement différencié	352
1.1.2 Un traitement différencié qui mène à un réinvestissement distinct ?.....	356
1.1.3 Une dynamique de projet par les industries culturelles et créatives	360
1.2 RÉVÉRENCES ET IRRÉVÉRENCES : DES RELATIONS CONTRASTÉES A L'IDENTITÉ MINIÈRE DES LIEUX.....	364
1.2.1 Des équipements contemporains déconnectés de leur environnement ?.....	365
1.2.2 Une mémoire des lieux entre révérence et irrévérence	369
1.2.3 Des activités qui jouent également avec la révérence et l'irrévérence.....	373
2. UN RÉINVESTISSEMENT SYMBOLIQUE QUI FAVORISE LE RENOUVELLEMENT DES TERRITORIALITÉS ?	380
2.1 DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE AU LIEU DE PASSAGE, QUELLE OUVERTURE DES SITES MINIERES ?	380
2.1.1 Des murs qui s'effacent : une invitation à entrer ?.....	380
2.1.2 Les anciens sites miniers, des espaces communs ?	383
2.2 UNE RECONSTRUCTION DES IDENTITÉS A TRAVERS UNE RÉAPPROPRIATION DES LIEUX ET DE LA MÉMOIRE	386
2.2.1 Une médiation patrimoniale entre acteurs amateurs et professionnels	387
2.2.2 Un dispositif de co-construction de la médiation : valoriser une cité minière inscrite à l'Unesco avec ses habitants	391
2.3 LA FÊTE COMME ABOUTISSEMENT DE LA RESÉMANTISATION DU BASSIN MINIER ?.....	394
2.3.1 Célébrer. La fête comme moment de réjouissance.....	395
2.3.2 Expérimenter. La fête comme moyen de redécouvrir les sites miniers.....	399
3. CONCLUSION.....	408
Conclusion de la 2^e partie	409

Partie 3 : De l'habitant aux habitants. Une appropriation différenciée des nouveaux projets et du territoire en (re)construction 410

Chapitre 7 : De la médiation à l'appropriation. Des équipements culturels qui renouvellent les territorialités ? 411

1. DES ACTEURS PUBLICS QUI ONT DU MAL À IDENTIFIER LES ATTENTES DES HABITANTS	412
1.1 UNE IDENTIFICATION À TRAVERS DES ETUDES ET UNE PLATEFORME COLLECTIVE : QUELLE PERTINENCE DES OUTILS ?.....	413
1.1.1 Des études sur le territoire et ses habitants considérées comme une nécessité	413
1.1.2 La création d'une plateforme collective participe-t-elle à une meilleure connaissance des habitants ?	415
1.1.2.1 Un territoire d'étude cohérent ?	415
1.1.2.2 Une plateforme dans quel but ?.....	418
1.2 DES HABITANTS REPRÉSENTÉS À TRAVERS UN PROFIL-TYPE.....	422
1.2.1 Une perception des habitants unanime et équivoque ?	423
1.2.2 Des représentations négatives dont les habitants sont eux-mêmes porteurs .	428
1.3 UN HABITANT PUBLIC-CIBLE DE LA POLITIQUE CULTURELLE	430
1.3.1 La légitimation des projets par la population locale	431
1.3.2 Culture civilisatrice ou culture émancipatrice ?	433
1.3.2.1 Le Louvre Lens : une institution muséale accessible ?	434
1.3.2.2 Des équipements de proximité en quête d'ouverture	439
1.3.3 Une médiation culturelle qui met la population au centre	442
1.3.3.1 Une place centrale de la médiation culturelle au musée du Louvre Lens	442
1.3.3.2 Des équipements culturels de proximité rompus à l'exercice de la médiation culturelle ?	446
2. DES PROJETS CULTURELS DESTINÉS AUX HABITANTS ? FRÉQUENTATION, PERCEPTION, APPROPRIATION	450
2.1 LE LOUVRE LENS, UN ÉQUIPEMENT ATTRACTIF ?.....	451
2.1.1 Le Louvre Lens, un équipement attractif de proximité ?	451
2.1.1.1 Le Louvre Lens, un équipement au pouvoir d'attraction opérant	452
2.1.1.2 Une aire d'attraction pourtant polarisée par le local	453
2.1.1.3 Les usagers des autres équipements culturels vont-ils au Louvre Lens ?	455
2.1.2 Le Louvre Lens, un équipement attractif clivant	460
2.1.2.1 Des avis partagés sur l'esthétique du musée et sa muséographie	460
2.1.2.2 Un parc qui fait l'unanimité contre lui ?	464

2.1.3 Les riverains et le Louvre, entre approbation et désintérêt	467
2.2 DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE PROXIMITÉ QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES HABITANTS ?	472
2.2.1 Des équipements culturels à rayonnement régional ou de proximité ?	473
2.2.2 Culture utile ou une culture plaisir ? Le rôle social des équipements	480
2.2.3 Les équipements et leurs riverains, une relation complexe	483
3. CONCLUSION	487
Chapitre 8 : Resémantisation du Bassin minier et mise en tension de l'identité territoriale. Un impossible renouvellement des territorialités ?	489
1. UN EFFET REMARQUABLE DES PROJETS STRUCTURANTS ? ENTRE EFFETS LEVIERS ET EFFETS PERVERS	489
1.1 L'EXPÉRIENCE LOUVRE LENS PEUT-ELLE CHANGER L'IMAGE DU TERRITOIRE ?	490
1.1.1 L'effet levier, une question cruciale pour les pouvoirs publics locaux	490
1.1.2 Permanence et renouvellement des représentations du territoire	494
1.2 UN CHANGEMENT DE STATUT POUR LE PATRIMOINE MINIER GRÂCE A L'INSCRIPTION UNESCO ?	498
1.2.1 Une inscription connue et valorisée	499
1.2.3 La place ambivalente de l'héritage minier confronté à sa patrimonialisation	502
1.3 LE LOUVRE LENS ENTRE EFFETS LEVIER ET EFFETS PERVERS	505
1.2.2 Une inscription contraignante pour les habitants ?	505
1.3.1 Vers une transformation paysagère et sociale du quartier du Louvre Lens ..	512
1.3.2 Des projets structurants qui remettent en cause le lien social ?	518
2. DE LA TRANSFORMATION DES SITES MINIERS A UNE RECOMPOSITION DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE ?	523
2.1 LES RIVERAINS ET LES SITES MINIERS : DES RELATIONS AMBIVALENTES	525
2.1.1 Une fréquentation contrastée des sites miniers par les riverains	525
2.1.2 De la mémoire à l'identité, des sites miniers appropriés ?	527
2.2 LA MINE, UN MARQUEUR IDENTITAIRE PRÉPONDÉRANT : LE DILEMME TERRITORIAL ?	530
2.2.1 Hors de l'identité minière, pas de salut ?	531
2.2.2 Valoriser le patrimoine et/ou et renouveler l'identité collective : le dilemme territorial ?	541
3. CONCLUSION	547
Conclusion de la 3^e partie	548
CONCLUSION GENERALE	550

ANNEXES	564
SOURCES	573
Table des figures	602

Titre : Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels. Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Résumé : En 2012, l'ouverture du musée du Louvre à Lens, précédée de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif vivant » ont suscité une curiosité médiatique et scientifique pour ce territoire. Les politiques culturelles sont-elles en mesure d'œuvrer au redéveloppement local du Bassin minier, territoire postindustriel en crise à l'image répulsive persistante ? Cette thèse a pour objet d'interroger les projets de reconversion d'anciens sites miniers par la culture et de mettre en regard les enjeux territoriaux identifiés par les acteurs locaux et l'appropriation habitante de ces projets. Ce travail de recherche propose alors de considérer ce que la resémantisation des anciens sites miniers, soit leur changement de fonction, de forme et d'ambiance, impliquent en termes de renouvellement des territorialités. L'étude nous invite à considérer le Bassin minier comme un territoire en tension entre passé et modernité, logiques locales et globales, dynamiques descendantes et ascendantes. Elle propose, par ailleurs, une réflexion sur l'instrumentalisation de l'héritage minier par l'action publique comme marqueur identitaire et socle narratif pour la mise en récit du territoire, laquelle s'oppose à la nécessité de donner des perspectives d'avenir à la population locale.

Mots clés : Bassin minier, territoire post-industriel, politiques culturelles, reconversion culturelle, développement territorial, patrimoine, représentations, identité territoriale, appropriation, Droit à la ville, Louvre Lens, Unesco

Title : Culture-led conversion of former mining sites. Territorial issues and appropriation in the Nord-Pas-de-Calais mining basin

Summary : In 2012, the opening of the Louvre Museum in Lens, preceded by the inscription of the Mining Basin on UNESCO's World Heritage List as a "living evolving cultural landscape", aroused media and scientific curiosity for this territory. Are cultural policies able to work towards the local redevelopment of the Mining Basin, a post-industrial territory in crisis with a persistent repulsive image? The purpose of this thesis is to examine projects to reconvert former mining sites through culture and to compare the territorial issues identified by local actors with the local ownership of these projects. This research then proposes to consider what the resemantization of former mining sites, i.e. their change in function, form and atmosphere, implies in terms of territorial renewal. The study invites us to consider the Mining Basin as a territory in tension between past and present, local and global logics, top-down and bottom-up dynamics. It also proposes a reflection on the instrumentalization of the mining heritage through public action as an identity marker and narrative basis for the territory story-telling, which contrasts with the need to give the local population prospects for the future.

Key words : mining basin, post-industrial territory, cultural policy, culture-led conversion, territorial development, heritage, representations, imaginaries, territorial identity, appropriation, Right to the City, Louvre Lens, Unesco